THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1910-1911

Imprimé par ordre de la Législature

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOUIS-V. FILTEAU
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1911

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1910-1911

Imprimé par ordre de la Législature

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOUIS-V. FILTEAU
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1911

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 30 décembre 1911.

A l'honorable sir FRS LANGELIER,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec,

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1910-11.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,
Secrétaire de la Province.

LIBRARY

JUN 28 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de La Bruère, Surintendant, président,
Mgr l'archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Charlottetown
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr G. Blanche, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent,
Mgr E.-A. Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge H. Archambeault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
M. M.-Th. Stenson,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Cyrille Delâge,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
M. Mathias Tellier, M. P. P.,
L'honorable juge H.-G. Carroll,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
M. L.-J. Perron, C. R.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge F.-X. Lemieux,
M. Wm-Henry Cox.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé Naz. Dubois,
M. John Ahern,
M. Napoléon Brisebois.

M. Paul de Cazes, }
M. J.-N. Miller, } secrétaires conjoints.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de La Bruère, D. C. L. (ex-officio).
M. le principal W. Peterson, LL. D., C. M. G., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Le très révérend A.-Hunter Dunn, D. D.,
M. Herbert-B. Ames, B. A., M. P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. J.-W. Robertson, LL. D., C. M. G.,
L'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C. R., D. C. L., M. L. A.,
M. William Rowat, M. D.,
L'honorable juge J. C. McCorkill, D. C. L.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., D. C. L,

Membres associés :

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.
M. S.-P. Robins, LL. D., D. C. L.,
M. John Whyte,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable George Bryson,
M. Charles McBurney, B. A.,
Mlle L.-E. Lawless.

M. George-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'honorable Boucher de La Bruère, Surintendant,

M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,

M. J.-N. Miller. secrétaire français du département,

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,

M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,

M. John Parker, officier spécial,

M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,

M. Cyprien Lévesque, comptable,

M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,

M. Moïse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,

M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du musée,

M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,

M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant,

M. W.-G.-L. Paxman, préposé à la correspondance anglaise,

M. Ernest Gagnon, assistant comptable,

M. Arthur Thiboutot, registraire,

M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,

M. Avila de Belleval, officier spécial,

M. George Gale, commis,

M. Joseph-Georges Tremblay, commis,

M. L.-J. Doucet, commis.

M. F.-N. Corriveau, assistant curateur de musée,

M. Rodolphe Crépeault, préposé au dépôt de papeteries et des livres de récompense,

M. George Côté, messager,

M. Onésime Asselin, messager,

M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 30 décembre 1911.

L'honorable M. J.-L. Décarie,

Secrétaire de la Province, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état de l'Instruction publique dans la province pour l'année scolaire 1910-11, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

Durant l'année, nous avons eu à déplorer la mort du révérend Dr Shaw, LL.D., de Montréal, président du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Cet homme remarquable faisait depuis longtemps partie du Conseil et avait une expérience étendue en matières éducationnelles. Dévoué à la cause de l'instruction, il déploya constamment pour la favoriser beaucoup de zèle et, se trouvant ainsi placé à la tête du comité protestant, il ne manqua pas de rendre de grands services à la minorité religieuse de cette province.

Notre système scolaire lui paraissait inspiré par l'esprit de justice et il sut le dire. Le Dr Shaw a été remplacé comme président du comité par le distingué recteur de l'université McGill, le Dr Peterson.

Le comité catholique, aussi lui, a eu le regret de perdre l'un de ses membres, M. Chs-F. Smith, de Montréal. Il avait remplacé, depuis à peine un an, M. H.-R. Gray, et, lors de son décès, il n'avait encore assisté qu'à une seule séance du comité.

LES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Pour la première fois avait lieu, l'an passé, à Québec, une réunion plénière des Principaux des écoles normales catholiques. (1) Le nombre restreint de ces écoles n'avait point jusqu'alors rendu nécessaire la tenue d'un congrès de ce genre ; mais, étant donné leur augmentation et le développement qu'elles étaient appelées à prendre, il était devenu utile de réunir les directeurs de ces maisons d'éducation, afin de leur permettre de délibérer ensemble et de pro-

(1) Ces messieurs étaient au nombre de huit, savoir : Mgr Baril, Mgr Rouleau, les abbés Dubois, Ross, Sabourin, Bruneau, Corbeil et Duchêne.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'honorable Boucher de La Bruère, Surintendant,

M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,

M. J.-N. Miller. secrétaire français du département,

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,

M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,

M. John Parker, officier spécial,

M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,

M. Cyprien Lévesque, comptable,

M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,

M. Moïse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,

M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du musée,

M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,

M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant,

M. W.-G.-L. Paxman, préposé à la correspondance anglaise,

M. Ernest Gagnon, assistant comptable,

M. Arthur Thiboutot, registraire,

M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,

M. Avila de Belleval, officier spécial,

M. George Gale, commis,

M. Joseph-Georges Tremblay, commis,

M. L.-J. Doucet, commis.

M. F.-N. Corriveau, assistant curateur de musée,

M. Rodolphe Crépeault, préposé au dépôt de papeteries et des livres de récompense,

M. George Côté, messager,

M. Onésime Asselin, messager,

M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 30 décembre 1911.

L'honorable M. J.-L. Décarie,

Secrétaire de la Province, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état de l'Instruction publique dans la province pour l'année scolaire 1910-11, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

Durant l'année, nous avons eu à déplorer la mort du révérend Dr Shaw, LL.D., de Montréal, président du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Cet homme remarquable faisait depuis longtemps partie du Conseil et avait une expérience étendue en matières éducationnelles. Dévoué à la cause de l'instruction, il déploya constamment pour la favoriser beaucoup de zèle et, se trouvant ainsi placé à la tête du comité protestant, il ne manqua pas de rendre de grands services à la minorité religieuse de cette province.

Notre système scolaire lui paraissait inspiré par l'esprit de justice et il sut le dire. Le Dr Shaw a été remplacé comme président du comité par le distingué recteur de l'université McGill, le Dr Peterson.

Le comité catholique, aussi lui, a eu le regret de perdre l'un de ses membres, M. Chs-F. Smith, de Montréal. Il avait remplacé, depuis à peine un an, M. H.-R. Gray, et, lors de son décès, il n'avait encore assisté qu'à une seule séance du comité.

LES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Pour la première fois avait lieu, l'an passé, à Québec, une réunion plénière des Principaux des écoles normales catholiques. (1) Le nombre restreint de ces écoles n'avait point jusqu'alors rendu nécessaire la tenue d'un congrès de ce genre ; mais, étant donné leur augmentation et le développement qu'elles étaient appelées à prendre, il était devenu utile de réunir les directeurs de ces maisons d'éducation, afin de leur permettre de délibérer ensemble et de pro-

(1) Ces messieurs étaient au nombre de huit, savoir : Mgr Baril, Mgr Rouleau, les abbés Dubois, Ross, Sabourin, Bruneau, Corbeil et Duchêne.

poser les moyens qui leur paraîtraient propres au perfectionnement des programmes d'études ou des règlements dont ils ont à surveiller l'exécution.

Le comité catholique ayant donné son assentiment à l'idée de cette réunion, je crus devoir, avant de convoquer ici MM. les Principaux, les prier d'étudier chacun en leur particulier les changements à opérer et je me permis de leur soumettre, à titre de projets, quelques-unes des questions qu'il importerait de discuter. Du reste, l'expérience qu'ils ont acquise dans la direction des écoles normales leur donnait sur les besoins spéciaux de ces institutions une vue d'ensemble qui les mettait à même de proposer des mesures pratiques et fécondes en bons résultats.

Du mois de novembre 1910 jusqu'au mois de mars suivant, ces distingués éducateurs se réunirent plusieurs fois et examinèrent ensemble d'importantes mesures administratives. Comme résultat, ils soumirent au comité catholique un remarquable rapport dans lequel ils signalèrent quelques amendements à faire à l'état de choses actuels. Jusqu'à ce moment, le comité catholique n'a pu encore se prononcer sur la valeur de ces propositions. En tous cas, il n'est pas douteux que des réunions de ce genre n'aient une influence bienfaisante sur la mise en pratique du programme des écoles normales et ne soient propres à réaliser l'unité d'action parmi les institutions dont il s'agit, tout en provoquant entre elles une noble émulation. Dans la période de formation et de développement où se trouvent encore ces maisons d'éducation, il importe que leurs directeurs soient appelés à se réunir assez souvent pour se consulter et s'entendre et enfin pour qu'ils puissent accomplir dans l'œuvre de l'enseignement primaire ce que font dans l'œuvre de l'éducation supérieure les têtes dirigeantes de nos collèges classiques.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La comparaison que je viens d'exprimer me conduit à parler d'un événement dont il importe de signaler l'importance. Il s'est produit, il est vrai, dans une sphère indépendante du contrôle de l'Etat et qui excède le champ de l'instruction primaire ; mais celle-ci étant comme l'assise sur laquelle s'élève et s'appuie l'enseignement supérieur, tous deux sont les parties intégrantes d'un même édifice ; le ciment qui les lie fait leur solidité ; un même courant de vie anime ces deux systèmes d'enseignement quoique la distance soit grande entre le premier livre de lecture de l'école élémentaire et le traité de philosophie du collège classique.

Je veux parler du congrès de l'enseignement secondaire qui s'est tenu en juin dernier, au siège principal de l'université Laval, à Québec. Tous les

collèges affiliés à l'université, et qui sont au nombre de 18, y étaient représentés. Les délégués de ces maisons de haut enseignement travaillèrent de concert à perfectionner les programmes d'études du cours classique. Il y eut rajustement du programme des sciences ; la zoologie sera, par exemple, désormais au nombre des matières de l'examen collégial du baccalauréat ; le cours de philosophie fut quelque peu modifié en ce qui regarde les questions contemporaines, de même que le programme de géographie du Canada et de Terreneuve.

Nous sommes heureux de dire que le congrès a fort pertinemment consacré le principe d'une école normale supérieure où les aspirants à la carrière de l'enseignement secondaire iraient puiser une formation littéraire plus complète et acquérir ces notions de pédagogie qui font la force du maître et contribuent au succès de l'élève.

Un sous-comité du congrès a reçu la mission de rédiger le nouveau programme de manière à faciliter aux élèves le passage du collège aux écoles spéciales de formation polytechnique. C'est là une initiative dont on ne saurait assez louer l'à-propos. Dans un temps assez rapproché de nous, en effet, les jeunes gens qui, après la fin de leurs études collégiales, ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique, n'avaient à choisir qu'entre les carrières de la médecine et du droit. Aujourd'hui, d'autres voies s'offrent à leurs talents et à leur activité intellectuels ; l'école polytechnique, l'école militaire, l'école d'arpentage, l'école des hautes études commerciales, et les autres écoles techniques sont prêtes à leur donner un enseignement conforme à leur goût et à leurs aptitudes, adapté aux besoins économiques du pays. Nos collèges pourront ainsi plus facilement fournir à ces institutions spéciales un précieux contingent d'élèves.

Une des principales mesures qu'adoptèrent les distingués congressistes fut la formation d'un comité permanent dont la mission est d'étudier les questions qui intéressent l'enseignement secondaire et de les soumettre au congrès général des professeurs. (1)

On a délibéré aussi sur d'autres questions actuelles, par exemple sur la réforme de l'ortographe du français. Il fut à ce sujet unanimement décidé d'accepter les réformes ortographiques adoptées par l'Académie française et de rejeter les tolérances permises, en 1901, par le décret du ministre de l'Instruction publique de France, M. Leygues.

(1) Ce comité se compose de MM. les abbés Camille Roy, de Québec; Sabourin, de Valleyfield; E. Chartier, de Saint-Hyacinthe; Labelle, de Montréal; Camirand, de Nicolet; P. Morin, de Joliette; Lebon, de Sainte-Anne-de-la Pocatière. Le recteur de l'Université Laval est le président d'honneur du comité.

Cette première réunion des représentants des collèges affiliés aura évidemment une grande portée, et les mesures que continueront de la sorte à discuter et à adopter, dans le silence du cabinet, ces professeurs expérimentés, ajouteront encore de l'efficacité et du prestige aux études classiques dans notre province.

Au reste, le comité permanent que nous venons de mentionner s'est mis à l'œuvre et s'est assemblé dès après les vacances d'été. Entre autres sujets pratiques, il a exprimé le souhait de voir s'établir une revue pédagogique dans laquelle seraient examinées les questions qui intéressent l'enseignement secondaire. Il existe sans doute en Europe de telles revues ; mais, à raison des conditions particulières dans lesquelles se donne notre enseignement classique, il se soulève dans notre pays certaines questions qu'il serait utile de considérer et de traiter au point de vue canadien.

Le même comité s'est aussi préoccupé de la publication d'un livre de " Lectures canadiennes ", destiné aux élèves de nos collèges classiques et renfermant des morceaux extraits de nos meilleurs ouvrages canadiens.

Enfin, on parla d'organiser un congrès solennel de pédagogie qui se tiendrait à Québec en 1914.

LES ILES DE LA MADELEINE

Evidemment, le commencement du siècle est par excellence l'ère des congrès, lesquels se succèdent les uns aux autres, dans toutes les directions, avec des objets différents en vue, mais, en somme, s'inspirant tous du désir d'élargir le domaine des lettres et des sciences, d'améliorer le sort des familles ou des individus et de faire jaillir des discussions des lumières propres à éclairer la marche de l'humanité.

Dans une sphère apparemment assez humble, mais digne toutefois d'une grande sollicitude, eut lieu, l'été dernier, au Havre-aux-Maisons, dans les Iles de la Madeleine, le congrès pédagogique des institutrices catholiques de cette région éloignée de notre province.

Jetées en plein golfe Saint-Laurent, à 150 milles des côtes de la Gaspésie et à 52 milles de l'extrémité est de l'Ile du Prince-Edouard, ces îles, au nombre d'une dizaine et dont la découverte remonte à Jacques-Cartier, sont peu fréquentées par les touristes, quoiqu'elles soient intéressantes à visiter, à cause de leur configuration particulière et du groupe de familles qui les habitent. (1) Nous y avons trouvé un peuple laborieux se livrant particulière-

(1) Les noms de ces îles sont : Amherst (Ancienne Alezay), l'Etang-du-Nord ou Grindstone, Alwright, Coffin ou île Royale, Grosse-Ile, du Loup, Brion, d'Entrée, Corps-Mort et le Rocher-aux-Oiseaux.

ment à la pêche et très moral. Le sol y est fertile, aussi fertile que celui de l'Ile du Prince-Edouard, et les habitants s'adonnant à la culture plus qu'autrefois, les terres deviennent d'un meilleur rapport.

Les sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal tiennent depuis 1877, au Havre-aux-Maisons, dans l'île Alwright, un couvent où les jeunes filles reçoivent une excellente instruction. Les religieuses enseignantes sont au nombre de quatre.

Il existe, au même endroit, une école primaire supérieure de garçons, l'école Saint-Joseph, fondée en 1905, par la corporation épiscopale de Charlottetown. On sait que les îles de la Madeleine, quoiqu'appartenant civilement à la province de Québec, font néanmoins partie canoniquement du diocèse de Charlottetown, capitale de l'île du Prince-Edouard.

La population de ce groupe d'îles est approximativement de six mille âmes. Elle est en grande majorité catholique et de race acadienne, la population protestante n'étant que de 400 âmes. Les écoles catholiques sont au nombre de 20, les maisons d'écoles sont en bon état et bien aménagées. Les trois écoles élémentaires que j'ai eu le plaisir de visiter, outre le couvent, feraient honneur à plus d'une paroisse de la région baignée par le Saint-Laurent. Les écoles protestantes, six en tout, sont situées dans les îles de l'Etang-du-Nord ou Grindstone, d'Entrée, de Grosse-Ile et de Coffin. Les îles qui renferment les écoles catholiques sont Saint-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, Alwright, Amherst dont fait partie la municipalité d'Aubert et Coffin.

M. Daniel Paquet, l'inspecteur d'écoles du groupe des îles, nous écrit que les institutrices ont mis à profit les conseils qui leur ont été donnés par les conférenciers, (1) et que le congrès a eu pour effet de stimuler le zèle des parents. "Cet automne, dit-il, les enfants sont plus réguliers ; ils font plus " de travail à la maison que par le passé."

Je ne saurais trop remercier le curé du Havre-aux-Maisons, M. Turbide, de sa généreuse hospitalité envers les conférenciers et moi-même, et du zèle qu'il a déployé pour assurer le succès du congrès. Il est du reste un propagateur dévoué de l'instruction. C'est par son intelligente initiative que fut établie l'école Saint-Joseph destinée à perfectionner l'instruction des garçons de 15 à 20 ans. Ces jeunes gens, employés à la pêche du printemps à l'automne, ont ainsi l'hiver le précieux avantage de suivre les classes d'un

(1) Les conférenciers étaient M. l'abbé Duchesne, principal de l'école normale de Chicoutimi ; MM. Adjutor Rivard, de l'université Laval ; C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles ; Ahern, professeur de l'école normale Laval, et M. Nausot, inspecteur d'écoles.

instituteur compétent, chargé spécialement de leur donner un cours d'enseignement supérieur. J'offre également l'expression de ma gratitude à M. Thériault, député des Iles à la législature de Québec et à M. l'inspecteur Paquet pour leur sympatique accueil.

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Il y a plusieurs années déjà le Comité catholique avait recommandé la nomination d'un inspecteur général des écoles. Jusqu'au temps actuel, les circonstances n'avaient pas permis aux divers gouvernements d'accéder à ce désir. En octobre 1910, le Comité insista de nouveau en énumérant les principales fonctions que ce haut fonctionnaire serait appelé à remplir, et sa demande fut exaucée. Le 5 janvier 1911, M. C.-J. Magnan, éducateur bien connu et directeur de l' *Enseignement primaire*, fut appelé au poste de confiance dont il s'agit. La nomination fut accueillie avec faveur. Son long professorat à l'école normale Laval, les études constantes que lui a imposées la revue qu'il dirige et ses nombreux écrits inspirés par son zèle autant que sa compétence reconnue en matières éducationnelles en feront un fonctionnaire très averti. Son premier rapport au Surintendant indique qu'il est déjà au fait de tout ce qui se faisait dans le département de l'Instruction publique pour rendre l'inspection des écoles aussi efficace que les circonstances le permettaient. Avec un inspecteur général, la surveillance des travaux des inspecteurs sera plus complète et les écoles normales qui n'étaient point inspectées auront à l'avenir l'avantage de profiter des conseils de ce fonctionnaire.

L'INDUSTRIE AGRICOLE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Depuis un certain nombre d'années, notre agriculture a fait des progrès notables. Les conférenciers de la société d'industrie laitière et ceux du gouvernement ont, durant les trente dernières années, jeté au sein de la population des campagnes une semence qui a germé et qui a produit une complète transformation de nos anciennes méthodes de culture. Des influences particulières ont favorisé ce mouvement et travaillé à l'accentuer. Les trois écoles d'agriculture que possède aujourd'hui la province sont en mesure de former efficacement ceux qui se destinent à la culture du sol.

L'école d'agriculture des Trappistes d'Oka en particulier, ayant été affiliée à l'Université Laval, je tiens à signaler ici un événement aussi considérable pour cette institution, et pour l'enseignement agricole en notre pays. C'est donc en outre une vive satisfaction pour moi de mentionner le fait que, l'été dernier, les élèves se sont vus décerner les premiers diplômes de baccalauréat ès science agricole qui aient jamais été accordés dans notre pays. L'hon-

neur en rejaillit sur toute la classe agricole, et cette collation de diplômes est trop intimement liée à l'instruction qui se donne dans nos campagnes pour que je ne porte pas ce fait à l'attention des membres du corps enseignant qui sont chargés d'instruire les enfants de cultivateurs.

En face de ce premier succès agricole obtenu à Oka et qui devra se répéter là et ailleurs dans l'avenir, l'école primaire doit redoubler d'efforts pour inculquer à l'enfant, avec l'amour du pays, l'amour de l'agriculture. Il importe par conséquent que le Conseil de l'Instruction publique, appuyé par le gouvernement, fasse donner au fils du cultivateur une instruction appropriée au milieu où il vit ; c'est-à-dire une instruction plutôt agricole et qui surtout n'aille pas jusqu'à l'inciter pour ainsi dire, par un programme d'études aux tendances trop commerciales, à déserter la campagne pour la ville et à prendre place derrière un comptoir de magasin ou dans un bureau d'affaires.

Les considérations que je présente ici, je compte que les instituteurs en général doivent s'en inspirer. Mais je veux aussi exprimer le souhait de voir les communautés de Frères qui dirigent des maisons d'enseignement dans nos districts ruraux, faire le choix de maîtres capables d'enseigner oralement et au moyen d'un champ d'expérimentation attaché à l'école, les éléments de l'agriculture à leurs élèves, et animés aussi du désir de se consacrer à cette œuvre patriotique.

A ce propos, je suis heureux de dire que l'œuvre des jardins scolaires qui est un des moyens d'inspirer aux enfants le goût de la culture, prend de l'extension. Le dernier rapport de M. O.-E. Dalaire constate l'établissement de 187 jardinets dans 45 comtés, et nous apprend que plusieurs municipalités s'occupent de fournir des terrains d'écoles plus spacieux pour le développement de cet enseignement horticole—52 communautés de femmes, 129 institutrices laïques, cinq instituteurs laïques et un Frère de la communauté de St-Viateur s'occupent pratiquement de cette œuvre. Les enfants d'école qui, l'an dernier, se sont occupés d'horticulture étaient au nombre de 5,945.

M. l'inspecteur L.-N. Lévesque, de Roxton-Falls, fait, dans son rapport, l'observation suivante : " La mise en pratique des notions d'agriculture puisées à l'école produit d'excellents résultats ; je rencontre, dans Bagot et Yamaska principalement, des institutrices développant à un haut degré le goût de l'agriculture, en dirigeant elle-mêmes avec talent la préparation du jardin. Aussi, ai-je remarqué en maints endroits des plantes d'une très belle venue, grâce aux soins particuliers de sarclage et de binage."

Ecoles normales

En 1910-11, 818 élèves-maîtres et élèves-maîtresses se sont inscrits pour suivre les cours des écoles normales, dont 669 élèves catholiques et 149 élèves protestantes. Sur ce chiffre total de 818, 683 élèves ont obtenu le brevet de capacité. 63 élèves-maîtres ont été admis à l'école normale Laval et 108 à l'école normale Jacques-Cartier.

Les statistiques de cette dernière école constatent que, durant les douze années écoulées de 1899 à 1911, 468 diplômes ont été décernés aux élèves-maîtresses, dont 311 ont enseigné et 260 sont encore dans l'enseignement.

A cette même institution, 1,220 diplômes ont été décernés, depuis 1857, aux élèves-maîtres. Sur le nombre des diplômés, 402 ont enseigné et 117 exercent encore les fonctions d'instituteurs.

Il y a actuellement 130 gradués de l'école normale protestante qui professent dans les écoles de Montréal, et sur les 158 diplômés de l'année précédente, deux seulement ont enseigné en dehors de la province.

Dans son rapport annuel, M. l'abbé Duchesne, principal de l'école normale de Chicoutimi, cite une excellente suggestion faite par M. l'inspecteur d'école Boily, et dont pourraient tirer avantageusement partie non seulement les commissaires d'écoles de la région du Saguenay, si la loi permettait de la mettre à exécution, mais aussi les autres circonscriptions de la province. Les inspecteurs d'écoles, pourraient en faire bénéficier leurs districts respectifs et travailleraient par là au peuplement et à la prospérité des écoles normales. " L'espoir, écrit M. Boily, est l'école normale fondée, il y a trois ans, à Chicoutimi, par le gouvernement de cette province. J'ai déjà quelques institutrices de cette institution et leurs supériorité se manifeste dès la première année. Puisse le public comprendre cette œuvre. Nous avons besoin davantage de bonnes institutrices et, de toutes nos forces, nous devons en favoriser la formation. La commission scolaire de chaque paroisse, avec le concours toujours acquis de monsieur le curé, devrait avoir tous les ans une élève à l'école normale.

Le même inspecteur fournit, dans son rapport, une statistique intéressante sur le pourcentage des notes obtenues par les différentes classes d'institutrices de son district.

Institutrices diplômées aux écoles normales (22) 83%
" " du bureau central... (58) 73%
" non diplômées..... (51) 60%

" Je tiens, écrit M. Boily, à donner ces notes pour montrer aux commissions scolaires l'importance pour elles de s'assurer les services de personnes diplômées. Dans cette catégorie, les médiocres forment l'exception, tandis que dans l'autre ce sont les bonnes qui forment l'exception."

En parlant de nos écoles normales, je ne saurais passer sous silence la formation de cercles pédagogiques parmi les élèves de ces institutions. J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction en assistant à l'une des séances du cercle fondé par le distingué principal de l'école normale de Valleyfield, M. Sabourin. Les dates et les programmes des séances de ce cercle, qui sont au nombre de huit par année, sont fixés à l'avance et le programme de 1911-12 ne manque pas d'étendue en somme, puisqu'il signale comme sujets de discussions et de conférences des études de pédagogie morale et intellectuelle. De telles sociétés ne peuvent que développer les facultés littéraires des étudiantes et les pousser à l'étude des questions pédagogiques, en leur offrant un excellent moyen d'utiliser leurs moments disponibles et d'orienter leurs efforts vers un but pratique. Il est à souhaiter que l'exemple de Valleyfield soit suivi ailleurs.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'enseignement ménager est destiné à prendre de l'extension dans la province. Chez les catholiques, les communautés religieuses peuvent le propager plus facilement que les écoles dirigées par des institutrices laïques, car leurs établissements d'habitation sont plus spacieux, mieux organisés et possèdent un personnel plus nombreux que les écoles ordinaires.

Nous savons que plusieurs couvents projettent de se transformer en écoles ménagères, et c'est le désir du gouvernement d'aider à l'organisation de ces utiles institutions. Ce qui a pu retarder jusqu'ici la création d'établissements de ce genre, c'est le nombre restreint de religieuses initiées à cet enseignement, lequel, on le comprend, requeirt une formation spéciale et des études auxquelles sont étrangères nos institutrices. Les communautés, je crois, agissent prudemment en ne s'empressant pas de fonder de telles écoles, car dans toute œuvre en voie de formation il est sage de se hâter lentement. Au reste, il n'y a pas lieu pour ces institutions de redouter une concurrence considérable, et il importe que les couvents qui veulent se consacrer à cette œuvre se préparent à le faire en envoyant leurs sujets étudier et se former à la pratique et aux méthodes, pendant un an au moins, et même davantage, dans les écoles ménagères de Roberval et de Saint-Pascal qui semblent parfaitement organisées pour donner la formation requise. On ne pourrait sérieusement prétendre qu'une institutrice, quelque capable qu'elle soit, serait apte à fonder ou à diriger une école ménagère, parce qu'elle serait

allée passer une quinzaine de jours dans l'une ou l'autre de ces maisons et prendre connaissance des programmes d'études. Une telle prétention serait l'indice qu'on ignore complètement ce qu'exige de connaissances théoriques et de travaux pratiques cette instruction spéciale, car il s'agit de donner aux élèves non pas un enseignement de mots, mais un véritable enseignement de choses.

Je crois l'avoir dit déjà dans un de mes rapports annuels, en Europe, au début de l'établissement des écoles ménagères, on s'est vu arrêter par les mêmes difficultés qu'ici, notamment le manque d'institutrices compétentes. Dans le premier congrès international d'enseignement ménager de Fribourg, tenu en 1908, on a émis le vœu que cet enseignement ne soit confié qu'à une maîtresse qui a reçu une formation spéciale dans une école normale établie à cet effet. Il en devrait être ainsi dans notre province.

Pour déblayer le terrain et ouvrir une voie sûre à l'enseignement ménager, le comité catholique a cru désirable de faire rédiger un programme d'études par des personnes d'expérience et possédant les aptitudes voulues. Il a nommé un comité composé de la Supérieure de l'école ménagère agricole de Roberval, de la Supérieure de l'école ménagère de Saint-Pascal et de mademoiselle A. Gérin-Lajoie, diplômée de l'école de Fribourg, en Suisse, et institutrice à l'école Marchand, de Montréal. Ces Dames ont préparé un programme d'études destiné à nos pensionnats de filles et combinant l'enseignement classique avec l'enseignement ménager, ces deux enseignements se cotoient durant les huit années du cours primaire et sont en rapport constant avec le degré du développement intellectuel des élèves. Comme on l'a dit : "le programme de la huitième année du cours est l'épanouissement du programme de la première année."

Le comité catholique a permis l'application du programme selon les circonstances et les divers besoins des écoles des villes et des campagnes, remettant à plus tard, après expérience faite, de lui donner son approbation définitive.

Outre ce programme destiné aux écoles primaires qui voudront l'adopter, il en existe un autre qui n'a pas encore été soumis à l'approbation des autorités et qui est le cours spécial d'enseignement ménager des écoles de Roberval et de Saint-Pascal. Ce cours, qui est de trois ans, est celui de l'enseignement ménager proprement dit, donné dans ces deux institutions, et il pourra être suivi, je pense, dans les futures écoles normales ménagères.

Si l'on considère les résultats obtenus déjà dans quelques régions de la province, on ne peut qu'applaudir aux efforts que l'on déploie pour doter notre pays d'un enseignement aussi utile et aussi bienfaisant.

REMARQUES SPÉCIALES.

Dans les tableaux sommaires qui suivent, l'on remarquera que le nombre des écoles, y compris les universités, les collèges classiques et les écoles spéciales, est actuellement de 6,934, avec un personnel enseignant de 14,597, dont 8,532 sont des instituteurs et des institutrices laïques, et 6,065, des instituteurs et des institutrices religieux. Les institutrices laïques sont au nombre de 11,325.

Nous avons dans les écoles de toute catégorie 410,422 enfants, et l'augmentation des élèves durant la dernière année a été de 15,477.

En 1910-11, j'ai approuvé 294 plans de maisons d'écoles, et les emprunts faits par les municipalités scolaires se sont élevés à la somme de $1,262,100.00.

En 1909-10, les commissions scolaires ont dépensé en constructions d'édifices une somme de $576,338.00.

Je termine ce rapport par la publication des statistiques suivantes :

	1904-05	1906-07	1908-09	1910-11
Nombre de municipalités scolaires catholiques	1,132	1,152	1,182	1,219
" " " protestantes	293	309	308	309
Totaux	1,425	1 461	1,490	1,528
Nombre d'arrondissements pour les écoles catholiques.	5,074	5,193	5,295	5,448
" " " " protestantes.	966	967	943	954
Totaux	6,040	6,160	6,238	6,402

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.

—	1909-1910	1010-1911	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	4 727	4,812	85	
" " " syndics	98	94		4
Total des écoles sous contrôle	4,825	4,906	81	
Nombre d'écoles indépendantes	57	48		9
Elèves des écoles sous contrôle	183,335	187,030	3,695	
Elèves des écoles indépendantes	3,785	3,441		344
Elèves catholiques	186,545	189,962	3,417	
Elèves protestants	575	509		66
Total des élèves	187,120	190,471	3,351	
Présence moyenne des élèves	139,367	141,528	2,161	
Percentage de la présence moyenne	74.48	74.30		18
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	25	29	4	
" " " non brevetés	8	12	4	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,263	4,363	100	
" " " non brevetées	758	724		34
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,054	5,128	74	
Nombre d'instituteurs religieux	107	112	5	
" d'institutrices religieuses	524	542	18	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$500 00	$400 00		$100 00
Dans les campagnes	$264 00	$301 00	$37 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$197 00	$202 00	$5 00	
Dans les campagnes	$133 00	$136 00	$3 00	
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	596	700	104	
" " " syndics	240	247	7	
" " indépendantes	2	4	2	
Total des écoles	838	951	113	
Elèves protestants	30,038	34,323	4,285	
Elèves catholiques	1,756	1,644		112
Total des élèves	31,794	35,967	4,173	
Présence moyenne des élèves	23,561	25,640	2,079	
Percentage de la présence moyenne	74.10	71.29		3.81
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	22	45	23	
" " " non brevetés	8	4		4
Nombre d'institutrices laïques brevetées	715	881	166	
" " " non brevetées	469	421		48
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,214	1,351	137	
Nombre d'instituteurs religieux	2	1		1
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$1,506 00	$1,410 00		$96 00
Dans les campagnes	$ 350 00	$ 600 00	$250 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 495 00	$ 511 00	$ 16 00	
Dans les campagnes	$ 230 00	$ 233 00	$ 3 00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1909-1910.	1910-1911.	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES CATHOLIQUES.				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	462	479	17	
Nombre d'écoles modèles indépendantes	149	143		6
Elèves des écoles modèles sous contrôle	82,836	88,496	5,660	
Elèves des écoles modèles indépendantes	12 760	12,881	121	
Elèves catholiques	95,279	101,043	5,764	
Elèves protestants	317	334	17	
Total des élèves dans les écoles modèles	95,596	101,377	5,781	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	78,947	83,305	4,358	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	177	162		15
" " " non brevetés	19	23	4	
" d institutrices laïques brevetées	388	415	27	
" " " non brevetées	72	85	13	
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	74	73		1
Nombre d'académies indépendantes	128	120		8
Total des académies	202	193		9
Elèves des académies sous contrôle	26,168	26,957	789	
Elèves des académies indépendantes	21,091	21,219	128	
Elèves catholiques	46,633	47,625	992	
Elèves protestants	626	551		75
Total des élèves dans les académies	47,259	48,176	917	
Présence moyenne des élèves dans les académies	41,319	41,735	416	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	142,855	149,553	6,698	
Grand total de la présence moyenne des élèves	120 266	125,040	4,774	
Percentage de la présence moyenne des élèves	84 19	83.61		58
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	34	36	2	
" " " non brevetés	21	18		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	50	61	11	
" " " non brevetées	52	34		18
Total des instituteurs et institutrices laïques	813	834	21	
Nombre d'instituteurs religieux	1,221	1,255	34	
Nombre d'institutrices religieuses	3,024	3,194	170	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 796 00	$ 815 00	$ 19 00	
Dans les campagnes	419 00	420 00	1 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	230 00	257 00	27 00	
Dans les campagnes	149 00	154 00	5 00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1909-1910	1910-1911	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES PROTESTANTES.				
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	50	50		
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	4,678	4,818	140	
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	218	191		27
Total des élèves des écoles protestantes	4,896	5,009	113	
Présence moyenne des élèves des écoles modèles	3,567	3,453		114
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	10	18	8	
" " " non brevetés	1	2	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	121	126	5	
" " " non brevetées	22	17		5
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	30	30		
Nombre d'académies indépendantes	4	4		
Total des académies protestantes	34	34		
Elèves protestants des académies protestantes	7,643	7,887	244	
" catholiques " "	239	236		3
Total des élèves des académies protestantes	7,882	8,123	241	
Présence moyenne des élèves des académies	6,274	6,017		257
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	12,778	13,132	354	
Grand total de la présence moyenne des élèves	9,841	9,470		371
Percentage de la présence moyenne des élèves	77.01	72.11		4.90
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	44	66	22	
" " " non brevetés	7	4		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	198	223	25	
" " " non brevetées	16	18	2	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	419	474	55	
Nombre d'instituteurs religieux	2	1		1
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$1,554 00	$1,358 00		$196 00
Dans les campagnes	$933 00	$968 00	$35 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$486 00	$479 00		$7 00
Dans les campagnes	$350 00	$374 00	$24 00	
COLLÈGES CLASSIQUES CATHOLIQUES.				
Nombre de collèges classiques	19	19		
Elèves dans le cours commercial	2,479	2,695	216	
" " classique	4,120	4,445	325	
Total des élèves	6,599	7,140	541	
Présence moyenne des élèves	6,053	6,521	468	
Percentage de la présence moyenne	91.73	91.33		.40
Nombre de professeurs laïques	31	25		6
" " religieux	611	617	6	
Total des professeurs	642	642		

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—1910-11.

	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES.				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Percentage de la présence moyenne.
Ecoles élémentaires	5,905	203	6,931	111,458	114,980	226,438	167,168	73.82
Ecoles modèles	671	851	2,335	53,175	53,211	106,386	86,758	81.55
Académies	223	734	1,838	24,483	31,816	56,299	47,752	84.82
Ecoles normales	11	50	79	174	666	840	835	
Ecoles annexées aux écoles normales	11	8	40	290	979	1,269	1,044	
Collèges classiques catholiques	19	642		7,140		7,140	6,521	
Universités	4	533	20	2,793	341	3,134	3,130	
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	40	76	229	326	555	553	
Ecoles des arts et métiers	11	48		2,533		2,533	1,360	
Ecoles du soir	75	163	6	5,265	563	5,828	3,209	
Totaux	6,934	3,272	11,325	207,540	202,882	410,422	318,330	77.53

Résumé statistique concernant les instituteurs et institutrices.—1910-1911.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies.	Non brevetés.	Brevetés.	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices.
			Elémentaires.	Modèles.	Académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	
Instituteurs des écoles catholiques	53	227	35	106	86	126	101	280
Instituteurs des écoles protestantes	10	129	14	47	68	69	60	139
Institutrices des écoles catholiques	843	4,839	3,250	1,531	58	522	4,317	5,682
Institutrices des écoles protestantes	456	1 230	625	530	75	800	430	1,686
Totaux	1,362	6,425	3,924	2,214	287	1,517	4,908	7,787

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	745
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	8,532
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	712
Religieux, Frères	1,412
Religieuses	3,941
Total des institutrices et des instituteurs religieux	6,065
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	14,597

Traitements des instituteurs et des institutrices laïques.—1910-1911.

Ecoles sous contrôle et indépendantes subventionnées	Instituteurs brevetés.		Institutrices brevetées.	
	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Traitement moyen.
		$		$
Ecoles des villes, élémentaires catholiques	16	400 00	154	202 00
" " " protestantes	21	1,410 00	113	511 00
" " écoles modèles et académies catholiques	141	815 00	150	257 00
" " " " protestantes	48	1,358 00	238	479 00
Ecoles des campagnes, élémentaires catholiques	13	301 00	4,209	136 00
" " " protestantes	24	600 00	768	233 00
" " écoles modèles et académies catholiques	57	420 00	326	154 00
" " " " " protestantes	36	968 00	111	374 00
Traitements moyens	356	824 00	6,069	178 00

Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles dans les municipalités, comparé avec le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes subventionnées.—Année 1910-11.

DIVISION D'APRES L'AGE DES ENFANTS ET DES ELEVES.	Nombre d'enfants d'apres le recensement annuel.	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles.
Garçons de 5 à 7 ans	47,134	35,812
" de 7 à 14 ans	146,418	138,842
" de 14 à 16 ans	35,156	11,514
Au-dessus de 16 ans (1)		2,948
Filles de 5 à 7 ans	45,674	36,508
" de 7 à 14 ans	143,756	142,037
" de 14 à 16 ans	32,481	16,861
Au-dessus de 16 ans (2)		4,601
Totaux	450,619	389,123

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprenent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques ; il y a de plus 21,299 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau comparatif des traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

	1906-07	1907-08	1908 09	1909-10	1910 11
	$	$	$	$	$
Ecoles catholiques :					
Instituteurs	604 00	636 00	622 00	649 00	657 00
Institutrices	125 00	129 00	135 00	139 00	143 00
Ecoles protestantes :					
Instituteurs	1,110 00	1,187 00	1,214 00	1,284 00	1,116 00
Institutrices	300 00	337 00	352 00	383 00	319 00
Ecoles catholiques et écoles protestantes :					
Instituteurs	739 00	789 00	673 00	803 00	824 00
Institutrices	158 00	167 00	176 00	183 00	178 00

ÉTAT COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE.

NOMBRE DE	1867 68	1877-78	1887-88	1897 98	1902-03	1907-08	1909-09	1910-11
Ecoles élémentaires	3,355	4,096	4,640	5,127	5,379	5,594	5,720	5,905
" modèles	318	260	485	534	555	640	661	671
Académies	190	282	149	153	178	201	236	223
Collèges	36	40	23	22	19	19	19	19
Ecoles spéciales	2	17	18	15	115	77	98	90
" normales	3	3	3	3	5	7	11	11
" annexées aux écoles normales	.....	.....	.....	5	6	7	11	11
Universités	3	3	4	4	4	4	4	4
Totaux	3,907	4,701	5,322	5,863	6,261	6,549	6,760	6,934
Elèves des écoles élémentaires	156,820	167,031	181,402	204,259	205,057	210,543	218,914	226,438
Elèves des écoles modèles.	22,700	20,439	70,417	69,832	81,762	97,032	100,492	106,386
" académies	26,010	38,852		30,106	39,334	45,369	55,141	56,299
" collèges	6,189	7,874	3,918	5,557	6,174	6,274	6,599	7,140
" écoles spéciales	278	1,866	1,905	1,472	9,596	9,352	8,803	8,916
" " normales	256	306	296	348	460	526	787	840
" " annexées aux écoles normales	.....	.....	.....	970	988	699	1,246	1,269
Elèves des universités	584	731	1,193	2,183	2,321	2,804	2,963	3,134
Totaux	212,837	237,089	259,131	314,727	345,722	372,599	394,945	410,422
Instituteurs laïques	608	626	494	743	937	867	1,050	1,148
" religieux	311	593	912	1,415	1,609	1,949	2,078	3,808
Institutrices laïques	2,969	3,931	4,962	5,903	6,444	6,846	7,145	5,700
" religieuses	548	1,028	1,804	2 432	2,932	3,477	3,727	3,941
Totaux	4,136	6,178	8,172	10,493	11,922	13,139	14,000	14,597

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES.

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES.	1867 68	1877-78	1887 88	1897 98	1907 08	1909-10	1910 11
Payées par les contribuables :	$	$	$	$	$	$	$
Taxe annuelle	291,969	515,810	804,413	1,226,954	2,341,939	2,764,892	3,111,743
Taxe spéciale	47,986	59,427	72,718	91,579	282,499	452,684	313,274
Contributions mensuelles	452,868	889,326	139,241	199,032	245,806	276,923	277,280
Contributions des institutions scolaires subventionnées	520,326	994,211	1,006,526	1,090,556	1,595,293	1,807,640	2,026,807
Totaux	1,313,149	2,249,574	2,022,898	2,608,121	4,465,537	5,302,139	5,729,104
Payées par le gouvernement :	$	$	$	$	$	$	$
Education supérieure	67,972	78,410	78,410	78,410	90,410	107,830	102,988
Ecoles publiques	116,000	155,000	160,000	160,000	160, 000	235,000	260,000
Ecoles dans les municipalités pauvres	4,000	8,000	6,000	10,000	13,000	21,000	21,000
Ecoles normales	40,627	46,000	42,000	43,000	59,000	88,216	98,494
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	.....	12,000	13,000	14,390	17,390	27,730	27,730
Fonds de pensions des instituteurs	2,600	8,000	9,000	9,000	13,000	32,125	32,155
Inspection des écoles	19,510	30,000	29,825	36,000	43,000	45,500	67,000
Conseil de l'Instruction publique	.....	.....	2,000	2,000	4,000	4,500	4,500
Journaux de l'Instruction publique	3,053	2,800	900	2,250	7,550	7,550	7,550
Livres de récompense	3,000	6,500	5,985	6,000	2,000	5,140	12,140
Pour les subventions à quelques institutions d'éducation supérieure	.....	.....	5,900	5,000	4,000	.....	.....
Ecole technique de Montréal	.....	.....	.....	.....	.....	10,000	20,000
Ecole technique de Québec	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	23,000
Ecoles du soir	.....	.....	.....	12,000	12,000	12,000	31,572
Musée scolaire	.....	.....	.....	600	660	600	600
Conseil des arts et métiers	.....	.....	9,000	13,000	15,000	16,000	16,000
Subvention spéciale en vertu de la loi 60 Vict., chap. 3	.....	.....	.....	53,000	150,000	150,000	150,000
Ecole de navigation, Québec	.....	.....	.....	1,000	1,000	.....	.....
Rapport du Surintendant	.....	.....	.....	500	700	1,100	1,100
Gratifications aux institutrices	.....	.....	.....	.....	1,000	1,000	1,000
Archives canadiennes	.....	.....	.....	1,500	200	600	600
Ecoles d'agriculture	.....	.....	.....	.....	12,000	17,500	(1) 47,500
Ecoles vétérinaires	.....	.....	.....	.....	4,500	4,500	5,000
Ecoles de réforme et d'industrie	.....	.....	.....	.....	60,000	65,000	65,000
Aide au " Monument National ", Montréal	.....	.....	.....	.....	2,500	2,500	2,500
Ecole d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	5,500	6,000	8,000
Ecole des Hautes Etudes commerciales	.....	.....	.....	.....	5,000	30,000	50,000
Chaire d'arpentage à Québec	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	5,000
" Montreal Technical Institute "	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	5,000
Totaux	256,762	346,710	362,220	447,650	683, 350	908,391	1,065,229
Grands totaux	1,569 911	2,596,284	2,385,118	3,055,771	5,148,887	6,210,530	6,794,333

(1) Y compris $20,000 à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, pour construction.

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des instituteurs laïques brevetés et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1911.

Années scolaires.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académies protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs protestants.		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes.		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques et protestants.	
	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92	....	....	....	....	224	386	..	....	..	..	75	663	....	....	....	....	299	457
1892-93	....	....	....	....	228	418	..	....	..	..	105	703	....	....	....	....	333	508
1893-94	58	232	173	477	231	416	36	641	64	786	100	734	94	389	237	560	231	512
1894-95	55	233	174	442	229	392	34	516	68	805	102	709	89	341	242	544	331	489
1895-96	50	213	195	491	245	434	43	600	68	835	111	744	93	392	263	580	356	531
1896-97	42	256	192	483	234	442	54	515	72	729	126	637	96	402	264	550	360	510
1897-98	53	232	188	492	241	433	46	570	68	824	114	722	99	384	256	580	355	526
1898-99	51	221	201	489	252	435	43	345	66	854	109	653	94	278	267	579	361	501
1899-00	40	242	199	487	239	446	30	663	70	830	100	780	70	422	269	576	339	545
1900-01	46	281	191	510	237	466	21	1,149	67	802	88	885	67	553	258	586	325	579
1901-02	15	250	218	501	233	485	19	660	63	1,026	82	942	34	479	281	619	315	604
1902-03	27	250	202	527	229	495	24	572	59	1,032	83	899	51	401	261	641	312	602
1903-04	13	287	199	546	212	530	19	790	53	1,053	72	984	32	385	252	653	284	645
1904-05	20	370	179	583	199	562	18	874	50	1,155	68	1,081	38	609	229	708	267	694
1905-06	24	283	178	612	202	573	20	950	49	1,161	69	1,100	44	586	227	731	271	707
1906-07	21	366	186	638	207	604	22	1,279	53	1,042	75	1,110	43	804	239	728	282	739
1907-08	24	284	186	681	210	630	23	1,234	58	1,109	81	1,187	47	749	244	797	291	780
1908-09	27	308	206	662	233	622	22	1,286	50	1,185	78	1,214	49	748	202	774	311	673
1909-10	25	293	211	691	236	649	22	1,401	54	1,233	76	1,284	47	811	205	802	312	803
1910-11	29	356	198	702	227	657	45	978	84	1,191	129	1,116	74	734	282	847	356	824

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des institutrices laïques brevetées et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1911.

Année scolaire.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes		Dans les écoles modèles et académies protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices protestantes		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques et protestantes.	
	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement	Institutrices.	Traitement	Institutrices	Traitement.	Institutrices	Traitement
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92	.....	....	....	...	3,244	108	...	....	.....	....	1,052	195	.....	...	....	..	4,296	129
1892-93	.....	...	....	....	3,240	109	....	.....	.....	...	1,072	186	..	...	...	...	4,312	128
1893-94	3,024	106	254	140	3,278	109	884	185	172	305	1,056	204	3,908	124	426	207	4,334	132
1894-95	3,358	103	273	133	3,631	105	923	177	166	304	1,089	196	4,281	119	439	198	4,720	126
1895-96	3,647	104	326	130	3,973	106	986	184	189	302	1,175	201	4,633	121	515	193	5,148	128
1896-97	3,868	98	341	130	4,209	101	995	184	203	306	1,198	204	4,863	116	544	194	5,407	124
1897-98	3,955	102	353	120	4,308	103	1007	183	215	301	1,222	204	4,992	118	568	189	5,530	126
1898-99	3,923	107	338	130	4,261	109	999	182	245	305	1,244	206	4,922	122	583	204	5,505	131
1899-00	3,880	111	378	130	4,258	113	980	152	234	291	1,214	179	4,860	120	612	191	5,472	128
1900-01	3,860	113	385	125	4,245	114	966	201	236	299	1,202	229	4,826	131	621	191	5,447	138
1901-02	3,842	111	391	138	4,233	113	940	206	236	304	1,176	226	4,782	130	627	201	5,409	138
1902-03	3,956	115	362	144	4,318	117	926	213	247	298	1,173	231	4,882	134	609	206	5,491	141
1903-04	3,939	119	363	170	4,302	123	906	225	264	292	1,170	240	4,845	139	627	221	5,472	148
1904-05	4,002	117	367	165	4,369	111	840	230	268	370	1,108	264	4,842	137	635	252	5,477	130
1905-06	4,065	120	372	155	4,437	123	813	267	276	338	1,089	28[illegible]	4,87[illegible]	145	648	233	5,526	155
1906-07	4,073	122	397	153	4,470	125	768	27[illegible]	200	361	1,058	300	4,841	147	687	240	5,528	158
1907-08	4,093	126	410	157	4,503	129	725	311	300	402	1,025	337	4,818	154	710	260	5,528	167
1908-09	4,077	132	441	164	4,418	135	732	327	306	414	1,038	352	4,800	162	747	260	5,556	176
1909-10	4,263	135	438	174	4,701	139	715	363	319	429	1,034	383	4,97[illegible]	165	757	281	5,735	183
1910-11	4,363	138	476	187	4,839	143	881	268	349	445	1,230	319	5,244	159	825	296	6,069	178

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUYÈRE,

Surintendant.

APPENDICE N° 1

RAPPORT DES INSPECTEURS D'ECOLES

1° Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.
2° Rapports des inspecteurs d'écoles protestantes.
3° Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

HIGH SCHOOL

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES.

M. J.-V. BEAUMIER.

LES TROIS-RIVIÈRES, 14 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année scolaire 1910-11.

Avec la nouvelle municipalité du village de Saint-Justin, mon district d'inspection comprend maintenant 29 municipalités qui ont fait fonctionner 154 écoles sous contrôle ; de plus, 11 écoles indépendantes ont été en activité, formant un total de 165 écoles, soit 255 départements ou classes.

Ces écoles se divisent comme suit :

Ecoles primaires supérieures.....	5
" " intermédiaires.....	16
" " élémentaires.....	133
Total.....	154

Le personnel enseignant se compose de 44 religieux, 62 religieuses, 4 instituteurs laïques diplômés, 130 institutrices laïques diplômées et de 14 institutrices non diplômées, dont 5 ont été engagées contrairement à l'article 26 des règlements refondus du comité catholique.

Lors de ma première visite aux écoles de mon district, l'inscription des élèves était de 9,586, avec une présence moyenne de 8,313, soit 86.72%. A la seconde visite, l'inscription était de 10,425, avec une présence moyenne de 7,945, soit 76.25 %.

Les onze écoles indépendantes ont été fréquentées par 870 élèves, avec une présence moyenne de 87%.

La diminution de 10.47°/₀ sur la présence moyenne de l'année est due au fait que, dans le nord de mon district d'inspection, les écoles sont peu fréquentées en hiver. Beaucoup de familles sont très éloignées de l'école ; un bon nombre d'autres vont passer l'hiver dans les chantiers pour ne revenir qu'au printemps. Il faut aussi ajouter que, cette année, la maladie a beaucoup contribué à cette baisse de la présence en classe.

L'inscription des élèves était comme suit :

A la 1ère visite :	élèves de 5 à 7 ans.....	2031
"	" " 7 à 14 "	7100
"	" " 14 à 16 "	400
"	" " 16 ans et plus.....	55
	Total.....	9586
A la 2de visite :	élèves de 5 à 7 ans.....	2238
"	" " 7 à 14 "	7693
"	" " 14 à 16 "	430
"	" " 16 ans et plus.....	64
	Total.....	10,425

Ces deux tableaux nous font voir que seulement 4.7 o/o des élèves inscrits fréquentent l'école après l'âge de 13 ans.

Les parents devraient avoir plus de souci pour l'instruction de leurs enfants, surtout de leurs garçons. Le maigre profit retiré de leur travail à la maison n'est rien en comparaison de la perte qu'ils font à l'école, en étant privés d'une instruction plus soignée et plus étendue.

MM. les curés et la plus grande partie du personnel enseignant font beaucoup pour retenir plus longtemps l'enfant à l'école ; mais les succès ne sont pas toujours en proportion des efforts que l'on a faits.

Dans le cours de l'année qui vient de finir, six maisons d'école ont été construites et une a été réparée. A l'exception de cette dernière, toutes ont été pourvues d'un mobilier moderne. Le coût de ces travaux s'est élevé à $6,710.70, mobilier non compris.

Sur les 255 départements de mon district d'inspection, 166 sont pourvus d'un mobilier moderne. J'ai l'espoir qu'avant longtemps les vieilles tables des 89 autres classes auront fait place à des pupitres perfectionnés.

J'ai le regret de vous dire, Monsieur le Surintendant, que dans le cours de l'hiver dernier, deux belles maisons d'école ont été la proie des flammes ; ce

sont : la maison d'école No 1 de Saint-Paulin, et celle de La-Baie-Shawinigan. C'est une perte nette de $8,000 à $9,000 pour ces deux municipalités.

Je ne puis trop louer ici le zèle de ces deux municipalités scolaires qui se sont aussitôt mises à l'œuvre pour réparer les pertes qu'elles venaient de subir. Dès la prochaine ouverture des classes, de magnifiques écoles seront inaugurées à Saint-Paulin et à La-Baie-Shawinigan.

Les résultats de l'année ont été bien satisfaisants.

Inutile de dire que nos communautés enseignantes rivalisent de zèle et obtiennent des succès constants. Chez les laïques, nous pouvons dire aussi, à peu d'exceptions près, que chacun fait son possible pour bien s'acquitter de la tâche importante de l'éducation de l'enfance.

Les primes accordées aux titulaires qui font le plus de progrès, et à ceux qui persévèrent dans la carrière de l'enseignement, font beaucoup de bien. *L'Enseignement Primaire* continue avec honneur sa noble tâche de guider, par son cours de pédagogie pratique, les institutrices qui se donnent la peine de lire cette importante revue, distribuée gratuitement aux écoles, grâce à la générosité du gouvernement.

Vu que mon rapport sera distribué aux commissions scolaires, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de mentionner ici le nom des titulaires qui ont obtenu la gratification de $20.00, ce sont :

Mlles Malvina Fournier, Alice Leblanc, Anna Lambert, Mélina Boisvert, Agnès Lesage, Amida Lamothe, Rose-Anna Garceau, Rachel Marchand, Lumina Martin, Oria Dupont, Mélanie Guay, Azilda Lavergne, Clara Fontaine, Gertrude Rondeau, Alexina Ladouceur, Antonia Gingras, MM. Léandre Dagneault, Aristide Magnan et J.-A.-D. Brassard.

Les municipalités qui ont mérité des primes sont les suivantes :

St-Boniface	$ 60 00
Pointe-du-Lac, No 1	50 00
St-Barnabé	40 00
Ste-Flore	35 00
Hunterstown	30 00

Ces primes font beaucoup de bien ; car les municipalités font quelquefois de grands sacrifices pour en obtenir une. Il n'y a plus de salaires inférieurs à $100, grâce aux primes que le gouvernement distribue à cette fin.

Je crois devoir recommander à votre bienveillance, Monsieur le Surintendant, les municipalités suivantes, comme ayant besoin de l'octroi spécial pour

le soutien de leurs écoles, ce sont : St-Didace, paroisse, St-Mathieu, St-Alexis-des-Monts, Pointe-du-Lac No 1, St-Elie-de-Caxton, Ste-Ursule, dissidents, St-Charles-de-Mandeville et La-Baie-Shawinigan.

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que ce rapport, joint aux bulletins que je vous ai adressés pendant l'année, vous donnera une idée assez juste de l'état de l'instruction dans mon district d'inspection.

Ci-suit la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Trois-Rivières	8	9.5	10	6	9	10	44.5	Excellent.	10	9 8	19.8	Excellent.
2	Grand'Mère	2	10	10	5.5	9.5	10	45	"	10	9	19	"
3	Shawinigan-Falls	3	9.5	10	7.5	10	10	47	"	8.7	7.8	16.5	Très bien.
4	St-Didace, village	1	10	10	7.5	7	10	44.5	"	8.5	8	16.5	"
5	Rivière-du-Loup No 1	2	9.7	9	7	8.5	10	44.2	"	8.25	7.75	16	"
6	Ste-Ursule, diss	1	10	8	8.5	8	10	44.5	"	8	7.5	15.5	"
7	La-Baie-Shawinigan	1	8.5	7.5	9.5	8	10	43.5	"	7.5	7	14.5	"
8	St-Justin, village	1	10	9.5	4.5	7	10	41	Très bien.	7.5	7	14.5	"
9	St-Boniface	7	8.1	36.8	9.5	7.2	8.3	39.9	"	7.4	7	14.4	"
10	Pointe-du-Lac No 2	1	9	10	5	7	8	39	"	7	6.5	13.5	"
11	Dumontier	10	8.6	9	5.5	7.5	8	38.6	"	7.2	6.6	13.8	"
12	Banlieue des Trois-Rivières	4	9.4	8.3	6	7	8	38.7	"	7	6.5	13.5	"
13	St-Elie-de-Caxton	4	8	6.7	10	6.9	8	39.6	"	6.7	5.8	12.5	Bien.
14	St-Justin, paroisse	3	6.5	9.5	4.5	8.8	8	37.3	"	7	6.3	13.3	Très bien.
15	St-Paulin	6	7.9	7.3	6.5	6.7	8	36.4	"	7.2	6.7	13.9	"
16	St-Joseph-de-Maskinongé	8	9	6.6	4	6.9	10	36.5	"	7.1	6.6	13.7	"
17	Yamachiche	14	7.9	9.1	4.5	6.5	8.3	36.3	"	7.1	6.5	13.6	"
18	Pointe-du-Lac No 1	5	8.1	7.2	6.5	6	8	35.8	"	7 1	6.5	13.6	"
19	Ste-Flore	12	7.8	6	6	7	8.2	35	"	7	6.5	13.5	"
20	Hunterstown	2	6.5	6.2	5.5	7	8	33.2	"	7.8	7.2	15	"
21	St-Alexis-des-Monts	5	5 8	5	8.5	6.6	8	33.9	"	7	6.5	13.5	"
22	St-Didace, paroisse	6	6.3	5.8	5.5	7	10	34.6	"	6.5	6	12.5	Bien.
23	Rivière-du-Loup No 2	8	9.1	5.8	4	6.6	8	33.5	"	7.1	6.5	13.6	Très bien.
24	St-Etienne-des-Grès	10	6.8	5.3	7.5	6.3	8	33.9	"	6.6	6	12.6	Bien.
25	St-Charles-de-M	4	7	5.1	6	7.5	6	31.6	Bien.	7.7	7	14.7	Très bien.
26	St-Barnabé	8	6.4	8.3	4.5	6.2	8	33.4	Très bien.	6.8	6	12.8	Bien,
27	Ste-Ursule, pasoisse	11	7.7	5.2	5.5	6.7	8.2	33.3	"	6.8	6	12.8	"
28	St-Sévère	4	7.7	4.9	4	6	8	30.6	Bien.	7.1	6.7	13.8	Très bien.
29	St-Mathieu	3	4.3	4	6.5	7.5	8	30.3	"	7	6.3	13.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-V. BEAUMIER,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 17 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district pour l'année 1910-11.

Ce district renferme, cette année, cent quatre-vingt-dix-neuf écoles sous contrôle, et dix écoles modèles indépendantes. Sept mille cent soixante et dix-sept enfants ont fréquenté ces écoles, et la présence moyenne en classe s'est élevée à cinq mille huit cent sept, soit 80%. Ces élèves ont été classés comme suit : 1ère année, 2,531 ; 2ème année, 1,964 ; 3ème année, 1,499 ; 4ème année, 799 ; 5ème année, 274 ; 6ème année, 77 ; 7ème année, 31 ; 8ème année, 2. 75% au moins de ces élèves entreront dans une autre année du cours, l'an prochain. J'ai constaté des progrès très satisfaisants dans 104 écoles, satisfaisants dans cinquante-huit, et médiocres ou nuls dans dix-sept. Le peu de progrès de ces dernières écoles peut être attribué aux causes suivantes :

Fréquentation scolaire irrégulière dans quelques arrondissements pauvres, changements d'institutrices au milieu de l'année, et inexpérience de quelques institutrices, à leur première année d'enseignement. J'ajouterai à cela la médiocrité du traitement payé au personnel enseignant.

Les commissaires, qui croient avantageux de maintenir le salaire de $100, généralement accordé aujourd'hui, sont certainement dans l'erreur. Il semble admis partout qu'un pareil traitement est insuffisant. Les commissaires agiraient donc sagement, et dans l'intérêt bien compris de l'éducation, en portant le minimum du traitement à $150. On verrait alors un personnel plus nombreux et mieux qualifié encore, se vouer à l'enseignement. Les commissaires de mon district ne se verraient plus, comme cette année, dans l'obligation d'engager quinze institutrices non brevetées.

Neuf maisons d'école ont été construites d'après des plans et devis approuvés, et deux cents pupitres ont été achetés cette année.

A ma première visite, je me suis efforcé de faire comprendre et apprécier le progamme d'étude. J'ai vu au classement des élèves, et j'ai donné des conseils sur la discipline qui doit régner dans toute bonne école. Je puis déclarer que ce travail a produit de bons résultats. Le programme d'études,

que je trouve aussi parfait que possible, a été mieux suivi. Cependant je dois dire qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre l'idéal de ce programme, quant à ce qui regarde l'enseignement de la langue française.

Je me propose de revenir à la charge cet automne en engageant fortement les institutrices à faire faire plus d'analyse logique, à habituer les élèves à la rédaction, et à cultiver le bon langage. J'ai été bien satisfait de l'enseignement de l'arithmétique et des progrès en cette matière. Je tiens à ce que les fractions décimales soient enseignées aux élèves de 3ème année.

Je désire que toutes les commissions scolaires, qui ont reçu la liste des livres d'école autorisés par le Conseil de l'instruction publique, fassent le choix d'un exemplaire de chacun de ces livres, qu'elles achètent elles-mêmes ces livres pour les vendre aux enfants de leur municipalité, sinon qu'elles s'entendent avec quelque personne compétente. L'uniformité des livres dans chaque municipalité est nécessaire, il est temps d'avoir cette uniformité, et pour celà, il faut en prendre les moyens.

Je n'ai reçu du personnel enseignant aucune plainte au sujet du paiement des salaires, et je puis dire que les secrétaires remplissent bien les devoirs de leur charge.

Les municipalités que je dois recommander, cette année, aux faveurs du Département sont les suivantes :

Ste-Eulalie, $60 ; pour achat d'un mobilier d'école perfectionné ; St-Sylvère, $50, pour achat de pupitres perfectionnés ; St-Célestin No 1, $40, pour achat d'un mobilier perfectionné ; Ste-Gertrude, $35, pour achat de pupitres perfectionnés ; Ste-Brigitte, $30, pour achat de pupitres.

Ces remarques, jointes à celles que j'ai faites dans mes bulletins, suffiront, je l'espère, pour vous bien renseigner sur l'état des écoles de mon district. Je vous envoie en même temps la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos. d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note generale obtenue.
1	Nicolet, ville	2	9.5	10.0	9.0	9.0	10.0	47.5	Excellent.	10.0	8.0	18.0	Excellent.
2	St-Thomas, village	2	10.0	10.0	9.0	6.0	9.0	44.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	Très bien.
3	Nicolet, village	11	7.5	10.0	6.0	6.0	8.0	37.5	"	7.7	7.7	15.4	"
4	La-Visitation	6	9.0	9.5	5.0	5.0	8.0	36.5	"	8.0	7.6	15.6	"
5	Le Précieux-Sang	4	7.5	9.2	5.0	5.0	8.0	34.7	Bien	8.0	8.2	16.2	"
6	Ste-Angèle	5	9.6	7.0	5.0	5.0	8.0	34.6	"	8.4	7.7	16.1	"
7	Baie-du-Febvre	9	7.4	8.1	5.0	5.0	9.4	34.9	"	8.0	7.6	15.6	"
8	St-Elphège	5	8.8	9.0	5.0	5.0	8.0	35.8	Très bien.	7.4	7.8	15.2	"
9	St-Gregoire	10	7.7	7.4	5.0	5.0	8.4	33.5	Bien	8.1	8.0	16.1	"
10	Notre-Dame, village	1	5.0	6.0	5.0	8.0	8.0	32.0	"	8.0	8.0	16.0	"
11	Ste-Monique	12	7.8	7.0	6.0	4.9	8.0	33.7	"	7.9	7.4	15.3	Très bien.
12	Ste-Brigitte	9	7.7	8.5	7.0	5.0	9.0	37.2	Très bien.	6.3	6.7	13.0	Bien.
13	St-Célestin, No 1	3	7.6	6.3	5.0	5.0	6.0	29.9	Bien	8.0	8.0	16.0	Très bien.
14	St-Zéphirin	10	7.5	7.5	5.0	5.0	6.0	31.0	"	7.7	7.4	15.1	"
15	Notre-Dame, paroisse	3	5.0	6.6	5.0	5.0	8.0	29.6	"	8.0	7.5	15.5	"
16	St-Thomas, paroisse	6	8.1	5.1	5.0	5.0	8.0	31.2	"	7.8	6.9	14.7	"
17	St-Joachim	6	9.1	7.0	6.0	5.0	8.0	35.1	Très bien	6.6	6.3	12.9	Bien.
18	St-Winceslas	9	5.1	5.4	5.0	5.0	8.0	28.5	Bien	7.7	7.7	15.4	Très bien.
19	Bécancour	9	6.3	7.4	5.0	5.2	8.0	31.9	"	7.4	6.7	14.1	"
20	Ste-Gertrude	8	6.1	4.0	5.0	5.0	8.0	28.1	"	7.5	7.5	15.0	"
21	St-Léonard	11	6.3	6.3	6.0	5.0	8.0	31.6	"	7.1	6.5	13.6	Bien.
22	St-Célestin No 2	6	6.8	4.8	5.0	5.0	8.0	29.6	"	7.3	6.8	14.1	Très bien.
23	St-Sylvère	7	5.4	6.3	7.0	5.0	4.5	28.2	"	7.1	7.2	14.3	"
24	St-Perpétue	9	6.0	5.7	6.0	5.0	8.0	30.7	"	7.0	6.3	13.3	Bien.
25	Ste-Eulalie	8	6.7	4.0	6.0	5.0	6.0	27.7	"	7.2	6.3	13.5	"
26	St-Samuel	5	5.4	5.4	6.0	5.0	4.0	25.8	"	6.0	5.2	11.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,

Insp. d'écoles.

M. L. BERGERON.

PLESSISVILLE, 25 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1910-11.

Mon district d'inspection contient 26 municipalités : 16 dans le comté d'Arthabaska, 6 dans le comté de Nicolet et 4 dans celui de Mégantic.

Durant l'année scolaire, 168 écoles sous contrôle ont été en activité. Il y a, en outre, 10 écoles indépendantes.

Le personnel enseignant est composé de 67 religieuses, 35 religieux, 1 instituteur et 179 institutrices dont 13 sans brevet.

L'inscription des élèves, dans les écoles sous contrôle, a été de 6231 et la présence moyenne de 5067, soit 81 pour cent. Dans les écoles indépendantes, le nombre des élèves inscrits s'est élevé à 1310, et la présence moyenne à 1175, soit 89 pour cent.

L'an dernier, la moyenne des traitements, pour les écoles élémentaires, était de $110.46. Aujourd'hui, elle est de $118.20. Je ne compte plus de municipalité payant des traitements inférieurs à $100.00.

Depuis mon dernier rapport, 350 pupitres approuvés et 24 bureaux pour instituteurs ont été distribués dans les écoles. Ces meubles ont coûté $1409.00.

Onze maisons d'écoles sont actuellement en construction et seront prêtes pour l'ouverture des classes.

La municipalité scolaire de Victoriaville dépense au-delà de $10,000.00 pour agrandir son académie et meubler toutes ses classes. MM. les commissaires de cette municipalité et leur dévoué secrétaire, M. Auguste Bourbeau, méritent d'être félicités pour le bon esprit dont ils font preuve en cette circonstance.

Les primes d'encouragement aux municipalités contribuent largement à la réalisation des progrès ci-dessus réalisés. Pour avoir le droit de concourir, plusieurs commissions scolaires font de louables efforts, soit en augmentant

les traitements des institutrices, soit en reconstruisant et en meublant les écoles.

Pour cette année, je vous prie d'accorder les primes aux municipalités suivantes :

Victoriaville	$60.00
Saint-Ferdinand-d'Halifax	50.00
Gentilly	40.00
Saint-Albert	35.00
Saint-Joseph-de-Blandford	30.00

Au moins 45 institutrices ont mérité une récompense pour leur zèle intelligent et leurs succès pédagogiques, et je n'ai que 21 gratifications à donner. Comme ce rapport sera adressé à chaque commission scolaire, permettez-moi d'insérer ici la liste des institutrices qui recevront une prime :

Mlles Christine Legendre, Blanche Provencher, Christine Boisvert, Annie E. Beauchesne, Graziella Champoux, Emma Houle, Eugénie Tourigny, Lauda Pressé, Amanda Roy, Diana Désilets, Marie-Anne Bergeron, Madame Auxilia Blais, Mlle Marie-Anne Béliveau, Victoria Poisson, Exilda Morissette, Alice Baril, Mde Eutiquienne Blais, Mlles Elize Tourigny, Maria Pellerin, Alma Mailhot, Mme Caroline Vézina.

Je vous prie de croire, Monsieur le Surintendant, que c'est avec infiniment de plaisir que j'ai vu augmenter quelque peu mon traitement, l'année dernière. C'est là un commencement de justice que j'apprécie beaucoup et pour lequel je remercie bien sincèrement le gouvernement de cette province.

La nomination de M. C.-J. Magnan à la charge d'Inspecteur-général a été partout favorablement commentée et, pour ma part, j'ai été heureux de l'apprendre. A tous égard, nul n'était mieux qualifié que le directeur de l'*Enseignement Primaire*, pour occuper dignement ce poste. Je profite donc de cette circonstance pour lui offrir mes hommages sincères et l'assurance de mon parfait dévouement.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, de continuer à payer l'octroi spécial aux municipalités pauvres suivantes :

Notre-Dame-du-Saint Rosaire, Saint-Albert, Saint-Louis-de-Blandford, Sainte-Clothilde-de-Horton, Sainte-Elisabeth, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard et Saint-Joseph-de-Blandford.

Voici la liste des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes au crisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Arthabaskaville	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Victoriaville	2	10	10	10	10	10	50	"	10	10	20	"
3	Plessisville	3	9.6	0	10	9.6	10	49.2	"	9 3	9.3	18.6	"
4	Warwick, village	1	7.5	10	8.5	10	10	46	"	9.5	8.7	18.2	"
5	St-Joseph-de-Blandford	1	10	10	6	8	10	44	"	10	10	20	"
6	St-Albert	6	8.1	9.1	8	7.3	10	42.5	"	9	9	18	"
7	St-Valère-de-Bulstrode	8	8.6	8.7	8	7.1	10	42.4	"	7.4	6.8	14.2	Très bien.
8	Ste-Victoire	8	7.8	9.5	7	7.8	10	42.1	"	8.3	8.2	16.5	Excellent.
9	St-Norbert	3	8	9.6	6	8.3	10	41.9	"	9.3	9	18.3	"
10	Maddington-Falls	3	8.6	8.1	6	7	10	41.7	"	9.3	8 3	17.6	"
11	Ste-Elizabeth	4	8.6	9.4	6	7.6	10	41.6	"	9 5	9.5	19	"
12	Somerset-Sud	9	8.4	8.9	6	8	10	41.3	"	8.7	8.7	17.4	"
13	St-Pierre-les-Becquets	6	9.6	9.6	4	7.5	10	40.7	"	9.5	9.1	18.6	"
14	Notre-Dame-du-St-Rosaire	8	8.6	9.5	7	5.5	10	40.6	"	7.7	7.9	15.6	Très bien.
15	Ste-Marie-de-Blanford	5	8.9	8.5	6	6.6	10	40	Très bien.	9.4	9.4	18.8	Excellent.
16	St-Louis-de-Blandord	5	9.4	8.5	5	6.5	10	39.9	"	9.6	10	19.6	"
17	Ste-Anne-du-Sault	5	7.8	9.2	6	6.8	10	39.8	"	7.8	8 6	16.4	"
18	St-Christophe	8	6.8	9.6	6.5	6.8	10	39.7	"	8	7.5	15.5	Très bien.
19	Stanfold	12	8.3	7.6	6	7.7	10	39.6	"	9.3	9.2	18.5	Excellent.
20	Warwick, paroisse	11	6 7	7.6	7	8.2	10	39.5	"	9.1	9.3	18.4	"
21	Gentilly	14	7.1	8.7	6	6.5	10	38.3	"	8.4	8.7	17.1	"
22	St-Sophie-de-Lévrard	8	8.1	7.5	6	6	10	37.6	"	8.7	8.7	17.4	"
23	St-Clothilde	10	6.8	7.4	6	6.9	10	37 1	"	8.9	9.3	18.2	"
24	Ste-Sophie-de-Halifax	9	6.1	6.2	7	6.4	10	35.7	"	8.6	8.5	17.1	"
25	St-Ferdinand-d'Halifax	11	4.8	6.2	6	8.5	10	35.5	"	9.2	8.9	18.1	"
26	Ste-Cécile-de-Lévrard	4	3.6	3.8	3	6.2	10	26.6	Bien.	9.7	9.5	19.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LIONEL BERGERON,
Insp. d'écoles.

Mgr G. BLANCHE.

Sept-Iles, 15 juin 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-1911.

Je ne vous ai adressé cette année qu'un bulletin d'inspection par école. Un simple exposé de mon district suffira à vous faire comprendre les difficultés pour ne point dire l'impossibilité où je suis, de me conformer à la nouvelle prescription de deux rapports par an.

L'étendue du district que j'ai à visiter comprend sept cents milles de littoral le long du Golfe St-Laurent, et dans ce vaste territoire, pas une route, pas une voie de communication, nous n'avons que le cométique en hiver et le canot en été ; à partir de l'ouverture de la navigation, un steamer, il est vrai, dessert tous les quinze jours quelques places privilégiées, mais les missions intermédiaires où sont nos petites écoles sont complètement délaissées ; aussi, l'inspection régulière de ces écoles est ici presque impossible. S'ensuit-il que nos écoles sont abandonnées à elles-mêmes ? non.—Sur la Côte Nord, l'Eglise et l'Etat se donnent heureusement la main pour favoriser autant que possible la diffusion de l'enseignement. Si d'une part le gouvernement nous vient en aide par la participation qu'il nous donne à l'allocation accordée aux écoles pauvres, d'autre part tout le clergé du vicariat, depuis la Rivière-Portneuf à Blanc-Sablon, s'occupe activement des écoles, y fait de fréquentes visites, dirige l'enseignement, soutient de son influence et de ses conseils les religieuses et les jeunes institutrices, et arrive par ses appels à la charité publique à maintenir des classes, là où la pauvreté et le petit nombre des habitants ne le permettraient pas d'ordinaire.

Toute la population du vicariat apostolique est disséminée sur ces 700 milles de littoral Laurentien par petits villages.—6 de ces bourgades Labradoriennes ont l'avantage d'avoir des religieuses : Rivière-Pencôte, Sept-Iles, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Pointe-aux-Esquimaux et Natashquan.—16 sont pourvues d'institutrices laïques, diplômées à l'exception de cinq. Toutes ces maîtresses font de généreux efforts et accomplissent assez bien leur tâche. Parents et élèves sont satisfaits et si quelques-unes n'ont pas l'expérience et le savoir consommés, je n'en connais aucune qui n'ait la compétence nécessaire.

Le traitement des institutrices est très variable : 14 reçoivent en moyenne $100, deux $80 et cinq $30 à 40. Ces dernières reçoivent l'hospitalité dans une famille.

Ces postes sont peu rétribués et par suite peu recherchés ; aussi, bon nombre d'institutrices ne font qu'y passer et le missionnaire est obligé chaque année de chercher de nouvelles titulaires. Cette situation est fort désavantageuse. Si les salaires étaient plus élevés, le personnel de l'enseignement se renouvellerait moins souvent et les progrès intellectuels seraient, à coup sûr, plus satisfaisants.

Toutes nos institutrices sortent du couvent de la Pointe-aux-Esquimaux, tenu admirablement bien par les " Filles de Jésus ".

Ce petit couvent, je tiens à le déclarer, est comme l'Ecole normale de la Côte-Nord. Il ne reçoit aucun subside, mais il en mériterait, car il rend à ce coin perdu de la Province de signalés services et c'est un bienfait inappréciable pour toute la Côte. Où trouverions-nous en effet des institutrices pour nos pauvres missions ? quelle jeune fille de Québec ou d'ailleurs s'embarquerait pour le pays lointain du Labrador, dont on ne se fait guère idée à Québec, à Montréal ou ailleurs. Non seulement on prépare à la Pointe-aux-Esquimaux des sujets peur l'enseignement, mais aussi, depuis qu'un bureau d'examinateur est établi au même endroit, le diplôme d'enseignement s'acquiert dans les mêmes conditions que partout dans la Province, et depuis quelques années, bon nombre de jeunes filles tiennent à honneur d'en faire la conquête.

Si, comme je le disais précédemment, un certain nombre de personnes portent un réel intérêt à l'enseignement, cependant l'importance de l'instruction n'est généralement pas comprise sur la Côte. On tient à avoir une école, mais les parents ne s'attachent pas assez à suivre leurs enfants, à les faire travailler à la maison, à se rendre compte de leurs progrès, à s'assurer s'ils sont exacts à fréquenter la classe. Par suite, bien que la pension de $30 par an au couvent de la Pointe-aux-Esquimaux soit peu élevée, le nombre des élèves est restreint. Les municipalités ou commissions scolaires se contentent du strict nécessaire, et pourvu qu'on ait un local pour recevoir les enfants, cela semble suffire.

Nos écoles peuvent être classées comme suit :

Six bonnes.
Quatre passables.
Sept misérables.

Quatre missions n'en ont même pas, deux louent une chambre et deux se contentent de la sacristie de la mission. L'ensemble du mobilier est généralement pitoyable, pas de bibliothèque, peu de cartes murales, pas de globes terrestre, de simples tables et parfois même que des bancs, mais que faire ? lorsque les familles ont peu de ressources et que 10, 12, 17 familles se trouvent isolées dans quelque coin de la Côte.

Les filles suivent assez exactement les classes, les garçons la fréquentent régulièrement jusqu'à l'âge de 10 et 11 ans ; mais à partir du jour où ils ont fait leur première communion, qu'ils peuvent rendre quelques services à la maison, qu'ils sont assez forts pour servir sur une barge de pêche, les études sont terminées pour eux, et ils quittent malheureusement l'école sans même posséder au complet le cours qui se donne dans les écoles élémentaires.

Toutefois, je suis heureux de reconnaître que depuis quelques années, au point de vue de l'instruction, de sensibles progrès se font sentir sur notre Côte. Le nombre des illettrés diminue—tous les enfants suivent l'école au moins quelques années, et un certain nombre y attachent à bon droit une grande importance.

Les conférences pédagogiques, si profitables pourtant aux maîtresses, sont naturellement impossibles, vu l'éloignement des missions et l'absence de voies de communications. On est parfois quinze jours dans la belle saison et dans les endroits les plus favorisés sans avoir le courrier.

Si je ne tenais compte que des mérites, les mêmes écoles que l'an dernier seraient à recommander pour les primes d'encouragement, conformément à l'article du 2 octobre 1909, mais pour le bien général, je recommande spécialement :

1.	La municipalité	de la Rivière-au-Tonnerre	pour la prime	de	$60 00
2.	"	de Natashquan	"	"	50 00
3.	"	de Sept-Iles	"	"	40 00
4.	"	de Moisie	"	"	35 00
5.	"	Ste-Marguerite	"	"	30 00

Mademoiselle Florida Boudreault, institutrice à la Pointe-aux-Esquimaux, enseignant depuis seize ans, je réclame pour elle la prime de $15.00 accordée par le gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

† Gustave, Evêque de Sicca,
Vicaire apostolique du Golfe St-Laurent.
Insp. d'écoles.

M. J.-EDOUARD BOILY.

ROBERVAL, 28 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire mon deuxième rapport sur les écoles de mon district.

L'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin dernier (1911), est la première depuis le changement opéré dans l'inspection des écoles de cette province, changement qui nous a valu d'abord une augmentation de salaire, arrivant bien à propos, puis l'obligation de faire, avec la visite du printemps, une première visite d'automne, dite d'organisation, suivie d'une conférence pédagogique dans chaque municipalité.

A cette première visite d'automne, je me suis efforcé de me rendre compte du classement des élèves, de la valeur des tableaux de l'emploi du temps et de bien déterminer les matières à enseigner à chaque degré du cours. J'ai consigné aussi dans mes bulletins l'état du mobilier et des maisons d'écoles ; ces notes ont été subséquemment communiquées aux commissions scolaires.

Les sujets traités à la suite de cette visite, se rapportent à la préparation du journal de classe, à la rédaction à l'école primaire. Il est curieux de voir, en effet, que cette branche, qui est la plus utile à l'enfant au sortir de l'école, soit si peu enseignée. La nouvelle grammaire Magnan-Tremblay devra donc rendre de précieux services au corps enseignant sur ce point ; si nous y joignons surtout les très utiles leçons du confrère Nansot dans l'*Enseignement Primaire.* J'ai été très heureux de constater que la belle paroisse de St-Gédéon, toujours à l'affût du progrès, avait adopté déjà ce manuel dans ses écoles.

MM. les commissaires, pour la plupart, se sont fait un devoir d'assister aux conférences ; et ils m'ont paru s'y intéresser.

A la visite du printemps, dite d'examen, j'ai fait subir un examen écrit aux élèves et j'ai soigneusement examiné leurs travaux. Sans doute, il y a des ombres au tableau, mais en général les progrès sont sensibles ; le dévouement, le zèle de certaines institutrices me semble inlassable.

Voici les noms de celles qui se sont distinguées cette année par leurs succès et leurs bonnes méthodes d'enseignement : Mlles Juliana Fortin, Bernadette Turcotte, Antonia Boulay, Marie Lavoie, Anna-Marie Gauthier, Julie Renaud, Mme Robert Fortin, Anna Lapointe, Virginie Desbiens, Yvonne

Laberge, Julia Côté, Elmyre Lindsay, Laurette Coulombe, Anna Mackenzie, Marie-Louise Bouchard et Ludivine Ménard.

Ajoutons les noms de ces autres institutrices, non moins méritantes, que je serais si heureux de nommer aux récompenses. Ce sont Melles Attala Simard, Léontine St-Pierre, Albertine Gagné, Léda Séguin, Alice St-Pierre, Laura Gilbert, Lydie Côté, Laura Côté, Marie-Eugénie Laplante, Yvonne Boily, Hélène Lindsay, Ida Rergeron, Marie-Alma Bergeron, Maria Maltais, Aimée Ménard, Bernadette Duff, Edwidge Aubin.

Les Dames du Bon Conseil et les Rév. Frères Maristes ont obtenu aussi dans leurs écoles d'excellents résultats.

Le pourcentage des notes obtenues par les différentes classes d'institutrices se répartit comme suit, savoir :

Institutrices diplômées aux Ecoles Normales	(22).....	...83%
" " au Bureau Central	(58)...	.....73%
" non-diplômées.....	(51).....	.....60%

Je tiens à donner ces notes pour montrer aux commissions scolaires l'importance pour elles de s'assurer les services de personnes diplômées. Dans cette catégorie, les médiocres forment l'exception, tandis que dans l'autre ce sont les bonnes qui forment l'exception.

Les écoles indépendantes de mon district donnent toujours entière satisfaction.

L'école des sauvages Montagnais de la Pointe-Bleue, placée depuis le commencement de l'année sous la direction d'une religieuse de la communauté des dames du Bon Conseil, a été assidument fréquentée. Soixante-quatre élèves ont fréquenté cette classe durant toute l'année, avec une application soutenue. La robe noire a toujours son heureuse influence sur l'esprit des enfants des bois.

Le couvent des Ursulines de Roberval, affilié à l'Université Laval depuis peu, est une institution de premier ordre, qui répand tous les ans parmi la population une excellente éducation. On ne saurait trop reconnaître le mérite des filles de sainte Ursule, ces éducatrices émérites.

Les écoles de nos deux professeurs laïcs devraient sans tarder passer sous le contrôle de leurs commissions scolaires. Elles leur assureraient une existence moins éphémère, et leur permettraient surtout de mieux répondre aux

besoins de notre population agricole en donnant à nos jeunes garçons une instruction qui les conduirait plus sûrement à la noble profession du cultivateur.

Dans mon district scolaire, je compte 130 écoles sous contrôle, soit sept nouvelles depuis l'année dernière. Ces écoles ont été fréquentées par 5271 élèves avec une présence moyenne de 75.7 o/o, ou une légère fraction en moins sur l'année dernière, diminution qui s'explique facilement par les épidémies de variole et de rougeole qui ont sévi une bonne partie de l'année.

Le personnel enseignant sous contrôle se compose de 12 religieuses, 8 religieux et de 131 institutrices dont 51 non diplômées ; les écoles indépendantes comptent 2 professeurs laïcs, 1 religieux, et une cinquantaine de religieuses.

Trois écoles élémentaires de village ont mérité le titre d'écoles modèles : ce sont celles de Mistassini, St-Cœur de Marie et de St-André. Le jour n'est pas éloigné, je l'espère, où chacune des municipalités de mon district possèdera son école modèle, excellent moyen de retenir plus longtemps les enfants à l'école.

Il m'est agréable de vous annoncer qu'à l'automne s'ouvrira à St-Cœur de Marie, la première école de garçons sous le contrôle des commissaires. La campagne menée par mes confrères aînés, puissamment secondée de votre haute autorité, commence à porter des fruits puisque les échos se repercutent jusqu'en deça de nos Laurentides. Le gouvernement de cette province, si bien disposé en faveur de l'éducation, sait d'ailleurs par d'importants octrois amener les municipalités à de généreux sacrifices pour l'éducation de la jeunesse.

Les secrétaires-trésoriers, ce rouage si important de notre organisation scolaire, remplissent assez bien leurs devoirs, quoiqu'un petit nombre sont d'une négligence qui n'a d'excuse que l'insouciance des commissaires. Aussi dans ces municipalités les écoles laissent-elles à désirer. Encore une fois, je le répète, les commissions scolaires ne sauraient trop se montrer sévères dans le choix de ces officiers.

Quatre nouvelles écoles ont été construites au commencement de l'année. Le village de St-Jérôme mérite une mention spéciale pour avoir érigé une spacieuse école en brique rouge au coût de $5,300, y compris l'achat d'un mobilier moderne.

Cette municipalité mérite donc le premier prix de $60.00.

Les autres municipalités par ordre de mérite, sont :

St-Louis de Métabetchouan	$ 50.00
St-Thomas d'Aquin	40.00
St-Méthode	35.00
Honfleur	30.00

Le mobilier a été renouvelé dans neuf écoles, ce qui porte le nombre d'écoles munies de sièges à dossier à 40.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier MM. les curés de leur bienveillance à mon égard. L'œuvre de l'éducation ne compte point de meilleurs amis.

L'exemple des jardins scolaires se propage dans mon district et les résultats sont très encourageants.

Je vous recommande les municipalités suivantes au fonds des écoles pauvres : Péribonka, Mistassini, Albanel, St-Méthode, Rivière-au-Doré, Ste-Edwigde, St-Thomas d'Aquin, St-François-de-Sales, St-André, St-Nazaire, St-Cœur de Marie, St-Henri, Honfleur, Doucet.

Ci-annexé la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Roberval, ville	2	10	10	10	10	8	48	Excellent.	10	8.6	18.6	Excellent.
2	St-Jérôme, village	2	10	10	10	7	9	46	"	10	9.5	19.5	"
3	St-Gédéon	7	9.4	9.3	8	7.1	9.5	43.3	"	8.5	8	18.5	"
4	St-Louis de Métabetchouan	7	8.4	9.3	9	6.7	8.9	42.3	"	8.2	8.1	18.3	"
5	Ste-Lucie-d'Albanel	3	8.6	5.6	9.5	6.5	9.3	39.5	Très-bien.	8	8.3	16.3	"
6	St-André	2	5.5	7.5	10	7	10	40	"	8	7	15	Très-bien.
7	St-Cœur-de-Marie	8	7	5.8	10	6.5	8.2	37.8	"	7.9	7.1	15	"
8	St-Félicien	8	8	6.7	7	6.9	8.2	36.8	"	8	7.4	15.4	"
9	St-Thomas-d'Aquin	4	7.6	4	10	6.4	9.5	32.5	"	6.3	6.7	13	"
10	St-Méthode	7	6.7	5.1	10	6.7	8.6	37.1	"	6.3	5.8	12.1	"
11	St-Cyrille-de-Normandin	8	7.7	6.4	5	6	10	35.1	"	6.9	6.8	13.7	"
12	Rivière-au-Doré	3	7.3	4.7	8	6	10	36	"	6.5	6.5	13	"
13	St-Jérôme, paroisse	11	8.6	5.6	6.5	6	8	34.7	"	7.2	6.7	13.9	"
14	Péribonka	6	5.8	6	7	6.6	8.4	33.8	"	7.5	7	14.5	"
15	St-Bruno	9	7.9	6.5	5	5.7	9.4	34.5	"	7	6.4	13.4	"
16	St-Michel-de-Mistassini	5	4.7	4.1	10	7.2	8	34	"	7.2	6.4	13.6	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
17	Ouiatchouan (Roberval paroisse)	8	7.4	5.1	5.5	6.1	8.5	33.6	"	7.3	6.8	14.1	"
18	Honfleur	2	5.5	7	10	5.2	8	35.7	"	6	5	11	Bien
19	St-Nazaire (Taché)	4	6.7	4.7	10	5.3	8	34.7	"	5.5	5.2	10.7	"
20	St-François-de-Sales	4	4.8	4	10	5.7	8	32.5	"	6	6.5	12.5	Très-bien.
21	Doucet	2	5	5	10	6	8	34	"	5	6	11	Bien
22	St-Joseph-d'Alma	9	6.5	3.7	8	4.8	8	31	"	7	6.5	13.5	Très-bien.
23	St-Prime	7	5.4	5.8	5.5	5.9	8.5	31.1	"	7.3	6	13.3	"
24	St-Henri-de-Taillon	2	5	3.5	7	6.5	8	30	Bien.	6	5	11	Bien
25	Pointe-Bleue (sauvage)	1	10	10	.....	10	8	38	Excellent.	8	7	15	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Edouard Boily,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT

Lauzon-Lévis, 26 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter pour 1910-11, le rapport des écoles de mon district d'inspection.

Cette année, je compte dans les 32 municipalités de ma circonscription, Rimouski-Matane, 178 arrondissements scolaires ; 4 de plus que l'an dernier. Les municipalités qui en ont créé de nouveaux, un dans chacune d'elles, sont les suivantes : Ste-Angèle, Ste-Félicité, Rimouski paroisse et St-Marcellin.

Donc 178 écoles auraient dû fonctionner pendant l'année ; mais 5 n'ont pu ouvrir leurs portes à la gent écolière ; dans 4 arrondissements le nombre d'enfants n'était pas suffisant, et pour le cinquième, on ne put trouver une institutrice. Quelques autres écoles, 5, étaient fermées lors de ma visite ; cependant elles ont été en activité la plus grande partie de l'année.

L'automne dernier, à ma première visite, j'en ai trouvé de fermées un plus grand nombre, 18 ou 19, mais on m'a promis qu'à l'avenir, elles s'ouvriraient pour le premier lundi de septembre.

Outre les écoles ci-haut mentionnées, je compte encore dans ma circonscription, 2 académies indépendantes de filles et 3 écoles modèles indépendantes mixtes. Il va sans dire que je n'inclus ni le séminaire de Rimouski, ni l'école Normale, pas même l'école annexe de cette dernière,

Les 178 écoles des divers arrondissements qui composent mon district d'inspection, je devrais dire 173, car 5 sont fermées, se répartissent en 217 départements ; et il y en a 12 dans les écoles indépendantes.

Les écoles de tous genres en activité durant l'année 1910-11 ont été fréquentées par 7,382 élèves ; la présence moyenne a été de 5,582 ; soit 75 pour cent. Il y a eu augmentation de 435 élèves sur l'année dernière, mais si j'en juge par les recensements que nous fournissent MM. les secrétaires-trésoriers, que d'enfants encore ne fréquentent pas les écoles !

J'ai été heureux de trouver ouvertes des écoles fermées depuis longtemps : une à St-Jérôme, une à St-Gabriel et une à St-Donat.

Le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle se classe comme suit : 5 religieux, 23 religieuses et 189 institutrices laïques ; les classes indépendantes ont été dirigées par 9 religieuses et 3 institutrices laïques.

Comme l'année dernière, j'ai visité ces écoles avec le plus vif intérêt. Maintenant, je regrette d'avoir à déclarer qu'un grand nombre d'institutrices enseignent sans être munies d'un brevet de capacité ; je me hâte de le dire, plusieurs d'entre elles sont assez bonnes maîtresses, surtout celles qui enseignent depuis deux ou trois ans ; on confie à ces jeunes personnes les classes des " tout petits " ou une petite école éloignée de l'église ; mais est-ce que ces classes composées de jeunes élèves ne méritent pas d'être dirigées par une maîtresse ayant de l'expérience ? Est-ce que ces classes n'ont pas leur importance aussi bien que les autres ? Oui, certainement ; même plus, car c'est là que les jeunes écoliers acquièrent le goût ou le dégoût de l'école. Aussi longtemps que les intitutrices se feront rares et qu'elles ne seront pas mieux remunérées cet état de choses existera ; si celles qui dirigent ces classes de bambins recevaient un salaire de 150 à 175 piastres, elles feraient un stage de plusieurs années dans ces classes enfantines.

De la tenue des classes :—Le personnel enseignant de ma circonscription a suivi avec assiduité et attention les conférences pédagogiques que j'ai données dans chaque localité en faisant la visite d'automne. A quelques exceptions près, on a mis en pratique les conseils donnés, et je dois le dire, les progrès obtenus pendant l'année ont été satisfaisants. L'organisation et le classement des élèves se sont encore mieux faits que l'an dernier.

Des salaires :—Enfin il n'y en a plus au-dessous de $100 ; dans certaines localités, je puis dire qu'ils sont même convenables. Grâce aux octrois généreux que la Législature a voté en 1909, j'espère qu'on augmentera les traitements d'année en année.

Des maisons d'écoles :—L'exemple est contagieux, dit-on. Je le crois, car plusieurs municipalités se sont mises à l'œuvre : les unes en faisant construire des maisons qui non seulement leur font honneur, mais dans lesquelles les titulaires et leurs élèves sont installés convenablement ; les autres en faisant subir à d'anciennes maisons des travaux qui les ont rendues confortables. Voici celles qui ont fait ériger de bonnes maisons d'école : Ste-Félicité en a fait construire 2, St-Jérôme de Matane paroisse en a fait construire 2 aussi et en a fait réparer une, Ste-Luce a fait construire dans l'arrondissement No 1 une belle grande école à 2 départements, (cette école est pourvue d'un bon système de chauffage ; Mont-joli dans l'arrondissement No 2, a fait construire une belle école à 4 départements, des cabinets à eau(W. C.) ont été installés dans chaque classe), Ste-Angèle, St-Donat et Rimouski paroisse en ont fait construire de bonnes aussi.

Du mobilier :—Un bon nombre de municipalités ont achevé d'aménager convenablement les salles de classes de leurs écoles. Entre autres : Ste-Luce, St-Joseph, Massé et Ouimet, Ste-Flavie, Mont-Joli, St-Moïse village et St-Jérôme de Matane, St-Ulric, l'Assomption, le Sacré-Cœur, St-Gabriel, le Bic ont achevé de meubler leurs écoles modèles.

Caisses d'économie scolaires :—Elles commencent à s'implanter dans plusieurs endroits. Monsieur le curé de St-Ulric, le Révérend P. C. Saindon, a établi l'œuvre du sou dans l'école modèle du village. Le montant perçu prouve déjà l'utilité de cette belle œuvre et démontre tout le bien qu'elle est appelée à faire.

Evénements scolaires :—Une école modèle indépendante mixte a été ouverte l'automne dernier dans le Grand village de Matane ; elle est dirigée par Mademoiselle Eva Côté dont la bonne réputation comme institutrice est faite depuis longtemps.

Le même village, Matane, a vu, au mois de janvier dernier, les flammes réduire en cendres son école modèle de garçons ; c'était une des plus belles de mon district. Toutes mes sympathies aux contribuables de cette municipalité scolaire. J'espère que des cendres de cette école en ruines s'élèvera bientôt une autre maison d'éducation plus grande et plus spacieuse si possible, enfin une académie commerciale qui fera honneur à cette petite ville.

Je remercie bien cordialement messieurs les curés et messieurs les commissaires qui m'ont accompagné dans ma visite à leurs écoles. Pour accomplir ce devoir, tous se sont imposés des sacrifices dont je ne saurais trop les louer.

Quand l'inspecteur est accompagné de un ou de plusieurs commissaires, cela produit toujours d'excellents résultats.

Pour ma part, je désire grandement que l'inspecteur soit accompagné à la visite de toutes les écoles par le président de chaque commission scolaire,et par un autre commissaire, quand même cela coûterait quelque piastres aux municipalités. Ainsi, outre le bien que telle visite peut produire, ce témoin intéressé serait à même de se rendre compte de la tenue des classes, de connaître les institutrices, etc.

Suivant l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, voici les municipalités qui ont mérité une prime d'encouragement:

Sainte-Félicité	$ 60 00
Saint-Jérôme de Matane, paroisse	50 00
Sainte-Luce	40 00
Massé et Ouimet	35 00
Saint-Joseph	30 00

Par ordre de mérite, je joins à ce rapport la classification des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Matane Village	2	9.3	9.2	0.45	8.0	9.5	36.0	Excellent.	8.7	8.6	17.3	Excellent.
2	Massé et Ouimet	2	8.0	9.2	0.90	7.5	8.7	33.4	"	9.0	9.2	18.2	"
3	Mont-Joli	3	8.7	7.9	0.80	7.8	9.0	33.4	"	9.2	9.3	18.5	"
4	Rimouski Ville	2	6.0	7.7	0.25	8.7	8.7	31.1	Très bien.	8.2	7.7	16.9	"
5	St-Moïse Village	2	8.5	7.5	0.50	6.5	8.5	31.0	"	7.5	7.5	15.0	Très bien.
6	St-Jérôme de Matane	7	7.1	8.0	0.50	6.6	8.0	29.7	"	8.2	8.3	16.5	"
7	St-Simon	5	6.5	7.6	0.43	6.2	8.6	28.9	"	8.8	8.5	17.3	Excellent.
8	Ste-Angèle	9	6.6	6.5	1.00	7.0	8.4	28.5	"	8.3	8.3	16.6	"
9	Grand Métis	1	5.5	5.0	0.30	10.0	8.0	28.5	"	8.0	8.5	16.5	Très bien.
10	Ste-Luce	6	5.6	7.1	0.52	6.7	8.5	27.9	"	7.3	7.2	14.5	"
11	Ste-Blandine	6	6.4	6.0	1.00	7.0	8.4	27.8	"	7.7	7.5	15.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
12	Ste-Flavie.	6	4 5	7.5	0.45	6.7	8.6	27.3	Très bien.	8.6	8.6	17.2	Excellent.
13	L'Assomption de McNider	8	5.6	5.6	0.50	7.5	8.5	27.2	"	8.6	8.9	17.5	"
14	St-Joseph..... ...	5	4.8	7.8	0.57	6.0	8.4	27.0	"	7.9	7.9	15.8	Très bien.
15	St-Damase.....	6	6.0	5.3	1.20	6.7	8.5	26.5	"	7.4	7 5	14.9	"
16	St-Anaclet.....	7	6.5	5.7	0.55	6.1	8.6	26.5	"	8.1	8.0	16.1	"
17	St-Fabien.....	9	6.2	5.9	0.60	6.2	8.3	26.6	"	7.7	7.6	15.3	"
18	St-Octave..... ..	11	5.4	5.0	0.75	7.1	8.7	26.2	"	8.5	8.6	17.1	"
19	St-Ulric	12	5.2	6.2	0.65	6.3	8.4	26.1	"	7.5	7.6	15.1	"
20	Ste-Félicité..... . . .	8	5.5	4 8	1.00	7.0	7 6	24 9	Bien.....	7.5	7.5	15.0	"
21	St-Donat.....	6	5.7	4.8	0.60	6.5	8.0	25.0	"	6.6	6.8	13.4	"
22	St-Gabriel.....	5	5.6	5.1	0.50	6.9	7.5	25.1	"	7.9	7.7	15.6	"
23	St-Valérien.....	4	6 8	3.6	0.70	7.0	7.4	24.8	"	7.6	8.0	15.6	"
24	St-Mathieu	6	4 8	5.7	0.50	6.2	8.0	24.7	"	7.1	7.0	14.1	Bien.
25	Rimouski, paroisse.....	9	4.6	4.9	0.70	7.0	8.1	24.6	"	7.8	7.7	15.5	"
26	St-Marcellin..	2	7.5	3.0	0.50	6.0	8.0	24.5	"	6.0	6.0	12.0	"
27	Ste-Cécile du Bic.....	9	5.9	4.2	0.45	6.7	7.3	24.1	"	8.3	8.2	16.5	Très bien.
28	St-Luc.	4	5.6	4.5	0.90	6 6	7.5	24.2	"	8.2	8.2	16.4	"
29	St-Moïse, paroisse..	4	4.0	3.8	0.50	7.0	8.5	23.3	Médiocre.	7.0	7.2	14.2	"
30	N.-D. du Sacré-Coeur ..	5	3.8	4.6	0.60	6.4	8.2	23.0	"	8.3	8.4	16.7	"
31	Pointe-au-Père...	2	4.7	3.7	0.40	6.2	7.7	22.3	"	8.0	8.1	16.1	"
32	Petit-Métis, village	1	....	.....	0.30	....	...	...	"	6.5	7.5	14.0	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,
Insp. d'écoles.

M. J. A. CLEROUX.

MONTRÉAL, 26 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1910-1911.

1 académie, 10 écoles modèles et 123 écoles élémentaires sous contrôle et 3 écoles modèles indépendantes ont été en activité durant cette année scolaire.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 7041 élèves et la présence moyenne a été de 70%. Les écoles indépendantes ont été fréquentées par environ 240 élèves.

Toutes ces écoles ont été visitées pendant l'automne de 1910 ; mais je regrette que la maladie m'ait empêché de faire une seconde visite à 46 de ces écoles.

A ma première visite, j'ai constaté avec regret que l'on prend un temps considérable à organiser les classes. La cause principale de cette perte de temps réside dans ce fait : la tâche de procurer aux élèves les livres et effets classiques est laissée à l'institutrice, de sorte que très souvent, comme j'ai pu le constater, la fin d'octobre arrive et les élèves n'ont pas encore ce qu'il leur faut. Je crois que les commissaires devraient être tenus d'acheter pendant les vacances ce qui est nécessaire aux écoles pour tout le cours de l'année scolaire.

Les titulaires de trois écoles sont porteurs d'un brevet académique, 35 ont le brevet modèle, 76, l'élémentaire, et 7 enseignent sans diplôme.

J'ai constaté avec plaisir que le traitement des institutrices augmente graduellement. Ainsi, en 1907, le traitement moyen des institutrices enseignant dans les écoles élémentaires était de $141 et aujourd'hui il s'élève à $155. J'ose espérer que les commissaires ne s'arrêteront pas en aussi bonne voie.

Il y a aussi progrès sensible sous le rapport de la construction des maisons d'école. Ces maisons sont généralement bien meublées ; les anciennes tables longues ne servent que rarement, et j'espère que dans une couple d'années, elles seront complètement disparues. Les commissaires ont aussi adopté des livres approuvés pour la plupart des écoles.

Les cinq municipalités suivantes sont celles qui méritent une prime d'encouragement.

1. St-Rémi-d'Amherst	$	60 00
2. La-Conception		50 00
3. Loranger		40 00
4. Ste-Agathe-des-Monts		35 00
5. St-André-Avellin		30 00

Voici par ordre de mérite la classification des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Papineauville	1	10	10	7	7.5	10	44.5	Excellent.	9	9	18	Excellent.
	La-Nativité	2	9	9.5	8	9	9	44.5	"	9	9	18	"
2	Carillon	1	7	8	6	8	10	39	Très bien.	10	9	19	"
3	St-Adolphe	2	9.5	9	10	6.8	9	44.5	Excellent.	9	7	16	Très bien.
4	Chatham I	6	8	9	7	9 5	9.2	42.7	"	9	6.6	15.6	"
	Ste-Véronique	2	7.5	7	8	8	10	41.5	"	8.5	7.5	16	"
5	St-Marguerite-de-Brown's-Gore	1	9	8	6	6.7	8	37.7	Très bien.	9	8	17	Excellent.
	Brownsburg, diss	1	7	8	7	9	10	41	Excellent.	8	8	16	Très bien.
6	Coupalville	2	10	9	7	8	10	44	"	7.5	7	14.5	
7	St-Michel-de-Wentworth	1	6	8	7	7.5	9	37.5	Très bien.	8	8	16	"
8	St-André-Avellin, diss	9	8	8.8	6	7	8.3	38.1	"	8	7.3	15.3	"
	Ste-Jovite	7	7.5	7	7	7.5	8.2	37.2	"	8	7.4	15.4	"
	La Minerve	2	6.5	6	7	7.3	8.5	35.3	"	8.5	8	16.5	Excellent.
9	St-André, village, diss	2	7	8	6	7	9.5	37.5	"	8	7	15	Très bien.
	L'Ascension	2	8.5	7	7	6.7	10	39.2	"	8	6.5	14.5	"
	L'Annonciation	6	8	6.3	6	7.7	10	38	"	7.5	7.4	14.9	"
	La Macaza	1	8	7	7.5	7.5	10	40	"	7	7	14	"
	Ste-Jérusalem	1	6	8	8	5	8	35	"	9	7	16	"
10	Ste-Agathe-des-Monts	11	7.7	6.6	5	7.4	9 4	36.1	"	8.5	6.6	15.1	"
11	La Conception	3	8	8	6	7	9	38	"	7.3	6.7	14	"
	N.-D.-de-la-Paix	5	6.6	7	10	7	7.8	38.4	"	6.8	6.8	13.6	"
12	Ste-Angélique	5	7.2	8.1	5	7.2	9	31.5	"	8.2	7.8	16	"
	Loranger	6	6.8	6	6	6.3	8	33.1	"	7.8	7.3	15.1	"
13	St-Faustin	4	7.3	5.3	4	7.1	8	31.7	"	8.2	6.5	14.7	"
14	St-André, paroisse, diss	1	5	7	5	6.5	7	30.5	"	7	5	12	Bien.

Municipalités qui n'ont été visitées qu'une seule fois.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Montebello	1	9	10	7	10	10	46	Excellent.	.....	..	....	
2	St-Rémi-d'Amherst	2	9.5	10	10	8.3	8	45.8	"	.....		..	
3	Lachute	2	9 5	9.5	6	10	9.5	44.5	"	.....	..	....	
4	Papineau	2	9	9	8	9.5	8.5	44	"	.....	.....	....	
5	Plaisance	2	9.5	10	7	8.3	9	43.8	"	....	....	...	
6	Grenville II	1	8	10	7	9	9	43	"	....	.....	...	

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.				Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement		
7	Grenville I, diss	3	7 7	8	9	9.2	8		41.9	Excellent	....	....	..	
	Grenville III, diss	1	8	9	8	10	7		42	"	...	....	..	
	Preston	1	6	9	10	8	9		42	"	....	...	....	
8	Canton-Morin, diss	1	9	9	7	8.7	8		41.7	"	.....	.	....	
9	Lac-des-Seize-Iles	1	9	9	8	7.5	8		41.5	"	.....	.	...	
10	Martwell	4	7.2	7.7	10	7.6	8.5		41	"	..	...	...	
11	St-Casimir-de-Ripon	5	8.2	9.2	7.5	7.1	8.4		40.4	"	.		....	
12	N.-D.-de-Bonsecours	4	7.5	8.5	6.5	8	9		39.5	Très bien.	...	..	....	
13	Addington	1	8	7	10	6.3	8		39.3	"	.....	..	....	
14	St-Emile-de-Suffolk	5	5	7.5	10	7.3	8.2		38	"	....	.....	....	
15	Ste-Valérie-de-Ponsonby	2	4	6	10	9	8		37	"		.....	...	
16	N.-D.-de-Montfort	3	6	6	9	7.5	8		36.5	"	....	.....	....	
17	Lac-Escréar	1	7	6	10	6	7		36	"	...	.....	..	
	Montpellier	1	6	7	7.5	7.5	8		36	"	...	.....	..	
18	Lac-Windigo	1	6	6	7 5	7.5	8		35	"	.....	...	..	
19	Arundel, diss	4	5.3	5.6	7.5	8	8		34.4	"	..	....		
20	Christinville	1	..	.....	.....	....	....		...	"	8	8	16	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc,

J.-A. Cléroux,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTE,

St-Georges, 5 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour 1910 1911.

Cent quatre-vingts écoles sous contrôle et six indépendantes ont été en opération durant le cours de la dernière année scolaire dans ma circonscription.

Les visites de l'automne dernier et les conférences que j'ai faites dans chaque centre, m'ont permis de donner une meilleure direction aux institutrices de mon district dans l'organisation de leur classe respective. Les procédés d'enseignement ont été appliqués avec plus de méthode et de succès.

En outre des bons résultats obtenus, il m'a fait plaisir de constater à ma seconde visite, qu'une proportion de quarante pour cent des institutrices de

ma circonscription, avaient préparé un carnet de classe conforme aux matières du programme d'études ; abstraction faite de l'enseignement du dessin dont le résultat général et tout à fait nul.

Cette préparation de la classe journalière prouve d'une manière tangible, les louables efforts de ces titulaires qui veulent réussir dans leur importantes fonctions.

D'autre part, quelque bien disposées que soient les premières, il n'est pas moins regrettable de constater qu'un trop grand nombre d'institutrices, même brevetées, manquent de compétence dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les commissions scolaires qui sont forcées de subir les conséquences du hasard en acceptant les services de ces porteurs de brevet, dépourvus des qualités requises, ne peuvent pas toujours s'expliquer cette anomalie des formules officielles.

Comme je vous le faisais remarquer, M. le Surintendant, dans mon dernier rapport, il serait opportun d'établir une gradation plus équitable entre les titulaires brevetées de l'enseignement primaire.

Je remarque avec plaisir que les couvents de Saint-Martin, Saint-Ludger et Saint-Côme, dirigés par les Révérendes Sœurs de Saint-Louis de France, font de constants efforts pour bien préparer leurs élèves qui se destinent à la carrière de l'enseignement. Ces maisons d'éducation se préoccupent d'inculquer à leurs aspirantes au brevet, des connaissances pratiques de pédagogie. Les moyens d'organiser et de conduire une classe leur sont enseignés régulièrement pendant leurs cours préparatoires.

Au point de vue matériel, les commissions scolaires, à peu d'exception près, comprennent très bien l'importance de construire de belles et bonnes écoles, de les meubler convenablement.

Je vous prie, M. le surintendant, de gratifier les suivantes : Saint-Henoré, $60 ; Saint-Léon de Standon, $50 ; Courcelles, $40 ; Saint-Martin, $35 ; Saint-Côme, $30.

Grâce à l'esprit d'initiative de M. le curé de Saint-Zacharie, l'épargne scolaire a été organisée et fonctionne admirablement depuis l'automne dernier dans chaque école de la municipalité scolaire.

La plupart des élèves sont devenus actionnaires de la caisse populaire établie dans la paroisse à la même époque par M. Desjardins.

Pour vous donner une idée des résultats obtenus, je dois vous mentionner l'école No 4 de cette municipalité, dirigée par Melle Léa Dulac où les élèves

inscrits au nombre de 21, réalisaient déjà lors de ma visite en mai dernier le joli montant de $47.00 en caisse.

Ces chiffres parlent assez haut pour induire les commissions scolaires à prendre les mesures nécessaires dans le but d'introduire cette excellente pratique dans chacune des écoles soumises à leur contrôle.

L'heureuse nomination de mon ancien et devoué professeur, Monsieur C. J. Magnan, à la charge d'inspecteur général des écoles de cette province m'a causé un bien sensible plaisir.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Côme, ville	2	9.5	9.5	6.	8.	7.5	40.5	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	St-Gédéon	6	9.2	9.6	7.4	7.	10.	43.2	"	7.8	8.4	16.2	"
3	St-Ludger	6	8.3	8.	5.	6.5	7.	34.8	Très bien.	7.8	8.3	16.	"
4	St-Martin	8	7.2	8.	4.5	6.8	8.	34.5	"	6.5	7.2	13.7	Très bien.
5	St-Sébastien	8	6.	8.3	6.5	6.2	8.	35.	"	6.2	6.3	13.	"
6	Ste-Rose	7	7.5	6.9	6.2	6.7	6.	33.3	"	6.7	6.7	13.	"
7	Courcelles	8	5.6	8.1	7.	6.7	5.	32.4	"	6.8	7.1	13.	"
8	St-Honoré	14	7.3	8.6	5.7	6.7	7.3	35.6	"	5.1	5.1	10.2	Bien.
9	St-Zacharie	8	4.3	2.	9.5	7.4	8.	31.2	"	5.9	5.7	11.6	"
10	St-Aurelie de Metgermette	2	7.5	8.5	4.5	7.	4.	31.5	"	4.5	6.	10.5	"
11	Lac-Etchemin	10	5.2	8.	6.	6.4	5.6	31.2	"	4.3	4.6	8.9	Médiocre.
12	St-Benjamin	3	8.3	6.5	4.	6.6	2.	27.4	Bien	6.3	6.3	12.6	Très bien.
13	St-Samuel	8	5.1	4.	9.5	6.4	6.	31.	Très bien.	4.1	4.5	8.6	Médiocre.
14	St-Odilon	8	3.9	3.3	5.	6.5	8.	26.7	Bien	6.	6.2	12.2	Très bien.
15	Lambton	14	4.8	4.5	5.9	6.9	4.1	26.2	"	5.3	5.8	11.1	Bien.
16	St-Léon-de-Standon	6	7.3	9.	4.5	5.6	3.3	29.7	"	3.8	3.7	7.5	Mal.
17	Aubert-Gallion	24	5.6	3.	3.5	7.	5.8	24.9	Médiocre.	5.5	5.8	11.3	Bien.
18	St-Louis-de-Gonzague	1	3.	1.	9.	7.	6.	26.	Bien	4.	6.	10.	"
19	Standon	1	7.	7.	4.5	6.5	2.	27.	"	4.	6.	10.	Médiocre.
20	St-Evariste	12	6.6	3.6	6.	6.6	5.5	28.3	"	3.	3.4	6.4	Mal.
21	St-Côme, Linière	8	2.7	.5	4.	5.2	8.	20.4	Médiocre.	6.3	7.	13.3	Très bien.
22	St-Benoit-Labre	8	5.9	1.7	8.5	6.5	2.7	25.3	Bien	4.1	4.1	8.2	Médiocre.
23	St-Prosper	9	4.4	2.9	5.	6.5	3.5	22.3	Médiocre.	4.5	4.2	8.7	"
24	St-Théophile	4	2.	1.	3.	7.5	2.	15.5	Mal	3.	3.2	6.2	Mal.
25	St-Abdon	1	1.	1.	4.5	5.	6.	17.5	"	1.5	2.5	4.0	Nul.

J'ai l'honneur d'être, etc,

J.-M. CÔTÉ,
Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 4 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-11.

Ma circonscription comprend 36 municipalités, dont 11 dans le comté de Stanstead, 17 dans Compton, et 8 dans le comté du Lac Mégantic.

J'ai donc, cette année, trois municipalités de plus que l'an dernier : St-Martin de Martinville, 3 écoles, et St-Isidore d'Auckland, 2 écoles, dans le comté de Compton, et Barnston, dissident, 4 écoles, dans Stanstead.

Les municipalités du Brûlé de Compton et de Waterville n'existent plus, elles ont été remplacées par la nouvelle municipalité de l'Assomption de Waterville.

22 municipalités sont sous le contrôle des commissaires catholiques, 2 sous celui des commissaires protestants, et 12 sous le contrôle de syndics catholiques.

Arrondissements dans le district	148
" où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	11
Ecoles sous contrôle en activité	144
" en activité, mais fermées à la visite de l'automne	8
" " " " " du printemps	28
" indépendantes	3
" visitées à l'automne	134
" " au printemps	116
" protestantes, dans 3 municipalités	29
Cours primaires élémentaires	147
" " intermédiaires	20
" " supérieures	6
Conférences pédagogiques données à la suite des visites de l'automne	26

* * *

En 1910, six maisons d'écoles ont été construites et une a été agrandie : de ces 7 maisons, une seulement a été acceptée, les six autres ne l'ont été que sous condition.

* * *

A la suite de ma visite d'automne, j'ai attiré l'attention des commissions scolaires sur les défectuosités les plus saillantes que je venais de constater, entr'autres :

Maisons d'école qui n'étaient pas en bon état	63
Maisons d'école construites ou réparées dans les 5 dernières années qui n'avaient pas encore été acceptées	25
Terrains non fournis d'eau	89
Ecoles où l'eau n'étaient pas potable	5
Lieux d'aisances mal placés	64
Ecole où il n'y avait pas de lieux d'aisances	1
Lieux d'aisances qui n'étaient pas éclairés	37
" " qui n'étaient pas ventilés	12
Salles de classe qui n'étaient pas suffisamment éclairées.	148 (1)
" " où les élèves recevaient de la lumière en face	44 (2)
" " où les élèves ne recevaient pas de lumière du côté gauche	8
" " où il n'y avait pas le nombre requis de pieds cubes d'air pour chaque élève de la présence moyenne	40
Ecoles où la ventilation faisait défaut	79
" " où le mobilier n'était pas en bon état	24
Ecoles où les tableaux noirs n'étaient pas bons	29
" où il fallait des cartes géographiques	28
" où il fallait un globe terrestre	76
" où il fallait une armoire-bibliothèque	84
" où les livres en usage n'étaient qu'en partie approuvés	115
" qui n'étaient pas maintenues en opération pendant les dix mois de l'année scolaire	27
Institutrices qui ne faisaient pas usage d'un tableau de l'emploi du temps	17

***

24 institutrices et 1 instituteur ont enseigné sans diplôme ; 19 institutrices ont été engagées avec votre autorisation.

(1) Il y en avait 176 en 1909-10.
(2) 54 en 1909-10.

Le traitement moyen a été de $160.78 ou de $13.39 pas mois, soit une augmentation d'un sou par jour.

***

13 institutrices n'ont pas été payées à l'expiration de chaque mois d'enseignement.

***

Le taux de la cotisation annuelle par cent piastres a varié de $0.30 à $1.30 ; le taux moyen est de $0.75, le même que celui de l'an dernier.

***

Noms des institutrices qui méritent une gratification :

Mlles. Clorinda Beauchamp, de St-Herménégilde, Amanda Lallier, de Coaticook, Mary Kate McCabe, de Magog ;

Mme Abel Marion, de Clifton ;

Mlles. Agnès Duquette, du Lac-Mégantic, Marie-Joséphine Bélanger, d'East-Angus, Maria Fournier, de Woburn, Célestine Caron, de Kate-Vale, Marie Anne Courtemance, de Clifton ;

Mme J. B. Audet, du Canton Compton ;

Mlles. Elizabeth Morin, de Beebe, Célanire Grenier, de Val Racine, Aurélia Brouard, de Winslow-Sud, Marie-Rose Ledoux, de Kingscroft, Anna Fortin, de St-Herménégilde, Marie-Louise Fortier, de Ste-Cécile de Whitton, Marie-Louise Fournier, de Piopolis, et Fédora Fortin, de Waterville.

***

Noms des municipalités qui méritent une prime :

1er prix.	—Val Racine	$ 60
2e "	—L'Assomption de Waterville	50
3e "	—Canton Magog	40
4e "	—Beebe Plain	35
5e "	—Marsten Sud	30

Ecole normale à Rimouski, (Cours des élèves).

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 amendé des règlements refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de pavement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Village Compton	1	9.6	9.6	5	7.2	10	41.4	Excellent.	9.79	8.21	18.	Excellent.
2	Coaticook	3	9.4	9.1	5.5	9.26	9.3	42.56	"	9.14	6.52	15.66	Très-bien.
3	Ville Magog.	2	9.45	9.05	6	9.2	9	42.7	"	8.07	6.3	15.27	"
4	Ville Mégantic.	3	8.53	9.36	7	8.4	8.66	41 95	"	8.83	6 67	15.5	"
5	St-Louis-de-Westbury	6	8.83	8.06	6	8.88	8.16	37.93	Très-bien.	8.83	8.51	17.34	Excellent.
6	Woburn	2	7.75	9	8.75	9.3	7	41.8	Excellent.	8	5.26	13.26	Très-bien.
7	Canton Magog.	2	8.15	8.75	5	9.5	7	38.4	Très-bien.	9.68	6.1	15.78	"
8	Stanstead	2	9.5	9.65	4.75	8.55	7.5	39.95	"	7.75	5.35	13.1	"
9	Hereford	6	7.55	8.61	8.25	8.3	6	38.72	"	8.55	5.13	13.68	"
10	Val-Racine	3	7.13	8.6	7	7.8	9.5	40.03	"	6.6	4.91	11.51	Bien
11	Eaton.	3	7.8	9.03	6	8.4	7.83	39.06	"	6.5	5.8	12.3	Très-bien.
12	St-Herménégilde	9	7.34	8.82	7.5	8.46	6.86	38.98	"	7.52	4.66	12.18	Bien
13	Auckland	5	7.62	8.34	6	8.02	8.1	38.08	"	7.61	4.26	11 87	"
14	Hampden.	2	5.05	7.6	6	8.4	9.75	37.08	"	7.5	3.78	11.28	"
15	Ditton	7	6.78	8.57	6.5	8.31	8.21	38.37	"	6.57	3.72	10.29	"
16	Barford.	6	6.76	8.25	5.5	8.6	7.48	36.59	"	7.12	4.89	12 01	"
17	Ste-Suzanne-de-B.-Line	6	7.54	4.28	5.5	8.26	9.7	35.28	"	7.15	5.99	13 14	Très-bien.
18	Clifton	8	6.82	8.2	5.25	7.85	5.92	34.04	"	8.19	5.75	13 94	"
19	Beebe-Plain	1	6.6	8.2	4.75	8.5	4.5	32.55	"	9.	5 8	14 8	"
20	St-Martin-de-Martinville	3	7.46	5.76	5	8.06	7.66	33.94	"	8.07	5.34	13 41	"
21	Marston-Sud.	3	5.1	6.73	8.5	8.3	6.16	34.79	"	7.46	4.95	12 41	"
22	Ste-Catherine-de-Hatley	6	6.3	6.5	5.25	8.18	10	36.23	"	6.47	4.48	10 95	Bien
23	Clifton-Est	2	7.7	8.55	6.75	7.95	7.75	38.7	"	5.76	2 54	8 3	Médiocre.
24	L Assomption-de-Waterville.	1	5.3	8.1	4	8.6	7.5	33.5	"	7.29	5.94	13.23	Très-bien.
25	Winslow-Sud	4	5.57	7.47	9	3.87	7.75	33.66	"	7.66	4.88	12.54	"
26	Canton-Compton.	7	6.92	7.32	5.75	7.92	7.64	35.55	"	6.2	3.4	9.6	Médiocre.
27	St-Isidore-d'Auckland	2	6.05	5.8	5.5	8.15	7.25	32.75	"	5.84	5.2	11.04	Bien
28	Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	5.46	2.62	8.75	7.68	9.5	34.01	"	5.74	3.98	9.72	Médiocre.
29	Ste-Cécile-de-Whitton	7	5.61	6.14	7	7.62	7.35	33.72	"	6.15	3.28	9.43	"
30	Notre-Dame-des-Bois	5	5.82	5.38	8.75	7.98	6.1	34.03	"	5.9	3.15	9.05	"
31	Barnston, diss	4	4	3.8	5.5	9	8.5	30.8	"	7	4.8	11.8	Bien
32	Barnston	4	4.5	6.27	5.8	8.2	6.87	31.64	"	6.47	4.12	10.59	"
33	Emberton	4	7.57	7.27	7.5	8.2	7.37	37.91	"	....	....	....	....
34	Spaulding	3	5	3.26	5	7.63	7.66	28.55	Bien	5.81	3.02	8.83	Médiocre.
35	Winslow-Nord.	5	5.9	5.62	6.62	7.7	6 9	32.32	Très-bien	....	....	....	....
36	Newport.	2	5.45	5.95	5	7.75	6.25	30.34	Bien	....	....	....	....

J'ai l'honneur d'être,

M. M.-J. CUROT,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. DEMERS

SAINT-JEAN, QUÉ., 7 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire 1910-11.

Je n'ai à signaler aucun événement important dans le fonctionnement des écoles de ma circonscription pour l'année qui vient de se terminer. Toutes les écoles sous contrôle, moins quatre, ont été en opération pendant l'année. Des quatre qui sont restées fermées, trois le sont depuis déjà quelques années et l'autre ne l'est que de cette année ; il ne se trouve pas dans ces arrondissements un nombre d'élèves suffisant pour y tenir une école. Trois maisons d'écoles neuves ont été bâties, et quatorze pourvues d'un mobilier perfectionné.

Mon district d'inspection comprend vingt-six municipalités scolaires, dont vingt-trois catholiques et trois protestantes. Il renferme 164 écoles de tous genres, savoir :

Ecoles indépendantes	10
Ecoles sous contrôle, catholiques	151
Ecoles sous contrôle, protestantes	3
Total	164

Les écoles sous contrôle comptent 196 classes ou départements	196
Les écoles indépendantes en comptent 78	78
En tout	274

ÉLÈVES.

Le nombre des élèves inscrits dans ces diverses institutions pour l'année est de 6590, répartis comme suit :

Garçons	3158
Filles	3432

La présence moyenne totale des élèves à la classe est de 4052, soit 61.5% du chiffre de l'inscription.

PESONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant dans les diverses catégories d'écoles sous contrôle se compose comme suit :

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Instituteurs laïcs,	8	dont le salaire moyen est de.	$522 00
Institutrices laïques,	2	" " .	287 50

ÉCOLES MODÈLES.

Instituteurs laïcs,	4	dont le salaire moyen est de.	$355 00
Institutrices laïques,	12	" " .	190 70
Instituteurs religieux,	4	" " .	350 00

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Instituteurs laïcs,	1	dont le salaire moyen est de..	$350 00
Institutrices laïques,	155	" " ..	143 19
Instituteurs religieux,	2	" " ..	350 00
Institutrices religieuses,	18	" " ..	250 00

Les salaires moyens ci-dessus se répartissent, entre les divers comtés, de la manière suivante :

Comté de Saint-Jean :

Instituteurs.....	$399 00
Institutrices	170 47

Comté d'Iberville :

Instituteurs.....	$350 00
Institutrices	143 94

Comté de Napierville :

Instituteurs (religieux).....	$350 00
Institutrices.....	137 86
Comté de Laprairie (une municipalité)..	120 50

Le taux de la cotisation annuelle par cent piastres varie entre 16 centins et 50 centins, et le taux moyen pour tout mon district est de $0.243/7 de centins.

Le taux moyen dans chaque comté est le suivant :

Comté de Saint-Jean	$0.234/7
Comté d'Iberville	0.314/7
Comté de Napierville	0.233/5
Comté de Laprairie (Saint-Jacques)	0.20

Afin de rendre plus facile l'étude des progrès que nous avons faits dans cette partie de la province durant le dernier quart de siècle, c'est-à-dire de l'année 1885-86 à 1910-11, j'ai cru devoir mettre en regard des unes des autres, les principales données de la statistique scolaire pour les trois années 1885-86, 1905-06, 1910-1911.

TABLEAU COMPARATIF

Municipalités scolaires.

	1885-86.	1905-06.	1910-11.
Catholiques	20	23	23
Protestantes	13	8	3
Total	33	31	26

La diminution dans le nombre des municipalités protestantes est due aux faits que trois de ces municipalités ont cessé d'exister et que les autres ont été transférées à l'inspectorat de M. Taylor, inspecteur protestant.

ARRONDISSEMENTS

	1885-86.	1905-06.	1910-11.
Municipalités catholiques	111	135	153

ECOLES ET DÉPARTEMENTS

Sous contrôle.

	1885-86.	1905-06.	1910-11.
Maisons	127	135	151
Départements	147	198	196

Élèves

—	1885-86	1905-06	1910-11	
Garçons	3,400	3,843	3,158,	dm. 685
Filles	3,173	3,737	3,432	" 305
Total	6,573	7,580	6,590	990

Personnel enseignant

Dans les écoles sous contrôle.

—	1885-86	1905-06	1910-11
Ecoles élémentaires :—			
Instituteurs laïcs	13	2	1
Instituteurs religieux			2
Institutrices laïques	85	126	145
Institutrices religieuses	12	16	18
Ecoles modèles :—			
Instituteurs laïcs	15	4	4
Instituteurs religieux	20	11	4
Institutrices laïques	6	12	12
Institutrices religieuses	5		
Ecoles académiques :—			
Instituteurs laïcs		7	8
Instituteurs religieux			
Institutrices laïques		2	2
Institutrices religieuses			
Total	156	180	196

SALAIRE MOYEN DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES ENSEIGNANT

Dans les écoles sous contrôle

—	1885-86	1905-06	1910-11
Dans les écoles élémentaires :—			
Instituteurs laïcs	$ 257 00	$ 290 00	$ 320 00
Instituteurs religieux	....	....	350 00
Institutrices laïques	117 71	126 50	143 19
Institutrices religieuses	200 00	250 00	250 00
Dans les écoles modèles :—			
Instituteurs laïcs	387 38	333 21	355 00
Instituteurs religieux	250 00	266 66	350 00
Institutrices laïques	85 00	155 00	190 71
Institutrices religieuses	.....	.....	.....
Dans les écoles académiques :—			
Instituteurs laïcs	.....	419 50	522 00
Instituteurs religieux	.....	.....	.....
Institutrices laïques	.....	250 00	287 50

Je n'ai pu inclure dans les tableaux ci-dessus la statistique des écoles indépendantes : celle qui m'a été fournie par certaines de ces institutions est trop incomplète pour me permettre de le faire, et d'autres m'en ont fourni aucune, bien que je l'aie demandée à chacune d'elles.

Durant la même période de vingt-cinq ans, 130 des 154 maisons d'écoles sous contrôle ont été ou rebâties ou réparées, de façon à les rendre conformes aux exigences des lois et des règlements scolaires en vigueur à l'époque à laquelle telles constructions ou réparations ont été faites.

Il en reste donc 24 à rebâtir ou à réparer.

De ces dernières, quatre doivent être rebâties dans le cours de la vacance.

De plus, des 196 classes ou départements que comprennent ces écoles, 153 ont été pourvues d'un mobilier perfectionné.

Suit la liste des municipalités qui méritent la prime spécialement accordée par le gouvernement pour l'année 1910-1911.

(*Il est accordé 10 points sur chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Jean, ville	3	10	10	8	9.7	10	47.	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Paul de-l'Ile-aux-Noix.	3	9	10	7.4	7	8	41.4	"	8	8.2	16.2	"
3	St-Valentin	3	10	10	4	8	8	40	"	7	7.4	14.4	Très bien.
4	St-Thomas, Clarenceville.	1	10	10	6	5	8	39	Très bien.	8	8	16	"
5	St-Jean, paroisse	6	8.2	9.6	6	6.4	8	38.2	"	8	8	16	"
6	Iberville	2	6	6	10	8	8	38	"	7	7	14	"
7	St-Sébastien	6	8	10	5	8	7	38	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
8	St-Blaise	5	7.4	7.8	5	8	8	36.2	"	8	8	16	"
9	St-Rémi	8	10	7	6	7	8	38	"	7	7	14	"
10	St-Luc	5	7	10	5	8	8	38	"	6.6	6.6	13.2	Très bien.
11	St-Alexandre	9	7.3	9	6	5.9	8	36.2	"	7	7	14	"
12	St-George-de-Henryville.	7	6.3	9.2	8.6	6.5	8	35.7	Bien.	6.1	6.3	12.4	"
13	St-Grégoire	12	7.4	5.8	8	5	8	35.2	"	7.1	7.1	14.2	"
14	Ste-Marguerite de Blairfindie	7	6.4	9.4	5	6.6	8	35.8	"	6.2	6	12.2	"
15	Ste-Brigide	12	7.5	7.6	8	5	7	35.1	"	6.3	6.3	12.6	"
16	Lacolle	10	7.6	7.5	6	8	8	35.1	"	6	6.3	12.3	"
17	St-Cyprien	8	9.5	7	6	6.5	6	35	"	6.4	6.4	12.8	"
18	Ste-Anne-de-Sabrevois	5	8.2	5.4	6.5	6.2	8	34.3	"	6.4	6.4	12.8	"
19	St-Jacques-le-Mineur	7	7	10	4	5.3	8	34.3	"	6.4	6.4	12.8	"
20	St-Edouard	7	7	7	6	5	6	31	"	6.2	6.2	12.4	"
21	St-Athanase	6	7	4.3	7	4.5	7	29.8	"	5.6	5.6	11.2	Bien,
22	Sherrington	9	6.5	6	5	5.3	7	29.8	"	6.5	6.5	13	"
23	St-Michel	6	5.8	5	4	5	7	26.8	"	5.8	5.8	11.6	"
	Municipalités diss.												
24	St-Rémi, diss	1	8	5	6	6	8	33	Très bien.	8	8	16	Excellent.
25	St-Luc, diss	1	6	5	6	6	8	31	"	6	6	12	Bien.
26	L'Acadie, diss	1	6	5	4	6	8	27	"	5	5	10	"

N. B.—St-Valentin, dissidente, est réunie à Lacolle, diss.

Les municipalités suivantes sont celles qui méritent les primes d'encouragement pour l'année 1910-1911.

Lacolle	$60 00
St-Grégoire-le-Grand	50 00
St-Luc	40 00
St-Cyprien	35 00
St-Jean, paroisse	30 00

J'ai l'honneur d'être, etc,

J.-B. DEMERS,
Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 16 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1910-1911.

Cent soixante-huit écoles sous contrôle et treize indépendantes y ont été en activité.

Elles ont été fréquentées par six mille cent cinquante-neuf élèves donnant une présence moyenne en classe de quatre mille six cent cinquante-quatre ou soixante-quinze pour cent.

Pendant la dernière année scolaire, neuf maisons d'école ont été construites : trois à St-Jean-Port-Joli, une à Ste-Perpétue, une à Ste-Louise, une à St-Onésime, une à Ste-Anne No 1, une à St-Pascal, une à St-Bruno et l'autre à St-André.

Parmi le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle, j'ai le plaisir de compter un instituteur. L'honneur en revient à la municipalité de St-Pascal. Cette municipalité a aussi inauguré un système de primes pour ses institutrices. Ces primes, distribuées d'après le rapport de l'inspecteur, sont de deux catégories : $15 pour les institutrices qui réussissent très-bien et $10 pour celles qui n'ont que la note " bien ". Dix sur treize en ont profité.

Je vous demanderai d'accorder des primes pour les municipalités les plus méritantes, aux municipalités suivantes :

St-Jean-Port-Joli	$60
Ste-Anne No 1	50
St-Bruno	40
Ste-Perpétue	35
St-André	30

La plupart des membres du personnel enseignant remplissent leur charge avec zèle. Voici la liste de ceux qui ont le mieux réussi dans chaque municipalité :

Sainte-Anne No 2 (village) :—Mlle Eugénie Miville.

Saint-Pascal :—M. Jos. Donat Dufour, Mlles Victoria Bouchard, Amenda Lévesque, Mathilda Ouellet, Julienne Gauvin, Mary Ouellet, Anna Landry, Anna Duval et Marie Dumais.

Saint-Damase :—Mlles Hélène Deschênes, Marie Pelletier et Rose-Alma Pelletier.

Saint-Roch des Aulnaies :—Mme Joseph Lebel, Mlles Marie Gagnon, Eva Pelletier, Laura Gamache et Emma Fortin.

Rivière-Ouelle : — Mlles Julie-Anna Lévesque, Elisa Ouellet et Marie Bélanger.

Saint-Philippe de Néri :—Mlles Arthémise Langlois, M. A. Bérubé.

Saint-Aubert :—Mlles Joséphine Morin et Alphonsine Morin.

Saint-Jean-Port-Joli :— Mlles Georgiana Pelletier, Clara Leclerc et Caroline Fortin.

Saint-Germain :—Mlle Annie Pelletier.

Saint-Denis :—Mlles Victoria Dionne, M. A. Sirois et Adèle Dubé.

Sainte-Hélène :—Mlles Alma Ouellet, Joséphine Moreau, Mathild Rivard, Léonia Bérubé et A. M. Laplante.

St-Louis : — Mlles Adeline Lauzier, M.-Lse Bérubé, M. A. Lauzier et Adrienne Ouellet.

Sainte-Anne No 1 :—Mlles Emérilda Deschênes, Eugénie Bouchard et Léonie Lizotte.

Sainte-Perpétue :—Mlles Lumina Ouellet, Emélia Lord et M. A. Fournier.

Saint-Onésime :—Mlle M.-A. St. Laurent.

Saint-André :—Mlles Eugénie Lebel et M.-A. Michaud.

Saint-Bruno :—Mlles Emilie Pelletier, M. Lse Duval.

Saint-Alexandre :—Mlles Hermance Bérubé, Eva Bérubé, Alma Chénard et Lumina Lévesque.

Saint-Pacôme :—Mlles Laure Landry, Anna Leclerc et Ludivine Raymond.

Sainte-Louise.—Mlles Emma Bourgault et Emilia Dumas.

Avant de terminer, M. le Surintendant, je me permettrai de faire une suggestion. A présent que l'état des finances est meilleur, pourquoi ne pas étudier le projet d'un certificat d'études que je vous ai adressé et qui a déjà été soumis au comité catholique.

Les certificats d'études auraient le bon effet d'engager les parents à tenir leurs enfants à l'école, tout en vous permettant de mieux constater quels sont les fonctionnaires de l'enseignement qui donnent le plus de satisfaction.

Il serait impossible maintenant d'imposer à l'inspecteur la tâche d'organiser ces certificats, vu qu'il a déjà plus d'ouvrage qu'il n'est capable d'en faire, car, au temps consacré aux écoles, il faut ajouter celui passé dans les chemins, chez le secrétaire, en visite de convenance, au bureau, etc. Il faut avoir voyagé un peu pour savoir combien il est pénible d'être dans les chemins par toutes les intempéries. Quelques officiers compétents, sous la direction de M. l'Inspecteur général, pourraient être chargés de ces certificats. Voici la classification des municipalités scolaires de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos. d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Anne No 2, village...	2	9	9	2.8	7.8	10	38.6	Très-bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
2	St-Damase	4	9 1	9.3	3	0.4	8.9	36.7	"	7.5	7.5	15	Très-bien.
3	St-Pascal	14	5.4	5.4	4	5.4	9.1	29.3	Bien	8	8	16	"
4	Ste-Perpétue	7	4.9	5.4	6.5	6.6	8.8	32.2	Très-bien.	6.4	6.4	12.8	"
5	Ste-Anne No 2, paroisse..	10	7.6	6.6	3.5	5.4	9	32.1	"	6.4	6.4	12.8	"
6	Rivière-Ouelle.	8	5.4	7	2.7	6	8	29.1	Bien	7.5	7.5	15	"
7	St-Roch-des-Aulnaies	6	5.2	5.6	2.2	6.1	8.9	28	"	7.5	7.5	15	"
8	St-Philippe-de-Néri	4	5.4	4.9	3.1	5.1	9.2	27.7	"	7.4	7.4	14.8	"
9	St-Aubert.	8	6.4	5.1	2.8	5	8.5	27.8	"	7.3	7.3	14.6	"
10	St-Jean-Port-Joli.....	11	6.3	5.5	3	5	9.2	28	"	7	7	14	"
11	St-Denis	4	5.7	4.7	3.2	5.5	9.5	28.6	"	6.5	6.5	13	"
12	Ste-Hélène	10	5.5	4.5	3.6	5.9	9	28.5	"	6.5	6.5	13	"
13	St-Bruno	7	5.1	5.2	5	5	8.7	29	"	6.1	6.1	12.2	"
14	St-Pamphile	10	4.5	3.4	6.5	6.8	8.9	30.1	Très-bien.	5.5	5.5	11.1	Bien ....
15	N.-D.-du-Mont-Carmel...	8	5.4	2	8.4	5	7.3	28.1	Bien	6.1	6.1	12.2	Très-bien.
16	St-Onésime..... . ..	4	5.8	2	8.3	5	6.4	27.5	"	6.3	6.3	12.6	"
17	St-Alexandre	14	5.1	4.1	3.8	5.1	9.2	27.3	"	6	6	12	Bien . ....
18	St-André	9	5.8	3.2	3.2	5.2	9.1	26.5	"	6.1	6.1	12.2	Très-bien.
19	St-Pacôme.	8	4.4	5.2	3.1	5.8	7.8	26.3	"	6	6	12	Bien . ....
20	St-Germain	4	4.5	3	3.2	4.5	9	24.2	Médiocre.	6.8	6.8	13.6	Très-bien.
21	St-Louis, Kamouraska...	8	3.5	3.4	3	5.4	9.1	24.4	"	6.5	6.5	13	"
22	Ste-Louise.....	7	5.8	3.8	2.6	5	8.1	25.3	Bien	5.9	5.9	11.8	Bien .....
23	Lac-Noir	1	1	7.5	2 5	5	8.5	24.5	Médiocre.	4.5	4.5	9	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,
Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU

SAINT-JEAN, ILE D'ORLÉANS, 31 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

Dans le présent rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, je désire vous faire connaître quels progrès ont été réalisés dans ma circonscription pendant les six années qui se terminent.

En 1905, il y avait 114 écoles élémentaires et 3 écoles imtermédiaires : total *117 écoles.*

En 1911, il y a 120 écoles primaires élémentaires, 6 écoles primaires intermédiaires et 2 écoles primaires supérieures ; total *128 écoles.*

Elèves dans les différentes années du cours :

1905

1ère année	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
2325	1575	627	230	118	20	2	2

1911

1ère année	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
2482	1567	994	328	101	65	23	0

De 1905 à 1911 inclusivement 47 écoles ont été construites et 13 ont été réparées.

VENTILATION

1905

Excellent dans 5 écoles, très-bien dans 9, insuffisant dans 3 et nul dans 94.

1911

Excellent dans 6 écoles, très-bien dans 77, insuffisant dans 13 et nul dans 32.

D'après les chiffres ci-dessus, il est facile de constater que toutes les écoles construites et réparées dans cette période de six ans ont été bien ventilées.

C'est avec regret que je suis forcé de dire que dans 45 écoles il n'y a à peu près pas de ventilation. Peut-être, Monsieur le Surintendant, obtiendrais-je par la force ce que je n'ai pu obtenir par la persuasion.

Après ma prochaine visite d'automne, je vous demanderai donc de retenir la subvention de toutes les municipalités qui par négligence ou par opiniâtreté n'auront pas convenablement ventilé leurs écoles.

1905.—Seulement 23 écoles ont un globe terrestre.

1911.—98 écoles ont un globe terrestre.

1905. —Les écoles manquent de 98 cartes géographiques.

1911.—Grâce aux généreuses subventions accordées par le gouvernement toutes les cartes nécessaires ont été achetées.

1905.— 44 écoles comprenant 67 départements ont un mobilier perfectionné.

1911.—115 écoles comprenant 154 départements ont un mobilier perfectionné.

1905.—15 institutrices enseignent sans brevet.

1911.—28 institutrices enseignent sans brevet.

Le nombre des institutrices non brevetées augmente dans une proportion alarmante. Il est cependant bien peu de municipalités que je puisse accuser de négligence dans l'engagement des institutrices. MM. les curés et MM. les commissaires cherchent toujours de bonnes institutrices et ils retardent souvent l'ouverture de l'école de 1 à 2 mois afin de retenir les services d'institutrices diplômées. Un secrétaire-trésorier a dû écrire près de 200 lettres avant de trouver 4 institutrices brevetées.

Les salaires sont pourtant élévés : la moyenne était de $155.00 en 1905, et elle est maintenant de $177.00.

Les institutrices ont généralement bien réussi cette année : une visite d'organisation et une conférence à l'automne donnent immédiatement la bonne orientation et il n'y a pas de temps perdu.

Dans le tableau de classification des municipalités, j'ai mis en piastres et centins le montant de la taxe foncière ; selon moi, il sera peu équitable d'apprécier cette taxe par un nombre de points variant de 0 à 10, tant qu'il n'y aura pas un moyen de forcer les municipalités à évaluer les propriétés à leur valeur réelle.

Les municipalités de Wright et Northfield qui figurent comme s'imposant une taxe foncière de $5.00 n'ont que 8.2 et 8.6 points dans la colonne se rap-

portant au traitement, c'est-à-dire que le salaire moyen des institutrices est de $155.00 et $165.00 respectivement, tandis que les municipalités de St-Joseph et de St-Edouard-de-Wakefield qui perçoivent une taxe de 0.50 et de 0.70 centins respectivement, obtiennent toutes deux 10.0 pour les traitements parce qu'elles payent un salaire moyen de $200.00.

Réellement, on ne peut apprécier le mérite des municipalités d'après cette taxe fictive.

Les jardins scolaires deviennent de plus en plus nombreux et la culture se fait d'une manière méthodique.

Il y a peu de changements dans les bibliothèques privées ou publiques.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une gratification :

Templeton-Nord : $60.00 pour achat de mobilier scolaire, ventilation des classes, séries de livres fournies à toutes les institutrices, grands progrès dans toutes les écoles fréquemment visitées par les commissaires.

Notre-Dame-de-la-Salette :—$50.00. Une école a été construite l'automne dernier ; deux sont actuellement en construction ; on n'a engagé que des institutrices diplômées, ce qui est un progrès.....

Notre-Dame-de-la-Garde :—$48.00 pour construction d'une école où rien ne laisse à désirer, sérieux progrès des élèves, traitement élevé payé aux institutrices.

Templeton-Est :—$35.00.

Cette municipalité a reconstruit l'école de l'arrondissement No 8 et elle travaille à construire au village une splendide école de garçons. Les écoles ont toutes été pourvues de mobiliers perfectionnés.

Saint-Alphonse-de-Lytton :—$30.00 pour achat de mobilier perfectionné, progrès des élèves, visites fréquentes des commissaires aux écoles, salaire moyen des institutrices $200.00.

Voici le tableau de la classification des municipalités scolaires de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école. etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Jos.-de-Wakefield	1	10	10	50	10	10	40	Excellent.	10	9.5	19.5	Excellent.
2	Buckingham, village	2	9.8	10	1.50	10	10	39.8	"	10	9.5	19.5	"
3	Maniwaki	1	9.5	9.5	1.60	10	10	39	"	9	8.0	17	"
4	N.-D.-de-la-Garde	3	10	10	1.25	8.8	9.7	38.5	"	8	6.7	14.7	Très bien.
5	N.-D.-des-Neiges	3	8.7	9.8	92	9.9	10	38.4	"	9.7	7.8	17.5	Excellent.
6	Templeton-Ouest	4	9.5	8.9	1.50	10	10	38.4	"	5	5	10	Médiocre.
7	Lochabor-et-Gore	5	9.4	8.9	54	9.6	9.8	37.7	"	8.6	7.6	16.2	Excellent.
8	Ange-Gardien	3	9.1	10	50	7.9	10	37	"	8.3	6.2	14.5	Très bien.
9	Porland-Ouest	1	7.5	9	1	10	10	36.5	"	7	5	12	Bien.
10	Templeton-Nord	5	9.4	10	2	7	9.8	36.2	"	8.2	7	15.2	Très bien.
11	Templeton-Est	8	7	9.9	1.60	8.9	10	35.8	"	7.8	6.6	14.4	"
12	Egan-Est	2	8	8.8	1.50	9	10	35.8	"	8	7.5	15.5	"
13	Cameron	3	6.8	9	1.50	9.6	10	35.4	"	8	7.1	15.1	"
14	Gracefield	1	7	9	4	9	10	35	"	6.5	5.5	12	Bien.
15	Cantley	4	8.5	9.3	1.50	7.1	10	34.9	"	6	5	11	"
16	St-Sixte	3	8	9	50	7.9	9.7	34.6	"	9	7.8	16.8	Excellent.
17	St-Alf.-de-Lytton	2	7.5	7	3	10	10	34.5	"	7.5	7	14.5	Très bien.
18	Denholm-et-Bowmen	1	4.8	9	1.25	8.4	9	34.4	"	7	5	12	Bien.
19	Cantons-Unis	3	4.3	10	50	9.3	10	33.6	"	6.8	5.3	12.1	Très bien.
20	Bouchette	8	6.9	7.7	2	8.8	9.9	33.3	"	7	5.8	12.8	"
21	Ste-Philomène-d'Egan	4	7.1	9.3	2.50	6.9	10	33.3	"	5	4 8	9.8	Médiocre.
22	Northfield	4	5	9.2	5	8.6	10	32 8	"	7.3	6.3	13.6	Très bien.
23	N.-D.-de-Laus	5	6.5	7.8	1	8.6	9.8	32.7	"	8	7.7	15.7	"
24	St-Frs-Régis	1	8	8.5	33⅓	8	8	32.5	"	9	7	16	"
25	Kiamika	4	8.3	7.5	80	8.4	8	32.2	"	8.3	5.5	13.8	"
26	Aumond	4	6.6	7.1	90	8.8	9.5	32	"	6.5	6	12.5	"
27	Buckingham-Canton	8	6.9	7.6	1.50	7.9	9.6	32	"	7.5	6.6	14.1	"
28	St-Edouard-de-Wak	2	6	6.3	70	10	9	31.3	"	4	2	6	Nul.
29	Roberton-et-Pope	5	6.7	5.2	1.59	8.4	10	30.3	Très bien.	8.4	7.5	15.9	Très bien.
30	N.-D.-de-la-Salette	5	6.6	4.9	1	8.1	10	29.6	"	6.6	5.8	12.4	"
31	N.-D.-de-Pontmain	4	8	8.8	1	6.2	6	29	"	7	5.5	12.5	"
32	Hincks	4	5.3	5 1	1.12	8.4	10	28.8	"	6	4	10	Médiocre.
33	St-Jean-de-Wakefied	1	5	7	70	8.7	8	28.7	"	6.8	6.5	13.3	Très bien.
34	Wright	6	5 8	4.5	5	8.2	10	28.5	"	5.1	5	10.1	Bien.
35	Campbell	3	6.3	5.3	33	8.2	8.7	28.5	"	8.4	7.2	15.6	Très bien.
36	Mulgrave-et-Derry	2	5.5	5	1	7.6	10	28.1	"	5	5	10	Médiocre.
37	St-Malachie	4	7	6	80	5.5	6.7	25.2	"	8	7	15	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,
Insp. d'écoles.

M. A. FONTAINE.

JOLIETTE, 31 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur le fonctionnement des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1910-1911.

Durant l'année qui vient de se terminer, 146 écoles, (dont 5 primaires intermédiaires) sous contrôle, ont été en activité, et je les ai toutes visitées deux fois, à l'exception d'une qui n'était pas ouverte en septembre 1910.

Après la visite de chaque municipalité, j'ai donné, tel que requis, une conférence pédagogique, à laquelle ont pris part 146 instituteurs et institutrices laïques et religieuses.

Les cinq écoles modèles de mon district d'inspection ont inscrit 953 élèves, dont 187 ont étudié les matières de 5ième et de 6ième années du cours primaire.

Le nombre total des élèves inscrits s'est élevé à 4,181 dans les écoles du comté de Joliette et à 3,139 dans les écoles du comté de Berthier que je visite—faisant un grand total de 7,320 élèves, soit 48 de moins que l'année précédente.

La présence moyenne a été de 70 p. c. dans les écoles du comté de Joliette et de 75 p. c. dans celles du comté de Berthier.

A ma visite, dans les diverses écoles, j'ai rencontré et examiné 4,905 élèves, représentant, à peu de chose près, la présence moyenne durant l'année.

D'après les statistiques, à moi fournies par les secrétaires des municipalités, le nombre des élèves en âge de fréquenter les écoles (5 à 16 ans), serait, en totalité, de 8,652, faisant une différence entre l'inscription aux écoles et les chiffres du recensement, de 1332.

Ce chiffre serait exorbitant et accuserait une grande apathie, sinon le mépris pour ce qui regarde l'éducation en général, si j'omettais de dire que, outre les écoles sous contrôle, dans mon district d'inspection, il y a 14 institutions indépendantes, savoir: le Séminaire de Joliette, 2 académies de garçons, 2 académies de filles et 9 écoles modèles de filles, dont le nombre d'élèves réuni doit égaler le chiffre de 1,300, dont $\frac{7}{10}$, au moins, viennent des paroisses

de mon district—ce qui réduit à un nombre minime et normale celui des enfants qui ne fréquentent pas l'école à un degré quelconque.

Les états de services des institutrices sont restées, à peu près, les mêmes que ceux de l'année dernière, et les salaires, faut-il le dire, n'ont guère subi d'augmentation, malgré les subventions spéciales élevées du gouvernement. J'ai l'espoir que, dans un avenir très rapproché, le salaire des institutrices sera élevé en proportion de l'octroi ou subvention totale offerte aux municipalités par le gouvernement provincial.

Les livres de classe autorisés, seuls, sont en usage dans toutes les écoles, excepté deux ou trois, et les titulaires s'efforcent d'enseigner toutes les branches du programme d'études.

Les municipalités suivantes ont droit aux primes accordées par arrêté du gouvernement en date du 2 décembre 1905, savoir :

Ste-Geneviève-de-Berthier	$60 00
St-Thomas	50 00
St-Côme	40 00
St-Cléophas	35 00
La-Vérandrye	30 00

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de Joliette	2	10	10	9	10	10	49	Excellent	10	10	20	Excellent.
2	Ste-Elizabeth	11	6.8	6.1	7	6.9	10	36.8	Très bien.	8.1	7.5	15.6	Très bien.
3	St-Félix-de-Valois	8	8.1	9.6	7.5	7	8.1	40.3	"	8	7.4	15.4	"
4	Ste-Emélie-de-l'Energie	5	5.9	5.3	8	6.7	8	33.9	"	7.6	7.5	15.1	"
5	St-Ambroise-de-Kildare	11	6.2	5.8	6	6.2	8	32.2	"	7.9	7.2	15.1	"
6	St-Charles-Borromee	6	5.9	10	6.4	6	8	36.3	"	7.8	7.3	15.1	"
7	St-Cléophas	1	6	10	3.9	9.2	8	37.1	"	8	7	15	"
8	St-Alphonse-de-Kildare	5	5.6	4.9	10	6.1	8	35.6	"	7.7	7.1	14.8	"
9	St-Jean des Monts	8	6.2	6.7	6.4	7.3	8	34.6	"	7.4	7.2	14.6	"
10	Ste-Béatrice	5	6.4	10	8.1	6.3	8	38.8	"	7.7	6.8	14.5	"
11	St-Thomas	6	9.3	8	10	6 8	8	42.1	Excellent.	7.6	6.8	14.4	"
12	Ste-Mélanie	10	5.4	5.3	6.8	6.2	8	31.7	Très bien.	7.6	6.8	14.4	"
13	St-Côme	4	5.5	5.1	8.5	7.1	8	34.2	"	7.5	7.2	14.7	"
14	La Barrière	1	9	6	10	6	8	39	"	6.5	6.5	13	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 éc.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
15	Ile-Dupas	1	10	10	5	8	8	41	Excellent.	8	8	16	Très bien.
16	La Vérandrye	1	5	10	3.2	8	8	34.2	Très bien.	8	8	16	"
17	St-Damien-de-Brandon	4	6.5	6.2	6.2	7	8	33.9	"	8	7.8	15.8	"
18	St-Norbert	6	7.1	8.7	4.5	6.8	9	36.1	"	7.9	7.4	15.3	"
19	St-Gabriel-de-Brandon	11	6.6	8	7.7	6.9	8	37.2	"	7.6	7.4	15	"
20	St-Michel-des-Saints	3	8.3	6.6	10	7.5	8	40.4	"	7.3	7.3	14.6	"
21	Ste-Geneviève-de-B.	9	6.1	10	3.4	6.9	8	34.4	"	7.4	6.8	14.2	"
22	St-Barthelemi	11	6.2	6.3	4.4	6.9	8.3	32.1	"	7.2	6.9	14.1	"
23	St-Cuthbert	11	6.6	9.2	4.5	7.4	8.3	36	"	7.1	6.9	14	"
24	Ile St-Ignace	1	4.5	4.5	10	7.5	8	34.5	"	7	7	14	"
25	St-Zénon	3	6	5	10	6.6	8	35.6	"	6.9	6.5	13.4	Bien.
26	Ile-Madame	1	4.5	4.5	2.6	6.8	8	26.4	Bien	7	6	13	"
27	Ville de Berthier	1	8	10	4.3	7	8	37.3	Très bien.	6	5	11	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, 28 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1910-11.

J'ai visité 158 écoles sous contrôle pendant l'année qui vient de finir. Ces écoles sont réparties comme suit : 1 académie, 14 écoles modèles et 143 écoles élémentaires. Ces 158 écoles contiennent 239 départements.

Quatre écoles indépendantes ont aussi été en activité pendant le cours de l'année, savoir : les pensionnats de filles de Sherbrooke, de Richmond, de L'Avenir et de Kingsey. Les deux premiers de ces pensionnats ont le titre d'académie et les deux autres le titre d'école modèle.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 8,428 élèves et les écoles indépendantes par 757.

La moyenne de la présence en classe a été de 5,975, ou 71 pour cent dans les écoles sous contrôle et de 670, ou 89 pour cent dans les écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle ont été dirigées par 44 instituteurs religieux, 1 instituteur laïque, 49 institutrices religieuses et 157 institutrices laïques, soit un total de 251 professeurs.

Les écoles indépendantes ont été dirigées par 49 institutrices religieuses.

Ces divers chiffres démontrent une augmentation, sur l'année dernière, de 3 dans le nombre d'écoles sous contrôle, de 389 dans le nombre d'élèves inscrits et de 13 dans le nombre de professeurs.

Le salaire des institutrices suit toujours une marche ascendante dans mon district d'inspection. Cette marche est lente, mais elle a été constante depuis plusieurs années.

Le tableau suivant est un état comparé des salaires pour les années 1909-10 et 1910-11 dans les divers comtés et parties de comtés qui composent mon district d'inspection :

	Année 1909-10.	Année 1910-11.	Augmentation.
	(Salaire moyen.)	(Salaire moyen.)	
Comté de Sherbrooke.....	$ 17.31 par mois.	$ 17.74 par mois.	$ 0.43
" Richmond.....	15.26 "	15 40 "	0.14
" Drummond.....	13.00 "	13.19 "	0.19
" Shefford.....	12.46 "	12.92 "	0.46
" Bagot.....	12.00 "	12.00 "	0.00

L'instituteur d'Asbestos, le seul instituteur laïque qu'il y ait dans mon district d'inspection, a reçu, pour l'année dernière, une augmentation de $100, ce qui porte son salaire actuel à $450 par année.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant : *Excellent* dans 19 écoles ; *très bien* dans 45 écoles ; *bien* dans 41 écoles ; *assez bien* dans 21 écoles ; *médiocre* dans 18 écoles.

Ce résultat évidemment est varié. Cependant, je dois dire à la louange des membres du corps enseignant que tous sont animés de zèle dans l'accomlissement des devoirs de leur charge. Si quelques-uns ne donnent pas toute la satisfaction qu'on devrait en attendre, la cause en est due moins au manque de bonne volonté qu'au défaut d'expérience.

Notre corps enseignant se compose, aux deux tiers, de jeunes institutrices n'ayant pas reçu de formation pédagogique spéciale ou n'ayant reçu qu'une formation incomplète. C'est la tâche des inspecteurs d'écoles de former ces jeunes institutrices à l'art et à la pratique de l'enseignement et de les aider à s'y perfectionner ; mais il est regrettable que depuis un an on leur ait enlevé le moyen le plus efficace qu'ils avaient à leur disposition pour cette fin en réduisant presque à néant les conférences pédagogiques établies en 1897. Aussi, me serait-il permis de dire ici que ceux qui ont autorité en cette province pour faire les règlements concernant la régie des écoles sont trop éloignés des écoles et des membres du corps enseignant pour en connaître les besoins immédiats et pour pouvoir légiférer judicieusement dans les choses qui se rapportent à la pratique de l'enseignement.

Avec les changements apportés dans l'inspection des écoles l'automne dernier, le salaire des inspecteurs a été porté à $1.400 par année, soit $3.83 par jour. Mais, Monsieur le Surintendant, quelles économies peut réaliser un inspecteur d'écoles qui est obligé de voyager pendant 10 mois de l'année après avoir payé, par jour, $1.50 de pension dans les hôtels et $2.00 à $2.50 pour une voiture.

Les municipalités les plus méritantes et pour lesquelles je recommande les primes du gouvernement sont les suivantes :

Ascot, diss	$60.00
Lennoxville	50.00
Melbourne & Brompton-Gore	40.00
Ste-Anne-de-Stukely	35.00
St-Frs-Xavier-de-Brompton	30.00

La classification des municipalités scolaires par ordre de mérite est comme suit :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Bromptonville	2	10	10	8.7	10	10	48.7	Excellent.	10	8.2	18.2	Excellent.
2	Richmond	1	10	10	8	10	10	48	"	10	8	18	"
3	Danville	2	10	10	7.7	10	10	47.7	"	10	8.1	18.1	"
4	Sherbrooke	5	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	8.8	18.8	"
5	Windsor-Mills	2	10	10	8	9.2	10	47.2	"	10	8.6	18.6	"
6	Asbestos	2	9	10	7.7	8.2	9.5	44.4	"	10	8.6	18.6	"
7	Lawrenceville	1	9	10	8.2	6.8	10	44	"	10	7.1	17.1	"
8	Ascot, diss	1	8	9.5	6.6	10	9.5	43 6	"	10	8.7	18.7	"
9	Melbourne & Brompton-Gore, diss.	1	7.5	8.2	7.7	10	9	42.4	"	10	6.1	16.1	"
10	Lennoxville	1	7	8.1	6.8	10	10	41.9	"	9	5.8	14.8	Très bien.
11	Orford	4	7.3	8.7	8	8.8	8.8	41.6	"	9.3	5.1	14.4	"
12	Brompton	5	7.2	9	6.6	8.5	9.9	41.2	"	9	5.2	14.2	"
13	Stoke	11	7.6	8.2	7.6	8	9	40.4	"	9.6	5.1	14.7	"
14	Cleveland, diss.	2	7	7.6	6.4	9.8	9.5	40.3	"	10	5.4	15.4	"
14	Shifton	9	6.5	7.9	7.8	8.1	9.3	39.6	Très bien.	8.9	5.9	14.8	"
15	Ascot	6	6.1	6.9	6.9	10	9.2	39.1	"	8	4.9	12.9	"
16	Ely-Sud	11	7.2	8.2	7.6	7.1	8.9	39	"	8.7	5.7	14.4	"
17	Canton de Windsor	9	7.2	8	7.5	8.1	8.1	38.9	"	9	6.2	15.2	"
18	Ely-Nord	8	6.5	7.9	8.3	7.2	8.6	38.5	"	7.8	4.9	12.7	"
19	Kingsey	11	6.6	8.4	6.2	7.4	9.9	38.5	"	9	5.7	14.7	"
20	Ascot Corner	5	6.3	7.1	8.6	8.4	8	38.4	"	9.6	5.1	14.7	"
21	St-Georges-de-Windsor	9	7.9	8	6	8	8	37.9	"	9.3	6.5	15.8	"
22	Ste Anne-de-Stukely	7	6.8	7.3	7.7	7.4	8.6	37.8	"	9.3	5.5	14.8	"
23	St-Frs Xavier-de-Brompton	8	6	6.9	7.5	8	9	37.4	"	9.7	6.3	16	"
24	Ste-Christine	5	7.4	7.3	7	6.8	8.9	37.4	"	8.5	5.7	14.2	"
25	St-Fulgence-de-Durham	4	5.5	8.5	7.5	7.1	8.7	37.3	"	8.7	5.8	14.5	"
26	Stukely-Nord	7	6.7	7.5	7.3	7.1	8.7	37.3	"	9.6	6.6	16.2	Excellent.
27	St-Elie-d'Orford	5	6.6	8.6	4.7	8.2	9	37.1	"	8.6	5.2	13.8	Très bien.
28	Kingsey-Falls	2	6.7	8.3	6.3	7.1	8.5	36.9	"	8.7	5.8	14.5	"
29	Melbourne & Brompton-Gore	3	6.2	5.9	7.5	7.7	8.5	35.8	"	9.7	7.2	16.9	Excellent.
30	St-Pierre-de-Durham	9	5.6	6.4	7.5	6.7	8.1	34 3	"	9.6	5.9	15.5	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,
Insp. d'écoles.

J.-O. GOULET.

St-Gervais, 10 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-11.

Pendant le cours de l'année, les 35 municipalités qui composent ce district ont eu 177 écoles en activité, sous leur contrôle. Il y a, en outre, 7 écoles indépendantes. Les écoles sous contrôle comprennent 242 départements.

La fréquentation scolaire a été comme suit :

Présence moyenne des élèves dans les écoles sous contrôle, 6739, soit 75 pour cent ; dans les écoles indépendantes, 436, soit 91 pour cent.

Le personnel enseignant se compose de 22 religieux, de 68 religieuses, de 168 institutrices laïques brevetées et de 15 institutrices laïques non brevetées, de deux instituteurs laïques brevetés, formant un total de 275

Sur le nombre d'institutrices non brevetées, je suis heureux de constater que 8 ont été engagées conformément à l'article 26 des règlements du comité catholique.

J'ai le plaisir de vous informer que le dévouement des instituteurs et des institutrices à la noble cause de l'éducation est toujours bien digne d'éloges. La distribution des primes à ceux et à celles qui se distinguent le plus dans l'enseignement, la conférence pédagogique, et surtout l'*Enseignement Primaire*, sont les principaux facteurs des progrès que je constate dans la majeure partie des écoles de mon district d'inspection.

Ces trois différentes causes contribuent, dans une large mesure, à rendre l'enseignement beaucoup plus pratique et plus méthodique que celui d'autrefois, vu qu'il s'adresse plus directement au jugement et au raisonnement qu'à la mémoire.

Le gouvernement a fait un choix des plus judicieux en nommant M. C.-J. Magnan, professeur à l'Ecole normale Laval, comme inspecteur-général des écoles catholiques de cette province.

Chrétien convaincu, professeur émérite, homme probe et pondéré, travailleur opiniâtre, le nouveau titulaire, de par cette promotion, sera en mesure de mettre plus en évidence son beau talent.

Vu que mon rapport sera distribué aux commissions scolaires de mon district, je crois bon de mentionner les noms des titulaires qui ont obtenu cette année la gratification pour leurs succès dans l'enseignement ; ce sont :

M. J.-O.-C. Dostaler ; Mlles Marie Sauvageau, M.-A. Gervais, Emma Trudel, Annette Larouche, Graziella Massé, M.-Ange Côté, Geneviève Rivard, Corinne Lamothe, M.-Lse Cossette, Obéline Hardy, Corinne Vachon, Angéline Massicotte, Hélène Proulx, M.-Blanche Denis, M.-A. Gagnon, Bernadette Trottier, Eliza Turcotte, Béatrice Pothier, M.-Lse Rivard, Augustine Marcotte, Fédora Bordeleau.

Je vous prie Monsieur le Surintendant d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil en date du 2 décembre 1905 :

Ste-Geneviève	$ 60 00
St-Maurice	50 00
St-Adelphe	40 00
Laflèche	35 00
Cap-de-la-Madeleine	30 00

Voici les principales améliorations remarquées dans ces cinq municipalités :

Ste-Geneviève, réparations faites à l'école No 1 ; pupitres perfectionnés dans plusieurs écoles : $3,067.00.

St-Maurice : pour construction et achat du mobilier des écoles Nos 8 et 9 : $3,425.00.

St-Adelphe : municipalité pauvre qui a fait de grands sacrifices pour construire son école No 5 : $1000.00.

Laflèche : pour construction et achat d'un mobilier perfectionné de l'école No 5 : $871.83.

Cap-de-la-Madeleine : pour achat et ameublement de l'école No 4 $520.00.

Ces cinq municipalités ont donc dépensé pour constructions, réparations et ameublements, la somme de $8,883.83.

Les gratifications accordées l'année dernière aux municipalités les plus méritantes ont été employées conformément aux instructions données par votre humble et dévoué serviteur.

Je remercie MM. les curés et MM. les commissaires qui m'ont accompagné dans la visite de leurs écoles.

En terminant, Monsieur le Surintendant, je me permets de vous faire les recommandations suivantes : 1° reconnaître le titre d'école modèle à l'école No 1 de la municipalité scolaire de St-Adelphe. Les résultats obtenus par les élèves de cette école sont plus que suffisants pour justifier mon humble demande, et le même titre à l'école No 9 de Ste-Thècle. 2° aide spéciale pour les municipalités de St-Adelphe, St-Jean-des-Piles, St-Jacques-des-Piles, Mont-Carmel, St-Rémi, St-Louis-de-France, St-Roch-de-Mékinac, St-Timothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges, comme étant incapables de maintenir leurs écoles sans l'aide supplémentaire accordée aux municipalités pauvres.

Je joins à ce rapport le tableau de classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Champlain, village. ...	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Tite village.	2	10	10	10	7	10	47	"	10	10	20	"
3	St-Casimir, village.... ..		9.5	9	10	10	9.5	48	"	8.5	8.5	17	"
4	La-Tuque	1	10	10	7	8	10	45	"	7	7	14	Très bien.
5	Ste - Anne - de-la-Pérade, village.....	3	10	9.5	4	9	9.5	42	"	8	8	16	"
6	Cap-Madeleine.....	6	8	8	4.5	6.2	8	45	"	5.6	5.6	11.2	Bien .....
7	St-Stanislas ....• . ..	3	10	9	5	8	10	42	"	6.5	6.5	13	Très bien.
8	St-Tite, Nord.....	2	10	10	9 5	6.5	8	44	"	5	5	10	Médiocre.
9	St-Rémi	3	8.3	8.7	9	7	8.3	41.3	"	6.3	6 3	12 6	Très bien.
10	St-Jacques-des-Piles.....	1	10	10	7.5	8	8	43.5	"	5	5	10	Médiocre.
11	St-Théophile.	6	9	9.5	7	6.2	8	39.7	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
12	Batiscan.....	5	8.6	9.9	6	8	6	39 1	Très bien.	6	6	12	Bien .....
13	St-Tite, paroisse..	6	8	9	7	6.3	8	38.3	"	5.8	5.8	11.6	"
14	Notre-Dame-des-Agnes...	6	8.2	7.6	8.5	7	8.2	39.5	"	5	5	10	Médiocre.
15	St-Casimir, paroisse.....	8	8	10	6.5	6	8	38.5	"	5.5	5.5	11	Bien . ...
16	Grondines.....	4	8.2	8.5	5	6.2	10	37.9	"	5.7	5.7	11.4	"
17	St-Thuribe..	4	9	7.2	7	6	8	37.2	"	5.7	5 7	11.4	"
18	St-Ubalde.	8	8.1	6	8	6.1	8	36.2	"	5.9	5 9	11.8	"
19	St-Prosper.....	5	7	6.4	6	6.4	8.8	34.6	"	6.4	6.4	12.8	Très bien
20	St-Adelphe	6	7.4	6.6	7	6.2	8	35.2	"	6	6	12	Bien .....
21	Ste-Thècle..	10	8.4	5.9	7	7.6	8	36.9	"	5.1	5.1	10.2	"
22	Champlain, paroisse.	5	7.3	8.8	5.5	6	8	35.6	"	5.6	5.6	11.2	"
23	Ste - Anne - de la-Pérade, paroisse	9	7	8.7	6	6	8	35.7	"	5.5	5.5	11	"
24	St-Jean-des-Piles-.....	5	6	9.9	7	6	8	36.9	"	4.8	4 8	9.6	Médiocre.
25	Grondines, village.....	2	6	6.5	7.5	6.5	9	35.5	"	5.5	5.5	11	Bien .....
26	St-Maurice	10	7.7	8.3	4	6.3	8	34.3	"	5.8	5.8	11.6	"
27	Mont-Carmel.....	10	7.6	7.4	5.5	6.1	8	34.6	"	5.6	5.6	11.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
28	St-Narcisse	13	7	6.2	6.5	6.3	8	34	Très bien	5.8	5.8	11.6	Bien.....
29	Ste-Geneviève	8	7.2	6.5	6	6.2	8	33.9	"	5.6	5.6	11.2	"
30	St-Louis-de-France. ...	4	7.7	6.5	5	6.4	8	33.6	"	5.7	5.7	11.4	"
31	St-Sévérin.	6	6.6	7.5	5	6.8	8	33.9	"	5.3	5.3	10.6	"
32	St-Luc-de-Vincennes.....	4	8	4.5	6	6.4	8	32.9	"	5.7	5.7	11.4	"
33	St-Roch-de-Mékinac.....	3	8	4.6	6.5	6.3	8	33.4	"	5.3	5.3	10.6	"
34	Laflèche.	7	7..	6.3	5	6.4	8	33	"	5.4	5.4	10 8	"
35	St-Timothée.	4	7.5	5.2	6	6.7	8	33.4	"	5	5	10	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O-GOULET,
Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 10 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général pour l'année 1910 11.

Mon district comprend 31 municipalités, 175 écoles sous contrôle et 13 indépendantes.

Ces écoles sont réparties comme suit :

6	écoles	primaires	supérieures.
21	"	"	intermédiaires.
161	"	"	élémentaires.

L'inscription des élèves a été de 8,187, et la présence moyenne 6,486, soit 79%.

Le personnel enseignant se compose de 10 FF. du Sacré-Cœur, 6 FF. des Ecoles chrétiennes, 11 SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours, 16 SS. de la Charité de Saint-Louis, 3 SS. Servantes du Saint-Cœur de Marie, 5 SS. de Saint-Joseph de Saint-Vallier, 8 SS. de Jésus-Marie, 15 SS de la Congrégation N.-D., 10 SS. de la Charité, 10 SS. du Bon-Pasteur, 3 instituteurs laïcs et 167 institutrices laïques ; total : 264.

Sur les 167 institutrices laïques, 21 ont obtenu leur brevet à l'école normale Laval, 136 au bureau central et 10 ont enseigné sans être munies de diplôme.

L'automne dernier, j'ai accepté 16 maisons d'écoles construites sur plan et devis approuvés par votre département, au coût de $22,276 et 14 sont actuellement en construction.

Une somme de $2,297 a été dépensée pour l'achat de 676 pupitres approuvés.

Depuis 5 ans, 72 maisons d'écoles ont été construites, sur plans et devis approuvés, au coût de $91,411 et 116 écoles ont été meublées avec des pupitres approuvés au coût de $10,576.

Les traitements des institutrices ont subi, cette année, une augmentation de 10%.

Vous voyez par ce qui précède, M. le Surintendant, que les progrès matériels marchent rapidement dans mon district et que les commissions scolaires font de louables efforts pour améliorer leurs écoles. J'attribue une large part de cette ère progressive aux octrois supplémentaires accordés aux municipalités qui paient un traitement de $100 à leurs institutrices, aux octrois destinés aux écoles pauvres, aux rapports cordiaux qui existent entre les commissaires d'écoles et l'inspecteur et aux primes accordées aux municipalités qui font le plus de sacrifices pour améliorer leurs écoles.

A l'égard de ces primes, pour cette année, j'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes :

St-Damien	$60.00
N.-D.-de-Buckland	50 00
Ste-Sabine	40 00
St-François	35 00
St-Paul	30 00

Je puis dire que la grande majorité des titulaires remplissent bien leurs devoirs et font tout en leur pouvoir pour donner aux enfants qui leur sont confiés une éducation soignée et une instruction éclairée.

Les primes accordées pour longs services et les succès dans l'enseignement sont un grand encouragement pour tout le personnel enseignant, qui sait reconnaître la sollicitude du gouvernement pour l'éducation.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, d'inclure ici les noms des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une gratification.

M. Joseph-Aimé Paquet, Mlles Marie Lapierre, Delfrose Caouette, Dorilda Fortin, Obéline Boulanger, Marie Marcoux, Victoria Godbout, Marie Chamberland, Clémentine Goupil, Aimée Audet, Bernadette Nadeau, Ernestine Gendron, Eugénie Blais, Annie Fournier, Emma Proulx, Célestine Dumas, Elmina Gagnon, Juliette Bélanger, Méladine Caron, Ludivine Drouin Perreault, Germaine Blais et Cécile Bélanger.

En terminant ce rapport, je vous prie de bien vouloir accorder aux municipalités suivantes, un octroi spécial à même les fonds destinés aux écoles pauvres : St-Damien N.-D.-de-Buckland, St-Philémon, St-Nérée, St-Magloire, St-Camille, N.-D.-du-St-Rosaire, Ste-Apolline, St-Fabien-de-Panet, St-Marcel, Ste-Justine et Ste-Euphémie.

Voici la classification par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Michel (village)	5	10	10	50	7 4	10	37.4	Excellente	9.7	7.8	17.5	Excellente
2	Ber hier	3	10	10	20	7.3	9.7	37	"	10.0	8.2	18.2	"
3	St-Cajétan-d'Armagh	10	9 8	10	70	7	10	36.8	"	9.0	7.2	16.2	"
4	Sainte-Justice	7	10	10	70	7	9	36	"	9.7	8	17.7	"
5	Beaumont	3	10	10	33	7	9	36	"	9.5	7.1	16.6	"
6	St-François	9	9.1	10	25	6	10	35.1	"	10.	7.7	17.7	"
7	S-Damien	8	10	10	85	6.5	8.6	35.1	"	9.8	7.7	17.5	"
8	Ville de Montmagny	6	8	9	40	8	10	35	"	10.	8	18	"
9	Cap-St-Ignace	14	8.5	10	40	6.6	10	34.5	"	9.6	7.5	17.1	"
10	N.-D.-Aux.-de-Buckland	6	9	10	57	6.5	9	34.5	"	9.5	7.7	17.2	"
11	Ile-aux-Grues	1	9	9	16	6.4	10	34.4	"	10.	8.5	18.5	"
12	St-Marcel	3	8	10	50	7.1	9	34.1	"	10.	7.5	17.5	"
13	St-Paul	6	9	10	40	6	9	34	"	9.8	7.2	17	"
14	St-Eugène	6	9.1	9.3	32	6.2	9	33.6	"	10 0	8.3	18.3	"
15	Sainte-Euphémie	2	7.5	10	1.00	7	9	33.5	"	9.0	6.5	15.5	Très bien.
16	St-Philémon	6	8.2	10	25	6.2	9	33.4	"	9.2	6.5	15.7	"
17	St-Camille	2	7	10	65	7.3	9	33.3	"	10.0	7	17	Excellente
18	St-Pierre	6	8	9.6	25	6.4	8.8	32.8	"	9.0	7.4	16.4	"
19	Sainte-Sabine	4	8.3	8	1.00	7.3	9	32.6	"	10 0	7.2	17.2	"
20	St-Thomas	12	6.4	9	25	6.5	9.8	32.6	"	10.0	7.5	17.5	"
21	St-Michel (paroisse)	4	8.7	8	33	6.4	9.2	32.3	"	9.0	7.4	16.4	"
22	St-Raphaël	8	8	7.8	45	6.1	10	31.9	Très bien.	8.2	7.4	15.6	Très bien.
23	St-Nérée	9	7.7	7.8	95	6.7	8.6	31.8	"	9.2	6.6	15.8	"
24	St-Cyrille	6	7.4	9.1	35	6.1	9	31.6	"	9.7	7.1	16.8	Excellent.
25	N.-D.-du-Rosaire	4	8	8.7	55	6.4	8.2	31.1	"	9.5	7.4	16.9	"

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
26	Sainte-Apolline	3	8	8	35	6.4	8.7	31.1	Très bien	9 0	6 1	15 1	Très bien.
27	St-Vallier	7	5.6	8.8	35	6.6	9 6	30.6	"	9 0	8	17.6	Excellent.
28	St-Fabien de Panet	2	6	8.5	50	7	8.5	30	"	9.5	8 3	17.8	"
29	St-Magloire	8	6.1	7.6	80	7.1	8.1	28.9	"	9.0	6.2	15.2	Très bien
30	L'Islet	12	6 9	6.1	26	6.1	9.2	28.3	"	9 9	7.7	17.6	Excellent
31	Grosse-Ile	1	....	.. ..	....	....	....	....	.... ..		.	....	....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. F. X. GUAY.

ST-MAURICE, 28 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le fonctionnement des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1910-11.

Les écoles de cette circonscription s'améliorent peu à peu chaque année ; c'est ainsi qu'il y a eu trois constructions nouvelles : 1 à Hull qui a coûté $10,500, 1 à Guigues, $910, 1 à Fabre, $573 avec l'ameublement. Si à ces sommes, j'ajoute $14,922 pour améliorations aux écoles de Hull, $1,800 pour celles d'Aylmer, et $50 pour celle d'Aldfield-Sud, j'arrive à un total de $28,755 pour constructions et réparations en l'année 1910-11.

De plus, vous avez approuvé plusieurs plans et devis pour des écoles qui seront construites au cours de la prochaine année scolaire.

Quelques-unes des municipalités qui étaient jusqu'aujourd'hui restées réfractaires à toute idée de progrès semblent vouloir se réveiller, et me donnent quelque espoir pour l'avenir ; en sorte qu'il ne restera bientôt plus que celles qui sont absolument trop pauvres pour faire quelques améliorations sans une aide spéciale.

Je suis heureux de constater que le salaire des institutrices a été augmenté dans les municipalité suivantes : Eardley, l'Ile-du-Calumet, Aldfield-Sud, Lowe, Bryson, Onslow-Sud, Campbell's-Bay, Fort-Coulonge, Mansfield et Pontefract, St-Etienne-de-Chelsea, Bristol, Témiscamingue, Ste-Elizabeth-de-Francktown, Guigues.

C'est un bon mouvement que j'encourage de toutes mes forces ; ces municipalités méritent des remerciements et des félicitations pour le bel exemple qu'elles donnent. Les bonnes institutrices ne sont certainement pas assez rétribuées ; un traitement de $250 à $300 n'est pas trop, eu égard au coût actuel de la vie, pour celles qui se dévouent à l'œuvre si laborieuse de l'instruction et de l'éducation des enfants. Plût au ciel que l'argent des contribuables ne fût jamais plus mal employé qu'il ne l'est pour des écoles qui donnent satisfaction sous tous les rapports ; l'argent ainsi placé rapporte des bénéfices tels qu'on ne pourra jamais en déterminer la valeur par des chiffres.

Il me fait plaisir de dire à la louange des braves colons de Témiscamingue qu'ils construisent de bonnes écoles et paient bien leurs institutrices ; presque toutes ont $200 de salaire avec le logement et le chauffage en plus ; dans quelques écoles il sera de $250 l'année prochaine.

Cette jeune contrée fait noblement son devoir ; elle prouve par là le grand intérêt que les gens portent à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants. Défricher des terres, bâtir des églises et des écoles, bien payer les maîtres et maîtresses, demandent des sacrifices, cela va sans dire : mais quand on a de la bonne volonté avec le désir de bien faire les choses, on surmonte tous les obstacles, quelque grands qu'ils soient.

Les municipalités suivantes, pour avoir amélioré leurs écoles d'une manière appréciable, méritent un récompense :

Hull	$60.00
Aylmer	50.00
Fabre	40.00
Guigues	35.00
Aldfield-Sud	30.00

Celles qui ont reçu une prime l'an dernier se sont conformées à mes instructions.

Ci-suit la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hull, cité	8	10	10	10	10	10	50	Excellent.	8.9	8.6	17.5	Excellent.
2	Portage-du-Fort	1	10	10	10	10	10	50	"	8	7.6	15.6	Très bien.
3	Adfield-Sud	1	10	10	10	10	10	50	"	5.2	4	9.2	Médiocre.
4	Campbell's-Bay	1	10	9.5	10	10	10	49.5	"	9	8.8	17.8	Excellent.
5	St-Etienne-de-Chelsea	3	9.5	9.5	10	10	10	49	"	6.3	5.8	12.1	Très bien.
6	Mansfield-et-Pontefract	4	10	9.3	10	9.4	10	48.7	"	7.3	7	14.3	"
7	Fabre	3	10	10	8.5	10	10	48.5	"	7.4	6.9	14.3	"
8	Pointe-Gatineau	2	9	9.5	10	10	10	48.5	"	9.6	9.3	18.9	Excellent.
9	Ville-Marie	2	10	9.8	8.6	10	10	48.4	"	9.8	8.6	18.4	"
10	Ste-Cécile-de-Masham	5	10	9.7	10	8.6	10	48.3	"	7.9	7.4	15.3	Très bien.
11	Aylmer	2	8	10	10	10	10	48	"	9.7	9.2	18.9	Excellent.
12	Cardley	4	10	9	9.8	9.6	9.5	47.9	"	8.3	7.9	16.2	"
13	Fort-Coulonge	2	0	9.2	10	8.5	10	47.7	"	6.9	6.2	13.1	Très bien.
14	Aberdeen	1	8	9.5	10	10	10	47.5	"	9.8	9.6	19.4	Excellent.
15	Notre-Dame-de-Quyon	1	10	10	9.5	10	8	47.5	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
16	Onslow-Sud	1	10	10	7.5	10	10	47.5	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
17	Ile-aux-Allumettes	11	7.7	8.6	10	9.4	9.9	45.6	"	7.8	7.4	15.2	Très bien.
18	Témiscamingue-Nord	2	7	8.6	10	10	10	45.6	"	7.7	7.3	15	"
19	Adfield-Est	1	8	9	10	8.5	10	45.5	"	9.2	8.4	17.6	Excellent.
20	Bristol	3	10	9	9	7.4	10	45.4	"	6.8	6.6	13.4	Très bien.
21	Laverlochère et Baby	4	9	7.6	8.2	9	10	43.8	"	6.2	5.9	12.1	"
22	Témiscamingue	7	8.5	8.5	7.5	9.2	10	43.7	"	7.3	6.9	14.2	"
23	Clapham et Leslie	4	8.3	9	10	6.3	10	43.6	"	5.6	4.9	10.4	Bien.
24	Bryson	1	6.7	7	9.5	10	10	43.2	"	7	6	13	Très bien.
25	Lalemant	1	9	4	10	10	10	43	"	9.5	9.4	18.2	Excellent.
26	Chichester	4	7.8	7.6	10	8.3	9.2	42.9	"	6.8	6.4	13.2	Très bien.
27	St-Placide	2	6	7.5	10	7.6	10	41.1	"	5.3	5.1	10.4	Bien.
28	Ste-Elizabeth-de-Franck-town	5	5.8	7.1	9	8.7	10	40.6	"	7.3	6.7	14	Très bien.
29	Pontiac	1	8	8.4	7.5	8.5	8	40.4	"	6.2	5.8	12	Bien.
30	Onslow-Nord	2	10	8.5	6.4	8.5	7	40.4	"	6	5.2	11.2	"
31	Guigues	6	8.6	5.6	8	8	10	40.2	"	6.5	5.9	12.4	Très bien.
32	Hull-Canton	2	8	6	8	8	10	40	Très bien.	7.2	6.5	13.7	"
33	Waltham	1	4	8	10	7.2	10	39.2	"	6	5.2	11.2	Bien.
34	Dorion	1*	5	8	8	8	10	39	"	6.4	6	12.4	Très bien.
35	Lowe	6	8.3	6	10	6.3	7.5	38.1	"	7.6	6.9	14.5	"
36	Ile-du-Calumet	6	5.1	4.6	9	8.6	10	37.3	"	7.1	6.5	13.9	"
37	Sheen	3	8	7.3	9	8	5	37.3	"	7.2	6.7	13.9	"
38	Aylwin	2	4	3	10	6	10	33	"	5	4.2	9.2	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. GUAY,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. GUAY.

SAINT-DAVID-DE-LÉVIS, 24 juin 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-11.

Cette année, 180 institutions d'éducation ont été en activité, 6 écoles indépendantes et 174 sous contrôle des commissaires.

Elèves inscrits : 6881, (3266 garçons, 3615 filles); 6800 sont d'origine française et 81 d'origine anglaise.

1007 élèves français étudient l'anglais et 56 anglais ou irlandais étudient le français.

La présence moyenne en classe a été de 5334, soit 78%.

Tous les élèves, ou à peu près, sont pourvus de livres autorisés.

Pas de changements notables dans le personnel enseignant, si ce n'est la disparition de 5 institutrices laïques non diplômées. De 9 qu'elles étaient l'an dernier, il en reste 4. Ce qui est encore trop.

Les instituteurs et institutrices laïques sont dévoués et remplissent bien leurs devoirs. Si le succès ne sourit pas à tous, c'est dû à l'inexpérience d'un bon nombre d'entre eux et aux circonstances difficiles où plusieurs des autres se trouvent placés.

Les méthodes d'enseignement sont généralement bonnes, et le programme d'études officiel est scrupuleusement suivi.

Quant aux religieux et religieuses, je craindrais de blesser leur humilité si je publiais ici tout ce que j'en sais. Mais qu'il me soit permis de dire qu'ils tiennent toujours le haut du pavé.

Toutefois il ne faut pas conclure de là, Monsieur le Surintendant, qu'ils sont tous très habiles en pédagogie. Pour eux comme pour le commun des mortels, il y a des exceptions ; mais ces exceptions sont peu nombreuses.

Deux institutions indépendantes, les couvents de Saint-Charles et de St-Gervais, ont donné des cours ménagers, le 1er à 20 élèves et le dernier à 28. Ces cours ont été donnés avec succès.

On y enseigne aussi la coupe.

Il faudrait enseigner plus pratiquement l'économie domestique dans toutes les écoles, et organiser l'enseignement ménager dans tous les couvents de mon district.

Mais nos communautés religieuses, règle générale, n'ont pas les moyens de fournir gratuitement et les salles et l'outillage nécessaires pour tenir ces écoles.

En conséquence il faudrait, Monsieur le Surintendant, que le gouvernement complétât son œuvre en accordant à ces institutions des octrois spéciaux.

La moyenne des traitements, y compris le logement, etc., s'est élevé de $227 à $235 pour les écoles modèles et de $146.08 à $149.00 pour les écoles élémentaires. C'est encore trop peu.

Les fréquents changements d'institutrices et les absences réitérées des élèves en classe sont les plus grands obstacles au progrès. Le manque de travail des élèves à domicile contribue à retarder le succès.

Des 174 écoles sous contrôle, 95 ont changé de titulaires dont la plupart sont des débutantes.

Je n'ai approuvé que 4 constructions nouvelles cette année ; mais on a réparé 21 maisons, qui sont maintenant assez confortables, et j'espère pouvoir en accepter 15, au moins, en septembre prochain.

Le mobilier s'améliore aussi petit à petit. Au-delà de 300 pupitres, style moderne, et 12 bureaux pour les institutrices ont été achetés. Il en est de même des cartes géographiques, etc.

Les commissaires, sensibles à la poussée que le gouvernement a donnée à la cause de l'éducation, déploient beaucoup de zèle pour décrocher une des primes offertes aux commissions qui font le plus de progrès, mais le nombre de ces primes n'étant pas assez considérable pour récompenser tous les méritants, il me faut les accorder à tour de rôle.

Celles qui, cette année, ont fait le plus pour améliorer leurs écoles sont :

St-Jean-Chrysostôme	$60.00
St-Etienne-de-Lauzon	50.00
St-David-de-Lauberivière	40.00
Ste-Malachie	35.00
N.-D.-de-Charny	30.00

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent toujours très bien de leurs fonctions.

Bref, je crois avoir le droit de me réjouir du bon fonctionnement de la loi dans mon district d'inspection, grâce à l'intelligence et aux bonnes dispositions des personnes avec lesquelles il me faut être en relation constante dans l'accomplissement de mes devoirs.

Tout n'est pas parfait ; mais, en somme, les résultats sont très satisfaisants.

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'art. 231 des R. R.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Chaudière-Station	1	9	7	7.2	7.5	10	40.7	Excellent.	10	7	17	Excellent.
2	Village de St-Nicolas	2	10	10	4	6.5	10	40.5	"	10	6	16	Très bien.
3	St-Charles	10	9.5	10	4.6	5.6	10	39.7	Très bien.	9.4	6.5	15.9	"
4	Etchemin	3	10	9.3	5.3	4.8	10	39.4	"	10	6.4	16.4	Excellent.
5	N.-D.-de-Charny	1	10	10	4	4.3	10	38.3	"	10	6.4	16.4	"
6	St-Nazaire	3	7.7	4	10	5.8	10	37.5	"	10	4.3	14.3	Très bien.
7	St-Jean-de-St-Nicolas	1	9	10	1.9	6	10	36.9	"	10	7	17	Excellent.
8	St-Romuald	1	6	4	9.9	6.3	10	36.2	"	10	6.8	16.8	"
9	St-Etienne-de-Lauzon	4	6.3	10	4	5.6	10	35.9	"	10	6.4	16.4	"
10	Le-Sault	1	7	7	4.6	7	10	35.6	"	10	8	18	"
11	St-Gervais	15	7.2	8.6	4.2	5.2	10	35.2	"	9.4	6.7	16.1	"
12	St-David	4	7.3	10	2	5.8	10	35.1	"	10	5.6	15.6	Très bien.
13	St-Télesphore	1	7	10	1.3	6	10	34.3	"	10	6.5	16.5	Excellent.
14	St-Jean-Chrysostôme	6	6.4	8.1	2.6	7.1	10	34.2	"	10	5.6	15.6	Très bien.
	St-Lazare	11	5.5	4.4	9.2	5.1	10	34.2	"	9.4	6.2	15.6	"
15	St-Malachie	8	5.8	2.8	9.2	6.3	10	34.1	"	10	5.6	15.6	"
16	Ste-Hénédine	5	7.3	7	4.1	5.6	10	34	"	10	6.6	16.6	Excellent.
17	Ste-Claire	10	6.6	6.3	5.3	5	10	33.2	"	10	5.5	15.5	Très bien.
18	St-Bernard	10	7.3	5	5	5.6	10	32.9	"	10	6.7	16.7	Excellent.
19	St-Lambert	9	5.4	7.3	5.3	4.7	10	32.7	"	10	5.1	15.1	Très bien.
20	St-Nicolas, paroisse	9	4	10	3.3	5.3	9	31.6	"	10	5.8	15.8	"
21	St-Louis-de-Pintendre	4	5.5	6.5	3.3	6.1	10	31.4	"	10	5.9	15.9	"
22	St-Anselme	14	5.7	4.8	5.3	5.4	10	31.2	"	10	6.2	16.2	Excellent.
23	Ste-Marguerite	10	5.9	4.7	4.3	5.2	10	30.1	"	10	6.9	16.9	"
24	St-Maxime-de-Scott	5	7.3	2.7	4.2	5	10	29.2	Bien.	10	7	17	"
25	St-Henri-de-Lauzon	14	5.5	5.3	3.4	4.8	10	29	"	10	5.5	15.5	Très bien.
26	St-Isidore	10	7.2	7	3.2	5.3	5.5	28.2	"	10	5.5	15.5	"
27	St-Omer	2	2.5	3	4.6	7.3	10	27.4	"	10	9	19	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. GUAY,
Insp. d'écoles.

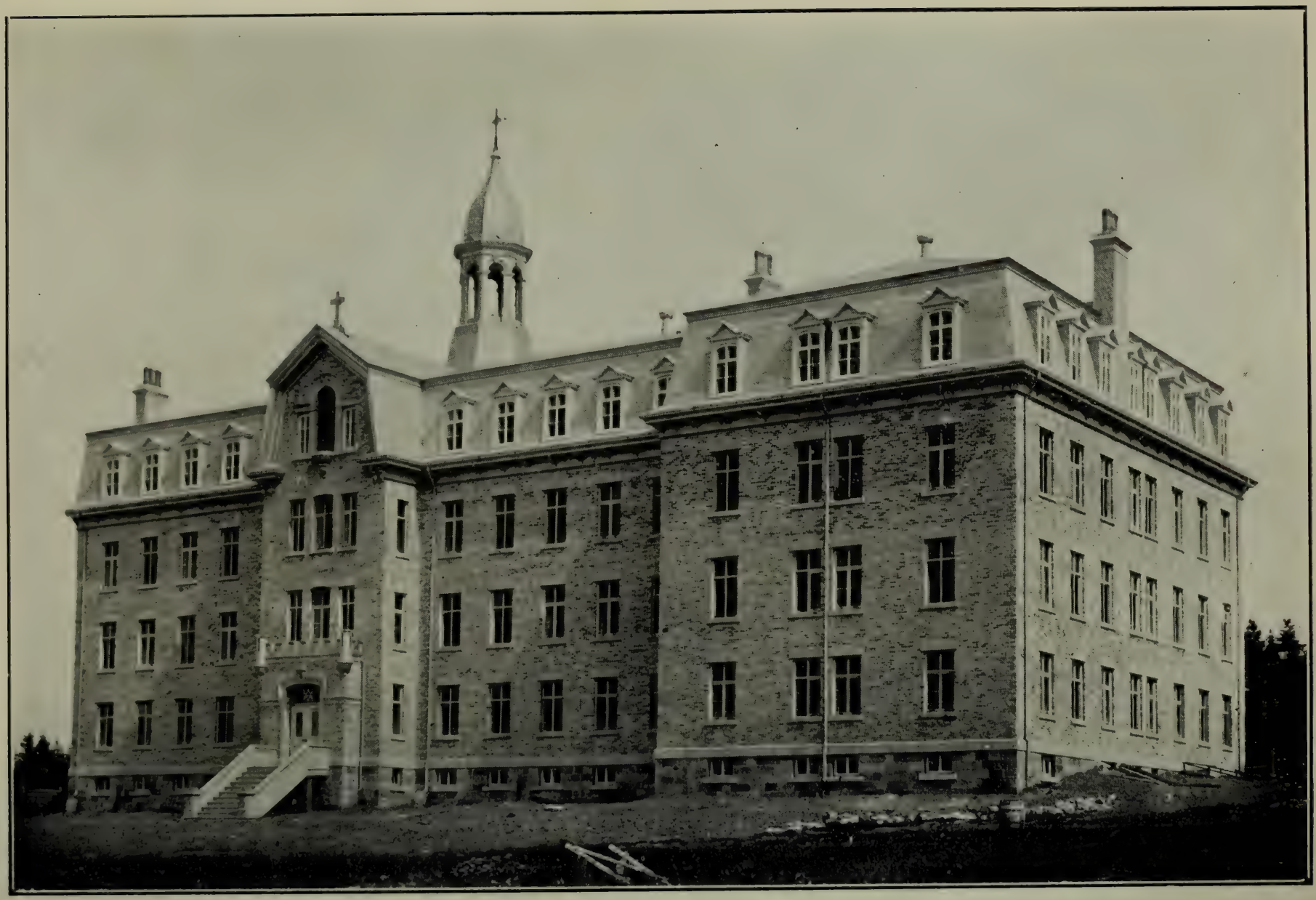

M. J. HÉBERT.

LONGUEUIL, 27 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1910-11.

Conformément aux instructions reçues, j'ai fait deux visites à chacune des écoles de mon district d'inspection.

A la première visite, j'ai constaté :

1° Que la classification, en général, était bien faite ;

2° Que l'enseignement de toutes les matières du cours d'études, se faisait dans chaque division des écoles ;

3° Que partout l'on avait préparé convenablement un tableau de l'emploi du temps ;

4° Que des défectuosités, soit aux constructions, soit aux mobiliers existaient encore dans un certain nombre de municipalités, en dépit des observations faites après les visites des années dernières

Dans presque toutes les paroisses de mon district, j'ai donné une conférence, m'appliquant surtout à attirer l'attention du personnel enseignant sur les défauts remarqués dans les méthodes d'enseignement, dans les moyens employés pour maintenir l'ordre et la discipline, et sur les mesures les plus propres à prendre pour faire disparaître ces défauts.

Dans les municipalités où le besoin d'améliorations se faisait sentir, les commissaires d'écoles ont été avertis d'avoir à s'exécuter.

A la seconde visite, j'ai constaté que :

1° Dans 39 écoles les progrès étaient excellents : dans 92, très bons ; dans 9, bons ; dans 18, médiocres ; dans 4, mauvais ;

2° Dans les écoles où les progrès ne sont pas satisfaisants, que cela est dû aux nombreuses absences des élèves, et dans quelques cas à l'incompétence des titulaires. Le total des élèves inscrits a été de 8,407, et la présence moyenne de 6,641 ; soit plus de 79 p. c. ;

3° Peu de commissions scolaires avaient pris des mesures pour se mettre en état de faire faire les améliorations demandées dans mon rapport de l'automne dernier.

Les municipalités qui ont droit aux primes accordées par le gouvernement, sont les suivantes :

Sorel (paroisse), construction de deux écoles, $60.00 ;

Sorel (ville), réparations considérables à l'école des garçons, $50.00 ;

St-Lambert, aide à la construction d'un couvent devant contenir l'école élémentaire de filles, $40.00 ;

St-Roch, construction d'une école, $35.00 ;

St-Joseph-de-Sorel, achat d'un ameublement neuf, $30.00.

Les membres du personnel enseignant qui méritent une gratification sont :

M. J.-H. Gervais, Mlles. L. Perron, M. A. Archambeault, M. A.-O. Beauregard, M. E. Beauregard, R. Choquet, L. Lafontaine, R. Auger, M. Ethier, Dame A. Daigle, Melles M. Fagnant, G. Paulhus, M. L. Provençal, G. Girard, M. A. Lefrançois, Mlles. E. Sheppard, G. Lague, R.-A. Poitras, M. Bénard, Y. Drolet.

Ci-après la classification, par ordre de mérite, des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Lambert	2	10	10	35	10	10	40	Excellent.	9	9	18	Exeellent.
2	Varennes, village	2	10	10	20	10	10	40	"	8	8	16	Très bien.
3	Longueuil, village	2	9.5	9.5	.....	9	9	37	"	9	9	18	Excellent.
4	Montréal-Sud	1	9	10	50	10	10	39	"	8	8	16	Très bien.
5	Boucherville, village	2	10	8.5	22.01	8	10	36.5	"	9	9	18	Excellent.
6	St-David, village	2	10	8	31	8	10	36	"	9	9	18	"
7	Contrecœur, village	1	9	9	30	8	10	36	"	9	9	18	"
8	Sorel, ville	2	9	7.5	30	9	10	35.5	"	9	9	18	"
9	Longueuil, paroisse	6	8.3	7.8	12	9	10	35.1	"	8.5	8.5	17	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
10	St-Michel No 2	1	9	9	24	8	10	36	Excellent.	8	8	16	Très bien.
11	Varennes, paroisse	6	7.1	8.5	20	8.6	10	34.2	"	8.5	8.5	17	Excellent.
12	St-Bruno, village	1	9	8	50	7	10	34	"	9	8	17	"
13	Filiatreault	1	10	8	25	6	10	34	"	9	8	17	"
14	Belœil, paroisse	3	9	8	14	7	10	34	"	8.3	8.3	16.6	"
15	Chambly, canton	1	8	9	50	9	10	36	"	7	7	14	Tres bien.
16	Belœil, village	6	8.5	7.5	7.34	7.8	10	33.8	"	8	8	16	"
17	Verchères	4	8.7	7.7	32.66	8	10	34.4	"	7.5	7.2	14.7	"
18	Ste-Julie	5	7.4	7.8	30	8.2	10	33.4	"	7.8	7.6	15.4	"
19	St-Hubert	5	6.2	9	12	8 2	10	33.4	"	7.6	7.6	15.2	"
20	Sorel, paroisse	2	8	7	50	6.5	10	31.5	Très bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
21	Contrecœur, paroisse	4	7.7	8	35	6.7	10	32.4	Excellent.	8	8	16	Très-bien.
22	St-Basile-le-Grand	3	7	7.6	10	7	10	31.6	Très bien.	8.3	8.3	15 6	Excellent.
23	Rivière-Richelieu	1	5	7	40	8	10	30	"	9	9	18	"
24	St-Ours, ville	2	8	5	45	7.5	10	30.5	"	8.5	8.5	17	"
25	St-Bruno, paroisse	3	7.3	6.6	15	8	10	31.9	"	8.3	7.3	16.6	Très bien.
26	St-Aimé	4	8.5	4.5	52	7.7	10	30.7	"	8.2	8.2	16.4	Excellent.
27	Chambly Bassin	8	7.3	7.7	25	8.6	9.6	33.2	Excellent.	7	6.8	13.8	Très bien.
28	Boucherville, paroisse	4	8	7 5	14	7.2	10	32.7	"	7.2	6 7	13.9	"
29	Ste-Anne-de-Sorel	3	8	4	30	8.3	10	30.3	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
30	St-Autoine	7	7.7	8	35	6.7	10	31	"	7.2	7.1	14.3	"
31	Ste-Victoire	7	7.4	6.7	50	6.5	10	30.6	"	7.4	7.1	14.5	"
32	St-Michel, village	2	7	5.5	50	5.5	10	28	"	8.5	8.5	17	Excellent
33	Ste-Théodosie	2	8	8	15	6	10	32	"	6.5	6.5	13	Très bien
34	St-Ours, paroisse	6	6.8	7.5	45	7	10	31.3	"	7	6.6	13.5	"
35	St-Roch	3	5.3	7.3	60	5	10	27.6	"	8.3	8.3	16.6	Excellent
36	St-David, paroisse	7	6 8	6.1	19	6.1	10	29	"	7.7	7.5	15.2	Très-bien.
37	St-Marc	5	6.6	4	35	7.8	10	28.4	"	7.4	6.4	14	"
38	St-Robert	8	6.7	4.7	48	6.6	10	28	"	7.2	7.1	14.3	"
39	St-Joseph-de-Sorel	1	4	7	40	7	10	28	Très-bien.	7	7	14	Très-bien.
40	St-Michel No 3	1	7	2	15	6	10	25	"	8	8	16	"
41	St-Michel No 4	1	7	2	19	6	10	25	"	8	8	16	"
42	St-Narcisse-de-St-Aimé	6	6.5	3.1	22	6.1	9.6	25.3	"	7.6	7.6	15.2	"
43	St-Marcel	7	6.4	3.8	40	5.8	10	26	"	7.2	6.7	13.9	"
44	St-Louis-de-Bonsecours	5	4	4.2	40	6.2	10	24.4	"	7	7	14	"
45	St-Michel No 8	1	5	2	44	5	10	22	Bien	8	8	16	"
46	Ste-Anne-de-Noue	1	4	3	32	7	10	24	"	7	7	14	"
47	St-Michel No 6	1	4	2	25	5	10	21	"	8	8	16	"
48	St-Michel No 10	1	6	4	36	5	10	25	Très-bien.	6	6	12	Bien
49	St-Michel No 9	1	6	2	32	4	10	22	Bien	7	7	14	Très-bien.
50	St-Michel No 5	1	5	2	33	4	10	21	"	6	4	10	Médiocre.
51	St-Pierre-de-St-David	1	3	2	32	5	10	20	Médiocre.	5	5	10	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. LEFEBVRE.

VAUDREUIL, 22 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire 1910-1911.

Une nouvelle municipalité, celle de St-Elzéar-de-Laval, est venue s'ajoutée aux soixante et dix que je visitais déjà.

Aucun inspecteur d'écoles, dans notre province, ne peut se dire : j'en ai autant. Cependant, ce n'est pas à l'avantage de l'inspecteur d'avoir plus de travail qu'il n'en peut faire, car la cause de l'éducation peut quelquefois en souffrir.

Dans les deux cent vingt-quatre départements sous contrôle des commissaires, je n'ai pu, dans ma visite à ces écoles, consacrer que la moitié du temps exigé par l'article seize des règlements du comité Catholique, et ceci parce qu'il m'a fallu faire, cette année, deux visites au lieu d'une l'an passé qu'il m'a fallu, deux fois l'année, visiter les livres des secrétaires de soixante et onze commissions scolaires et correspondre avec ces derniers.

Un territoire aussi vaste, renfermant soixante et onze municipalités, nécessite l'emploi constant de deux inspecteurs d'écoles ; c'est pourquoi je vous prie, monsieur le Surintendant, de demander au gouvernement la subdivision de mon district en deux parties.

D'après le recensement du secrétaire-trésorier, le nombre d'élèves est le même que celui de l'an dernier avec une augmentation d'inscription de deux cent soixante et dix-huit élèves.

Il y a aussi augmentation sur l'année dernière de quatre cent cinquante-deux élèves de langue française étudiant l'anglais et trente-cinq de langue anglaise étudiant le français. Les titulaires pourvu d'un brevet académique sont au nombre de six ; il n'y en avait que quatre l'an dernier ; les porteurs d'un brevet modèle sont au nombre de cinquante-six ; il y en avait quarante-trois l'an dernier ; les brevetés élémentaires sont au nombre de quatre-vingt ; il y en avait quatre-vingt-douze l'an dernier ; les institutrices non brevetées sont au nombre de cinq et les assistantes sans brevet au nombre de treize.

Cent trente-six religieuses enseignent dans les écoles indépendantes, trente religieux et trente-deux religieuses enseignent dans les écoles sous contrôle ; quarante-quatre titulaires sont brevetés de l'Ecole normale.

A peu d'exceptions près, ces instituteurs et institutrices réussissent bien.

Je dois dire, à la louange du personnel enseignant, qu'il y a peu d'instituteurs et d'institutrices, dans mon district, qui n'assistent pas à mes conférences pédagogiques ; sur deux cent vingt-quatre instituteurs et institutrices enseignant dans les écoles sous contrôle, deux cent quinze ont suivi, avec intérêt, mes conférences de l'automne dernier.

Ce même personnel tient beaucoup à recevoir notre revue pédagogique (l'*Enseignement Primaire*), et lorsque celle-ci n'arrive pas à temps à l'école, l'institutrice sait bien s'en plaindre.

Nos commissions scolaires portent une plus grande attention aux lois de l'hygiène dans l'école, ce qui est prouvé par la construction de nombreuses maisons d'écoles bâties d'après les plans du Surintendant.

L'enseignement antialcoolique est en honneur dans les écoles de ma circonscription, et l'instituteur habile a trouvé moyen de placer, sur chaque matière du programme, un bon mot en faveur de la tempérance.

Il y a peu d'émulation, dans mon district, en faveur de l'établissement de caisses d'économie scolaires ; ces caisses sont au même point où elles étaient l'an dernier.

Les cinq municipalités qui ont reçu du gouvernement, en avril dernier, la prime d'encouragement, ont appliqué cet argent comme suit : la première à la construction d'une tourelle servant de cabinets d'aisances, la seconde et la troisième à la construction de maisons d'écoles, la quatrième et la cinquième à l'achat de mobiliers perfectionnés et autres fournitures scolaires.

Une coutume qui devrait disparaître, c'est celle qu'ont certaines commissions scolaires d'engager toutes les institutrices de leur municipalité, au même salaire, sans considérer le degré du brevet et la compétence de celles-ci à enseigner le français et l'anglais ou seulement le français.

Il n'y a pas à en douter, l'institutrice qui enseigne les deux langues a beaucoup plus à faire si elle veut obtenir les mêmes succès que celle qui n'enseigne que le français.

Pourquoi ne pas payer cinquante et même cent piastres de plus à l'instituteur ou l'institutrice qui enseigne bien les deux langues ?

Les commissions scolaires d'Ontario, dans les comtés limitrophes à notre province, viennent chez nous engager des titulaires qui pourront enseigner les deux langues, et ces commissions n'hésitent pas à payer quatre, cinq et même six cents piastres par an, pour des personnes compétentes ; c'est pourquoi plusieurs titulaires ont déjà quitté mon district pour la province voisine.

Monsieur le Surintendant, plusieurs riches municipalités scolaires de mon district, recevant depuis quelques années un octroi spécial pour l'administration de leurs maisons d'école où l'augmentation du salaire de leurs instituteurs ou institutrices, ont employé cet argent à diminuer le taux de la cotisation.

Ne serait-il pas à propos de leur retirer cet octroi et de le donner aux municipalités plus zélées ?

Je n'ai que du bien à dire de l'enseignement donné par nos congrégagations religieuses. Lachine (ville) verra sous peu son académie Piché émettre des diplômes à ses élèves du cours commercial ; Ste Rose (ville) aura probablement son académie de garçons l'an prochain ; cette municipalité vient de faire construire une école à cette fin au coût de vingt et un mille piastres, et espère que le gouvernement voudra bien lui octroyer un fort montant pour la dédommager des dépenses occasionnées par cette construction ; lors de l'acceptation de cette école, je vous ai demandé un octroi pour cette municipalité qui déploie beaucoup de zèle pour ses écoles.

Monsieur le Surintendant voudra bien ajouter le titre *modèle* à l'école de la municipalité de Dorion, comté de Vaudreuil, cette école est depuis un an sous la direction d'un bon professeur.

Conformément à un arrêté ministériel, en date du deux décembre mil neuf cent cinq, je vous prie de bien vouloir accorder la gratification aux municipalités suivantes :

Ste-Rose (ville).....	$60 00
Côte-St-Emmanuel.....	50 00
Vaudreuil	40 00
Rigaud (paroisse).....	35 00
Cartierville.....	30 00

J'espère que cet aperçu sera suffisant pour vous donner une juste idée de l'état de l'éducation dans mon district.

Ces cinq municipalités ont construit chacune une maison d'école selon le désir de leur inspecteur. Je joins à ce rapport le tableau de classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Coteau Landing	1	10	10	6	10	10	46	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Ruisseau	1	10	10	7.5	9	10	46.5	"	10	9	19	"
3	Ste-Dorothée, village	1	10	10	5.5	10	10	45.5	"	10	9	19	"
4	Coteau-Station	3	9	10	5	10	10	44	"	10	10	20	"
5	Ste-Anne-de-Bellevue	2	10	9.5	4	9.5	10	43	"	10	10	20	"
6	Rigaud, ville	2	10	9	4	10	10	43	"	10	10	20	"
	St-Emile	2	8.5	9.5	6.8	9	10	43.8	"	10	9	19	"
7	Cartierville	1	10	9	5.4	9	10	43.4	"	10	9	19	"
8	l'Abord-à-Plouffe	1	10	9	8.2	7	10	44.2	"	9	9	18	"
9	Ste-Rose, village	2	10	9.5	4	8.5	10	42	"	10	10	20	"
	St-Elzéar-de-Laval	1	10	10	4	10	10	44	"	9	9	18	"
10	Lachine, ville	3	8.6	8.6	5	9.3	10	41.5	"	10	10	20	"
	St-Martin, village	2	9	9.5	5	8.5	10	42	"	10	9	19	"
	Côte St-Emmanuel	1	10	9	4	10	10	43	"	9	9	18	"
11	Ste-Marthe	3	9	9	6.6	8.3	10	42 9	"	9	8.6	17.6	"
12	Dorion	1	9	9	2	10	10	40	Très bien.	10	10	20	"
	La Présentation	2	7.5	6	3.5	9	10	36	"	9	8	17	"
	St-Dominique-des-Cèdres	2	9.5	9.5	6	8	10	43	Excellent.	9	8	17	"
	Pont-Château	1	9	9	4	8	10	40	Très bien.	10	10	20	"
	Les-Cèdres	1	8	9	4	7	10	38	"	8	7	15	Très bien
	Haut St-Martin	1	10	10	5	8	9	42	Excellent.	9	9	18	Excellent.
13	Pointe-Claire	7	9.7	9.7	4	7.7	10	41.1	"	9.4	9.1	18.5	"
14	Coteau-du-Lac	3	8.3	9	3.3	9.3	10	39.9	Très bien.	10	9.3	19.3	"
	Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose	1	10	10	2.4	9	10	41.4	Excellent.	9	9	18.	"
15	Ste-Geneviève, No 1	2	7.5	9.5	2.4	10	10	39.4	Très bien.	10	9.5	19.5	"
16	St-Laurent ville	2	9	10	1.8	9	10	39.8	"	10	9	19	"
	St-Laurent-des-Cèdres	4	6.7	9.2	6.3	8.5	10	40.7	Excellent.	9.5	8.5	18	"
	St-Clet	3	10	8.6	4.2	7.6	10	40.5	"	9.6	8.3	17.9	"
17	Ste-Marie	1	10	9	3	10	10	42	"	8	8 5	16.5	"
	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	9	9	2.5	9	10	39.5	Très bien.	10	9	19	"
18	Notre-Dame-de-Liesse	1	9	9	3	8	10	39	"	10	9	19	"
	Como, diss	1	9	8	4	7	10	38	"	10	10	20	"
	St-Zotique	2	9	8	5	8	10	40	"	9.5	8.5	18	"
19	Lachine, paroisse	2	9	9	2	10	10	40	"	10	8	18	"
	Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose	1	10	9	5	8	10	42	Excellent.	9	7	16	Très bien.
20	Bas-de-la-Petite-Côte Ste-Rose	1	10	9	2.9	8	10	39.9	Très bie	10	8	18	Excellent.
21	Ile-Bizard	3	9.6	9.3	4.7	8.6	10	42.2	"	9.6	9	18.6	"
22	Très-Saint-Redempteur	2	10	9	2.2	8.5	8	37.7	"	10	10	20	"
23	Ste-Dorothée, No 1	1	10	10	2.6	7	10	39.6	"	9	9	18	"
24	Bas-du-Bord-de-l'Eau	1	8	10	2.5	8	10	38.5	"	10	9	19	"
	Cascades	1	7	8	7.5	7	10	39.5	"	9	9	18	"
25	St-Polycarpe	7	10	8.3	3.5	8.1	10	39.9	"	8.8	8.3	17.1	"
	Ste-Justine	7	8.5	9.4	4	8.5	9.4	39.8	"	9.2	7.8	17	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
26	Senneville	2	8.5	9.5	2.5	9	9	38.5	Très bien.	10	9	19	Excellent.
	Pointe-Fortune	1	7	9	3	8	10	37	"	10	10	20	"
	Haut-Grande-Côte-de-Ste-Rose	1	9	9	3	8	10	39	"	9	9	18	"
	Côte-des-Perrons	1	10	9	4	7	10	40	"	9	8	17	"
27	Ste-Geneviève, No 4	1	10	9	1.6	8	10	38.6	"	9	9	18	"
28	St-Rémi-de-la-Pointe-Claire	1	10	9	2.4	7	10	38.4	"	9	9	18	"
29	St-Jean	1	10	9	3.3	6	10	38.3	"	9	9	18	"
30	Ste-Geneviève, No 3	2	8.5	7.5	3.7	9	9	37.7	"	9	9	18	"
	Ile-Perrot	5	9	9	3.5	6.6	9.6	37.7	"	9	9	18	"
31	St-Emmanuel	1	8	9	1.6	9	10	37.6	"	9	9	18	"
32	St-Télesphore	5	6.8	9.6	3.4	9.6	10	39.4	"	8.4	7.6	16	Très bien.
33	Ste-Dorothée, No 2	1	7	6	5	9	10	35	"	10	8	18	Excellent.
34	Beauvoir	3	9	8.3	1.9	8	9.3	36.4	"	9	7	18	"
35	Vaudreuil	9	8.3	9.3	3.5	7	10	38.5	"	8.3	7.8	16.1	"
36	Bas-St-Martin	1	5	8	3.0	10	10	36	"	9	9	18	"
	St-Laurent, No 1	1	9	9	1	7	10	36	"	9	9	18	"
37	Côte-St-Antoine	1	6	8	4.3	7	10	35.3	"	9	9	18	"
38	Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile.	2	10	9	2.5	8	10	39.5	"	8	6	14	Très bien.
39	Rigaud, paroisse	7	8.7	9.1	2.2	7	8.5	35.5	"	8.7	8.4	17.1	Excellent.
40	Ste-Geneviève, No 2	1	6	9	3	7	10	35	"	9	8	17	"
	Côte-des-Lacasses	1	7	8	4	7	10	36	"	9	7	16	Très bien.
41	Rivière-Beaudette	1	5	9	3	8	8	33	"	9	9	18	Excellent.
	Notre-Dame-de-Vertu	1	5	5	2	10	10	32	"	10	9	19	"
42	Bas-de-la-Côte-St-Louis	1	7	8	2.1	7	10	34.1	"	8	8	16	Très bien
43	Côte-St-Elzéar	1	6	6	4	8	8	32	"	9	9	18	Excellent.
44	St-Lazar	7	6.4	5.5	5.5	6.2	10	33.6	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
45	Noé	1	6	8	2.9	8	10	34.9	"	8	6	14	"
46	Côte-St-François	1	6	5	1.5	9	8	29.5	Bien	9	9	18	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LEFEBVRE,
Insp. d'écoles.

M. L.-N. LÉVESQUE.

ROXTON-FALLS, 21 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1911.

Les bulletins transmis dans le cours de l'année vous font connaître l'état de chaque école de ma division, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue matériel.

Les écoles de trois arrondissements ont été fermées, faute d'un nombre suffisants d'élèves ; mais les commissaires ont fait régulièrement conduire en voiture les quelques enfants de la localité à l'école voisine. Je ne relève donc de mes bulletins que 170 écoles sous contrôle et en opération durant l'année, savoir :

Académies de garçons	1
Ecoles primaires intermédiaires	8
Ecoles élémentaires	161
Total	170

Académies	2
Ecoles modèles	5
Total	7

L'enseignement est donné dans ces différentes institutions par 262 professeurs.

Ecoles sous contrôle, professeurs religieux	9
" indépendantes, religieuses	55
" sous contrôle, religieuses	24
Institutrices laïques brevetées	157
" " non brevetées (titulaires)	11
" " non brevetées (assistantes)	6
Total	262

Ce personnel donne l'instruction à 7447 enfants, répartis comme suit :

Dans les écoles supérieures, garçons.....	877
Dans les écoles supérieures, filles.....	1052
Total.....	1929
Dans les écoles élémentaires, garçons.....	2583
Dans les écoles élémentaires, filles.....	2935
Total.....	5518

La présence moyenne dans les 1ères est de 85%.

La présence moyenne dans les secondes est de 79%.

Ce percentage de la présence moyenne dans les écoles rurales de ma division est très satisfaisant.

Je noterai avec plaisir le cas que l'on fait aujourd'hui des travaux ménagers dans toutes les communautés religieuses et dans quelques écoles élémentaires de mon district. Cette année, plusieurs maisons ont exposé des articles confectionnés par les élèves. Ces travaux ont été admirés, et ils font l'honneur de celles qui les ont confectionnés. Voilà un beau mouvement qui mérite d'être encouragé.

La mise en pratique des notions d'agriculture puisées à l'école produit d'excellents résultats ; je rencontre dans Bagot et Yamaska, principalement, des institutrices développant à un haut degré le goût de l'agriculture, en dirigeant elle-même avec talent la préparation du jardin. Ainsi, ai-je remarqué en maints endroits des plantes d'une très belle venue, grâce aux soins particuliers de sarclage et de binage.

Depuis l'automne dernier, nous sommes tenus à deux visites. Notre tâche est considérable. Mais le gouvernement nous a offert une compensation, en augmentant notre traitement. Je profite de l'occasion pour lui exprimer toute ma reconnaissance. Néanmoins, je ne puis taire que les dépenses de voyage dans les mauvaises saisons sont beaucoup plus considérables. Etant tenu à deux visites, l'inspecteur est sur les chemins surtout l'automne et le printemps. Les progrès, en somme, sont très satisfaisants.

Les municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement cette année, sont :

St-Eugène (village), ayant construit une très belle école. $60 00
St-Pie de Guire, maison d'école construite d'après les plans approuvés..... 50 00
St-Théodore..... 40 00
Grantham..... 35 00
St-Ephrem..... 30 00

Je n'ai rien à ajouter au rapport que je vous adressais l'an dernier concernant les bibliothèques publiques ou autres dans ma division.

Durant l'année, plusieurs commissions ont fait des améliorations au mobilier scolaire, ou l'ont complètement renouvelé, telle la municipalité de St-Ephrem d'Upton.

Il y a progrès constant sur ce point, et le jour n'est pas éloigné où l'on ne trouvera plus que des sièges perfectionnés et autres objets essentiels à la bonne direction d'une école.

J'offre mes félicitations les plus sincères aux religieux et religieuses enseignants dont le zèle infatigable ne se ralentit pas pour assurer le succès de leurs communautés respectives. Les institutrices laïques font aussi leur part de travail avec beaucoup de bonne volonté et le succès couronne généralement leurs efforts.

Ci-joint la classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes au crisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Acton-Vale	2	8.5	8.5	7	9	10	43	Excellent.	9	8.5	17.5	Excellent.
2	Upton	2	6.5	9.5	7	10	10	43	"	7	8.5	15.5	Très bien.
3	St-Cyrille, village	1	9	9	7	7	10	42	"	9	8	17	Excellent.
4	St-Hugues	9	8.7	8.9	6	7.1	8.4	39	Très bien.	6.8	6	12.8	Très bien.
5	St-Eugène, paroisse	6	7.6	7.6	7	7.1	10	39	"	5.5	5	10.5	Bien.
6	St-Germain	11	6.5	8.9	7	7	9.8	39	"	6.6	6.3	12.9	Très bien.
7	St-Guillaume, village	1	8	8	5	7	10	38	"	7	7	14	"
8	Drummondville	3	6.3	8.6	7	7.3	9.3	38	"	7.3	6.6	13.9	"
9	St-Majorique	6	7.8	8.1	7	6	8	37	"	3.8	5.2	11	Bien.
10	Grantham	5	8	9	6	6.4	8	37	"	7	6.6	13.6	Très bien.
11	St-Nazaire	6	6.5	7.3	7	6.3	8	35	"	6.1	5.3	11.4	Bien.
12	St-Simon	9	8.3	9	5	6.3	8	35	"	6.2	5.3	11.3	"
13	St-André	6	6.8	8	5	7	8	35	"	5.5	4.5	10	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés, sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
14	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	8	7	6.5	7	6.1	8	35	Très bien.	5	4.7	9.7	Médiocre.
15	St-Théodore	8	6.4	6.2	6	6.5	8	33	"	6.1	6.	12.1	Très bien.
16	St-Liboire	8	6.1	7	5	7	8.2	33	"	7	6	13.	"
17	St-Eugène, village	1	2	5	8	8	10	33	"	8	7	15	"
18	St-Bonaventure	9	6.8	6.3	5	6.3	8	32	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
19	St-Cyrille	12	6	7	5	6	8	32	"	6	5 2	11.2	"
20	St-Ephrem	7	5.3	6.8	6	6	6.8	31	"	7	6.7	13.7	Très bien.
21	Wickham-Est	4	7	3	7	6	8	31	"	5.8	5.5	11.3	Bien.
22	" Ouest	10	4.8	4	8	6.5	8	31	"	6	5.4	11.4	"
23	St-Guillaume, paroisse	12	5.7	4.7	5	6.6	8	30	"	6.4	6	12.4	Très bien.
24	St-Frs.-du-Lac, paroisse	8	5.1	5	4	6	8	28	Bien.	6	5.9	11.9	Bien.
25	St-Hélène	7	3.7	3.3	6	7	8	28	"	6.5	5.5	12	Très bien.
26	St-Pie-de-Guise	8	3.2	2	4.5	6.4	8	24	Médiocre.	5.8	4.9	10.7	Bien.
27	St-Frs.-du-Lac, village	1	2.1	1	4.5	6.4	8	22	"	7	7	14	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÉVESQUE,
Insp. d'écoles.

M. L. LONGTIN.

ST-ISIDORE, 25 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumetre mon deuxième rapport concernant les écoles de mon district d'inspection pour 1910-1911.

Ma circonscription se compose de 35 municipalités, maintenant en activité 164 écoles sous contrôle, comprenant 220 départements et 9 écoles indépendantes.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit : 1 école académique, 11 écoles modèles et 152 écoles élémentaires.

L'inscription des élèves a été de 7325, dont 3930 garçons et 3395 filles ; la présence moyenne a été de 5778, soit 78 pour cent.

Sur ce nombre d'élèves inscrits :

2828	ont	suivi	le	cours	de 1ère année.
1973	"	"	"	2ème	"
1532	"	"	"	3ème	"
809	"	"	"	4ème	"
125	"	"	"	5ème	"
33	"	"	"	6ème	"
14	"	"	"	7ème	"
11	"	"	"	8ème	"

Le personnel enseignant comprend 18 religieux, 27 religieuses, 8 instituteurs et 167 institutrices, c'est-à-dire un total de 220 titulaires.

Onze institutrices ont enseigné sans diplôme et 9 d'entre elles ont été engagées sans autorisation.

La plupart des municipalités ont augmenté quelque peu les salaires : la comparaison suivante démontre cette légère augmentation.

Salaire moyen des religieux 1909-10	$ 250 00
" " " " 1910-11	250 00
" " " religieuses 1909-10	146 00
" " " " 1910-11	163 88
Augmentation sur l'année dernière	17 88
Salaire moyen des instituteurs 1909-10	430 00
" " " " 1910-11	431 00
Augmentation sur l'année dernière	1 00
Salaire moyen des institutrices 1909-10	157 00
" " " " 1910-11	160 53
Augmentation sur l'année dernière	3 53

Les écoles en général sont conduites d'une manière bien satisfaisante et le personnel enseignant marche dans la voie du progrès.

Les instituteurs et les institutrices, à quelques exceptions près, rivalisent de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leurs nombreux et importants devoirs.

Dans presque toutes les écoles, le programme d'études approuvé a été fidèlement suivi.

Deux maisons d'école ont été construites et une autre complètement restaurée. Ces constructions et cette réparation ont été approuvées dans le cours de l'automne dernier.

A St-Philippe on a bâti une magnifique maison qui a coûté $3400.00 ; à Ste-Martine une jolie école dont le coût a été de $1100.00 ; à St-Chrysostôme les commissaires ont complètement remodelé l'école modèle, la dépense a été de $1100.00. Ces maisons sont pourvues de mobiliers modernes.

Les municipalités scolaires, en général, commencent à mieux comprendre leurs devoirs.

Lors de ma seconde visite, dans plusieurs municipalités, j'ai eu le plaisir de rencontrer MM. les commissaires. Les commissions scolaires se réunissaient afin de s'entendre avec l'inspecteur sur les meilleurs moyens à prendre pour améliorer leurs maisons et pour se renseigner sur les différents besoins de chacune de leurs écoles.

J'ai tout lieu d'espérer que d'autres commissions scolaires suivront cet exemple et tiendront à se renseigner non seulement sur l'état matériel de leurs écoles, mais également sur l'état intellectuel, en accompagnant l'inspecteur à ses visites dans les écoles de leur municipalité.

Conformément à l'arrêté ministériel en date du 2 décembre 1905, j'ai l'honneur de vous faire rapport que les municipalités les plus méritantes de mon district d'inspection sont les suivantes :

Saint-Philippe	$ 60 00
Sainte-Martine	50 00
Saint-Chrysostôme No 2	40 00
Huntingdon	35 00
Cazaville	30 00

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes : Ste-Barbe, Hemmingford, St-Antoine-Abbé, Ste-Clotilde, North-Creek, St-Sacrement (Howick), Ste-Malachie (Ormstown), Franklin, diss., Cazaville et Godmanchester, diss.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 amendé des règlements refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Salaberry-de-Valleyfield	8	10	9	10	10	10	49	Excellent.	6.5	6.5	13	Très bien.
2	Beauharnois, ville	2	7.5	7	10	10	10	45.5	"	7.5	7.5	15	"
3	Laprairie, ville	2	8	7	6	9.5	10	40.5	Très bien	7	7	14	"
4	Saint-Timothée	8	6.1	8	10	9.1	8.3	41.5	Excellent.	6	6	12	Bien
5	Saint-Chrysostôme, No II.	8	7	7.1	10	9	8.2	41.3	"	6	6	12	"
6	Saint-Philippe	7	7.2	6.8	9.9	8.2	8	40 1	"	6.5	6.5	13	Très bien.
7	Huntingdon, diss	1	7	7	10	10	8	42	"	5.5	5.5	11	Bien.
8	Saint-Anicet, No 1	2	8	8	8	8.5	8	40.3	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
9	Sainte-Cécile	8	6.5	8	10	8.1	8.2	40.8	"	6	6	12	Bien
10	Saint-Louis-de-Gonzague	10	6	7.9	9.4	8.4	8.4	40.1	"	6.2	6.1	12.3	Très bien.
11	Cazaville	1	7	8	8	9	8	40	"	6	6	12	Bien.
12	Port-Lewis	1	6	7	10	8.8	8	39.8	Très bien.	6	6	12	"
13	Hemmingford	6	7.2	7	10	8.3	8	40.5	"	5.6	5.6	11.2	"
14	Sainte-Martine	8	6.6	8.1	10	7	8.2	39.9	Excellent.	5.8	6	11.8	"
15	Saint-Stanislas	6	5.1	7.8	9	7.8	8	37.7	Très bien.	6.8	6.8	13.6	Tres bien.
16	Rang-Saint-Charles	1	6	7	8	9.2	8	38.2	"	6	6	12	Bien.
17	Saint-Isidore	5	7.8	7	4.2	8.1	10	37.1	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
18	Franklin, diss	3	5	8	9	8	8	38	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
19	Saint-Chrysostôme, No 1	1	6	7	8	8.4	8	37.4	"	6	6	12	"
20	Sainte-Barbe	4	5.7	7	9.6	7.7	8	38	"	5.8	5.5	11.3	"
21	Saint-Anicet No 2	4	5	7	10	8.6	8	38.6	"	5.2	5.2	10 4	"
22	Châteauguay	8	6.8	7.2	6	7.8	8	35.8	"	6.3	6.2	12.5	Très bien.
23	North-Creek	1	6	4	9	9.2	8	36.2	"	6	6	12	Bien.
24	Sainte-Clotilde	5	6.5	7.7	6	7.7	7.7	35.6	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
25	Saint-Malachie, Ormstown	3	6	7	5.4	8.3	8	33.7	"	6.2	6.2	12.4	"
26	Saint-Antoine-Abbé	5	5.6	6 8	6.6	6.9	8	33.9	"	6.1	6.1	12.3	Très bien
27	Saint-Constant	5	5.4	7.2	3 6	9.6	8	36.8	"	6.	6.1	12.1	Bien.
28	Beauharnois, paroisse	8	5.4	6.8	5	8.8	8	34	"	5.8	5.7	11.5	"
29	Saiut-Urhain	7	6.5	8	4.1	6.6	8	33.2	"	6.2	6.1	12.3	Très bien.
30	Laprairie, paroisse	8	5.6	7	4	7.9	8	32.5	"	6.4	6.4	12.8	"
31	Godmanchester, diss.	1	6	6	3.4	9.2	8	32.6	"	6	6	12	Bien.
32	Saint-Sacrement, (Howick)	4	5	6.5	7.2	7	8	33.7	"	5.5	5.3	10.8	"
33	Saint-Etienne	5	5.4	6.6	4.8	8.1	8	32.9	"	5.7	5.7	11.4	"
34	Sainte-Philomène	7	6.2	6.4	4	7.2	8	31.8	"	6	6	12	"
35	Hardock, diss	1	5	7	4	8.9	8	32.9	"	5	5	10	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,
Insp. d'écoles.

M. G.-E. MARQUIS.

QUÉBEC, 10 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur l'état de l'instruction publique, dans mon district, pour l'année scolaire 1910-11.

DISTRICT

Depuis ma nomination, en 1905, ce district s'est accru de 3 municipalités, de 15 écoles et de 30 départements.

Avec la nouvelle municipalité de St-Zénon-du-Lac-Amqui, j'en compte aujourd'hui 34, faisant fonctionner 141 écoles sous contrôle et 4 indépendantes.

Ces maisons d'éducation sont dirigées par 4 frères, 20 religieuses, 3 instituteurs et 143 institutrices.

TRAITEMENTS.

Les traitements continuent lentement leur marche ascensionnelle : *chi va sano va lontano*, dit un proverbe italien.

En 1905, la moyenne était de $109, et de $147, pour les écoles élémentaires et modèles respectivement. Aujourd'hui, elle est de $124.50 et de $165. Soit une augmentation de $14.50 dans le premier cas, et de $18, dans le second.

A cette date, pas moins de 8 municipalités ne payaient pas encore une moyenne de $100. Voyez le chemin parcouru depuis :

Cedar-Hall	donnait alors	$	97.	Aujourd'hui	$ 114.
Sayabec	" "		91.	"	122.
St-Bonaventure	" "		91.	"	127.
Causapscal	" "		93.	"	150.
St-Bénoit-Labre-d'Amqui			94.	"	110.
Port-Daniel-Est	" "		95.	"	127.
New-Richmond	" "		96.	"	145.
St-Jules	" "		97.	"	117.

Cette année, il a été payé au-delà de $1,000 de plus que l'année dernière pour les traitements seulement. La moyenne, pour les institutrices des écoles élémentaires, a été rehaussée de $3.56.

Dans quelques municipalités, les commissaires donnent un traitement uniforme à toutes les institutrices, quels que soient l'école et le nombre d'élèves qui la fréquentent.

L'on devrait, il me semble, payer suivant les circonstances, qui peuvent varier considérablement entre deux écoles voisines.

Je serais en faveur d'un traitement uniforme comme base, disons $150, ce que plusieurs municipalités payent déjà, et d'une indemnité supplémentaire de $1.00 par enfant, quant l'inscription dépasserait 25 élèves.

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES.

En 1905, je comptais 20 institutrices non diplômées, dont 9 engagées sans autorisation. Cette année, 7 seulement, et 2 engagées sans votre permission.

Le nombre à donc considérablement diminué. Ce n'est plus que dans les cas de nécessité absolu que l'on y a recours, comme, par exemple, pour aller enseigner dans une école de mission éloignée ou pour remplacer une démissionnaire, afin de terminer l'année scolaire.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Six écoles neuves ont été construites au cours de l'année, sur plans et devis fournis ou approuvés par votre département. Voici dans quelles municipalités et le coût de chacune :

St-Léon-le-Grand	$ 2780 00
St-Benoit-Labre-d'Amqui	2020 00
St-Zénon-du-Lac-Amqui	1500 00
Paspébiac	710 00
Port-Daniel-Est	550 00
L'Anse-aux-Gascons	525 00
Total	$ 8085 00

Peu à peu, les vieilles masures antihygiéniques disparaissent et sont remplacées par des constructions modernes.

On y ajoute le système de ventilation permanente que vous recommandez, mais il arrive assez souvent que l'on tient fermées les bouches de ces ventilateurs, pendant l'hiver, pour économiser du bois de chauffage, prétend-on.

A force de le répéter, j'espère que nous viendrons à faire comprendre partout que l'air pur est aussi nécessaire à la vie que les aliments, et que, de

plus, le combustible épargné de la sorte l'est au dépens de la santé des enfants et des progrès dans les études.

MOBILIERS MODERNES.

Je constate avec plaisir que les longues tables sont presque partout remplacées par des pupitres à deux places, et que les institutrices sont pourvues de bons bureaux avec tiroirs fermant à clef.

Au cours de l'année dernière seulement, j'ai compté que les commissaires avaient acheté 320 pupitres pour élèves et 20 bureaux d'institutrices, au coût total de plus de $1600.

Dans 15 municipalités, les écoles sont complètement meublées à neuf et pourvues de tous les objets nécessaires à l'enseignement. D'ici à cinq ans, j'ai confiance que je pourrai en dire autant de toutes les autres.

HYGIÈNE.

J'ai remarqué à maintes reprises, dans diverses écoles de mon district, quatre défauts graves pouvant porter atteinte à la santé des élèves, et que je tiens à vous signaler :

1. L'absence de carreaux de ventilation, ou bien ils sont mal placés, même dans les nouvelles constructions ; les plans pourraient être plus explicites à ce sujet.

2. Certaines salles sont trop petites pour y loger un poêle, en hiver, sans surchauffer plusieurs élèves placés de chaque côté, et nuire en même temps aux divers nouvements des classes.

3. L'eau que les élèves boivent est malpropre, parce que gardée dans un seau découvert et dans lequel chacun plonge, à tour de rôle, un gobelet unique.

4. Le maintien de cabinets d'aisances, en arrière de la cour, sans passage couvert les reliant à la maison, et, le plus souvent, impropres à tout service dès les premiers froids de l'hiver, est un système inqualifiable qui mérite l'attention du bureau d'hygiène provincial.

Dans votre prochaine circulaire sur l'hygiène, que vous annoncez dans celle du 15 de juin dernier, je crois qu'il serait nécessaire que des instructions sévères fussent données sur les sujets qui précèdent.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS.

Les primes distribuées l'automne dernier aux municipalités les plus méritantes, ont été employées suivant les instructions que je leur avais données, c'est-à-dire pour meubler ou acheter des fournitures nécessaires à l'enseignement.

Les cinq municipalités qui ont fait le plus cette année pour améliorer leurs écoles, et que j'ai l'honneur de vous recommender, sont les suivantes :

1. St-Benoit-Labre-d'Amqui	$	60 00
2. St-Léon-le-Grand		50 00
3. St-Charles-de-Caplan		40 00
4. Port-Daniel-Est		35 00
5. Nouvelle		30 00

Ces primes constituent un moyen d'émulation très efficace et fort convoité par les commissaires. Il est regrettable qu'il n'y en ait pas quelques-unes de plus.

On nous avait pourtant laissé entendre, il y a une couple d'années, qu'il y en aurait deux autres d'ajoutées aux premières, une de $80, et l'autre de $100 ; l'a-t-on oublié ?

Je suis convaincu que ce placement rapporterait du cent pour cent. Aussi, je fais des voeux pour que ce projet se réalise dans un avenir rapproché.

Grâce à l'augmentation considérable des subventions généreusement votées par la législature pour venir en aide aux écoles publiques, depuis quelques années surtout, les municipalité s'imposent volontiers des sacrifices plus grands pour améliorer leurs écoles, y envoyer les enfants et mieux rétribuer les titulaires.

VISITES DE L'INSPECTEUR.

Une autre preuve que l'on s'intéresse davantage aujourd'hui à la petite école, c'est que, dans la plupart des municipalités de mon district, MM. les commissaires ou les syndics m'ont accompagné aux deux visites, afin de se rendre compte personnellement du mérite de chaque instituteur ou institutrice, et de la condition matérielle des maisons, de leurs dépendances et de l'aménagement.

Inutile d'ajouter que j'ai aussi l'honneur de faire cette inspection en compagnie de presque tous les curés des paroisses que je parcours.

A la Baie-des-Chaleurs, comme dans la Vallée de la Matapédia d'ailleurs, c'est le clergé qui a été, et est encore, le pionnier de l'enseignement primaire.

C'est presqu'une vérité de La Palisse de dire qu'il ne ménage ni son temps, ni ses peines, ni ses deniers, pour en assurer la bonne organisation et le fonctionnement régulier.

Sans lui, dans les cantons de colonisation et les paroisses de fondation récente, les écoles seraient, bien souvent, choses inconnues, et toute une génération grandirait dans l'ignorance.

En vous rapportant ces faits, Monsieur le Surintendant, je sais bien que je ne vous apprends rien de nouveau, car ce n'est là que la continuation de l'oeuvre accomplie par notre clergé sur le sol canadien, depuis qu'il a été foulé par ses premiers éducateurs, les Pères Récollets.

Toutefois, j'estime qu'il est bon, nécessaire même, de temps à autre, de rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire, de publier ouvertement le travail salutaire que notre clergé accomplit sans bruit, et de dire officiellement l'admiration que nous professons à son égard et la dette de reconnaissance que nous lui devons.

Ai-je besoin d'ajouter que cette visite conjointe du curé, des commissaires et de l'inspecteur n'est pas sans laisser une impression favorable, non seulement chez le personnel enseignant et les élèves, mais aussi et surtout chez les parents, parce qu'elle leur démontre tout l'intérêt que les autorités portent à la petite école, et les incite par là même à faire des sacrifices plus grands pour y envoyer leurs enfants.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES

Les primes accordées aux institutrices qui se distinguent le plus dans l'enseignement sont toujours très convoitées, et je regrette de ne pas en avoir plus à distribuer.

Il est bien difficile de faire un choix judicieux, quand le nombre des méritantes fait plus que tripler les quelques gratifications dont je puis disposer.

Voici la liste de celles que je vous ai déjà désignées dans un rapport spécial : je la répète ici afin de faire connaître ces vaillantes éducatrices à toute la province. Ce sont : Mesdames John Loisel et O. Lévesque ; Mlles Marie V. Landry, Agnès Nellis, Béatrice Bernard, Jeanne Loubert, Ida Landry, Lucienne Langlais, Marguerite Lebraceur, Elizabeth Caillouette, Brigitte Ber-

nard, Rachel Ahier, Marie Michaud, Aurélie Beaulieu, Blanche Marmen, Gabrielle Michaud, Julienne Keable et Célina Gendron.

Sans être lucrative encore, la carrière de l'enseignement s'améliore d'une année à l'autre, grâce aux secours et encouragements donnés par le gouvernement de cette province.

Le corps enseignant, peu habitué jusqu'à ce jour à la générosité des pouvoirs publics, reprend courage, s'attache davantage à son rude apostolat et travaille à se rendre digne de l'intérêt qu'on lui porte et des faveurs dont il bénéficie. La grande majorité mérite une note élogieuse pour la bonne volonté dont il fait preuve presque partout. Si le succès n'atteint pas toujours la même hauteur, il arrive souvent que la faute n'en est pas due aux institutrices, mais à des circonstances indépendantes de leur volonté.

Quel que soit le résultat apparent de l'examen, il est toujours quelques indices pour l'œil exercé de l'inspecteur, qui lui permettent de juger du mérite ou du démérite du titulaire de l'école.

Indépendamment des progrès dans les études, je tiens compte, dans mon appréciation, de la tenue générale de la salle de classe, du soin des fournitures scolaires, et surtout de la formation des enfants.

Ainsi, telle institutrice ayant peut-être moins bien réussi qu'une autre, si on en juge par les réponses données par ses élèves, sera plus méritantes que celle-ci, parce qu'elle aura su mieux élever les enfants confiés à sa garde, en leur inculquant les principes des vertus et les pratiques religieuses, en même temps que des habitudes de politesse, de bonne tenue, d'ordre et de propreté.

A ce propos, je tiens à vous signaler, Monsieur le Surintendant, ce que font quelques municipalités de mon district. En sus des gratifications accordées par votre département, pour les années de service et le succès de l'enseignement, les institutrices qui méritent une bonne note au triple point de vue : 1. de la tenue de la maison d'école ; 2. de la formation des enfants, 3. des progrès dans les études, reçoivent une récompense de $5.00 pour chacun des sujets ci-dessus mentionnés.

Je travaille à introduire cette bonne politique d'encouragement dans toutes les municipalités.

ENCOURAGEMENT AUX INSTITUTEURS.

J'ai confiance que la nouvelle subvention de $10,000.00, mise à votre disposition par le gouvernement pour inciter les commissaires à engager des ins-

tituteurs, va produire, dans un avenir rapproché, tout le bien que l'on est en droit d'attendre.

C'est là un vœu, exprimé à diverses reprises dans le passé, qui se réalise aujourd'hui et j'en suis fort heureux.

Je ne compte, à bien dire, qu'une école de garçons tenue par des Frères : l'académie de Sayabec. Certaines écoles mixtes ont bien été dirigées par des maîtres, depuis quelques années, mais par intermittence seulement.

Jusqu'à ce jour, le principal empêchement a été la modicité des traitements offerts. Une ère nouvelle s'ouvre donc pour les instituteurs. Ce n'est pas sans besoin ni trop tôt.

Une école dirigée par un maître a pour effet d'y retenir plus longtemps les garçons et de leur faire comprendre davantage la valeur de l'instruction, tout en les gardant près des parents.

L'expérience nous prouve que, neuf fois sur dix, quand un jeune homme a quitté le village natal pour aller étudier en dehors, c'est un sujet de perdu pour la terre.

Toute école publique, où les enfants du peuple vont recevoir leur formation première, en même temps que les rudiments de la science, doit être appropriée au milieu où elle se trouve.

Or, les écoles, dans nos municipalités rurales, surtout celles de garçons, doivent inspirer aux fils de cultivateurs l'attachement au sol natal et le goût de la vie des champs.

Je suis d'avis que ce but si désirable sera plus facilement atteint avec des maîtres dans les écoles de village. C'est pourquoi je me réjouis à la pensée du bien que cette nouvelle subvention est appelée à faire dans nos campagnes.

D'un autre côté, la fondation récente d'écoles normales, d'agriculture, d'arpentage, forestière, des hautes études commerciales, industrielle, technique, etc., exige une meilleure formation première chez les jeunes gens qui se sentent attirés vers l'une ou l'autre de ces institutions.

Celles-ci donneront des résultats plus ou moins satisfaisants en raison de la culture générale apportée par ceux qui y entreront.

L'organisation est donc aujourd'hui assez complète et il y a lieu d'espérer que l'ère qui s'ouvre au point de vue éducationnel produira, à brève échéance,

une activité, un développement et un bien-être inconnus jusqu'à ce jour dans cette province.

CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES

Plusieurs communautés religieuses enseignent dans mon district. Ce sont les FF. de la Croix de Jésus, à l'académie de garçons de Sayabec; les SS. de la Charité, au couvent de Carleton ; cette maison est indépendante ; les Filles de Jésus, à l'école modèle de filles de Sayabec, et les SS. du St-Rosaire. Ces dernières y dirigent cinq écoles modèles.

Elles le font avec un tel succès que je tiens à le signaler. Le programme d'études y est scrupuleusement suivi, les classes bien organisées et la classification faite avec méthode.

A part l'instruction proprement dite, les enfants y reçoivent une formation morale des plus soignées et fort remarquée par tous les visiteurs.

Je fais des vœux pour que l'œuvre de ces bonnes Sœurs se répande de plus en plus, afin d'inculquer dans le cœur et l'esprit de la génération qui pousse, les qualités et les sentiments qui doivent animer les vrais petits Canadiens.

Malheureusement, la Maison-mère de Rimouski ne peut suffire à toutes les demandes. Toutefois, j'ai lieu de croire que deux autres écoles modèles seront dirigées par elles, dans Bonaventure, à l'automne.

FORMATION PÉDAGOGIQUE.

L'Ecole normale de Rimouski commence à donner quelques institutrices à mon district. La plupart font honneur à l'institution qui les a formées.

J'ai confiance qu'avant peu d'années l'influence prépondérante de ces écoles se fera sentir davantage dans toute la province, afin que la nouvelle génération écolière, méthodiquement dirigée dans ses efforts pour arriver à la découverte de la vérité, sorte mieux outillée de l'école, même primaire, pour faire son chemin à travers le monde.

Bien que diplômé d'une école normale, je ne voudrais pas jeter l'ombre d'un blâme sur les couvents et les écoles modèles qui ont préparé et préparent encore des jeunes filles à l'enseignement.

Je reconnais volontiers que plusieurs d'entre elles ont beaucoup de mérite, et peuvent sans contredit rivaliser avec les normaliennes.

Je profite de cette occasion pour mentionner les principales maisons d'éducation de mon district qui, depuis un grand nombre d'années, y ont fait l'œuvre d'écoles normales, en préparant des jeunes filles aux brevets d'enseignement.

Ce sont : le couvent de Carleton, dirigé par les SS. de la Charité ; les écoles modèles de Cedar-Hall, d'Amqui et de St-Alexis, tenues par les SS. du St-Rosaire ; celle de Sayabec, par les Filles de Jésus ; et enfin, celles de Nouvelle, de Carleton, de New-Richmond et de St-Bonaventure, guidées par des institutrices laïques d'un rare mérite.

BON GOUT ET PROPRETÉ.

Il est un point, Monsieur le Surintendant, sur lequel je ne manque jamais d'appuyer, quand l'occasion s'en présente, au cours de mes visites : C'est sur l'importance qu'il y a d'avoir des maisons d'écoles remarquables par la forme architecturale et entretenues proprement.

On demande des plans à votre département, et quand nous allons recevoir la maison qui a dû être construite d'après ces plans, nous constatons qu'on a retranché une fenêtre, les lucarnes, la fausse cheminée, la véranda, le hangar, et que sais-je encore. Bref, avec un joli plan, on a réussi à faire une parfaite boîte à savon.

Dans bien des municipalités, les petites écoles sont remarquables par leur mine abandonnée : elles font contraste au milieu des proprettes maisons des cultivateurs. A l'extérieur comme à l'intérieur, tout respire l'abandon. La cour est dénudée de toute plantation et vierge de jardinet ou de petit champ de démonstration. Dans la salle, pour toute décoration, un tableau jadis noir, et ayant reçu des ans l'irréparable outrage ; puis, quelques cartes toutes déchiquetées sous les coups de baguettes de marmots globe-trotteurs....Il n'y a pas de quoi faire rêver.

Bref, il n'y a rien qui puisse y attirer les enfants et leur faire aimer cette maison où ils passent une bonne partie de la journée, pendant dix mois de l'année.

J'ajouterai, cependant, que dans plusieurs écoles le bon goût et l'ingéniosité de l'institutrice suppléent parfois de façon très remarquable à l'incurie des commissaires. Je ne manque jamais d'en faire mon compliment à qui de droit, car je considère que la culture du sens esthétique est une des parties les plus importances de la formation que tout enfant doit recevoir, même à l'école primaire, étant donné que les premières impressions sont toujours les plus durables.

Je souhaite que votre circulaire du 15 juin dernier soit prise en sérieuse considération et que les instructions qu'elle contient à ce sujet soient mieux observées à l'avenir, par les commissions scolaires.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS.

Bien qu'en théorie le secrétaire soit le serviteur de la commission, il n'en est pas moins vrai qu'en pratique il en est la cheville ouvrière.

Il importe donc que cet officier possède les connaissances nécessaires pour remplir les devoirs de sa charge avec intelligence et méthode.

Je dois dire que le plus grand nombre sont à la hauteur de leur position et toujours prêts à me donner les renseignements dont j'ai besoin. Plusieurs même m'accompagnent au cours de mes visites, et j'y tiens beaucoup.

Certains vérificateurs des comptes du secrétaire n'ont aucune idée de cette comptabilité et délivrent des certificats de compétence et d'honnêteté sans connaître l'état financier de la corporation.

Quelques-uns se contentent de balancer le livre de caisse, et d'autres ne tiennent aucun compte des pièces justificatives que tout secrétaire soucieux doit avoir en main.

Pour avoir plus d'uniformité dans les rapports de ces vérificateurs, il serait à désirer que des formules spéciales fussent distribuées à toutes les commissions scolaires avant le premier de juillet chaque année.

Ainsi, dès sa première visite d'automne, l'inspecteur pourrait, dans un rapide coup d'œil, s'assurer de l'état des comptes du secrétaire et voir si les chèques envoyés par votre département sont tous arrivés à bon port.

INSPECTEUR-GÉNÉRAL.

La nomination d'un inspecteur général et le choix du titulaire qui en remplit les fonctions mérite une mention plus qu'ordinaire.

Pour ma part, j'ai été heureux de voir mon ancien professeur appelé à ce poste d'honneur et de confiance.

Bien qu'il ne m'appartienne pas de faire son éloge, je crois que l'on eût difficilement trouvé un homme plus digne et plus compétent.

Au-delà d'un quart de siècle de professorat et de journalisme pédagogique, sans compter la publication de nombreux ouvrages classiques, lui ont créé une renommée fort enviable dans cette province et même en dehors.

M. C.-J. Magnan est le fils de ses œuvres : le seul blason dont un homme a réellement le droit d'être fier.

Je me fais donc un devoir de joindre ma faible voix au concert d'approbations qui a salué la nomination du directeur de l'*Enseignement Primaire*, et de lui offrir, en même temps que mes respectueux hommages, l'assurance de mon dévouement le plus entier.

REMERCIEMENTS.

Je croirais manquer à la reconnaissance la plus élémentaire si je ne profitais de la première occasion officielle qui m'est donnée d'offrir mes sincères remerciements au gouvernement de cette province, pour l'augmentation de traitement qu'il nous a accordée.

L'intérêt croissant que l'on porte aujourd'hui à la cause de l'instruction publique, grâce aux généreux octrois de tous genres votés par la Législature, demandent tout naturellement une attention plus suivie de la part des officiers chargés de voir à l'emploi judicieux des deniers publics.

Les multiples devoirs de l'inspecteur deviennent de plus en plus importants, vu le développement général de la province et les mesures adoptées par les pouvoirs publics pour faire face à de nouveaux besoins.

Pour remplir ses fonctions avec dignité et y consacrer tout le temps voulu, il était devenu nécessaire d'augmenter les émoluments des inspecteurs.

Ce qui a été fait est un grand pas dans la bonne voie, et c'est pourquoi, je le répète, je tiens à en exprimer, à qui de droit, ma vive gratitude.

Je termine en vous donnant, monsieur le Surintendant, le tableau de classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite.

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Nouvelle	6	9.5	9.5	70	7	9	35	Excellent.	8	7.8	15.8	Très bien.
2	St-Edmond-du-Lac-au-Saumon	4	9.2	8.5	1.00	7.6	9	34.3	"	7.7	8	15.7	Bien.
3	Carleton	3	8	10	60	7.4	7	32.4	"	6.6	6	12 6	Très bien.
4	Cox, diss	1	6	10	50	8	7	31	Très bien.	8	6	14	"
5	Paspébiac	4	8.6	8.6	1.25	7.6	6	30.8	"	7.5	6.5	14	"
6	St-Jules	4	6.7	10	92	6.6	7	30.3	"	6.8	6.3	13.1	"
7	St-Laurent-de-Matapédia	2	6	10	70	8	6	30	"	6	7	13	"
8	Mann	2	8.5	7	1.00	6.8	7.5	29.8	"	7	6	13	"
9	Ste-Fiorence-de-Beauri-vage	2	8	7.5	85	7 2	7	29.7	"	8	7.5	15.5	"
10	L'Anse-aux-Gascons	4	7.7	8.7	50	7	6	29.4	"	7.2	7 2	14.4	"
11	New-Richmond, diss	7	7.1	7.4	1.00	7.8	7	29.3	"	7.5	6.5	14	"
12	Sayabec	6	7	7.3	1.78	6.8	7.3	29.1	"	7	6.4	13 4	"
13	Maria	9	6.6	7.8	1.10	6.8	7.7	28.9	"	7.9	7.3	15.2	"
14	Hamilton, St-Bonaventure	14	7.8	6.7	1.25	7	7	28.5	"	7.7	6.5	14.2	"
15	St-Alphonse-de-Caplan	3	7.1	7.4	87	6.8	7	28.3	"	8.3	7.6	15.9	"
16	Port-Daniel-Est	3	5	10	50	7	6	28	"	7.3	6.3	13.6	"
17	St-Omer	3	8.6	6	75	7.4	6	20	"	7.2	7.5	14.7	"
18	St-Etienne-de-New-Carlisle	2	7.5	9	75	6.4	5	27.9	"	6	5.5	11.5	Bien.
19	St-Charles-de-Caplan	7	7.4	6.5	60	7	7	27.9	"	7	6.7	13.7	Très bien.
20	Cross-Point	1	5	10	50	7.6	5	27.6	"	6	7	13	"
21	Causapscal	7	5.8	5.8	85	8	7	26.6	"	8.1	7	15.1	"
22	St-Alexis-de-Matapédia	5	7	6	95	7.2	6.2	26.4	"	7.4	6.8	14.2	"
23	Amqui	12	6.3	6.3	80	6.4	7	26	"	7 3	7	14.3	"
24	Shoolbred, diss	1	8	4	40	7	7	26	"	6	5	11	Bien.
25	Port-Daniel-Ouest, diss	3	5.9	7	75	6.8	7	25.9	"	7.3	6.3	13.6	Très bien.
26	St-Léon-le-Grand	4	7	6.2	80	6.8	5.5	25.5	"	7.5	6.2	13.7	"
27	Cedar-Hall	7	6.8	6.4	63	6.6	5	24.8	"	7.7	7.1	14.8	"
28	Miguasha	2	5	6.5	60	6.8	6	24.3	"	6	5	11	Bien,
29	St-André-de-Ristigouche	2	6	6.2	1.00	6.8	5	24	Bien.	5	6	11	"
30	St-Zénon-du-lac-Amqui	1	8	4	1.50	6	6	24	"	7	7	14	Très bien.
31	St-François-d'Assise	1	5	4	72	7	7	23	"	5	6	11	Bien.
32	St-Godefroi	6	5.6	4.7	75	7.4	5	21.7	"	6.6	5.5	12.1	Très bien.
33	St-Louis-de-Gonzague	1	7	3	1.00	6.6	5	21.6	"	6	6	12	Bien.
34	Restigouche	2	4.5	4.5	60	6	6	21	"	6	6	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-E. MARQUIS,
Insp. d'écoles.

M. J.-G.-W. McGOWN

MONTRÉAL, 24 juin 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1910-1911.

La commission des écoles catholiques de Montréal continue de bâtir des maisons d'éducation. Cette année, j'en ai accepté deux nouvelles : c'est l'Académie Marchand, palais scolaire qui s'élève à l'angle des rue Dorchester et Berri et c'est l'école Saint-Charles dans la paroisse de ce nom. La première est destinée aux filles et a coûté $94,800, la seconde est une école de garçons, $60,000.

L'école Meilleur a été largement agrandie pour une somme de $90,000.

Le nombre des écoles sous la direction de cette commission s'élève maintenant à cinquante-deux qui se répartissent dans les catégories suivantes :

CATÉGORIES D'ÉCOLES

Il y a deux catégories d'écoles relevant de la commission des écoles catholiques de Montréal :

1. Celles dont la propriété mobilière et immobilière appartient à la commission.

2. Celles dont la propriété mobilière et immobilière n'appartient pas à la commission.

I

Ecoles dont la propriété mobilière et immobilière appartient à la commission.

Ces écoles sont actuellement au nombre de vingt : quinze pour les garçons ; quatre pour les filles et une pour les garçons et pour les filles.

1. Ecoles pour les garçons (quinze) :

L'Académie Commerciale catholique, les écoles Montcalm, Champlain, Sarsfield, Belmont, Olier, Edward Murphy, Saint-Joseph, Plessis, Saint-Charles, Chauveau, Sainte-Brigide, Meilleur, Sainte-Hélène, Salaberry ;

2. Filles.—Ecoles Saint-Eusèbe, Sainte-Hélène, Jeanne Leber, Académie Marchand (quatre) ;

3. Garçons et filles.—Ecole Saint-Alphonse (une).

II

Ecoles dont la propriété mobilière et immobilière n'appartient pas à la commission. Ces écoles sont au nombre de trente-deux :

1. Garçons.—Sainte-Anne, Saint-Patrice, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, (école des Italiens), Saint-Pierre (quatre).

Les trois premières appartiennent aux paroisses du même nom, et la quatrième est la propriété des RR. PP. Oblats;

2. Filles.—(A) Ecoles appartenant à des congrégations de femmes, (vingt). Ecoles Notre-Dame, Notre-Dame-des-Anges, Sainte-Catherine, Bourgeoys, Visitation, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Saint-Louis, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Sainte-Agnès, Saint-Patrice, Saint-Stanislas, Saint-Antoine, Saint-Jean-L'Evangéliste, Sainte-Brigide, Saint-Gabriel, Saint-Alexis, Jardin de l'Enfance, Institution des Aveugles, Asile Bethléem.

(B) Maisons privées transformées en écoles (huit).

INSTITUTRICES LAÏQUES

Académie Sainte-Marie, Ecoles de Mesdames Mackay-Wolf, McDonnell, Viger, Stephens, Bélanger, Lauzière, Rodier.

Mais il ne faudrait pas tomber dans l'erreur si souvent commise et croire qu'à Montréal tout finit, en matière éducationnelle, là où se trouvent les limites de l'ancienne cité. Les municipalités annexées au point de vue municipal ont voulu garder leur autonomie en matière scolaire. Elles s'emploient également à la construction de belles maisons d'écoles, dans lesquelles elles organisent de florissantes classes au point de vue pédagogique et disciplinaire.

Elles en possèdent environ soixante-six, ce qui porte à cent douze le nombre des écoles de Montréal. Notez bien que je ne parle pas des vingt-cinq pensionnats, académies ou couvents qui ne reçoivent aucune subvention. En les ajoutant aux cent douze écoles, vous arrivez au joli chiffre d'à peu près cent quarante maisons d'enseignement primaire pour les catholiques de la métropole. Je fournis ces statistiques pour détruire une légende qui est en train de s'accréditer au sujet des cinquante écoles de Montréal.

La commission des écoles catholiques de Montréal (ancienne cité) fait preuve d'assez de générosité dans les traitements de ses instituteurs et institu-

trices. Voici son échelle de salaire. Je la donne pour féliciter cette commission et surtout pour l'engager à payer mieux encore les services de nos éducateurs ; que toutes les autres municipalités de la province déploient le même zèle pour améliorer les conditions matérielles du personnel enseignant.

Traitement des instituteurs laiques

Il est établi pour eux un minimum et un maximum de traitement.

Principaux

Minimum, $1,200 ;
Maximum, $1,500 pour " les écoles de quinze classes au moins " ;
$1,800 pour " les écoles de plus de quinze classes ".

Professeurs

Minimum, $600 ;
Maximum, Porteurs d'un diplôme élémentaire.....$1,000
" " modèle..... 1,100
" " académique..... ... 1,200

Une augmentation annuelle de $100 est accordée aux principaux.

Une augmentation annnelle de $50 est accordée aux professeurs, jusqu'à concurrence du maximum de la classe à laquelle ils appartiennent.

Traitement des institutrices laiques

Directrice.....$1,000
Institutrice, salaire minimum.... 350
Salaire maximum, brevet élémentaire..... 500
" " " modèle..... 550
" " " académique..... 600

Education ménagère

Il faut " féminiser " les programmes et les méthodes pour nos écoles de filles, si nous ne voulons pas détourner les femmes de la vie familiale. Voilà une préoccupation qui s'empare de plus en plus de l'âme des éducatrices.

Aussi bien j'ai constaté une orientation nouvelle des études. Ainsi à l'Académie Marchand, l'enseignement ménager est dirigée par Mlle Gérin-Lajoie, dont la haute compétence est bien connue. En véritable apôtre, elle se multiplie pour faire aimer l'art ménager. Nous n'avons qu'à louer son zèle.

L'installation de la salle où l'on donne les cours théoriques et pratiques de cuisine est tout à fait moderne.

Je mentionne également les académies Sainte-Catherine, Bourgeoys, St-Joseph et Visitation, pour le soin particulier qu'elles ont apporté aux travaux manuels et à l'art culinaire. Les Sœurs de la Congrégation, qui dirigent ces maisons, orientent l'éducation féminine vers les fonctions d'épouse, de mère, de maîtresse de maison.

Cela ne veut pourtant pas dire que l'on va tout sacrifier au pot-au-feu. La formation ménagère s'allie très bien avec la culture littéraire et artistique, avec la culture professionnelle aussi.

" Pour que la maison devienne le home, le nid d'amour, avec toutes les vertus sociales qui s'en dégagent, il nous faut, disait M. Cheyssen, le concours de la femme instruite et préparée à son grand rôle pour l'enseignement ménager, qui lui permettra de tuer le cabaret, la tuberculose, la mortalité infantile, d'élever pour la patrie de vigoureux défenseurs et de faire régner autour d'elle le bien-être, la paix et le bonheur ".

CAISSES SCOLAIRES.

Depuis plusieurs années, M. le visiteur des Écoles demande avec instance la fondation des caisses scolaires dans les écoles de Montréal. Elles sont très prospères dans la paroisse du Saint-Enfant-Jésus, dirigée par le curé social par excellence, M. le chanoine Lepailleur. Pourquoi ne ferait-on pas dans les limites de l'ancienne cité ce qui réussit à merveille dans le quartier Laurier, nouvellement annexé au point de vue municipal, mais qui tient à garder son autonomie scolaire ?

La législature a adopté, à la session de 1909, un utile amendement à la loi de l'Instruction publique, en donnant aux commissaires d'écoles le pouvoir d'établir dans leurs municipalités respectives " des caisses d'économie scolaires ". Ne devrait-on pas dans la grande ville de Montréal se prévaloir des dispositions de la loi nouvelle pour établir au plus tôt ces caisses, qui forment les enfants à l'économie et à la prévoyance.

Jules Simon disait : " Le plus grand banquier est celui qui amasse l'obole du pauvre ". Il avait raison. Tous les éducateurs le comprennent. Seulement on leur refuse l'autorisation de fonder les caisses d'économie. Il y a des gens qui se plaisent à paralyser l'initiative des autres.

PATRIOTISME ET CIVISME.

Depuis un certain nombre d'années, on s'efforce de donner une impulsion à cet enseignement si nécessaire. Je voudrais que le mouvement fût encore plus accentué. C'est pourquoi j'engage le personnel enseignant à lire le beau rapport de M. Magnan. Il y trouvera de bien bonnes suggestions. Ce sera le moyen de faire un excellent examen de conscience pédagogique. Que tous soulignent surtout la façon dont on entend l'enseignement de l'amour de la patrie en Suisse. Lisez par exemple cette petite note délicieuse que je trouve au bas d'une page :

" En Suisse, on ne redoute pas le provincialisme. Au contraire, la confédération laisse chaque canton cultiver son propre patriotisme : drapeau particulier, chant national spécial au Canton. En permettant ainsi, ou plutôt en respectant les sentiments patriotiques des cantons, le pouvoir fédéral s'attache plus les différentes petites provinces suisses. En respectant la langue et les sentiments des trois groupes principaux qui se partagent la Suisse (français, allemand et italien), la Confédération s'assure la fidélité et le dévouement de tous ses enfants. Le patriotisme local n'affaiblit pas le patriotisme national ".

Voilà toute une leçon pour nous. C'est une réponse à ceux qui craignent que l'amour de la province n'empêche de cultiver le sentiment patriotique pour la Confédération. Faisons comprendre aux jeunes quel rôle la province et toute la province joue dans le gouvernement général. L'hymne national devrait être souvent chanté dans toutes les écoles.

Je remercie M. l'abbé Perrier, qui visite continuellement ses classes, d'avoir bien voulu reprendre une deuxième fois sa tournée d'inspection, en m'accompagnant dans les cinquante-deux écoles qui se trouvent dans les limites de l'ancienne Cité.

COMTÉ D'HOCHELAGA

J'ai accepté les écoles suivantes construites cette année :

Ecole de la municipalité d'Hochelaga, " Ecole Frontenac " pour garçons et pour filles	$26,454.00
Ecole de la municipalité de St-Georges, " Ecole Dollard " pour garçons	45,000.00
Ecole de la municipalité de Tétreaultville, pour garçons et pour filles	25,000.00
Ecole de la ville de la Longue-Pointe, au Parc Terminal, pour garçons	10,000.00

Ecole normale à Hull

Les deux municipalités de St-Jean-Berchmans et de St-Pascal-Baylon ont construit deux écoles qui font partie de leurs églises.

Je remercie MM. les curés ou vicaires qui m'ont accompagné dans ma visite.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement :

1. Côte-St-Michel..... $60.00
2. La-Grande-Côte..... 50.00
3. St-Georges..... 40.00
4. Rivière-des-Prairies..... 35.00
5. Hochelaga..... 30.00

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Edouard	2	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Verdun	2	10	10	9.5	10	10	49.5	"	10	10	20	"
3	Bordeaux	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
4	St-Georges	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
5	Tétraultville	2	10	10	9.5	9.5	10	49	"	10	10	20	"
6	Parc-Amherst	2	10	10	10	9	10	49	"	10	10	20	"
7	Cité de Montréal	52	9.8	9.9	9	10	10	48.7	"	10	9.9	19.9	"
8	Ville-St-Louis	3	10	10	8.7	10	10	48.7	"	10	10	20	"
9	St-Henri	5	10	10	9.5	9.2	10	48.7	"	10	10	20	"
10	Coteau-St-Louis	2	10	10	9	9.5	10	48.5	"	10	10	20	"
11	Villeray	3	10	9.7	9.5	9	10	48.2	"	10	10	20	"
12	St-Pierre-aux-Liens	2	10	10	9	9	10	48	"	10	9.5	19.5	"
13	Pointe-aux-Trembles	2	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
14	Village-Turcot	1	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
15	St-Jean-de-la-Croix	2	10	10	10	8	10	48	"	10	9	19	"
16	Maisonneuve	4	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
17	Ville-Emard	2	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
18	Longue-Pointe	2	10	9	10	9	10	48	"	10	8	18	"
19	Westmount	2	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
20	St-Elzéar	1	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
21	St-Jean-Baptiste	2	10	10	7.7	10	10	47.7	"	10	10	20	"
22	Ville-St-Paul	2	9	10	8.7	10	10	47.7	"	10	10	20	"
23	St-Viateur-d'Outremont	2	10	10	8	9.5	10	47.5	"	10	10	20	"
24	St-Grégoire-le-Thaumaturge	6	10	10	9.5	8	10	47.5	"	10	10	20	"
25	Ste-Cunégonde	2	10	10	8.5	9	10	47.5	"	10	10	20	"
26	Côte-Visitation	2	9	9.5	9.5	9.5	10	47.5	"	10	10	20	"
27	St-Michel	2	10	10	8.7	8.5	10	47.2	"	10	10	20	"
28	St-Vincent-de-Paul	1	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
29	Hochelaga	5	10	10	8	9	10	47	"	10	10	20	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
30	Côte-des-Neiges	2	10	10	7.7	9	10	46.7	Excellent.	10	10	20	Excellent.
31	Ste-Madeleine-d'Outremont	2	10	10	8 5	8	10	46.5	"	10	7	17	"
32	St-Jules	1	10	10	7.5	9	10	46.5	"	10	10	20	"
33	Pont-Viau	1	10	8	8.2	10	10	46.2	"	10	10	20	"
34	Ahuntsic	1	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
35	Notre-Dame-de-Grâces	2	10	10	7	9	10	46	"	10	10	20	"
36	St-Pascal-Baylon	1	10	10	7	9	10	46	"	10	10	20	"
37	Bas-du-Sault	1	10	10	7	9	10	46	"	10	10	20	"
38	Côte-St-Michel	2	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
39	La Grande-Côte	1	10	10	7.7	8	10	45.7	"	10	10	20	"
40	Ville de la Longue-Pointe	4	9.7	10	6	10	10	45.7	"	9.7	9	18.7	"
41	Sault-au-Récollet	1	10	9	7.5	9	10	45.5	"	10	9	19	"
42	Rivière-des-Prairies, village	1	10	10	6.5	9	10	45.5	"	10	10	20	"
43	Rivière-des-Prairies, paroisse	2	10	10	6	8	10	44	"	10	10	20	"
44	Côte-St-Léonard	1	9	10	6.5	9	10	44	"	10	10	20	"
45	Côte-St-Luc	1	10	10	6	9	10	45	"	10	10	20	"
46	Coteau-St-Pierre	1	10	10	6	9	10	45	"	10	10	20	"
47	Côte-St-François	1	10	8	7.5	8	10	43.5	"	10	10	20	"
48	Les-Ecors	1	10	6	8	10	19	44	"	10	10	20	"
49	St-François-de-Sales	4	10	6	8.7	8.5	10	43.2	"	10	10	20	"
50	St-Jean-Berchmans	1	10	4	7	9	10	40	"	10	9	19	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G.-W. McGown,
Inspecteur.

M. C.-J. MILLER.

Montréal, 12 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur les écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-11.

Qu'il me soit permis, en commençant, de rendre hommage à mon prédécesseur, M. P.-J. Ruel, qui a consacré les plus belles années de sa vie à promouvoir l'enseignement dans la province. Pendant les vingt-neuf ans qu'il fut inspecteur d'écoles, ce vétéran de la grande cause scolaire a rendu des services incalculables.

Homme de tact, il a su aplanir bien des difficultés ; homme de devoir, il s'est toujours acquitté de ses importantes fonctions avec la plus parfaite exactitude.

Partout où je suis passé, on m'a parlé de cet éducateur en termes très élogieux. Ces éloges étaient bien mérités. Ce n'est pas, certes, un faible mérite que celui d'avoir, pendant plus d'un quart de siècle, dirigé avec succès le mouvement éducationnel dans un territoire aussi étendu que celui qu'il avait à parcourir. C'est donc de tout cœur que je lui souhaite de longues années d'un repos qu'il a bien mérité.

N'ayant été nommé qu'en mars dernier et ayant été obligé de discontinuer mes visites durant une partie d'avril à cause du mauvais état des chemins à cette époque, il m'a été impossible de visiter les municipalités suivantes : Granby (paroisse), Ste-Pudentienne (village et paroisse), St-Valérien, Ste-Cécile-de-Milton, St-Joachim-de-Shefford et Roxton-Canton.

Mais, à l'aide des bulletins de M. Ruel, qui a fait l'inspection des écoles de ces municipalités au commencement de l'année, et aussi à l'aide de correspondances avec ce dernier, je pourrai, Monsieur le Surintendant, vous faire rapport sur ces écoles et donner une note juste pour les intéressés.

Il me fait plaisir de porter à votre connaissance que partout j'ai reçu un cordial accueil. Quelques jours avant d'aller visiter les écoles d'une municipalité, j'envoie une lettre à son secrétaire-trésorier invitant tous les membres de la commission scolaire à m'accompagner. Je suis heureux de dire que presque tous se sont fait un devoir de répondre à mon appel. Dans plusieurs paroisses, messieurs les curés m'ont fait l'honneur de leur présence.

Aux uns et aux autres, j'offre mes plus sincères remerciements.

Je ne saurais trop encourager messieurs les commissaires à profiter du passage de l'inspecteur pour visiter leurs écoles. Ainsi, ils se rendront plus facilement compte des progrès des écoliers, s'il y a progrès ; ils apprendront à mieux connaître leurs institutrices et les enfants, et ces derniers voyant tout l'intérêt qu'on porte aux questions scolaires, en comprendront toute l'importance et seront mieux disposés à mettre à profit les quelques années d'école qu'on leur donne. De plus, il est toujours plus facile de s'entendre avec les autorités et d'obtenir les améliorations nécessaires.

Incendie du collège de Granby

Parmi les faits les plus saillants de cette année, dans mon district, je dois citer la destruction complète du collège St-Joseph de Granby.

Ce superbe édifice avait été construit en l'année 1890 et considérablement agrandi en 1910 au prix de $25,000.00, lorqu'un incendie le consuma entièrement le 4 janvier dernier.

Si la ville de Granby subit alors en quelques heures une perte de $60,-000.00, la congrégation des révérends Frères Maristes eut la douleur de perdre un de ses membres les plus distingués en la personne du Frère Léontien qui y périt, victime de son dévouement.

Après ce désastre, on conçoit aisément combien les classes des garçons furent désorganisées. Cependant, grâce à l'énergie et à la bonne volonté de messieurs les commissaires, dès les premiers jours de février, tous les élèves avaient repris leurs études : quatre classes de garçons étaient ouvertes au couvent et six autres dans deux maisons qu'on avait louées et aménagées à cette fin.

Les travaux de construction du nouveau collège doivent commencer cet automne, de sorte que l'état de choses actuel doit rester dans le statu quo une année encore.

District d'inspection

Mon district d'inspection comprend 38 municipalités scolaires dont
14 dans le comté de Shefford,
13 " " Missisquoi,
10 " " Brome,
1 " " Rouville.

Ecoles

Ce territoire renferme cent cinquante-sept écoles classées comme suit :

	Shefford.	Missisquoi.	Brome.	Rouville.
Ecoles primaires élémentaires sous contrôle, en activité,.....	69	45	22	8
Ecoles primaires intermédiaires sous contrôle, en activité.....	3	2	1	0
Ecoles primaires intermédiaires indépendantes.....	1	2	0	0
Ecoles primaires supérieures indépendantes.	2	2	0	0
	75	51	23	8

Deux nouvelles écoles ont été ouvertes cette année : l'une dans St-Frs-Xavier-de-Shefford et l'autre dans St-Frs-d'Assise-de-Frelighsburg.

Trois ont été fermées faute d'un nombre suffisant d'enfants : la première dans St-Romuald-de-Farnham, la deuxième dans Farnham-Ouest et la troisième dans Ste-Croix-de-Dunham.

Le petit tableau ci-dessus se passe de commentaire ; il démontre à l'évidence que les écoles primaires intermédiaires ne sont pas assez nombreuses. Je sais que vous déplorez cet état de choses ; mais les parents, en général, ne semblent pas assez se rendre compte des avantages qu'il y aurait d'avoir dans chaque village une école modèle dirigée par un instituteur.

Nos garçons ont besoin, plus que jamais, d'une éducation virile, et la plupart des institutrices sont trop jeunes pour exercer une maîtrise salutaire sur leurs élèves, surtout lorsque parmi ces derniers se trouvent des garçons âgés de quatorze ans et plus.

L'absence d'un plus grand nombre d'écoles de ce degré est certainement une des causes pour lesquelles nos enfants quittent l'école trop tôt.

Souvent, on est obligé d'envoyer à grand frais ses fils à l'étranger, parce que, dans la paroisse, il n'y a aucune institution où ils pourraient continuer leurs études.

N'est-ce pas là une grave lacune que messieurs les commissaires doivent combler sans retard en imitant la générosité du gouvernement qui accorde des octrois spéciaux pour la création de ces écoles ?

L'état matériel des maisons laisse à désirer dans certaines localités, mais j'espère que peu à peu les quelques masures qui servent d'écoles disparaîtront pour faire place à des constructions confortables et hygiéniques.

A propos d'hygiène, je me permettrai de répéter ici ce que je vous disais dans mes bulletins relativement à la ventilation des classes. Près de la moitié des écoles dans mon district ne sont pas pourvues de bons tuyaux ventilateurs et comme il arrive souvent, dans la froide saison, que les institutrices négligent de donner une récréation aux enfants vers le milieu de l'avant-midi et de l'après-midi et d'en profiter pour faire aérer la classe, il s'ensuit que maîtresses et élèves respirent le même air trois à quatre fois dans le cours de la journée.

Maintes fois j'ai pu constater la chose dans les écoles que j'ai visitées en mars et en avril. Je me suis efforcé de faire comprendre aux institutrices

qu'instruire les enfants, c'est bien, mais à la condition que les années consacrées aux études ne soient pas des années perdues pour la santé du corps ; qu'un cerveau n'est capable de profiter des enseignements reçus que s'il habite un corps sain et vigoureux—*mens sana in corpore sano* ; qu'elles-mêmes avaient besoin d'air pur et de lumière.

Messieurs les commissaires devraient donc poser un bon tuyau ventilateur au moins dans chaque salle de classe.

Etant donné que c'est la première visite que je fais aux différentes écoles de mon district, je me contenterai de dire que, à peu d'exceptions près, elles sont assez bien tenues au point de vue pédagogique et que maîtres et maîtresses font preuve de beaucoup de dévouement. J'ai examiné les élèves sur toutes les matières du programme des études et, l'an prochain, je serai en état de constater s'il y a eu progrès ou non.

Cependant une chose m'a frappé, c'est le mauvais classement des élèves. Une bonne classification est chose rare et pourtant c'est une condition essentielle du progrès des élèves et du bon fonctionnement des classes. Dès l'automne prochain, je me propose de traiter ce sujet si important dans mes conférences pédagogiques.

AMELIORATIONS.

Au nombre des principales améliorations faites (dans mon district) cette année, je dois mentionner les constructions : 1° d'une annexe au couvent de Granby, 2o de l'école No 8 B de St-Frs-Xavier-de-Shefford ; les réparations : 1o à l'école No 1 de St-Ignace-de-Missisquoi, 2o à l'école No 3 de St-Vincent-d'Adamsville, 3o à l'école de St-Edouard-de-Brome ; l'agrandissement du terrain de l'école No 2 de Ste-Croix-de-Dunham et de celui de l'école No 2 de St-Cajétan-de-Potton, l'achat d'un mobilier perfectionné pour l'école du 8e rang de St-Frs-Xavier-de-Shefford.

Les nouvelles écoles de St-Frs-Xavier-de-Shefford et de St-Vincent-d'Adamsville n'ont pas encore été acceptées par l'inspecteur.

TITULAIRES.

Le personnel enseignant, dans les écoles sous contrôle, se compose comme ci-après :

7 religieux.
33 religieuses.
130 institutrices laïques diplômées.
19 institutrices laïques non diplômées.

Sur les dix-neuf institutrices non diplômées qui ont enseigné cette année, huit ont été engagées après s'être conformées à l'article 26 des règlements du comité catholique et onze sans avoir obtenu votre permission.

Dans mon district, Messieurs les commissaires ne sont pas justifiables d'engager des institutrices sans brevet, et les deux raisons pour lesquelles ils sont quelques fois obligés de confier la direction de leurs écoles à de jeunes filles qui n'ont aucune expérience dans l'enseignement, sont : d'abord parce qu'ils font les engagements trop tard et ensuite parce qu'ils ne paient pas un salaire raisonnable.

SALAIRE.

Le petit tableau suivant vous fera connaître la moyenne du traitement payé aux institutrices laïques dans chacun des quatre comtés de mon district :

Dans le comté de Brome	$ 176 35
" " Missisquoi.....	163 18
" " Shefford..... ...	157 10
" " Rouville (l'Ange-Gardien)....	153 75
Maximum du traitement.....	275 00
Minimum " "	120 00

ELÈVES.

La fréquentation scolaire a été de 6,055 pour les écoles sous contrôle et de 1,050 pour les écoles indépendantes.

La présence moyenne dans les premières a été de 4,605 soit 76 pour cent, dans les secondes elle a été de 939, soit 93 pour cent.

RECENSEMENT.

J'ai constaté plusieurs fois que le recensement des enfants en âge de fréquenter l'école n'est pas toujours fait selon la loi. Bien souvent, Messieurs les secrétaires-trésoriers se contentent de copier les registres d'inscription de leurs écoles. J'ose croire qu'à l'avenir ils sauront se conformer scrupuleusement à l'article 274 de la loi de l'Instruction publique.

BIBLIOTHÈQUES.

Pour me conformer au désir que vous exprimiez de nouveau dans votre circulaire du 1er décembre 1909, je me suis fait un devoir de recueillir les statistiques sur les bibliothèques dans mon district d'inspection, et après m'être informé à la source même, je puis vous donner une liste exacte du nombre de volumes que chacune d'elles contient :

La bibliothèque publique		de	Waterloo possède	2.100	volumes
"	du couvent	de	Waterloo "	1.687	"
"	"	de	Granby "	430	"
"	"	de	Roxton Falls "	262	"
"	"	de	Sweetsburg "	55	"
"	"	de	Bedford "	115	"
"	"	de	Farnham "	1,500	"
"	du collège	de	Farnham "	300	"
"	paroissiale	de	Eastman "	221	"

Je vous ferai remarquer que parmi ces neuf bibliothèques, deux seulement sont publiques.

Il serait à désirer qu'un plus grand nombre de paroisses parmi les plus populeuses suivissent l'exemple de Waterloo et d'Eastman en fondant une bibliothèque où jeunes comme vieux iraient puiser les connaissances utiles qu'ils n'ont pu acquérir à l'école.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Les municipalités dont les noms suivent ont fait de généreux efforts pour améliorer l'état matériel de leurs maisons d'école ; je suis donc heureux de vous les recommander pour qu'elles bénéficient des primes d'encouragement :

St Ignace-de-Missisquoi, pour améliorations considérables à l'école No 1.....	$60 00
St-Cajétan-de-Potton, pour agrandissement du terrain de l'école No 2.....	50 00
St-Edouard-de-Brome, pour améliorations à l'école et à ses dépendances.....	40 00
Ste-Croix-de-Dunham, pour agrandissement de l'emplacement de l'école No 2.....	35 00
St-Frs.-Xavier-de-Shefford, pour achat d'un mobilier perfectionné pour l'école No 8 B.....	30 00

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES

Les institrices qut ont remporté le plus de succès dans l'enseignement sont :

MM. Frédéric Lecours, William Phorand, E. Bédard, Oscar Morel ; Mlles Anna de Grandpré, Rose-Alma Trottier, Rose-Alma Normandin, Clérinda Lamoureux, Berthe Desmarteau, M.-Jeanne Auger, Eva Tétrault, Alma Corriveau, M.-Ls. Lauzon, Anna Desroches, Mélina Laguë, Marie-A. Mercier, Anna Carpentier, Mathilde Gingras, Eliza Benoit.

Je joins à ce rapport le tableau de classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de pavement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés	
1	Waterloo	2	9	9.25	.....	9.5	10	37.75	Excellent.	8.75	7.75	16.5	Excellent.
2	Knowlton	1	9.5	9.5	.....	9	9	37	"	9	9	18	"
3	Ste-Pudentienne, village.	1	7	10	.....	10	10	37	"	10	10	20	"
4	St-Romuald-de-Farnham	5	8.5	9	.....	9	9.5	36	"	7.75	6.75	14.5	Très bien.
5	Bedford, ville	1	8	9	.....	9	10	36	"	8	8	16	"
6	St-Frs-d'Assise-de-Freighsbury	2	9	9	.....	8	10	36	"	9	8	17	Excellent.
7	St-Frs-Xavier-de-Farnham-Est	1	7	9	.....	10	10	36	"	....	....	.....	
8	Ste-Croix-de-Durham	3	9	8 6	....	8	10	35.6	"	6.6	5.4	12	Bien.
9	Roxton-Falls	2	9.5	8.5	.....	9	7.5	34.5	"	8.5	7.75	16.25	Excellent.
10	Eastman	2	8.5	7	.....	9	10	34.15	"	8.25	7.75	16	Très bien.
11	St-Frs-Xavier-de-Shefford	10	7 2	8.75	.....	8.2	10	34.15	"	8.6	7.56	15.62	"
12	Stanbridge-Est	1	7	8	.....	9	10	34	"	5	5	10	Médiocre.
13	Ste-Cécile-de-Milton	6	9.1	8.5	.....	8.3	7.5	33.4	"	9.1	7 6	16.7	Excellent.
14	Farnham-Ouest	8	6.9	8.06	.....	8.6	10	33.02	"	8.06	7.6	15.6	Très bien.
15	N.-D.-de-Granby, paroisse	6	7.6	8.8	.....	7.3	8.8	33	"	4.7	8	12.7	"
16	St-Vincent-d'Adamsville	5	7.4	8.1	....	7.5	9.3	32.3	"	8.3	7.6	15.9	"
17	N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge	7	6.8	7.2	....	7.8	10	31.8	Très bien.	8	7.6	15.6	"
18	St-Armand-Ouest	7	6.2	6.6	....	9	10	31.8	"	7.9	7.5	15.4	"
19	St-Bernardin-de-Waterloo	5	6.7	7	....	3.2	9.8	31.7	"	7.6	7.2	14.8	"
20	St-Pierre-de-Vérone	3	6.6	7.3	.....	7.6	10	31.5	"	8.3	8.7	17	Excellent.
21	St-Damien-de-Stanbridge.	2	5.5	8	...	8	10	31.5	"	8.5	8.5	17	"
22	St-Valérien-de-Milton	9	8.6	8.3	....	8	6.3	31.2	"	7.2	6.5	13.7	Très bien.
23	St-Ignace-de-Missisquoi	5	6.6	7.6	.....	7	10	31.2	"	7.3	6.9	14 2	"
24	Bolton-Est	6	6.75	6.5	.....	8.75	9	31	"	7.4	6.8	14.2	"
25	Brome, dissident	1	8	8	.....	8	7	31	"	....	....	.....	
27	St-Edouard-de-Brome	1	8	8	....	8	7	31	"	6	5	11	Bien.
27	N.-D.-de-Granby, ville	3	7.6	6.3	...	10	7	30.9	"	7.3	7 4	14.7	Très bien.
28	St-Alphonse-de-Granby	5	6.1	7.2	.....	7.5	10	30.8	"	8.5	8.1	16.6	Excellent.
29	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsbury	2	8	6.5	.....	7.5	8	30	"	7	7.5	14.5	Très bien.
30	St-Joseph-de-Béranger	1	6	6	...	8	10	30	"	8	8	16	"
31	St-André-de-Sutton	2	5.5	6 5	....	8	10	30	"	8	8	16	"
32	Sutton, village	1	5	8	....	7	10	30	"	8.3	7.3	15 6	"
33	Ste-Pudentienne, paroisse	8	7.4	6.5	....	7.2	8.2	29.3	"	7.8	8.1	15.9	"
34	L'Ange-Gardien	8	6.6	6.25	.....	6 6	9.6	29 05	"	7.9	8	15 9	"
35	St-Cajétan-de-Potton	3	6	6.6	.....	6.3	10	28.9	"	7	6.6	13.6	"
36	St-Joachim-de-Shefford	5	6	6	....	7.4	7.6	27	"	6	6.6	12 6	"
37	Stukely-Sud	1	7	3	...	8	8	26	"	6	6	12	Bien.
38	Roxton, canton	9	7.9	7.6	...	7.3	3.1	25.9	"	5	7	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,
Insp. d'écoles.

M. J.-T. MOLLEUR.

St-Césaire, 7 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district, pour l'année 1910-11.

Comme je vous ai déjà fait rapport sur l'état des maisons d'école, salles de classe, etc., dans ma 1ère visite, je ne vous en ferai ici qu'un simple résumé :

159 écoles sous contrôle dont 7 sont en mauvais état ; 79 emplacements sont trop petits ou ont moins d'un $\frac{1}{2}$ arpent en superficie ; il y a 219 salles de classe dont 105 sont insuffisamment éclairées, 52 sont trop petites et 10 ne sont pas pourvues de ventilateur ; 32 salles de classe ont encore un mobilier défectueux, 4 n'ont pas de tableau noir, 61 n'ont pas d'armoire-bibliothèque et 64 n'ont pas de globe terrestre. A chacune de mes visites, monsieur le Surintendant, je n'ai manqué de faire ces remarques aux différentes municipalités intéressées ; j'ai obtenu beaucoup, mais il y a encore beaucoup à obtenir comme vous pouvez le voir ; généralement on ne s'oppose pas à ces améliorations, mais on retarde, alléguant le manque de moyens, ce qui peut être vrai dans quelques cas où on a négligé trop longtemps de faire ces améliorations ou réparations.

Le personnel enseignant se compose de 228 membres dont 51 religieuses, 22 religieux, 146 institutrices laïques diplômées, 7 institutrices non diplômées, engagées avec votre permission, monsieur le Surintendant, et 2 institutrices non diplômées comme assistantes.

J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire, monsieur le Surintendant, qu'à l'exception de 3 qui ont été remerciés de leurs services, tous les titulaires ont déployé un zèle admirable pour la formation des élèves confiés à leurs soins et pour leur donner une solide instruction.

Les recommandations données aux conférences pédagogiques ont été suivies avec soin et mises en pratique.

Les gratifications accordées aux éducateurs qui se distinguent dans l'enseignement sont toujours un puissant stimulant et je regrette, comme par le passé, de ne pouvoir encore cette année récompenser un plus grand nombre d'institutrices qui certainement méritent de l'être.

Le nombre des élèves inscrits lors de ma dernière visite a été de 7300 avec une présence moyenne de 5806, soit 79 pour cent.

3644 garçons et 3656 filles classés comme suit :

1re année	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e
2538	1981	1638	837	227	57	17	5

1150 élèves d'origine française ont étudié l'anglais.

AGE DES ÉLÈVES

Garçons de 5 à 7 ans,	730.	Filles de 5 à 7 ans,	829
" 7 à 14 "	2760.	" 7 à 14 "	2640
" 14 à 16 "	144.	" 14 à 16 "	175
" 16 et au-dessus,	10.	" 16 et au-dessus,	12

Voici, monsieur le Surintendant, les municipalités qui ont mérité une prime d'encouragement :

La-Providence,	9 points.....	$60 00
Salvail,	8 "	50 00
St-Jude,	7 "	40 00
St-Charles, village,	7 "	35 00
St-Denis, village,	6 "	30 00

Ci suit la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Charles, village.....	1	10	10	9	8	10	47	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Salvail	1	10	10	9	8	10	47	"	9	9	18	"
3	St-Denis, village.....	2	10	10	5	10	10	45	"	9	9	18	"
4	St-Pie, village	2	10	10	5	9.2	10	44.2	"	7.5	7.5	15	Très bien.
5	St-Hyacinthe, ville.....	3	9.6	9.6	6	8	10	43.2	"	9.6	9.6	19.2	Excellent.
6	St-Hilaire	7	9.4	9.5	6	7.4	10	42.3	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
7	St-Thomas-d'Aquin	5	10	9.6	5	7.6	10	42.2	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
8	St-Hyacinthe-le-Conf.....	4	9.5	9.2	5	7.2	10	41	"	8	8	16	"
9	La Providence.	1	10	10	5	6	10	41	"	10	10	20	"
10	St-Dominique, village...	1	10	10	4	7	10	41	"	7	7	14	Tres bien.
11	Village Richelieu	1	9	9	4	8	10	40	"	7	7	14	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes au crisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
12	N-Dme-St-Hyacinthe	3	9	9	5	7	10	40	Excellent.	8	8	16	Excellent.
13	St-Pie, paroisse.....	10	8.2	9.9	4	7.8	10	39.9	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
14	Ste-Rosalie	5	9.2	9.2	4	7.4	10	39.8	"	7.2	7.2	14.4	"
15	St-Cesaire	11	9	8.3	5	7.3	10	39.6	"	7.9	7.9	15.8	"
16	St-Paul d'Abbotsford	7	8.7	8.5	5	7.4	10	39.6	"	7.8	7.8	15.6	"
17	St-Mathias	5	9.2	8	5	7.2	10	39.4	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
18	La Présentation.....	7	9.4	8.1	5	6.7	10	39.2	"	7.7	7.7	15.4	"
19	Marieville	2	7.5	8.5	5	8	10	39	"	8	8	16	Excellent.
20	N.-Dme-de-Bonsecours ..	3	9	7.6	4	8.3	10	38.9	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
21	St-Dominique, paroisse..	5	8	8	5	7.8	10	38.8	"	8	8	16	Excellent.
22	Ste-Angèle.....	6	9.1	8.6	4	7	10	38.6	"	6.8	6.7	13.5	Très bien
23	Ste-Marie-Monnoir	10	9.4	8.1	4	6.9	10	38.4	"	7.4	7.4	14.8	"
24	Rougemont	5	9	8	4	7	10	38	"	7.2	7.2	14.4	"
25	Girouard		8	8	5	7	10	38	"	9	9	18	Excellent.
26	St-Barnabé	6	8.3	7.6	5	7	10	37.9	"	7.5	7.4	14.9	Très bien.
27	Ste-Marie-Madeleine	4	8.2	7.5	4	7.7	10	37.4	"	8	8	16	Excellent.
28	St-Jude	5	7.6	6.8	6	7	10	37.4	"	8	8	16	"
29	St-Denis, paroisse.....	8	8.3	8.7	4	5.8	10	36.8	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
30	St-Jean-Baptiste.....	7	7.5	7.5	4	7.1	10	36.1	"	7	7	14	"
31	St-Charles, paroisse	6	7.1	7	5	7	10	36.1	"	7	7	14	"
32	St-Joseph..	1	8	8	4	6	10	36	"	7	7	14	"
33	St-Damase	10	7.7	7.4	. ...	7.4	10	32.5	"	7.2	7.2	14.4	"
34	St-Bernard	3	7	6	....	6	10	29	"	8	7.3	15.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-T. MOLLEUR,
Insp. d'écoles.

M. H. NANSOT.

QUÉBEC, 27 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur les écoles de mon district pour l'année scolaire 1910–11.

Le nombre des écoles sous contrôle qui ont fonctionné cette année dans les 29 municipalités de ma juridiction, a été de 186, comprenant 220 départements que j'ai visités deux fois, à l'exception des écoles de trois municipalités (N.-D.-des-Sept-Douleurs, 2 écoles; St-Joseph-de-Viel, 1 école; Ste-Eleuthère, 7 écoles) dans lesquelles je n'ai fait qu'une seule visite. Malgré toute la diligence que j'ai pu apporter, le temps m'a manqué absolument pour passer deux fois dans ces municipalités, qui, d'ailleurs, sont d'un accès difficile, à

cause de l'éloignement, ou d'obstacles qu'on ne peut surmonter indifféremment en tout temps. C'est ainsi, par exemple, qu'il faut deux jours pour visiter l'unique école de la municipalité de St-Joseph-de-Viel (lac Squatteck).

Les écoles sous contrôle des commissaires se répartissent comme suit :

Ecole primaire supérieure (académie) de garçons.	1
Ecoles primaires intermédiaires (modèles) de garçons. ...	3
" " " " de filles	1
" " " " mixtes.....	3
" " élémentaires de filles.....	3
" " " mixtes.....	175
Total	186

Les écoles indépendantes sont au nombre de 9, savoir :

Ecoles primaires supérieures (académies) de filles.....	3
" " intermédiaire (modèle) de filles.....	1
" " élémentaire (pensionnat) de garçons.....	1
" " " mixtes	4
Total.....	9

J'ai visité ces écoles indépendantes une fois, mais sans y faire subir d'examen aux élèves.

C'est donc un total de 195 écoles qui ont été en activité cette année et dans lesquelles l'instruction a été donnée à 7,623 enfants.

La présence moyenne en classe a été de 73%. C'est une diminution de 3% sur l'année dernière. Cette diminution a eu pour cause principale la maladie qui a sévi d'une manière générale, un peu partout cette année.

Le personnel enseignant se composait de 254 personnes dont 220 dans les écoles sous contrôle et 34 dans les écoles indépendantes :

Instituteurs religieux enseignant dans les écoles sous contrôle	9
" laïques " " " " " "	2
Institutrices religieuses " " " " " "	10
" laïques " " " " " "	199
Total.....	220

Institutrices religieuses enseignant dans les écoles indépendantes	29
" laïques " " " " "	5
Total.	34
Total général....	254

Il y a cette année 28% des institutrices sous contrôle qui ne sont pas diplômées ; c'est 2% de moins que l'an dernier. La cause est toujours la même : le peu d'attraits des lieux dans une paroisse de colonisation, l'éloignement des moyens de communications. Il faut nécessairement se contenter des ressources locales, et dans les municipalités dont il est question ici, les personnes diplômées sont très rares.

Mais ce qui est très regrettable, c'est qu'on engage quelquefois les institutrices non diplômées sans demander l'autorisation requise par la loi.

Cette année, les institutrices non diplômées pour l'engagement desquelles aucune autorisation n'a été demandée sont au nombre de 21, savoir : 1 à Cacouna, paroisse ; 1 à St-Honoré ; 3 à N.-D.-du-Lac ; 4 à Ste-Rose-du-Dégelé ; 2 à St-Eloi ; 4 à St-Clément ; 1 à St-Cyprien ; 1 à St-Hubert ; 4 à St-Epiphane. La raison est qu'on ne peut obtenir de ces personnes la promesse de se présenter aux examens. Ayant la perspective de n'enseigner que peu de temps, elles ne veulent pas faire une dépense relativement très considérable pour se procurer un diplôme qui ne leur servira pas longtemps.

Les commissions scolaires augmentent peu à peu les salaires, mais l'augmentation est peu sensible d'une année à l'autre. Je comparerai ici les années scolaires 1904-05 (année de mon premier rapport) et 1910-11.

La moyenne des salaires pour les institutrices seulement	1904-05	1910-11
Etait de $ 60 00 à $ 70 00	dans 3 municipalités	dans 0 municipalités
" " 70 00 à 80 00	" 9 "	" 0 "
" " 80 00 à 90 00	" 11 "	" 2 "
" " 90 00 à 100 00	" 4 "	" 7 "
" " 100 00 à 110 00	" 2 "	" 11 "
" " 110 00 à 120 00	" 1 "	" 4 "
" " 120 00 à 130 00	" 0 "	" 3 "
" " 130 00 à 140 00	" 0 "	" 2 "

(Il y avait 30 municipalités en 1904-05 ; il y en a 29 en 1910-11.)

En 1904-05 la moyenne était entre $100 et 120 dans 3 municipalités ; en bas de $100 dans 27 ;

En 1910-11 la moyenne est entre $100 et 140 dans 20 municipalités ; en bas de $100 dans 9.

Il y a donc progrès réel, peu sensible, mais constant dans la bonne volonté que les commissions scolaires apportent pour mieux rémunérer les institutrices.

L'instituteur de l'école modèle des garçons, à Trois-Pistoles No 1, reçoit..... $ 375 00

L'instituteur d'une classe de garçons, à l'école No 5 de Fraserville, reçoit..... 400 00

Les 9 Frères des E. C. de l'école primaire supérieure des garçons, à Fraserville, reçoivent $2650.00, soit par Frère..... 294 44

Les municipalités que j'ai à recommander cette année pour la prime d'encouragement sont les cinq suivantes, qui ne l'ont pas encore obtenue et qui l'ont bien méritée :

1. St-Cyprien, qui fait actuellement construire trois maisons d'écoles, malgré de grosses charges à supporter déjà par ailleurs. Je recommande cette municipalité pour la prime de $60.00.

2. Cacouna, village, qui a fait refaire le plancher et le lambris extérieur à l'école des garçons. Je recommande cette municipalité pour la prime de $50.00.

3. St-Honoré, qui a fait construire l'école No 2 et procuré des pupitres perfectionnés à cette école. Je recommande cette municipalité pour la prime de $40.00.

4. St-Arsène, qui a fait peinturer l'intérieur de l'école modèle No 1. Je recommande cette municipalité pour la prime de $35.00.

5. St-Eleuthère, qui a fait construire l'école No 7. Je recommande cette municipalité pour la prime de $30.

Peu à peu les maisons d'écoles et le mobilier continuent à se renouveler, et l'on s'efforce de répondre au désir du gouvernement qui travaille avec tant de zèle à améliorer nos écoles. Les encouragements accordés aux institutrices sous forme de primes pour longs services et aux municipalités comme récom-

penses pour travaux accomplis ont stimulé partout le zèle et reveillé ceux que la routine empêchait de songer à faire mieux.

On continue aussi le mouvement de progrès dans l'emploi des bonnes méthodes. Malheureusement les deux visites que les inspecteurs ont dû faire cette année n'ont pas permis de continuer les conférences pédagogiques si importantes et si nécessaires. Ces conférences étaient certainement la principale cause du progrès qu'on remarque depuis une douzaine d'années. Elles étaient suivies avec assiduité et avec profit, non seulement par le personnel enseignant, mais par beaucoup de personnes qui s'intéressent aux choses d'éducation, et l'on m'a témoigné dans beaucoup d'endroits le regret qu'on éprouve de la suppression de ces conférences. Je suis persuadé que cette suppression fera éprouver au progrès un mouvement de recul, car le personnel enseignant se renouvelle si souvent qu'il n'a pas le temps d'acquérir de l'expérience et qu'il a sans cesse besoin du secours qui était apporté dans les conférences.

On continue toujours à apprécier et à mettre à profit l'excellente revue *L'Enseignement Primaire* que l'on reçoit partout régulièrement.

J'espère, Monsieur le Surintendant, que les notes de ce rapport, jointes à toutes celles fournies dans mes bulletins d'inspection, suffiront pour vous donner une idée assez exacte de l'état des écoles dans le district qui m'a été confié.

J'ajoute à ce rapport le tableau de la classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Fraserville	7	8.4	8.6	8	9	8	42	Excellent.	8.3	8.3	16.6	Excellent.
2	St-Mathias-de-Cabano	3	8.6	6.3	8	7.7	8	38.6	Très bien.	8.8	8.5	17.3	"
3	Cacouna, village	2	8	8	3	8	8.5	35.5	"	8.6	8	16.6	"
4	Rivière-du-Loup	6	7.3	7.7	4	7	8	34	"	8.6	8.2	16.8	"
5	St-Eusèbe	3	6	7	7.5	7.3	7	34.8	"	8	7.3	15 3	Très bien.
6	L'Isle-Verte	12	7.5	7	4	7.3	7.8	33.6	"	7.9	7.8	15.7	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
7	Notre-Dame-du-Portage	4	7.2	6.5	3.5	7.2	8	32.4	Très bien	8.7	8.1	16.8	Excellent.
8	St-Elzi	7	6.7	6	5	7.4	7.1	32.2	"	8.6	8.2	16.8	"
9	Notre-Dame-du-Lac	11	6.7	6.3	7	7	6.2	33.2	"	7.9	7.6	15.5	Très bien.
10	St-Benoit-Abbé	1	6	5	6.5	7	8	32 5	"	8	8	16	"
11	St-Louis-du-Ha ! Ha !	8	5 5	6	6	6.8	8	32.3	"	8	7.9	15.9	"
12	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2	7	7.5	4.5	8	8	35	"	6 5	6.5	13	"
13	St-Modeste	6	7.1	5.5	4.5	7	7.1	31.2	"	8.5	7.7	16 2	Excellent.
14	Cacouna, paroisse	7	6.3	6.3	4	6	8	30.6	"	8.1	8.5	16 6	"
15	Trois-Pistoles No 1	7	6.2	6.5	4	6.8	7	30.5	"	8.5	8.1	16.6	"
16	St-Antonin	9	7.4	5.4	4	6.9	7.9	31.6	"	7.8	7.6	15.4	Très bien.
17	Ste-Françoise	8	6.7	5.1	8.5	5.7	7	33	"	6.9	6 5	13.4	"
18	St-Honoré	5	6.2	4.8	6	6	7	30	Bien.	8.2	8	16 2	Excellent.
19	St-Joseph-de-Viel	1	6	6	2	8	8	30	"	8	8	16	Très bien.
20	St-Hubert	9	6.4	4.7	8	6	6.6	31.7	Très bien.	7.1	7	14.1	"
21	St-Clément	7	5.2	5.2	6	6.6	7 8	30.8	"	7.5	7	14.5	"
22	St-Epiphane	11	6.7	4.8	6	5.6	7.5	30.6	"	7.2	7.1	14.3	"
23	St-Cyprien	4	4.7	5.7	4	6	7.3	27.7	Bien.	8.3	8	16 3	Excellent.
24	Trois-Pistoles No 2	10	5.7	3.9	5	7	7	28.6	"	7.7	7.6	15.3	Très bien.
25	St-Eleuthère	7	5.8	5.2	4	7.3	7	29.3	"	7.3	7.1	14.4	"
26	Ste-Rose-du-Dégelé	6	5	5	5	6	7.7	28.7	"	7.7	7.3	15	"
27	St-Jean-de-Dieu	10	6.5	5.2	4.5	6.4	6.9	29.5	"	7.3	6.9	14 2	"
28	St-Arsène	6	6.2	5.1	3	7	6	27.3	"	7.7	7.4	15.1	"
29	St-Paul-de-la-Croix	7	4	3.7	6.5	5.1	6	25.3	Médiocre.	7.5	7	14.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

TROIS-RIVIÈRES, 5 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection, Gaspé-Matane, pour l'année scolaire 1910-1911.

Mon district d'inspection comprend 119 écoles sous contrôle et 2 écoles indépendantes, ce qui constitue 135 départements. L'école de l'arrondissement No 3, de l'Anse-au-Griffon, a été fermée pendant la majeure partie de l'année parce que la nouvelle bâtisse n'était pas terminée pour la saison rigoureuse et qu'il était impossible de continuer dans l'ancienne maison. Cepen-

dant, je crois qu'il eût été possible de tenir cette école en activité. Je me permettrai ici de faire remarquer qu'il est bien regrettable que dans certaines municipalités—c'est le petit nombre, tant mieux,—l'on préfère fermer une école un certain nombre de mois, si ce n'est l'année entière, afin de n'avoir pas à payer une institutrice et à employer l'argent à des réparations.

Lors de ma visite du premier semestre, 18 écoles étaient fermées. Sur ce nombre, 4 l'étaient à cause de maladie ou absence des titulaires ; 6, parce que MM. les commissaires n'avaient pas encore pu trouver d'institutrices ; 6, à cause de réparations ou constructions de maisons· les deux autres ont été fermées pour l'année à cause du trop petit nombre d'élèves.

PRÉSENCE AUX ÉCOLES.

Par la visite du premier semestre, j'ai constaté que 3,960 enfants étaient inscrits sur les registres, donnant une présence moyenne de 3,458, soit 87⅓%. A la visite du second semestre, 4,832 enfants étaient inscrits, donnant une présence moyenne de 3,422, soit 71%.

ÉTAT DES MAISONS ET DES MOBILIERS.

Relativement aux maisons d'écoles, je dois dire, à la louange du plus grand nombre des municipalités, que l'on fait de généreux efforts pour améliorer. Ainsi, à Percé, à Rivière-à-Claude, de belles constructions d'après des plans approuvés font honneur à l'œuvre à laquelle elles sont destinées. Rivière-au-Renard, Rivière-à-Lapierre, Gros-Morne sont loin de retarder la marche du progrès et offriront bientôt à leurs enfants des écoles tout à fait confortables et modernes. Plusieurs municipalités ont fait tout en leur pouvoir pour se conformer aux exigences des règlements et parmi celles-là, je dois citer Cap-des-Rosiers St-Yvon, St-Georges-de-Malbaie et Petit-Chlorydorme. Je n'ai qu'un regret à exprimer ici ; c'est le manque de terrain autour des écoles, ce qui oblige les enfants de s'amuser dans la rue et a pour effet de rendre la surveillance assez difficile. A Haldimand (diss.), on a ouvert une école afin de ne pas priver des enfants d'une instruction catholique, et je suis heureux de ce que la maison actuelle soit tolérée pendant un certain temps bien qu'elle ne réponde pas exactement aux règlements. Elles sont rares les municipalités qui ne travaillent pas à fournir un logement et un mobilier convenables ; cependant, il faut le dire, on serait en droit d'attendre un peu plus dans certains endroits. Chaque année, je vois de nouveaux mobiliers perfectionnés dans quelques écoles et j'ai confiance que, dans peu d'années, ce confort hygiènique sera accordé à tous nos enfants.

74 écoles n'ont pas encore d'armoires-bibliothèques et 77 n'ont pas de globes terrestres.

SALAIRE.

Le salaire moyen payé dans mon district est de $118.28. Il n'y a qu'un titulaire qui ne reçoit pas $100, et 3 municipalités paient $150 à leurs institutrices. Je sais que l'on essaye à améliorer le sort de celles qui travaillent à l'éducation de la jeunesse, mais le jour sera toujours trop éloigné où l'institutrice du plus pauvre arrondissement ne recevra pas moins de $150.00.

RECENSEMENT.

Il arrive parfois que le chiffre de la présence aux écoles dépasse celui donné au recensement. Cela est dû à ce que des enfants, en septembre, époque du recensement, n'avaient pas cinq ans et sont devenus en âge de fréquenter l'école dans les mois suivants, aussi à ce qu'il est impossible d'avoir des informations exactes auprès des parents ; enfin, y aurait-il un peu de négligence.

ENSEIGNEMENT

Par un concours de composition et d'arithmétique donné dans toutes les écoles modèles, au nombre de 10, j'ai constaté que l'enseignement de la composition laisse beaucoup à désirer. Le cercle des idées est fort restreint. Aussi un plus grand nombre de leçons de choses, une lecture plus raisonnée, d'assez fréquentes analyses logiques, etc., aideraient à l'acquisition d'idées neuves et à la construction de la phrase. Je suis fort content de l'enseignement de l'arithmétique. Quant aux autres matières du cours, elles sont enseignées d'une manière assez régulière et avec un bon succès.

L'honorable R. Lemieux, ministre des postes, ainsi que M. J.-L. Perron, M. P. P., ont bien voulu accorder chacun une médaille d'or pour les deux concours donnés.

Voici, par ordre de mérite, les municipalités qui ont droit aux primes d'encouragement accordées par le gouvernement.

1. Percé : $60.00.—Ce montant devra être employé à compléter le mobilier de l'école modèle et à pourvoir une autre école de pupitres perfectionnés.

2. Cap-au-Renard : $50.00.—Ce montant aidera à renouveler le mobilier.

3. New-Port : $40.00.—Cet argent aidera à l'acquisition d'un mobilier perfectionné pour l'école No 4.

4. Anse-au-Griffon : $35.00.—Ce montant sera employé aussi pour un mobilier perfectionné destiné à l'école No 4.

5. Grand-Chlorydorme : $30.00.—Cette somme servira à l'achat d'une armoire-bibliothèque ainsi que d'un globe terrestre.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.				Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Yvon	1	8.5	10	75	8.5	10	37	Excellent.		10	10	20	Excellent.
2	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	1	9	9	1.00	7	8	33	"		10	10	20	"
3	Anse-au-Griffon	5	5.5	7.2	75	8	9.3	30	Très bien.		8.5	8.5	17	"
4	Rang-St-Paul	1	8.5	8	1.00	8	8	32.5	Excellent.		8.5	8.5	17	"
5	Ste-Adélaïde-de-Pabos	5	7.7	8	1.00	7.1	9.5	32.3	"		8.3	8.3	16.6	"
6	Grand-Chlorydorme	1	9	8	1.50	7.5	10	34.5	"		7.5	7.5	15	Très bien.
7	Douglastown	4	7.9	7.5	50	7.1	10	32.5	"		7.8	7.7	15.5	"
8	Grande-Vallée	2	6	8.5	1,125	8	9.5	32	Très bien.		8	7.8	15.8	"
9	Roseville	1	8	7	1.25	9	10	34	Excellent.		6.5	8	14.5	"
10	Cap-d'Espoir	6	7.2	7.9	75	7 5	9.3	31.9	Très bien.		7.8	7.5	15.3	"
11	Cap-des-Rosiers	5	9	9.3	1.25	8.5	10	36.8	Excellent.		6.2	6.3	12.5	"
12	Petit-Pabos	1	7.5	7.5	75	6	9	30	Très bien.		8	8	16	"
13	St-Paul-des-Capucins	2	7.3	6	80	6.8	10	30.1	"		7.8	7.8	15.6	"
14	Cap-aux-Os	1	8	7	1.00	8	9	32	"		6.5	7	13.5	"
15	Ste-Anne-des-Monts	6	5.9	7.5	60	7.3	9.7	30.4	"		7	7.1	14.1	"
16	Manche-d'Epée	1	6	7	1.00	6.5	9	28.5	"		7.5	7.5	15	"
17	Anse-à-Valeau	2	6.8	2.5	1.75	6.2	10	25.5	"		7.7	8.3	16	"
18	Rivière-au-Renard	5	6.6	5.6	75	7	9.8	29	"		7.1	7.5	14.6	"
19	St-Majorique	1	8	4	1.75	8	9	29	"		7	7	14	"
20	York, diss	1	5.5	7.5	75	9	10	32	"		6	6	12	Bien.
21	Cap-Chat	8	5.7	5	1.00	7	10	25.7	"		7	7.1	14.1	Très bien.
22	Petite-Madeleine	1	7	8	1.00	8	9	32	"		5.5	6	11.5	Bien.
23	Barachois-de-Malbaie	4	6.7	7.3	1.25	7.2	10	31.2	"		6	5.8	11.8	"
24	Gros-Morne	1	5	6	50	6	10	27	"		6	8	14	Très bien.
25	St-Georges-de-Malbaie	1	10	10	75	8.5	10	38.5	Excellent.		4	4	8	Médiocre.
26	New-Port	6	6.3	4.8	75	6.7	9.5	27.3	Très bien.		6.7	6.8	13.5	Très bien.
27	Cap-au-Renard	1	5	4	70	7	10	26	"		7	7	14	"
28	Petite-Vallée	1	4	3	1.00	6.5	9	22.5	Bien.		7	8	15	"
29	Rivière-à-Claude	2	7	6.5	1.00	6.5	10	30	Très bien.		5.5	5.5	11	Bien.
30	Rivière-Nord-de-Pabos,	1	6	2	1.00	7	10	25	"		7	6.5	13.5	Très bien.
31	Petit-Chlorydorme	1	9	8.5	1.50	7	9	33.5	Excellent.		4.5	4.5	9	Médiocre.
32	Anse-Pleureuse	1	8	9	80	6	8	31	Très bien		5	5	10	Bien.
33	Rivière-Madeleine	1	6	8	1.00	8	9	31	"		5	5	10	"
34	Mont-Louis	2	4.3	4.2	90	6.3	9	23.8	Bien.		6.3	6.7	13	Très bien.
35	Grande-Rivière	12	6.9	3.7	1.00	6.6	9.7	26.9	Très bien.		5.7	5.6	11.3	Bien.
36	St-Albert-de-Gaspé	2	7	8	75	8.5	10	33.5	Excellent.		3.7	3.5	7.2	Mal.
37	Percé	7	5.1	4.7	60	6.1	9	24.9	Très bien		5.6	5.7	11.3	Bien.
38	Dalibaire	3	6	8.3	80	7.3	8.7	30.3	"		4.3	4.3	8.6	Médiocre.
39	Pointe-à-la-Frégate	1	7	8	1.00	7.5	10	32.5	Excellent.		3.5	3.5	7	Mal.
40	Rivière-à-la-Martre	1	4	6	1.00	6.5	10	26.5	Très bien.		5	5	10	Bien.
41	Petit-Cap	1	7	6	1.00	7.5	10	30.5	"		4	4	8	Médiocre.
42	Rivière-à-Lapierre	1	5	7.5	60	6.5	9	28	"		4	5	9	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
43	Cherbourg	1	9	8	75	6	10	33	Excellent.	3	3	6	Mal.
44	Marsouis	1	3	4	1.00	6.5	10	23.5	Bien.	5	5	10	Bien.
45	L'Echourie	1	6.5	3	1 25	6.5	7	23	"	5	5	10	"
46	Haldimand, diss	1	....	.....	50	....	...	...	.....	8.5	9	17.5	Très bien.
47	Grande-Grève	1	9	8.5	50	6.5	9	33	Très bien.	.....	.....	....	.....
48	Ile-Bonaventure	1	4	3	50	6	9	22	Bien.	....	.....	....	.....
49	St-Pierre-de-Malbaie	1	...	.....	75	....	....	....	.....	.....	....	....	.....
50	Grande-Anse	1	...	.....	75	...	....	....	.....	.....	....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,
Insp. d'écoles.

L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 10 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1910-1911 :

Le nombre d'écoles en activité cette année a été de 163, dont 9 indépendantes.

L'inscription totale a été de 5,550, et la présence moyenne de 78 pour cent.

J'ai enfin obtenu que partout l'on n'engage que des institutrices brevetées pour tenir les écoles de mon district, et il n'y a eu que deux institutrices non brevetées qui ont enseigné pour remplacer celles que la maladie forçait à abandonner l'enseignement.

La moyenne des traitements a été de $123.66 pour les institutrices, et $325.00 pour les instituteurs, il n'y a pas eu de salaire inférieur à $100.00.

Voici comment peuvent être classées les 154 écoles sous contrôle que j'ai visitées :

60	écoles	ont	obtenu la note	.....Excellent.
58	"	"	"	.....Très bien.
26	"	"	"	.....Bien.
10	"	"	"	.....Médiocre.

Presque partout les commissaires d'écoles m'ont accompagné à ma visite.

Mlles Annie Buller, Ernestine Leclerc, Olivine Lemieux, Laura Chabot, Eva Fradet, Marie Montminy, M.-Ange Gingras, Adèle Dumas, Marie-Louise Leclerc, Adéline Tétu, M.-Ange Lagacé, Ernestine Rousseau, Anaïs Fillion, Albina Moisan, Marie Bruneau, Ida Doucet, Blanche Demers, Albertine Desruisseaux, Delvina Garneau, Emma Rhéaume, Azilda Boulanger, Marie Tardif, M.-Anne Huard, Joséphine Laliberté, Cécilia Lambert, Maria Bélanger, M.-Anne Gosselin, et Rose-de-Lima Thibault ont préparé chacune une conférence sur un sujet pédagogique, et ces compositions ont été lues aux conférences de l'automne dernier.

Les gratifications de $20.00 ont été méritées par Mlles Delvina Garneau, Adèle Plourde, Joséphine Guay, Eliza Garneau, Bernadette Genest, Joséphine Laliberté, M.-Anne Gosselin, Amanda Bélanger, Anna-Marie Laflamme, Marie Tardif, Octavie Lauzé, Rose-Anna Beaudet, Marie-Emma Ouellet, Emma Rhéaume, Azilda Bélanger, Cécilia Lambert, Emérentine Baril, Marie-Anna Huard, Alice Bélanger, Joséphine Demers.

Je vous prie, M. le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil, du 2 décembre 1905 :

Saint-Jean-Deschaillons.....	$ 60 00
Saint-Sylvestre	50 00
Sainte-Philomène	40 00
Saint-Patrice.....	35 00
Saint-Agapit.....	30 00

Voici les principales améliorations remarquées dans ces cinq municipalités :

Saint-Jean-Deschaillons, construction d'un collège, $14,000.00, salaires augmentés.

Saint-Sylvestre,	construction de	2 écoles	..	$1,200.00—	75 pupitres	améliorés.
Sainte-Philomène,	"	1 école	..	1,150.00—	12 "	"
Saint-Patrice,	"	1 "	..	889.00—	15 "	"
Saint-Agapit,	"	1 "	..	750.00—	6 "	"

Ci-suit la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Laurierville	1	10	10	10	6.5	10	46.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Ste-Agathe No 2	5	9	4.6	6	7.2	10	40.8	"	9	8 8	17.8	"
3	Ste-Anastasie	8	8.7	8.7	7.5	7.6	10	42.5	"	8.5	8.1	16.6	"
4	St-Jean-Deschaillons	7	9.4	8.3	6	7.4	10	41.1	"	9.1	8.7	17.8	"
5	Leclercville	1	9	9	4	6	10	38	Très bien.	10	10	20	"
6	Nelson	3	7.3	7.3	8.5	7.6	9	39.7	"	8.6	8	16.6	"
7	St-Sylvestre	8	7.1	7.1	6.5	7.5	9.9	30.7	"	9	8.1	17.1	"
8	Ste-Agathe No 1	2	9	8	4	10	10	41	Excellent.	8	6	14	Très bien.
9	Inverness	4	6	8	6	9.3	10	39.3	Très bien.	8	7	15	"
10	St-Patrice	4	7.7	7	5	9.2	8.7	37.6	"	8.3	7.6	15.9	"
11	St-Louis-de-Lotbinière	9	7.2	9	3	6.3	10	35.5	"	8.7	9.3	18	Excellent.
12	St-Pierre-Baptiste	7	6.4	6.4	6	7.1	8	31.9	"	8.5	8	16.5	"
13	St-Gilles	7	8.4	3.7	9.2	7.1	7.7	36 .	"	8	7.6	15.6	Très bien.
14	St-Narcisse	5	8.4	7.2	4.5	6.2	8.8	35.1	"	8.6	7.6	16 2	Excellent.
15	Ste-Philomène	7	8.3	8.1	7	5	5.8	34.2	"	9.1	8.3	17.4	"
16	St-Flavien	7	8	8.2	3	6.8	9.1	35.3	"	8.4	7.5	15 9	Très bien.
17	Somerset-Nord	8	7	7.6	5.5	7 2	8.1	35.4	"	8.3	7.4	15.7	"
18	N.-D.-du-Sacré-Cœur	5	6.6	8	3.5	7	10	35.1	"	8.2	7.6	15.8	"
19	St-Agaplt	7	7.4	7.4	4	6.3	10	35.1	"	8.3	6.7	15	"
29	N.-D.-de-Lourdes	5	7.8	5 6	6.5	6	7	32.9	"	8.8	8.4	17.2	Excellent.
21	Leeds-Est	1	6	2	10	10	7	35	"	8	7	15	Très bien.
22	Ste-Croix	8	7.2	6	2.5	7.7	9.1	32.5	"	9	8.2	17.2	Excellent.
23	Leeds, diss	3	6	6.3	6	8.3	7.3	33.9	"	8	7.7	15.7	Très bien.
24	St-Antoine-de-Tilly	8	7	7.2	2.5	6.5	9.5	32.7	"	8.6	8	16.6	Excellent.
25	St-Apollinaire	9	7.6	5.1	3	5.2	10	30.9	"	8.2	7.9	16.1	"
26	St-Jacques-de-Parisville	3	8.3	7.3	3.5	6	5.3	30.4	"	8	8	16	Très bien
27	Ste-Emélie	6	7.8	8	3.5	5	5	28.3	Bien.	8.8	7.8	16.6	Excellent.
28	St-Edouard	6	7.3	5.3	3	5.5	10	31.1	Très bien.	7.6	6.5	14.1	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,
Insp. d'écoles.

M. D. PAQUET.

HAVRE-AUX-MAISONS, 12 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement de la loi scolaire, dans mon district d'inspection, pour l'année expirée le 30 juin 1911.

Le nombre d'écoles sous contrôle, en activité pendant cette année, est le même que celui de l'année précédente, dix-huit, fréquentées par 1048 élèves.

Les écoles indépendantes sont : le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, fréquentée par 58 jeunes filles, et l'école St-Joseph, fréquentée par 36 élèves de 16 ans et plus.

Le local de l'école St-Joseph a servi, pendant l'hiver, à tenir une classe du soir que 22 élèves ont fréquentée, sous la direction du professeur M. J.-B. Turbide.

Conformément aux instructions que vous me donniez au commencement de l'année, j'ai fait deux visites à chaque école et une conférence dans chaque municipalité.

Ces conférences, venant immédiatement après la première visite des écoles de chaque municipalité, sont destinées à rendre de grands services aux titulaires des écoles ; parce que l'inspecteur, pendant sa visite, remarque les points faibles dans chaque école et peut alors, sans blesser les susceptibilités d'une institutrice, en particulier, donner des conseils opportuns.

Je suis heureux de vous dire que des pupitres à deux sièges et de bonnes tribunes remplacent maintenant les longues tables et les pupitres inclinés autrefois en usage dans les municipalités de St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord, et du Havre-aux-Maisons. Ces deux municipalités sont celles qui suivent le plus fidèlement les règlements du Comité catholique.

La moyenne des traitements est de $149.18 pour les écoles sous contrôle dans mon district.

La moyenne des traitements dans chaque municipalité est comme suit :

St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord	$152.14
Havre-aux-Maisons	146.25
Aubert	148.33
Ile-Coffin	150.00

J'ai constaté, cette année, un zèle inaccoutumé et beaucoup de dévouement chez les titulaires de ces écoles.

Les gratifications accordées chaque année aux titulaires qui le méritent créent de l'émulation chez les institutrices.

Les primes accordées aux municipalités sont aussi susceptibles de produire d'excellents résultats.

Au commencement de cette année, j'ai été appelé à recevoir la maison d'école No 1 du Havre-aux-Maisons et l'ai acceptée.

L'école No 3 de cette municipalité a besoin de réparations et j'espère que la commission scolaire fera faire ces réparations durant les vacances afin de ne pas retarder l'ouverture des classes.

Nous attendons l'ouverture du Congrès pédagogique qui doit avoir lieu ici, les 18, 19, 20 et 21 du courant.

Je tiens à remercier notre bon curé, M. Turbide, d'en avoir pris l'initiative.

Merci à vous, M. le Surintendant, d'avoir accepté de présider ce Congrès.

Merci aux distingués conférenciers qui ont accepté de venir nous communiquer de vive voix quelques-unes de leurs hautes connaissances dans l'art de l'enseignement.

Notre position géographique et notre isolement du reste de la province ne nous permettaient pas d'attendre une telle faveur.

Je joins ici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord	7	8	9	7	9	10	43	Excellent.	8	8.1	16.1	Excellent.
2	Havre-aux-Maisons	4	8	8	7	9	10	42	"	8	8	16	"
3	Aubert	6	8	6	8	6	6	34	Bien.	8	7.8	15.8	Très bien.
4	Ile-Coffin	1	8	5	8	6	6	33	"	8	8	16	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. PAQUET,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 3 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1910-11.

En 1905-06 il y avait 6356 élèves d'inscrits, dont 3426 garçons et 2930 filles. La moyenne de la présence en classe était de 5019 élèves ; celle du traitement pour les instituteurs était de $315.00 et de $131.00 pour les institutrices.

Cette année, 1910-11, l'inscription est de 7055 élèves, dont 3560 garçons et 3495 filles. La moyenne de la présence est de 5281 élèves ; celle du traitement est de $350.00 pour les instituteurs, et de $147.00 pour les institutrices.

Je remarque avec plaisir que le résultat de l'examen que j'ai fait subir aux élèves de mes écoles me donne encore plus de satisfaction cette année que par le passé.

Les institutrices s'efforcent davantage de faire progresser leurs élèves. J'en attribue les causes aux primes que le gouvernement donne, à la diffusion du journal *L'Enseignement Primaire*, à la formation pédagogique que les titulaires des écoles reçoivent des conférences régionales, personnellement aux institutrices, et enfin aux primes que beaucoup de municipalités donnent à celles de leurs institutrices qui réussissent le mieux.

Plusieurs écoles ont été reconstruites cette année, et elles l'ont été d'après les plans fournis par votre département.

Voici les noms de l'instituteur et des institutrices qui ont mérité la prime :

M. J.-C. Miousse et Mlles Victoria Vendette, Edwilda Constantineau, Eugénie Legault, Eulalie Dubois, Diana Labelle, Marie-V. Joly, Anna Dubois, Florestine Lalonde, Alphonsine Sauvé, Corinne Brunet, Marie Miller, Olévina Renaud, Mathilda Brosseau, Joséphine Bergeron, Léa Berthelet, Joséphine Drouin, Azéline St. Amour et Mme Athanase Legault.

Voici maintenant les noms des institutrices qui ont mérité une mention honorable.

Mlles Irène Filion, Evélina Coursol, Martina Bouchard, Agnès Cardinal, Philomène Gauthier, Rébecca Desjardins, Valentine Guénette, Marie L. Groulx, Marie A. Renaud, Joséphine Marceau et Geneviève Ethier.

Les cinq municipalités qui ont droit, cette année, à la gratification sont les suivantes :

1ère, St-Benoît, $60.00 ; 2ième, Terrebonne (paroisse), $50.00 ; 3ème, St-Sauveur, $40.00 ; 4ième, St-Canut, No 2, $35.00 ; 5ième, St-Placide, $30.00.

Ci-suit la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'écoles, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.				Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jérôme, ville	2	9.5	10	.....	10	8	37.5	Excellent.	7.5	8.5	16	Très bien.
2	Ste-Thérèse, village	2	10	10	.....	8	8.5	36.5	"	7	7	14	"
3	St-Canut No 2	1	10	9	..	8	6	33	"	8	9	17	Excellent.
4	St-Joachim	1	9	9	.....	8	6	32	Très bien.	8	8	16	Très bien.
5	Terrebonne, paroisse	3	8	9	..	8.34	5.66	31	"	8	8.33	16.33	Excellent.
6	St-Jérôme No 4	1	9	9	.....	7	6	31	"	7	7.1	14.1	Très bien.
7	Ste-Scholastique, village.	2	8.5	9	. . .	6.5	6.5	30.5	"	8	8.5	16.5	Excellent.
8	Pincourt	1	10	9	..	6	5	30	"	7	7.3	14.3	Très bien.
9	St-Hippolyte	6	7.84	5 33	.....	6.83	9	29	"	7.34	7.33	14.67	"
10	Mirabel	2	8	7.5	.....	7	6	28.5	"	7	8	15	"
11	St-Canut No 1	3	8	7.34	.....	6.66	6.33	28.33	"	7.66	8.67	16.33	Excellent.
12	Ste-Adèle	7	6.67	7.16	....	7.16	7.34	28.33	"	7.34	7.66	15	Très bien.
13	Ste-Sophie	5	6.2	6.2	....	7.6	8	28	"	7.8	6.6	14.4	"
14	Terrebonne, ville	2	5.5	9.5	.....	6	7	28	"	8	8	16	"
15	St-Benoît	8	8.25	7.75	.....	5.38	5.5	27.38	"	7.29	8.14	15.43	"
16	St-Donat	3	8	6	.....	6.34	7	27.34	"	7.34	7.33	14.67	"
17	St-Janvier, village.	1	6	8	....	7	6	27	"	8	8.4	16.4	Excellent.
18	Ste-Marguerite.	6	6.16	5.33	....	6.84	7.67	26	"	6.33	6.17	12.5	Très bien.
19	St-Sauveur	6	7	5.17	....	6.66	6.83	25.66	"	6.67	6.83	13.5	"
20	St-Placide	5	7.8	6.4	.....	5.2	6.2	25.6	"	8.2	8.8	17	Excellent.
21	St-Hermas	4	7	6.5	.....	5.75	6	25.25	"	8	8.75	16.75	"
22	St-Eustache	11	6.64	6.64	...	6.18	6	25.46	"	7.73	8.09	15.82	Très bion.
23	Ste-Lucie	4	4.33	5	....	7.34	8	24.67	"	7	7	14	"
24	St-Augustin	7	6.29	5.71	.....	6.57	5.71	24.28	"	7.57	8	15.57	"
25	Ste-Thérèse, paroisse	9	6.22	5.89	...	5.55	5.22	22.88	Bien.	7.89	8.22	16.11	Excellent.
26	St-Jérôme, paroisse	9	6.11	5.67	.....	5.67	5.22	22.67	"	7.78	7.98	15.76	Très bien.
27	Oka	3	6.66	4.66	.....	5.67	5.67	22.66	"	7.34	8	15.34	"
28	Ste-Scholastique, paroisse.	6	6.67	5.83	....	4.5	5.16	22.16	"	7.67	8.16	15.83	"
29	Ste-Anne-des-Plaines	9	5.55	5.55	.....	5.34	5	21.44	"	7.67	7.44	15.11	"
30	St-Joseph	4	3.75	4.75	....	6	5.75	20.25	"	7.25	8.25	15.5	"
31	St-Colomban	2	3	6	.....	6	5	20	Médiocre.	5	5.5	10.5	Bien.
32	Ste-Monique	5	5.2	4.4	....	4.8	4.21	18.6	"	7	7.2	14.2	Très bien.
33	St-Janvier, paroisse	3	4	4.34	.....	5.34	4.66	18.34	"	8	8	16	"
34	St-Janvier (Bas)	1	3	4	.....	6	5	18	"	8	9	7	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Insp. d'écoles.

M. H. PRUD'HOMME.

L'Assomption, 16 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de mon district d'inspection pour l'année 1910–11.

Ce n'est non sans fatigue que j'ai pu faire mes deux visites et donner mes conférences. Je ne sais comment font ceux de mes confrères, qui ont plus d'écoles que moi, pour s'acquitter d'une si forte tâche. Si les deux visites sont maintenues, les conférences pourraient être retranchées ; les instructions qui s'y donnent ne sont que la répétition des remarques verbales faites à la 1ère visite et de celles inscrites au registre des visiteurs.

Comme mes bulletins d'inspection l'indiquent, j'ai eu cette année plusieurs débutantes dans l'enseignement. Avec celles-là, il m'a fallu recommencer mon travail des dernières années. La volonté, le travail ne font pas défaut, mais bien les connaissances pédagogiques. Tant que les commissions scolaires ne paieront pas convenablement leur personnel enseignant, il se produira toujours de ces changements qui paralysent le progrès, et qui, par contre, éloignent de l'enseignement des personnes d'expérience et d'un réel mérite.

Les écoles de mon district possèdent presque toutes un mobilier perfectionné. Il n'y a plus que les deux écoles de St-Emile, que quatre sur cinq dans Chertsey, une sur trois dans Rawdon, trois sur six dans St-Alexis, trois sur quatre dans Ste-Marie-Salomé, une sur dix dans St-Roch-l'Achigan, où existent encore de longues tables et de longs bancs. MM. les commissaires d'écoles de ces municipalités se feront un devoir d'améliorer le mobilier de ces écoles et me dispenseront à l'avenir, je l'espère, de leur donner cette mauvaise note.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, de ne pas oublier les municipalités pauvres de mon district. Les contribuables font de grands sacrifices pour le maintien de leurs écoles ; le taux de la cotisation annuelle est de 2 pour cent, ce sont : St-Calixte-de-Kilkenny, les cantons de Wexford et de Chertsey.

Les municipalités qui ont mérité des primes, selon l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, sont : Ste-Julienne, $60.00 ; ville de L'Assomption, $50.00 ;

paroisse de L'Assomption, $40.00 ; St-Calixte-de-Kilkenny $35.00 ; et Charlemagne $30.00.

Voici la classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.				Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville de L'Assomption	2	9.3	9.5	7.5	7.5	9.3		43.1	Excellent.	8.3	8.5	16.8	Excellent.
2	" des Laurentides	2	8	10	6	8	10		42	"	8.3	8.3	16.6	"
3	St-Jacques No 1	2	9	9.5	5	8	10		41.5	"	8.5	8.7	17.2	"
4	Charlemagne	1	9.1	9.2	5.5	7.6	8.5		39.9	Très bien.	6.6	6.5	13.1	Très bien.
5	Lanoraie	6	8.5	8.3	7	6.9	9		39.7	"	6.9	6.9	13.8	"
6	St-Calixte	4	7.7	6.6	10	6.9	8.5		39.7	"	5.1	5.1	10.2	Bien.
7	St-Paul-L'Ermite	2	7.5	9	4.5	9.5	8.5		39	"	8.1	8.3	16.4	Excellent.
8	Repentigny	3	7.1	8.9	4.5	8.7	8.5		37.7	"	8.5	8.6	17.1	"
9	Lavaltrie	4	8.2	7.8	5.5	7.5	8.5		37.5	"	8	8.2	16.2	"
10	Lachenaie	3	6.6	9.3	4.6	8.2	8.3		37.2	"	5.9	6.2	12.1	Très bien.
11	St-Esprit	5	8.5	8.7	3.8	7.7	8.5		37.2	"	7.6	7.6	15.2	"
12	St-Liguori	7	7.8	7.7	5.2	7	8.5		36.2	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
13	St-Théodore-de-Chertsey	5	5.3	5.1	10	7.1	8.5		36	"	7.4	7.3	14.7	Très bien.
14	St-Emile-de-Wexford	2	5.1	4.3	10	7.3	8.5		35.2	"	6.8	6.9	13.7	"
15	Rawdon	4	8.3	6.6	5	7.8	7.8		35.5	"	7.7	7.8	15.7	"
16	St-Henri-de-Mascouche	9	6.2	7.5	5.5	7.1	8.8		35.1	"	6.8	6.8	13.6	"
17	St-Sulpice	3	6.2	7.4	5.5	7.2	8.5		34.8	"	8.5	8.6	17.1	Excellent.
18	St-Roch-l'Achigan	10	7.2	7.3	4.5	6.7	8.6		34.5	"	7.2	7.3	14.5	Très bien.
19	Ste-Julienne	5	6.2	7.8	5	6.6	8.5		34.1	"	6.8	6.9	13.7	"
20	L'Epiphanie	6	6.3	8.4	5.3	7.4	6.5		33.9	"	6.8	6.9	13.7	"
21	Paroisse de St-Lin	9	5.9	7.3	4.5	7.6	8.5		33.7	"	7.3	7.2	14.5	"
22	" de L'Assomption	7	6.2	7.5	4.2	6.5	8.5		32.9	"	7	7.1	14.1	"
23	St-Alexis	6	7.4	5.6	4.1	7.2	8.5		32.8	"	7.9	7.9	15.8	"
24	St-Jacques No 2	6	6.7	7.2	3.7	6.2	8.5		32.3	"	6.8	6.9	13.7	"
25	St-Paul-de-Joliette	9	6.2	5.8	3.6	6.1	8.5		30.2	"	7.1	7.1	14.2	"
26	Ile-Bouchard	1	4.9	4.8	5.3	6.2	8.5		29.7	Bien.	5.5	5.6	11.1	Bien.
27	Ste-Marie-Salomé	4	5.7	4.9	4.5	6.1	7.7		28.9	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. PRUD'HOMME,
Insp. d'écoles.

M. P.-A. ROY.

Lévis, 21 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général sur les écoles de ma circonscription pour l'année scolaire 1910-11.

Cette circonscription compte, cette année, une municipalité nouvelle, N.-D.-des-Laurentides, ce qui en porte le nombre à 43.

175 écoles de tout genre ont été en opération durant l'année qui vient de s'écouler, dont 161 sous contrôle et 14 indépendantes.

Les écoles sous contrôle comprennent 32 écoles modèles et 139 élémentaires, et les écoles indépendantes comptent 4 académies, 6 écoles modèles et 4 élémentaires.

Ces différentes écoles, à part celle du couvent de Jésus-Marie, à Sillery, dont je n'ai pas les statistiques, ont été fréquentées par 8,736 élèves dont 4,351 garçons et 4,385 filles.

D'après le recensement, mon district compte 10,477 enfants de 5 à 16 ans, ce qui fait voir que 1,741 enfants entre 5 et 16 ans n'ont pas fréquenté les écoles sous contrôle de ma circonscription.

La moyenne de la présence en classe a été de 6,565 ou 75 pour cent du nombre inscrit dans les écoles.

La moyenne des élèves pour chaque école a été de 51 et pour chacun des 249 départements de 36.

La classification des élèves dans les différentes années du cours d'études a été comme suit :

Cours	élémentaire,	1er	degré,	1ère	année.....	3495
"	"	"		2e	"	2135
"	"	"		3e	"	1570
"	"	2e	"	4e	"	846
"	intermédiaire	(modèle)		5e	"	465
"	"	"		6e	"	159
"	primaire supérieur	(acad.)		7e	"	55
"	"	"	"	8e	"	11

Le personnel enseignant se répartit de la manière suivante :

19 professeurs religieux, dont 16 frères des écoles chrétiennes et 3 frères Maristes ; 75 religieuses, dont 4 sœurs de Jésus-Marie ; 11 sœurs de la Congrégation de N. D. ; 12 sœurs de la Charité de Québec ; 10 sœurs de la Charité de Saint-Louis ; 9 sœurs du Bon-Pasteur ; 11 sœurs Saint-Joseph de Saint-Vallier ; 8 sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Marie, 10 sœurs de N. D. du Perpétuel Secours, et 157 institutrices laïques.

Parmi ces dernières, 1 est brevetée pour académie, 61 pour école modèle, 84 pour école élémentaire et 11 n'ont pas de diplôme.

La moyenne des traitements des institutrices laïques a été de $147.00 dans le comté de Québec et de $120.00 dans celui de Portneuf.

Je n'ai qu'à me louer des excellentes dispositions qui ont animé le corps enseignant, en général, durant l'année dernière ; à peu d'exceptions près, tous ont fait preuve d'un zèle et d'une activité remarquables dans l'accomplissement de leurs devoirs ; aussi les résultats sont-ils des plus satisfaisants sous tous les rapports.

Au cours de mes visites, j'ai constaté que deux nouvelles maisons d'écoles avaient été construites durant les dernières vacances ; une pour l'école de la municipalité de Shannon, une autre pour l'arrondissement No 3 de Ste-Catherine ; cette municipalité a, en outre, fait agrandir l'école modèle afin d'y installer une deuxième classe pour les commençants.

Dans la plupart des municipalités, l'on fait de généreux efforts pour améliorer les maisons et le mobilier des écoles.

Pour me conformer à l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, je recommade les municipalités suivantes, qui ont droit à la prime spéciale : St-Bernardin, Rivière-à-Pierre, où l'on achève de compléter le couvent par l'addition d'une seconde aile qui est devenue nécessaire, $60.00 ; Ste-Catherine, $50.00 ; Ste-Brigitte-de-Laval, $40.00 ; Stoneham, $35.00, et Shannon, $30.00.

Voici le tableau de classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Raymond, village	4	10	9	9	10	10	48	Excellent.	9.2	8.3	17.5	Excellent.
2	Charlesbourg (Trait-Carré)	3	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	8	18	"
3	St-Basile, village	3	9	10	7	10	10	46	"	8	7	15	Très bien.
4	Village Montmorency ..	2	10	10	2.5	10	10	42.5	"	8	7	15	"
	St-Edmond-de-Stoneham ...	1	9	8.5	5	10	10	42.5	"	8	7	15	"
	Lac-St-Joseph ...	1	7	6	9	10	10	42	"	8	7	15	"
5	Cap-Rouge, (St-Félix) ..	3	9	9	3.5	10	10	41.5	"	9.5	9.5	19	Excellent.
	Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin)	2	9.5	8	4	10	10	41.5	"	9	8	17	"
6	Ancienne-Lorette, village.	1	8	8	5	10	10	41	"	9	8	17	"
7	Bois-de-l'Ail	1	8	9	3	10	10	40	Très bien.	8	6	14	Très bien.
	Sillery (St-Colomb)	3	8	8.5	3.5	10	10	40	"	8.5	7	15.5	"
8	Beauport, paroisse	8	7.5	10	2	10	10	39.5	"	9	8	17	Excellent.
	Cap-Santé, village	1	5.5	8	6	10	10	39.5	"	8	7.5	15.5	Très bien.
9	Ste-Foy	2	8	9.5	1.9	10	10	39.4	"	9.5	7.5	17	Excellent.
10	St-Alban, village ...	1	6	8	5	10	10	39	"	9	8	17	"
	N.-D.-des-Laurentides ..	3	5.7	7.3	6	10	10	39	"	8	7	15	Très bien.
	Cap-Santé, paroisse	5	5	10	4	10	10	39	"	8	7	15	"
	Pointe-aux-Trembles ..	7	5	8.5	3.5	10	10	37	"	9	8	17	Excellent.
	Ecureuils (St-Jean-Bte).	2	5	7	5	10	10	37	"	9	8	17	"
11	Village de la Jeune-Lorette	3	8	6.5	2.5	10	10	37	"	9	8	17	"
	St-Ambroise (Jeune-Lorette)	11	7	6.5	3.5	10	10	37	"	7	7	14	Très bien.
	Charlesbourg, paroisse.	5	5	8	4	10	10	37	"	7	7	14	"
	St-Augustin	8	4	8.3	3 7	10	10	36	"	8	7	15	"
	Ste-Jeanne-de-Neuville..	12	4	8	4	10	10	36	"	9	7.5	16.5	Excellent.
	St-Basile, paroisse	4	5	7.5	3.5	10	10	36	"	7	7	14	Très bien.
	St-Raymond, paroisse ..	13	5	7	7	7	10	36	"	8	6	14	"
12	St-Marc-des-Carrières ..	3	0	5.5	4.5	10	10	36	"	7	7	14	"
	N.-D.-de-Portneuf	7	5	6.5	4.5	10	10	36	"	7	6	13	"
	Ancienne-Lorette, paroisse	6	9	5	2	10	10	36	"	7	6	13	"
	Deschambault	10	5	8	3	10	10	36	"	6	6	12	Bien.
13	St-Léonard-de-Port-Maurice	5	6	5	4.5	10	10	35.5	"	7	6	13	Très bien.
	St-Alban, paroisse	5	4	7	4.5	10	10	35.5	"	7	6	13	"
	Tewkesbury No 1	1	5	5	5	10	10	35	"	8	7	15	"
	Lac-Beauport (St-Dunstan)	1	6	8	6	5	10	35	"	7	7	14	"
14	Ste-Brigitte-de-Laval. .	2	8	5.5	4.5	7	10	35	"	7	7	14	"
	Ste-Christine	4	5	4	6	10	10	35	"	6	5	11	Bien.
	St-Adolphe	1	8.5	5.2	6.3	5	10	35	"	7	5	12	"
	St-Gabriel-de-Valcartier.	1	4	5	6	10	10	35	"	4	4	8	Médiocre.
15	Ste-Catherine	6	4.5	3	6	9	9	31.5	"	6.5	5	11.5	"
16	St-Gilbert	3	5	3	3	10	10	31	"	7	6	13	Très bien.
	St-Michel-de-Beauport..	2	5	4	2	10	10	31	"	7	6	13	"
	Shannon	1	7	3	5	6	10	31	"	4	4	8	Médiocre.
	Rivière-aux-Pins	1	4.5	2	4.5	10	10	31	"	4	4	8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. Roy,

Insp. d'écoles.

Ecole normale à Trois-Rivières.

M. J.-E. SAVARD.

CHICOUTIMI, 23 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice 1910-1911.

Durant les deux visites d'inspection que j'ai faites à toutes les écoles de ce district et qui ont duré chacune plusieurs heures, j'ai tenu à étudier minutieusement et impartialement la valeur professionnelle des instituteurs et des institutrices, la classification des élèves et le mode d'enseignement adopté—recueillant toutes les indications mises à ma disposition, pour être au courant du développement des élèves.

Or, il résulte, d'une part, que l'exercice 1910-11 a dû subir les effets de circonstances fâcheuses, telles que la rougeole et la petite vérole, dont la majorité des enfants ont été atteint pendant l'hiver.

D'autre part, l'application au travail et l'assiduité en classe que j'ai remarquées lors de ma seconde visite, ont déterminé un progrès relativement surprenant, vu la perte de temps due aux épidémies.

Un autre inconvénient sérieux, signalé plus d'une fois dans mes rapports précédents, provient de l'emploi d'un trop grand nombre de maîtresses non diplômées. L'Ecole normale de Chicoutimi est bien venue à son heure pour fournir un bon nombre d'éducatrices brevetées. Ces institutrices ont remporté, jusqu'ici, tout le succès que leur qualité d'élèves diplômées à l'Ecole normale permettait d'escompter à l'avance ; cette année, trois de ces élèves ont mérité la prime.

Un tel résultat témoigne de la valeur et de l'utilité de notre Ecole normale qui forme chaque année un certain nombre d'institutrices compétentes. Ces institutrices qualifiées protégeront notre région contre l'envahissement des personnes incompétentes qui n'ont ni la capacité ni les aptitudes pour cette carrière. L'atmosphère morale que les élèves respirent à l'Ecole normale, l'influence bénie qui les enveloppe, exercera plus tard une salutaire influence dans les écoles que ces institutrices seront appelées à diriger. On a délivré cette année 24 diplômes à l'Ecole normale de Chicoutimi.

A la suite de ma première visite, j'ai donné des conférences complétant les conseils pédagogiques donnés aux institutrices : sur la classifi-

cation des élèves ; l'emploi des livres approuvés et recommandés par le Conseil de l'instruction publique ; l'amélioration de leur méthode d'enseignement ; l'étude du programme ; la manière de dresser un tableau de l'emploi du temps : de tenir le journal de classe, le registre de notes et aussi d'organiser les concours mensuels. Ces conférences, quoique moins nombreuses que les années dernières, m'ont démontré l'avantage que les institutrices en retirent. Ce qui fait le charme de ces conférences, c'est précisément leur caractère professionnel.

Les 113 écoles de tout genre de mon district d'inspection, ont été fréquentées cette année par 5,982 élèves : présence moyenne 4,406.

Il est satisfaisant de voir toute l'importance qu'on attache aujourd'hui à l'utilité des études afin de donner à la famille une instruction correspondant aux progrès du pays en général et de Chicoutimi en particulier—prospérité attestée aussi par l'accroissement et l'embellissement des maisons d'école conformes aux règlements scolaires, pourvus d'un mobilier moderne et d'un bureau-bibliothèque à l'usage de chaque institutrice. Je dois rendre pleine justice aux généreux efforts des commissaires et j'espère que, dans deux ou trois ans, on n'aura plus que des écoles construites conformément aux principes de l'hygiène.

L'enseignement supérieur est toujours en progrès à Chicoutimi. Le Séminaire de Chicoutimi a vu augmenter tellement le nombre de ses élèves, que, pour faire face aux croissantes demandes, on est obligé de commencer, cette année, la construction d'une aile.

Les progrès réalisés dans les écoles supérieures et élémentaires de la ville de Chicoutimi sont sensiblement supérieures à ceux des années dernières.

L'Académie des Frères Maristes compte plus de 300 élèves. Elle a la spécialité des branches commerciales et offre aux intéressés de réels avantages. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'un certain nombre d'élèves sont sortis diplômés en juin : ces derniers élèves peuvent aspirer à suivre, soit le cours classique ou se choisir, avantageusement, une carrière dans le commerce.

Il convient ensuite de faire une mention spéciale des écoles No 2, dirigées par les Dames Religieuses du Bon-Pasteur de Chicoutimi ; celle de l'arrondissement No 1, conduite depuis plusieurs années avec habileté par Mlle Léda Gravel, aidée de deux assistantes ; l'école annexe de l'Ecole normale et celle de l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi ; toutes ces écoles comptent des élèves de cinquième année qui suivent le cours modèle. Les autres écoles de la ville ont droit aussi aux éloges et à la satisfaction des parents.

Tout le monde ici comprend les services que rend un établissement tel que celui de l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu, les bienfaits d'une telle maison sont incalculables. Grâce au dévouement des religieuses qui dirigent l'Hôtel-Dieu, cette maison s'est enrichie ces années dernières d'une école ménagère qui rivalise maintenant avec les mieux organisées, comme celle de Roberval et de St-Pascal. Ce succès mériterait une nouvelle récompense du gouvernement.

L'orphelinat, qui compte cette année 152 orphelines, n'est pas encore assez grand malheureusement pour secourir toutes les infortunes. Il serait à souhaiter qu'une autre aile fût construite. La charité accomplit bien des miracles : je ne désespère pas, un jour prochain, d'être convié à l'inauguration d'une nouvelle aile. Et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi restera un monument de la charité chrétienne. Que les révérendes Sœurs soient remerciées par les mille familles à qui elles donnent la joie et la paix, avantages qui ne sont pas appréciables à prix d'argent.

Il y a lieu de mentionner aussi, outre l'Ecole normale, l'Académie des filles de Chicoutimi qui suit toujours la voie du progrès. Rappelons également pour l'honneur de ces paroisses et des professeurs, les écoles modèles d'Hébertville (village), Hébertville (station), de Ste-Anne-de-Chicoutimi, de St-Alphonse (garçons et filles), de St-Alexis-de-la-Grande-Baie, de Laterrière et de St-Fulgence, dont les progrès ne se démentent pas. L'école indépendante d'Hébertville (village) est aussi tenue sur un bon pied.

Les cinq municipalités les plus méritantes sont : St-Alexis-de-la-Grande-Baie (village) $60.00 ; Ste-Anne (village) $50.00 ; Bourget $40.00 ; Hébertville (paroisse) $35.00 ; St-Alphonse (paroisse) $30.00.

Je réitère ma demande pour que l'école élémentaire du village de l'Anse-St-Jean soit changée en une école modèle.

J'espère, M. le Surintendant, que ce rapport, joint aux faits relatés dans mes bulletins, vous donnera une idée juste de l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Chicoutimi, ville	6	9.5	9.5	8	10	9.5	46.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Ste-Anne, village	2	9.5	9.5	8	10	9.5	46.5	"	10	10	20	"
3	Hébertville, paroisse	11	9	9.5	8	10	9.5	46	"	9	9	18	"
4	Bagotville, village	2	9.5	9.5	8	10	9.5	46.5	"	10	9	19	"
5	Chicoutimi, paroisse	15	9	9	8	10	9	45	"	9	8	17	"
6	Grande-Baie, village	2	9.5	8	8	10	9	4.45	"	10	9	19	"
7	Hébertville, village	2	6	9	6	10	10	41	"	10	9.5	19.5	"
8	Jonquières, paroisse	8	8	8.5	7.5	10	9	43	"	9	9	18	"
9	Jonquières, village	4	8	9.5	8	10	9	44.5	"	10	9	19	"
10	Labarre ou Hébertville, station	2	9	9.5	8	10	9.5	46	"	10	9.5	19.5	"
11	St-Alphonse, paroisse	6	7	9.5	8	10	7.5	42	"	10	8	18	"
12	Ste-Anne, paroisse	13	6	5	7	10	7.5	35.5	Très bien.	9	6	15	Très bien.
13	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, paroisse	6	6	5	6	9	7.5	33.5	"	9	7	16	"
14	St-Cyriac	3	6	4.5	7	10	7.5	35	"	9	7	16	"
15	St-Charles-Borromée	3	8	5	7.5	10	7.5	38	Excellent.	9	9	18	Excellent.
16	Bourget	3	8	8	8	19	9	43	"	9	9	18	"
17	Ferland	1	5	4.5	5	8	8	30.5	Bien.	10	6	16	Très bien.
18	St-Félix-d'Otis	1	5	4.5	5	7	8	29.5	"	8	5	13	Bien.
19	Cap-à-l'Ouest	1	5	4.5	5	7	5	26.5	"	9	7	16	Très bien.
20	L'Anse-St-Jean	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	Ste-Rose-de-Lima	1	6	6	7	7	7.5	33.5	Très bien.	9	7	16	Très bien.
22	Laterrière	7	9.5	9.5	8	10	9	46	Excellent.	10	9	19	Excellent.
23	St-Fulgence	4	5	5	8	8	8	34	Très bien.	10	9	19	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOS.-ED. SAVARD,
Insp. d'écoles.

M. A.-H. SIMARD.

BAIE-ST-PAUL, 21 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection pour 1910-11.

Depuis sa borne ouest jusqu'à la rivière Portneuf, la partie du comté de Saguenay qui forme mon district d'inspection a été cette année ravagée par l'épidémie de la picotte. Cette épidémie s'est déclarée dès l'ouverture des classes l'automne dernier et s'est continuée dans plusieurs localités jusqu'au printemps. Les bureaux d'hygiène locaux ont bien fait tout leur possible, mais les grands chantiers de bois établis un peu partout ont créé des foyers d'infection qu'ils n'ont pu atteindre. La maladie a toujours conservé son caractère épidémique, et a conséquemment interrompu les rouages ordinaires de la vie publique, le fonctionnement des écoles comme le reste. Il s'ensuit donc que le présent rapport ne peut être complet.

J'ai cependant visité les écoles de cinq municipalités et vous prie de trouver plus bas le tableau du classement de ces municipalités.

Classification des municipalités par ordre de mérite pour le comté de Saguenay.

Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.						Se rapportant à l'école.			
	État de la maison d'école, des dépendances et de l'emplacement.	État du mobilier et des autres fournitures d'écoles.	Traitement des instituteurs et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Notes totales.	Note moyenne.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement par les instituteurs.	Notes totales.	Note moyenne.
S. Cœur	9	8	8	10	35	8.3	8	8	16	8
Bergeronnes	8	8	8	10	34	8.2	8.3	8	16.3	8.1
Tadoussac	8	8	8	9	33	8.1	8.3	8.2	16.5	8.2
Escoumains	10	8	8	8	34	8.2	9	7.5	16.5	8.2
Rivière-aux-Canards	9	8	8	8	33	8.1				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON-FALLS, 1er août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon vingt-troisième rapport pour l'année scolaire 1910-1911.

Mon district s'est accru d'une municipalité depuis l'an dernier, celle de St-Ephrem, village, détachée de St-Ephrem, paroisse.—Total 19—dont 16 dans le comté de Beauce, deux dans le comté de Mégantic, et une dans celui de Dorchester.

Je compte 177 écoles élémentaires sous contrôle, dirigées par 141 institutrices diplômées, 32 institutrices non diplômées, un instituteur non diplômé, 1 religieux et 13 religieuses, 5 écoles modèles sous contrôle dirigées par trois institutrices diplômées et 12 religieuses. Deux écoles modèles indépendantes dirigées par trois institutrices laïques et 4 religieuses, 5 écoles académiques indépendantes sous la direction de 24 religieux et 30 religieuses.

Total des départements 205 sous contrôle.

Les élèves qui se sont inscrits dans ces différentes écoles sont ainsi répartis, savoir :

	Garçons.	Filles.	Présence.
Ecoles élémentaires sous contrôle.....	2772	2957	4194
" modèles " "	333	267	508
" " indépendantes.....	74	82	125
" académiques "	345	414	712
Grands totaux.....	3524	3720	5540

Je constate une augmentation de 326 élèves dans les inscriptions aux écoles élémentaires pendant la présente année.

La présence moyenne régulière, qui était de 77 % l'an dernier, est tombée à 76 %. Cette légère diminution est attribuée à la maladie (rougeole) qui a sévi pendant plusieurs semaines dans toutes les paroisses de mon district pendant les mois rigoureux de l'hiver.

CLASSIFICATION DES ÉLÈVES

1ère année du cours	3129	élèves
2me " "	2068	"
3me " "	1217	"
4me " "	412	"
5me " "	195	"
6me " "	138	"
7me " "	57	"
8me " "	28	"
Total	7244	"

Elèves canadiens-français	7142
" irlandais ou anglais	102
" catholiques	7241
" protestants	3
" français apprenant l'anglais	873
" anglais apprenant le français	82

Le nombre des institutrices non diplômées a augmenté sensiblement cette année et je crains qu'il soit encore plus grand l'an prochain. La cause première de cette augmentation est dû à ce que les jeunes filles ne peuvent se présenter au Bureau avant 17 ans. J'ajouterai que la diminution que je constate dans les inscriptions aux pensionnats de filles (54 élèves) est attribuée aux changements des règlements scolaires concernant l'âge pour les diplômes.

Le résultat de l'année est cependant satisfaisant sur l'ensemble.

Les institutrices s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup de zèle, si plusieurs n'ont pas obtenu beaucoup de succès, je dois en attribuer la cause première au peu d'assiduité des élèves dans certaines paroisses et au peu d'expérience de quelques titulaires ; cependant je rencontre partout de la bonne volonté et le désir de se conformer aux instructions données par l'inspecteur.

Le traitement des institutrices augmente sensiblement dans plusieurs municipalités ; cependant celles que je vous mentionnais dans mon rapport précédent sont restées stationnaires. J'ai appris que la commission scolaire de St-Elzéar devait hausser les salaires des titulaires des écoles de sa paroisse ; je voudrais que cet exemple fût suivi par celle de Ste-Marie.

Dans mes bulletins d'inspection, je vous ai fait connaître les noms des commissions scolaires qui ne visitaient pas leurs écoles ou qui ne faisaient qu'ac-

compagner M. le curé dans la visite de fin d'année, croyant avoir rempli toutes leurs obligations. Je me fais un devoir de prévenir d'avance les commissaires de ma visite, les priant de m'accompagner ou de se faire représenter afin de se rendre compte de la tenue et de la valeur de leurs écoles. Je dois vous informer que certaines commissions scolaires refusent de se conformer à la loi et disent qu'elles n'ont pas de temps à perdre pour faire ces visites,—*que l'inspecteur est payé pour faire ce travail.*—Ces commissions sont peu nombreuses, je les ferai connaître dans un prochain rapport.

Les secrétaires-trésoriers, à peu d'exceptions près, s'acquittent bien de leurs devoirs, quoique plusieurs d'entre eux ne possèdent qu'une instruction bien élémentaire. Les institutrices reçoivent leurs salaires plus régulièrement que par le passé, cependant il y a encore un secrétaire qui ne les paye que deux fois pendant l'année et prépare les engagements des institutrices en conséquence.

Trois maisons nouvelles ont été construites pour l'ouverture des classes en septembre dernier : St-François, Ste-Marie, St-Antoine ; ces écoles offrent tout le confort désirable aux titulaires et aux élèves.

Le mobilier scolaire s'améliore sensiblement dans presque toutes les municipalités ; cependant celles de St-Sévérin et de St-Méthode-d'Adstock en sont presque dépourvus.

Les municipalités scolaires de Sacré-Cœur de Marie, St-Sévérin, St-Antoine-de-Pontbriand et de St-Méthode-d'Adstock recevront encore avec reconnaissance l'octroi supplémentaire des municipalités pauvres, car elles en ont grandement besoin pour maintenir leurs écoles.

J'ose espérer, M. le Surintendant, que les quelques remarques que je viens d'énumérer, jointes à celles faites dans les bulletins d'inspection que je vous ai transmis au cours de mes visites, vous mettront au courant du fonctionnement de la loi d'éducation dans mon trop grand district d'inspection.

Pour me conformer à votre lettre circulaire du 20 mars 1905, je vous transmets les noms des municipalités qui ont mérité la prime cette année, savoir : St-François, $60 ; St-Joseph, paroisse, $50 ; St-Edouard-de-Frampton, $40 ; Sts-Anges, $35 ; Enfant-Jésus, $30.

Si les gratifications avaient été plus nombreuses, les institutrices dont les noms suivent en auraient mérité, savoir : Delles Noémi Gilbert et Olida Gagné, St-Frédéric ; Alexina Boivin, Sts-Anges ; Angelina Maheu et Julia Brennan, Frampton ; Alice Turmel, Anna Marie Marcoux et Anna Marie

Ferland, Ste-Marie ; Blanche Gagné, St-Joseph ; Marie-Anne Champagne, St-Elzéar ; Yvonne Poulin, St-Victor ; Marie-Louise Poulin et Marie-Ange Veilleux, St-François ; Mde J. Rouillard-Provost, St-Ephrem ; Joséphine Pépin, St-Méthode.

Je termine par la classification, par ordre de mérite, des municipalités scolaires de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classes au crises	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Joseph, (village).	3	9.5	10	..	8	9.5	37.5	Excellent	10	7.5	17.5	Excellent.
2	Beauceville	6	8.5	10	....	7.7	10	36.2	"	10	7.1	17.1	"
3	St-François	25	8	9.5	.....	7.1	10	34.6	"	9.5	6	15.5	Très bien.
4	St-Pierre-de-Broughton	10	6.8	8.6	.....	6.6	10	32	Très bien.	10	6.8	16.8	"
	Sacré-Cœur-de-Marie	7	7.9	8.2	...	7.8	9	32.9	"	10	5.9	15.9	Bien.
5	St-Ephrem (village)	2	8	9	.....	6	9	32	"	9.5	7	16.5	Très bien.
6	Enfant-Jésus	3	7	9	.....	6.5	9	31.5	"	9.5	6.5	16	"
7	St-Antoine-de-Pontbriand.	7	7.6	7.6	.....	6.9	10	32.1	"	9.4	5.9	15.3	Bien.
8	Saints-Anges	5	8.8	9	...	6	7.8	31.6	"	9	6.7	15.7	"
9	St-Joseph, (paroisse)	11	6.1	7.8	..	6.6	9.6	30.1	"	10	6.4	16.4	Très bien.
10	St-Elzéar	10	6.7	7.1	....	6	10	29.8	Bien.	9.5	7	16.5	"
11	St-Victor	16	7	6.5	....	6.7	10	30.2	"	9	6.1	15.1	"
12	Sainte-Marie	14	6.6	6.6	....	6	10	29.2	"	9	6.5	15.5	"
13	St-Ephrem, (paroisse)	15	6	7	.....	7.2	9.1	29.3	"	9	5.9	14.9	"
14	St-Edouard-de-Frampton	12	6.9	6.4	.....	7	9.5	29.8	"	8.3	5.4	13.7	Bien.
15	Sacré-Cœur-de-Jésus.	12	5.7	6.1	....	6.8	9.1	27.7	"	9.4	6	15.4	Très bien.
16	St-Frédéric	12	5.4	4	...	6	9.3	24.7	"	9.4	6.2	15.6	"
17	St-Sévérin	6	3.6	4.1	.....	6.5	10	24.2	Assez bien	9	5.6	14.6	Bien
18	St-Méthode-d'Adstock	8	5.5	3.1	.....	7.7	9	25.3	Bien.	9	5.9	14.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,
Insp. d'écoles.

M. T. TREMBLAY.

BAIE-ST-PAUL, 18 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1910-1911.

Le nombre d'élèves fournis par les secrétaires-trésoriers, d'après les recensements, est de 5859 ; l'inscription au journal des institutrices est de 4151, et la présence moyenne de 3056. La présence en classe n'est pas aussi considérable que les années précédentes, à cause des maladies contagieuses qui ont sévi dans nos diverses municipalités ; dans certains cas, les commissaires ont été obligés de fermer quelques écoles à cause de la picote.

J'ai constaté, avec plaisir, qu'il n'y a plus que quatre municipalités qui donnent un salaire inférieur à $100.00 ; c'est une bonne augmentation depuis une couple d'années.

J'espère que ces quatre municipalités, qui sont en arrière des autres, se feront un devoir de payer leurs institutrices plus généreusement ; et, alors elles bénéficieront de l'octroi spécial que le gouvernement a bien voulu accorder ; et elles pourront aussi concourir pour les primes offertes aux cinq municipalités les plus méritantes.

Les Religieux et les Religieuses ont travaillé, dans le cours de cette année, avec le même dévouement et le même zèle, à la grande cause de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. Les titulaires laïcs ont fait preuve de bonne volonté et se sont efforcés de mettre en pratique les recommandations et les enseignements que nous leur avons donnés au commencement de l'année dernière.

Dans plusieurs municipalités, on a commencé à remplacer les vieilles tables longues par des pupitres perfectionnés ; et à mesure que le besoin se fera sentir de renouveler ces tables, l'on se fera un devoir de se procurer des pupitres améliorés et conformes aux règlements scolaires.

Presque toutes les commissions scolaires ont visité leurs écoles durant l'année ; deux cependant ont négligé cet important devoir.

Les maîtres et maîtresses reçoivent leur salaire assez régulièrement, à l'exception de deux municipalités qui négligent de percevoir leurs taxes, et par là, retardent de payer leurs institutrices.

L'Enseignement Primaire est reçu régulièrement ; mais on constate malheureusement que très peu de commissaires le font relier ; et, alors il se déchire ou disparaît complètement de l'école. On devrait sévèrement obliger les commissions scolaires à observer ce règlement.

Dans un grand nombre d'écoles, l'enseignement se donne aujourd'hui d'une manière plus pratique qu'autrefois ; l'on s'applique à développer le jugement et l'intelligence des enfants ; on s'efforce, par des explications rationnelles et convenables, de faire trouver aux enfants ce qu'ils ne savent pas encore. Malheureusement, il y a presque toujours quelques jeunes maîtresses qui manquent de préparation prochaine ; elles ont bien appris leur pédagogie théorique, mais elles n'ont pas eu de leçons pratiques, ce qui fait qu'elles sont obligées de tâtonner pendant une année ou deux pour acquérir ce qu'elles auraient obtenu par une bonne préparation.

Les primes accordées aux instituteurs et aux institutrices par le gouvernement pour 10, 15 et 20 ans d'enseignement les encouragent beaucoup à continuer leurs nobles fonctions ; elles acquièrent ainsi de l'expérience, et obtiennent de meilleurs résultats. Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de vous signaler une institutrice qui a terminé sa 45ème année d'enseignement, l'année dernière.

Conformément à votre lettre du 2 décembre 1905, je vous prie de bien vouloir accorder la prime, cette année, aux municipalités suivantes : St-Hilarion $60.00 ; Isle-aux-Coudres, $50.00 ; Eboulements $40.00 ; Malbaie, $35.00 ; Ste-Agnès, $30.00.

J'espère que Messieurs les commissaires se feront un strict devoir de se conformer à votre circulaire du 15 juin 1911 ; j'ai l'espoir que les quelques municipalités qui donnent encore leurs vacances en différents temps de l'année observeront vos recommandations, ou du moins régulariseront leur position en obtenant la permission.

Certaines municipalités négligent de reconstruire ou de réparer leurs maisons d'écoles ; mes bulletins vous les font connaître. J'espère, Monsieur le Surintendant, que vous les obligerez à s'exécuter bientôt.

Je vous envoie une liste des instituteurs et des institutrices qui recevront une gratification cette année ; mais, le nombre de primes est si restreint, qu'il faut laisser de côté plusieurs maîtresses qui, par leur zèle, leur dévouement et leur succès, auraient mérité une telle récompense.

En terminant, je vous recommanderai, Monsieur le Surintendant, les municipalités suivantes, comme ayant besoin de l'aide supplémentaire accordée aux municipalités pauvres : De Salles, St-Placide, Callières, Petite-Rivière, St-Hilarion, Isle-aux-Coudres, St-Siméon et St-Fidèle.

Je termine en vous donnant la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'école en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Peinte-aux-Pics	1	10	10	3	10	10	43	Excellent.	10	19	20	Excellent.
2	Collières	1	16	10	8	9	9	46	"	9	9	18	"
3	Malbaie	14	8.7	6.6	8.5	9.2	8.9	41.9	"	8.9	8.3	17.2	"
4	St-Siméon	5	8	7.7	9	9.5	7.5	41.7	"	8.4	8.4	16.8	"
5	St-Irénée	6	8.5	8.5	7	9.3	7.7	41	"	8.5	8 1	16.6	"
6	St-Urbain	7	8.2	6.7	9	9	7.8	40.7	"	8.3	7.7	16	Très bien.
7	Éboulements	13	7.9	7.2	8	9.2	8.2	40.5	"	8.6	8.4	17	Excellent.
8	St-Hilarion	6	8.6	4.7	9	9	7.8	39.1	Très bien.	8.3	8.3	16.6	"
9	St-Fidèle	5	8	6.8	8	9.2	6.8	38.8	"	8.2	8.8	17	"
10	Isle-aux-Coudres	4	7.5	6	8	9	8	38 5	"	8	8	16	Très bien.
11	Ste-Agnès	4	8.2	4.5	8	9	8	37.7	"	7.8	7.8	15.6	"
12	Petite-Rivière	5	8.6	7.6	6	7.8	7.6	37.6	"	8	7.3	15.3	"
13	Baie-St-Paul	17	5.8	4.9	9	7.6	8.6	35.9	"	8.3	8.2	16.5	Excellent.
14	De-Salles	5	6.2	5.2	8.5	8	7.4	35.3	"	7.2	6	13.2	Très bien.
15	St-Placide	3	6	2	8.5	8.5	7	32	"	7.3	7	14.3	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

J.-M. TURCOTTE.

Ste-Famille, 31 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1910-11.

La 31e municipalité de mon district, celle de St Jacques-le-Majeur, a été érigée cette année. Les trois écoles qui se trouvent dans ses limites appartenaient autrefois à St-Julien-de-Woleston.

Le nombre des écoles en activité a été de 176, classées comme suit :

1 école primaire supérieure de garçons ;
1 " " " de filles (indépendante) ;
2 " " intermédiaires de filles (indépendantes) ;
1 " " " de garçons ;
7 " " " mixtes ;
163 " " élémentaires "
1 " " " " (indépendante).

C'est une augmentation de 4 sur l'an dernier et de 13 sur l'an 1908-09.

MAISONS ET MOBILIERS

5 maisons d'écoles ont été construites et 6 autres ont subi des réparations pour les sommes respectives de $356.00, $365.00, $375.00, $400.00, $519.00 et $2,600.00.

J'ai accepté 3 de ces maisons ; les 8 autres devront subir quelques modifications avant d'être acceptées définitivement.

Cette année encore les commissions scolaires ont fait l'acquisition de plusieurs mobiliers. Actuellement dans les 211 classes de mon district le nombre des vieux mobiliers est ainsi réparti :

Weedon	1	sur	10
Dudswell	2	"	7
St-Fortunat	2	"	6
St-Rémi	2	"	6
St-Adrien-de-Ham	2	"	5
St-Jacques	2	"	3

Irlande-Sud	2	sur	2
Wotton	3	"	12
Disraëli	3	"	7
Chester-Nord	4	"	5
St-Julien	5	"	9
St-Adrien-d'Irlande	5	"	8
Ste-Hélène	7	"	9
Chénier	11	"	14

Il me fait plaisir de donner ici les noms des municipalités qui n'ont plus un seul vieux mobilier dans leurs écoles. Ce sont les localités suivantes :

North-Ham, South-Ham, Garthby, Beaulac, St-Gabriel, Lac-Weedon, Weedon-Centre, St-Alphonse, Thetford-Mines, Black-Lake, St-Adolphe, Coleraine, Disraëli (village), St-Paul (village), St-Paul (paroisse), Notre-Dame-de-Ham et St-Camille.

Encore quelques années de persévérance et tous les mobiliers antihygiéniques auront fait place à des mobiliers perfectionnés.

TRAITEMENTS

La moyenne des traitements est de $143.77. Elle est comme suit pour chaque catégorie du personnel enseignant :

Instituteurs laïques	$500.00
" religieux	269.55
Institutrices religieuses	144.00
" laïques diplômées	135.24
" " non diplômées	128.40

L'augmentation sur la moyenne de l'an dernier est de $4.67.

Les municipalités suivantes ont augmenté la moyenne des traitements comme suit :

South-Ham	$ 8.00
St-Gabriel	9.46
Lac-Weedon	10.00
St-Julien	11.45
Chester-Nord	12.75

Mais malheureusement au lieu de suivre ce bon exemple, d'autres municipalités se sont engagées dans la voie opposée. Je remarque les suivantes dont la diminution a été comme suit :

Irlande-Sud	$ 7.50
St-Paul (paroisse)	8.05
North-Ham	16.67

Ce recul a mis des commissions scolaires dans l'obligation d'engager des institutrices non diplômées et d'une incompétence déplorable. Pour cette raison l'année a été presque complètement perdue à l'école No. 3 de St-Paul. Cette école étant fréquentée par environ trente élèves, c'est une trentaine d'années de perdues dans cet arrondissement pour l'amour de quelques piastres, c'est-à-dire quelques centins par contribuable.

J'espère que la leçon produira de bons effets, et qu'à l'avenir, on comprendra pourquoi la loi est si sévère à ce sujet.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Il se compose de :

8 instituteurs religieux.
4 " laïques.
25 institutrices religieuses.
174 " laïques.

A peu près toutes ces personnes ont assisté à la conférence pédagogique de l'automne dernier, à l'exception des Revds Frères de Thetford-Mines et des institutrices non diplômées dont l'engagement n'était pas encore autorisé lors de cette conférence.

L'an dernier, 121 institutrices enseignaient pour la première année dans l'école où elles se trouvaient lors de ma visite ; cette année il y a une légère amélioration : une diminution de 13. J'admets qu'il y a encore beaucoup à faire de ce côté, mais les commissions scolaires et les institutrices semblent mieux comprendre qu'il y a un grand avantage à ce que la même institutrice enseigne plusieurs années consécutives dans la même école.

Voici les noms de ceux qui ont mérité les primes d'enseignement :

M. Emile Gosselin, Mme Eloi Lemay, Mlles Elizabeth Boisvert, Alice Pellerin, Eva Jacques, Blanche Nault, Elodia Ducharme, Noémie Mathieu, Alice Provost, Marguerite Charland, Marie-Anne Lépine, Malvina Turgeon,

Adèle Mathieu, Donalda Croteau, Dolosa Godbout, Rose Tessier, Séraphine René, Joséphine LeComte, Anne-Marie Beaudoin, Bathilde Royer, Eléonore Roy.

ELÈVES

La présence moyenne a été de 2.60 par cent plus élevée que celle de l'an dernier. Elle a été de 6,126 ou 81.9 par cent de l'inscription et 66.55 par cent du nombre des enfants de 5 à 16 ans.

Si l'on tient compte de l'hiver excessivement rigoureux que nous avons eu et du fait que plusieurs écoles ont été fermées longtemps pour cause de maladies contagieuses, on a lieu d'être satisfait de ces chiffres.

LIVRES APPROUVÉS

Par la classification ci-jointe des municipalités, on constatera que les commissions scolaires font preuve de bonne volonté relativement à cette question des livres approuvés. Sauf Chester-Nord et St-Jacques qui ont perdu 2 notes sur 10, toutes les municipalités de mon district ont conservé la note : excellent.

On sait comme il est difficile de changer les livres de classe dans les municipalités : la répugnance des institutrices à se servir d'auteurs qu'elles n'ont pas étudiés, l'hésitation des parents à faire des dépenses pour une raison qui leur paraît futile et enfin la prévision du retard passager que ce changement causera aux progrès des élèves.

Cependant, si je regarde en arrière je vois que des municipalités comme Weedon (paroisse), Lac-Weedon, St-Adrien-de-Ham, Coleraine, Ste-Hélène, St-Gabriel, qui l'an dernier encore n'avaient que de 6 à 8 notes ont cette année conservé le maximum. A ce sujet, je dois des remerciements à MM. les curés, entre autres à ceux de Ste-Hélène, de St-Adrien et du Lac-Weedon qui ont été les principaux artisans de ce succès.

2,415 élèves se sont servi de " Mon premier livre " dans le cours de l'année. Il n'y a plus que 2 municipalités qui n'emploient pas ce livre pour les élèves de la première année du cours. Ce sont des localités où le secrétaire vend à son profit les livres de classe.

Permettez-moi de vous prier de bien vouloir demander au Comité catholique d'accorder le titre d'école primaire supérieure à l'école des Frères de Thetford-Mines et celui d'école primaire intermédiaire à l'école No 6 de Wotton et à celle des garçons de Disraëli (village).

Les municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement sont les suivantes :

1er prix : Lac-Weedon.—Construction dans l'arrondissement du village, d'une maison d'école de $3,000. Acquisition de deux mobiliers perfectionnés, de tableaux d'ardoise et d'armoires-bibliothèques.

2e prix : St-Adrien-de-Ham.—Construction d'une maison d'école et acquisition de deux mobiliers perfectionnés. Suppression de tous les livres non autorisés.

3e prix : Ste-Hélène.—Toutes les institutrices sont diplômées ou autorisées. Acquisition de deux mobiliers perfectionnés. Suppression de tous les livres non approuvés.

4e prix : Beaulac.—Réparations pour la somme de $2,600.

5e prix : Coleraine.—Acquisition de deux mobiliers perfectionnés et ouverture d'une école où le besoin s'en faisait grandement sentir.

Vous remarquerez que la classification ci-jointe ne coïncide pas avec celle de mes bulletins. Ce changement est causé par le fait que la note pour la cotisation est donnée dans cette liste tandis qu'elle ne l'est pas dans les bulletins.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Beaulac	1	9.1	10	10	8.	10	47.1	Excellent.	10	9.	19	Excellent.
2	Weedon-Centre	1	9.1	9.8	31	8.5	10	40.5	"	10	9.	19	"
3	St-Paul (village)	1	9	9.2	7.7	6.	10	41 9	"	10	8.2	18.2	"
4	Disraëli (village)	3	7.6	9.8	4.7	8.6	9	39.7	Très bien.	9.9	8.6	18.5	"
5	St-Camille	7	8.7	9.2	5.8	7.1	10	40.8	Excellent.	9 8	7 6	17.4	"
6	St-Adolphe	2	9.	9.9	4.4	8.	10	41.3	"	10	7.1	17.1	"
7	Notre-Dame de Ham	4	8.8	9.8	3.8	8.9	10	41.3	"	9.8	6.8	16.6	"
	St-Fortunat	6	8.	9.2	3.8	9.5	10	40.5	"	10	7.1	17.1	"
8	Wotton	12	8.7	8.9	3.3	8.2	9.3	38.4	Très bien.	9.9	6 7	16.6	"
9	Coleraine	2	7.4	8.8	4.7	6 8	10	37.7	"	9.9	7.9	17.8	"
10	St-Adrien d'Irlande	8	8 5	6.8	7.2	8.7	9	40.2	"	10	6.6	16.6	"
11	Lac-Weedon	3	8.6	8.5	5	7 8	10	39.9	"	10	6.3	16.3	"
	Thetford-Mines	4	8.6	9 6	3.8	6.7	9.6	38 3	"	10	6.9	16.9	"
12	St-Adrien-de-Ham	5	8.3	7.5	5	8.5	10	39.3	"	9.9	6.4	16.3	"
	Dudswell	6	8.3	8.	3.1	9.8	9.3	38.5	"	10	6.5	16.5	"
	South Ham	6	7.9	9.	3.1	8.1	10	38.1	"	9.8	6.9	16.7	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
13	North Ham	11	8.8	9.4	3.1	7.2	10	38.5	Excellent.	9.8	6.6	16.4	Excellent.
	St-Remi	6	8.2	8.6	3.3	7.2	10	37.3	"	9.9	6.8	16.7	"
14	St-Gabriel	5	8.4	8.5	5	8.8	9.	39.7	"	9.6	5.9	15.5	Très bien.
15	Garthby	3	8.8	9.7	3.4	7.3	10	39.2	"	10	5.7	15.7	"
16	Black Lake	3	7.9	9.6	2.5.	6.8	10	36.8	"	9.8	6.3	16.1	"
	Chénier	14	7.7	7.2	4.4	7.4	9.7	36.4	"	9.8	6.5	16.3	Excellent.
	St-Julien	9	8.1	8.2	2.8	7.	10	36.1	"	9.9	6.7	16.6	"
17	Weedon (paroisse)	9	8.3	8.5	4.8	7.2	10	38.8	"	9.5	5.5	15.	Tres bien.
	St-Jacques	3	6.3	9.2	7.8	7.5	8.	38.8	"	9.6	5.4	15.	"
18	St-Paul (paroisse)	11	8.1	8.1	5.	6.5	9.1	36.8	"	10	5.5	15.5	"
	St-Alphonse	5	7.1	7.9	(I)	6.5	9.4	30.9	"	9.7	5.3	15.	"
19	Ste-Hélène	8	7.2	6.3	3.8	7.6	10	34.9	"	10	6.2	16.2	Excellent.
20	Disraëli (paroisse)	7	8.2	7.1	6.2	6.8	8.7	37.	"	9.6	5.5	15.1	Très bien.
21	Chester-Nord	5	6.9	7.2	3.1	6.7	8.	31.9	"	10	5.8	15.8	"
22	Irlande-Sud	2	7.3	4.7	5.	7.7	8.5	33.2	"	10	4.9	14.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON, 11 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire qui vient de finir.

J'ai commencé ma première visite le 14 septembre 1910, pour la continuer, presque sans interruption, jusqu'au 29 décembre. Les quelques jours où je n'ai pas fait de visites ont été employés à compléter mes bulletins et à en faire une copie pour votre département, et pour ce faire, j'ai dû y consacrer mes soirées et les prolonger jusqu'à dix et onze heures, sans cela, sans réduire de moitié les visites que j'ai faites dans les grandes maisons, contenant de 12 à 16 départements, et si je n'avais fait souvent jusqu'à six jours par semaines, je n'aurais certainement pu arriver à temps pour commencer ma seconde visite en janvier 1911.

Je suis convaincu plus que jamais que cette première visite n'offre rien de bien appréciable au point de vue de l'efficacité.

Et d'abord, les écoles visitées, et jugées bonnes, en mars, avril, mai et juin, de l'année précédente et qui ont les mêmes titulaires, devront vraisemblablement, continuer à donner les mêmes bons résultats. De plus, comme l'on suit avec raison, l'enseignement concentrique, j'ai constaté que les élèves qui avaient vu toute la grammaire, l'arithmétique, les histoires et autres branches du cours, en étaient à voir, avec plus de détails, le commencement de ces mêmes branches, de sorte que ceux qui avaient bien répondu en mars, avril, mai et juin, sur l'ensemble des branches du cours d'études, en étaient encore au commencement

En prenant comme termes de comparaison la fin de l'année précédente et le commencement de la nouvelle, on aurait pu croire qu'on reculait au lieu d'avancer. Mais non, il fallait bien s'assurer que près de trois mois de vacance n'avaient pas enténébré l'intelligence des élèves et que le terrain était propice pour de nouveaux devéloppements, c'est ce qui a eu lieu.

Quant aux écoles tenues par des titulaires médiocres ou incapables, ou manquant d'aptitude, ou indifférents aux succès à obtenir, je ne crois pas qu'il soit au pouvoir d'aucun être humain de les réformer en deux heures. Il y a des sujets qui ont passé un an, deux ans même aux écoles normales, et qui donnent un enseignement médiocre. Les conseils que l'on peut donner, l'enseignement pratique que l'on fait devant ces personnes demeurent lettre morte.

Aussi longtemps que le système actuel sera continué, je ferai mon possible pour en tirer le meilleur parti, mais j'ai tenu à faire ces remarques afin que personne ne s'illusionne sur ce point.

J'ai commencé ma seconde visite en janvier et l'ai poussée avec activité ; le congé du samedi m'a été souvent inconnu. Craignant de ne pouvoir la finir à temps, à cause des tempêtes et de la maladie, il m'a semblé prudent et nécessaire de ne perdre aucune occasion qui me permettait d'avancer ma tâche. Mais, comme dans la première partie de l'année, j'ai dû passer mes soirées à la complétion de mes bulletins et à la correspondance.

Je ne me plains pas, je constate.

Je suis heureux de vous dire que plusieurs commissions scolaires m'ont accompagné dans mes inspections.

Au premier rang, comme depuis plusieurs années, du reste, vient Ste-Anne-de-Beaupré. Aux deux visites, le Rév. Père Fiset, recteur, presque tous les commissaires et M. G. Tremblay, sec.-trés., tous animés du plus beau zèle, ont passé deux jours avec moi dans les écoles. Aussi les titulaires, maîtres et maîtresses, rivalisent-ils de zèle pour obtenir les meilleurs résultats. A ma demande, on a dû faire, à la fin de juin, un concours entre les écoles de cette municipalité, et j'ai promis une récompense à celle qui sortirait victorieuse de cette épreuve.

A St-Laurent, M. J. Lapointe, commissaire depuis longtemps, et M. P. Bouffard, sec., ne manquent jamais de m'accompagner ; les autres commissaires se rendent à l'école de leur arrondissement respectif. Il y a chez tous bonne volonté et promesse de faire des améliorations. On a déjà fait quelque chose de sérieux dans ce sens.

A Ville-Montcalm, Son Honneur M. le récorder Déry a bien voulu m'accompagner. M. le président Déry s'occupe beaucoup de cette école, et dans le but de créer une légitime émulation, il accorde des prix en argent ; et pour encourager et développer l'esprit d'économie, ces prix doivent être déposés dans la caisse scolaire.

Les conditions sont comme suit :

1. L'élève dont toutes les notes sont, durant le mois, "très bien" aura droit à une piastre en argent.

2. Si aucune des élèves n'a mérité toutes des notes "très bien", celle qui en aura mérité le plus grand nombre aura $0.75.

3. Si aucune n'a de "très bien", celle qui aura le plus grand nombre de "Bien" aura droit à $0.50.

4. Si plusieurs élèves ont un égal nombre de "très bien" ou de "bien", elles tireront au sort, ou si la majorité le désire, le prix sera divisé entre elles par parts égales.

Voilà un bel exemple à imiter.

MM. les commissaires de Château-Richer, de St-François, etc, m'ont aussi, en partie accompagné.

Il est permis de croire que l'on se convaincra partout que c'est une nécessité, un devoir indispensable pour se bien renseigner sur la tenue des écoles.

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES.

Dans un rapport précédent, j'ai déjà exprimé le désir de voir se former des bibliothèques scolaires, dont une partie serait pour l'usage du titulaire, et l'autre, contiendrait des livres de lectures proportionnées au développement intellectuel des élèves, et j'indiquais les moyens qui, à mon sens, seraient, pour ce qui concerne la seconde série, les meilleurs pour en retirer le plus de bénéfice. Je suis de plus en plus convaincu qu'il faudra tôt ou tard adopter ce projet, si l'on veut enseigner le français d'une manière efficace ; car, dans beaucoup de cas, à l'heure actuelle, on enseigne bien la partie grammaticale, mais l'on ne peut dire qu'on enseigne la langue française, dans son génie et les acceptions qui lui sont propres ; trop nombreuses encore sont les écoles où l'on n'insiste pas sur la signification des mots, leurs dérivés ou leurs primitifs, selon le cas ; sur les familles de mots et le sens des phrases ; il y a une tendance vers le mieux, mais ce n'est pas encore assez général.

Cependant, mon district contient des écoles de haute valeur qui ne le cèdent en rien aux meilleures de la province, et considéré comme un tout, je le crois le meilleur.

TRAITEMENTS.

A cause des nombreuses demandes pour le commerce, l'industrie, les manufactures et les métiers, les traitements ont subi une hausse assez notable. Cependant, les traitements actuellement payés, vu la cherté des choses nécessaires à la vie, ne valent guère mieux que ceux d'il y a quelque 12 ou 15 ans. Il faudrait encore monter d'un cran ou deux pour que ces traitements fussent en rapport avec les services rendus.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS.

La plupart des secrétaires-trésoriers ne tiennent que le livre de cotisations et le livre de caisse. Quand on leur demande de tenir un grand livre, ils répondent qu'ils ne sont pas assez payés ; souvent aussi les commissaires ne font pas vérifier leurs livres, tel que le veut la loi, et ces cas vous sont connus par mes bulletins. Il serait bon d'adopter des mesures énergiques à ce sujet. Quand on demande de payer mieux, les commissaires ont un semblant de raison en disant qu'ils ne le peuvent pas ; mais pour ce qui est de la vérification des comptes, quand elle n'est pas faite, c'est une pure négligence.

Une autre réforme que je crois nécessaire serait de faire renouveler les cautionnements des secrétaires-trésoriers au moins tous les cinq ans ; il y en a qui datent de 10, 15, 20 ans et même plus ; advienne une défalcation, ce serait assez souvent une perte sèche pour la municipalité.

GRATIFICATIONS AUX MUNICIPALITÉS.

Château-Richer	$ 60 00
St-Jean, I. O	50 00
St-François, I. O	40 00
Lauzon, partie Est du village	35 00

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, les gratifications aux titulaires des écoles et aux municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos. d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Anne-de-Beaupré	4	9	10	50	9	9	37	Très bien.	9	9	18	Très bien.
2	Notre-Dame-de-Québec	1	9	10	22	9	9	37	"	9	9	18	"
3	Cité de Québec, Ecole supérieure	25	9	9	04	9	9	36	"	9	9	18	"
4	Cité de Québec, Ecole élémentaire	12	5	9	.....	9	9	32	"	9	9	18	"
5	St-Roch-Nord	2	9	9	1.00	8	9	35	"	9	9	18	"
6	Limoilou	2	9	8	.....	9	9	35	"	9	9	18	"
7	Cité de Lévis	6	5	9	25	9	9	32	"	9	9	18	"
8	L'Ange-Gardien	3	6	9	10	6	6	27	"	9	9	18	"
9	St-Laurent, I. O	4	7	8	35	6	6	27	"	9	9	18	"
10	St-Jean, I O	3	9	8	70	9	9	35	"	8	8	16	"
11	Paroisse Notre-Dame-de-Lévis	2	6	6	30	7	7	26	"	6	6	12	Bien.
12	Village de Lauzon	3	4	4	30	9	9	26	"	9	9	18	Très bien.
13	St-Pierre, I. O	3	6	9	50	8	8	31	"	9	9	18	"
14	Ste-Pétronille, I. O	1	4	5	25	7	8	24	Bien.	8	8	16	"
15	Petite-Rivière	1	5	6	15	7	7	25	Très bien.	6	6	12	Bien.
16	St-Joseph-de-Lévis	2	4	3	20	6	6	19	Assez bien	6	6	12	"
17	Ste-Famille, I.-O	4	6	6	25	6	6	24	Bien.	6	6	12	"
18	Château-Richer	4	6	4	15	9	9	28	Très bien.	9	9	18	Très bien.
19	Sept-Crans	1	8	8	auc.	6	6	28	"	3	3	6	Médiocre.
20	St-Ferréol	3	5	4	45	6	6	21	Assez bien	6	6	12	Bien.
21	Bienville	3	5	5	15	5	5	20	"	8	8	16	Très bien.
22	Lauzon, Partie Est	2	5	3	40	6	6	20	"	8	8	16	"
23	St-Achillée	1	5	3	35	6	6	20	"	8	8	16	"
24	St-Tite	4	3	5	35	6	6	20	"	5	5	10	Assez bien
25	St-Joachim	4	4	5	20	5	5	19	"	6	6	12	Bien.
26	St-François		6	6	50	5	5	22	Bien.	6	6	12	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,
Insp. d'écoles.

INSPECTEURS PROTESTANTS.

M. J. BALLANTYNE.

(*Traduction*)

GRINDSTONE, ILES-DE-LA-MADELEINE, 25 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, pour l'année finissant le 30 juin 1910. Il y a eu, l'an dernier, deux conférences d'institutrices, l'une à Grande-Entrée, le 17 novembre, et la seconde à l'Ile d'Entrée, le 4 mars 1911 ; un bon nombre d'institutrices et de contribuables ont assisté à ces deux conférences surtout à celle de Grande-Entrée, où ils ont rempli la maison d'école. Les contribuables ont semblé prendre beaucoup d'intérêt à la conférence de l'Ile d'Entrée, car c'était la première qui s'y tenait.

Comme les écoles s'ouvrent généralement très tard à l'automne, après le premier de novembre, j'ai trouvé qu'il était très difficile de faire une visite à chaque école, pendant la première moitié de l'année scolaire, car il est aussi très difficile de passer d'une île à l'autre, à cette époque de l'année, avant que la glace se forme.

Vous verrez, par les rapports que j'ai envoyés, que quelques-unes des écoles, surtout celles de l'est, en bas, n'ont pas été visitées durant la première moitiée de l'année scolaire ; mais, j'ai tout essayé pour faire les visites qu'exige la loi.

Toutes les écoles ont été en activité à une époque donnée de l'année et, en général, on y a fait un bon travail.

L'école du Cap-de-l'Est est celle qui a été le moins longtemps ouverte, trois mois seulement ; comme question de fait, cet arrondissement scolaire est si isolé et les familles en si petit nombre, qu'il n'y a pas assez d'enfants pour tenir une école avec le nombre voulu d'élèves. Il est donc très embarrassant pour moi de trouver les moyens de faire instruire ces enfants. Telle qu'elle est actuellement organisée, cette école ne peut s'ouvrir qu'environ une fois à chaque deuxième ou troisième année et, alors, que pour une période d'environ trois mois.

Elle forme partie de la municipalité de la Grosse-Isle et, vu la position isolée qu'elle occupe, on a dû la constituer en un second arrondissement.

L'école de la Grosse-Isle proprement dite se trouve à une distance d'environ un mille, par eau, et d'environ sept milles, par terre, de l'endroit où cette école se trouve, vers l'est. La maison d'école la plus rapprochée, vers l'ouest, est celle de Old Harry, qui se trouve à une distance d'environ sept milles, par terre en suivant un plateau peu élevé (*barren*) et une plage de sable, où il n'est pas prudent d'envoyer des enfants pour se rendre à cette école, vers l'ouest.

Vers la fin de l'automne dernier, les recommandations concernant les gratifications aux institutrices n'avaient pas été reçues et envoyées d'ici pour l'année 1909-1910, et la jeune institutrice, que j'ai moi-même recommandée, n'a pas encore reçue de réponse. Je n'ai pas encore reçu les recommandations concernant les gratifications aux institutrices pour 1910-11.

Pendant la seconde moitié de l'année dernière, j'ai visité toutes les écoles et les ai trouvées en bon état, les progrès sont satisfaisants comme on le verra par mon rapport.

Le tableau suivant indique la condition des écoles, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

No d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ile-d'Entrée	1	10	9	8	10	9	46		10	9	19	Excellent.
2	Old Harry	1	8	8	9	8	8	41		9	9	18	Très bien.
3	Grindstone	1	7	8	8	8	8	39		8	9	17	Bien.
4	Grande-Entrée	1	8	7	8	8	8	39		8	9	17	"
5	Grosse-Isle	2	7	7	9	7	7	37		8	8	16	"

Les apparences pour l'année prochaine indiquent, jusqu'à présent, qu'il y aura quatre écoles en activité, savoir :

Ile-d'Entrée, Old-Harry, Grosse-Isle et Grindstone.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. BALLANTYNE,
Insp. d'écoles.

M. A.-L. GILMAN.

(Traduction)

COWANSVILLE, 30 juin 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Chateauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville et certaines parties de Missisquoi et de Saint-Jean.

Je fais aussi l'inspection des écoles de sauvages de Saint-Régis, l'isle Jaune, et du Chenail, sous la juridiction du gouvernement du Dominion.

Distance à parcourir.—Il n'y a pas eu beaucoup de changement dans la distance que j'ai à parcourir pour faire mes visites d'inspection, depuis l'an dernier, si ce n'est que j'ai dû visiter le même territoire deux fois au lieu d'une, ce qui fait que la distance que j'ai parcourue a été d'au-delà de trois mille milles.

Inspection.—J'ai trouvé toutes les écoles de mon district en activité. A l'exception de trois, je les ai visitées toute durant l'année.

Examens.—Les examens écrits et oraux ont eu lieu : J'ai donné les certificats concernant la condition des écoles et envoyé des rapports écrits aux commissions scolaires et aux syndics.

Fréquentation des écoles.—Dans la plupart des municipalités, au cours de l'année, les élèves ont fréquenté les écoles assidûment et les progrès réalisés ont été excellents.

Classification.—Comme les années précédentes, j'ai suivi les règlements prescrits par le département et j'ai classifié les municipalités d'après le progrès général, en prenant en considération les progrès qu'ont fait les élèves, la compétence des instituteurs et institutrices, les salaires payés, la qualité et le mobilier des maisons d'écoles, l'état des dépendances et des terrains. Chaque année, il s'opère des améliorations dans les édifices et les terrains.

La classification ne diffère pas beaucoup de celle de l'an dernier.

On érige actuellement une nouvelle maison d'école modèle à Ormstown. Les autorités ont recommandé que l'école élémentaire de Châteauguay-Bassin

soit élevée au rang d'école modèle et cette école sera probablement placée sur la liste des écoles supérieures, aux prochains examens de juin. Ormstown, No. 9, a un nouvel édifice moderne et joliment meublée.

Excellent.—Saint-Joachim de Beauharnois, Saint-Clément de Beauharnois, Howick, Saint-Chrysostôme, Godmanchester, Elgin, Ormstown, sauf deux écoles qui ne méritent que la note assez bien.

Bien.—Franklin, Havelock, Dundee, Saint-Thomas, Sainte-Justine de Newon, Hemmingford, Saint-George de Clarenceville.

Assez-bien.—Saint-Télesphore, Havelock (en partie), une école de Saint-George-de-Clarenceville, Lacolle, L'Acadie.

Non satisfaisant.—Les autres municipalités.

Maisons d'école.—La plupart des maisons et des dépendances sont en bon état et bien meublées. Pratiquement, il n'y a pas de bibliothèques et très peu de livres.

Taxes.—La taxe est généralement au-dessous de la moyenne : elle varie de deux à cinq millièmes par piastres et la contribution, de cinq à vingt-cinq cents par mois.

Commissions scolaires.—Quelques-unes des commissions visitent leurs écoles au moins une fois l'an. Cette visite se fait ordinairement vers la fin de décembre. Ce sont habituellement les pauvres écoles que l'on néglige.

Comptes.—Les comptes des secrétaires sont ordinairement bien tenus et régulièrement vérifiés.

Institutrices.—Les institutrices ont exécuté fidèlement leurs travaux et ont fait des efforts louables pour faire progresser leurs élèves

Six jeunes filles seulement ont enseigné dans les écoles de mon district d'inspection, sans posséder les titres voulus. Plusieurs possédaient les permis réguliers basés sur le 2e degré académique et émis par le Surintendant de l'instruction publique. Soixante-douze pour cent des institutrices ont été à l'école normale, soit au collège Macdonald, soit à l'école normale McGill.

Deux institutrices ont enseigné sans certificat ni permis. Avec l'aide des commissaires, je suis décidé à débarrasser mon district des institutrices non qualifiées.

Conférences.—Les conférences ordinaires annuelles ont eu lieu dans les localités centrales : presque toutes les institutrices et plusieurs des commis-

saires, quelques membres du clergé et, de temps en temps, un membre de la législature, y ont assisté. A Huntingdon, le député de l'endroit, M. Walker, a prononcé, à note arrivé, un bref discours de bienvenue et, à Saint-Jean, l'honorable P. G. S. Mackenzie, M. E. R. Smith, du "News", et d'autres personnes ont prononcé des discours des plus encourageants.

Instituteurs et institutrices à la retraite.—J'ai visité tous les instituteurs et toutes les institutrices à la retraite, qui reçoivent une pension, et j'ai fait un rapport concernant leur état de santé. Le nombre en augmente graduellement dans mon district : il a doublé pendant les six dernières années.

Octroi des municipalités pauvres.—Très peu de municipalités de mon district ont droit à une part dans les octrois accordés aux municipalités pauvres. Cette année, je n'en ai recommandé que trois.

Gratifications.—J'ai recommandé, comme méritant des gratifications, les institutrices qui ont fait le plus de progrès, durant l'année. Des cartes d'honneur ont été accordées à celles qui n'avaient pas droit à une gratification, mais dont les progrès avaient été classés comme excellents. Le gouvernement a accordé des prix aux quatre municipalités qui ont fait les plus grand progrès, durant l'année qui vient de finir.

Fonds disponible de l'école normale.—J'ai soumis les recommandations, concernant la distribution de ce fonds, après une étude très sérieuse. J'ai confiance que les octrois provenant de ces fonds continueront de seconder les contribuables, de faire élever les salaires des institutrices et d'aider encore à l'ameublement des maisons d'écoles.

Remarques générales.—Il me fait plaisir de déclarer qu'il y a, en général, amélioration pour les salaires des institutrices. Je dois spécialement mentionner le fait que les commissaires et les syndics abandonnent rapidement l'ancienne idée,—qui a tant prévalu dans ce district et dans d'autres districts,—que toutes les jeunes filles, munies d'un diplôme, possèdent la compétence suffisante pour diriger leurs écoles.

Maintenant, ils tâchent de trouver des institutrices expérimentées, qui ont déjà fait leur marque dans le métier.

Actuellement, on ne prend plus en considération le salaire seulement, en engageant les institutrices, mais bien aussi l'habileté, l'aptitude, de même que l'expérience.

Bulletins—Le département de l'instruction publique a reçu, durant l'année, des bulletins d'inspection de chaque municipalité, pour chaque arrondisse-

ment, contenant des statistiques pour toutes les écoles, de même que des notes prises et des recommandations faites par l'inspecteur, lors de ses visites dans les différents districts.

Je soumets respectueusement ces bulletins et ces recommandations, de même que le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-Luther Gilman,
Insp. d'écoles.

M. R.-J. HEWTON.

(*Traduction.*)

Richmond, 24 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous inclure mon dernier rapport comme inspecteur d'écoles, 1910-1911, pour les comtés de Bagot, Drummond, Richmond, Shefford, Sherbrooke, et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

Avant que le département m'eût accordé mon congé, j'avais visité toutes les municipalités de mon district. J'ai envoyé, comme il le fallait, les bulletins d'inspection.

Les conférences tenues l'automne dernier ont peut-être été, de toutes celles qui ont eu lieu depuis ma nomination comme inspecteur, le plus couronnées de succès. Bon nombre d'institutrices y ont assisté, au-delà de quatre-vingt-treize pour cent de celles qui enseignent dans mon district d'inspection ayant suivi ces différentes réunions. A ce propos, je dois offrir mes remerciements au révérend Dr Parrock, principal de l'université du " Bishop's College ", Lennoxville, au principal Irvine, de la " High School ", Sherbrooke, au professeur Bearder, professeur de musique des écoles de Sherbrooke, à M. McFayden, du collège de Stanstead, au révérend Taylor, inspecteur, au principal Rothney, du collège de Saint-François, Richmond, au révérend M. Woodley, de Danville, et à M. H. D. Lawrence, Sherbrooke, pour l'aide notable qu'ils m'ont donnée dans la conduite de ces conférences. Je dois aussi remercier les commissaires d'écoles de Sherbrooke, Richmond et Danville, qui m'ont procuré des endroits convenables pour ces réunions.

La rareté d'institutrices compétentes reste toujours la même. Il y a eu augmentation considérable dans le nombre de celles qui possèdent des diplômes du collège Macdonald, mais cette augmentation a été, dans une certaine mesure, compensée par la diminution dans le nombre de celles qui possèdent des diplômes obtenus du Bureau central des examinateurs.

L'aide provenant du fonds des municipalités pauvres est, comme toujours, de la plus grande importance. Plusieurs municipalités, grâce à cette aide, peuvent maintenir des écoles qu'elles seraient obligées, si ce fonds ne venait s'ajouter à leur recette, de fermer ou, au moins, de ne tenir ouvertes que pendant de courtes périodes seulement.

J'ai distribué avec le plus grand soin les octrois du fonds disponible de l'école normale. Ils ont produit de très bons effets.

Depuis mon dernier rapport, j'ai eu le plaisir d'envoyer des chèques, pour gratification à l'instituteur et aux institutrices suivantes : M. Walter Odell, Mlles E.-A. Tomkins, Fanny Frost, Edith Dresser, Alberta-L. Elliot, Carrie E. Todd, Marion Varney, Lucy Sloane, Jessie-E. Millar, Anna Reid, Edna Robson, Grace-R. Barton, A.-F. Howle, Minnie-E. Webb et Beatrice Kerr.

J'ai envoyé les octrois aux municipalités avec les instructions se rapportant à la manière de les dépenser. On en a immédiatement accusé réception et on m'a donné l'assurance que l'argent serait employé conformément aux instructions données.

C'est un grand plaisir pour moi de recommander les municipalités suivantes, pour qu'elles aient part à ce fonds pendant l'année prochaine : Ascot, $60.00 ; Orford, diss., $50.00 ; Durham, $40.00 ; Saint-François-Xavier-de-Brompton, diss., $35.00, et Sainte-Cécile-de-Milton, diss., $30.00.

Au sujet de la nouvelle échelle de rémunération accordée aux inspecteurs, je désire déclarer que si l'on prend en considération l'intensité du travail qui nous est imposé, l'absence continuelle de notre foyer, rendue nécessaire par ce genre de travail, les fatigues que nous éprouvons nécessairement en voyageant sans interruption, afin de pouvoir accomplir notre tâche en entier, les lourdes dépenses résultant de neuf mois d'absence de notre foyer et les frais de transport qui viennent s'y ajouter,—le montant qui nous est payé est absolument disproportionné.

On devrait sans délai ajouter au salaire actuel une allocation suffisante pour payer toutes les dépenses de voyage des inspecteurs. Il n'y a pas un seul inspecteur, actuellement à la tâche, qui ne serait pas en bien meilleure position finan-

cière, s'il était employé dans l'enseignement. Les inspecteurs ont, dans le passé, travaillé fidèlement et loyalement, alors que la rémunération qu'on leur accordait s'élevait à un peu plus que le salaire payé à l'ouvrier le moins habile. Les ouvriers compétents, par tout le pays, reçoivent aujourd'hui un salaire plus élevé que celui des inspecteurs, employés par le gouvernement pour accomplir les fonctions les plus importantes de l'administration. Je désire appuyer avec le plus d'énergie possible sur cette lacune, en vous soumettant ce rapport, mon dernier comme inspecteur d'écoles.

En quittant le département, je désire exprimer le chagrin que j'éprouve à me séparer de vous et du secrétaire anglais du département, car, tous les deux, vous avez été pour moi d'une grande bonté. Je désire aussi remercier mes nombreux amis du personnel enseignant pour la bonté et la courtoisie qu'ils m'ont toujours montrées. Jusqu'au dernier jour de ma vie, je conserverai le souvenir de la sympathie et du regret que m'ont exprimés tant de personnes, en apprenant que j'allais prochainement abandonner cette position que j'ai occupée pendant les dix-neuf dernières années.

Je désire aussi offrir mes remerciements aux commissions scolaires et aux secrétaires pour leur bonté et leur courtoisie constantes, au cours de chacune de ces années.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

R.-J. Hewton,
Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN.

(*Traduction*)

Hull, 18 juillet 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour 1910-1911.

Ce district comprend toutes les écoles élémentaires protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac. C'est un grand territoire à parcourir et il devient plus grand, d'année en année, car les terres reculées se colonisent et de nouvelles écoles sont ouvertes.

Il y a cinquante-quatre municipalités dans ce district d'inspection, à part trois écoles qui sont indépendantes de toute commission scolaire régulière. En sus des écoles élémentaires, il y a deux académies et quatre écoles modèles, dans les limites de ce district.

Pendant l'année, 126 écoles élémentaires ont été en activité. Je les ai visitées deux fois, à l'exception d'un très petit nombre d'écoles qui étaient fermées, lorsque j'ai fait ma visite dans ces localités.

Une nouvelle municipalité scolaire a été formée dans le canton de Amherst et une école y a été ouverte, pendant cinq mois et demi, cette année. Une autre école a été ouverte, en septembre, près de Macaza, chez les colons Juifs. Au mois de janvier, dix-huit élèves fréquentaient cette école.

Pendant l'année, 3,029 élèves ont fréquenté les diverses écoles élémentaires. Sur ce nombre, 1,398 élèves étaient des garçons et protestants, 152, des garçons et catholiques ; 1,343 étaient des filles et protestantes, et 136, des filles et catholiques. Cela constitue une légère augmentation sur la fréquentation de l'an dernier.

La moyenne de la présence quotidienne a été de 1,905, soit moins de soixante-trois pour cent. Cette maigre présence signifie une grande perte pour tous les intéressés, et il n'y a apparemment qu'un remède à ce triste état de choses, l'école obligatoire pendant au moins un certain nombre de jours de l'année.

Dans la première année du cours d'études, il y a eu 117 élèves, dans la deuxième, 559, dans la troisième, 588, dans la quatrième, 696, dans la cinquième et dans la sixième, respectivement, 56 et 13.

Je suis de nouveau obligé de déclarer qu'il n'y a pas eu amélioration, en ce qui concerne l'engagement d'institutrices compétentes. Sur les 127 institutrices qui enseignent dans les 126 écoles de ce district, trois possèdent des diplômes d'école modèle, trente ont des diplômes élémentaires, six ont enseigné en vertu de permis, et les autres, 88, n'avaient ni diplôme ni permis. Cela fait près de 70 pour cent des institutrices de ce district d'inspection, qui enseignent sans posséder les qualités qu'exige la loi. C'est une question très sérieuse et que les autorités devraient étudier avec soin. Les commissions scolaires qui progressent le plus, ont donné avis sur avis pour se procurer des institutrices, mais elles n'ont pu obtenir le nombre qu'il leur fallait. Les municipalités les plus pauvres ont un choix très limité et sont reconnaissantes envers ceux qu'elles peuvent trouver pour tenir leurs écoles ouvertes.

Les gens de la campagne ne font pas instruire leurs fils et leurs filles pour en faire des instituteurs et des institutrices. En juin 1911, quatre jeunes filles seulement, de ce district, ont obtenu leur diplôme au collège Macdonald et, en 1910, le même nombre de jeunes filles, à peu près, ont obtenu leur diplôme.

Ce nombre serait absolument insuffisant pour répondre à la demande locale, même en débutant avec un personnel compétent complet. Il n'est pas probable qu'il y ait un nombre suffisant d'institutrices pour répondre à toutes les demandes, tant que les contribuables eux-mêmes ne fourniront pas une plus grande quantité de leurs jeunes filles de talent, pour qu'elles enseignent dans leurs propres écoles.

La grande majorité des institutrices remplisent leurs devoirs avec fidélité et consciencieusement ; malheureusement elles n'ont pas toujours l'outillage qu'il faut pour faire le meilleur ouvrage possible.

Les salaires augmentent d'année en année. L'an dernier, la moyenne en a été d'environ $23 par mois. Plusieurs commissions scolaires sont prêtes à payer $300 à des institutrices vraiment compétentes. Dans un nombre d'écoles comparativement peu élevé, le salaire est inférieur à $20 par mois, et ces écoles sont de peu d'importance et isolées.

Durant les mois de l'automne, huit conférences ont eu lieu, dans les localités centrales. Bon nombre d'institutrices y ont assisté ; elles ont semblé s'intéresser aux travaux qui leur ont été soumis. Plusieurs d'entre elles ont donné des conférences bien préparées et utiles, sur divers sujets se rapportant aux travaux scolaires.

Les sujets dont il a été question et la manière dont on les a traités ont dû varier, pour convenir aux institutrices des différentes localités.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement durant l'année : Myrtle Cameron, Clarendon ; Mary Armstrong, Hull-Sud ; Susan Mitchell, Portage-du-Fort ; Etta MacBride, Rivière-Désert ; Violet Ewart, Clarendon ; Ethel Mosher, Clarendon ; Olive MaConnell, Hull-Sud ; Ethel N. Edy, Eardley ; Kate A. Boddy, Onslow-Sud ; Lena J. Smith, Hull-Sud.

Je recommande les municipalités suivantes, et dans l'ordre ci-dessous, comme méritant des gratifications, pour les progrès qu'elles ont fait, pendant l'année 1910-1911 : Bristol, Thorne, Eardley, Alleyn et Rivière-Désert.

Il y a eu amélioration constante au point de vue des édifices et, actuellement, la grande majorité des maisons d'écoles sont en bon état. Il y a encore quelques municipalités où il faudrait, soit construire de nouvelles maisons d'écoles, soit faire de grandes réparations à celles que l'on a, pour les rendre confortables.

Bristol a fait faire des réparations à plusieurs de ses maisons d'écoles. Thorne a fait construire une nouvelle école et réuni deux arrondissements. D'autres municipalités ont fait de petites réparations à leurs bâtisses ou mis leurs terrains scolaires en meilleur état.

Les commissaires et les syndics, généralement, ne visitent pas les écoles qui sont sous leur direction, comme la loi exige qu'ils le fassent. Cette loi est bonne et les membres des commissions scolaires commettent une erreur en négligeant de visiter les écoles et de montrer par là l'intérêt qu'ils y portent. En toutes autres circonstances, les membres de la plupart des commissions scolaires montrent un zèle louable dans l'exécution de leurs devoirs. Cependant, il y a quelques commissions qui, apparemment, prennent très peu d'intérêt au rôle qu'ils ont à remplir.

J'attire l'attention des commissions scolaires sur l'article 332 de la loi scolaire qui impose au secrétaire-trésorier l'obligation de soumettre, durant la première semaine du mois de juillet de chaque année, un état détaillé, dûment vérifié, des recettes et dépenses de la municipalité, pour l'année finissant le trente de juin précédent.

En résumé, les membres des commissions scolaires doivent se rappeler que la municipalité n'a pas droit à un octroi du gouvernement, si la loi scolaire et les règlements ne sont pas fidèlement observés.

J'ai visité les pensionnaires de ce district et fait rapport en conséquence. L'un d'eux, M. S.-M. Logan, de Thorne-Centre, a quitté cette vie le 12 de septembre 1910, après avoir, pendant longtemps et avec fidélité, rempli les fonctions d'instituteur, à Ontario et à Québec, et, plus tard, celles de secrétaire-trésorier de la municipalité de Thorne, dans le comté de Pontiac. M. Logan fut un citoyen intelligent et de profond savoir, de même qu'un fonctionnaire de la plus haute intégrité.

A différentes époques, durant l'année, j'ai rempli les bulletins d'inspection et les autres rapports et les ai envoyés au département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. Honeyman,
Insp. d'écoles.

M. I.-NEWTON KERR.

(*Traduction*)

MARBLETON, QUÉBEC, 11 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1911.

Territoire.—Les limites de mon district d'inspection sont les mêmes que celles de l'an dernier.

Commissions scolaires.—Il y a 22 commissions scolaires, qui ont la direction des 37 écoles de ce district d'inspection. Il y a donc deux nouvelles municipalités et trois écoles de plus que les années précédentes.

Il n'y a eu que 15 de ces écoles qui, durant l'année, ont reçu la visite des commissaires d'écoles. Cette apathie dénote une grande négligence dans l'exécution de cet important devoir. L'institutrice, au milieu de ses labeurs difficiles, a besoin de la sympathie et du concours des parents et des autorités scolaires.

Tous les secrétaires-trésoriers, sauf deux, ont fait vérifier leurs livres, l'an dernier.

On construit une nouvelle maison d'école dans la municipalité de Port-Daniel-Centre, et on espère qu'une école modèle y sera en activité, en septembre prochain.

La municipalité de Fraserville, dissidente, bien que peu considérable, fait preuve d'un zèle exemplaire : elle améliore l'état matériel de son école et engage une institutrice ayant les qualités voulues.

La municipalité du village de Gaspé fait des efforts dignes d'éloges, afin de se procurer les moyens de construire une bonne bâtisse moderne, pour son école modèle.

Conférences.—J'ai tenu les conférences annuelles au village de Gaspé et à New-Carlisle. A Gaspé, j'ai eu l'aide habile du révérend W. Warren, de Sandy-Baie et, à New-Carlisle, celle du révérend E.-A. Dunn, M. A., et de Mademoiselle E. Ross, l'une des institutrices seniors.

Inspection.—J'ai visité et inspecté toutes les écoles, deux fois cette année, à l'exception de sept écoles qui n'ont pas été en activité pendant l'année

entière et que je n'ai visitées, par conséquent, qu'une fois. J'ai envoyé au département les bulletins d'inspection de ces deux visites.

Le percentage moyen, pour toutes les écoles de mon district, a été 86.1, pour les institutrices possédant un diplôme, et 78, pour celles qui n'avaient pas les titres voulus. Cela démontre que les institutrices ont fait un bon travail.

Personnel enseignant.—Quarante et une institutrices ont enseigné dans les écoles de mon district. Sur ce nombre, une institutrice possédait un diplôme académique, trois institutrices, un diplôme modèle, douze, un diplôme élémentaire, trois, des certificats de 2ème et 3ème dégré académique, vingt-deux n'avaient aucun diplôme.

Voici les noms des institutrices qui ont reçu une prime pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, l'an dernier.

Mesdemoiselles C. M. Patterson, Malbaie ; E. Ross, Hopetown ; C. Gale Cox ; Ida Lenfesty, Cape Cove.

Traitements.—La moyenne des traitements payés aux institutrices d'écoles modèles a été de $437.50 ; aux institutrices possédant un diplôme d'école élémentaire, $242 ; aux institutrices ne possédant pas de diplôme, $175.00. Les commissions scolaires se montrent bien disposées à payer de bons traitements aux institutrices ayant les qualités voulues.

Fréquentation des écoles. —Il y a eu 1,180 élèves inscrits, ce qui fait une augmentation de 114. Le nombre moyen d'élèves qui ont fréquenté les écoles n'a été que de 790, car il y a eu plusieurs cas de coqueluche dans un grand nombre d'arrondissements.

Cotisation.—Le taux de la cotisation tend à augmenter : il varie de 25 cents à $1.25 par $100.00. Les octrois plus considérables qu'à accordés le gouvernement, ont été affectés à l'augmentation des salaires ; dans aucun cas, on ne les a employés pour diminuer le taux de cotisation.

Les gratifications destinées aux municipalités les plus méritantes, ont été distribuées comme suit :

Cox, $50.00 ; Baie de Gaspé-Nord, $10.00.

J'ai classifié les municipalités d'après les règlements :

Excellent.—Village de Gaspé, Cox, Fraserville, (diss.)

Bien.—Saint-Godfroi, (diss.) ; Port Daniel, Cape Cove, (diss.) ; Percé, Haldimand, York, Gaspé-Sud, Baie de Gaspé-Nord, Grande Grève.

Assez bien.—Gascons, (diss.) ; Barachois, Malbaie, Douglastown, (diss.) ; Sydenham-Sud, (diss.) ; Seal-Rock, Roseville, Red-Head.

J'offre des remerciements à tous ceux qui m'ont accordé leur concours dans l'accomplissement de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-Newton Kerr,
Insp. d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(*Traduction*)

Leeds-Village, 31 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1910-11.

Durant l'année, j'ai visité les quarante-neuf municipalités de mon district et j'ai inspecté toutes les écoles, sauf quelques-unes, que j'ai trouvées fermées. Je me suis toujours efforcé d'atteindre chaque école de mon district alors qu'elle était en activité et, dans ce but, je me suis fait donner, chaque année, soit par les secrétaires ou les institutrices, les dates de l'ouverture et de la fermeture des écoles. Cependant, je trouve, de temps en temps, une école fermée avant le temps indiqué, par suite de la maladie de l'institutrice ou des élèves ou pour une autre cause.

Les écoles de mon district sont très dispersées, car il comprend neuf comtés, et les termes scolaires sont très irréguliers ; de fait, il y a ouverture et fermeture de classes presqu'à chaque mois de l'année.

Je me suis rendu deux fois dans presque toutes les municipalités, mais, comme il y a peu d'écoles qui soient en activité pendant dix mois, (il n'y en a que douze), je n'ai pu faire qu'une visite. La moyenne du temps pendant lequel les écoles ont été en activité a été de six mois.

Il y a maintenant 21 arrondissements dans lesquels les écoles ont disparu depuis que les municipalités ont été organisées. La municipalité dissi-

dente de Saint-Giles, comté de Lotbinière, dans laquelle il n'y avait qu'une école protestante, a été abolie le 30 de juin, vu qu'il n'y avait plus d'enfants pour fréquenter l'école.

Dans les municipalités rurales, 114 écoles ont été en activité. Le nombre d'élèves qui ont fréquenté ces écoles se répartit comme suit :

Garçons, protestants, 822 ; Garçons, catholiques, 79 ; Filles, protestantes, 734 ; Filles, catholiques, 81.

Il y a eu 591 élèves du premier degré élémentaire ; 258, du deuxième degré élémentaire ; 331, du troisième degré ; 452, du quatrième degré ; 65, du premier degré modèle ; 12, du deuxième degré modèle ; 7, du troisième degré modèle ; et un, du premier degré académique.

La moyenne d'élèves par école a été de 15.

Des institutrices qui ont enseigné dans les écoles rurales, 53 avaient un diplôme, 8 possédaient un permis obtenu après l'examen du second degré académique, 24 ont enseigné avec votre permission et 29 ont professé sans avoir ni permis ni autorisation.

La difficulté que l'on éprouve à se procurer des institutrices diplômées semble être aussi grande que par le passé, bien que la moyenne des salaires payés ait augmenté : de $18.50 par mois qu'elle était autrefois, elle s'est élevée à $21.50.

Le taux de la cotisation varie de $1.00 à 20c par cent piastres d'évaluation, sa moyenne étant de 57c.

Trente-cinq municipalités ont reçu de l'aide à même le fonds des municipalités pauvres, sans lequel plusieurs des écoles ne pourraient rester en activité.

Il est vrai que nos écoles ont éprouvé des pertes d'argent, par suite de l'émigration de nos gens vers l'ouest, mais l'augmentation dans les octrois accordés par le gouvernement aux municipalités, et l'aide qui leur est venue de Sir William Macdonald, ont, dans une bonne proportion, contrebalancé le déficit.

Les institutrices sont payées chaque mois, dans 27 municipalités ; en certaines localités, elles reçoivent leur salaire en deux ou trois versements et la balance, ordinairement à la fin de l'année scolaire. Un petit nombre d'institutrices se plaignent du fait qu'elles sont obligées d'attendre quelque

temps pour recevoir leur salaire. Mais nous sommes heureux de déclarer que maintenant cela arrive rarement.

Règle générale, nous constatons que les institutrices ont rempli leurs devoirs avec soin et qu'elles ont à cœur le bien de leurs élèves Bien que les salaires qu'elles reçoivent ne soient pas aussi élevés qu'ils devraient l'être, ils augmentent graduellement.

On apprécie beaucoup les gratifications accordées pour les années de service et pour les succès obtenus dans l'enseignement.

Je recommande les institutrices dont les noms suivent, comme méritant une gratification pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, cette année :

Institutrices.	Municipalités.	No de l'arrondissement.	
Mlle Jessie McNicoll	St. Gabriel-est	2	
" Jessie A. McMillan	Bury	11	
Mme I.-U. Robertson	Leeds	6	
Mlle V.-Maud Lefebvre	Bury	6	
" C.-K. Macmillan	Nelson	1	
" C.-E. Proctor	Saint-Raymond	1	
" M.-A. Fairservice	Stoneham	1	
" Emma-S. Pehlemann	Bury	7	(Pour 1910) omise par erreur
" Eliza-J. Cowan	Lingwick	4	
" M. Proctor	Mill Hill	1	
" S.-R. Berwick	Bury	3	
" L.-O. Bready	Lingwick	6	
Mme E.-M Hall	Westbury	2	
Mlle Annie-I. Mckay	Lingwick	3	

Les institutrices dont les noms suivent ayant reçu des gratifications, l'an dernier, ne peuvent être recommandées pour en recevoir, cette année, et ont droit à un certificat pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mademoiselle H.-A. Rothney, Madame Any Copeland, Mademoiselle I.-M. Duff et Mademoiselle E. McVetty.

Comme de coutume, il y a eu huit conférences et les institutrices y ont assisté en bon nombre. A Inverness et à Québec, j'ai été aidé avec talent, à Inverness par Mademoiselle McKimon, principale de l'académie, et à Québec, par M. Wm.-O. Rothney, principal de l'école du collège de Saint-François, Richmond.

Il n'y a pas eu de nouvelles écoles de construites cette année. Seize écoles ont subi des réparations. Neuf écoles ont été meublées de pupitres perfectionnés ; ce qui élève à 70 le nombre d'écoles qui sont maintenant munies d'un mobilier moderne.

Les commissaires de la municipalité de Saint-Sauveur, comté de Québec, ont fermé leur école et ont pris des mesures pour faire transporter les élèves à l'école Victoria, Québec. Ce mode a bien réussi et a été, d'après nous, plus avantageux et aux élèves et aux parents. La centralisation des écoles, chaque fois qu'elle est possible, donnerait, sans doute, beaucoup plus satisfaction et nous avons bon espoir de voir un plus grand nombre de contribuables reconnaître qu'il serait avantageux pour eux d'unir deux ou plusieurs écoles, chaque fois que la chose est possible.

Au point de vue des améliorations et des progrès faits durant l'année, je recommande les municipalités suivantes, comme méritant les prix accordés par le gouvernement, pour aider et encourager les commissions scolaires à meubler leurs écoles et à embellir leurs terrains :

1er	prix.....	$ 60 00	.....Saint-Gabriel-Est.
2ème	"	50 00	.....Lingwick.
3ème	"	40 00	.....Bury.
4ème	"	35 00	.....Winslow.
5ème	"	30 00	.....Sainte-Foy.

En plus de 114 écoles rurales, je fais l'inspection de l'école Victoria, Québec. Il y a, à cette école, 10 professeurs, dont sept possédant des diplômes modèles, deux, des diplômes élémentaires, et un, ne possédant pas de diplôme.

Il y a eu 388 élèves d'inscrits. On y donne les cours des trois dégrés modèles, outre les dégrés élémentaires. Aux examens de juin 1910, les élèves des dégrés modèles sont arrivés deuxièmes, dans la province, d'après les percentages obtenus.

La maison d'école est une des plus belles que l'on trouve dans les cités de la province. La commission scolaire porte un grand intérêt à cette école et a généreusement fait sa part d'ouvrage, en relevant le niveau de l'école.

Lorsque les commissaires d'écoles prennent l'initiative de tous les mouvements qui ont pour but l'amélioration de l'instruction publique dans la municipalité, la majorité des contribuables se met ordinairement de la partie, et, en définitive, voit d'un meilleur œil toute entreprise qui, au point de vue de l'instruction, a pour but d'arriver au mieux, quelle que soit la chose dont il s'agisse.

En terminant, j'offre de nouveau mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,
Insp. d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(*Traduction.*)

Lachute, 14 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1910-1911.

Pendant les premiers jours de l'automne, j'ai donné les conférences ordinaires aux institutrices. Bon nombre d'entre elles ont assisté à chacune de ces conférences. J'y ai discuté les besoins des écoles, besoins qui avait trait, principalement, au cours d'études.

J'ai visité chaque école, deux fois, à l'exception de quelques-unes qui ne sont en activité que pendant la saison d'été. J'ai fait une visite spéciale à ces écoles, tard pendant l'été, à l'expiration, pour la plupart, de leur terme scolaire.

Le personnel enseignant des écoles rurales se compose de 98 institutrices, dont 74 ont un diplôme. Celles qui n'ont pas de diplôme peuvent être classifiées comme suit :

4 associés ès-arts de McGill, 4 du IIe degré académique, 5 du Ier degré académique, 6 du IIIe degré école modèle, 1 du IIe degré école modèle, 3 du bureau de Londres, Angleterre, 1 Etats-Unis, Con., 4 du IVe degré élémentaire.

Ces 24 personnes ont été engagées avec la permission du Surintendant, après que l'inspecteur eût étudié chaque cas et fait les recommandations qu'il fallait. Il est peut-être bon de déclarer que les quatre institutrices du degré élémentaire ont dirigé des écoles où il n'y avait aucun élève du quatrième degré. J'ai surveillé ces engagements avec soin et me suis efforcé de faire engager les institutrices ne possédant pas les titres voulus, aux endroits où les circonstances justifiaient leur engagement.

Le personnel enseignant de la cité se compose de 394 instituteurs et institutrices, répartis comme suit :

Montréal	345
Westmount	38
Saint-Henri	11
	394

Dans ces chiffres ne sont pas compris les principaux et les professeurs spéciaux. Mais, on y a fait entrer 26 institutrices sans certificat, de Montréal, dont plusieurs ont été mis sur la liste lorsque l'école modèle de Fairmount est devenue l'une des écoles publiques de la cité. Comme on peut donc le voir, 50 instituteurs et institutrices, non munis de diplôme, ont fait partie du personnel enseignant de ce district d'inspection, l'année dernière. Il y a dix ou douze ans, il n'y en avait pas et il est pénible de constater qu'on engage maintenant de ces instituteurs dans une des plus belles parties de la province. Et il n'y a pas lieu de croire que les choses vont s'améliorer, car le nombre des institutrices, n'ayant pas les qualités voulues, a toujours augmenté depuis 1898. En 1898, il n'y en avait que 37, dans toute la Province, et, l'an dernier, leur nombre s'est élevé à 477, sur une totalité de 1214, soit 40% d'instituteurs et institutrices n'ayant pas de diplôme. Dans ce district d'inspection, qui comprend les écoles de la cité, il n'y a que 10% d'institutrices sans diplôme, tandis que, dans le reste de la Province, c'est-à-dire surtout dans les parties rurales, 66% des instituteurs et institutrices ne possèdent pas les qualités voulues : *sur trois écoles, il y en a donc deux qui sont dirigées par des institutrices n'ayant pas de diplôme.* Ce n'est certainement pas faire preuve de zèle ardent pour la cause de l'éducation, dans les districts ruraux, que de considérer cet état de choses avec indifférence. Quelle sera la situation dans ces 477 arrondissements, où professent des institutrices de qualité inférieure, lorsque les élèves entreront dans le monde ? Dans mon dernier rapport, j'ai attiré l'attention des autorités sur cette lacune de notre système et j'ai suggéré la création "d'un diplôme moins difficile", pour répondre à la demande d'institutrices dans les arrondissements les moins riches. L'un de nos premiers journaux

quotidiens a traité cette suggestion de barbare, mais n'est-il pas beaucoup plus barbare de laisser se perpétuer un système qui oblige les contribuables, deux écoles sur trois, à se contenter de professeurs incompétents pendant que l'on en est à discuter des opinions opposées.

Il a été sûrement et amplement prouvé que les écoles normales ne peuvent fournir des professeurs pour toutes nos écoles, pendant les douze années d'expérience que nous avons faites depuis 1898, lorsque l'on a établi le système actuel. Nous n'avions alors que 37 institutrices ne possédant pas les qualités voulues, dans cette province, et leur nombre s'est maintenant élevé à 477. Qu'y a-t-il à espérer après un tel résultat ?

D'un autre côté, si nos écoles normales pouvaient fournir un nombre suffisant d'institutrices, il y a plusieurs arrondissements qui ne pourraient payer des salaires suffisants pour se procurer les services d'une institutrice ayant dépensé quatre années de sa vie et la somme de $800.00, pour se préparer au professorat. De plus le salaire n'est pas la seule objection, car toute institutrice préfère un endroit où elle puisse être dans une situation avantageuse, au point de vue intellectuel et social, à celui qui se trouve isolé et solitaire. Je demande de nouveau que l'on apporte un remède à la situation actuelle, en organisant un cours d'études qui se ferait plus rapidement et à moindres frais. Le certificat du premier degré académique, avec en plus certaines notions sur la loi scolaire, la pédagogie et une certaine formation professionnelle, vaudrait certainement mieux que des titres de professeur des degrés inférieurs de notre cours d'études. L'inspecteur Honeyman déclare, dans son dernier rapport, que la plupart des 85 institutrices incompétentes de son district possèdent les degrés les plus élevés des écoles élémentaires, alors qu'il n'a que 40 institutrices qui possèdent un diplôme. N'est-ce pas là un sérieux état de choses et n'est-il pas nécessaire de prendre immédiatement des mesures pour le faire cesser

Je soumets ci-dessous un tableau d'un intérêt considérable, concernant la fréquentation des écoles dans ce district d'inspection :

	Professeurs.	Elèves inscrits.	Elèves fréquentant les écoles.
Ecoles rurales et suburbaines	98	2,597	1,770
Cité de St-Henri	11	646	462
Cité de Westmount.....	38	1,126	889
Cité de Montréal.....	345	15,191	10,920
	492	19,560	14,041

Ces chiffres donnent donc à ce district d'inspection 492 instituteurs et institutrices et 19,560 élèves, dont une moyenne de 75% ont fréquenté l'école, durant l'année.

La plupart des commissions scolaires pourvoient amplement aux besoins de leurs écoles, mais ne prennent pas beaucoup part aux travaux qui concernent l'éducation. Elles considèrent que cela appartient spécialement à ceux qui sont nommés pour faire ce travail, savoir, le professeur, l'inspecteur et le Département. En général, la vérification des livres se fait chaque année, mais ce n'est pas toujours un vérificateur assermenté qui la fait. Il y a dans ce district d'inspection, 53 commissions scolaires, dont 33 sont dissidentes et ne dirigent, en général, qu'une seule école.

Le nombre moyen d'élèves par professeur, pour tout le district d'inspection, est de 40 et, pour les écoles de la campagne seulement, il est de 26. Depuis mon dernier rapport, deux nouvelles écoles ont été organisées et ajoutées sur ma liste, l'une à Tétreaultville et une autre à Edwardville. Par suite d'autres changements, les écoles publiques de Delorimier, Visitations et Côte des Neiges et l'école modèle de Fairmount ont été incluses dans les limites de la cité. C'est à cela que semblent, en définitive, destinées les écoles de la Côte Saint-Paul, d'Edwardville, d'Outremont et de la vallée de Mont Royal. Dans tous les cas ou une école modèle ou une académie devient école de la cité, et est réduite au degré d'école élémentaire, ce changement est préjudiciable à tous les élèves seniors, qui doivent alors suivre les cours de la "High School" de la cité. Cependant, ceux qui bénéficient du changement en comprennent mieux les bons côtés.

Les municipaliltés peuvent être classées comme suit :

ÉCOLES DE LA CITÉ.

Excellent.—Montréal, Westmount et Saint-Henri.

ÉCOLES DE LA CAMPAGNE ET SUBURBAINES

(1) *Excellent.*—Saint-Jérusalem, Harrington No 1, Saint-André, Grenville, No 2, Mille Isles, No 1, Harrington, No 2, Saint-Laurent, Petite Côte, Lachine, Pointe-Claire, Shawbridge, Sainte-Agathe, Joliette, Saint-Paul, Notre-Dame de Grâces-Ouest, Sault-au-Récollet.

(2) *Bien.*—Arundel, Belle Rivière, Mille-Isles, No 2, Morin Flats, Maisonneuve, Chambly, Côteau Saint-Pierre, Terrebonne, Côte des Neiges, Laprairie, Dunany, Pointe-Fortune.

(3) *Assez bien.*—Grenville, No 1, Wentworth, Saint-Canut, Chatham, No 2, Saint-Eustache, Gore, Mille-Isles, No 3, Chatham, No 1, Weir, Tétreaultville, Parc Amherst, Glasgow, Rawdon, Mascouche.

(4) *Mal.*—Grenville, No 3, Longue-Pointe, Ste-Thérèse, Kilkenny, Edwardville.

J'ai le plaisir de vous soumettre la liste suivante d'instituteurs et d'institutrices qui méritent un certificat spécial et une gratification, savoir :

Instituteurs et institutrices.	Ecole.	Municipalité.
Milie McGibbon	No 1	Maisonneuve.
Sadie Pollock	" 2	Saint-Jérusalem.
Jessie McLean	" 4	" "
Jeannetta Holmes	" 1	Maisonneuve.
Naomi Ivall	" 1	Côte-Saint-Gabriel
Eliz. Patterson	" 1	Maisonneuve.
Katie-M. Campbell	" 3	Chatham, No 2.
Helen Thorber	" 1	Terrebonne.
Rackel Blackwood	" 1	Pointe-Claire.
Hazel Dawson	" 3	Saint-André.
Sadie Dawson	" 1	Morin.
Mme D. Gilker	" 1	Côte-des-Neiges.
L. L. Pringle	" 1	Shawbridge.
M. E. Bailey	" 1	Côte-Saint-Paul.
Julia E. Rodgers	" 1	Sault-au-Récollet.
Katy Moore	" 3	Chatham, No 1.
C.-J. McColm	" 1	Mille-Iles, No 3.
H. Lorne McCallum	" 1	Montcalm.
Edna Higgins	" 1	Longue-Pointe.

Les institutrices suivantes ont droit à un certificat pour grand succès obtenus dans l'enseignement, vu qu'elles ont reçu une gratification en 1909 :

Helen V. Young, Côte Saint-Paul, No 1.
Nellie E. Hodgson, Côte Saint-Paul, No 1.

Nellie C. Berry, Saint-Jérusalem, No 1.
Addilia Gamble, Morin, No 2.
Jane McVicar, Wentworth, No 2.
Myrtle Graham, Arundel, No 2.

Il y a des institutrices, qui, chaque année, négligent de se conformer aux instructions concernant la prime récompensant le succès professionnel. Il y en a trop qui négligent d'envoyer les spécimens des travaux scolaires : ces apathiques paient leur négligence en voyant une autre institutrice, qui a un percentage inférieur au leur, recevoir une gratification qu'elles auraient pu obtenir.

Il y a eu augmentation, ici et là, dans les salaires des institutrices, mais le salaire que l'on paye généralement, dans les écoles de la campagne, est d'environ $25.00 par mois. J'ai cependant constaté qu'on serait disposé à augmenter les salaires, si l'on pouvait trouver des institutrices compétentes. Les commissions scolaires admettent toutes que *les salaires sont peu élevés pour notre époque* et en offrent souvent de plus considérable, à condition de pouvoir engager une bonne institutrice. La commission scolaire d'une paroisse reculée, dans les montagnes, (Harrington, No 1), offre $30.00, au lieu de $25.00 par mois, dans l'espérance de se procurer une institutrice compétente pour son école centrale. J'espère qu'elle réussira.

Le taux de la cotisation est resté le même dans la plupart des municipalités, mais il y en a d'autres où il a été élévé. L'inégalité des rôles d'évaluation est surprenante dans ce district d'inspection et fait naître l'idée d'un plan quelconque pour en égaliser le fardeau. Par exemple, Grenville, No 1, avec $140,030.00, à 100 cents par $100.00, d'évaluation, soutient dix écoles, pendant huit mois, chaque année, tandis que la Longue-Pointe, avec $1,014,550.00 à 4 cents par $100.00 d'évaluation, avec sa bonne part sur le rôle neutre soutient une école, pendant dix mois, chaque année. Il me semble que l'on devrait établir une règle en vertu de laquelle les octrois, accordés aux écoles à même le fonds disponible de l'école normale, devraient être refusés à celles qui sont réellement riches et mises de côté pour celles qui se trouvent dans une situation moins avantageuses, au point de vue pécuniaire. Je ne puis, à cet égard, vous faire de meilleurs suggestions que celles que contient mon dernier rapport, aux pages 155-56 de votre rapport annuel de 1909-10. Il faut créer un genre de rôle qui corresponde à la valeur exacte et *n'ait pour base que l'évaluation fixée et le taux de cotisation.*

La tempérance et l'hygiène ont eu leur place dans le programme : chaque semaine, une couple de leçons ont été données sur ces matières et on y a

prêté la même attention qu'aux autres matières du cours d'études. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de manuel pour ces matières, chaque institutrice devant préparer ses leçons d'après les études qu'elle avait faites elle-même. Il serait bon d'autoriser un manuel quelconque, quand ce ne serait que pour établir l'uniformité d'enseignement.

D'après moi, le personnel des écoles élémentaires de ce district a accompli fidèlement ses devoirs et, règle générale, a obtenu des succès dans la tâche qui lui était assignée par le cours d'études. Et plusieurs institutrices ont réussi à inculquer dans l'âme de leurs élèves l'amour de ce qui est noble, pur et bon.

A Saint-Henri, on a augmenté le personnel et ceux qui en faisaient déjà partie ont continué de travailler avec le même zèle qu'auparavant : aussi, le travail de l'année a-t-il produit d'excellents résultats. Cette école a toujours eu de bons principaux et M. Mabon a parfaitement réussi à la maintenir à son niveau élevé, en lui apportant le fruit de ses longues années d'expérience dans les travaux de l'éducation supérieure.

Les trois écoles de Westmount, " King's ", " Queen's " et " Roseyn " sont d'excellentes institutions, surtout la dernière, qui ne peut être surpassée, au point de vue de la beauté et des commodités, à tous les points de vue. Ces écoles possèdent chacune un excellent personnel et elles ont tout ce qu'il faut pour obtenir les meilleurs résultats. Bien que ces écoles soient élémentaires, les élèves du degré *senior* de chacune d'elles subissent, chaque année et cela avec de grands succès, les examens du troisième dégré modèle, au mois de juin. Le règlement qu'a récemment établi la commission scolaire de Westmount, au sujet des salaires, permet à chaque institutrice de connaître parfaitement ce qu'elle doit espérer ou, si elle veut quitter ses élèves, de savoir exactement ce que valent ses projets. C'est ainsi que le personnel est content de son sort et que la commission est respectée.

Aucune partie de ce district d'inspection ne progresse à l'égal de la cité de Montréal, qui possède maintenant 18 écoles, au lieu de 12, et 15,000 élèves, au lieu de 10,000, chiffres des années précédentes. Plusieurs de ces élèves sont d'origine étrangère et, la plupart du temps, la tâche est très difficile, dans les degrés primaires, mais, grâce à la compétence des institutrices et au bon vouloir des élèves, les difficultés du langage sont vite surmontées et on constate alors des progrès réellement étonnants. Le personnel de Montréal se compose de 345 instituteurs et institutrices, pleins d'activité, avec, en plus, un principal pour chaque école. Pour installer à l'aise cette grande quantité d'élèves et les autres qui viendront plus tard, la commission scolaire

de la cité a construit six nouvelles écoles, à l'épreuve du feu, savoir :— William Lunn, Royal Arthur, Sarah Maxwell, Earl Grey, William Dawson et Alexandra. L'école modèle de Fairmount et l'école publique de Delorimier ont été ajoutées, cette année, à celles de la cité et celles de la Petite-Côte et de la Côte-des-Neiges s'y ajouteront l'année prochaine. Le système d'instruction est parfait et le nouveau règlement, concernant les salaires, permettra probablement à la commission scolaire de la cité de conserver les meilleurs instituteurs qu'elle a maintenant et de se procurer les meilleurs qu'elle puisse engager ailleurs. Il est aussi merveilleux de constater comme une bonne rémunération est intimement liée à l'obtention de bons résultats, dans la la carrière de l'éducation comme dans les autres.

Dans mes travaux, par toute la cité, j'ai eu le concours cordial des principaux et des secrétaires compétents que sont Mesdemoiselles Flemming, Radon et Silver, auxquels on doit une bonne partie des succès obtenus.

Je ne dois pas oublier de mentionner la tâche qu'a entreprise la commission scolaire de Notre-Dame de Grâces-Ouest, avec son infatigable secrétaire, M. Samuel Duncan, en érigeant la nouvelle école de " Royal George ", au prix de $20,000 environ.

Le personnel de cette école s'est élevé, en une seule année, d'une à huit institutrices, et ses élèves ont déjà fait un essai, couronné de succès, dans les travaux de l'école modèle.

A Kensington, la commission scolaire de Montréal-Ouest a construit une école, du coût de $30,000. Le Dr. F.-W. Kelly est le président et M. Geo. Patterson, le secrétaire, de cette commission scolaire pleine d'énergie et d'esprit de progrès.

Au sujet des gratifications destinées aux municipalités qui font le plus de progrès, j'ai l'honneur de vous recommander les suivantes, pour l'année 1910–11 :

Saint-Paul (une belle maison d'école, neuve.....	$60 00
Harrington, No 1 " " " "	50 00
Parc Amherst " " " "	40 00
Grenville, No 3 " " " "	35 00
Joliette, (a fait plusieurs améliorations).....	30 00

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOuat,
Insp. d'écoles.

J.-M. SUTHERLAND

(*Traduction*)

NEW-CARLISLE, 10 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant les écoles de mon district, pour l'année finissant le 30 juin 1911.

Les limites de mon district d'inspection continuent d'être les mêmes que les années précédentes : elles s'étendent de New-Carlisle-Ouest jusqu'à Dee-Side, sur la rivière Ristigouche, et Saint-Alexis, sur la Matapédia.

Dans le mois d'octobre, j'ai tenu des conférences dans deux centres : à la Pointe à la Garde, pour les institutrices de la partie occidentale de mon district d'inspection, et à New-Richmond, pour les institutrices du centre et de l'est. Bon nombre d'institutrices ont assisté à chacune de ces conférences. Les institutrices incompétentes, qui ont le plus besoin d'aide, sont celles qui sont le plus fréquemment absentes.

A New-Richmond, Mlle Cook, de l'école modèle, Mlle Harvey, Mlle Godfrey et Mlle Gilker m'ont aidé et rendu des exercices variés et utiles, soit en donnant une conférence ou une leçon sur la gymnastique, l'histoire, la grammaire anglaise et l'arithmétique.

En novembre, j'ai commencé à faire mes premières visites semi-annuelles d'inspection. Sur les 32 écoles qui se trouvent dans mes limites, 27 étaient ouvertes, à cette époque. On s'attendait à ce que les cinq écoles fermées fussent ouvertes en avril ou en mai ; j'ai donc retardé mon inspection du printemps jusqu'au mois de mai, espérant trouver toutes les écoles à l'œuvre. J'ai été déçu, car il y a eu plus d'écoles qui se sont fermées qu'il n'y en a eu qui se soient ouvertes durant l'hiver. A Scoolbred seulement, trois institutrices ont quitté l'enseignement, pendant le mois de janvier : deux se sont mariées et une autre est partie pour aller étudier dans une école modèle, afin de se préparer pour reprendre ses travaux dans la même école, au terme suivant. Celles qui ont quitté l'école pour entrer en ménage n'avaient pas étudié au collège Macdonald et n'ont pas manqué à leurs obligations en agissant de la sorte.

A cette visite, j'ai trouvé 25 écoles ouvertes.

Cette année, les institutrices ont été engagées, en plus grand nombre que d'habitude, pour l'année scolaire complète ; c'est signe de progrès appréciable.

Il y en a eu 26 qui ont été ainsi engagées. Deux ont été engagées pour 8 mois, deux, pour six mois, et deux autres ont commencé en mai.

Dans notre personnel enseignant, y compris l'école modèle de New-Richmond, nous avons eu trois institutrices possédant des diplômes d'école modèle, dont deux de l'école Macdonald et une de l'école normale McGill ; quatre institutrices possédant un diplôme élémentaire dont l'une de l'école Macdonald et trois de l'école normale McGill ; trois possédaient des certificats du Bureau central, une autre avait un permis de 2ème degré académique et une autre possédait un certificat du Nouveau-Brunswick. En tout, 12 institutrices possédaient un certificat d'un degré quelconque et 20 n'en avaient aucun. Sous ce rapport, nous sommes dans la même position que l'an dernier. Dans l'état de progrès actuel, le collège Macdonald ne peut jamais fournir à nos écoles le nombre voulu d'institutrices compétentes. A la fin de la dernière année scolaire, six ou sept jeunes demoiselles, de la côte, sont revenues chez elles, du collège Macdonald. On s'est empressé de s'adresser à elles dans l'espoir de les engager, mais il s'est trouvé que quelques-unes d'entre elles étaient décidées de retourner au collège dans le but d'obtenir un diplôme d'école modèle ; quelques-unes ont été engagées avant qu'elles aient dépassé Montréal ; l'amélioration, provenant des vacances remplies par celles qui sont restées, a été à peine notable. Il y a deux obstacles qui nous empêchent d'obtenir un personnel suffisant de gradués du collège Macdonald : d'abord, la difficulté qu'il y a d'obtenir un permis de passer au deuxième degré académique et en second lieu, la difficulté que l'on éprouve à faire face aux dépenses d'un terme, à l'école de pédagogie. Il me fait plaisir de constater que, très prochainement, l'on surmontera probablement ces deux difficultés. A la récente convention des inspecteurs d'écoles, tenue à Montréal, au mois dernier, l'on a recommandé aux autorités d'accepter un permis de passer au premier degré académique, au lieu du deuxième degré, pour l'admission à l'école de pédagogie du collège Macdonald. Les autorités ont aussi décidé de venir au secours des élèves-maîtres, pour leur aider à supporter le fardeau de leurs dépenses. Elles feront bien de faire de nouvelles offres de la sorte.

Nos tableaux statistiques de l'an dernier donnaient le chiffre de 789, comme étant le nombre d'enfants ayant l'âge nécessaire pour aller à l'école ; cette année, il est de 821. L'an dernier, le nombre d'élèves, qui fréquentaient l'école, a été de 527 ; cette année, il a été de 603. L'an dernier la présence moyenne a été de 395 ; cette année, 430. Ces chiffres démontrent que la proportion entre la moyenne de la présence quotidienne à l'école et la présence totale est un peu au-dessus de 71 pour cent.

Quatre institutrices ont reçu une gratification de vingt dollars chacune, en reconnaissance des succès tous spéciaux qu'elles ont obtenues dans leurs travaux scolaires. Ces institutrices sont :

Melle Jessie Godfroy, école No 3, Black Cape.

Melle Lizzie Fairservice, école No 2, New-Richmond.

Melle Edith Lawrence, école No 2, Mann.

Melle Adela K. Gilker, école No 1, Maria.

Il y a eu d'autres institutrices également méritantes, mais, comme elles avaient reçu une gratification, l'an dernier, on a dû les mettre de côté, cette année. Les deux prix destinés aux commissions scolaires ont été accordés, cette année, à Schoolbred et à Mann. C'est la seconde fois que Schoolbred a recu ce prix.

Un autre changement s'est effectué, cette année, dans le personnel de nos secrétaires-trésoriers : M. William Jamieson, de " la vallée ", municipalité de Schoolbred, qui avait été un fonctionnaire fidèle, un ami véritable pour les institutrices et un auxiliaire dévoué de la cause de l'éducation, est décédé soudainement. M. Edgar Brown, de " Escuminac Flats ", jeune homme plein d'énergie, a été choisi, pour remplir cette vacance.

Au point de vue des résultats obtenues, j'ai dû classifier les municipalités, cette année, comme suit :

Excellent :—New-Richmond, Hamilton, Mann.

Bien :—Schoolbred, Maria, Matapédia.

Passable :—Restigouche, Caplan, Saint-Laurent, Broadlands, Sellarville.

Trois institutrices ont reçu la prime pour longs services.

J'ai confiance que les visites semi-annuelles des écoles produiront un bon effet : elles provoquent de l'intérêt et de l'activité dans les travaux scolaires, de la part des institutrices et des élèves, et elles donnent occasion à l'inspecteur de rencontrer les commissions scolaires et de discuter la condition dans laquelle se trouvent les écoles et les améliorations que l'on peut y faire.

Lors des deux visites que j'ai faites à chaque école, pendant l'année, mon travail a été beaucoup plus facile et agréable, grâce à la bonté des secrétaires-trésoriers et d'autres amis qui m'ont aidé, dans mes voyages, et m'ont accordé l'hospitalité.

J'ai l'honneur d'être etc,

J.-M. Sutherland,
Insp. d'écoles.

M. ERNEST-M. TAYLOR.

(*Traduction*)

KNOWLTON, 28 août 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1911.

J'ai envoyé au département les bulletins d'inspection, et pour la première visite et pour la seconde ; on en a accusé réception.

L'étendue de mon territoire est restée la même que l'année dernière.

La municipalité de Farnham-Ouest a été unie aux municipalités adjacentes et se trouve retranchée de la liste comme corporation distincte.

La municipalité du village de Durham, qui a été deux fois inscrite sur ma liste, semble devoir probablement rester, pendant quelques années encore, sur la liste des municipalités qui sont sous la direction de l'inspecteur des écoles supérieures.

Par suite de la maladie et de l'absence de l'inspecteur des écoles supérieures, j'ai visité les six écoles modèles qui se trouvent dans les limites de mon district d'inspection. J'ai fait, à ce sujet, un rapport spécial au département de l'instruction publique.

Dans le comté de Brome, où il y a 68 écoles en activité et sept municipalités, il n'y a pas eu de demande d'octroi provenant du fonds des municipalités pauvres. Dans mes autres comtés, il n'y a eu, cette année, que quatre municipalités qui ont été recommandées pour que le gouvernement leur accorde un octroi provenant de ce fonds, savoir : Henryville et St-Sébastien, dans le comté d'Iberville, Rougemont, dans le comté de Rouville, et St-Alphonse de Granby, dans le comté de Shefford. Quant à cette dernière municipalité, je ne crois pas qu'elle puisse exister beaucoup plus longtemps comme municipalité distincte, bien qu'une école y ait été maintenue pendant six mois de l'année et qu'une jeune institutrice, possédant un diplôme de l'école normale McGill, ait fait la classe.

Sabrevois ne pourra pas ouvrir de nouveau son école, l'an prochain. Dans tout l'ensemble de mon territoire, les enfants ayant l'âge d'aller à l'école, deviennent de moins en moins nombreux, d'année en année.

En certains endroits, on a pris le sage parti de centraliser les écoles. Cela a eu pour effet de diminuer le nombre des écoles, et de produire de meilleurs résultats.

Il y a plusieurs localités où l'on pourrait organiser la centralisation scolaire sur une plus grande échelle et avec succès. Mais, les contribuables, qui demeurent près de la maison d'école, considèrent les choses presqu'invariablement à leur point de vue étroit et s'opposent avec tant d'énergie à la centralisation que les commissaires abandonnent la partie, en présence de l'opposition que l'on fait à ce projet et font ce qu'ils ne peuvent eux-mêmes approuver.

La classification des municipalités est à peu près la même que l'an dernier.

J'ai régulièrement visité les pensionnaires et fait rapport en conséquence.

Une amélioration considérable s'est effectuée au point de vue des maisons d'école et de l'ameublement. J'ai lieu de croire qu'une amélioration beaucoup plus notable caractérisera l'année prochaine.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant une gratification pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mesdemoiselles Winfield Reniham, 95, Glenna Corey, 95, Alma-J. Sample, 93, Eva M. Prizzle, 92, Cora M. Buck, 91, Eva Reynolds, 91, Sarah Higgins, 91, H. M. Wallace, 90, Eva Whitehead, 90, Minnie Scott, 90, Jean M. Stewart, 89, M. A. Young, 89, Agnes-E. G. L. Reynolds, 89, Gladys McGovern, 89, Madame L.-S. Reynolds, 88, Mademoiselle Essie Sweet, 88, Madame Carrie Hunt, 87, Mademoiselle Nellie Stevens, 87, Lina-M. A. Jones, 86, et Mina Sargent, 86.

Les institutrices suivantes, qui ont reçu une gratification, l'an dernier, ont droit à un certificat, cette année :

Mesdemoiselles Lizzie Pibus, 96, D. D. Vaughan, 95, Anny Blampin, 95, Addie M. C. Dunn, 94, E. M. Honey, 94, Grace M. Miller, 93, Madame Currie Ferguson, 92, Mesdemoiselles Kittie Scagel, 92, Lizzie Sweeney, 90, Fannie Hawk, 89, Madame L. S. Mooney, 99, Madame Eva Sweet, 88, et Mademoiselle Jessie Carley, 87.

Durant la première moitié de l'année, j'ai tenu des conférences d'institutrices dans dix localités centrales et un grand nombre d'institutrices y ont assisté.

Aux conférences de Waterloo et de Knowlton, j'ai eu l'aide de l'inspecteur Hewton et, à celle de Saint-Jean, l'inspecteur Gilman et l'honorable Peter McKenzie, trésorier de la Province, ont adressé la parole aux institutrices.

Plusieurs des commissions scolaires paieront des salaires plus élevés, l'an prochain.

Je désire de nouveau exprimer ma gratitude aux principaux des écoles supérieures, aux ministres du culte et aux fonctionnaires d'écoles pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'exécution de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR,
Insp. d'écoles.

M. W. THOMPSON.

(*Traduction*)

COATICOOK, 1er août, 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1911.

Les limites de mon district n'ont pas changé depuis plusieurs années et comprennent les écoles protestantes des comtés de Stanstead et de Compton, à l'exception des municipalités de Whitton, Hampton, Marston, Winslow-Sud, Lingwick, Bury et Westbury.

J'ai fait l'inspection des écoles de ces municipalités pendant vingt-deux ans, mais, à l'époque du remaniement des districts d'inspection, en 1892, elles furent mises sous la direction de l'inspecteur Parker, qui les a visitées jusqu'à sa nomination comme inspecteur des écoles supérieures. Depuis cette nomination, elles ont été sous la direction de l'inspecteur McCutcheon. Il y a, maintenant, seize municipalités dans mon district d'inspection, et aussi plusieurs municipalités de ville et de village, dans lesquelles il n'y a pas d'écoles élémentaires, sauf celles qui sont unies à des académies et à des écoles modèles.

Le nombre des écoles élémentaires protestantes en activité dans mon district, pendant l'année qui vient de se terminer, n'a été que de cent six (106), ce qui fait trois de moins que l'an dernier.

Le nombre total d'élèves, de tous âges, qui ont fréquenté l'école, a été de seize cent trois (1603), huit cent quarante-six garçons et sept cent cinquante-sept filles : la moyenne des élèves qui ont fréquenté l'école a été de douze cent soixante-seize, soit un peu plus de soixante-dix-neuf pour cent du nombre total d'élèves.

Le nombre d'élèves a diminué graduellement, dans ce district, depuis plusieurs années : nous avons maintenant cent douze élèves de moins que l'an dernier.

Il y a quelques parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, mais, règle générale, le nombre d'élèves qui fréquentent actuellement les écoles figure avec honneur à côté du recensement annuel fait par les secrétaires-trésoriers.

Huit écoles, qui, durant les cinq dernières années, étaient fréquentées par des élèves de langue anglaise, sont maintenant presqu'entièrement composées d'élèves de langue française et ont été confiées à l'inspecteur des écoles de langue française.

Il y a aussi un certain nombre d'écoles mixtes, anglaises et françaises, où les institutrices qu'on emploie sont capables de donner leurs leçons dans les deux langues.

Sur les cent six écoles, quatre-vingt-seize sont sous la direction de commissaires et dix, sous la direction de syndics.

Treize cent quarante-huit élèves sont protestants et deux cent cinquante-cinq sont catholiques. Quatre cent quarante-quatre élèves de langue anglaise apprennent le français et cent cinquante-neuf élèves de langue française apprennent l'anglais.

J'ai tenu les conférences ordinaires annuelles, dans le cours des mois d'octobre et de novembre. Le nombre d'institutrices qui ont assisté à ces réunions a été très satisfaisant.

J'ai eu aussi le plaisir de visiter les écoles modèles de mon district (sept, en tout). J'ai déjà transmis un rapport concernant chacune de ces écoles.

Comme auparavant, il n'y a qu'une seule école indépendante, celle de l'église des " Adventistes ", qui est sous la direction de M. H. W. Ingham. Dix-sept élèves ont fréquenté cette école.

Les mêmes municipalités continuent de recevoir les octrois supplémentaires provenant du fonds des municipalités pauvres, savoir : Magog, Newport, Hereford (diss.), Barford (diss.), Clifton et Clifton-Est.

Les écoles de ces municipalités sont maintenant bien meublées et les octrois de l'an dernier ont été, pour la plupart, affectés à l'augmentation des salaires des institutrices.

Je puis de nouveau déclarer qu'il y a amélioration au point de vue des salaires, à cet égard, on devrait faire encore mieux.

Voici la liste de la moyenne des salaires payés dans chaque municipalité :

Celles de Eaton et Newport, chacune $23.55 par mois ; Hatley, $23.16 ; Clifton-Est et Magog, $23.00 ; Dixville, $22.66 ; Waterville, $22.00 ; Clifton, $21.50 ; Barnston, $20.40 ; celles de Barford (diss.), Auckland, Sainte-Catherine de Hatley et Ascot Corner, chacune $20.00 ; Stanstead, $19.70 ; Hereford (diss.), $19.00 ; Compton, $18.33.

La moyenne de salaire, pour chaque mois, dans tout mon district, a été de $21.23.

Je dois de nouveau déclarer que les institutrices, possédant un diplôme, continuent toujours d'être rares.

Eaton est la seule municipalité de mon district dans laquelle toutes les institutrices engagées possèdent un diplôme et, bien que la moyenne des salaires payés ait été de $23.50, il y a sept institutrices qui ont reçu, chacune, $25.00 par mois.

Il me fait plaisir de pouvoir déclarer que, partout, l'on paye les institutrices ponctuellement et, habituellement, chaque mois.

Le nombre des institutrices qui reçoivent une pension s'est augmenté d'une unité, ce qui fait six institutrices sur ma liste, pour cette année.

Voici la liste des institutrices qui ont reçu une gratification, pour leurs succès dans l'enseignement :

Madame Idelia Rogers, Eaton ; Mlles Nora Little, Eaton ; Pearl Chaddock, Eaton ; Dora Davis, Stanstead ; Edythe Temple, Stanstead ; Elizabeth Keenan, Compton ; Clara Edwards, Compton ; Georgie Boyle, Newport ; Jeannette Learned, Newport ; Winnifred Oliver, Hatley ; Jessie Davidson, Hatley ; Mde Humphrey, Magog ; et Mlle Editha Bean, Hatley.

Les municipalités que je recommande, comme méritant de recevoir une gratification du gouvernement de la province, pour amélioration aux maisons d'écoles, mobilier, et augmentation des salaires des institutrices, etc., sont : Eaton, Newport, Hatley, Dixville et Clifton-Est.

J'ai préparé les bulletins d'inspection pour toutes les écoles visitées et je les ai envoyés à votre département, à différentes époques, durant l'année.

La classification des municipalités, d'après les règlements, est à peu près la même que celle de l'an dernier.

Je désire exprimer de nouveau mes remerciements aux secrétaires-trésoriers et aux autres personnes qui ont été assez généreuses pour m'aider et m'assister, au cours de l'année qui vient de finir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. Thompson,
Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER.

(*Traduction*)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

QUÉBEC, 5 octobre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'année scolaire de 1910-11, concernant les écoles supérieures protestantes qu'il est de mon devoir d'inspecter.

Ecoles.—Pendant l'année, 32 académies et 50 écoles modèles ont été en activité.

Inspection.—Dans le cours de l'année, toutes ces écoles ont été visitées et inspectées. Les inspecteurs des écoles élémentaires ont visité et inspecté les écoles modèles. J'ai moi-même visité et inspecté les académies, pendant les mois d'avril et de mai.

Rapports.—Des rapports intérimaires, concernant chaque école, ont été envoyés à votre département. Ces rapports traitant en détail des sujets suivants :

(1) Condition des maisons d'écoles.

(2) Compétence du personnel.

(3) Salaires des instituteurs.

(4) Mobilier et matériel.

(5) Terrains des écoles—Bibliothèques scolaires.

(6) Progrès généraux.

En général, les terrains des écoles sont en bon état. Chaque anné, on améliore les maisons d'écoles.

On a ajouté une annexe à l'académie de Granby. Dans cette annexe, il y a une jolie salle de réunion. Les édifices et les terrains spacieux de cette école font honneur à la ville.

Dans le but de loger facilement ses élèves, la commission scolaire de Lachine a construit et meublé une belle école. La municipalité de Rawdon a construit une belle maison d'école.

Shawville fait des démarches pour arriver à construire une nouvelle académie. La commission scolaire de Thetford-Mines prend aussi des mesures pour faire ériger une nouvelle académie. Les améliorations de moindre importance, qui ont été faites durant l'année, ont été indiquées dans les rapports intérimaires.

Instituteurs et institutrices :—Nos écoles supérieures sont, à peu d'exceptions près, dirigées par des instituteurs et institutrices qui ont toutes les qualités nécessaires aux fonctions qu'ils remplissent. Il est regrettable que nos jeunes gens, dans cette province, n'entre pas dans les rangs de la profession d'instituteur. Notre personnel d'instituteurs nous vient des provinces maritimes et de la Grande-Bretagne.

Salaires :—Il me fait plaisir de déclarer que les salaires des instituteurs et des institutrices tendent à augmenter. Dans six académies, les salaires payés aux principaux est de $1,500. ou plus. Sept académies payent au principal un salaire de $1,200 ou plus. Dans cinq académies, le salaire du principal est de $1,000. ou plus.

Aménagement :—Les écoles ont un mobilier et un matériel suffisants, pour les fins scolaires. Les maisons d'écoles, que l'on a érigées ces dernières années, sont entourées de bonnes cours de récréation. Plusieurs des vieux édifices n'ont pas, cependant, l'étendue de terrains qu'exige la loi.

On peut trouver, dans les bibliothèques des écoles les plus considérables, une série de livres bien choisis. Chaque année, le nombre de volumes de ces bibliothèques augmente.

Progrès en général :—Dans les académies que j'ai visitées, j'ai constaté que les élèves avaient fait de bons progrès, durant l'année. Les rapports des inspecteurs d'écoles élémentaires, qui ont visité les écoles modèles, sont très favorables.

Cours d'études :—L'on observe à la lettre le programme d'études autorisé, dans toutes nos écoles supérieures. Des exemplaires du cours d'études autorisé, pour 1911-12, ont été envoyés dans toutes les écoles supérieures, le 1er de juin 1911. Des exemplaires des "insructions aux instituteurs", pour 1911-12, ont été envoyés à tous les principaux, le 1er septembre 1911.

Examens :—Les examens écrits ont commencé lundi, le 12 de juin. Les différents sous-examinateurs ont eu les questions d'examen plusieurs jours d'avance. Les épreuves d'examen des élèves du IIe degré acadé-

mique des académies et des élèves du IIIe degré modèle et du IIe degré académique des écoles modèles ont été lues et corrigées à Québec, par le personnel des sous-examinateurs nommés à cette fin. Les copies des candidats à l'admission à la classe d'école élémentaire du collège Macdonald, subissant l'examen du 1er degré académique, ont aussi été lues et corrigées par nos sous-examinateurs. Les copies des élèves des IIe et IIIe degrés modèles et du 1er degré académique des académies ainsi que les copies des élèves des 1er et IIe degrés modèles des écoles modèles ont été lues et corrigées par le personnel enseignant de l'école où ils ont subi ces examens. Nous avons reçu des principaux, le ou vers le 1er juillet, la liste d'inscription contenant les points obtenus par chaque élève qui avait subi l'examen. Des certificats de promotion ont été envoyés en temps voulu aux élèves qui ont réussi.

Nombre d'élèves : 2943 élèves se sont présentés à l'examen. Sur ce nombre, 2240 ont obtenu leur certificat de promotion et 703 n'ont pas réussi à passer l'examen de leur degré.

En 1907, 2213 élèves s'étaient présentés aux examens ; en 1908, 2511 ; en 1909, 2712. Cette année, 2943 se sont présentés à l'examen, soit une augmentation de 231. Ces chiffres démontrent que, au point de vue du nombre, les écoles supérieures ne perdent pas de terrain.

CLASSIFICATION

Académies.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.
IIème modèle.....	509	411	98
IIIème modèle.....	524	409	115
1er académique.....	360	289	71
IIème académique.....	295	212	83
IIIème académique.....	150	90	60
Total.....	1838	1411	427

Ecoles modèles.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.
1er modèle.....	310	221	89
IIème modèle.....	307	253	54
IIIème modèle.....	269	173	96
1er académique.....	140	129	11
IIème académique.....	79	53	26
Total.....	1105	829	276

Dix-neuf écoles modèles ont fait les travaux du IIe degré académique, 79 élèves de ces écoles se sont présentés à l'examen.

Il est à remarquer que le percentage des élèves qui ont échoué est plus grand pour les degrés dont les copies ont été lues et corrigées par les examinateurs étrangers.

Etant donné que le collège Macdonald admet à la classe d'école élémentaire les candidats qui ont obtenu le certificat au Ier degré académique, je recommande respectueusement qu'à l'avenir, toutes les copies du Ier degré académique soient lues et corrigées par le personnel des examinateurs à Québec.

Les commissions scolaires d'Aylmer, de Thetford-Mines et de Windsor-Mills nous ont demandé par écrit de placer leurs écoles modèles sur la liste des académies. Comme ces commissions scolaires font de courageux efforts pour se conformer aux règlements concernant l'établissement des académies, je vous recommande respectueusement de mettre ces trois écoles modèles sur la liste des académies. Vous recevrez aussi des demandes de ce genre d'un certain nombre d'écoles élémentaires qui désirent être inscrites sur la liste des écoles modèles. Ces écoles ont suivi le programme de l'école modèle et, en certains cas, elles ont reçu un octroi spécial, en récompense de leurs excellents travaux. D'après vos instructions, je visiterai ces écoles. Si je fais un rapport favorable, elles devraient être mises sur la liste des écoles modèles. On devrait donner tout l'encouragement possible aux commissions scolaires qui travaillent pour relever le niveau de leurs écoles. Dans la distribution des octrois accordés à l'éducation supérieure, les écoles modèles de la campagne devraient recevoir leur bonne part.

Avec ce rapport, vous recevrez un état indiquant :

(*a*) Le nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen pour chaque école.

(2) Le nombre de ceux qui ont réussi.

(3) Le nombre de ceux qui ont échoué.

(4) Le percentage obtenu par chaque école.

N. B.—Ce percentage est basé sur les points obtenus par les élèves dont les copies ont été lues et corrigées par des examinateurs étrangers. Dans les académies, les copies des IIe et IIIe degrés académiques. Dans les écoles modèles, les copies du IIe degré modèle.

(*e*) Le nombre de points accordés à chaque école pour progrès en général et efficacité.

(*f*) L'octroi accordé à chaque école.

(*g*) La gratification accordée à chaque école.

(*h*) Les octrois aux académies spéciales et aux écoles modèles spéciales.

J'ai confiance que ce rapport, ainsi que les rapports intérimaires, que je vous ai déjà envoyés, vous donneront une juste idée de la condition dans laquelle se trouvent les écoles supérieures protestantes qui sont sous votre direction.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,
Insp. des écoles supérieures protestantes.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1° Ecole normale Laval.
2° Ecole normale Jacques–Cartier.
3° Ecole normale de Rimouski.
4° Ecole normale de Chicoutimi.
5° Ecole normale de nicolet.
6° Ecole normale de Valleyfield.
7° Ecole normale de Hull.
8° Ecole normale de Trois–Rivières.
9° Ecole normale MacDonald.

Ecole normale Laval.

Candiac, Québec, 11 octobre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état et les opérations de l'Ecole normale Laval durant l'année 1910-11.

Nous avons donné l'instruction à 295 élèves répartis comme suit : 67 élèves-institutrices, 138 petites filles fréquentant l'école annexe ; 63 élèves-instituteurs, 27 garçons fréquentant l'école annexe.

60 élèves-institutrices ont obtenu un brevet de capacité : 18 pour académie, 22 pour école modèle et 20 pour école élémentaire ; 48 élèves-instituteurs ont obtenu un brevet de capacité : 8 pour académie, 18 pour école modèle et 22 pour école élémentaire.

Le fait le plus saillant de l'année a été le départ de Monsieur C.-J. Magnan, promu à la charge d'Inspecteur-général des Ecoles normales et primaires de tous les degrés. Tout en se réjouissant de cette promotion, l'Ecole normale Laval a ressenti vivement la perte d'un professeur des plus distingués qui lui faisait honneur à tous égards. Les liens noués par plus de vingt années d'excellents services et de rapports constamment cordiaux ne se rompent pas sans regrets. Mais l'intérêt général prime l'intérêt particulier et c'est avec la plus grande sincérité que nous faisons des vœux pour le succès de M. l'Inspecteur-général dans la carrière nouvelle à laquelle l'a appelé un gouvernement éclairé qui a tant à cœur la cause de l'Instruction publique.

Un nouveau professeur, Monsieur Léopold Langlois, a été appelé à nous consoler du départ de Monsieur C.-J. Magnan. Quelques mois auparavant, Monsieur J.-S. Turcotte avait succédé au regretté Thomas Blais dont la mort prématurée est encore ressentie par tout le personnel de l'Ecole normale Laval. Ce sont deux jeunes, pleins d'activité, de dévouement et de santé. Nous avons confiance qu'ils donneront la pleine mesure de leurs talents, et toute l'école se réjouit de leur nomination. Tous deux ont prouvé dès leur première année que leur bonne volonté est à la hauteur de leur compétence.

"*Chi va piano va sano.*" La construction du nouveau corps de logis que la sympathie du gouvernement a bien voulu ordonner, s'est poursuivie lentement mais sûrement durant l'année scolaire. "Patience et longueur de temps vaut mieux que force ni que rage." Nous en avons pris bravement notre parti. Comptant sur la clémence de la température, nous avons fait la rentrée à la date ordinaire et nous n'avons eu qu'à nous en féliciter. Les travailleurs de la pensée coudoyaient sans inconvénients graves les ouvriers de la matière. Heureux de jouir d'un local plus vaste, de classes mieux aérées, les élèves supportent joyeusement un service moins parfait, des privations temporaires et un ameublement incomplet. Si nous ne sommes pas encore bien éclairés, nous ne nous décourageons pas. Les électriciens sont à l'œuvre et dans quelques jours, nous dit-on, nous verrons clair.

Nous aurons à attendre plus longtemps pour une partie du mobilier, l'installation du gymnase, de la bibliothèque, des musées, de la salle des ateliers, etc., etc. Le montant nécessaire pour payer ces travaux et autres qu'il serait fastidieux d'énumérer est assez élevé et il doit être voté par la Législature.

Je ne puis terminer ce modeste rapport sans remercier l'honorable Ministre des Travaux publics pour la bienveillance constante qu'il m'a témoignée dans mes recours multipliés, et la générosité qu'il a montrée à l'égard de l'Ecole. Nul doute qu'il ne nous continue sa protection éclairée jusqu'au parachèvement des travaux, et le gouvernement pourra être fier de son œuvre. L'Ecole normale Laval sera construite très convenablement et pourra poursuivre sa carrière dans des conditions hygiéniques et pédagogiques à peu près irréprochables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, ptre, P. D.,
Principal.

Ecole normale Jacques-Cartier.

MONTRÉAL, 26 octobre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale Jacques-Cartier, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1911.

Le nombre de nos élèves s'est élevé à 584 dans les deux départements, y compris les deux écoles annexes.

Au département des élèves-instituteurs, il y eut la répartition suivante :

Cours académique,	15	élèves	dont	9	diplômés.
" modèle,	20	"	"	15	"
" élémentaire,	33	"	"	7	"
" préparatoire,	40	"			
	108			31	

Petits garçons à l'école annexe, 212.

Au département des élèves-institutrices, il y eut la répartition suivante :

Cours académique,	8	élèves	dont	7	diplômes.
" modèle,	34	"	"	19	"
" élémentaire,	35	"	"	21	"
" préparatoire,	23	"			
	100			47	

Petites filles à l'école annexe, 164.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

NAZ. DUBOIS, ptre,
Principal.

Ecole normale de Rimouski.

RIMOUSKI, 19 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'Ecole normale des filles de Rimouski pour l'année scolaire 1910-11.

Le total des élèves-maîtresses, au commencement de l'année, se détaillait comme suit : au cours académique, 8 ; au cours modèle, 16 ; 30 au cours élémentaire. En tout, 54. Une élève du cours élémentaire a quitté pendant l'année.

Sur 52 qui ont subi les examens à la fin de l'année, 44 ont obtenu le brevet ; quatre n'ont pas obtenu le succès requis, et quatre autres, ayant la capacité voulue, n'avaient pas atteint l'âge réglementaire et reviendront l'an prochain. Nous avons accordé 8 brevets d'école académique, 15 d'école modèle et 21 d'école élémentaire.

L'école d'application a été fréquentée par 52 élèves.

Le travail de nos élèves a été très satisfaisant et la forte sympathie de la grande majorité pour les méthodes de travail personnel raisonné que nous tâchons de leur inculquer, est de nature à nous encourager dans la voie que nous avons entreprise.

Monsieur l'Inspecteur-général, qui nous a fait sa première visite au printemps, vous fournira sans doute des renseignements détaillés qui n'ont pas par conséquent leur place ici.

Un rapport vous sera aussi fait, je crois, sur les conférences agricoles que nous ont données le Rév. Frère Liguori et son compagnon M. R.-A. Rousseau. Je ne puis toutefois passer sous silence la satisfaction toute particulière que nous ont apportée les entretiens et les démonstrations pratiques de ces deux conférenciers. Nos élèves se sont montrées vivement intéressées et les notes qu'elles ont prises spontanément donnent lieu de croire qu'elles sauront utiliser, en temps et lieu, les connaissances qu'elles en ont retirées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, ptre,
Principal.

Ecole normale à Chicoutimi.

Ecole normale de Chicoutimi.

Chicoutimi, 25 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale des filles de Chicoutimi, pour l'année scolaire 1910-1911.

Au mois de septembre 1910, 51 élèves-institutrices étaient inscrites dans le registre de l'Ecole normale : 3 au cours du brevet académique, 14 au cours du brevet intermédiaire, 16 au cours du brevet élémentaire et 18 au cours préparatoire.

De ce nombre, 2 ont quitté pendant l'année scolaire : 1 du cours intermédiaire et 1 du cours préparatoire. Des 33 élèves qui ont suivi les cours réguliers de l'école normale, 24 ont obtenu des brevets de capacité ; 3 pour école académique, 7 pour école modèle et 14 pour école élémentaire.

L'école annexe a été fréquentée par 98 enfants, avec une présence moyenne de 70.

D'après les rapports de MM. les inspecteurs d'écoles, vous devez constater, Monsieur le Surintendant, que le nombre des institutrices non diplômées est encore assez considérable dans notre région. Cependant, j'ai lieu de croire qu'avant longtemps, vu le nombre toujours croissant des élèves, nous pourrons fournir un fort contingent d'institutrices diplômées aux différents comtés du diocèse de Chicoutimi. Dans plusieurs paroisses déjà, toutes les écoles sont entre les mains d'institutrices diplômées d'écoles normales, et la paroisse de Saint-Gédéon (Lac St-Jean) mérite certainement une mention honorable pour le soin qu'elle apporte à la formation pédagogique de ses maîtresses d'écoles.

Monsieur l'inspecteur Boily, de Roberval, suggère aux commissions scolaires de chaque paroisse d'envoyer chaque année à l'école normale une ou deux élèves ; et il me fait plaisir de citer cette partie de son rapport qui nous concerne plus particulièrement : " L'espoir est l'école normale, fondée il y a trois ans, à Chicoutimi, par le gouvernement de cette province. J'ai déjà quelques institutrices de cette institution, et leur supériorité se manifeste dès la première année. Puisse le public comprendre cette œuvre. Nous avons besoin davantage de bonnes institutrices et, de toutes nos forces, nous devons en favoriser la formation. La commission scolaire de chaque paroisse, avec le

concours toujours acquis de monsieur le curé, devrait avoir tous les ans une élève à l'école normale ".

Ce conseil de Monsieur l'inspecteur Boily a été entendu, si j'en juge par le grand nombre de demandes d'admission qui m'arrivent d'un peu partout pour la prochaine année scolaire.

Je profite de l'occasion, Monsieur le Surintendant, pour vous remercier des belles récompenses de fin d'année que vous nous avez envoyées au nom du gouvernement et vous offrir l'hommage de l'entier dévouement du personnel de l'école normale de Chicoutimi.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. Duchesne, ptre,
Principal.

Ecole normale de Nicolet.

Nicolet, 6 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le troisième rapport annuel sur l'école normale des filles, de Nicolet, pour l'année 1910-1911.

79 élèves-institutrices ont été admises pendant l'année. A l'école d'application, nous avons inscrit 118 enfants.

8 élèves-maîtresses ayant abandonné les études avant l'examen final et 9 autres l'ayant subi sans succès, il se trouve que 62 ont été diplômées.

Voici le tableau donnant le grade (I, II, III,) et la note (A, B, C) des diplômes français :

I. A.—Trois	II. A.—Deux	III. A.—Deux
I. B.—Trois	II. B.—Onze	III. B.—Dix-huit
I. C.—Un	II. C.—Trois	III. C.—Dix-neuf

En vertu d'un arrangement conclu avec la Révérende Mère Générale, nos sept académiciennes, ayant suivi un cours spécial de latin et de littérature donné par M. l'abbé T. Melançon, comptent, de plus, au nombre des *graduées* de la Maison-Mère. Cet honneur est très apprécié.

Sur les 62 diplômées, 17 ont aussi mérité le brevet pour école anglaise, de la manière suivante :

I. A.—Deux.
II. A.—Une.
II. B.—Quatre.
II. C.—Une.
III. B.—Sept.
III. C.—Une.

En outre, 7 diplômes de coupe des vêtements, 2 de métagraphie et 11 de sténographie, ont été décernés, après un examen sérieux subi devant des spécialistes.

Comme par le passé, la note de l'application et du travail a été excellente, tant pour les matières facultatives que pour les matières obligatoires du programme. L'encouragement, du reste, n'a pas manqué à nos chères élèves.

Vous-même, Monsieur le Surintendant, nous avez fait l'honneur d'une visite au mois d'octobre et avez daigné revenir à Nicolet pour la collation des diplômes.

Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'évêque de Sidon, Mgr le vicaire-apostolique de Mackenzie, le Rév. Père Magnan, O. M. I., s'étant trouvés à Nicolet pour des circonstances diverses, ont bien voulu bénir nos Normaliennes et leur adresser des paroles réconfortantes.

En février, nos éphémérides marquent un événement de la plus haute importance ; je veux parler de la première visite de M. C.-J. Magnan, récemment nommé Inspecteur-général des écoles publiques catholiques de la Province.

Mgr l'évêque de Nicolet, qui daigne nous honorer de sa présence dans toutes les occasions solennelles, n'a pas manqué d'offrir au nouveau dignitaire ses plus chaleureuses félicitations.

Par suite d'un malentendu, nos élèves n'ont pas eu, cette année, l'avantage d'entendre les intéressantes conférences de M. Dallaire. Soyez sûr, Monsieur le Surintendant, que celles de 1911-1912 seront plus heureuses sous ce rapport, s'il n'en dépend que de nous.

Il me reste à vous remercier, Monsieur le Surintendant, ainsi que tous nos autres bienfaiteurs, pour les dons magnifiques qui ont été faits en faveur de l'Ecole normale de Nicolet, soit pour augmenter notre bibliothèque ou notre mobilier, soit pour récompenser les élèves,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-E. Bruneault, ptre,
Principal.

Ecole normale de Valleyfield.

14 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole normale de Valleyfield pour l'année académique 1910-1911.

Cette troisième session d'études s'est effectuée dans les conditions qu'il nous tardait de réaliser.

Par suite, en effet, de la prise de possession de la nouvelle bâtisse qui nous était destinée, nous avons pu non seulement apprécier les immenses avantages qu'elle nous offrait dans l'ordre matériel, mais en même temps apporter à notre organisation scolaire, dans son ensemble, le complément que nous n'avions pu lui assurer jusqu'ici.

Quarante-sept élèves-institutrices ont été admises à l'école au cours de l'année : 5 au cours académique, 9 au cours modèle et 33 au cours élémentaire.

Le nombre de celles qui ont cru devoir discontinuer leurs études a été de beaucoup moins considérable que par le passé, puisque 5 seulement ont quitté l'école avant la fin de l'année ; 2 au cours académique, 1 au cours modèle et 2 au cours élémentaire.

Vingt et un diplômes ont été accordés : 2 au cours académique, 4 au cours modèle et 15 au cours élémentaire.

Par suite de la date avancée à laquelle nous avons pris possession de notre nouvelle construction, nous avons dû continuer, pour cette année encore, le même système d'école d'application. Je m'empresse d'ajouter cependant que les démarches faites auprès de la commission scolaire, en vue d'obtenir l'autorisation de constituer notre école d'application avec les enfants des familles qui composent le quartier dans lequel se trouve notre institution, ont été très favorablement accueillies, et qu'on y répondra effectivement dès le commencement de l'année scolaire 1911-1912.

Parmi les événements les plus remarquables de l'année, il convient de mentionner en particulier : (1) La régularisation définitive de notre école par arrêté en conseil en date du 12 août 1910 en vertu duquel notre institution

devait, dans la suite, jouir des mêmes avantages et privilèges accordés aux autres écoles similaires ; (2) La nomination de M. J.-H. Courteau, comme professeur ordinaire de pédagogie et de mathématiques ; (3) La visite de Son Eminence le cardinal Vincent Vanutelli, Légat de Sa Sainteté le Pape Pie X au Congrès eucharistique de Montréal qui, au cours de son passage à Valleyfield, accordait à notre école le privilège d'une bénédiction spéciale, gage d'un développement rapide et d'une prospérité heureuse ; (4) L'inauguration officielle et la bénédiction de notre nouvelle construction, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, et à laquelle vous nous faisiez l'honneur, Monsieur le Surintendant, de représenter le Conseil de l'Instruction publique, avec les Honorables J. Décarie, C. Devlin et A. Bergevin qui représentaient respectivement la Législature et le Conseil Législatif ; (5) La première visite officielle de M. C.-J. Magnan, Inspecteur-général des écoles catholiques de cette province, qui nous permettait d'exposer sur place et jusque dans ses détails, le fonctionnement de notre école ; (6) Les conférences sur l'agriculture données cette année par M. P. LeBel.

Tout en passant sous silence les autres événements d'un caractère plus intime, je dois signaler cependant qu'au milieu des encouragements qui nous sont venus de toutes parts, cette année, les épreuves n'ont pas manqué au personnel qui a dû se priver des services si marqués rendus jusqu'à présent par la directrice des élèves et la maîtresse du cours anglais, que la maladie a forcées de prendre un repos prolongé. Nous faisons des vœux pour leur rétablissement complet.

En terminant, je tiens à vous remercier, Monsieur le Surintendant, des récompenses que vous avez bien daigné accorder à nos élèves encore cette année ; en même temps qu'elles sont un puissant stimulant au travail, elles laissent un précieux souvenir chez nous tous.

Je m'en voudrais de ne pas formuler ici également mes sentiments de profonde gratitude à l'adresse du gouvernement et en particulier de Sir Lomer Gouin, en retour du règlement final qu'il a bien voulu apporter à notre école, et pour lequel nous lui réitérons l'expression de nos sincères remerciements.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-P. Sabourin, Ptre,
Principal.

Ecole normale de Hull.

HULL, QUÉ., 30 juin 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale des filles de Hull, pour l'année scolaire 1910-11.

Nous avons donné l'instruction à 155 élèves : 40 d'entre elles suivaient les cours en vue des diplômes ; de ce nombre 23 élèves avaient l'âge requis par la loi au temps de la collation des diplômes ; les autres auront l'avantage d'une deuxième année de formation professionnelle au cours qui suit, au modèle ou à l'académique.

Cent quinze élèves remplissaient les classes de l'école d'application.

Avec votre consentement, nous avons conféré vingt-trois diplômes : huit élémentaires, onze modèles et quatre académiques.

La visite officielle de M. C.-J. Magnan contribua aux heureux résultats dont cette année se couronne : les conseils et les encouragements de notre estimé inspecteur avaient tant avivé l'ardeur et la confiance de nos élèves et du personnel enseignant !

L'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture ont occupé et intéressé nos élèves en des temps et en des lieux opportuns. Au jardin de l'Ecole normale, notamment, et à la Ferme expérimentale d'Ottawa, les normaliennes ont reçu des leçons de choses, les yeux et les mains sur le fait agricole. Nos conférenciers, le Fr. Marie-Liguori, d'Oka, et le professeur Rousseau ont paru bien contents de nos élèves.

Deux fois Madame Boudet, de Montréal, cette remarquable artiste en coupe et couture, donnait au cours de l'année de claires et intelligentes leçons, et nos élèves, sous la direction de leurs maîtresses, ont fait de beaux ouvrages. L'on tricote aussi et... bien, il va sans dire.

L'extraordinaire événement de l'année : c'est de la main du Délégué Apostolique, Mgr Stagni, que nos élèves ont reçu leurs diplômes et les autres récompenses de l'année. Son Excellence a voulu rehausser de sa présence

notre solennité de fin d'année, pour honorer — Elle me l'a dit — dans notre École normale, une institution de l'État, de l'État travaillant en concours avec l'Église, dans notre cher Québec, au grand œuvre de l'Instruction publique.

L'année, ce me semble, a été prospère, et de cette prospérité je rends grâces à Dieu puis au constant bon vouloir de nos normaliennes, des révérendes Sœurs Grises de la Croix, et de notre professeur M. A. Bouvrette.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SYLVIO CORBEIL, ptre,
Principal.

Ecole normale des Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES, le 17 JUIN 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de notre Ecole normale, pour l'année scolaire 1910-11 :

Le nombre de nos élèves s'est élevé à 53. De plus les cours ont été suivis par 7 élèves du pensionnat, en vue du diplôme.—Total 60.

Sur ce nombre, neuf ont été obligées de discontinuer, la plupart par suite de maladie, et doivent revenir l'année prochaine. Neuf autres, trop jeunes pour avoir leurs diplômes cette année, étaient venues dans l'intention de passer deux ou trois ans à l'Ecole normale. De sorte que, sur les 60 qui ont été admises, il y en a quarante-deux qui ont subi l'examen final.

Trois ont manqué sur quelques spécialités. Nous avons donné 39 diplômes, répartis comme suit, dans les trois cours :

COURS ÉLÉLEMENTAIRE

Diplômes sans note.....	2
" avec distinction.....	10
" avec grande distinction.....	5

COURS INTERMÉDIAIRE

Diplômes avec distinction.....	10
" avec grande distinction..... ...	7

COURS ACADÉMIQUE

Diplômes avec distinction..... 1
" avec grande distinction..... 4

Sur ce nombre, 5 ont été diplômées aussi pour l'anglais :
1 au cours élémentaire,
3 " intermédiaire,
1 " académique.

L'école d'application a été fréquentée par 185 élèves.

Comme les années précédentes, nous avons été entièrement satisfaits de la conduite de nos élèves, de leur bon esprit et de leur application à l'étude. Le succès général accuse aussi un progrès qu'il nous fait plaisir de constater. Ce succès progressif, (c'est justice de le reconnaître), nous le devons au zèle infatigable et au dévouement de notre professeur et de nos maîtresses. C'est à eux qu'en revient le mérite, et, après la bénédiction du bon Dieu, nous trouvons là notre principal motif d'espérance pour l'avenir.

Je constate avec plaisir que l'idée d'envoyer les élèves plus d'une année à l'école normale, commence à être mieux comprise et plus avantageusement appréciée par le public. Aussi un plus grand nombre de parents s'efforcent-ils de la mettre en pratique. Il ne pourra en résulter que beaucoup de bien pour relever le niveau des études.

Au reste aucun incident particulier n'est venu signaler cette année d'étude, si ce n'est la visite de M. l'Inspecteur-général C.-J. Magnan, dont la nomination peut être légitimement considérée comme un nouvel élément de succès.

Tel est, Monsieur le Surintendant, le rapport des opérations de cette année scolaire, que j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante appréciation, en vous renouvelant l'hommage de mon entier dévouement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. Baril, Ptre,
Principal.

Ecole normale Macdonald, (Ste-Anne-de-Bellevue).

Ecole normale Macdonald

(*Traduction*)

STE-ANNE-DE-BELLEVUE, 15 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant l'Ecole normale Macdonald, pour 1910-11.

Pendant l'année, il y a eu 149 élèves inscrits, dont 59 de la classe d'école élémentaire et 90 de la classe d'école modèle.

A la fin du terme, cent quarante-deux diplômes ont été accordés, dont cinquante-huit élémentaires et quatre-vingt-quatre modèles.

C'est avec un profond chagrin que nous enregistrons la démission, par suite de maladie, de Madame Cornu, à laquelle ses excellents travaux, comme directrice de la section du français à l'école normale McGill et au collège Macdonald, vaudront toujours une place d'honneur dans l'histoire de l'enseignement de la langue française chez les anglais de la province de Québec.

Mademoiselle Peebles, directrice de l'externat, et mademoiselle Lawrence, du jardin de l'enfance, qui, toutes deux ont reudu de grands services, ont aussi donné leur démission. Le bureau des commissaires a nommé, comme directrice de la section du français, mademoiselle Bieler, de l'école normale de Genève ; comme directeur de l'externat, M. R.-W. Edmison, B. A., de l'école Ryerson, de Toronto, professeur de critique à la faculté de l'éducation de l'université de Toronto ; comme directrice du jardin de l'enfance, mademoiselle Kruse, de l'école Mont-Royal, Montréal ; et, comme assistante de l'externat, mademoiselle Rollins, B. A., de Grande-Ligne P. Q.

Grâce à la bonté du Bureau des commissaires d'écoles de Montréal, du surintendant Silver et des professeurs, nos élèves ont encore eu le privilège, qu'ils apprécient beaucoup, de suivre les classes de la cité et d'y enseigner.

Nous avons le plaisir de déclarer que, pendant l'année, le nombre d'élèves qui ont suivi l'externat du collège Macdonald a été de quarante pour cent plus élevé qu'auparavant. On construit actuellement une annexe à l'école, qui coûtera plus de trente mille piastres, et l'on a ajouté, aux cours

déjà en activité, une classe de IIIe degré académique ; l'école pourra ainsi donner un cours complet, depuis les jardins de l'enfance jusqu'à l'université. Nous devons nos meilleurs remerciements à sir William Macdonald, dont l'aide généreuse et pratique nous a permis de faire face au problème de l'agrandissement de l'externat.

Après s'être réuni et consulté en plusieurs circonstances, le personnel a trouvé qu'il était possible de faire correspondre les travaux de l'école des élèves-maîtres de manière à donner plus d'importance qu'on ne le faisait autrefois à l'anglais, aux mathématiques, au français et à la lecture, sans que les autres matières importantes en souffrent.

Les élèves de l'école ont encore eu l'avantage de suivre le cours, plein d'utilité et d'intérêt, du professeur Dale.

Au cours d'hygiène, l'on a ajouté un cours sur la bactériologie.

Comme nous voulions démontrer davantage l'importance des jeux au point de vue de l'hygiène, de la récréation et de l'éducation, nous avons fait donner un cours spécial sur l'enseignement des jeux et des joutes.

Des sociétés littéraires ont été organisés, au commencement de l'année, et nous avons tâché que chaque élève en fît partie, pour qu'elles contribuent efficacement à préparer les institutrices aux fonctions qu'elles devront plus tard remplir dans la société. Les élèves ont donné un certain nombre de séances publiques. A l'une de ces séances, elles ont joué, pour la première fois, une pièce de Shakespeare.

L'on a donné une place bien définie à l'instruction religieuse dans le programme de l'école et l'on a rendu compulsoire l'assistance au cours de cette matière, comme dans les autres classes. Nous devons une lourde dette de reconnaissance aux ministres des différentes religions, qui ont dirigé ce cours d'une manière si satisfaisante.

Nous désirons offrir aussi nos remerciements à ceux qui ont généreusement offert des médailles et des prix aux étudiants ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué au succès des travaux de l'année.

A la clôture de l'année scolaire, nous ont honoré de leur présence : l'honorable Surintendant de l'instruction publique, qui a présidé, et l'honorable Trésorier de la province, qui a prononcé un savant discours sur " l'amélioration de l'éducation dans la province de Québec ". C'est une source de grande

satisfaction, pour tous ceux qu'intéressent les progrès de l'éducation, de savoir que le gouvernement a sérieusement entrepris cette réforme si urgente.

Comme conclusion, permettez-moi de déclarer que, au point de vue de la formation des professeurs, les perspectives sont, dans l'ensemble, encourageantes. Le nombre d'élèves qui ont fréquenté les cours du collège Macdonald, bien que légèrement inférieur à celui de l'an dernier, (la diminution est due en partie à l'engagement d'enseigner trois ans dans la province), dépasse de beaucoup la moyenne des années précédentes et notre bilan scolaire accuse une notable amélioration, le nombre d'élèves à l'école modèle l'an dernier, ayant été le plus considérable depuis la fondation de l'école. Les commissions scolaires se sont montrées très bien disposées et, pratiquement, tous nos élèves ont obtenu une position avant la fin de l'année. Il y a actuellement cent trente gradués du collège Macdonald, qui enseignent dans les écoles de Montréal. Une enquête sérieusement faite, l'an dernier, a démontré que sur les cent cinquante-huit gradués de l'année précédente, il n'y en avait que deux qui étaient allés enseigner en dehors de la province de Québec. Les salaires ont augmenté dans presque toutes les meilleures écoles, surtout à Montréal, où le salaire minimum est de $500. Et, ce qui est encore bien plus important, les commissions scolaires réalisent les avantages qu'il y a d'avoir de bonnes maisons d'école, des maisons de pension confortables et de supporter les institutrices de toute leur sympathie.

D'un autre côté, le nombre relativement peu élevé d'institutrices, ayant la formation professionnelle voulue dans nos écoles rurales, est une chose regrettable. Le collège Macdonald n'a jamais refusé d'admettre à la classe élémentaire de l'école des élèves-maîtresses un candidat possédant les qualités requises et cependant le nombre d'institutrices compétentes est bien inférieur à celui des demandes qui sont faites. Tous nos gradués élémentaires disponibles ont été nommés à des positions, dès le commencement de juin, et, depuis cette époque, plusieurs demandes me sont arrivées de commissions scolaires qui voudraient se procurer des institutrices élémentaires compétentes et qui déclarent ne pouvoir en trouver. Il est à désirer que l'on prenne les mesures nécessaires pour que chaque école rurale de la province de Québec ait une institutrice compétente.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S.-B. Sinclair,
Principal.

Ecole d'application de l'Ecole normale Macdonald (Ste Anne de Bellevue)

APPENDICE No III

RAPPORTS DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

I. Rapport de l Inspecteur-général des Écoles catholiques :

1° L'inspection des Écoles primaires.

2° L'inspection des Écoles normales.

3° L'Enseignement Ménager.

II. Rapport de l'Inspecteur-général des Écoles protestantes.

M. C.-J. MAGNAN

QUÉBEC, 17 octobre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport sur l'inspection générale des écoles catholiques de la province de Québec.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de dire combien j'apprécie l'honneur que le gouvernement m'a fait en m'appelant au poste de premier Inspecteur-général. Aussi, c'est mon vif désir de répondre à la grande confiance que les autorités m'ont témoignée, en mettant tout mon zèle, toute ma santé et toute mon expérience au service de l'Instruction publique.

Je ne puis taire non plus le chagrin que j'ai éprouvé en quittant l'École normale Laval, mon *Alma Mater*, où pendant plus de vingt ans j'ai été professeur de pédagogie et de langue française. Il m'a fallu quitter là un supérieur vénéré et des confrères dont le dévouement et la loyauté m'ont toujours été acquis. Il m'a fallu aussi quitter l'enseignement actif, abandonner des élèves soumis, dociles et avides de s'instruire.

M. le Surintendant, ma nomination, au poste d'Inspecteur-général, date du 5 janvier 1911. Je ne puis donc aujourd'hui vous rendre compte que sommairement de l'année scolaire 1910-1911.

I

L'INSPECTION PRIMAIRE

DISTRICTS SCOLAIRES

La province, au point de vue scolaire (1) est partagée en 39 districts, à la tête de chacun desquels est placé un inspecteur, qui est en rapport constant avec le Département de l'Instruction publique. Chaque district d'inspection comprend un certain nombre de municipalités scolaires, en moyenne 30 à 35. En 1909-10, il y avait 1197 municipalités scolaires d'organisées conformément à la loi. (2). Ces douze cents municipalités, en 1910-11, ont maintenu 5,548 écoles en activité, se répartissant comme suit :

---

(1) Pour les catholiques.

(2) Je donne ici la statistique de 1909-10, car, à la date où je fais mon rapport, celle de 1910-11 n'est pas encore terminée. Environ vingt municipalités ont été érigées en 1910-11.

Ecoles primaires élémentaires, 4996.

Ecoles primaires intermédiaires, 479.

Ecoles primaires supérieures, 73.

En moyenne, chaque inspecteur visite 150 écoles ; parfois, une seule école comprend plusieurs départements ou classes. Quelques inspecteurs ont au delà de 175 écoles comptant jusqu'à deux cent quatre-vingts départements.

Aux 5,548 écoles primaires catholiques placées sous le contrôle des commissaires, il convient d'ajouter 311 écoles catholiques indépendantes : 48 élémentaires, 143 écoles intermédiaires, 120 supérieures. Les inspecteurs sont tenus de recueillir les statistiques de ces écoles.

340,024 élèves ont fréquenté les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes catholiques : élèves des écoles élémentaires, 190,471 ; élèves des écoles intermédiaires, 101,377 ; élèves des écoles supérieurs, 48,176. Augmentation du nombre d'élèves sur 1909-10 : 10,149.

VISITE DES ÉCOLES

Toutes les écoles sous contrôle ont été visitées deux fois par les inspecteurs, à l'exception de celles de quelques municipalités.

Les inspecteurs qui n'ont visité un certain nombre d'écoles qu'une fois ont fourni des explications au Département.

Le grand nombre d'écoles à visiter, les longues distances à parcourir, la maladie et les mauvais chemins, voilà ce qui excuse certains inspecteurs de n'avoir pu visiter toutes leurs écoles deux fois durant l'année.

ECOLES FERMÉES

Lors de la première visite, automne de 1910, les inspecteurs ont trouvé plusieurs écoles fermées, 205 pour toute la province. Le retard apporté dans la mise en activité de ces écoles provient : 1° du changement de l'époque des vacances dans certaines municipalités, changement non autorisé ; 2° du peu de zèle que mettent plusieurs commissions scolaires à trouver des titulaires compétents ; 3° de la rareté des institutrices dans certaines régions.

Pour remédier à ce mal, il serait opportun : 1° de retenir les subventions du gouvernement aux municipalités scolaires qui enfreignent la loi quant à la date des vacances ; 2° de faire perdre la prime spéciale à celles qui, par négligence, n'ouvrent pas leurs écoles dès le premier lundi de septembre ;

3° de créer au Département de l'Instruction publique un bureau de renseignements où les commissions scolaires pourraient se procurer l'adresse d'instituteurs et d'institutrices brevetés et en disponibilité.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE.

A l'exception d'un seul, empêché par la maladie, tous les inspecteurs ont donné la conférence pédagogique au personnel enseignant de chaque municipalité. La conférence pédagogique suivant immédiatement la première visite, rend de réels services aux titulaires des écoles, si elle est bien faite. Comme la fréquentation scolaire dépend en partie des qualités professionnelles de l'instituteur, il importe que l'inspecteur profite de la première visite pour donner des conseils AD HOC et tracer la voie aux maîtres et maîtresses. Aussi, j'espère, Monsieur le Surintendant, que les inspecteurs tiendront compte de votre circulcaire du 1er septembre dernier, et que pour aucune raison ils supprimeront la conférence dans une municipalité, à moin d'en avoir obtenu l'autorisation.

LE BULLETIN D'INSPECTION

Par le bulletin d'inspection, les inspecteurs sont en relations constantes avec le Département de l'Instruction publique. Ils sont tenus, en vertu des *Règlements refondus* du Comité catholique, de transmettre au Surintendant les bulletins des écoles d'une municipalité dès que leur visite est terminée. Lorqu'un bulletin d'inspection est plus de quinze jours en retard après la date de la dernière visite faite aux écoles d'une municipalité, l'inspecteur doit indiquer la cause de ce retard.

Cette année, après avoir consulté plusieurs inspecteurs et avec votre approbation, M. le Surintendant, les bulletins ont été modifiés. Au lieu de deux bulletins, contenant en une large mesure les mêmes questions et tableaux de renseignements, les inspecteurs ont reçu une formule de Rapport pour la première visite, et le Bulletin de la deuxième visite, qui diffère peu de l'ancien. Ici, qu'il me soit permis de remercier l'un des officiers les plus distingués du Département de l'Instruction publique, M. Ant. Dessane, qui a bien voulu m'accorder le concours de sa longue expérience et de sa haute compétence. Par le rapport de la première visite, le Département est mis au courant, dans les quinze jours qui suivent le passage de l'inspecteur dans une municipalité, des progrès réalisés, des principaux défauts et lacunes constatés et des infractions à la loi dont la commission scolaire s'est rendue coupable. La copie des OBSERVATIONS AUX COMMISSAIRES que l'inspecteur est tenu d'inclure dans le rapport de sa visite renseigne le Surintendant :

1° Sur l'enseignement des matières du cours d'études,

2° Sur l'emploi des livres de classe autorisés,

3° Sur l'usage des tableaux de l'emploi du temps,

(L'inspecteur doit indiquer si le titulaire débute bien sur ces trois sujets.)

4° Sur le classement des élèves,

5o Sur les maisons d'écoles,

6° Sur le mobilier et autres fournitures d'école,

7° Sur les défauts sérieux qui peuvent exister dans la municipalité scolaire en général, dans les écoles en particulier, chez les instituteurs individuellement,

8° Sur les moyens que la commission scolaire devrait prendre pour améliorer l'état de ses écoles.

De plus, l'inspecteur doit indiquer la date et la durée de la visite de chaque école, la date, la durée (et le sujet traité) de chaque conférence pédagogique ; il doit aussi donner la liste des instituteurs et des institutrices non diplômés et engagés sans l'autorisation du Surintendant.

Enfin, dès la première visite d'automne, l'inspecteur est obligé de signaler au Surintendant, dans de brèves remarques appuyées sur des faits précis, les améliorations les plus urgentes aux maisons d'écoles et leur mobilier, et de suggérer les moyens les plus efficaces à prendre pour les obtenir.

Ainsi, dès que les rapports ou bulletins des inspecteurs arrivent à Québec, commence une correspondance suivie et au point avec les commissions scolaires, le personnel enseignant et l'inspecteur lui-même. C'est la vie scolaire qui, alimentée par l'inspecteur primaire, part du Département de l'Instruction publique pour se répandre par toute la province.

La nouvelle formule de la première visite d'automne oblige l'inspecteur à dire au Surintendant si le Département de l'Instruction publique doit intervenir auprès de la commission scolaire, OUI ou NON, et à *préciser la nature de cette intervention.* Cette *responsabilité* oblige l'inspecteur à observer judicieusement, à se documenter afin de ne pas garder un silence coupable ou induire le Surintendant en erreur. Et ce dernier, étant informé des besoins ou des négligences des commissions scolaires, dès le début de l'année, peut, durant les mois qui précèdent les prochaines vacances d'été, exercer une influence salutaire dont les résutats se feront sentir l'année suivante.

Le bulletin de la deuxième visite se rapporte particulièrement aux statistiques, tout en consacrant plusieurs pages à l'état matériel de la maison d'école et de la salle de classe, au mobilier, à la tenue de la classe, au personnel enseignant, aux élèves, à la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite. Dans ce bulletin, l'inspecteur doit encore, s'il y a lieu, aviser le Surintendant avant les vacances d'été.

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITES SCOLAIRES

(Suggestion)

Les inspecteurs, en vertu du paragraphe 15 de l'article 231 amendé des Règlements du Comité catholique, classent les municipalités scolaires de leur district respectif, par ordre de mérite. Il est accordé dix points pour chacun des sujets ci-dessous :

Sujets se rapportant à la municipalité.

1° Etat matériel des maisons d'écoles,

2° Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires,

3° Taux de la cotisation scolaire par $100,

4° Traitement du personnel enseignant et mode de traitement,

5° Emploi des livres autorisés.

Sujets se rappportant à l'école.

1° Mise en opération du cours d'études,

2° Succès remportés dans l'enseignement.

Je suggère, M. le Surintendant, que les points suivants se rapportant à la municipalité entrent en ligne de compte pour la classification : 1. *Institutrices diplômées.* 2° *Ouverture des classes.*

Il me semble que les municipalités qui n'engagent que des titulaires diplômés et dont toutes les écoles sont en activité dès le premier lundi de septembre, ne devraient pas être mises sur le même pied que celles qui ne se font pas scrupule de confier leurs écoles à des personnes non brevetées et d'ouvrir les classes plusieurs semaines après la date fixée par la loi.

Maintenant, quelques inspecteurs pensent que le *Taux de la cotisation foncière par $100* devrait être retranché du tableau de la classification, parce que, disent-ils, l'évaluation municipale ne donne pas toujours la valeur réelle

des propriétés. Ainsi, telle municipalité, dont les contribuables paient 25 cts dans le cent piastres sur des biens évalués à leur pleine valeur, ont plus de mérite que telle autre où la cotisation est de 40 cts, et les propriétés évaluées à la moitié de la valeur réelle. Il y a du vrai dans cette théorie. Néanmoins, il importe de savoir quelles sont les municipalités qui s'imposent le plus de sacrifices pécuniaires pour soutenir leurs écoles.

Et, malgré les défectuosités de l'évaluation municipale, c'est encore le taux de la cotisation scolaire qui est le meilleur critérium de renseignement.

L'inspecteur, qui doit s'enquérir des faits sur place, peut facilement faire le départ entre l'évaluation municipale et la valeur réelle des propriétés. Une petite enquête fixera cet officier sans trop d'efforts sur le vrai mérite de telle localité, quant au taux de la cotisation par $100.

PRIMES SPÉCIALES AUX MUNICIPALITÉS

(*Suggestion*)

Depuis 1905, sur la recommandation du Comité catholique, le gouvernement accorde chaque année des primes spéciales qui sont décernées aux cinq municipalités les plus méritantes de chaque district d'inspection.

Ce concours entre les municipalités scolaires d'un district a pour objet les points suivants :

1. L'état matériel des maisons d'écoles, des dépendances et des emplacements ;

2. L'état du mobilier ;

3. Le progrès des élèves ;

4. Le chiffre du traitement annuel des instituteurs et des institutrices (à la condition que ce chiffre ne soit pas inférieur à $100.) ;

L'observance des dispositions de la loi et des règlements scolaires, notamment celles comprises dans l'article 69 des *Règlements refondus* du Comité catholique (balayage, lavage et chauffage des classes).

La prime spéciale est accordée aux municipalités d'après le rapport de l'inspecteur.

Cette mesure a produit d'excellents résultats.

Mais ne serait-il pas opportun d'ajouter aux conditions ci-dessus exigées des municipalités pour avoir droit à la prime, les suivantes :

1. *N'engager que des institutrices diplômées ;*

2. *Ouvrir toutes les classes le premier lundi de septembre, conformément aux règlements officiels ;*

3. *Ne pas payer de traitement inférieur à* $110.00 ;

Afin d'exciter d'avantage l'émulation des municipalités, le chiffre et le nombre des primes spéciales devraient être augmentés.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE EN 1910–11.

Résumé du témoignage des Inspecteurs

Règle générale, la loi de l'Instruction publique est bien observée dans la plupart des municipalités. Il y a progrès constant dans l'amélioration des maisons d'écoles et l'achat de mobiliers perfectionnés.

Les traitements augmentent chaque année, mais dans une trop minime mesure ; c'est là l'un des points faibles qu'il convient de signaler. Les commissions scolaires hésitent encore à dépasser les chiffres par trop insuffisants de $100., $125., $150.

La fréquentation scolaire dans les écoles sous contrôle, considérée au seul point de vue de la présence moyenne en classe, est très satisfaisante : elle varie de 75 à 80%. C'est une moyenne supérieure à celles de quelques pays où l'instruction est obligatoire. Mais la *durée* de la fréquentation scolaire (ou la scolarité) est trop courte. Peu d'élèves des écoles rurales, chez les garçons surtout, se rendent au cours intermédiaire (modèle). Le nombre de ceux qui atteignent les 7e et 8e année du cours primaire supérieur (académique) est infime. Il n'est que juste de reconnaître que, dans les différentes régions de la province, plusieurs centaines d'élèves, vers l'âge de 14 ou 15 ans, prennent le chemin du pensionnat pour y suivre un cours classique ou commercial.

Voici quelques petits tableaux très intéressants que j'emprunte aux rapports de quelques inepecteurs :

M. l'inspecteur Filteau (1) : Nombre d'élèves ; **5,560.** Sur ce nombre d'élèves inscrits :

3482	ont	suivi	le cours de	1ère année.
1567	"	"	2e	"
994	"	"	3e	"
328	"	"	4e	"
101	"	"	5e	"
65	"	"	6e	"
23	"	"	7e	"
0	"	"	8e	"

M. l'Inspecteur Longtin (2) : L'inscription des élèves a été de 7,325, dont 3,930 garçons et 3,395 filles ; la présence moyenne a été de 5,778, soit 78 pour cent. Sur ce nombre d'élèves inscrits :

2828	ont	suivi	le cours de	1ère année.
1978	"	"	2e	"
1532	"	"	3e	"
809	"	"	4e	"
125	"	"	5e	"
33	"	"	6e	"
14	"	"	7e	"
11	"	"	8e	"

M. l'Inspecteur Molleur (3) : Nombre d'élèves inscrits, 7,300, classés comme suit :

2538	en	1ère	année.
1981	"	2e	"
1638	"	3e	"
837	"	4e	"
227	"	5e	"
57	"	6e	"
17	"	7e	"
5	"	8e	"

(1) M. Filteau visite les municipalités d'une partie du comté d'Ottawa.

(2) M. Longtin visite les municipalités du comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon.

(3) M. Molleur visite les municipalités du comté de St-Hyacinthe et d'une partie des comtés de Rouville et Bagot.

M. l'Inspecteur Roy (1). Nombre d'élèves inscrits : 8,736, y compris ceux de 14 écoles indépendantes. Les élèves sont classés comme suit :

3,495 en 1ère année.
2,135 " 2e "
1,570 " 3e "
846 " 4e "
465 " 5e "
159 " 6e "
55 " 7e "
11 " 8e "

M. l'Inspecteur Tanguay (2). Nombre d'élèves inscrits : 7,244 y compris ceux de sept écoles indépendantes. Ces élèves sont classés comme suit :

3,129 en 1ère année.
2,068 " 2e "
1,217 " 3e "
412 " 4e "
195 " 5e "
138 " 6e "
57 " 7e "
28 " 8e "

Ces tableaux établissent assez judicieusement la moyenne de la fréquentation scolaire, par année du programme d'études, dans les écoles rurales sous contrôle.

Dans les villes, le nombre des élèves en 5e et 6e année sont de beaucoup plus considérable et celui du cours supérieur (7e et 8e année) atteint environ la moitié des 5e et 6e année.

Voilà le point faible : LES ÉLÈVES DE NOS ÉCOLES PRIMAIRES, RÈGLE GÉNÉRALE, QUITTENT TROP TÔT LA CLASSE. N'ayant pas l'instruction suffisante, ils ne songent pas à franchir le seuil de l'école spéciale : AGRICOLE, COMMERCIALE, TECHNIQUE.

L'augmentation du nombre d'instituteurs dans les campagnes, grâce à l'octroi de $10,000, aura pour résultat de prolonger la scolarité des garçons.

Néanmoins, il faudrait ajouter un autre stimulant pour retenir les garçons à l'école jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Je ne sais aucun stimulant supérieur à la

(1) M. Roy visite les municipalités d'une partie des comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.

(2) M. Tanguay visite les municipalités d'une partie des comtés de Beauce, Dorchester et Mégantic.

Bourse, mise au concours, entre les élèves d'une même municipalité, voire même d'un même district, bourse favorisant l'accès aux écoles spéciales : agricole, commerciale, technique, normale.

Le programme d'études est de mieux en mieux compris par le personnel enseignant. Néanmoins, il n'est pas toujours suffisamment observé suivant l'esprit des règlements. Ainsi, le *passage régulier* par la masse des élèves d'une année de programme à la suivante, à chaque période scolaire, n'a pas lieu ordinairement. Une sanction manque à chacun des degrés de l'école primaire : *c'est le certificat d'études.*

Le règlement des livres approuvés est mieux suivi, et les commissaires achètent d'assez bonne grâce les fournitures scolaires. Mais les bibliothèques à l'usage des titulaires et celles destinées aux élèves se créent lentement. Il en sera ainsi, aussi longtemps que l'inspecteur ne pourra s'occuper des écoles de son district d'une façon plus suivie : actuellement, je le répète, ces officiers ont trop d'écoles à visiter et des territoires trop vastes à parcourir.

Grâce à l'intervention méthodique et suivie du Département, les règles de l'hygiène sont généralement appliquées dans les constructions des écoles. Plusieurs municipalités, cependant, ne semblent pas attacher assez d'importance à la ventilation et à l'éclairage des classes.

L'enseignement du dessin, dans les écoles rurales, est encore à organiser. Le dessin n'est pratiquement pas enseigné. Cependant l'école primaire, aujourd'hui, grâce à la création d'écoles techniques, doit préparer des élèves capables de suivre les cours de ces institutions. Et l'éducation technique réclame une connaissance suffisante du dessin. D'ailleurs, le dessin est un instrument éducatif de tout premier ordre et reconnu comme tel dans tous les pays.

Quelques commissions scolaires commencent à imiter la générosité du gouvernement en accordant des primes aux instituteurs et aux institutrices, sur la recommandation de l'inspecteur. Il est à souhaiter que toutes les municipalités entrent dans cette voie. Dans certaines localités, les commissaires accordent au titulaire de l'école, en plus du traitement régulier, une piastre par élève—lorsque le nombre dépasse 15 ou 20—qui fréquente la classe au moins 100, 120, 130 jours pendant l'année.

Les Caisses d'économie scolaires s'établissent ça et là, grâce à la loi de 1909. Plusieurs municipalités se sont prévalues de cette loi, mais le mouvement n'est pas encore général. Pourtant les commissaires ne devraient pas perdre de vue que l'épargne scolaire donne à la classe un caractère pratique qui justifie cette devise : l'*Ecole pour la Vie.*

Les primes que le gouvernement accorde aux personnes qui enseignent depuis dix ans et plus produisent d'excellents résultats. De ce chef, la somme de $28,600 a été distribuée par le Département entre 1454 instituteurs et institutrices, en 1910-11. Voici les détails de cette distribution :

Titulaires enseignant depuis	10 à 15 ans :	600—	$ 9,000
" " "	15 à 20 ans :	351—	7,020
" " "	20 et plus :	503—	12,575

Un défaut à signaler, c'est la décentralisation scolaire à outrance. On multiplie trop les arrondissements. Autant la centralisation exagérée offre des inconvénients, autant le morcellement de la municipalité scolaire en un trop grand nombre d'arrondissements paralyse le progrès et multiplie les dépenses sans aucun profit.

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES

De tous les problèmes scolaires posés par les inspecteurs, le plus important, celui dont la solution s'impose à bref délai, c'est celui des institutrices non diplômées. Et le plus grave, c'est que nombre de municipalités engagent des institutrices non qualifiées sans même se pourvoir de l'autorisation du Surintendant, tel que le prescrit l'article 26 des *Règlements refondus* du Comité catholique. Ainsi, dans un temps où le gouvernement multiplie les Écoles normales où le Bureau central continue à diplômer chaque année, après des examens sérieux, plusieurs centaines de jeunes personnes, le nombre des non-diplômées augmente chaque année.

J'espère, M. le Surintendant, que l'avis donné aux commissaires d'écoles dans votre lettre circulaire du 15 juin sera entendu (1).

Le recrutement du personnel enseignant est la question vitale autour de laquelle tous les problèmes scolaires viennent se grouper. Les autres provinces de la Confédération, qui souffrent aussi de la pénurie d'instituteurs et d'institutrices, nous envient ceux des nôtres qui sont diplômés pour le français et l'anglais ; elles font les offres les plus alléchantes aux éducateurs bilingues. Au risque de ne retenir chez nous que les titulaires les moins qualifiés, il faut de toute nécessité aider les commissions scolaires, et surtout les convaincre qu'il importe à tout prix d'attirer dans l'enseignement, chez nous, les instituteurs et

(1) " Veuillez noter, MM. les commissaires : 1° que je n'autoriserai l'engagement d'institutrices ou d'instituteurs non diplômés qu'en cas d'urgence ; 2 que les municipalités qui engagent des personnes non diplômées, sans mon autorisation, seront exposées à perdre les subventions du gouvernement ".—*Circulaire du Surintendant aux commissions scolaires catholiques*, 15 juin 1911.

les institutrices diplômés dans nos Écoles normales, et les personnes brevetées par le Bureau central.

La solution du problème est possible : que les commissions scolaires payent des traitements convenables, et les écoles resteront rarement fermées, faute d'instituteurs et d'institutrices diplômés. Au lieu d'offrir cent cinquante piastres à une institutrice pourvue d'un diplôme intermédiaire ou supérieur, qu'on lui offre deux cents à deux cent cinquante ; au lieu d'offrir cent piastres à une personne pourvue d'un brevet élémentaire, qu'on lui offre deux cents piastres. Ce sera le bon moyen d'attirer dans l'enseignement les jeunes filles instruites, de les détourner des emplois de bureaux, de les garder chez nous.

Mais pour en arriver là, il faut *faire l'éducation* des commissaires d'écoles. Déjà, M. le Surintendant, vous avez maintes fois rappelé à ces officiers les nombreux et importants devoirs qui leur incombent, et de cette façon, de notables progrès ont été réalisés. Comme la question du traitement des instituteurs et des institutrices semble plus abstraite, moins accessible à la masse du peuple, il faudrait, je crois, avoir recours à une saine propagande de CONFÉRENCE et de PRESSE, propagande qui aurait pour but non seulement d'éclairer la population sur ses devoirs envers l'école, mais aussi de lui faire aimer notre système scolaire et de lui apprendre à en tirer le meilleur parti possible. Les amis de la tempérance, de concert avec le clergé ont, par ce moyen, accompli des merveilles.

Il serait facile, sous votre direction, M. le Surintendant, de réunir les commissaires d'écoles EN CONVENTION RÉGIONALE, et là, avec le concours du prêtre et l'aide de conférenciers compétents et éloquents, traiter la question de l'école primaire, et particulièrement celle du traitement des instituteurs et des institutrices. Ce seraient les "Croisés" de l'École primaire ; et qui, parmi notre patriote clergé, nos hommes d'État, nos éducateurs, nos magistrats, nos journalistes et nos littérateurs vraiment Canadiens français au sens traditionnel de ce mot, refuseraient de s'enrôler comme soldat de l'École catholique ?

UNE BIBLIOTHÈQUE PÉDAGOGIQUE

Aussitôt que les circonstances le permettront, il serait bien utile de créer au Département de l'Instruction publique, une bibliothèque pédagogique à l'usage des inspecteurs d'écoles, des professeurs des Écoles normales et du personnel enseignant. Cette bibliothèque aurait un caractère absolument professionnel. Déjà, le Département possède plusieurs centaines de volumes traitant d'éducation. En ajoutant les ouvrages de pédagogie publiés depuis une dizaine d'années et les meilleures revues d'enseignement, on formerait une

bibliothèque précieuse pour les inspecteurs qui vivent dans l'isolement et n'ont pas les moyens de se procurer les nouveautés prélagogiques. Le service des livres devrait être fait gratuitement aux inspecteurs, par la Poste.

M. l'inspecteur Ruel

Au cours du mois de mars dernier, M. P.-J. Ruel quittait l'inspectorat pour se mettre à la retraite. C'est un fidèle serviteur qui a très bien mérité de la patrie après trente années de service comme inspecteur primaire. Avant d'être inspecteur, il fut longtemps instituteur à la campagne. Homme de devoir et de bonne éducation, M. Ruel a représenté dignement le Département et rendu de réels services à l'Instruction publique.

En le remplaçant par M. C.-J. Miller, le gouvernement a été bien iuspiré. Professeur brillant de plusieurs années d'expérience, M. Miller apportera dans l'accomplissement de son nouveau rôle tout le tact et le zèle dont il a fait preuve dans le professorat. Ancien élève de l'École normale Jacques-Cartier, M. Miller fera honneur à son *Alma Mater*.

le rôle de l'inspecteur—réorganisation de l'inspectorat

Ce rôle est des plus importants. " L'efficacité de notre organisation scolaire dépend, dans une large mesure, du zèle, du dévouement et de la compétence de cet officier préposé à la direction locale de l'Instruction publique ". (1)

Il serait téméraire de ma part, après quelques mois seulement d'expérience comme Inspecteur-général, de porter un jugement précis sur la valeur professionnelle de chaque inspecteur primaire. Néanmoins, la lecture attentive de deux mille et quelques cents bulletins d'inspection, l'étude de la correspondance échangée entre les inspecteurs et le Département et de certains dossiers spéciaux, les progrès scolaires constatés dans plusieurs comtés, m'ont permis d'apprécier, dans son ensemble, le corps des inspecteurs catholiques. Sauf de rares exceptions, les inspecteurs me semblent avoir une haute idée de leur noble tâche. Ils ne ménagent ni leur temps ni leur bourse, ni leur santé afin de pouvoir se conformer aux instructions qui leur sont données. Plusieurs d'entre eux, par la correction de leur tenue, la distinction de leur langage et leur haute valeur professionnelle exercent une influence considérable sur le personnel enseignant, les élèves et les commissaires d'écoles. Ils savent obtenir beaucoup par la persuasion, corriger les défauts avec tact et encourager à mieux faire en louant avec à propos les efforts méritoires.

(1) *Circulaire* du Surintendant aux inspecteurs, 1er septembre 1911.

Très peu d'inspecteurs accomplissent leur mission à la hâte, ou cumulent des charges incompatibles avec leurs devoirs professionnels. Le type de l'inspecteur *homme d'affaires*, tenant bureau, "ou agent de machines" est pratiquement disparu. Les règlements qui obligent les inspecteurs à consacrer tout leur temps à l'accomplissement de leur tâche sont respectés, règle générale, et, avant longtemps, ils le seront absolument.

MODIFICATIONS SUGGÉRÉES

Mais je dois dire ici, qu'en dépit de la meilleure volonté, les inspecteurs ne peuvent remplir leur rôle tel qu'il devrait l'être. Ce rôle est multiple : il vise toute l'économie de notre système scolaire. L'inspecteur doit non seulement s'enquérir de l'état matériel de l'école, de la tenue de la classe, du classement des élèves, du tableau de l'emploi du temps, de la mise en opération du cours d'études, de la compétence du personnel enseignant ; mais il doit aussi, dans les classes dirigées par des débutants surtout, tout en questionnant les élèves, donner discrètement à l'instituteur ou à l'institutrice une leçon de *Méthodologie pratique* sur les matières les plus négligées. C'est encore l'action directe et personnelle qu'il doit exercer sur la commission scolaire : ce qui suppose une entrevue assez prolongée avec les commissaires. Ajoutons à cette besogne le travail de bureau nécessité par la correspondance, la transcription des statistiques et la mise au propre des notes prises en route, rédaction de rapports, études indispensables, et l'on peut se faire une idée de la tâche énorme qui incombe à l'inspecteur ayant un vaste district à parcourir, comprenant 150 à 175 écoles. En résumé, l'inspecteur est le collaborateur immédiat du Surintendant, il le seconde dans sa direction administrative et dans sa direction pédagogique.

Mais, avec l'organisation actuelle, il est impossible que les inspecteurs rendent à la province tous les services qu'elle a droit d'en attendre.

Quoi qu'on en pense et qu'on en dise, le maintien des deux visites annuelles et de la conférence pédagogique s'impose, à la condition que l'on place l'inspecteur dans une telle situation qu'il puisse remplir son devoir concencieusement.

Pour atteindre cet idéal, il faut de toute nécessité : 1° *augmenter le nombre des inspecteurs de façon à ce que chacun d'eux n'ait pas plus de cent vingt-cinq écoles à visiter ;* 2° *Payer leurs frais de voyage.*

Actuellement, l'inspecteur est constamment placé entre ses devoirs et sa bourse. Plus il consacre de temps à l'exécution de sa tâche, moins il lui reste sur son traitement : c'est une situation difficile, presque immorale.

Ecole normale à Valleyfield.

Les quelques milliers de piastres que le gouvernement emploierait à cette réforme seraient bien placées.

CRÉATION D'UNE HIÉRARCHIE DANS L'INSPECTORAT.

Tel que vous l'avez déjà suggéré, M. le Surintendant, il serait temps de créer une *hiérarchie* parmi les inspecteurs. En tenant compte du mérite, et après concours, deux inspecteurs d'Académies (1), choisis parmi les inspecteurs primaires, pourraient être adjoints à l'Inspecteur-général, l'un pour la région de Québec, l'autre pour la région de Montréal. Ce système de promotion créerait une légitime émulation chez les inspecteurs. De plus, il faciliterait l'*action extérieure* de l'Inspecteur-général qui, secondé par des collègues d'expérience, pourrait plus facilement visiter tour à tour les différentes régions de la province.

VISITES SPÉCIALES

M. le Surintendant, j'ai profité de mes voyages nécessités par l'inspection des Écoles normales pour visiter un certain nombre d'écoles primaires. C'est ainsi qu'à Hull, Valleyfield, St-Jean, Montréal, j'ai pu prendre contact avec le personnel de l'enseignement primaire et me rendre compte de l'organisation pédagogique et matérielle des écoles de quelques municipalités. J'ai ainsi visité 18 écoles, en compagnie soit du directeur-général des écoles de la localité, soit des commissaires d'écoles. Chaque fois que le temps et les circonstances me le permettront, je me propose de connaître ainsi, personnellement, de la situation scolaire dans les différentes régions de la province.

II

LES ÉCOLES NORMALES

Au cours des mois de janvier et de février 1911, j'ai visité les dix écoles normales de la province, consacrant en moyenne deux journées entières à chaque maison.

Il m'est agréable, M. le Surintendant, de vous répéter ici ce que je vous ai déjà dit : dans chaque école normale, l'Inspecteur-général fut accueilli avec la plus franche cordialité.

669 élèves ont suivi les cours de pédagogie durant la dernière année scolaire : 171 élèves-instituteurs et 498 élèves-institutrices.

(1) Les inspecteurs d'Académies visiteraient les écoles primaires supérieures de leur région respective et feraient partie du personnel du Département de l'Instruction publique.

Le total des diplômes accordés par les dix écoles normales catholiques est de 400, se répartissant comme suit : *Cours Supérieur*, 72 ; *Cours Moyen*, 144 ; *Cours Elémentaire*, 184. (1)

Les écoles d'application des différentes écoles normales ont été fréquentées par 1069.

Voici quel a été le programme de cette première visite.

1° Visite détaillée de l'École d'application, inspection des groupes au moment où les élèves-maîtresses et les élèves-maîtres s'exerçaient à l'enseignement pratique.

2° Visite des classes de dessin aux trois cours de l'école, examen des travaux d'élèves.

3° Inspection des classes de géographie, de lecture à haute voix (dans cinq écoles normales), pédagogie (dans six écoles normales), anglais (dans deux écoles normales), algèbre (dans deux écoles normales).

4° Visite complète du local de chaque établissement " de la cave au grenier ".

Nos écoles normales sont bien organisées.

Partout j'ai rencontré de la bonne volonté et du dévouement.

La note TRÈS BIEN résume l'ensemble de mes observations à cette première visite des écoles normales.

Voici maintenant quelques détails sur chacun des chefs de ma visite :

I. *Les écoles d'application :*—A chaque école normale est annexée une école primaire où les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses vont s'exercer à la pratique de l'enseignement. C'est à mon sens le département le plus important de l'école de pédagogie, ce qui la distingue des autres institutions préparant simplement au brevet, sans se préoccuper de l'aptitude pédagogique.

A l'école d'application, l'élève-instituteur (ou l'élève-institutrice) prend contact avec les enfants et s'essaye aux méthodes et à la pratique de l'enseignement.

(1) L'année prochaine, grâce à une statistique précise, je pourrai répondre à une question souvent posée : " Combien d'élèves diplômés dans les écoles normales entrent dans l'enseignement chaque année ?"

J'ai constaté avec plaisir le bon fonctionnement des écoles d'application, en dépit de beaucoup de diversité : il n'y a pas trois écoles d'application qui soient organisées identiquement

Dans certaines écoles, les élèves enseignent pendant 5 heures par semaine, à l'école d'application ; dans d'autres 3, parfois 2 ; tandis que dans l'une les normaliens de première année enseignent à l'école dès le premier semestre ; dans quelques autres, aucun élève de première année de séjour ne va à l'école d'application pendant les trois premiers mois de l'année scolaire ; tandis qu'ici l'élève-instituteur (et l'élève-institutrice) est laissé à sa propre initiative, là il enseigne sous l'égide d'un maître (ou d'une maîtresse) préposé à la direction d'une division de l'école annexe : dans un endroit, l'élève-maître s'intitule professeur sans avoir vu ses confrères à l'œuvre : *c'est en forgeant que l'on devient forgeron ;* dans un autre, les débutants, avant de jouer le rôle de professeur, assistent aux leçons données par leurs aînés et doivent prendre des notes ; c'est encore une école où l'élève-maître (et l'élève-maîtresse) doit enseigner une matière pendant un semestre, parfois durant toute l'année scolaire et suivre le programme d'études quant à cette matière, doser son enseignement comme s'il était réellement le maître ; dans une autre école, les élèves sont appelés, à tour de rôle, à donner, en présence d'un groupe de confrères ou de compagnes et du Principal ou du professeur de pédagogie, une leçon préparée à l'avance sur l'indication du professeur de pédagogie ; après cette leçon a lieu la critique en classe.

Tous ces systèmes ont du bon, mais il serait peut-être opportun de les combiner, afin de les ramener à un mode plus uniforme, sans cependant nuire à la liberté d'action de chaque école normale. L'autonomie, subordonnée aux règlements du Comité catholique et à la direction du Surintendant, est indispensable à nos institutions pédagogiques.

Mais ce qu'il importe de bien comprendre, c'est que, durant son séjour à l'école normale, l'élève-instituteur doit s'initier *graduellement* aux difficultés de l'enseignement et de la discipline, et se mettre en mesure d'appliquer judicieusement le programme d'études dans l'école qu'il aura à diriger plus tard.

C'est pourquoi j'ai constaté avec bonheur, dans quelques écoles normales, que pour mieux atteindre ce résultat, le Principal et les professeurs s'associent d'une manière effective à l'éducation professionnelle des élèves-maîtres, et cela après entente préalable avec les directeurs (ou directrices) de l'école d'application. C'est ainsi que les différents professeurs font dans leur classes des transpositions de leçons à l'usage de l'école primaire. A l'école normale on n'enseigne pas une matière absolument pour " elle-même ", mais on l'enseigne aussi

en vue de la formation du futur instituteur. Chaque leçon du professeur est en quelque sorte une leçon de méthodologie pratique.

Le professeur de pédagogie, de concert avec le directeur de l'école d'application et avec l'approbation du Principal, habitue l'élève-maître *à préparer sa classe.* Le premier initie à cette préparation, le second la contrôle, corrige. Chaque élève est pourvu d'un carnet de préparation. A Rimouski et à Hull, j'ai remarqué l'ingénieux système de *fiches* ou feuilles détachées, que l'élève-maîtresse peut corriger ou remplacer plus facilement que si ce travail était fait dans un cahier.

A Nicolet, l'élève-maîtresse désignée pour donner la leçon type devant ses compagnes, doit remettre au préalable son projet de leçon au professeur de pédagogie qui modifie, corrige ou approuve.

Un point sur lequel j'ai souvent insisté, au cours de ma visite, c'est celui-ci : durant leur séjour à l'école normale, l'élève-maître et l'élève-maîtresse devront avoir fait ample connaissance avec le programme d'études officiel et avoir appris à l'appliquer année par année à l'école annexe. En quittant l'école normale, l'élève-maître ne sera pas un instituteur expérimenté, le temps seul permettra de le nommer ainsi, s'il continue à se développer et s'il fait son métier avec intelligence, mais il a absorbé théoriquement les principaux problèmes de l'éducation, il a acquis une certaine habitude de s'exprimer, et il a appris surtout à connaître un peu et à aimer les enfants.

II.—*L'enseignement du dessin* :—Je me suis fait un devoir à chaque école normale, d'assister à l'un des cours de dessin donnés aux élèves-maîtres et aux élèves maîtresses, d'examiner attentivement les travaux d'élèves et de causer avec le professeur de cette importante branche du programme.

Le dessin est enseigné, et enseigné sérieusement, dans toutes les écoles normales catholiques de la province. A cause de la méthode qui diffère dans plus d'un endroit, les résultats obtenus ne sont pas partout les mêmes. Le dessin d'après nature (perspective d'observation) est en honneur un peu partout. On comprend de mieux en mieux le rôle éducatif du dessin. Peu à peu l'on admet que le dessin géométral, plus utilitaire, doit suivre le dessin d'après nature et non le précéder, qu'il faut d'abord habituer l'enfant à observer, à faire l'éducation de son œil et de sa main avant de le spécialiser.

Il me fait plaisir de déclarer que partout l'on a banni la copie pure et simple, le pointillé, la décalcomanie. Dans quelques écoles on utilise les

plâtres, les solides géométriques, ce qui est excellent. Seulement ces plâtres et ces solides ne sont pas toujours de dimension assez grande.

Un point sur lequel j'ai attiré l'attention de MM. les Principaux, c'est celui-ci : les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses doivent enseigner le dessin à l'école d'application dans la même mesure que les autres branches du programme, du moins pour les élèves de troisième année.

Et j'ai l'assurance, M. le Surintendant, que les écoles où cet enseignement n'avait pas encore été introduit à l'école annexe, accompliront cette réforme dès cette année. A l'Ecole normale Laval, où le dessin est en honneur depuis plus d'un quart de siècle, les élèves-institutrices (département des Dames Ursulines) enseignent le dessin à l'école d'application depuis longtemps déjà. Au département des élèves-instituteurs, la chose fut impossible jusqu'à cette année, vu l'exiguïté du local.

L'enseignement du dessin, grâce à nos écoles normales, sera facile à réorganiser avec un directeur spécial, tel que recommandé par le Comité catholique.

III.—*La géographie* : Cet enseignement devient un peu plus scientifique, moins livresque. J'ai remarqué, dans quelques écoles normales, que l'on ne se préoccupe pas seulement de la géographie descriptive, mais que la géographie physique et la géographie humaine commencent à intéresser notre monde pédagogique.

L'enseignement de la géographie ne doit pas se borner à une stérile nomenclature, mais il doit faire appel à l'esprit d'observation.

La lecture à haute voix est en honneur dans toutes nos écoles normales : on pourrait peut-être la renforcer de la lecture expliquée sans nuire à la bonne diction, au contraire. Et le tableau synoptique, dont j'ai vu faire un si excellent usage à Rimouski, devrait être utilisé dans toutes nos maisons d'enseignement primaire supérieur. Cette habitude de fixer son attention sur les idées et leur enchaînement amène les élèves à pouvoir prendre des notes sur les explications données par le professeur au cours d'une leçon et au cours des conférences que le Principal est parfois amené à donner aux élèves réunis.

L'anglais est enseigné avec soin, et la méthode naturelle, introduite au Canada par M. le professeur John Ahern, est de mieux en mieux appréciée. A Laval et à Jacques-Cartier, les professeurs d'anglais, grâce à cette méthode, ont fait faire des progrès étonnants à leurs élèves.

IV.—*Etat matériel et mobilier* :—Grâce à la générosité du gouvernement, les écoles normales Jacques-Cartier et Laval (départements des garçons) sont enfin complétées. Ce n'est pas trop tôt : au delà d'un demi-siècle d'un labeur utile et persévérant avait plus que mérité cette faveur.

Les nouvelles écoles normales de filles sont bien installées et entretenues dans un état de propreté admirable. Mais il y a une ombre au tableau : presque toutes ces maisons ne suffisent déjà plus au nombre d'élèves qui va toujours augmentant. Les écoles d'application sont loin d'être assez spacieuses, ce qui met les élèves-maîtresses dans des conditions peu favorables pour se préparer à l'enseignement pratique.

Tant que l'octroi restera au chiffre actuel, il sera difficile aux communautés propriétaires d'écoles normales d'améliorer cet état de choses.

SUGGESTIONS.

Cette question des écoles normales, M. le Surintendant, mérite qu'on l'étudie à son mérite et sans parti pris. Le point faible de l'organisation actuelle réside dans ce fait : le petit nombre, le très petit nombre des élèves admis à l'école normale parcourt le cycle régulier des trois années du programme. La grande majorité des élèves se renouvellent tous les ans. Après une première année de séjour à l'école normale, un élève admis avec son simple bagage d'école primaire, peut recevoir un diplôme qui lui donne le droit d'enseigner dans les écoles élémentaires. Il est impossible, dans une seule année, de donner une formation pédagogique convenable, d'amener l'élève-instituteur à rompre avec des méthodes défectueuses, de briser avec la routine, de laisser des formules vides de sens pour donner le pourquoi des choses, abandonner le mot à mot traditionnel, et y substituer des idées avec des termes de son cru, s'habituer, en un mot, à un travail personnel et méthodique.

Non, impossible, avec une seule année de séjour à l'école normale de donner à l'élève-maître ou à l'élève-maîtresse une culture générale suffisante et une formation professionnelle assez complète. Une mesure d'urgence s'impose donc : *Faciliter le retour en deuxième année à tous les élèves d'une première année de séjour à l'école normale.*

A cette fin : *Favoriser d'une bourse spéciale tous les élèves de deuxième année,* sans préjudices pour les autres boursiers.

Pour que les écoles normales puissent produire tout le bien que l'on en attend, il faut que les élèves qui les fréquentent en suivent le cours triennal complet. Il ne serait pas juste de juger les écoles normales d'après ceux et

celles qui n'y passent qu'une année. En favorisant les élèves de deuxième, et plus encore ceux de troisième année, le gouvernement rendrait un réel service aux écoles normales en leur permettant de mettre en pleine valeur les méthodes et les procédés dont on se plait à reconnaître la haute efficacité.

III

L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Les 21 et 22 mai 1911, à votre demande, M. le Surintendant, j'ai visité l'École ménagère de Saint-Pascal. J'ai eu la bonne fortune de faire cette visite, fort intéressante, du reste, en compagnie de M. l'abbé L.-E. Nadeau, représentant l'Université Laval, et de M. O.-E. Dallaire, délégué par l'honorable ministre de l'Agriculture.

Fondée en 1905 par le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Beaudet, l'École ménagère de St-Pascal a été placée sous le patronage du gouvernement provincial, qui l'a dotée généreusement. Le 16 juin 1909, cette maison fut affiliée à l'Université Laval.

Cette institution vraiment nationale, après les laborieuses années du début, prend maintenant un essor considérable. Ses programmes sont aujourd'hui fixés et l'enseignement qui s'y donne reconnu excellent par tous ceux qui l'ont visitée sérieusement. Déjà, M. le Surintendant, vous avez jugé sur place de la valeur de cet enseignement, et M. J.-N. Miller, secrétaire du Département de l'Instruction publique, a également apprécié la merveilleuse organisation pédagogique de l'École ménagère de St-Pascal. A mon tour, après avoir passé deux agréables journées à me rendre compte du fonctionnement des cours ménagers et classiques, il est de mon devoir de rendre un public hommage au dévouement et au zèle intelligent des Rvdes SS. de la Congrégation, directrices de l'école.

La première journée a été consacrée à l'inspection de l'*enseignement ménager*, la deuxième à l'inspection de *l'enseignement classique* : le programme de St-Pascal est classico-ménager, les deux enseignements admirablement combinés et placés sur un pied d'égalité.

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE D'INSPECTION

Avant-midi : 9 heures à 10 heures, *Cuisine* (leçons d'arithmétique et d'hygiène alimentaire *AD HOC*) ; 10 à 10½, *Tenue de la maison* (élèves de 1ère année : 13 à 15 ans), ce cours traite en particulier, théoriquement et pratiquement, du balayage, de l'époussetage, du nettoyage, de l'hygiène de la

maison, du bon goût dans le ménage (esthétique), etc. ; 10½ à 11, *Apiculture* : intéressante leçon de sciences usuelles appliquées ; 11 à 11½, visite à la *Laiterie*, où les élèves se familiarisent avec les soins à donner au lait, à la crème, et s'habituent à manier la barate et à utiliser le thermomètre : une conférence d'élève sur la *vache* (nourriture, propreté) termine cette leçon pratique. M. O.-E. Dalaire, directeur de l'École de laiterie de St-Hyacinthe, félicite chaleureusement la maîtresse et les élèves.

Après-midi : 2 à 2½ heures, *Cuisine* : lavage de la vaisselle, entretien du poêle, des ustensiles ; 2½ à 3, *Tenue de la maison* (élèves de 3e année) ; 3 à 3½ *Aviculture* et *Harboriculture* ; 4 à 5, *Hygiène* et soins aux malades, *Education familiale* : soins à donner aux jeunes enfants, formation de leur caractère.

Sur le tableau de l'une des classes, je lis cette inscription : " La femme forte porte la main à la quenouille et ses doigts pour tourner le fuseau. Elle sera revêtue de force et de beauté ; elle sera joyeuse au dernier jour."

Dans toutes les classes, les visiteurs admirent le langage soigné des élèves, leur prompte facilité à répondre aux questions des délégués.

Le soir, un joli programme réunit tout le monde dans la grande salle où chacun applaudit une charmante causerie : *Ce que l'on apprend en époussetant.* La " Prière des paysans " fut récitée avec âme et naturel, et la pièce : " La Femme mère et éducatrice," rend sérieuses toutes les jeunes têtes, blondes ou brunes. L'assistance se sépare au chant de la délicieuse *Fileuse* de Mendelsohn.

Sur le revers du programme, je lis ce moto : " Les peuples sont comme les forêts : ils se refont par le pied, non par la tête."

PROGRAMME DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

Avant-midi : 9 à 10, *2e année :* Récitation, Histoire du Canada, Géographie, Grammaire et Analyse ; 10 à 10½, *3e année* : Récitation, Style, Histoire littéraire, Géométrie ; 10½ à 11, *4e année* : Récitation, Analyse littéraire, Histoire de la littérature canadienne, Géométrie ; 11 à 11½, *cours préparatoire* : Lecture à haute voix, Grammaire et analyse orales, Cartographie.

Les délégués ont été on ne peut plus satisfaits des résultats des examens.

Les élèves ont répondu à toutes les questions qui leur furent posées et par leur maîtresses et par les délégués, avec une connaissance parfaite de la matière étudiée, une précision et une correction française vraiment dignes de louange. Chaque leçon (cours ménager) est résumée par une élève à l'aide du tableau

synthétique. L'enseignement tout intuitif du cours ménager habitue les élèves à observer et à s'exprimer oralement. Cette habitude de l'observation et d'une élocution toujours correcte profite énormément à l'enseignement classique. Aussi les élèves passent avec une facilité remarquable de l'enseignement ménager à l'enseignement classique.

Ce dernier, à Saint-Pascal, ne le cède à aucun autre établissement dans la province, et c'est en toute justice que je rends ce témoignage public aux religieuses distinguées qui ont doté notre province d'une institution comparable aux meilleures du genre que j'ai visitées en Suisse, patrie de l'enseignement ménager. Les Révérendes Sœurs de la Congrégation—comme leurs dignes émules les Ursulines de Roberval—sont de véritables maîtresses ménagères : elles ont su combiner le programme classique avec le programme ménager de telle sorte, que les travaux domestiques sont remis en honneur. Les dévouées religieuses de Saint-Pascal ne sont pas seulement des praticiennes du ménage : elles sont encore, elles sont surtout éducatrices, s'appliquant à élever le cœur des jeunes filles vers l'amour de leurs futurs devoirs d'état ; à faire du foyer domestique, sans dépasser les ressources dont elles pourront disposer plus tard et en réservant la part de l'épargne,le milieu le plus sain, le plus propre, le plus agréable, où le père et les enfants se trouveront heureux, mieux que partout ailleurs. " C'est par l'enseignement ménager que s'infiltrera dans le cœur et l'esprit de la jeune fille l'amour de sa maison future, et la science pratique par laquelle elle saura la rendre vraiment attrayante à tous ses habitués et faire leur bonheur.

" Voilà le plus puissant moyen de faire fleurir l'agriculture, d'enrayer l'émigration, le luxe, l'alcoolisme ". (1).

Le programme classico-ménager de Saint-Pascal rend possible l'éducation intégrale de la jeune fille ; et il fait revivre le temps des Mères Bourgeois et de l'Incarnation, " lesquelles enseignaient à leurs élèves : fillage, tissage, cuisine, tenue d'une maison et tout ce qui fait la femme d'intérieur". Ce programme prépare la jeune fille à la vie que l'avenir lui réserve. Ses auteurs ont compris que la femme est l'âme de la maison, " l'indispensable ouvrière du bonheur et de la prospérité des familles ". En le rédigeant, ils avaient présent à la mémoire le rôle assigné à la femme par Chrysale :

" Faire aller le ménage, avoir l'œil sur ses gens.

" Et régler la dépense avec économie (2) ".

(1) Extrait d'un discours du fondateur de l'École ménagère de Saint-Pascal, M. le curé Beaudet (juin 1906).

(2) Les Femmes savantes. Acte II, scène VII.

Mais, M. le Surintendant, si l'on veut que le programme classico-ménager de Saint-Pascal, programme temporairement approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, puisse être l'objet d'un essai loyal, il faut, en toute justice, accorder une sanction à l'enseignement donné à l'École ménagère de Saint-Pascal. Il me semble, par exemple, que les diplômes conférés par l'Université Laval, après examen très sérieux, aux élèves de Saint-Pascal, pourraient être mis sur un pied d'équivalence avec ceux du Bureau central, le Surintendant se réservant le droit de contrôler les examens de concert avec l'Université.

La même institution pourrait aussi contrôler, sous la direction et la protection du Surintendant, l'enseignement purement ménager (pour les institutrices et autres personnes ayant fait leur cours classique) et elle répondrait ainsi aux désirs des communautés religieuses, qui envoient constamment de leurs maîtresses à Saint-Pascal se préparer à cet enseignement.

Ce serait l'acheminement vers la véritable École normale ménagère dont notre province n'est pas encore dotée.

M. le Surintendant, je ne puis terminer ce premier rapport sans vous exprimer toute ma gratitude pour les bons procédés dont j'ai été l'objet de votre part depuis mon entrée au Département de l'Instruction publique.

La grande confiance que vous m'avez accordée et les précieux conseils dont vous m'avez favorisé, m'ont singulièrement facilité la tâche considérable que le gouvernement a bien voulu me confier il y a quelques mois.

Je manquerais aussi à un devoir d'élémentaire reconnaissance si je taisais tous les services que le distingué Secrétaire du Département, M. J.-N. Miller, m'a rendus au début de mes nouvelles fonctions. Ancien instituteur, ancien inspecteur, officier du Département de l'Instruction publique depuis vingt-quatre ans, M. Miller connaît parfaitement tous les rouages de notre organisation scolaire ; la loi de l'Éducation et les règlements officiels n'ont aucun secret pour lui. Sa longue expérience, la rectitude de son jugement et sa condescendance envers ceux qui doivent avoir recours à ses avis lui méritent une admiration aussi sincère que spontanée.

Agréez, M. le Surintendant, l'hommage de mon profond respect,

C.-J. Magnan.

J.-C. SUTHERLAND

(*Traduction*)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous informer que, ma nomination comme inspecteur général des écoles protestantes ne datant que du 5 de janvier 1911, la période de temps que comprend ce rapport n'est que de six mois finissant le 30 juin.

Etant donné que je suis aussi officier spécial du Département et que, par conséquent, la plus grande partie de mes fonctions, pendant cette période, ont été remplies au Département, sous votre direction, je n'ai à vous présenter que quelques observations générales, concernant mon travail comme inspecteur général, pour cette période. Le congrès des inspecteurs a eu lieu à Montréal, après le 30 juin et le rapport que je dois en faire ne devra donc être produit que l'an prochain.

Je me suis efforcé de me mettre parfaitement au courant des travaux des inspecteurs, en ce qui concerne leurs rapports, les bulletins et leurs recommandations aux commissions scolaires. Je me suis aussi efforcé d'étudier à fond, au moyen de ces documents et d'autres aussi, les relations qui, en pratique, existent entre les inspecteurs et les commissions scolaires. De tous les renseignements que nous avons obtenus, il résulte qu'un bon nombre de commissions scolaires, même dans les municipalités où l'on éprouve des difficultés considérables à maintenir les écoles, accomplissent leurs devoirs avec fidélité et sont disposées à mettre en pratique les suggestions et les recommandations des inspecteurs. D'un autre côté, il y a un trop grand nombre de commissions scolaires qui mettent de côté les conseils des inspecteurs et qui, en même temps, ignorent complètement les données les plus élémentaires de la loi et des règlements scolaires. Un des exemples les plus frappants de cet état de chose est l'habitude qu'ont certaines commissions d'engager des institutrices non munies de diplômes, sans avoir, au préalable, demandé votre autorisation, sur la recommandation de l'inspecteur. Dans tous les cas et chaque fois qu'ils ont eu des recommandations à faire, les inspecteurs ont, de toute évidence, fait preuve de tout le tact et de toute la courtoisie qu'il fallait et ils ont droit de s'attendre à ce que l'on y réponde favorablement, en prenant des mesures qui conduiront au progrès.

De toute évidence, il faut que les commissions scolaires et les contribuables qu'elles représentent réalisent plus généralement l'importance de l'Instruction publique, comme institution provinciale, qui exige une attention de tous les jours, l'aide de tous et l'observation raisonnable des lois, de la part de ceux auxquels a été confiée l'autorité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND.

Québec, 10 novembre 1911.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

Ecole Polytechnique de Montréal

MONTRÉAL, 16 septembre 1911.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'École polytechnique pour l'année scolaire 1910-11.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 180, répartis comme suit :

Division des ingénieurs	1re année d'études	38
	2e année "	23
	3e année "	19
	4e année "	33
Division des architectes	1re année "	8
	2e année "	9
	3e année "	8
	4e année "	5
	Cours préparatoire	37

Sur les 33 élèves de la 4e année de la division des ingénieurs, 28 ont obtenu le diplôme d'ingénieur civil. Parmi ceux-ci, 3 élèves ont obtenu le diplôme spécial supplémentaire d'ingénieur chimiste, 4 le diplôme d'ingénieur électricien et 7 celui d'ingénieur des mines. Parmi ces spécialistes, Il faut citer :

MM. R. Painchaud, ingénieur chimiste, avec grande distinction.
R. Gauvreau, " " " distinction.
A. Béique, " électricien, avec distinction.
E. Poitevin, " des mines, avec distinction.

Sur les 5 élèves de la 4e année de la division des architectes, 4 ont obtenu le diplôme d'architecte et, parmi ceux-ci, il faut citer MM. G.-E. Paquet et J.-C. Drouin, avec distinction.

La nomination suivante a été faite dans le corps professoral : M. A. Mailhot : assistant pour les cours de mines et de métallurgie et conservateur du musée de minéralogie.

La corporation de l'Ecole Polytechnique a décidé de compléter les laboratoires des mines par la création d'un atelier de préparation mécanique, et le département de l'architecture, par la création d'un musée et de nouvelles salles de dessin.

Dans la division des ingénieurs, il a été fondé, grâce à la générosité des deux gouvernements et des compagnies de chemins de fer, une spécialité nouvelle : celle créant des ingénieurs de chemins de fer. Ce nouveau cours a été suivi par 9 élèves de la 3e année d'études.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Fyen,
Directeur.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE POUR 1910-1911.

Recettes

Du Gouvernement provincial	$	20,000 00
Du Gouvernement fédéral		2,500 00
Du Grand Tronc		2,500 00
Du Pacific Canadien		2,500 00
De M. Hancy (don)		1,000 00
De la rétribution		14,479 00
Des diplômes		1,268 15
Architecture		2,115 00
T. Bastien, (emprunts)		23,191 40
Vice Recteur de l'Université Laval, (emprunt)		5,000 00
Banque Provinciale, escompte		497 30
Divers		448 06
Banque d'Epargnes, (emprunt)		20,000 00
Total des recettes	$	95,498 91
Agent en caisse le 1er juillet 1910	$	46 66
	$	95,545 57

Dépenses

Traitement des professeurs	$	35,042 60
Chauffage, éclairage et taxe de l'eau		5.539 44
Dépenses d'entretien		1,006 89
Réparations		4,337 63
Ameublement et mobilier		434 04
Diplômes		841 36
Laboratoires		3,233 32
Comptes des intérêts		11,839 47
Enseignement topographique		464 15
Bibliothèque		725 69
Bell Telephone		319 08
Annuités, emprunt Banque d'Epargne		1,566 13
Employés		2,607 32
Travail Technique		
Auditeur		20 00
Banquet des élèves		90 00
Annuaire		25 00
Dépenses spéciales de la Corporation		70 32
Examens supplémentaires et d'admission		295 50
Examens périodiques		328 80
Frais de bureau		1,002 86
Licence		10 00
Machines		75 52
Assurances		513 00
Abbé J. Bonin, emprunt remboursé		2,000 00

T. Bastien, emprunt remboursé		16,000 00
G. Dastous, propriété		6,500 00
Divers		168 39
Total des dépenses	$	95,056 51
En caisse le 30 juin 1911	$	489 06
	$	95,545 57

BILAN DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE AU 30 JUIN 1911.

Actif.

Bâtisse principale	$	106,473 56
Bâtisse des laboratoires		50,783 13
Terrain		24,000 00
Propriétés Dastous		6,500 00
Machines		24,937 24
Laboratoires		21,819 40
Cabinet de physique et d'arpentage		1,560 84
Cabinet d'histoire naturelle		300 00
Documents et matériel d'instruction		899 15
Bibliothèque		7,098 22
Ameublement et mobilier		18,763 97
Appareil d'éclairage		1,708 23
Tableaux du gouvernement français		138 18
	$	264,981 92
Différence du passif sur l'actif		8,838 87
Argent en caisse		489 06
		274,309 85

Passif.

Crédit Foncier,	(emprunt)	$	75,000 00
Corporation archiépiscopale,	"		15,000 00
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame,	"		10,000 00
Trefflé Bastien,	"		23,191 40
Banque d'Epargne,	"		145,480 65
Banque Provinciale,	"		497 30
Ass. des élèves en Mines,	"		140 50
Vice-recteur de l'université Laval,	"		5,000 00
		$	274,309 85

Ayant examiné l'état de compte qui précède, avec pièces justificatives à l'appui des recettes et des dépenses, je certifie que le dit état de compte est exact et conforme aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

(Signé) G. CHARTRAND
Auditeur.

APPENDICE No V

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
ARGENTEUIL.	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
P Arundel	2,600	128,000	768	332	71	79 01	75 00	120 00	66 81	30 00		1,541 82
Arundel, diss	3,000	47,880	718			84 42		35 94		50 00		888 06
Carillon, village	1,100	29,545	177		40	33 30		20 00	29 17	25 00		324 47
Chatham No 1	6,000	390,000	996	100	369	128 04		20 77	134 64	40 00		1,788 45
P Chatham No 1, diss *	2,000	183,435	1,407		44	83 00		200 00	87 21	30 00		1,851 21
P Chatham No 2	4,000	167,281	1,003		126	69 73	175 00	140 00	63 75	25 00		1,602 48
Chatham No 2, diss	1,500	26,115	156		166	47 29		20 00	38 76	40 00		468 05
P Dunany	500	10,175	61		2	6 52		50 00	5 71	30 00		155 23
Gore	1,150	37,740	603		11	52 04		160 00	45 59	25 00		896 63
P Grenville No 1	3,500	140,030	1,400		172	70 66		200 00	59 77	30 00		1,932 43
Grenville No 1, diss	2,550		433	184	125	52 06			47 73	65 00		906 79
Grenville No 2	2,800	45,833	412		81	51 68	21 93		42 84			609 45
P Grenville No 2, diss	500	38,285	287			5 95		50 00	7 65	30 00		380 60
P Grenville No 3	1,000	38,905	291	144	8	23 12		80 00	19 89	25 00		591 01
Grenville No 3, diss	250	21,500	268		41	29 04			25 80	30 00		393 84
P Harrington No 1	2,000	62,400	499		29	64 04		140 00	56 10	30 00		818 14
P Harrington No 2 *	600	20,300	756		21	41 91		100 00	26 82	30 00		975 73
Howard (St-Adolphe)	3,000	36,584	548		19	50 30		20 77	44 06	35 00		717 13
Lac-des-Seize-Iles	491	15,015	225		15	19 56		20 00	17 13			296 69
P Lachute, ville	14,700	486,007	4,072		1,941	87 77	400 00					6,500 77
Lachute, ville, diss	25,700	171,085	1,026		388	145 92	22 27	20 77			4,636 19	6,239 15
P Mille-Iles No 1	1,000	10,867	115		6	16 30		60 00	14 28	25 00		236 58
P Mille-Iles No 2	200	10,800	118		3	16 18		70 00	14 17	25 00		246 35
P Mille-Iles No 3	200	11,115	152		13	16 65		65 00	14 58	25 00		286 23
P Montcalm	700	25,070	250		35	17 00		50 00	14 89	30 00		396 89
P Morin	1,500	30,770	384		27	29 15		100 00	28 56	25 00		593 71
Morin, diss	1,200	16,775	167	167	9	27 20		24 94	20 80	25 00		440 94
Notre-Dame-de-Montfort	1,106	28,300	495		36	84 53		36 48	74 05	30 00		756 06

P St-André, paroisse	6,000	93,075	701		39	39 58		100 00	34 17	30 00		943 75
St-André, paroissse. diss	300	50,180	150		20	28 42		24 94	25 39			248 75
P St-André, village	3,000	32,100	192		50	19 26	150 00		18 87			430 13
St-André, village, diss	1,200	48,450	290		57	90 61		41 67	76 50	30 00		585 78
P Ste-Jérusalem	3,760	222,330	1,333		182	99 80		180 00	88 84	25 00		1,908 64
Ste-Jérusalem, diss	325	10,965	76		11	8 72		20 77	6 22	40 00		162 71
Ste-Marguerite-de-Brown's-Gore	600	22,325	133		27	17 23		20 00	15 09			212 32
St-Philippe-d'Argenteuil								52 19				52 19
Wentworth	900	53,326	373		4	70 40		125 00	56 61	30 00		650 01
Wentworth, diss	500	12,050	120		8	34 39		30 58	35 19	30 00		258 16
Totaux	101,432	2,575,113	21,155	927	4,196	1,840 48	844 20	2,399 82	1,357 64	940 00	4,636 19	38,296 33
ARTHABASKA.												
Arthabaskaville	98,740	356,100	3,561		130	115 85	313 38				12,925 66	17,045 89
Blandford	3,000	106,794	640	150	49	46 92		20 00				905 92
Bulstrode	3,600	170,874	1,366		100	138 78			121 89			1,726 67
Chénier	5,750	301,885	2,113	14	139	220 77			214 40			2,701 17
Chester-Est	3,500	128,875	773	15	116	146 24		20 00	128 11			1,198 35
Chester-Nord	2,000	126,450	632		80	58 91			51 61			822 52
Maddington	1,500	64,975	324		15	52 39			45 90			437 29
Notre-Dame-du-Rosaire	3,700	140,685	1,266	147	98	102 35		45 18	89 65	80 00		1,828 18
St-Albert	4,500	117,705	800		40	89 30		38 12	78 23			1,045 65
Ste-Anne-du-Sault	8,600	136,325	681	465	47	110 61		45 18	96 90	35 00	1,786 44	3,207 13
St-Christophe	2,000	196,330	1,374	103	67	110 73			97 00	40 00		1,701 73
Ste-Clotilde	2,000	213,928	2,139		91	149 74		27 97	131 17			2,538 88
Ste-Elizabeth-de-Warwick	1,750	96,900	639	995	49	51 93		20 00	45 49	200 00		2,000 42
St-Norbert	1,500	117,645	588		100	73 82	30 84		63 64	50 00		906 30
St-Paul-de-Chester-Ouest	10,000	208,773	1,670			197 35			173 80	50 00		2,691 15
P St-Paul-de-Chester-Ouest, diss	475	2,990	17		10	7 11		40 00	5 30			79 41
St-Paul-de-Chester, village	2,500	42,200	527		594	42 15			36 92			1,200 07
St-Rémi-de-Tingwick	3,900	118,483	829	531	141	113 76		20 00	99 75	250 00		1,984 51
Ste-Victoire, paroisse	9,000	178,525	1,161		28	124 94			109 44			1,423 38
Stanfold *	14,084	381,280	2,108	50	226	270 49	70 09		236 94	100 00	3,717 61	6,779 13
P Tingwick	500	45,820	274		14	22 24			19 48	30 00		350 72
Victoriaville	138,500	1,270,175	4,445		142	197 14	255 54				50,602 35	55,642 03
Village de Warwick	16,700	154,310	1,029		46	110 85			97 10			1,282 95
Warwick (St-Médard)	8,000	288,021	1,860	229	59	131 81	21 93		200 94		1,988 80	4,491 48
Totaux	345,799	4,966,048	30,816	2,699	2,381	2,686 18	691 78	276 45	2,143 66	835 00	71,020 86	113,549 93

* Les municipalités suivies d'un astérisque (*) n'ont pas fait leur dernier rapport annuel. Les chiffres donnés sont ceux des années antérieures.

NOTE.—La lettre P avant le nom d'une municipalité indique que cette municipalité est sous le contrôle des commissaires ou des derniers rapports reçus.

(1) Les montants mentionnés dans ces colonnes n'ont pas toujours été payés aux secrétaires-trésoriers.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
BAGOT.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Acton-Vale	35,700	281,065	1,967	.....	97	132 77	43 86	.....	.....	2,000 00	4,431 54	8,672 17
P Acton-Vale, diss	700	6,650	19	.....	.....	4 04	.....	40 00	.....	.....	.....	63 04
St-André-d'Acton	1,200	213,675	1,074	.....	35	96 29	.....	.....	84 35	25 00	.....	1,314 64
Ste-Christine, paroisse	4,000	118,960	711	.....	49	73 00	.....	20 00	63 95	135 00	.....	1,051 95
St-Dominique, paroisse	3,000	385,704	963	.....	131	123 65	.....	.....	108 32	.....	.....	1,325 97
St-Dominique, village	2,000	147,300	368	.....	82	57 05	.....	.....	49 98	.....	.....	557 03
St-Ephrem	7,000	339,190	1,356	.....	74	126 33	.....	.....	110 67	.....	.....	1,667 00
Ste-Hélène	4,500	325,065	1,852	1,820	95	141 24	.....	.....	123 72	.....	.....	4,031 96
St-Hugues	25,900	578,026	1,655	.....	112	192 35	21 93	.....	168 50	.....	3,779 23	5,928 01
St-Liboire	12,000	488,730	2,443	.....	106	202 48	21 93	.....	177 37	235 00	.....	3,185 78
St-Nazaire-d'Acton	2,945	201,100	1,206	.....	40	111 43	.....	20 00	.....	.....	.....	1,377 43
St-Pie, paroisse	7,000	643,440	1,286	426	112	214 68	.....	.....	186 96	.....	.....	2,225 64
P St-Pie, paroisse, diss	300	22,100	77	.....	6	3 17	.....	.....	3 87	.....	.....	90 04
St-Pie, village	29,000	209,685	733	.....	35	87 91	34 37	.....	77 01	.....	2,361 12	3,328 41
Ste-Rosalie	6,100	476,073	1,187	.....	83	129 83	22 27	.....	113 73	.....	.....	1,535 83
St-Simon	8,500	515,440	1,546	773	52	161 26	22 05	.....	141 27	.....	.....	2,695 58
St-Théodore	3,000	339,915	1,529	314	54	160 10	.....	.....	139 43	200 00	.....	2,396 53
P St-Théodore, diss	1,000	20,175	84	.....	4	9 08	.....	40 00	8 77	.....	.....	145 85
Upton, village	13,400	162,090	972	.....	244	78 13	28 27	.....	68 44	.....	3,088 55	4,379 39
Totaux	167,245	5,474,383	21,028	3,333	1,310	2,104 79	194 68	120 00	1,626 34	2,595 00	13,660 44	45,972 25
BEAUCE.												
Adstock (St-Méthode)	7,000	130,275	1,302	651	166	120 39	.....	20 77	105 46	50 00	.....	2,415 62
P Agnès et Mégantic	4,000	150,000	748	.....	150	59 26	150 00	.....	51 91	.....	.....	1,159 17
Aylmer (St-Sébastien)	5,000	181,850	1,571	.....	76	117 02	.....	.....	102 51	50 00	.....	1,916 53
Beauceville *	67,350	454,865	1,137	232	54	150 55	134 82	.....	.....	.....	11,998 55	13,706 92

	Courcelles (Ste-Martine)	6,700	149,600	149	679	73	116 76		23 91	102 20			1,143 87
	Lambton (St-Vital)	31,200	257,700	2,126	275	100	174 19	21 93		152 59		4,352 27	7,201 98
	L'Enfant-Jésus *	25,000	99,845	499	646	172	72 65	20 00	20 00	63 64		620 00	2,113 29
	Metschermet *	500	34,575	155			12 57				25 00		192 57
	Sacré-Cœur-de-Jésus	8.600	308,780	2,315	771		203 77	41 93		178 50	50 00		3,560 20
	Saints-Anges	4,350	163,751	589		109	111 08			97 30	30 00		936 38
	Ste-Aurélie	1,800	69,625	383	361	80	35 51		47 82	31 11			938 44
P	Ste-Agnès-d.-Ditchfield *	3,500	65,964	990		92	65 50						1,147 50
P	Ste-Agnès-de-Ditchfield, diss. *	205	36,840	338			92 57		80 00	7 75			518 32
	St-Benoît-Joseph	15,500	158,000	1,580	36	55	117 02	20 00	20 00	102 51		1,808 86	3,739 39
	St-Côme (Linière)	3,000	230,995	1,385	125	80	104 56			91 59			1,786 15
	St-Côme, village	2,000	88,265	1,157		43	51 35	21 93		44 98			1,318 26
	Spaulding	1,500	101,260	506		39	44 46		47 82	30 19	200 00		867 47
	St-Elzéar	11,000	263,070	1,210	110	280	143 80			125 97	90 00		1,959 77
	St-Ephrem-de-Tring	7.250	323,125	2,182	245	110	291 56	24 10		294 16			3,146 82
	St-Ephrem-de-Tring, village	27,335	77,975	311		28	44 24					6,246 54	6,629 78
	St-Evariste-de-Forsyth *	6,000	284,380	1,706	2,232	162	211 10	20 00		184 92			4,516 02
	St-François *	26,000	689,512	3,792	1,508	563	372 25			330 68	60 00		6,625 93
	St-Gédéon-de-Marlow	24,400	228,550	1,038	439	96	63 24	22 27	42 02	55 48	110 00	1,438 48	3,304 49
	St-Frédéric	7,300	342,975	1,714			210 98	20 00		184 82			2,129 80
	St-Georges (Aubert-Gallion)	39,500	660,029	3,630	27	490	377 55	83 47		331 19		9,912 26	14,851 47
P	St-Georges (Aubert-Gallion), diss.	475	30,000	225		15	12 17		100 00	10 20			362 37
	St-Honoré-de-Shenley *	7,500	266,900	1,868	1,559	17	214 71			188 08	300 00		4,146 79
	St-Joseph, paroisse	5,000	406,844	1,078		69	185 37			162 38	35 00		1,529 75
	St-Joseph, village	66,800	251,375	1,201		340	142 63	132 84		124 95		6,388 37	8,329 79
	St-Ludger	3,488	209,325	1,400	580	43	86 63		20 77	75 88	35 00		2,241 28
	Ste-Marie	83,350	561,425	1,684			280 96	208 64		246 12		13,998 81	16,418 53
	St-Martin (Jersey)	14,900	310,225	20,32	2,400	153	111 66	20 00		97 81	240 00		5,054 47
	St-Pierre-de-Broughton	6,700	147,325	1,473	1,250	126	152 18	25 08	20 00	133 31			3,179 57
	St-Samuel	7,350	138,500	1,535	686	60	121 44	20 00	24 94	106 38			2,553 76
	St-Séverin	1,000	128,755	643			88 72			77 72			809 44
	St-Théophile	4,500	107,318	536	22	56	61 24		20 77	53 65	100 00		849 66
	St-Victor-de-Tring	12,500	371,000	2,782		99	277 70			238 68			3,397 38
	St-Zacharie	5,500	164,450	1,988	613	191	88 61		24 94	77 62	230 00		3,213 17
	Woburn	3,000	700,015	875		5	40 98		47 82	35 90	35 00		1,039 70
	Totaux	558,113	8,715,263	51,833	15,447	4,192	5,228 93	987 01	561 58	4,298 14	1,640 00	56,764 14	140,951 80
	BEAUHARNOIS.												
	Beauharnois, ville	45,500	609,427	3,047	404	104	230 08	75 74			50 00	4,225 00	8,135 82
	Ste-Cécile	10,800	628,405	3,142		158	159 52			139 74			3,500 20
	St-Clément	9,200	552,460	1,381		19	169 65			148 92			1,718 57
P	St-Clément diss	1,300	111,710	279		78	10 71			9 07			376 78
	St-Etienne	2,000	335,070	750		60	98 03			85 68			993 71
P	St-Etienne, diss	450	30,000	90		13	3 62			3 36	25 00		134 98
	St-Louis-de-Gonzague	54 000	590,365	2,775		74	216 64	68 05		192 78		3,192 15	6,518 62
P	St-Louis-de-Gonzague, diss	3,000	171,000	654		43	20 78			15 19	40 00		772 97

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement,	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
BEAUHARNOIS.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Stanislas	4,500	370,400	1,666	.....	43	125 28	28 27	.....	109 75	.....	.....	1,972 30
St-Timothée	24,700	452,100	2,486	.....	228	208 89	50 20	.....	182 98	.....	2,989 74	6,145 81
Salaberry-de-Valleyfield	332,800	4,797,375	15,944	.....	466	1,086 73	1,071 42	.....	.....	60 00	40,369 95	58,998 10
P Salaberry-de-Valleyfield, diss	25,000	306,100	1,530	.....	968	199 93	375 00	.....	.....	.....	.....	3,072 93
Totaux	513,250	8,954,472	33,744	404	2,254	2,529 86	1,668 68	.....	887 47	175 000	50,776 84	92,439 85
BELLECHASSE.												
Armagh (St-Cajétan)	10,000	229,190	1,604	377	143	199 22	.....	.....	174 52	100 00	.....	2,597 74
Beaumont	8,400	169,092	550	.....	43	83 37	20 00	.....	73 03	.....	.....	769 40
Buckland (N.-D.-Aux.-de)	8,600	177,275	1,010	72	79	124 47	20 00	20 00	109 03	100 00	.....	1,534 50
St-Camille	1,000	75,035	487	.....	48	43 43	.....	47 70	38 04	100 00	.....	764 17
St-Charles	44,000	424,540	2,133	.....	322	242 77	76 30	.....	212 67	1,500 00	2,806 36	7,293 10
St-Damien-de-Buckland	43,300	130,042	1,105	1,228	37	136 70	22 27	20 00	119 74	100 00	3,200 00	5,968 71
St-Gervais	42,500	629,954	2,019	676	289	226 82	68 74	.....	198 69	40 00	3,327 84	6,846 09
St-Lazare *	4,200	271,037	1,490	.....	94	149 85	.....	.....	131 27	.....	.....	1,865 12
St-Magloire	3,000	198,270	2,807	978	81	83 48	.....	.....	73 13	100 00	.....	4,122 61
St-Michel, paroisse	3,200	183,805	630	.....	44	87 79	.....	.....	76 90	.....	.....	838 69
St-Michel. village	23,900	167,975	839	.....	64	112 71	34 37	.....	98 73	200 00	2,393 52	3,742 33
St-Nérée	3,000	138,926	1,320	245	88	137 74	.....	20 77	120 66	135 00	.....	2,067 17
St-Philémon (Mailloux)	6,500	208,025	520	89	153	106 30	32 55	39 75	93 12	.....	900 00	1,933 72
St-Raphaël	8,700	351,867	1,587	1,149	158	251 74	21 93	.....	220 52	.....	.....	3,388 19
Ste-Sabine	1,500	65,025	650	.....	85	44 36	.....	.....	38 86	200 00	.....	1,018 22
St-Vallier	6,000	312,935	1,100	.....	175	162 08	43 86	.....	141 98	100 00	.....	1,722 92
Totaux	217,800	3,732,993	19,851	4,814	1,903	2,192 83	340 02	148 22	1,920 89	2,675 00	12,627 72	46,472 68

BERTHIER.

	Berthier, paroisse	103,050	818,176	2,500	.....	95	216 92	....	.....	190 02	.....	18,000 00	21,001 94
	Berthier, ville	3,500	374,590	749	.....	76	122 54	125 34	.. ....	.....	.....	.....	1,072 88
P	Berthier, ville, diss *	6,425	20,200	40	38	350	9 81	.....	....	.....	....	... .	437 81
	Brassard, canton *	8,000	187,575	1,500	70	64	81 50	....	20 77	71 40	100 00	.....	1,907 67
	Ile-du-Pads	6,000	194,020	700	.....	77	52 16	.....	.....	45 69	.....	.....	874 85
	Ile-Madame	550	98,456	137	....	6	23 28	.....	.. ..	20 40	....	....	186 68
	Ile-St-Ignace	2,000	59,232	236	.....	80	56 47	....	.....	49 47	.. ..	.....	421 94
	Lanoraie	16,800	450,000	1,125	1,125	150	198 64	21 93	....	174 01	.....	.....	2,794 58
	Lavaltrie	5,000	335,375	1,039	611	39	116 20	.....	.....	101 79	.....	....	1,900 00
	La-Vérendrye	400	107,721	215	.....	19	29 11	....	... .	25 50	.....	... .	288 01
	Mandeville *	3,200	54,425	550	165	95	64 15	....	....	56 20	300 00	.. ....	1,230 35
	Prévost, canton	1,800	71,305	534	.....	47	59 38	.....	20 77	52 02	....	.. ..	713 17
	St-Barthélémy *	12,000	966,230	1,986	.....	255	297 31	21 93	.....	261 32	.....	.....	2,821 56
	St-Cuthbert	27,400	1,011,299	2,500	....	118	355 72	21 93	....	311 61	35 00	2,352 00	5,094 26
	St-Damien	2,000	237,615	926	1,266	100	139 02	....	.....	121 78	....	....	2,552 80
	St-Gabriel	42,000	699,355	2,517	463	192	390 42	41 93	.....	342 00	350 00	3,897 80	8,104 15
	St-Gabriel, diss	.....	.....	.....	.....	.....	....	... .	50 00	.....	. ....	.....	50 00
	St-Norbert	8,000	314,681	790	.... ..	49	150 44	.....	....	131 78	.....	880 00	2,001 22
	Totaux	268,125	6,000,255	18,044	3,738	1,812	2,363 07	233 06	91 54	1,954 99	785 00	25,120 80	54,151 40

BONAVENTURE.

	Anse-aux-Gascons	4,300	65,473	327	176	29	87 91	21 93	69 54	77 01	75 00	.....	863 39
P	Broadlands	500	5,975	58	.....	14	13 15	... ...	75 00	11 52	50 00	.....	221 07
	Carleton	15,200	100,391	602	.....	96	85 93	110 33	... .	275 27	100 00	1,204 03	2,303 56
P	Cox	4,850	104,017	1,301	.....	305	112 60	200 00	100 00	97 92	1,550 00	.....	3,660 52
	Cox, diss	300	17,240	86	.....	33	34 81	....	30 58	31 21	....	... .	215 60
	Cross-Point	400	17,550	87	.....	.....	12 57	....	20 00	11 01	150 00	....	280 58
	Hamilton (St-Bonaventure)	20,200	207,600	2,620	144	265	291 09	21 93	.....	258 77	....	....	3,600 79
P	Hamilton, diss	900	63,863	494	.....	.....	42 16	....	90 00	33 15	.....	... .	659 31
	Mann	1,100	9,690	48	....	.....	73 47	....	34 67	.....	.....	... .	150 14
P	Mann	500	42,000	169	.....	39	17 23	.....	75 00	15 09	40 00	.....	355 32
	Maria	5,300	142,312	1,565	.....	206	186 59	24 95	.....	164 93	....	.....	2,147 47
P	Maria, diss	800	33,080	330	.....	64	25 09	.....	60 00	20 50	....	.. ..	408 59
P	Métapédiac, *	1,000	32,300	227	.....	50	24 33	... .	120 00	21 31	50 00	. .....	492 64
	Miguasha	800	21,625	170	60	31	29 22	....	30 58	.. . .	50 00	.....	370 80
P	New-Richmond	6,000	158,690	1,868	40	392	133 14	100 00	225 00	123 31	.....	... .	2,881 45
	New-Richmond, diss	4,500	73,240	732	201	230	115 22	42 36	.....	94 24	35 00	.....	1,419 82
	Nouvelle (St-Jean-l'Evangéliste)	2,600	91,473	914	.....	120	149 04	25 08	....	130 56	.....	... .	1,338 68
	Paspébiac	5,000	133,299	1,667	.....	137	175 79	22 27	20 00	109 71	75 00	... .	2,200 77
P	Paspébiac, diss *	1,500	41,879	251	.....	85	51 46	....	70 00	39 16	.... ..	....	466 04
	Port-Daniel-Est	13,000	46,440	235	163	14	69 47	....	34 67	63 85	100 00	.....	670 00
P	Port-Daniel-Est, diss	200	9,650	68	.....	19	9 70	. .....	75 00	5 50	100 00	.. ....	277 20
P	Port-Daniel-Ouest	937	67,880	509	452	210	47 58	..... .	100 00	48 14	100 00	....	1,400 72
	Port-Daniel-Ouest, diss	900	31,964	239	.....	15	35 44	....	72 30	24 58	.....	.....	386 32

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
BONAVENTURE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Ristigouche	500	16,975	118	10	17	13 54		100 00	7 54			266 08
Ristigouche, diss	800	5,800	34		2	5 09		66 13		100 00		207 22
P Sellarville	250	14,150	106			9 54		60 00	8 36			183 90
P Shoolbred	700	44,065	374		60	43 72		120 00	32 43	50 00		680 15
Shoobred, diss	900	10,015	40		9	21 49		72 19	24 68			167 36
St-Alexis-de-Métapédia	5,700	90,120	856		68	147 18	24 95	24 94	128 92	100 00		1,349 99
St-André-de-Restigouche	1,050	20,370	203		23	40 75		55 78	35 70			358 23
St-Alphonse-de-Caplan	800	39,246	340		69	62 87			55 08	75 00		601 95
St-Charles-de-Caplan	5,350	142,979	857	200	201	159 31		30 58	141 27	240 00		1,829 16
P St-Charles-de-Caplan, diss	561	12,200	65		20	9 52		60 00	6 63			161 15
St-Etienne-de-New-Carlisle	1,800	32,000	230		16	21 07		52 19	18 46	75 00		412 72
St-François-d'Assise *	300	11,220	62		18	25 73		27 97	22 54	50 00		206 24
St-Godefroi	2,000	74,420	694	137	96	160 65	20 00	41 67	136 78	150 00		1,436 10
P St-Godefroi, diss	970	50,049	425		55	49 17		100 00	47 02			676 19
St-Jules	2,600	48,295	444	21	81	96 29		55 66	84 35			782 30
St-Laurent *	1,500	59,205	532		40	51 45		69 54	22 95			715 94
P St-Laurent, diss	600	25,995	259		47	28 50		125 00	25 39			484 89
St-Louis-de-Gonzague	450	7,470	74		14	20 72		41 67	18 15			168 14
St-Omer	1,500	62,430	468		57	58 22	20 00	20 00	51 00	50 00		724 22
Brandy-Brook (Im.-Conception)								24 30				24 30
Mill-Stream								20 00				20 00
Oak-Baie								20 00		100 00		120 00
Pointe-au-Maquereau								34 67				34 67
Shigawake								39 94				39 94
Assametquaghan										50 00		50 00
Totaux	119,118	2,284,635	20,748	1,604	3,247	2,847 80	633 80	2,564 17	2,413 99	3,515 00	1,294 03	38,867 79

BROME.

P	Bolton-Est	8,000	388,480	2,330		133	175 70			153 91	110 00		2,902 61
P	Bolton-Ouest	4,800	273,485	1,506	68	55	84 41			73 95	55 00		1,842 36
P	Brome-canton	6,000	816,400	2,653	407	372	229 33			203 39	225 00		4,089 72
	Brome-canton, diss	1,800	17,530	60		8	13 44		20 77	9 28			111 49
	Eastman	2,600	56,575	2,828		16	56 19		52 19	48 34			3,000 72
P	Eastman, diss	500	56,235	253		25	17 10			15 91	30 00		341 07
P	Farnham-Est	3,200	354,472	1,063		89	90 12	150 00			45 00		1,437 12
P	Knowlton, village	10,000	347,350	2,084	694	463	88 49	325 00		77 52			3,732 01
P	Mansonville	5,500	84,950	1,019		290	31 32	175 00		27 43			1,542 75
P	Potton	10,000	457,800	2,289		42	143 22			125 46	135 00		2,734 08
	Potton (St-Cajétan)	1,150	85,350	426		5	55 77		48 43	48 85	100 00		684 05
	St-André-de-Sutton	900	74,860	374		30	51 46		47 82	45 08			548 36
	St-Edouard-de-Brome	1,200	20,180	85		10	45 76		30 58	40 08			211 42
	St-Frs-Xavier-de-East-Farnham	500	30,000	130		20	8 38		20 00	7 34			185 72
	St-Vincent-d'Adamsville	1,470	237,879	594	299	139	93 96		20 77	81 39	100 00		1,328 12
P	Sutton	6,800	769,480	2,302	320		222 16	325 00		194 61	195 00		3,558 77
P	Sutton-Flat, village	6,500	292,292	1,461		416	53 91			47 22	50 00		2,028 13
	Sutton (village de)	2,500	71,500	321		117	40 75	41 82		35 70	200 00		756 27
	Brome corner								20 77				20 77
	Eastman (mission)								55 78				55 78
	Mansonville, diss								62 60				62 60
	St-Etienne-de-Bolton								34 67				34 67
	Totaux	73,420	4,434,818	21,778	1,788	2,230	1,501 53	1,016 82	414 38	1,235 46	1,245 00		31,209 19

CHAMBLY.

	Boucherville, paroisse	5,000	502,461	700	206	20	79 29			69 46			1,074 75
	Boucherville, village	25,000	689,999	1,799		20	143 80	20 00		125 97			2,108 77
	Chambly, paroisse	4,000	858,061	2,145		90	208 66			182 78			2,626 44
	Chambly, village	28,300	389,619	779		161	90 61	125 75		87 00		4,550 00	5,802 30
P	Chambly, village, diss	1,000	113,275	305		29	19 19			9 18	30 00		302 37
	Chambly, paroisse	8,000	833,300	1,000		138	93 20			81 70	30 00		1,342 90
	Longueuil, ville	153,500	1,098,526	4,394		620	307 86	99 01			60 00	12,520 24	18,001 11
P	Longueuil, ville et paroisse, diss	12,000	722,028	3,578		315	63 83	150 00		55 89			4,162 72
	St-Basile-le-Grand	3,000	400,780	400		87	80 34			70 38			637 72
	St-Bruno, paroisse	3,000	327,795	491	434	53	60 89			53 34	50 00		1,142 23
	St-Bruno, village	5,000	163,685	818		32	40 63			35 50			926 22
	St-Hubert	44,200	754,710	905	98	7	112 13	41 93		98 22		3,000 00	4,264 28
	St-Jean-Baptiste-de-Montréal-Sud	4,500	129,899	649		21	28 27			25 20			723 50
P	St-Lambert	16,490	1,078,870	5,394		1,138	87 31	300 00					6,019 31
	St-Lambert, diss	4,000	449,269	1,573		269	71 74	34 37					1,948 11
	Totaux	316,990	8,512,277	24,930	738	3,000	1,487 81	771 06		894 80	170 00	20,070 24	52 070 91

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
CHAMPLAIN.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Batiscan, (St-Frs.-Xavier)	5,800	348,034	1,454		225	136 58	21 93					1,837 51
Cap-de-la Madeleine	16,800	330,000	825	261	158	170 46	40 00		149 32			1,603 78
Champlain, paroisse	5,500	234,935	850		34	94 66			82 92		2,260 00	3,321 58
Champlain, village	20,900	120,025	1,200	93	66	84 53	69 28			50 00	3,077 14	4,639 95
Fermont *	475	59,055	52		150	51 11		20 00	44 77			317 88
Grand-Mère	107,600	3,657,980	10,973		667	428 84	22 27				6,188 07	18,279 18
La-Tuque	50,000	737,916	3,689		794	139 72			122 40	600 00		5,345 12
P La-Tuque, diss							100 00					100 00
Laflèche	3,600	425,600	1,424	850	108	139 37			122 09			2,643 46
Mékinac, (St-Roch-de) *	2,400	92,300	415	336	36	36 79			32 23			856 02
Mont-Carmel (N.-D.-du)	5,500	440,440	1,541		50	200 50		20 00	175 64			1,987 14
St-Adelphe	7,000	416,064	2,080		137	87 33		30 58	76 50	60 00		2,471 41
Ste-Anne-de la-Pérade, paroisse	3,300	401,398	1,405	288	114	175 94				4,000 00		5,982 94
Ste-Anne-de-la-Pérade, village	67,000	229,088	458		139	120 98	56 54		105 97		9,518 55	10,399 04
Ste-Flore *	10,650	547,110	1,750		371	114 11	21 93		99 96			2,357 00
Ste-Geneviève	2,800	316,144	1,075		86	212 22	20 00					1,393 22
St-Jacques-des-Piles	1,500	130,895	682		30	61 59		30 58	53 95	40 00		898 12
St-Jean-des-Piles	2,300	161,425	807	66	76	62 99		20 00	55 18			1,087 17
St-Louis-de-France	1,580	144,146	432		35	87 33		20 00	76 50	100 00		750 83
St-Luc	2,550	145,780	583		41	76 85		20 00	67 32			788 17
St-Maurice	25,500	684,520	1,505		89	170 00	43 86		148 92		1,969 45	3,926 23
St-Narcisse	10,000	471,000	2,075	175	263	232 53	21 93		203 69			2,971 15
St-Prosper	4,300	435,031	1,740		249	155 33	21 93		136 06	35 00		2,337 32
St-Sévérin	1,500	379,994	1,139	21	71	138 56			121 38	30 00		1,520 94
St-Stanislas	36,400	247,485	1,484		170	127 73	110 18			1,250 00	1,877 14	5,019 05
Ste-Thècle	7,600	536,940	2,684	263	81	194 05			169 11			3,391 16
St-Théophile	7,500	264,520	1,322		62	153 81			134 74			1,672 55
St-Timothée	1,400	211,025	801		26	105 37		20 00	92 31			1,044 68

St-Tite, paroisse	6,000	220,750	1,140		74	126 33			110 67				1,451 00
St-Tite, village	40,000	249.890	2.498		261	120 98	20 00		105 46				3,005 44
St-Tite-Nord	2,000	67,200	504		21	35 28			30 90				591 18
St-Joseph-de-Mékinac								55 66		100 00			155 66
St-Roch-de-Mékinac								49 01		100 00			149 01
St-Théodore-de-la-Grande-Anse								45 18		100 00			145 18
Totaux	459,455	12,706,690	48,587	2,353	4,684	40,041 87	469 85	431,01	2517 99	6,465 00	24,890 35		94.440 07
CHARLEVOIX.													
Baie-St-Paul	30,500	824,464	2,128		812	388 56	128 27				3,271 76		6,748 59
Callières	600	7,450	22		10	75 33		24 94	10 40	130 00			272 67
De-Sales	1,500	96,475	337		31	11 87		30 21					410 08
Ile-aux-Coudres	1,500	129,065	387		75	122 84		20 00					604 84
Les-Eboulements	8,500	410,870	1,232	500	88	275 84	43 86			100 00			2,230 70
Malbaie (St-Etienne)	19,820	975,004	2,925		781	407 42	108 22				3,803 00		8,024 64
Petite-Rivière	1,500	175,000	350			99 55		24 94	54 77				529 26
Pointe-au-Pic	4,000	634,199	865		132	62 52	21 93			35 00			1,116 45
Ste-Agnès	1,500	131,225	393		134	109 57	21 93	24 94					683 44
St-Fidèle	2,400	154,905	464		40	133 90		36 48	117 30	50 00			841 68
St-Hilarion	2,500	144 079	648		58	120 51	20 00	20 77					867 28
St-Irénée	9,000	222,650	556	160	80	123 30	20 00		108 01	40 00			1,087 31
St-Placide	900	63,705	216		49	68 69		32 01					365 70
St-Siméon	1,000	115,470	461	242	168	106 17		20 77					997 94
St-Siméon, diss						2 93		30 00					32 93
St-Urbain	3,700	245,000	931		100	142 17	22 27		124 54	60 00			1,379 98
Rivière-Noire								20 77					20 77
Ste-Cassien (Mission)								31 37					31 37
St-Siméon (Port-aux-Quilles)								20 77					20 77
Totaux	88,920	4,329,561	11,915	902	25,582	2251 17	386 48	337 97	415 02	415 00	7,074 76		26,255 40
CHATEAUGUAY.													
Châteauguay	37,900	650,000	1,950		75	149 90	61 41		330 80	500 00	1,617 31		4,484 48
P Châteauguay, diss	2,900	239.375	718		83	29 99			26 72	30 00			887 71
P Howick	3,500	649,018	1,298			81 93			74 15				1,454 08
Howick, diss	1,600	167,060	601		2	97 15		20 00	82 72				802 87
Norton-Creek		47.900	215		2	9 80		20 00	8 67				255 56
P Ormstown (St-Malachie)	10,000	939,018	2,081	377	188	107 86			102 91	75 00			2,031 77
Ormstown, diss	5,000	268,480	738		149	112 56		39 75	90 16				1,129 47
P Ormstown, village	6,900	322,715	1,936		675	122 37	350 00		107 20				3,700 57
St-Antoine	3,500	295,675	739		50	61 13		20 77	53 55				924 45
Ste-Clotilde	3,200	302,524	907		48	94 66		20 00	82 92				1,152 58
St-Jean-Chrysostôme No 1	860	48,280	193		5	20 14			17 64	30 00			265 78
St-Jean-Chrysostôme No 2	39,600	456,030	2,508		47	208 98	56 30		179 21		2,271 00		5,270 49

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations		
CHATEAUGUAY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P St-Jean-Chrysostôme No 2, diss...	2,500	179,365	627	.....	13	22 38	.....	.....	23 46	.....	.....	685 84
Ste-Martine	25,300	580,360	2.901	.....	125	186 01	41 93	.....	161 97	.....	2,316 00	5,731 91
P Ste-Martine, diss.....	460	24,270	14	.....	.....	2 38	.....	.....	3 06	.....	.....	19 44
Ste-Philomène.....	6,000	591,650	1,183	.....	86	125 75	.....	.....	.....	.....	.....	1,394 75
St-Urbain.....	6,000	482,840	1,014	24	81	117 46	.....	.....	123 52	.....	.....	1,358 98
P St-Urbain, diss.....	300	76,115	152	.....	19	6 16	.....	.....	6 42	.....	.....	183 58
Totaux.....	155,460	6,320,675	19,775	400	1,648	1,556 70	509 64	120 52	1,275 14	635 00	6,204 31	32,124 31
CHICOUTIMI.												
Anse-St-Jean	3,400	144,890	696	.....	220	84 53	.....	59 61	.....	.....	.....	1,060 14
Bagotville, paroisse.....	5,300	75,000	972	.....	.....	68 69	.....	.....	.....	435 00	.....	1,475 69
Bagotville, village.....	10,000	169,800	838	838	343	59 03	50 20	.....	51 71	.....	.....	2,179 94
Bourget, canton.....	1,300	100,000	400	.....	60	55 89	.....	20 37	.....	.....	.....	536 26
Cap-à-l'Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	7 21	.....	20 77	200 94	50 00	.....	278 92
Chicoutimi, paroisse.....	15,000	365,610	2,559	.....	93	229 38	22 05	.....	.....	60 00	.....	2,963 43
Chicoutimi, ville.	334,770	1,708,000	11,566	.....	1,178	445 49	1,318 18	.....	.....	2,350 00	40,065 95	56,923 62
Ferland.....	300	22,975	154	.....	4	6 75	.....	32 01	5 91	.....	.....	202 67
Grande-Baie (St-Alexis)	4,000	85,800	600	.....	51	83 25	.....	44 94	72 93	.....	.....	852 12
Grande-Baie, village.....	10,000	167,727	1,677	.....	221	106 30	45 08	.....	93 12	200 00	.....	2,342 50
Harvey (St-Fulgence).....	2,500	101,350	1,100	.....	150	95 36	.....	24 94	.....	150 00	.....	1,520 30
Jonquière (St-Dominique) *.....	3,800	301,900	995	.....	.....	89 65	.....	.....	78 54	50 00	.....	1,213 19
Jonquière, village *	8,800	382,723	1,530	.....	.....	100 13	.....	.....	87 72	.....	.....	1,717 85
Laterrière (N.-D. de).....	10,000	198,414	992	2,056	20	104 21	21 93	.....	91 29	40 00	.....	3,325 43
Ste-Anne (Tremblay).....	8,200	303,305	1,819	1,072	181	103 83	.....	.....	143 51	.....	.....	3,379 34
Ste-Anne, village.....	6,000	186,625	933	8	79	64 97	28 27	.....	56 91	.....	.....	1,170 15

St-Charles-Borromée	21,000	65,650	295	105	35	58 56		29 88	51 30				574 74
St-Cyriac	1,500	65,575	655	140	53	51 69		41 08	45 28				986 05
St-Félix-d'Otis	350	21,028	82		4	16 30		37 60					139 90
Taché, canton *	1,000			518	8	40 75			35 70				602 45
Anse-à-Pelletier								20 77					20 77
Cap-à-l'Est								20 77					20 77
Kinogami (mission)								27 97					27 97
Lac-Clair (St-Honoré)								24 94					24 94
La-Dalle (St-Léonard)								20 47					20 47
La-Petite-Rivière-aux-Sables								24 94					24 94
St-Cyriac (Petite-Rivière-aux Sables)								20 00					20 00
St-Honoré (mission)								27 10					27 10
St-Ambroise (mission)								24 94					24 94
Ste-Rose-de-Lima (La-Descente-des-Femmes)								30 21		50 00			80 21
Totaux	445,220	4,466,372	27,863	4,737	2,700	1,931 97	1,485 71	553 31	1,014 86	3,385 00	40,065 95		83,736 80

COMPTON.

Auckland *	4,450	244,022	1,464	673	160	103 74	20 00		90 88	30 00			2,541 62
P Bury	11,350	438,614	3,070	215	449	183 39	175 00		160 65	160 00			4,413 04
Chesham (N.-D-des-Bois)	3,100	110,050	1,375		10	91 17		24 94	79 86				1,580 97
Clifton	4,500	207,184	1,139	205	216	91 28			79 96	100 00			1,831 24
P Clifton, diss	800	66,800	334		16	25 61		90 00	22 44				488 05
P Clifton-Est	2,725	114,725	516		25	16 72		100 00	15 40	35 00			708 12
Clifton-Est, diss	1,500	47,564	404		35	21 35		20 77	17 95				490 07
P Compton, canton	8,000	520,841	3,385		102	171 37			171 87	180 00			4,010 24
Compton, canton, diss. *	500	16,060	112	37	37	12 31			21 21				219 52
P Compton, village	3,500	59,450	733		24	10 79	150 00		10 91				928 70
Compton, village, diss	4,000	84,600	423		74	46 03			38 86	260 00			841 89
P Cookshire	7,600	261,350	1,568		758	51 69	375 00						2,752 69
Ditton	9,500	225,609	1,804		75	124 12	20 00		108 73	100 00			2,231 85
P Eaton	8,000	465,430	2,792	94	75	117 84			104 44	185 00			3,308 28
Eaton, diss	5,400	120,725	625	268	50	88 37	20 00	41 04	76 19	1,000 00			2,168 60
Emberton	3,000	143,130	1,431		93	93 03		62 66	81 49				1,761 12
P Hampden	5,800	260,000	1,820		340	89 86	175 00	160 00	73 54				2,658 40
Hampden, diss	1,600	72,138	649		33	47 65		41 04	46 92	30 00			847 61
Hereford	11,400	98,395	1,162	2,045	138	95 48	51 72		80 08		2,371 79		3,950 07
P Hereford, diss	1,800	98,200	491		16	32 60		130 00	26 11				695 71
L'Assomption-de-Waterville	800	85,266	256		20			30 21					306 21
P Lingwick	5,850	338,692	1,693	69	78	82 90	175 00	100 00	72 62				2,370 52
P Marston	1,800	64,000	512		38	62 29		180 00	54 57				846 86
Martinville	3,600	97,675	488		23	41 45			36 31				588 76
Marston-Sud	1,800	64,305	771		25	52 39		52 19	45 90				946 48
Mégantic, ville	25,000	607,280	5,465		446	252 79	62 92			40 00			6,266 71
P Newport	5,000	446,060	1,784		124	102 96		200 00	91 39				2,302 35

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
COMPTON.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Newport, diss	1,200	18,500	92	386	22	18 13			15 30	40 00		573 43
St-Isidore-d'Auckland	1,600	120,020	720		22							742 00
Ste-Cécile-de-Whitton	4,050	130,040	1,170	421	37	108 52		27 10	95 06			1,858 68
St-Louis-de-Westbury *	4,000	313,955	2,197	743	289	141 59	22 27	20 77	124 03	2,125 00		5,662 66
P Sawyerville, village	4,000	188,866	661		344	49 83	175 00		43 65			1,273 43
Val-Racine	2,000	47,952	431	133	30	49 48		34 80	43 35	200 00		921 63
P Waterville	4,500	250,375	1,752		554	50 84	325 00		58 75	30 00		2,770 59
Waterville, diss *	500	19,525	87	1,076	8	5 04		71 73		100 00		1,347 77
P West-Bury	4,700	189,850	1,898		321	89 77	175 00	75 00	78 64			2,637 41
P Whitton	2,000	30,000	270	175	35	74 75		180 00	65 48			800 23
Winslow-Nord	3,200	99,250	742	72	55	93 85		54 22	82 21			1,099 28
P Winslow-Sud	2,000	60,000	360			26 50		160 00	27 84			574 34
Winslow-Sud, diss *	2,528	51,510	643	150	157	44 33		24 94	46 61			1,065 88
Brûlé-de-Compton								36 48				36 48
Ste-Famille-de-Newport								71 73				71 73
St-Paul-de-Scotstown								30 21				30 21
Lingwick								45 18				45 18
Totaux	178,653	6,878,068	47,289	6,762	5,354	2,861 81	1,921 91	2,064 95	2,295 20	4,615 00	2,371 79	73,535 66
DEUX-MONTAGNES.												
Côte-St-Joachim	2,800	117,615	235	31	16	33 06	20 00					335 06
P Grande Frenière		79,660	267		20	13 27			11 62	25 00		336 89
L'Annonciation	3,000	234,525	469	40	10	182 92			160 24			862 16
Mirabel	3,600	161,265	451		45	50 00			44 06			590 06
St-Augustin	5,000	404,700	1,214		29	150 44			131 78			1,525 22

St-Benoît *	20,220	530,613	1,857	2,000	62	152 18	28 27		133 31		5,311 79	9,544 55
P St-Canut No 1 *	3,900	140,980	775		32	37 99			39 88	30 00		914 87
St-Canut No 2, diss *	400	35,120	133		26	8 78			9 28			177 06
St-Canut No 2	1,000	72,315	375		12	18 63			16 32	30 00		461 95
St-Colomban *	Pas de	rapport	depuis	1899		27 24		73 50		150 00		250 74
St-Eusta he	34,000	701,569	2,316		52	310 19	50 20		271 72		2,024 00	5,024 11
St-Hermas	6,000	456,080	1,368		64	131 11	41 41					1,604 52
St-Jérôme No 4	1,000	103,410	165		5	20 95			18 36			209 31
St-Joseph-du-Lac *	4,500	247,470	989		28	126 57			110 87			1,254 44
Ste-Monique	3,500	302,925	551		23	92 22			80 78			947 00
St-Placide	8,750	188,215	1,317		43	110 15			96 49			1,566 64
Ste-Scholastique, paroisse	3,500	258,293	1,288		50	74 12			65 79			1,477 91
P Ste-Scholastique, paroisse, diss	800	37,370	130		15	11 11			8 87	35 00		199 98
Ste-Scholastique, village	27,200	285,769	1,571		62	117 95	52 88		103 32		2,311 72	4,218 87
Totaux	129,170	4,357,894	15,671	2,071	594	1,668 88	192 76	73 50	1,302 69	280 00	9,647 51	31,501 34

DORCHESTER.

Cranbourne (St-Odilon)	7,500	205,430	1,335	745	106	145 71	21 93	22 92	135 96			2,510 52
P Cranbourne (St-Odilon), diss	550	10,895	70		18	3 69		50 00	3 46			145 15
Frampton-Ouest	90,000	312,978	1,721	265		211 36	34 37		183 19			2,414 92
P Frampton-Ouest, diss	350	19,175	95		32	6 73		50 00	7 85			191 58
St-Abdon *	300	10,225	81			14 55		30 21	12 75			138 51
St-Anselme	20,800	508,335	2,033		104	237 18	44 32		207 77	50,00	2,881 74	5,558 01
St-Bernard	6,750	327,215	1,242	26	216	107 20			146 47			1,797 67
St-Benjamin-du-Lac-à-Busque	4,000	125,000	812		45	39 93		31 21	34 98	250 00		1,213 12
Ste-Claire	9,500	342,500	1,370	65	103	198 49	28 27		173 70	35 00		1,973 46
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	13,200	248,450	1,864	893	151	184 79			161 87	50 00		3,304 66
Ste-Hénédine	6,050	273,534	820		86	125 17			109 65			1,140 82
St-Isidore	15,950	450,230	1,020	111	153	205 83	28 27		180 13		3,178 34	4,876 57
Ste-Justine *	6,975	189,525	1,080	2,120	225	93 85		20 00	82 21	50 00		3,071 00
St-Léon-de-Standon	7,500	142,000	710	930	92	130 29		22 92	114 13	250 00		2,249 34
St-Louis-de-Gonzague		40,275	314			7 21		31 80				353 01
St-Malachie	4,500	132,525	927		105	143 21			125 97	50 00		1,351 18
P St-Malachie, diss	300	10,850	94		6	8 51		50 00	6 93			105 44
Ste-Marguerite	5,800	312,455	1,156		339	131 11						1,626 11
St-Maxime-de-Scott	4,800	224,785	899	420	600	88 02			77 11			2,084 13
St-Nazaire	1,385	51,260	389	410	54	53 79		20 00	47 12			973 91
St-Prosper *	5,850	290,987	1,922	340	176	111 54		41 04		250 00		2,840 58
Ste-Rose-de-Watford	5,550	129,875	1,029		47	63 92		41 04	55 99	100 00		1,340 95
Standon	1,000	21,700	130		20	20 20		47 95	17 74			235 95
Finhare								23 55				23 55
Ware-Canton (Ste-Germaine)								24 94				24 94
Totaux	218,610	4,298,203	21,123	6,323	2,678	2,392 34	157 16	507 58	1,884 98	1,085 00	6,060 08	42,211 14

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations		
DRUMMOND.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Drummondville	49,500	570,335	3,895	.....	89	153 53	44 10	....	.....	50 00	4,425 00	8,656 63
P Drummondville, diss	100	99,290	148	.....	9	15 30	....	....	.....	30 00	....	202 30
P Durham, canton	2,600	133,102	1,064	.....	107	52 86	175 00	100 00	46 30	....	.. ..	1,545 16
P Durham-Sud (St-Fulgence)	5,000	113,790	796	.....	29	48 76	150 00	....	39 78	125 00	....	1,188 54
Durham-Sud, diss	2,000	87,640	876	.... ..	86	103 54	.....	71 73	93 63	200 00	.....	1,430 90
Grantham	3,500	160,800	1,286	740	57	70 44	....	.....	61 71	.....	.....	2,215 15
Kingsey *	6,000	202,190	1,415	224	70	141 59	20 00	....	148 81	.....	1,283 00	3,302 40
P Kingsey, diss	2,500	53,500	428	.....	31	10 36	150 00	75 00	10 91	.....	.....	705 27
P Kingsey-Falls	2,000	116,825	442	.....	38	26 10	....	....	23 46	40 00	.. ....	569 56
Kingsey-Falls, diss	2,000	84,085	333	186	156	68 44	....	34 67	59 36	200 00	.....	1,037 47
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	5,000	168,415	1,515	.....	16	111 89	....	71 73	98 02	.....	.....	1,812 64
St-Cyrille-de-Wendover	5,500	108,650	814	.....	129	90 23	22 27	....	79 05	....	....	1,134 55
St-Eugène-de-Grantham	5,000	29,364	293	190	16	65 20	....	... .	57 12	500 00	....	1,121 32
St-Eugène-de-Grantham, village	3,700	115,209	1,267	304	44	29 43	.....	20 00	26 92	.....	....	1,691 35
St-Germain-de-Grantham	30,800	325,000	2,925	.....	68	296 03	40 00	.....	260 20	... .	2,825 00	6,414 23
St-Majorique-de-Grantham	2,850	97,450	877	.....	50	47 97	....	47 82	42 02	30 00	....	1,094 81
St-Pierre-de-Durham	12,500	164,559	1,234	144	5	111 29	21 9	... .	.....	....	1,875 94	3,392 16
P St-Pierre-de-Durham, diss	750	62,500	281	.....	53	28 67	.....	75 00	24 78	.....	....	462 45
Wendover & Simpson	8,000	378,260	2,836	6	204	148 11	.. . .	....	129 74	....	.....	3,323 85
Wickham-Est	1,650	86,565	952	.....	31	54 49	.....	38 55	.....	....	.....	1,076 04
Wickham-Ouest	5,000	207,280	2,382	.....	100	132 85	.....	24 94	116 38	100 00	.....	2,856 17
Totaux	155,950	3,366,809	26,059	1,794	1,388	1,807 08	623 30	559 44	1,318 19	1,275 00	10,408 94	45,232 95

GASPÈ.

	Anse-au-Griffon	2,600	73,983	548	258	169	93 26		99 37	81 70	250 00		1,499 33
	Anse-à-Valeau	400	12,811	128		25	20 84		24 94	18 25			217 03
	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	350	7,375	73		13	16 06		20 00	14 07	25 00		161 13
	Anse-Pleureuse	500	13,627	109		18	20 60		24 94	18 05			190 59
	Barachois	4,000	40,734	505		57	65 14	20 00	46 61	56 50			750 25
P	Barachois, diss	400	12,612	126		15	20 32		60 00	18 36			239 68
	Cap-au-Renard	400	6,060	42		12	8 03		24 94	7 03			94 00
	Cap-aux-Os	400	8,467	119		29	22 35		24 94	19 58			214 87
	Cap-d'Espoir	3,600	88,620	890			199 67	41 59	69 54	173 50			1,374 30
P	Cap-d'Espoir, diss	600	43,470	326		53	36 58		100 00	33 45			549 03
	Cap-des-Rosiers	4,500	53,585	668		101	113 67		27 97	91 65			1,002 33
	Cap-Chat, (St-Norbert)	6,000	142,000	1,420	289	189	164 87	41 82		144 43	100 00		2,349 12
	Douglastown	11,500	75,235	376	147		110 38	83 23	69 54	118 62			904 77
P	Douglastown, diss *	300	6,745	33		16	2 47						51 47
	Echourie	200	7,642	95		25	13 15			11 52			144 67
P	Gaspé-Baie-Nord	453	17,760	159		23	39 70		100 00		240 00		561 70
P	Gaspé-Baie-Sud	1,100	38,000	285		23	17 23		125 00	15 09			465 32
	Gaspé-Baie-Sud, diss *	800	26,730	200	34	66	20 26		52 19		200 00		572 45
P	Gaspé, village	900	84,200	1,052		82	19 44	100 00	80 00	17 03			1,350 47
	Grand-Cloridormes	500	12,600	189		17	23 50		24 94	20 50			274 94
	Grande-Anse	900	11,840	82			26 06		77 79	22 74			208 59
P	Grande-Grève	1,000	37,100	259		41	14 91		90 00	12 34			417 25
	Grande-Grève, diss	500	5,360	28			8 47		24 94	8 05			69 46
	Grande-Rivière *	4,200	201,547	2,015			277 24	21 93		242 86			2,557 03
	Grande-Vallée	1,500	39,325	442		98	36 56	20 00	49 88	32 02			678 46
	Gros-Morne		12,170	60	121	31	29 11		69 54	25 50			336 15
P	Haldimand	1,925	40,012	199		76	45 99		80 00	40 29			441 28
	Ile-Bonaventure	300	14,165	70		9	11 17		24 94				115 11
	La-Madeleine	600		152		23	12 69		24 94	11 11			223 74
	Manche-d'Epée	800	6,500	39		7	9 42		27 97	19 68	90 00		193 37
	Marsouis	800	7,490	74		10	7 45		36 48				127 93
	Mont-Louis	2,300	55,171	499		112	58 56	21 93	24 94	51 30	100 00		807 73
	Newport	2,213	98,910	741		54	158 00		34 59	138 41			1,126 00
	Pabos	2,500	83,276	832		141	122 26	21 93	20 00	107 10			1,244 29
	Percé	3,600	118,015	708	502		191 11	34 37		170 95			1,606 43
P	Percé, diss	750	23,005	172		9	15 22		100 00		100 00		396 22
	Petit-Cap	300	13,197	131		38	31 78		24 94	27 84			253 56
	Petit-Cloridormes	1,000	16,168	242		50	23 52		23 91	20 60			300 03
	Petite-Madeleine	600	13,965	143		10	13 04		25 00				101 04
	Petit-Pabos	550	11,868	89		9	18 04		24 94	15 81			150 79
	Petite-Vallée	200	8,851	88		19	17 00		20 00	14 89			158 89
	Pointe-à-la-Frégate	300	9,298	92		17	11 29		24 94	9 89	50 00		205 12
	Rang-St-Paul	850	20,265	152	50	10	35 16		24 94	30 80			302 90
	Rivière-à-Claude	1,200	18,732	187		26	25 30		24 94	22 13	60 09		345 43
	Rivière-à-la-Martre	400	12,250	122		47	17 58		24 94	15 40	30 00		256 92

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux Institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
GASPÉ.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière-à-la-Pierre	400	16,913	102		32	13 97		24 94	12 24	150 00		335 15
Rivière-au-Renard	1,200	120,000	900	784		139 37	20 00	24 94	122 09			1,990 40
Rivière-Nord-de-Pabos	300	8,005	80		7	17 11		24 94	14 99			144 04
Roseville (Sydenham)	600	12,055	150		16	16 96		24 94	12 44			220 34
P Roseville " diss	300	7,210	88	18	26	11 45		120 00	12 44			275 89
Seal-Roch	350	6,370	31		3	5 58		60 00	4 89			104 47
St-Albert	900	27,500	206	33	29	61 36			53 75			418 11
Ste-Anne-des-Monts *	1,900	240,700	1,430		130	207 26	34 37			35 00		1,801 63
St-George-de-Malbaie	1,000	11,545	80		28	30 50		77 79	26 72			243 01
St-Majorique	500	7,345	128		12	17 58		20 00	15 40			192 98
St-Pierre-de-Malbaie	750	49,252	492		28	60 16		52 19	51 91			684 26
P St-Pierre-de-Malbaie, diss	700	14,212	85	21	18	20 64		125 00	18 87			288 51
St-Yvon	900	13,586	101		33	18 16		24 94	15 91			193 01
P York *	1,200	53,288	400		60	30 71		100 00	10 09			600 80
York, diss	200	13,125	98		10	9 75		52 19	32 43			202 37
Ecoles des Cannes-de-Roches								41 67				41 67
Ecoles des Falls								27 97				27 97
Ecole du 3ième rang du Cap-Rosier								20 00				20 00
La-Pointe-Jaune								24 94				24 94
Totaux	79,991	2,251,842	19,332	2,257	2,202	2,905 07	461 17	2,725 93	2 303 25	1,430 00		33,616 42

HOCHELAGA.

	Ahuntsic, village *	3,600	651,403	651		25	33 88						709 88
P	Coteau-St-Pierre	64,498	2,428,820	8,500	3,643	400	24 12	175 50		19 78	95 00		12,850 90
	Coteau-St-Pierre, diss.	2-000	995,300	995			2 54			3 57			1,001 11
	Côte-des-Neiges ville	25,000	1,413,054	2,100									2,100 00
	Côte-des-Neiges	75,000	1,382,980	4,000		20	133 95	28 27					4,182 22
P	Côte-des-Neiges, diss *	2,000	568,570	568		47	17 12				30 00		662 12
	Côte-St-Léonard	1,000	278,650	334		67	40 40			35 39			470 79
	Côte-St-Luc	2,000	449,100	224			32 13			28 15			284 28
	Côte-St-Michel	6,000	819,610	822		74	99 31			87 00			1,082 31
	Côte-Visitation *	15,000	1,150,938	2,877	689	295	19 27						3,880 27
P	Côte-Visitation, diss	20,600	499,457	2,730		199	7 41						2,936 41
	Hochelaga	346,700	11,163,125	33,489		4,348	988 57	43 86					38,809 43
	La ville-de-St-Paul	120,000	1,967,437	11,804		316	122 98	68 96				4,040 18	16,952 12
P	La ville-de-St-Paul, diss	15,000	365,569	1,827		138	51 21		75 00				2,091 21
	Longue-Pointe*	8,333	248,500	1,615		579	45 22			47 53			2,286 75
P	Longue-Pointe, diss	500	1,140,000	450		65	8 04			8 46			531 50
	Longue-Pointe, ville	40,000	6,099,379			351	116 44						467 44
	Maisonneuve	439,092	12,688,724	44,261		3,695	410 04						48,396 04
P	Maisonneuve, diss	7,500	842,000	3,000	534	623	50 82				45 00		4,252 82
	Notre-Dame-de-Grâces-Ouest	60,000	2,073,316	7,256		169	26 64						7,451 64
P	Notre-Dame-de-Grâces-Ouest, diss	39,560	1,141,656	3,424	1,141	624	22 14				80 00		5,201 14
	Outremont, village	60,327	3,432,232	8,580		355	32 40				30 00		8,997 40
P	Outremont, village, diss	21,000	1,111,475	5,006		1,323	63 08	350 00					6,742 08
	Parc-Amherst	45,600	609,260	2,381	596	592	83 15			71 91			3,724 06
P	Parc-Amherst, diss *	2,078	42,240	380		107					45 00		532 00
	Pointe-aux-Trembles	62,000	782,578	3,130		6	93 10	65 56		97 92		9,934 65	13,347 23
P	Pointe-aux-Trembles, diss		121,000	484		3	6 35						493 35
	Rivière-des-Prairies paroisse	2,000	229,867	344	66	76	42 03			36 82			504 85
	Rivière-des-Prairies, village	1,500	130,147	194	346	67	36 79			32 23			670 02
	St-Charles-du-Bas-du-Sault	1,500	191,046	420		43	33 20			29 17			525 37
	Ste-Cunégonde	80,000	6,276,660	21,968		1,069	1,297 84	50 43					24,385 27
	St-Denis-de-Montréal *	106,790	3,827,600	15,310		1,144	519 20						16,973 20
	St-Edouard	275,000	4,385,904	26,315		2,048	342 91				40 00		28,745 91
	St-Georges	88,950	2,454,894	9,819		433	199 46						10,451 46
	St-Grégoire-le-Thaumaturge	587,700	11,077,271	55,386		4,839	1,098 37	20 00				13,384 00	74,727 37
	St-Henri	515,140	10,805,890	54,329		5,339	2,202 45	141 98				10,005 58	72,010 01
P	St-Henri et Ste-Cunégonde, diss	40,000	2,042,000	2,126		1,351	364 58						3,841 58
	St-Jean-Baptiste village	390,000	9,099,380	22,748		3,426	2,116 99	131 39				13,033 00	41,455 38
	St-Jean-Perch	470	453,570	1,586		295	123 30						2,004 30
	St-Jean-de-[illegible]s	117,592	1,625,223	9,751		1,179	126 33				35 00		11,091 33
	St-Joseph-de-[illegible]eaux *	2,000	183,740	826		151	47 74						1,024 74
	St-Jules	800	96,750	193		15	20 37			17 85			246 22
	St-[illegible]-Mount *	19,545	3,129,400	7,825			75 10						7,900 10
	St-Enfant-Jésus Montréal	97,709	8,074,701	24,224		1,489	870 38						26,583 38
	St-Michel Archange	38,770	757,792	2,652		1,396							4,048 00
	St-Pierre [illegible] ville	30,000	1,525,571	6,102		279	51 14						6,435 14
	Sault-au-Récollet	170,800	375,000	750		52	90 35	137 80		79 15		38,600 00	80,218 00

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes snbventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
HOCHELAGA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
P Sault-au-Récollet *	161,000	200,000	400		30	30 39			26 62	25 00		512 01
Ste-Madeleine, paroisse	24,366	830,115	2,490		161	68 00						2,719 00
Turcot, village	1,500	455,000	1,588		113	86 51			75 78			1,863 29
Villeray, village	51,425	1,161,185	6,386		823	78 13						7,287 13
Ville-Emard	117,600	2,033,115	10,165			113 52						10,278 52
Village-de-la-Rivière-St-Pierre (Verdun)	80,000	2,515,380	12,584		1,478	183 50						14,245 50
P Village-de-la-Rivière-St-Pierre (Verdun) diss *	3,000	1,124,716	843		76							919 00
Village-de-Tétreauville, Montréal	30,000	207,592	1,037		419	53 33	20 00		46 71			1,576 04
P Westmount, ville	376,539	19,937,500	69,000		13,166	1,031 19						83,197 19
P Emard, ville								175 00				175 00
Totaux	4 896,090	149,743,472	518,249	7,015	55,378	13,836 41	1,233 29	250 00	744 04	425 00	89,604 16	686,734 90
HUNTINGDON.												
Cazaville	1,400	49,850	199		83	43 78		20 00	38 35			384 13
Côte-St-Charles *	1,000	40,238	175		51	49 23			42 84	50 00		368 07
P Dundee	2,000	315,240	970	161	46	187 46			164 22	55 00		1,383 68
Elgin *	1,325	367,386	918	60	61	92 56			81 09	115 00		1,327 65
P Franklin	1,500	197,690	790		36	76 06			72 72	110 00		1,084 78
Franklin, diss	1,000	91,785	413		11	58 07		23 91	44 77			550 75
P Godmanchester	7,000	830,360	3,321		162	179 31			166 56	110 00		3,938 87
Godmanchester, diss	500	64,450	112		10	22 71		24 94	10 40			189 05
P Havelock	200	207,825	1,143		67	67 10			67 01	145 00		1,489 11
Havelock, diss	600	71,175	142		8	40 60			27 33			217 93

P Hemmingford	6,000	326,977	1,961	36	81	115 85	125 00		101 49	110 00		2,530 34
P Hinchinbrooke	6,000	491,094	2,373	57	119	234 97			205 83	120 00		3,109 80
P Huntingdon	15,000	533,535	3,201		1,678	100 58	400 00		93 02			2,472 60
Huntingdon, diss	11,700	75,780	113			30 06	65 56		21 42		4,331 46	4,561 50
Port-Lewis	600	34,657	173		20	23 05			20 19			236 24
St-Anicet No 1	6,300	98,268	393		86	40 68	20 60		44 10		500 00	1,083 84
P St-Anicet No 1, diss	1,800	129,062	716		67	24 64			13 05	100 00		920 69
St-Anicet No 2 *	1,800	13,600	680		25	62 64			54 87	50 00		872 51
St-Romain-de-Hemmingford	3,000	170,000	850		92	116 55		20 00	102 10			1,180 65
Ste-Barbe	1,150	142,900	740	190	34	62 06		20 00	53 34			1,099 40
Totaux	69,875	4,251,872	19,383	504	2,746	1,627 96	610 56	108 85	1,424 76	965 00	4,831 46	32,201 59
IBERVILLE.												
Henryville	21,700	386,670	1,546		257	121 65	28 27		108 63		2,619 00	4,680 55
P Henryville, diss	250	28,050	70		5	4 68		50 00				129 68
Iberville	27,500	553,560	2,248		70	150 28	137 78				7,483 50	10,089 56
P Iberville, diss		114,775	217		26	25 77						268 77
St-Alexandre *	11,980	494,230	1,700		40	189 44	21 93		165 95	230 00	3,024 53	5,371 85
Ste-Anne-de-Sabrevois *	3,000	311,455	934		87	82 67			72 42			1,176 09
St-Athanase	4,200	306,105	1,076		58	88 96			77 92			1,300 88
Ste-Brigide	4 800	544,394	1,905	187	55	177 68			155 65			2,480 33
St-Grégoire	2,500	445,700	1,782	242	214	142 38	28 27		124 64			2,533 29
St-Sébastien *	4,400	484 577	977	226	223	109 00			108 42			1,643 42
P St-Sébastien, diss *		60,750	243	40	8	8 31		100 00				399 31
Totaux	80,330	3,730,266	12,698	695	1,043	1,100 82	216 25	150 00	813 63	230 00	13,127 03	30,073 73
ILES-DE-LA-MADELEINE.												
Aubert	2,500	127,000	635	444	255	173 14		24 94		105 00		1,637 08
P Grosse-Ile (Alright)	700	14,309	178		16	34 11		100 00	29 88	25 00		382 99
Havre-aux-Maisons	8,000	110,964	801		62	149 39	178 23	271 15	130 86	175 00	1,096 25	2,803 88
P Ile-Coffin, diss	400	8,500	85		13	27 13		60 00	11 32	25 00		221 45
St-Pierre-de-l'Etang	5,600	138 113	990	302	196	258 27		24 94	68 64	105 00		1,944 85
P St-Pierre-de-l'Etang, diss	800	21,115	211		7	7 21			2 14			227 35
Grande-Entrée								59 93		25 00		84 93
Iles-de-la-Madeleine								34 67				34 67
P Iles-de-la-Madeleine								100 00				100 00
P Grindstone								60 00				60 00
P Old-Harry								60 00				60 00
Grand-Entry								60 00				60 00
Totaux	18,000	419,992	2,900	746	549	649 25	178 23	855 63	242 84	460 00	1,096 25	7,677 20

	COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement,	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
				Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	JACQUES-CARTIER.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Bas-de-la-Côte-St-Louis	1,000	119,675	251		3	13 15			11 52			278 67
	Cartierville *	2,500	81,725	326		32	56 47			49 47			463 94
	Côte N.-D.-de-Liesse	1,500	70,193	210		20	21 77			19 07			270 84
	Côte-N.-D.-de-Vertu	1,000	93,550	187		6	18 28			16 01			227 29
	Côte-St-François	1,000	122,000	210			19 79			17 34			247 13
	Côte-St-Jean	1,000	320,52	156		5	17 69			15 50			194 19
	Côte-St Laurent No 1	1,000	190,100	190		7	19 79			17 34			234 13
	Côte-St Rémi	1,000	67,775	142		13	26 66			23 35			205 01
	Côte-St-Rémi-de-Ste-Geneviève No 4	1,200	88,550	141		7	26 31			23 05			197 36
	Haut-de-la-Côte-St-Louis	4,000	117,880	305		14	23 05			20 19			362 24
	Ile-Bizard *	4,000	126,300	695		28	78 17			69 56			870 73
	Lachine, paroisse	1,500	612,598	1,225		40	29 22			64 87			1,359 09
	Lachine, ville	216,907	4,717,760	23,588		2,037	448 25	135 81			60 00	15,695 00	41,964 06
P	Lachine, ville et paroisse, diss.	39,000	1,902,344	7,609	2,282	1,433	243 10	375 00		26 52	60 00		12,028 62
	La Présentation-de-la-Ste-Vierge-Marie *	3,000	300,000	1,050			95 36						1,145 36
	Pointe-Claire *	25,600	517,703	1,811		135	112 13	66 20		117 81	30 00	3,975 41	6,247 55
P	Pointe-Claire, diss	2,225	355,751	640		36	3 63			3 87	65 00		748 50
	Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile *	1,200	77,350	225		17	40 28			35 29			317 57
	Ste-Anne-de-Bellevue *	42,400	479,145	2,395			116 14	58 11				1,375 84	3,945 09
P	Ste-Anne-de-Bellevue, diss *	2,236	211,700	529		75	14 17						618 17
	Ste-Geneviève No 1	32,700	156,068	842			101 06	103 09		88 53		4,000 00	5,134 68
	Ste-Geneviève No 2	1,500	74,350	250		16	26 30			23 05			315 35
	Ste-Geneviève No 3 *	2,000	130,875	392		15	50 06			42 84			499 90
	St-Laurent, village	621,100	1,043,423	1,708		83	138 09	499 92				73,700 00	76,129 01

P St-Laurent, village, diss	6,800	603,009	1,714		87	40 06				60 00		1,901 06
Senneville, village	3,000	352,250	880		36	34 11			29 88			979 90
Totaux	1020,368	12,644,126	47,671	2,282	4,145	1,813 09	1,238 13		715 06	275 00	98,746 25	156,885 53
JOLIETTE.												
Grand-Rang	5,000	364,680	1,166		19	129 24			113 22			1,427 46
Joliette	372,600	1,454,525	6,060		344	474 63	1,167 29				37,692 20	45,738 12
P Joliette, diss	2,500	146,400	365		48	22 58				30 00		465 58
La-Barrière	550	5,010	193			7 91		45 18	6 93	280 00		533 02
St-Alphonse-de-Rodriguez *	3,500	121,424	607	262	41	114 69		39 94				1,004 63
Ste-Ambroise-de-Kildare	17,000	615,936	1,355		40	199 34	21 93		174 62		2,107 23	3,898 12
Ste-Béatrice	3,800	188,132	799		39	119 00						957 00
St-Charles-Borromée	2,500	257,280	771		26	88 49			77 52			993 01
St-Cléophas	800	125,405	200		30	45 99			40 29			316 28
St-Côme	2,400	133,130	601		35	120 04		2 77	105 16			881 97
Ste-Elisabeth	13,000	1,019,320	3,057		28	311 01	20 00		272 44			3,688 45
Ste-Emmélie-de-l'Energie	3,250	276,140	1,000			139 84		24 94	122 50			1,287 28
St-Félix-de-Valois	39,200	545,547	1,907		125	246 80	56 30		212 16	40 00	2,800 00	5,387 26
P St-Félix-de-Valois, diss	200	21,995	109			1 21		50 00	5 10			165 31
St-Jean-de-Matha	11,500	436,285	1,506		195	227 98	21 93		199 71		1,575 00	3,725 62
St-Paul	7,945	714,381	1,178		68	162 08			141 98	50 00		1,600 06
St-Thomas	10,000	660,760	1,321	1,982	53	194 80			160 14	60 00		3,770 94
Totaux	495,745	7,086,350	22,195	2,244	1,091	2,605 63	1,287 45	180 83	1,631 77	460 00	44,774 43	75,870 11
KAMOURASKA.												
Kamouraska	12,280	368,905	1,106		77	141 47	48 27		123 93		1,800 00	3,296 67
Mont-Carmel	5,000	163,277	1,371		158	126 22		20 00	110 56	130 00		1,915 78
Rivière-Ouelle	11,100	437,592	1,193	36	123	181 64	56 30		159 12	200 00	972 37	2,921 43
St-Alexandre	16,600	358,000	1,361	505	181	204 93	54 37		179 52	260 00	4,184 93	6,030 75
St-André	39,300	393,958	1,250	881	192	134 13	50 32		118 01	35 00	2,660 00	5,320 46
St-Anne-de-la-Pocatière No 1	6,800	407,939	1,427	571	111	169 07			148 10	300 00		2,720 17
Ste-Anne-de-la-Pocatière No 2	235,500	202,235	567		100	114 34	758 50		100 16		41,575 39	43,215 39
St-Bruno-de-Woodbridge	4,500	112,146	560	496	73	82 78		20 77	72 52	150 00		1,455 07
St-Denis	4,710	248,787	796		61	93 85	21 93			250 00		1,222 78
St-Eleuthère (Pohenegamook)	5,000	153,465	613		100	86 86		52 19	76 00			928 14
St-Germain-de-Kamouraska	3,500	135,930	434	41	39	62 64						576 64
Ste-Hélène	6,000	314,948	1,133	318	150	128 20	20 00			100 00		1,849 20
St-Onésime	2,500	103,025	805		60	67 88		24 94	50 46			1,017 28
St-Pacôme	3,800	332,336	1,030	251	176	199 46			210 83			1,807 29
St-Pascal	57,500	473,195	1,892	215	172	240 68	28 27		174 72	200 00	8,451 18	11,373 85
St-Philippe-de-Néri	4,600	285,019	883		118	112 48	28 27		98 53			1,240 28
Totaux	368,690	4,490,737	16,421	3,314	1,891	2,146 63	1,066 23	117 90	1,631 55	1,625 00	59,643 87	87,857 18

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
LABELLE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Addington	500	4,300	215			16 30		47 82				279 12
P Bowman et Denholm	160	11,800	118		6	6 92		60 00	9 48			200 40
Bowman et Denholm, diss	350	9,700	121		10	23 47		20 00	17 13	100 00		291 60
Buckingham (canton)	3,500	95,220	1,428		73	140 45		20 00	133 31	50 00		1,844 76
P Buckingham (canton), diss	1,300	84,321	632		112	55 75		100 00	38 55			938 30
Buckingham, village	39,500	423,860	5,737		730	275 01	82 82					6,824 83
P Buckingham, village, diss	7,500	178,476	2,320		210	66 85	310 00					2,906 85
Campbell, canton *	1,625	51,298	512		9	31 67		20 00				572 67
Canton-Unis-de-Black-et-Bigelow		148,554	742	150	20	53 44		20 00	46 81			1,032 25
Hartwell	18,200	43,130	862	233	133	120 11	55 38	45 84	122 19	100 00		1,671 52
P Hartwell, diss	600	1,720	17		2	2 96		60 00				81 96
Labelle *	1,000	10,425	417		5	4 30			3 77	60 00		490 07
Lac-Escréar	300	5,565	139		15	7 10		22 92	6 22			190 24
Kiamika	2,550	85,470	600	371	71	43 08		20 00	37 74	30 00		1,172 82
L'Ange-Gardien	2,700	145,210	726	200	52	108 23		20 00	96 08			1,202 31
P L'Ange-Gardien, diss	500	17,870	268		11	17 17		50 00	13 97	40 00		400 14
L'Annonciation	3,100	210,090	1,260	429	2,109	119 81		30 55	104 95			4,053 31
La-Conception	3,500	55,577	972		46	60 43		24 94	52 93	150 00		1,306 30
La-Macaza	1,500	23,035	329		15	37 61		22 92	32 94	30 00		467 47
La-Nativité	1,830	172,644	2,158		83	112 01		20 00	98 12			2,471 13
Lochaber	15,000	376,325	1,675	401	117	146 62			166 56	3,560 00		6,066 18
P Lochaber, diss	3,480	243,014	722		48	43 66		80 00	33 45			927 11
Loranger, canton	5,000	217,754	1,522	456	42	57 52						2,077 52
Montebello	6,500	140,915	1,156		158	92 56	68 96	22 92	81 09			1,579 53
Montpellier	300	7,500	162		20	35 86		24 50				242 36
Mulgrave et Derry	4,500	37,470	374	131	30	52 99		28 59	42 84			659 42
P Mulgrave et Derry, diss	1,000	9,781	97		11	14 54		100 00	16 32	30 00		268 86
Notre-Dame-de-Bonsecours	3,000	92,472	638	230	43	58 22		72 91	51 00	40 00		1,133 13

Notre-Dame-de-la-Garde	3,000	57,600	576	148	33	68 00		20 77	64 15			909 92
Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson	7,750	106,667	1,145		307	182 34	21 93	20 00	159 73			1,836 00
Notre-Dame-de-la-Salette	900	107 050	1,070		70	88 84		20 77	73 23			1,322 84
Notre-Dame-du-Pont-Main	1.800	53,966	674		42	71 84		20 00	62 93	75 00		945 77
Notre-Dame-de-la-Paix	4,000	39,000	1,000	300	85	74 52		20 00	65 28			1,544 80
Notre-Dame-du-Laus	1,700	176,205	1,302		59	103 16		38 12	90 37			1,592 65
Plaisance	4,500	86,886	695		49	72 77			63 75			880 52
P Portland-Ouest	900	56,900	426		26	28 68		130 00	28 45			639 13
Portland-Ouest, diss.	350	9,338	93		6	11 60		20 00	6 83			137 43
Papineau	3,500	150,130	1,900		31	22 12			19 38			1,972 50
Papineauville, village	18,000	224,970	1,799		91	112 01	20 00		98 12			2,120 13
Preston	500	10,560	238		15	22 47		46 51	19 68			341 66
Ripon	4,600	79,470	1,042	74	108	205 63	20 00		180 13	50 00		1,679 76
St-André-Avellin	34,700	316,555	1,700		134	283 06	41 93		247 96	50 00		6,216 95
Ste-Angélique	2,800	163,785	818		57	46 94			51 40		3,760 60	973 34
P Ste-Angélique, diss	1,200	155,679	622		85	40 04		100 00	24 78			871 82
St-François-Régis	1,200	93,700	312		14	34 55			30 29	75 00		465 87
St-Malachie	1,200	60,000	480		60	55 29		22 92	39 67	35 00		692 88
St-Rémi-d'Amherst	4.000	71,425	607	735	29	47 56		27 49	47 43	100 00		1.593 48
P St-Rémi d'Amherst, diss.	200	11,250	133		58	6 58		60 00				257 58
Ste-Valérie-de-Ponsonby	1,500	21,140	486		28	40 53		38 12	24 17			616 82
P Ste-Valérie-de-Ponsonby, diss	750	17,870	178		10	12 10		100 00	21 93			322 03
Suffolk	1,500	34,600	865	138	85	105 03		26 74	97 81			1,317 58
P Suffolk, diss	600	14,075	112		12	23 74		80 00	19 07			246 81
St-Sixte	1,600	89,880	483		42	51 31		20 00	44 88	40 00		681 19
P St-Sixte, diss	758	55,525	249		6	17 62		85 00	15 50			373 12
Ste-Véronique-de-Turgeon	1,400	43,000	516	172	25	19 79		20 00	17 34	100 00		870 13
Nominingue (St-Ignace), Mission							25 08	27 49				52 57
Notre-Dame-des-Anges (Lac-Windigo)								90 38				90 38
Notre-Dame-de-Fourvières								20 00				20 00
Ste-Rose-de-Lima								20 00				20 00
P Macaza (Indépendante)								60 00				60 00
Totaux	203,898	5,210,722	45,440	4,168	5,748	3,652 79	646 10	2,068 22	2,819 71	4,715 00	3,760 00	73,017 82
LAC ST-JEAN.												
Hébertville, paroisse	7,800	369,285	1,954	948	132	158 59			138 92			3,331 51
Hébertville, village (N.-D.-de)	3,000	141,530	424		180	83 72	20 00		73 33		460 00	1,241 05
Honfleur	800	30,950	263	25	22	16 54		23 91	9 99	50 00		410 44
Lac-des-Commissaires	500	21,075	43			13 97		21 88		50 00		128 85
La-Barre	4,000	275,000	550	103	20	55 77	24 20	23 83	48 85	180 00		1,005 65
Normandin	4,800	436,797	1,092	710	36	108 28	20 00		94 86	60 00		2,121 14
Ouiatchouan	6,000	348,445	958	54	35	156 61		71 73	137 19	50 00		1,402 53
Péribonka	3,300	270,075	944		30	71 84		34 57	62 93	100 00		1,243 44
Rivière-au-Doré	2,400	133,300	533	175	61	28 41		20 77	24 88	80 00		923 00

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux instit. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
LAC ST-JEAN.—*Suite.*		$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.	$ cts.
Roberval	163,226	463,467	3,012	.....	454	145 31	144 94	.....	.....	85 00	18,119 92	21,961 17
St-André	2,000	77,000	385	.....	68	66 48	.....	20 77	58 24	90 00	.....	688 49
St-Bruno	9,300	284,150	710	971	3	123 77	42 05	.....	108 42	150 00	375 00	2,483 24
St-Cœur-de-Marie	15,000	318,151	1,852	.....	67	102 46	.....	22 00	89 76	50 00	.....	2,183 22
St-Félicien	8,300	407,325	1,425	441	147	157 31	20 00	.....	137 80	.....	.....	2,328 11
St-François-de-Sales *	900	318,301	2,342	600	80	58 22	.....	69 54	51 00	50 00	.....	3,250 76
St-Gédéon-de-Grandmont	9,500	360,700	1,442	.....	122	134 48	21 93	20 00	.....	.....	.....	1,740 41
St-Henri-de-Taillon *	500	102,000	300	.....	30	30 15	.....	24 94	26 41	50 00	.....	40 50
St-Jérôme	10,200	382,740	1,339	114	85	153 46	20 00	.....	134 43	.....	.....	1,845 89
St-Jérôme, village	1,700	Pas de rapport.	.....	.....	.....	92 68	.....	.....	.....	.....	400 00	492 68
St-Joseph-d'Alma	5,600	347,835	1,040	.....	63	126 62	.....	.....	.....	.....	.....	1,229 62
St-Louis-de-Métabetchouan	5,242	289,822	1,304	1,706	125	121 21	21 93	.....	106 18	.....	.....	3,384 32
Ste-Lucie-d'Albanel	2,500	152,150	705	.....	19	39 00	.....	24 94	34 17	.....	.....	822 11
St-Méthode	3,500	148,100	779	665	197	54 37	.....	27 97	47 63	50 00	.....	1,820 97
St-Michel-de-Mistassini *	850	137,785	659	77	12	103 16	.....	41 04	90 37	.....	.....	982 57
St-Prime *	4,125	375,255	1,050	.....	142	147 29	.....	.....	129 03	.....	.....	1,468 32
St-Thomas-d'Aquin	3,000	114,542	572	.....	42	62 41	.....	24 94	54 67	50 00	.....	806 02
Doucet (canton Girard)	200	14,000	140	.....	6	9 89	.....	22 58	.....	50 00	.....	228 47
Kiskising	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47 82	.....	.....	.....	47 82
Petit-Péribonka (Mission)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21 88	.....	.....	.....	21 88
Ste-Hedwidge	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27 97	.....	35 00	.....	62 97
Canton-Taché	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27 97	.....	.....	.....	27 97
Totaux	278,243	6,330,360	25,817	6,589	2,178	2,422 00	335 05	621 15	1,659 06	1,230 00	19,354 92	60,206 18

LAPRAIRIE.												
Laprairie, paroisse	6,600	1,018,855	2,037		111	181 52			159 01			2,488 53
Laprairie, village	33,000	397,785	2,610		237	153 63	128 58			40 00	3,090 20	6,259 41
P Laprairie, village, diss	1,225	190,35	73		66	15 32		50 00		50 00		254 32
St-Constant	7,000	854,044	1,221	342	92	171 64	21 93		152 49			2,001 06
P St-Constant, diss	400	51,000	81		9	5 95			3 06	50 00		148 99
St-Isidore	7,100	729,225	1,533	114	114	153 11	21 93		134 13	35 00		2,105 17
St-Jacques-le-Mineur	2,100	523,750	1,047		76	161 85	21 93		141 78	35 00		1,483 56
St-Philippe	15,300	886,319	4,559		119	198 76	20 00		174 11			5,070 87
Totaux	72,125	4,480,073	13,161	456	824	1,041 76	214 37	50 00	764 58	210 00	3,090 20	19,811 91
L'ASSOMPTION.												
Charlemagne	4,900	139,625	558	16	58	99 32			87 00			818 32
Ile-Bouchard *	400	41,735	139		7	8 84		20 00	7 75			152 59
Lachenaie	6,000	399,575	919		55	74 63	28 27		65 38			1,142 28
L'Assomption, paroisse *	3,600	261,620	1,433		159	112 97			99 04			1,804 01
L'Assomption, village	227,700	267,570	1,469		182	205 28	742 84				31,506 09	34,105 21
L'Epiphanie	27,760	438,000	1,095		5	169 42	21 93		148 41		4,719 00	6,158 76
Les-Laurentides	31,000	364,830	2,026	81	76	115 97	56 54				2,630 00	4,985 51
Mascouche (St-Henri)	3,400	809,565	2,018		143	211 43	21 93		189 61	35 00		2,618 97
P Mascouche, diss	600	90,075	222		4	17 95			11 32	30 00		285 27
Repentigny	2,000	251,990	629	251	60	68 00			59 56			1,067 50
St-Lin	6,000	668,050	1,670	318	61	186 53			163 40			2,398 93
St-Paul-l'Ermite *	3,500	362,205	905		50	67 65			59 26			1,081 91
St-Roch	43,000	658,740	1,618		123	214 36	28 27		187 78	40 00	2,084 00	4,295 41
St-Sulpice	4,200	218,815	656		39	68 58			60 07			823 05
Totaux	364,060	4,971,395	15,357	666	1,022	1,620 93	899 78	20 00	1,138 58	105 00	40,939 00	61,768 38
LAVAL.												
Bas-de-la-Gde-Côte-de-Ste-Rose	1,000	73,650	368		9	23 52			20 60			421 12
Bas-de-la-Pte-Côte-de-Ste-Rose	1,200	58,230	151		9	21 19			18 56			100 75
Bas-de-St-Martin	1,000	119,735	357		46	53 44			46 81			503 25
Bas-du-Bord-de-l'Eau	1,500	184,277	460		47	76 03			66 60			649 63
Côte-des Lacasse	800	42,050	168		12	21 89			19 17			221 06
Côte-des-Perron	850	43,325	173		10	18 97			16 02			218 50
Côte-St-Antoine	1,200	42,450	182		22	20 61			18 05			242 66
Côte-St-Elzéar	1,000	51,000	178		7	29 57			25 90			240 47
Côte-St-François	1,000	124,696	311		26	30 39			26 62			304 01
Haut-de-la-Gde-Côte-de-Ste-Rose	500	48,755	146		6	19 50			17 13			188 60
Haut-de-la-Petite-Côte-de-Ste-Rose	2,000	65,845	157		14	26 80			23 50			221 45
Haut-de-St-Martin	1,500	65,900	334		9	22 35			19 58			384 93
L'Abord-à-Plouffe	1,000	90,650	489	253	36	66 83			58 54			903 37

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales,	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
LAVAL.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
La-Grande-Côte	1,000	86,010	204		11	20 95			18 36			254 31
Les-Ecors	700	61,375	257		41	21 77			19 07			338 84
Pont-Viau	1,100	82,500	264		38	39 82			34 88			376 70
Ste-Dorothée No 1	1,700	50,725	284		52	17 34			15 19			368 53
Ste-Dorothée No 2	1,200	61,955	309		49	39 70			34 78			432 48
Ste-Dorothée, village	2,100	63,400	348		93	26 66			23 35			491 01
St-Elzéar	1,500	111,670	279		24	28 29			24 78	60 00		416 07
St-Elzéar-de-Laval	5,000	98,600	394		20							414 00
St-François-de-Sales	4,200	228,945	1,061		49	99 78			76 70			1,286 48
St-Martin, village	25,800	218,375	1,091		36	98 85	40 00		86 59		1,980 00	3,332 44
Ste-Rose, village	39,800	500,580	1,752	750	136	161 73	50 54		141 67	2,000 00	2,956 65	7,948 59
St-Vincent-de-Paul	36,000	176,785	441		39	180 24	20 00		157 89		12,000 00	12,838 13
Totaux	134,650	2,752,483	10,158	1,003	841	1,166 37	110 54		1,011 00	2,060 00	16,936 65	33,286 56
LEVIS.												
Bienville	4,232	304,480	456		487	140 19	21 93					1,105 12
Chaudière	1,200	26,280	144	78	145	15 34			12 95			395 29
P Chaudière, diss	80	3,450	50	10	74	8 76		75 00	8 16			225 92
Charny	7,500	192,000	577		707	50 88	21 93		44 57	300 00		1,701 38
Etchemin, village	62,000	355,070	1,420	1,762	383	322 65			282 64	60 00	5,200 20	9,430 49
Lauzon (Partie-Est-du-village)	2,400	87,550	350		8	34 79			30 39	35 00		458 18
Lauzon, ville	160,000	517,820	1,553		130	354 67	204 42		310 69		12,935 15	15,487 93
Le-Sault	1,000	46,650	163		30	34 81			30 49			258 30
Lévis, ville	690,500	1,963,408	4,909		696	574 58	788 32				146,123 95	153,091 85
P Lévis, ville, diss *	4,300	240,090	607		90	20 04						717 04

	Pintendre *	2,925	195,645	439		118	68	81					625	81
	Notre-Dame-de-la-Victoire	2,500	161,805	485		29	117	25			102	71			733	96
	St-David	12,000	451,980	652	207	406	243	94	20	00	213	69			1,742	63
	St-Etienne	2,800	159,471	478	50	102	75	33			65	99			771	32
	St-Henri	9,000	615,595	1,600	14	222	239	98	21	93	210	22			2,308	13
	St-Jean-Chrysostôme	6,000	236,000	826		224	75	56	20	00	66	19	100	00	1,311	75
	St-Jean-de-St-Nicolas	1,500	66,030	92		38	19	67			17	23			166	90
	St-Joseph-de-Lévis	1,800	144,555	289		8	43	31	41	82	37	91			420	07
	St-Lambert	8,000	202,975	971	354	37	149	04	35	88	130	56			1,677	48
	St-Nicolas, paroisse	5,000	393,415	984	535	319	132	04			115	66	30	00	2,115	70
	St-Nicolas, village	15,700	69,350	208		63	37	72	55	09	33	04	2,841	42	3,238	27
	St-Omer	1,100	230,370	460		132	78	13			68	44	300	00	1,038	57
	St-Romuald	1,200	35,750	268		44	53	56	247	35	20	00	47	53	680	44
P	St-Romuald, diss	150	83,450	333		13	6	87			5	40	25	00	383	27
	St-Télesphore	800	84,300	84		36	33	76			30	09			183	85
	St-Joseph-de-la-Délivrance												100	00	100	00
	Totaux	1003,687	6,867,489	18,398	3,010	4,541	2,931	68	1,478	67	95	00	1,864	58	950 00	167,100	72	200,369	65
	L'ISLET.																		
	Ashford (St-Damase)	1,800	134,331	403		79	56	93			72	91	49	87	100 00			761	71
	Lac-Noir	125	24,980	62		6	19	56			24	94						112	50
	L'Islet	42,500	629,690	1,633		419	285	74	91	09	250	30			2,407	00	5,086	13
	St-Aubert	9,300	283,844	794		155	153	69	62	06	134	64			1,099	36	2,398	75
	St-Cyrille-de-Lessard	5,600	298,285	1,044	2,164	118	143	91	20	00	126	07	260	00			3,875	98
	St-Eugène	2,500	221,320	1,406		110	171	98	21	93	150	65					1,800	50
	St-Jean-Port-Joli	12,000	522,028	1,566		202	263	27	43	86	230	62					2,305	75
	Ste-Louise	2,200	317,350	780	573	114	138	82					175	00			1,780	82
P	Ste-Louise, diss	200	10,025	40			9	40			30	00	5	40				84	80
	St-Marcel	2,000	70,630	353		52	48	90			58	38	42	84	200 00			755	12
	St-Pamphile	10,135	245,000	1,511		226	146	24					128	11	100 00			2,111	35
	Ste-Perpétue	2,600	151,850	987	680	209	78	24			24	94	68	54	160 00			2,207	72
	St-Roch-des-Aulnaies	5,900	395,615	909	312	286	153	93	41	93			134	84	225 00	300	00	2,452	70
	Totaux	96,860	3,304,948	11,488	3,729	1,976	1,670	61	280	87	211	17	1,321	88	1,220 00	3,896	36	25,793	89
	LOTBINIERE.																		
	Deschaillons	40,000	267,895	1,607	482	381	197	94	93	45			173	40	3,000 00	4,752	00	10,786	88
	Issoudun	1,200	178,037	611	277	191	80	80					70	78				1,230	58
	Leclercville	1,600	68,355	273		82	61	13					53	55				409	68
	Lotbinière	23,300	346,000	1,030	300	204	188	86	54	37			165	44		2,746	51	4,689	18
	St-Agapit	5,500	158,230	637	499	409	127	38	20	00			111	58	150 00			1,953	96
	Ste-Agathe No 1	800	65,780	263		13	33	88					29	68	160 00			499	56
	Ste-Agathe No 2	4,300	172,930	1,037		76	86	28	20	00			75	58				1,204	86
	St-Antoine-de-Tilly	4,050	264,759	661	262	558	148	35	28	27			138	72				1,796	34

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
LOTBINIERE.—*Suite.*	$	$	$		$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Apollinaire	9,250	248,800	746	732	699	159 28	28 27		139 53			2,504 08
Ste-Croix	57,500	375,000	937	2,200	226	201 79	50 43		176 76	50 00	3,328 61	7,170 59
St-Edouard	3,000	372,935	1,118	48	79	153 12			138 52	85 00		1,621 64
Ste-Emélie	6,000	245,100	857		28	74 75			65 48			1,025 23
St-Flavien	6,900	317,688	953	18	327	182 92	21 93		160 24			1,663 09
St-Gilles	4,500	107,810	1,091		22	77 23			79 56	40 00		1,309 79
P St-Gilles, diss *	100	28,000	84			1 68			1 63			87 31
St-Narcisse	5,500	138,798	624			90 59			79 35			793 94
St-Jacques de-Parisville	4,000	120,740	422	436	66	65 20				30 00		1,019 20
St-Patrice-de-Beaurivage	3,000	188,410	688	290	55	81 74			71 60			1,186 34
Ste-Philomène-de-Fortierville	5,350	165,165	1,156	1,321	71	129 94			113 83	100 00		2,891 77
St-Sylvestre	13,300	181,625	1,181	861	123	155 64	60 68		131 98	50 00	2,699 21	5,262 51
P St-Sylvestre, diss	700	24,750	174		12	8 30		50 00	11 62			255 92
Villeroy								30 88		350 00		380 88
Totaux	199,850	4,036,807	16,150	7,726	3,622	2,306 80	377 40	80 88	1,988 83	4,015 00	13,626 42	49,893 33
MASKINONGE.												
Dumontier (St-Léon)	15,000	646,457	1,939		91	192 47	20 00		168 60			2,411 07
Hunterstown	2,500	124,970	374		79	64 39			56 40			573 79
Maskinongé	10,500	840,600	1,513		139	226 24	20 00		198 18	60 00		2,156 42
Rivière-du-Loup No 1 (Louiseville)	31,900	419,604	1,888		206	216 34	50 54				4,958 89	7,319 77
Rivière-du-Loup No 2, paroisse	3,000	823,620	1,318	1,376	69	139 61			122 29			3,024 90
St-Alexis	6,500	268,248	1,600		70	174 19			152 59	150 00		2,146 78
St-Didace	4,250	177,940	533	966	59	132 39	20 00		115 97	125 00		1,951 36

	St-Didace, village	3,525	111,415	551		57	59 03			51 71	115 00		833 74
	St-Justin	3,000	313,990	627		47	137 39			154 42			965 81
	St-Justin, village	1,500	93,940	187	224	157	38 89						666 89
	St-Paulin	20,000	284,720	1,138	317	192	144 85	34 37		126 88	30 00	2,254 07	4,237 17
	Ste-Ursule	5,200	524,850	1,574		55	233 73			205 32			2,008 05
P	Ste-Ursule, diss	2,000	25,670	141		9	17 37		50 00	9 38			220 75
	St-Ignace (mission)								76 82		150 00		226 82
	Totaux	108,875	4,656,024	13,383	2,883	1,230	1,770 89	144 91	126 82	1,361 74	630 00	7,212 90	28,742 32

MATANE.

	Causapscal	4,000	762,482	1,382	289	210	121 46	20 00	24 94	115 15	30 00		2,192 55
	Cedar-Hall	7,225	202,715	1,277	1,245	167	172 56	21 93		151 16	100 00		5,134 05
	Cherbourg	700	13,505	101		29	35 97		24 94	31 51			222 42
	Dalibaire (St-Ed.-des-Méchins)	1,700	40,975	327		58	64 85		24 94	56 81	50 00		581 60
	Les-Capucins (St-Paul)	1,000	26,500	209	78	65	25 73		24 94	22 54			425 21
	McNider	3,450	208,180	1,040	145	18	219 37	34 37		192 16	100 00		1,748 90
P	Métis	600	45,725	137		5	33 76			29 58	30 00		235 34
	Mont-Joli	24,000	217,000	1,700		247	95 71	71 97	20 00	83 84			2,218 54
P	Petit-Métis, village	600	78,355	235		2	34 23			29 98			301 21
	St-Angèle-de-Mérici	7,368	222,975	2,209	771	226	158 47		49 00	138 82	60 00		3,612 30
	St-Benoit-Labre	8,000	236,970	1,895	1,256	83	230 08	21 93		201 55	50 00		3,737 50
	St-Damase *	2,000	54,138	541	116		104 32		20 77		150 00		932 00
	St-Edmond	4,750	105,245	2,909	395	130	72 65	22 27	20 00	63 64			3,612 50
	Ste-Félicité	5,500	104,885	1,048	860	161	168 25	34 37	20 00	147 39			2,439 01
	Ste-Flavie de-Lepage	2,000	154,665	500		125	133 55			116 99			875 54
	Ste-Florence-de-Beaurivage	600	32,671	278	59	46	33 41		54 22	29 27			400 00
	St-Jérôme	4,500	128,825	644	2,004	73	133 67			117 09	100 00		3,071 76
	St-Jérôme, village	49,000	134,530	605	532	451	172 44	95 08		151 06		3,793 01	5,700 59
	St-Joseph-de-Lepage	2,500	77,567	939	59	75	42 03		24 50	36 82			1,170 35
	St-Léon-le-Grand	3,850	70,100	500	324	76	76 26		27 49	66 81	100 00		1,230 50
	St-Moïse	1,300	65,995	444		37	53 79		34 91	47 12	200 00		850 82
	St-Moïse, village	4,500	51,351	256	1,055	79	51 93			45 49	30 00		1,517 47
	St-Octave	8,000	247,020	1,854	512	365	257 21	21 93					3,010 14
	St-Ulric-de-Matane	6,000	183,155	1,190	96	70	200 85						1,556 85
	St-Zénon-du-Lac-Amqui	1,800	30,425	402		9							471 00
	Sayabec	13,800	76,006	2,500		88	112 36	44 72	41 04	98 43	1,000 00		3,944 55
	Tessier, canton	2,700	45,955	413	107	60	77 66		24 94				682 60
	Canton-Nemtayé								27 03				27 03
	Ecole des Acadiens								26 28				26 28
	Totaux	172,043	3,620,909	25,655	9,903	2,955	2,882 57	388 57	489 94	1,973 21	4,000 00	3,793 01	52,100 30

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
MEGANTIC.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Black-Lake, village	9,200	837,550	2,512		575	114 80	20 00			1,050 00		4,271 80
Halifax-Nord, (Ste-Sophie)	5,000	289,200	1,735		55	160 91			140 96	200 00		2,291 87
P Halifax-Nord, diss*	Pas de	rapport						80 00				80 00
Inverness	4,450	119,145	714	106	74	61 13		52 19	53 55			1,060 87
P Inverness	6,600	214,070	1,712	116	574	118 41	325 00		103 73	135 00		3.084 14
Irlande-Nord	2,500	82,835	1,040	210	20	114 74		39 94	96 28	400 00		1,920 96
P Irlande-Nord, diss	750	400,775	240		13	27 43		100 00	28 25			408 68
P Irlande-Sud	3,000	121,600	972	13		91 63	125 00	175 00	80 27			1,456 90
Laurierville	5,300	90,600	829		94	61 82	28 27		54 16	100 00		1,167 25
P Leeds	3,000	117,000	819	25	172	54 52	150 00	180 00	59 56			1,460 08
Leeds, diss	1,200	36,500	252	105	123	37 93		36 48	21 31	100 00		675 72
Leeds-Est	600	39,625	396		10	29 43		46 77	20 40			502 60
P Leeds-Est, diss	250	7,625	45		5	9 81		60 00		40 00		159 81
P Leeds-Sud*	4,000	75,000	562		40	66 37	125 00	140 00				933 37
Nelson*	200	49,740	298		43	32 62			32 74			406 36
P Nelson, diss	500	24,525	142		33	9 20		85 00	11 23			280 43
Notre-Dame-de-Lourdes	2,500	95,078	618		24	56 70		24 94	49 67	50 00		823 31
Plessisville	39,604	378 625	1,514		143	184 67	54 37		161 77	60 00	8,972 55	11,090 36
Sacré-cœur-de-Marie	5,900	191,800	1,246	165	177	145 20		20 77	127 19			1,881 16
St-Alphonse-de-Thetford*	1,800	79,995	666	186	114	342 71	24 76					1,333 47
P St-Alphonse-de-Thetford, diss	500	51,500	309		345	25 24	150 00	75 00	17 74			921 98
Ste-Anastasie	6,500	227,400	1,735	275	182	171 28	41 93		147 18	100 00		2,652 39
P Ste-Anastasie, diss*	Pas de	rapport								30 00		30 00
St-Antoine-de-Pontbriand*	3,800	73,900	443	1,005	71	58 22		34 80	51 00	100 00		1,763 02
St-Ferdinand-d'Halifax	74,000	402,725	2,416	248	69	250 83	200 33		225 52	2,500 00	1,823 43	7,733 11
P St-Ferdinand-d'Halifax, diss	600	23,216	96		21	19 65			11 42			148 07
St-Joseph-de-Coleraine	300	61,426	460		56	38 42			33 66			588 08
St-Pierre-Baptiste	3,500	198,785	912	330	54	89 60		49 00	77 82			1,512 42

P	St-Pierre-Baptiste, diss	1,800	45,575	168			12 51		70 00				250 51
	Somerset-Nord (Ste-Julie)	6,000	193,025	1,061		198	103 51			90 47			1,452 98
	Somerset-Sud (St-Calixte)	7,000	404,739	2,023	850	83	117 13			102 61			3,175 74
	Thetford-Mines, ville	22,200	690,644	3,345		455	383 31					10,163 29	14,346 60
	Rivière-aux-Morts								31 37				31 37
	Totaux	222,554	5,623,623	29,280	3,634	3,823	2,989 73	1,244 66	1,301 26	1,798 49	4,865 00	20,959 27	60,895 41
	MISSISQUOI.												
	Bedford, ville	5,000	215,070	752		55	82 90	24 43					914 33
P	Bedford, ville	3,800	284,207	1,422		5	73 12	300 00					1,800 12
P	Clarenceville (St-Geo.-de)	2,000	265,000	1,457		39	87 33	175 00		76 50	35 00		1,869 83
P	Cowansville	9,000	401,455	2,536		505	57 63	300 00		50 49			3,449 12
P	Dunham	4,300	599,815	1,799	194	183	156 49			137 08	90 00		2,559 57
P	Dunham, village	2,500	84,040	462		138	18 86	425 00		16 52			1,060 38
	Farnham-Ouest, paroisse *	8,000	193,926	1,357		43	116 55			70 17	75 00		1,661 72
P	Freligsburg	1,150	436,955	1,310		154	87 56	175 00		76 70	45 00		1,848 26
	Notre-Dame-des-Anges	7,500	335,715	1,511	110	112	142 05			124 44	40 00		2,039 49
P	Philipsburg (St-Armand-Ouest)	2,500	366,850	1,100		37	78 36	75 00		57 93	110 00		1,458 29
	Philipsburg (St-Armand-Ouest)	3,920	155,000	620		113	66 13		90 38	68 64	75 00		1,033 15
	Ste-Croix de-Dunham	4,400	109,690	950	244	95	77 03		67 77	67 52			1,501 32
	St-Damien-de-Stanbridge	2,000	115,815	405		19	51 89			59 26			535 15
P	St-Damien-de-Stanbridge, diss *	225	5,410	81		6	12 53			8 46			107 99
	St-Frs.-d'Assise-de-Freligsburg	1,500	102,525	256		46	69 28	22 05	71 63	60 69	35 00		560 65
P	St-Ignace-de-Stanbridge	2,500	166,980	667		14	52 74			46 20	100 00		879 94
	St-Ignace-de-Missisquoi	3,000	155,795	701	623	13	61 36		34 80	53 75	100 00		1,586 91
	St-Jacques-de-Clarenceville *	13,000	71,350	170	199	78	39 12		90 23	34 27	350 00		960 62
	St-Joseph-de-Béranger	1,000	54,230	138		13	22 82		20 00	19 99	30 00		243 81
	St-Pierre-de-Vérone	2,500	171,951	687		19	49 71			43 55			799 26
	St-Romuald-de-Farnham-Ouest, village *	173,800	1,176,100	2,940		162	280 53	178 97				15,625 30	19,186 80
P	St-Romuald-de-Farnham-Ouest, diss *	4,000	235,000	756	56	266	59 19						1,137 19
	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg	800	23,761	237		155	90 24		98 00	79 05			659 29
P	St-Thomas	800	206,255	1,031		44	55 65			48 75	70 00		1,249 40
P	Stanbridge-Est	4,000	252,000	1,008		151	82 78	150 00		72 52	30 00		1,494 30
	Stanbridge-Est	1,500	57,605	201		54	18 51		20 00	16 21			300 72
P	Sweetsburg, village	875	128,868	259			19 67			17 23			295 90
	Freligsburg								49 20				49 20
	Totaux	265,570	6,371,378	24,813	1,426	2,519	2,010 03	1,825 45	542 01	1,305 92	1,185 00	15,625 30	51,251 71

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
MONTCALM.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chertsey	2,000	38,015	760			135 43		24 94	118 72	30 00		1,069 09
Kilkenny, St-Calixte *	2,500	53,385	668			79 59		20 00	85 17			852 76
P Kilkenny, " diss	200	9,936	99		2	10 16		50 00	9 18			170 34
L'Ascension	1,500	77,111	741			75 80		20 00		100 00		936 80
Rawdon*	24,500	240,675	722	103	32	74 39	41 59		80 47	2,500 00	3,900 00	7,453 45
P Rawdon, diss	4,000	167,992	587		34	33 99	175 00		33 45	25 00		788 44
St-Alexis	8,300	507,435	710	812		134 25			117 60	310 00		2,083 85
St-Donat	1,700	27,768	900		20	43 78		39 94	38 35	100 00		1,142 07
St-Esprit	17,200	620,060	1,121		90	162 08	28 27		141 98		3,210 83	4,754 16
St-Jacques No 1	75,000	426,345	1,495		42	143 68	60 64		125 86	2,000 00	8,230 40	12,097 58
St-Jacques No 2	6,000	594,725	1,011	129	47	156 72			137 29			1,481 01
Ste-Julienne	4,000	294,419	1,001	46	23	150 09			131 47			1,351 56
St-Lguori	25,600	356,835	1,100		54	144 61	34 37		126 68		1,989 91	3,449 57
Ste-Marie-Salomé	3,000	294,860	729		18	81 97						828 97
Wexford	700	10,786	215			46 92		24 94	41 10	100 00		527 96
Notre-Dame-de-la-Merci								72 30				72 30
Totaux	175,700	3,720,347	11,859	1,090	362	1,473 46	339 87	252 12	1,187 32	5,165 00	17,331 14	39,059 91
MONTMAGNY.												
Berthier	3,500	214,745	429	586	45	125 75	21 93		110 16			1,317 84
Cap-St-Ignace	36,920	500,620	2,002		122	409 75	41 93		358 93		1,264 98	4,199 59
Grosse-Isle	5,000				63	13 27		30 58	11 62	50 00		168 47
Ile-aux-Grues	1,600	198,205	317		79	60 19	20 00		52 73			528 92
Montmagny, ville	39,000	533,549	2,134		1,413	219 82	106 82				8,679 98	12,553 62
P Montmagny, diss		1,700	5		49	3 62						57 62

Notre-Dame-du-Rosaire	2,500	106,455	585		22	38 42		45 31	11 62			702 35
Ste-Appolline	2,700	150,000	525	226	28	30 50		30 58	26 72	100 00		966 80
St-François	25,650	354,718	867	400	53	177 92	70 43		155 85		2,636 00	4,660 20
St-Paul-de-Montminy	8,000	234,255	937	795	75	143 22	22 27		125 46	100 00		2,197 95
St-Fabien-de-Panet	500	48,870	244	39	24	66 96		47 70	58 65	100 00		580 31
Ste-Euphémie	3,000	62,595	625	264	10	53 09			68 54	130 00		1,150 63
St-Pierre	15,000	321,601	804	759	143	131 22	54 17		114 95		2,103 46	4,109 80
St-Thomas	8,025	689,425	1,723	71	155	314 15			275 19	40 00		2,578 34
P St-Thomas								50 00				50 00
Totaux	151,395	3,416,828	11,197	3,140	2,281	1,787 88	337 55	204 17	1,070 42	520 00	14,684 42	35,522 44
MONTMORENCY.												
L'Age-Gardien	6,200	349,390	628	1,622	510	137 28	25 69		120 25	50 00		3,093 22
Château-Richer	15,000	469,470	1,173		161	169 07	50 20		148 10	4,075 00		5,770 37
Les-Crans	900	9,500	21		18	17 23		20 77	15 00			92 00
St-Achillée	800	16,680	80		7	16 65		20 77	14 58			130 00
St-Adolphe *	350	14,700	81		4	13 85		24 94				123 79
Ste-Anne-de-Beaupré	32,000	609,605	3,048		1,004	208 54	48 27		182 68	60 00		4,551 49
Ste-Brigitte-de-Laval *	1,200	83,283	333	832	22	76 50		44 30	67 01	350 00		1,724 81
Ste-Famille	7,420	210,220	526		40	87 44	72 44		70 60	27 00	1,072 47	2,501 95
St-Ferréol	2,500	156,800	627			122 49		20 00	107 30			876 79
St-François	300	82,660	413		36	57 75				140 00		640 75
St-Jean	5,000	223,000	579	600	410	132 39	28 51		115 97	200 43		2,135 30
St-Joachim	4,300	423,259	846		75	99 32	20 00		87 00			1,127 32
St-Laurent	15,300	210,570	736		79	92 80	58 71		81 29		2,300 85	3,438 65
Ste-Pétronille	1,000	69,250	173		10	25 61			22 44			231 05
St-Pierre	3,000	102,065	510		37	69 28	21 93		60 00			898 00
St-Tite	1,900	221,000	773		53	121 09			106 08			1,053 17
Totaux	97,170	3,251,452	10,547	3,054	2,466	1,447 29	325 75	130 78	1,205 08	4,971 43	4,063 32	28,210 65
MONTRÉAL, CITÉ.												
Commissaires catholiques	*1,229,977	137,443,895	549,775			18,460 63	3,627 19			500 00	163,643 91	736,000 73
Commissaires protestants	2,614,519	99,687,050	398,752	99,688	45,037	7,643 00	1,185 00					552,305 00
Totaux	6,844,496	237,131,945	948,527	99,688	45,037	26,103 63	4,812 19			500 00	163,643 91	1,288,311 73

* Y compris la valeur des maisons d'école qui n'appartiennent pas à la commission scolaire ($1,982.300).

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
NAPIERVILLE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sherrington	7,800	481,430	1,010		70	164 18			143 82		5,125 10	6,513 10
St-Cyprien	32,900	850,000	2,450		75	251 12	56 30		220 72			3,053 14
P St-Cyprien, diss	600	45,393	127		9	4 46						140 46
St-Edouard	4,500	491,073	1,375		56	128 66	20 00		112 71			1,692 37
St-Michel	7,600	555,995	1,112		33	155 56	28 27		136 27		1,709 23	3,174 33
St-Rémi	58,000	1,018,836	2,750		130	282 95	20 00		253 57	40 00	6,560 00	10,036 52
P St-Rémi, diss	500	30,300	72	33	12	11 64						128 64
Totaux	111,900	3,473,027	8,896	33	385	998 57	124 57		867 09	40 00	13,394 33	24,738 56
NICOLET.												
Bécancour	21,800	400,000	1,283	150	40	201 44	48 27		176 46		2,486 65	4,385 82
Gentilly	19,000	603,370	1,810	987	247	251 27	28 27				2,774 92	6,098 46
Nicolet, paroisse	4,400	455,437	1,321	1,165	46	153 46			134 43	100 00		2,919 89
Nicolet, ville	741,900	386,511	1,932		138	259 07	1,079 61				52,917 60	56,326 28
Ste-Angèle	15,950	303,235	909		44	122 37	48 27		107 20	200 00	2,497 00	3,927 84
Ste-Brigitte-des-Saults	3,500	262,815	1,366	1,177	52	120 39			105 46	140 00		2,960 85
Ste-Cécile-de-Lévrard	1,200	171,530	651		77	91 02			77 11			896 13
St-Célestin No 1	11,900	169,515	372		37	65 90	52 19		57 73	150 00	1,322 36	2,057 18
St-Célestin No 2	4,046	306,715	766	2,533		103 04				30 00		3,432 04
Ste-Eulalie	6,000	216,940	954	419		125 87			110 26	150 00		1,759 13
Ste-Gertrude	14,700	360,715	1,410	142	91	204 00	50 54		178 70	200 00	2,260 83	4,537 07
St-Grégoire	19,550	694,845	1,685	925	34	213 78	73 94		187 27	250 00	1,753 05	5,122 04
St-Joseph-de-Blandford	3,500	88,300	441	145	56	66 25			58 03			766 28
St-Léonard	18,500	320,900	1,668	190	38	163 36	35 64		143 10	100 00	2,928 42	5,266 52
Ste-Marie-de-Blandford *	800	84,175	421		30	52 51		24 94	46 00			574 45

	Ste-Monique	18,600	449,040	1,796		81	229	85	28	27		201	34		1,559	26	3,895	72
	Ste-Perpétue	4,800	239,126	1,465		135	109	33				95	77				1,805	10
	St-Pierre-les-Becquets *	9,800	249,500	968	968	699	127	03	20	00		111	28		1,861	29	4,754	60
	St-Samuel-de-Horton	1,600	97,425	584			63	11			20	77	55	28	185	00	908	16
	Ste-Sophie-de-Lévrard	2,800	274,501	1,647		41	106	42									1,794	42
	St-Sylvère	3,500	213,425	896	976	115	120	63			20	00	105	66	150	00	2,383	29
	St-Wenceslas	4,400	326,162	1,044	589	326	189	33	21	93			165	85			2,336	11
	Très-Précieux-Sang	2,500	175,565	474	53		64	62					56	61	200	00	848	23
	Totaux	934,746	6,849,747	25,863	10,419	2,327	3,204	05	1,486	93	65	71	2,173	54	1,855	00	72,361	38	119,755	61
	PONTIAC.																			
	Aberdeen	500	13,275	185		66	33	30					29	17					313	47
	Aldfield-Est	300	10,025	125		15	39	59					43	35	50	00			272	94
P	Aldfield-Est, diss	450	5,920	71		13	20	84			65	00	9	58					179	42
	Aldfield-Sud	600	8,990	179			34	69					30	39	50	00			294	08
P	Alleyn	500	11,450	57	28	35	11	76			50	00	10	30					192	06
P	Bristol	4,000	455,070	2,730	370	110	226	71			175	00	195	12					3,806	83
	Bristol, diss	1,200	75,140	525		5	33	75					33	04					596	79
P	Bryson	720	23,147	347		26	26	21			60	00	19	68					478	89
	Bryson, diss	400	24,445	195		11	32	94					32	13					271	07
	Calumet	2,100	158,980	1,271		130	136	12					115	05	50	00			1,702	17
P	Calumet, diss	550	35,400	194		20	19	79			50	00	21	52					305	31
P	Campbell's Bay *	1,000	24,125	241	120	18	22	00			60	00			50	00			511	00
	Canton Fabre	2,200	141,502	943		77	28	64					25	09					1,073	73
P	Cawood	450	10 225	102	26	26	9	89			60	00	8	67					232	56
	Clapham, canton	300	28,928	360		74	75	22											509	22
	Chichester *	2,000	69,350	969			83	48					73	13					1.125	61
P	Clarendon	12,500	491,525	368			318	57					279	07	210	00			1,175	64
	Dorion	150	15,000	93		22	30	27					26	52					171	79
	Fort-Coulonge	1,650	75,662	750		196	51	81	20	00			45	39					1,003	20
P	Fort-Coulonge, diss	Pas de	rapport.						150	00									150	00
	Guigues, canton *	12,400	254,324	2,000	20	137	69	39	44	55			60	79			2,638	48	4,970	21
	Ile-des-Allumettes	5,684	176,860	2,652	193	239	231	83	33	02			203	08					3,551	93
	Lalemant	600	26,965	296		8	40	75					35	70					380	45
	Laverlochère et Raby	6,000	135,685	763	466	71	40	52					35	49	35	00			1,411	01
P	Leslie	1,000	24,530	245		41	41	91			160	00	36	72					524	63
P	Litchfield-Lower	900	30,135	180		17	12	22			50	00	10	71					260	93
P	Litchfield-Upper	495	12-550	125		7	6	75			50	00	6	93					195	68
	Litchfield-Upper, diss	3,000	38,920	438		56	36	79	20	00			31	21	50	00			632	00
	Mansfield	3,500	45,825	916	248	133	76	50					63	24					1,436	74
P	Mansfield, diss	5,000	106.757	854		112	25	15					25	80	30	00			1,046	95
	Mansfield-Sud *	400	13,155	197		23	19	91			50	00	17	44					307	35
P	Onslow-Centre	950	52,237	266		22	19	56					17	13					324	00
	Onslow-Nord	500	50,000	246		16	32	79					23	46					318	25
P	Onslow-Nord, diss	450	14,505	159		20	19	49			50	00	22	33					270	82
P	Onslow-Sud	2,100	141,109	1,128		35	67	40					51	91					1,282	31

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement,	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
PONTIAC.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Onslow-Sud, diss	500	58,649	264		17	17 01			22 03			320 04
P Portage-du-Fort *	1,300	22,610	301		88	32 87		50 00	25 39			497 26
Portage-du-Fort, diss	1,550	29,685	386		93	23 57	130 18		25 39			658 14
Pontiac *	300	47,025	129		60	25 96			22 74			237 70
P Quyon *	3,841	60,678	758		146	28 29	150 00		24 78			1,107 07
P Shawville	1,500	210,145	1,471		434	75 45	300 00		66 09			2,346 54
Sheen	1,350	68,825	688		23	68 81	21 93		60 28			862 02
Ste-Elizabeth-de-Franckton *	2,000	117,488	939		670	94 64			93 53			1,797 17
P Ste-Elizabeth-de-Franckton, diss *	400	28,030	280		17	23 65		80 00		50 00		450 65
Ste-Marie-de-Quyon	35	66,351	546		119	50 06			43 86			758 92
St-Placide-de-Béarn	700	43,666	764	175	34							963 00
Témiscamingue	4,100	295,325	1,360	280	48	72 42			63 44			1,823 86
Témiscamingue-Nord	2,500	198,000	2,475		53	9 08			7 95	60 00		2,605 03
P Thorne	3,525	84,000	1,008	285		111 78		180 00	97 92			1,682 70
Ville-Marie	40,000	342,691	2,399		82	60 54	20 00				8,500 00	11,061 54
P Waltham	2,000	42,500	425		22	35 04		100 00	30 70	35 00		647 74
Diverses municipalités pauvres, payées à Mgr l'évêque de Pembroke								315 63				315 63
Payé à Mgr Latulipe								507 00				507 00
"Mine's school"										50 00		50 00
Totaux	140,150	4,416,784	34,363	2,211	3,677	2,705 71	889 68	2,112 63	2,223 24	720 00	11,138 48	60,040 74

PORTNEUF.													
Bois-de-l'Ail	1,000	94,965	285		32	46 22	21 93		40 49			425 64
Cap-Santé, paroisse	2,000	157,105	471	95	121	79 99			70 07			837 00
Cap-Santé, village	1,600	120,000	333		23	29 92			26 21			412 13
Deschambault	25,000	287,367	870	280	496	197 94	68 96		173 40		4,500 00	6,586 30
Grondines No 1	1,800	170,162	567		65	86 28	21 93		75 58			815 79
Grondines No 2	1,300	81,261	406		59	54 02			47 32			566 34
Lac-St-Joseph	800	16,335	147		29	9 31			8 16			193 47
Les Ecureuils	2,000	108,300	379		50	60 66	28 27		53 14			571 07
Notre-Dame-des-Anges	24,250	169,570	1,102		165	132 85	24 76	22 92	116 38		2,044 49	3,608 40
Pointe-aux-Trembles	15,160	297,755	1,042		66	125 40	44 76		109 85		1,049 65	2,437 66
Portneuf	11,950	300,748	1,353		204	164 91	40 00		143 82	800 00		2,705 73
P Portneuf, diss *	1,000	90,697	271		10	15 92	75 00			30 00		401 92
St-Alban	1,350	161,200	725		59	81 04			70 99			936 03
St-Alban, village	1,200	57,950	289		130	61 36	20 00		53 75			554 11
St-Augustin	35,000	411,170	1,521		115	161 26	71 71		141 27	2,030 00	2,475 45	6,515 69
St-Basile	4,200	159,550	570	593		84 18		52 19	73 74			1,320 92
St-Basile, village	4,000	122,750	863		55	76 85	34 37		67 34			1,096 54
St Bernardin	18,700	124,800	499		119	84 18	25 08	52 19	74 35	490 00	2,203 12	3,547 02
St-Casimir	4,000	207,680	955	38	160	119 11			104 34	2,000 00		3,376 45
St-Casimir, village	48,500	202,310	2,023	606	922	170 81	56 64		149 63		4,671 31	8,599 30
Ste-Catherine	3,000	213,580	1,281	1,335	83	122 49		20 00	107 30			2,048 79
P Ste-Christine	2,300	78,745	472	199	79	72 97		20 77	64 05	150 00		1,057 79
Ste-Christine, diss	200	45,205	158		1	4 34		50 00	3 67			217 01
St-Gilbert	1,500	79,015	237	15	87	54 60			47 83			441 43
Ste-Jeanne-de-Neuville	7,000	488,350	1,953	1,142	203	163 36	20 00		143 10	150 00		3,774 46
St-Léonard-de-Port-Maurice	2,500	94,170	470	470	135	89 07		20 00	78 03	200 00		1,402 10
St-Marc-des-Carrières	3,500	128,465	711		162	102 46		20 37				995 83
St-Raymond, paroisse	5,000	224,751	1,573	28	224	217 29			185 43			2,227 72
P St-Raymond, diss	800	25,000	200		60	15 12		85 00	18 15			878 27
St-Raymond, village	52,200	182,140	1,639		1,125	180 48	106 90		158 10	60 00	2,034 01	5,003 40
St-Rémi-du-Lac-au-Sable *	2,000	175,000	700		106	80 80		20 77		500 00		1,401 57
St-Thuribe	1,600	132,460	662		65	66 60			58 34			851 94
St-Ubalde	5,400	267,991	1,607		85	137 16			120 15			1,949 31
Lac-Edouard								30 15				30 73
Pearl-Lake								31 69				31 09
Rivière-à-Pierre								47 70				47 70
Totaux	291,810	5,476,547	26,334	4,801	5,289	3,149 65	660 31	430 56	2,583 96	6,410 00	19,578 03	69,433 51
QUEBEC, CITÉ.													
Commissaires catholiques	*911,300	28,000,000	89,000			7,084 20	2,794 25				119,243 51	218,121 96
Commissaires protestants	69,954	3,000,000	12,000	7,684	2,837	504 41	1,285 00					24,310 41
Totaux	981,254	31,000,000	101,000	7,684	2,837	7,588 61	4,079 25				119,243 51	242,432 37

* Y compris l'évaluation des maisons d'école qui n'appartiennent pas à la commission scolaire $380,300.

	COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
				Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	QUÉBEC, COMTÉ.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Ancienne-Lorette, paroissé	9,500	658,640	1,678	1,096	355	211 10						3,340 10
	Ancienne-Lorette, village	3,500	188,375	941		217	95 83	42 06		84 45			1,380 34
	Beauport, paroisse	57,000	1,534,933	3,069	971	1,598	454 35	48 27		469 20	200 00	5,752 03	12,561 91
P	Beauport, paroisse et Montmorency, village, diss *	60	57,235	128		68	7 61		50 00	10 91			264 52
	Cap-Rouge, (St-Eélix)	16,000	126,875	439		152	48 55	97 98		42 53			780 06
	Charlesbourg	6,000	404,726	1,618		164	143 33	48 29		177 68			2,151 30
	Laure, Canton	1,500				154	17 69			15 50	680 00		867 19
	Mill-Hill No 4, St-Gabriel No 2	300	16,763	83		32	10 82		50 00	9 48			185 30
	Notre-Dame-des-Laurentides	2,029	134,019	990		145	108 75						1,243 75
	Rivière-aux-Pins	250	19,260	106		20	24 80		20 00	21 72			192 52
	St-Ambroise	7,200	466,450	1,632		2,318	257 09	20 00		268 36	150 00		4,645 45
	St-Charles	1,000	173,600	260		5	44 59			39 06			348 65
	St-Colomban-de-Sillery	158,500	245,366	858		503	222 75	119 27		191 65		17,373 35	19,268 02
P	St-Colomban-de-Sillery, diss	2,500	236,875	710		27	18 16			19 38	30 00		804 54
P	St-Dunstan	359	29,577	147		6	11 47		50 00	13 46			227 93
	St-Dunstan, diss	600	35,398	177		6	15 07		24 94	9 79			232 80
	Ste-Foye *	137,000	311,850	576		111	103 43	95 75		103 02		16,334 39	17,323 59
P	Ste-Foye, diss	275	94,950	189		32	2 68			5 76	30 00		259 44
P	St-Gabriel-Est	600	66,409	398		74	44 36		100 00	38 86	50 00		705 22
P	St-Gabriel-Ouest	1,000	35,400	212	72	35	12 80		120 00	11 22	35 00		498 02
	St-Gabriel-de-Valcartier	450	11,400	68		32	11 06		21 14	9 69	250 00		391 89
	St-Ignace	350	25,389	126		24	8 61		74 94	7 54			241 09
	St-Michel-de-Beauport *	6,600	172,080	344		115	59 73			52 32	100 00		671 05
	St-Roch-Nord	120,500	272,314	2,723		276	202 40	32 53				6,808 06	10,041 99
P	St-Roch-Nord, diss	2,000	55,120	330		75	10 68		75 00				490 68
P	St-Sauveur *	1,180	229,600	275		15	13 50			11 83	25 00		340 33
	Stoneham	4,500	43,415	217		30	63 87		47 82		35 00		393 69

P Stoneham, diss	350	24,641	147		11	30 67		50 00	16 01			254 68
Tewkesbury No 1	1,200	28,418	142	38	12	25 15		24 94	22 03			264 12
Tewkesbury No 2	Annexé à Stoneham.							20 00	22 33			93 33
Trait-carré-de-Charlesbourg	63,800	212,265	1,592		332	83 72	56 54		164 44	500 00	38,718 75	41,447 45
Village-de-la-Jeune-Lorette	5,000	400,000	1,000		100	187 70	50 20			4,000 00		5,337 90
Village-de-Montmorency	9,000	358,479	896	1,017	809	154 09			167 48			3,043 57
Ville-de-Montcalm	30,000	1,411,800	3,105		327	93 31	35 64					3,560 95
P Ville-de-Montcalm, diss	3,500	676,750	846		167	23 82						1,036 82
Shannon	600	8,475	42		44	10 01		20 00				116 01
Totaux	654,200	8,766,447	26,064	3,184	8,391	2,833 55	646 53	748 78	2,056 70	6,085 00	84,986 64	135,006 20
RICHELIEU.												
Filiatrault	12,000	300,117	700		576	97 80			85 68	50 00		1,509 48
Rivière-Richelieu	200	37,950	170		29	17 81						216 81
Sorel	102,000	2,211,425	6,355		545	800 29	183 75				8,608 96	16,493 00
P Sorel, diss	5,500	105,775	315		43	21 42						379 42
St-Aimé	49,000	180,250	935		57	131 69	28 27		115 36		8,398 00	9,665 32
Ste-Anne-de-Noue	1,000	47,495	151		24	27 94			24 48			227 42
Ste-Anne-de-Sorel	1,500	189,595	568		172	106 42	22 27		93 22	50 00		1,011 91
St-Joseph	220	30,330	121		36	30 74			26 92			214 66
St-Louis	2,000	206,420	830			96 41						926 41
St-Marcel	3,500	250,465	1,001	69	39	108 28			94 86			1,312 14
St-Narcisse	3,600	315,558	694		75	97 54			85 27	35 00		986 81
St-Ours, paroisse	8,000	326,550	1,469		34	126 68			110 97			1,740 65
St-Ours, village	44,000	260,275	1,171		19	98 85	78 24				4,088 45	5,455 54
St-Pierre-de-Sorel	3,000	86,000	430		48	56 12			49 16	200 00		783 28
St-Robert	1,000	38,000	1,600		150	181 87	21 93		159 32			2,113 12
St-Roch	5,000	228,590	1,371		48	104 79	24 71		91 80			1,640 30
Ste-Victoire	6,500	320,212	1,606		105	170 35	20 00		149 22			2,050 57
Totaux	248,020	5,135,007	19,487	69	2,000	2,275 00	379 17		1,086 26	335 00	21,095 41	46,726 84
RICHMOND.												
Asbestos	22,000	418,570	2,302	2,092	1,036	93 50	66 18	34 80	81 90	250 00		5,956 38
Brompton	1,850	227,695	1,252		35	68 58			60 07	30 00		1,445 65
Bromptonville	33,000	286,875	2,151		472	63 35	40 00					2,726 35
P Bromptonville, diss	500	11,420	79		13	7 09		50 00				149 09
P Clevelaud	5,000	224,692	1,685		62	71 08			70 89	110 00		1,008 97
Cleveland, diss	1,500	95,525	429		27	70 51		41 04	53 14			620 69
P Danville *	7,000	231,543	1,620		587		375 00		67 01			1,649 01
Danville, diss	45,000	105,240	736		424	98 68	66 82	20 77	36 72	150 00	4,909 85	6,442 84
P Kingsbury, village	650	47,890	239		35	27 59			24 17	25 00		350 76
P Melbourne canton	8,000	374,225	1,684		141	145 70			135 04	115 00		2,220 74
Melbourne, canton, diss	1,500	59,810	358		46	43 63		41 04	30 80			519 47

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires independantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations		
RICHMOND.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	8 cts.	$ cts.
P Melbourne, village	150	90,475	248		17	26 08			22 84	50 00		363 92
P New-Rockland	100		123			53 09			46 51	25 00		247 60
P Richmond, ville	14,500	306,518	2,053		1,089	98 39	375 00			200 00		2,815 39
Richmond, ville	38,800	255,300	1,531		546	141 12	131 69				4,477 20	6,827 01
St-Frs.-Xavier-de-Brompton	4,000	172,735	1,295		50	120 90		20 00	106 08	250 00		1,841 98
P St-Frs.-Xavier-de-Brompton, diss.	1,000	69,950	349		38	24 30			21 11	130 00		562 41
St-George-de-Windsor	4,100	285,780	1,570	619	103	188 26	20 00					2,500 26
P Shipton *	4,000	418,697	2,093	108	12				92 92	150 00		2,455 92
Shipton, diss	4,850	175,132	1,313	397	98	175 62			91 18	50 00		2,124 80
Stoke	6,000	282,468	2,370		95	119 46			104 65			2,689 11
Windsor, canton	7,800	279,355	1,955	292	2,471	129 24			106 59	40 00		2,993 83
P Windsor, canton, diss	1,000	65,640	328	20	14	12 70		75 00	17 74			467 44
Windsor-Mills, ville *	29,100	655,435	4,587		572	180 49						5,339 49
P Windsor-Mills, ville, diss	3,000	93,995	651	360	299	28 03	150 00					1,488 03
Melbourne et Brompton-Gore, diss								20 00				20 00
Totaux	244,400	5,234,965	33,001	3,888	8,282	1,987 39	1,224 69	302 65	1,169 36	1,575 00	9,387 05	60,817 14
RIMOUSKI.												
Massé et Ouimet	2,000	33,219	300		57	24 21		24 94	21 21			427 36
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	1,600	113,145	678		47	79 87			69 97			874 84
Rimouski, paroisse	3,525	202,836	1,439	394	135	147 87	20 00		129 54			2,265 41
Rimouski, ville	137,500	660,656	1,651		213	212 96	1,330 35		94 65		41,057 00	44,558 96
St-Anaclet	12,000	203,652	1,356		112	108 05	41 42					1,617 47
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	500	61,300	245		47	35 51			31 11			358 62
Ste-Blandine	5,600	100,000	1,000		80	98 27	20 00	39 75	82 72	290 00		1,610 74

Ste-Cécile-du-Bic	5,100	322,890	1,614	.....	53	238 35	28 27	.....	208 79	.....	.....	2,142 41
St-Donat	7,300	103,730	620	259	.....	86 30	.....	.....	82 62	300 00	.....	1,347 92
St-Fabien	5,400	240,536	1,443	.....	81	231 59	28 27	.....	202 87	.....	.....	1,986 73
St-Gabriel	4,000	105,000	502	432	83	101 65	.....	24 94	84 66	35 00	.....	1,203 25
Ste-Luce	4,500	294,505	1,427	1,300	158	143 80	41 93	.....	125 97	500 00	.....	3,606 70
St-Marcellin	900	19,290	96	.....	.....	22 47	.....	30 21	19 68	.....	.....	168 30
St-Mathieu-de-Rioux	1,700	112,247	561	.....	86	101 30	.....	24 50	88 74	.....	.....	861 54
St-Simon	3,600	148,939	640	311	40	92 91	28 27	.....	81 39	.....	.....	1,193 57
St-Valérien	1,400	101,314	703	.....	26	98 50	.....	24 94	.....	50 00	.....	902 44
Ruisseau-à-Sem	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 94	.....	.....	.....	24 94
St-Edouard-des-Méchins	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 94	.....	.....	.....	24 94
Totaux	196,625	2,823,753	14,275	2,696	1,218	1,823 61	1,538 51	219 16	1,323 92	1,175 00	41,057 00	65,326 20

ROUVILLE.

Abbotsford (St-Paul-de)	5,400	279,468	1,117	87	71	147 86	.....	.....	124 95	.....	.....	1,547 81
P Abbotsford, diss	1,000	52,950	291	.....	26	14 92	.....	.....	11 01	.....	.....	342 93
L'Ange-Gardien	2,000	491,085	982	.....	116	196 31	.....	.....	171 97	.....	.....	1,466 28
Marieville	450	547,700	1,898	126	170	160 03	.....	.....	.....	250 00	.....	2,004 03
Notre-Dame-de Bonsecours *	2,400	292,625	378	.....	30	44 82	.....	.....	39 27	.....	.....	492 09
Richelieu, village	1,500	631,895	821	.....	26	45 29	.....	.....	39 67	.....	.....	931 96
Ste-Angèle	4,200	492,437	1,231	42	38	111 08	22 27	.....	97 30	.....	.....	1,541 95
St-Césaire	109,500	719,496	2,158	.....	124	264 90	119 06	.....	232 05	.....	22,342 54	25,241 15
St-Hilaire *	21,600	403,885	2,867	.....	82	123 71	66 44	.....	124 64	.....	2,315 16	5,578 95
P St-Hilaire et St-J.-Bte, diss *	500	91,200	182	.....	11	8 20	.....	.....	.....	200 00	.....	401 20
St-Jean-Baptiste	4,900	798,086	1,197	26	1,123	149 97	.....	.....	131 37	.....	.....	2,647 34
Ste-Marie-de-Monnoir	45,700	875,880	1,489	285	128	108 87	58 59	.....	96 18	130 00	4,973 86	7,209 50
P Ste-Marie-de-Monnoir, diss	225	69,950	167	.....	26	4 89	.....	.....	3 46	.....	.....	201 35
St-Mathias	4,000	216,750	758	.....	42	76 50	.....	.....	67 01	335 00	.....	1,278 51
St-Michel-de-Rougemont	5,500	415,000	650	.....	34	88 38	.....	.....	75 48	40 00	.....	887 86
P St-Michel-de-Rougemont, diss	1,000	63,500	222	.....	9	8 84	.....	50 00	9 60	.....	.....	299 53
Totaux	209,875	6,441,997	16,408	566	2,056	1,554 57	266 96	50 00	1,224 05	955 00	29,631 56	52,712 14

SAGUENAY.

Anse-aux-Fraises	600	.....	.....	.....	.....	13 73	.....	.....	12 03	.....	.....	25 76
Anticosti	.....	.....	.....	.....	.....	32 48	.....	.....	28 45	.....	.....	60 93
Bergeronnes	3,000	148,000	408	229	87	76 14	22 27	24 94	66 70	240 00	.....	1,344 05
Escoumains	2,500	93,904	469	.....	141	68 23	.....	90 38	.....	.....	.....	768 61
La-Pointe-aux-Anglais	50	.....	40	.....	.....	13 04	.....	.....	.....	40 00	.....	93 04
Le-Neuf, canton	500	8,485	84	.....	55	14 78	.....	.....	12 95	.....	.....	166 73
Magpie	200	.....	46	.....	.....	45 41	.....	.....	.....	.....	.....	91 41
Mille-Vaches	800	17,000	150	160	9	43 66	20 00	30 21	38 25	150 00	.....	609 12
Moisie	100	23,460	117	.....	27	30 85	.....	.....	27 03	.....	.....	201 88
Notre-Dame-de Natashquan	330	24,000	76	.....	14	34 46	.....	.....	30 19	35 00	.....	180 68

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires, indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux Institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
SAGUENAY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pointe-à-Boisvert	275	11,775	57		9	13 04		34 80	11 42			125 26
Pointe-aux-Esquimaux	6,700	48,745	155		85	106 30	137 84		93 12	60 00	1,506 00	2,143 26
Portneuf	1,000	40,000	25		7	28 76		20 00				80 76
Rivière-aux-Canards	800	43,920	44		60	70 44		34 80	61 71			270 95
Rivière-Ste-Marguerite	4,000	102,950	343		79	75 56			66 19	200 00		763 75
Rivière-au-Tonnerre	150		43			41 91				105 00		189 91
St-Patrice-de-la-Pentecôte	500		200			23 63			20 70			244 33
Sault au-Mouton *	2,600	90,800	205		15	14 20		34 91	12 44	20 00		301 55
Sept-Iles (St-Joseph)	2,000	78,580	196		45	44 82	33 45		39 27	50 00		408 54
Tadoussac (Exaltation de la Ste-Croix)	3,700	127,800	432	162	42	89 65	22 27	97 60	78 54	100 00		1,024 06
Sacré-Cœur-de-Jésus								20 00		50 00		70 00
Pointe-des-Monts										200 00		200 00
Labrador								360 00				360 00
Mutton-Bay								40 00				40 00
Totaux	29,825	860,385	3,180	551	675	881 09	235 83	787 64	598 99	1,250 00	1,506 00	9,665 55
SHEFFORD.												
Ely-Nord *	3,500	135,580	1,355		84	77 80			79 76			1,596 56
P Ely-Nord, diss	1,100	68,150	440			28 15		75 00	31 62			574 77
Ely-Snd	13,000	317,000	2,377	681	44	141 09	20 00		154 02			3,417 11
P Ely-Sud, diss *	1,800	74,325	520	25	21	18 33		80 00	13 56	35 00		712 89
Granby, canton	2,700	332,091	1,660		25	88 96			77 92	40 00		1,891 88
Granby, paroisse, (N.-D.-de)	5,000	216,091	1,296		45	76 85			74 86			1,492 71
Granby, village, (N.-D.-de)	72,600	801,480	2,404		508	385 76	129 10		337 92	2,500 00	4,148 16	10,412 94

P	Granby, village	38,000	687,945	4,471	687	1,148	98 74	375 00		86 49	60 00		6,926 23
	Lawrenceville	1,800	36,823	331	4	24	37 49			32 84			429 33
	Roxton-Falls, village	48,500	199,065	1,294		109	95 24	59 30		83 43	200 00	3,007 00	4,847 97
	Roxton, canton	5,550	310,192	1,395	44	61	187 00			163 81			1 850 81
	St-Alphonse	3,500	182,090	546	59	76	61 04			52 73			794 77
P	St-Alphonse, diss	300	6,550	49		2	2 30		50 00				103 30
	Ste-Anne-de-Stukely	5,900	148,541	1,188	1,178	65	88 14			77 21			2,596 35
	St-Bernadin-de-Waterloo	2,500	120,177	763		122	61 13		20 00	53 55			1,019 68
	Ste-Cécile	5,000	313.375	1.102	213	66	155 55			136 47	50 0		1,723 02
P	Ste-Cécile, diss	400	27,090	162		24	4 55			3 77	25 00		219 32
	St-Joachim	3.200	167,322	752	206	35	93 85		20 77	98 63			1,206 25
P	St-Joachim, diss *	1,400	103,915	519		35	15 11			15 91	40 00		625 02
	Ste-Pudentienne, paroisse	5,500	167,000	1,085	116	101	99 90			93 02			1,494 92
P	Ste-Pudentienne, dis	1,600	121,045	484		42	41 11			31 51	80 00		678 62
	Ste-Pudentienne, village	4,800	103,400	672		93	48 85	22 27		41 51			877 63
P	Ste-Pudentienne, village, diss	1,000	56 850	342		38	6 45			6 93			393 38
	St-Valérien *	7,900	510,240	-1,224	64		209 00			183 09			1,680 09
P	Shefford	2,500	295,440	1,556		97	82 20			72 01	115 00		1.922 21
	Shefford, (St-Frs.-Xavier)	5,500	283,330	1,702	383	218	122 37			107 20			2,532 57
	Stukely-Nord	5,000	159,465	1,116		76	104 00			92 61			1,388 61
P	Stukely-Nord, diss	500	22,710	113		8	7 54		30 00	5 10			163 64
P	Stukely-Sud	1,750	176,010	792	38	48	62 64			64 15	120 00		1,134 79
	Waterloo, ville	42,000	310,032	2,583	168	387	126 67	72 44			2,060 00	6,750 00	12,147 11
P	Waterloo, ville	16,000	320,00	3,200		123	89 90	375 00					3,787 90
	Totaux	309,800	6,773,326	37,493	3,866	3,725	2,727 71	1,053 11	275 77	2,271 63	5,325 00	13,905 16	70,642 38
	SHERBROOKE.												
P	Ascot	9,324	748,195	4,115	268		332 64				325 00		5,040 64
	Ascot, diss	600	35,850	179		9	59 41			47 02	50 00		344 43
	Ascot-Corner	2,000	122,277	73		49	89 00		90 38	77 01	200 00		578 39
P	Ascot-Corner, diss	15,000	36,830	215	185	8	11 60			11 11	25 00		455 71
P	Lennoxville	5,500	367,925	2,391		213	130 41	310 00		114 24	2,000 00		5,158 65
	Orford	1,575	129,409	1,035	79	80	70 89			58 44			1,323 33
P	Orford, diss	3,834	300,715	1,202		26	48 46			46 10	65 00		1 387 56
	Sherbrooke, ville (cath.)	426,000	6,155 861	16,730		1,849	954 10	1,548 42				62,229 04	83,310 56
P	Sherbrooke, ville (prot.)	63,500	6,198,861	4,048	2,357	2,986	408 12	400 00					20,100 12
	St-Elie-d'Orford	2,500	107,125	1,017	42	45	76 94			67 52	300 00		1,008 46
P	St-Elie-d'Orford, diss	525	51,207	153		2	9 57			8 26	50 00		222 83
	Capleton, Ascot								84 95		200 00		284 95
	Lennoxville								84 95		50 00		134 95
	Rock-Forest								41 04		75 00		116 04
	Rock-Forest No 2								20 77				20 77
	Totaux	530,358	14.254,255	41 158	2,931	5,267	2,191 14	2,258 42	322 09	429 70	3,400 00	62,229 04	120,180 39

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annnelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
SOULANGES.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cascades	1,800	49,775	373	.....	178	24 43	.....	.....	21 31	.....	.....	596 74
Coteau-du-Lac (St-Ignace)	3,000	209,559	698	.....	117	111 54	21 93	.....	96 90	.....	.....	1,045 37
Coteau-Landing	3,000	203,550	1,221	.....	150	67 30	22 27	.....	58 95	100 00	.....	1,619 52
Côte-St-Emmanuel	1,500	67,700	270	.....	48	27 94	.....	.....	24 48	50 00	.....	420 42
Du-Ruisseau	2,600	118,415	394	.....	98	30 62	20 00	.....	.....	.....	.....	542 62
Noé	800	73,000	211	.....	33	26 54	.....	.....	23 25	.....	.....	293 79
Pont-Château	2,000	65,500	261	.....	68	26 43	.....	.....	23 15	.....	.....	378 58
Rivière-Beaudette	2,000	123,025	369	.....	109	69 74	22 27	.....	61 09	.....	.....	631 10
St-Clet	2,500	256,055	469	600	272	84 06	21 76	.....	73 64	50 00	.....	1,570 46
St-Dominique-des-Cèdres	2,500	107,000	396	119	96	42 50	20 00	.....	37 23	.....	.....	710 73
St-Emmanuel	850	45,000	50	.....	80	20 49	.....	.....	17 95	.....	.....	168 44
St-Emile	3,500	99,700	370	140	98	45 17	20 00	.....	39 57	.....	.....	712 74
St-Joseph-des-Cèdres	19,700	50,000	155	.....	30	39 82	.....	.....	34 88	.....	.....	259 70
St-Laurent-des-Cèdres	200	318,525	1,274	181	160	78 82	50 20	.....	69 05	.....	2,930 41	4,743 48
St.-Marie-de-St-Polycarpe	2,000	78,030	234	.....	21	31 90	.....	.....	27 94	.....	.....	314 84
St-Polycarpe	37,000	428,670	1,500	186	21	173 72	.....	.....	152 18	.....	3,400 00	5,432 90
St-Télesphore-de-Montjoy	2,350	327,800	983	.....	120	143 78	90 89	.....	123 82	150 00	.....	1,611 49
P St-Télesphore-de-Montjoy, diss	300	70,200	245	.....	20	7 70	.....	.....	8 87	25 00	.....	306 57
St-Zotique	15,000	115,750	1,508	578	90	42 84	.....	.....	37 53	.....	.....	2,256 37
P St-Zotique, diss *	2,000	109,950	366	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	388 00
Station-du-Coteau, village	500	200,000	803	.....	183	73 93	26 73	.....	64 77	.....	.....	1,151 43
Adèle-Vernier	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 00	.....	24 00
Totaux	102,600	3,007,254	12,150	1,804	2,014	1,169 27	316 05	.....	996 56	399 00	6,330 41	25,179 29

STANSTEAD.

P	Ayer's-Cliff, village	1,721	130,875	1,170		352		150 00				1,672 00
	Barford	2,900	132,130	792	14		72 27			75 37	200 00	1,153 64
P	Barford, diss	500	4,105	123		13	8 86		80 00	9 18		234 04
P	Barnston	8,000	571,922	3,774		298	201 20	125 00		205 93	225 00	4,829 13
	Barnston, diss	2,000	84,450	506		34	57 06				200 00	797 06
P	Beebe-Plain	9,000	160,000	1,550		149	37 75	175 00		38 25	2,000 00	3,950 00
	Beebe-Plain, diss	1,300	12,475	56		84	17 79		47 82	10 40		216 01
P	Coaticook	18,000	590,275	3,541		406	241 26	350 00				4,538 26
	Coaticook, diss	81,800	52,060	2,909		1,246	94 08	379 07				12,237 26 16,865 41
P	Dixville	2,300	110,755	664		88	46 22			40 49	55 00	893 71
P	Hatley	5,000	396,025	1,784		331	187 81	175 00		164 52	100 00	2,802 33
P	Magog, canton	4,200	158,893	953	72	45	99 20		150 00	86 90		1,406 10
P	Magog, ville	6 000	332 624	906		346	100 25	175 00				1,527 25
	Magog, ville	16 000	369 680	2,033	1,221	841	309 14	51 49				4,455 63
	Ste-Catherine-de-Hatley	3,500	167,650	922		121	87 40		41 04	75 17	200 00	1,446 61
P	Ste-Gatherine-de-Hatley, diss	800	72,050	360		17	16 81			16 11	40 00	449 92
	St-Herménégilde	5,350	151,141	1,511		277	141 24	20 00	39 75	123 72	200 00	2,312 71
	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	4,800	67,784	406	595	91	54 26	20 00	52 19	47 53		1,265 98
P	Stanstead	7,200	773 970	4,645	119	244	238 01	375 00		278 25	255 00	6,152 26
	Stanstead, diss	155,900	117,850	530		577	91 74	288 16	73 77	10 60	500 00	14 875 00 10,946 27
P	Stanstead-Plain		156,650	783		145	71 95			63 03		1,062 98
P	Village de Rock-Island		128,150	6,405		56	71 61			62 73		6,595 34
P	Village de North-Hatley	6,200	406,820	2,440		17	60 31	310 00		52 42		2,879 73
	Rock-Island, diss								65 47			65 47
	Totaux	342,471	5,148,934	38,761	2,021	5,778	2,306 22	2,593 72	550 04	1,360 60	4,035 00	27,112 26 84,517 84

ST-HYACINTHE.

	Girouard	6,000	462,005	1,848		26	233 81					2,107 81
	La-Présentation	3,400	394,630	1,420	381		148 22					1,949 22
	La-Providence	5,000	208,275	833		93	106 89	20 00		93 63		1,146 52
	Salvail	4,000	84,918	1,102		28	55 07			48 24	310 00	1,543 31
	St-Barnabé	5,000	280,650	1,147		85	107 12			93 84		1,432 96
	St-Bernard, paroisse	1,200	106,405	404			48 32			42 33		494 65
	St-Charles, paroisse	6,000	266,500	915		35	77 19			67 62		1,094 81
	St-Charles, village	15,000	105,650	900		16	43 08	20 00		37 74	350 00	1,366 82
	St-Damase *	5,000	558,805	1,321	575	100	178 50					2,174 50
	St-Denis, paroisse	4,000	418 810	1,007	200	64	134 37			117 70		1,523 07
	St-Denis, village	55,500	148,430	697		25	104 79	117 88		91 80		3,008 03 4,104 50
	St-Jude	2,000	197,000	1,185		39	83 95			73 54		1,381 49
	St-Joseph, village	1,800	131,725	329		28	49 60			43 45		450 05
	St-Hyacinthe, ville	504,200	2,222,800	5,554	5,554	102	802 75	1,018 20			100 00	60,190 07 82,347 62
P	St-Hyacinthe, ville, diss	750	77,600	388		85	22 22					495 22
	St-Hyacinthe, paroisse	2,500	149,139	596		29	57 75			50 59		733 34
	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4,400	197,950	811		42	69 74			61 00		983 83

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00	Autres allocations		
ST-HYACINTHE—*Suite*	$		$	$		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Ste-Marie-Madeleine	3,500	276,225	994	.....	88	99 43	32 53	.....	87 10	.....	.....	1,301 06
Ste-Thomas-d'Aquin	5,500	289,339	867	130	.....	93 96	.....	.....	82 32	.....	.....	1.173 28
Totaux	634,750	6,577,446	22.318	6,840	885	2,516 76	1,208 61	.....	990 99	760 00	72,264 70	107,784 06
ST-JEAN.												
Lacolle (St-Bernard)	4,799	565,579	1,979	931	345	217 57	20 00	.....	193 18	50 00	.....	3 735 75
P Lacolle, diss	5 000	458 972	1,262	.....	231	57 36	150 00	.....	47 63	50 00	.....	1,797 99
St Blaise	8,000	602.765	1,506	.....	54	104 18	.....	.....	93 22	.....	.....	1.757 40
P St-Blaise, diss	600	145 000	275	.....	4	10 04	.....	.....	6 83	50 00	.....	345 87
St-Jean, paroisse	4.5 0	472 605	1,037	.....	16	72 89	.....	.....	63 85	.....	.....	1.189 74
St-Jean, ville	91,000	2,909.745	8.729	612	316	418 25	113 65	.....	.....	60 00	22,540 62	32,789 52
P St-Jean, ville, diss	7.000	571.010	1.713	.....	486	51 00	300 00	.....	.....	.....	.....	2 550 00
St-Luc	4.300	300.680	1,082	1,527	28	78 12	.....	.....	67 93	.....	.....	2.783 05
P St-Luc, diss	375	13 970	55	.....	20	5 36	.....	50 00	5 20	.....	.....	135 56
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	11,000	574 073	1,377	.....	86	126 05	21 93	.....	109 34	.....	.....	1,720 32
P Ste-Marguerite-de-Blairfindie, diss.	250	29,800	53	.....	6	3 66	.....	50 00	.....	35 00	.....	147 66
St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	3 000	260.410	885	135	26	69 39	21 93	.....	60 79	.....	.....	1,198 11
St-Valentin	5,000	367.075	624	.....	35	67 65	.....	.....	59 26	.....	.....	785 91
Totaux	144,914	6,271,684	20,577	3,205	1,653	1,281 52	627 51	100 00	707 23	245 00	22,540 62	50,936 88

ST-MAURICE.

Baie-Shawinigan		152,525	1,067		176	95 94			66 19			1,405 13
Pointe-du-Lac No. 1	13,800	250,060	601	500	43	136 81	56 64	20 00	119 85	200 00	1,900 00	3,577 31
Pointe-du-Lac No 2	500	63,397	158		8	18 86			16 52			201 38
St-Barnabé	19,150	584,315	1,284		30	260 10	43 86		227 76		2,466 23	4,581 95
St-Elie-de-Caxton	10 000	249,340	1,870		182	160 10		20 00	140 25	250 00		2,622 35
St Etienne *	3 900	266,700	1,067	263	102	209 47		20 00	183 49			1,844 96
St-Mathieu	1,500	129 300	517		90	52 04		20 00	45 59			724 03
St-Sevère	6,000	299,150	516		226	100 60			88 12			930 72
Shawinigan	8,350	413,075	2,891		101	233 92	22 27		222 76	50 00		3 520 95
Shawinigan-Falls	65,000	6,337,567	9,584		871	215 29						10,070 29
P Shawinigan-Falls, diss	8,767	93,550	246		49	14 91				40 00		340 91
Trois-Rivieres-Banlieue	5,000	481,755	1,686		45	88 25			77 31	35 00		1,031 56
Trois-Rivières, ville	346,200	5,440,059	1,360			925 04	1,102 78				28,485 60	31,873 42
P Trois-Rivières, ville, diss *	6,300	198,100	495		310	43 45	125 00					973 45
Yamachiche	70,300	1,047,010	2,094	308		383 66	63 68		336 00	200 00	4,300 00	7,085 43
St-Théodore-de-la-Grande-Anse								62 60				62 60
Totaux	564 767	16,005,903	25,436	1,071	2,503	2,938 44	1,414 23	142 60	1,523 93	775 00	37,151 83	72 959 03

TEMISCOUATA.

Cacouna, paroisse	3,500	170 364	681	352	220	83 25				250 00		1,586 25
Cacouna, village	10,750	209 250	523		22	68 58	74 70		60 07		2,030 85	3,379 20
Fraserville, (St-Edouard)	136 924	2,261,835	11,553		592	521 80	121 39			100 00	12,404 95	25,353 14
P Fraserville, diss	2,000	83,700	209		31	10 21		60 00		30 00		340 21
Isle-Verte	7,000	363,200	1,452	23	67	261 75	56 54			35 00		1,895 29
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2,000	37,840	170	284	59	39 24		36 15	34 37	50 00		672 76
Notre-Dame-du-Lac	16,000	193,839	1,221			174 07	22 27		152 40	50 00	1,280 00	2,899 83
Notre-Dame-du-Portage	2,800	151,790	531	418	33	69 86	28 27		61 20	100 00		1,241 33
Rivière-du-Loup	4,000	187 550	750	5		81 39			71 29			907 68
St-Antonin	8,000	212,000	873	1,416	120	138 09			120 97			2,008 06
St-Arsène	3,500	262,568	656	293		122 72	20 00					1,091 72
St-Benoît Abbé	400	10 235	79		34	17 23		31 50	15 09			176 82
St-Clément	3,500	129,000	800		62	119 23						901 23
St-Cyprien	1,000	82,974	331	86	103	70 67		36 48		50 00		977 15
St-Eloi	3,500	150,809	754	21	108	112 94	28 27	23 01	98 94	50 00		1,197 06
St-Epiphane	8,500	167,225	1,000	250	158	175 00		24 50				1,007 50
St-Eusebe	750	44,694	379		76	40 86		24 64	35 80	190 00		746 30
Ste-Françoise	5,000	53,738	591	33	62	82 43		41 55		150 00		959 98
St-Honoré	900	91,699	547	675	4	52 74		31 09				1,259 83
St-Hubert	3,500	85,170	1,124	25	354	134 48						1,637 48
St-Jean-de-Dieu	4,400	195,428	938	496	111	153 81				75 00		1,773 81
St-Joseph-de-Viel	500	152,344	236		23	20 72		31 09	18 15	105 00		433 96
St-Louis-de Ha-Ha !	1,800	212,256	1,273		86	70 67		36 48				1,466 15
St-Mathias-de-Cabano	1,600	167,665	1,676		259	179 31		24 64	157 08	575 00		2,871 03
St-Modeste	3,500	129,010	619	1,575	90	99 67			87 31	110 00		2,556 98

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
TEMISCOUATA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Paul-de-la-Croix	2,000	63,275	498	.....	73	98 27	.....	.....	20 00	50 00	.....	739 27
Ste-Rose-du-Dégelé	2,300	171 779	893	.....	230	112 13	.....	.....	.....	50 00	.....	1,285 13
Trois-Pistoles No 1	32,500	265,369	1,113	346	145	193 63	226 43	.....	169 62	100 00	5,422 44	7,716 12
Trois-Pistoles No 2	5,000	194,216	1,029	157	59	112 01	.....	.....	.....	.....	.....	1,357 01
Ecole du Vieux-chemin (N.-D.-du-Lac)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36 15	.....	.....	.....	36 15
Ecole-Rivière-Bleue (St-Ls.-de Ha ! Ha :)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31 09	.....	75 00	.....	106 09
Ecole Raudot	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00	.....	.....	.....	20 00
Raudot-canton (St-Cyprien)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46 65	.....	.....	.....	46 65
Totaux	267,124	6,510,822	32,559	6,405	3,197	3,416 76	577 87	555 92	1,082 38	2,195 00	21,798 24	71,787 17
TERREBONNE.												
P Côte-St-Gabriel	500	16,865	160	.....	4	13 50	.....	50 00	11 83	.....	.....	239 33
Coupalville	1,900	42,140	206	.....	76	31 67	.....	.....	27 74	.....	.....	341 41
Doncaster	2,000	77,425	714	.....	22	101 76	.....	24 94	89 14	100 00	.....	1,051 84
Pincourt	2,000	18,990	142	.....	18	17 34	.....	.....	15 19	.....	.....	192 53
Ste-Adèle	7,500	272,295	1,916	110	107	171 86	20 00	.....	150 55	.....	.....	2,475 41
Ste-Agathe-des-Monts	32,500	666,590	5,332	.....	65	297 67	65 70	.....	262 65	.....	1,543 00	7,566 02
P Ste-Agathe-des-Monts, diss	4,000	355,750	2,134	.....	120	30 80	.....	50 00	25 09	60 00	.....	2,419 89
Ste-Anne-des-Plaines	32,700	600,170	2,100	435	153	201 20	48 27	.....	176 25	50 00	1,515 20	4,678 92
St-Faustin	4,500	170,500	852	135	75	128 68	.....	22 92	103 42	100 00	.....	1,417 02

P St-Faustin et St-Jovite, diss	900	30,420	182		10	20 71		50 00	27 43			0 14
St-Hippolyte	1,500	57,275	1,155		28	104 56		39 20	91 59	310 00		1,728 35
St-Janvier, paroisse	900	42,753	460		54	61 13			53 55			628 68
St-Janvier, village	11,000	87,869	375		300	36 67			32 13			743 80
St-Janvier No 1, Bas-de	300	60,968	100		18	20 49			17 95			156 44
St-Jérôme, paroisse	6,500	486,010	1,944	30	155	243 82			213 58			2,586 40
St-Jérôme, ville	119,000	1,516,380	7,039	820	619	421 39	156 76				11,050 00	20,100 15
St-Jovite	23,000	214,750	2,405	592	73	183 04	28 27	22 92	160 34		700 00	4,164 57
Ste-Marguerite	10,500	114 126	1,141			98 85		30 55	86 59			1,356 90
St-Sauveur	3,800	195,151	1,170	488	53	159 28			139 53			2,009 81
P Shawbridge	1,000	72 910	381		8	21 42		50 00	18 76			479 18
Ste-Sophie (New-Glasgow)	1,000	188 070	845		106	107 12			89 86			1,147 98
P Ste-Sophie, diss *	400	129 640	253	3	21	24 84		40 00				341 84
Ste-Thérèse, paroisse	3,000	474,265	1,422	346	50	155 42			142 39			2,115 81
P Ste-Thérèse, paroisse, diss	900	124,086	340		21	14 81			6 73	30 00		412 54
Ste-Thérèse, village	227,000	373,125	2,611	300	33	188 86	751 34		165 44		38,502 80	42,552 44
Terrebonne, paroisse	3,830	276,550	857		22	77 66			68 03	35 00		1,059 69
Terrebonne, ville	76,000	371,477	2,536		69	168 59	106 43				14,145 74	17,025 70
P Terrebonne, ville, diss *	500	80,650	203		38	8 20				30 00		279 20
Totaux	578,630	7,117,200	38,975	3,259	2,318	3,111 34	1,176 77	380 53	2,175 76	715 00	67,456 74	119,568 14

VAUDREUIL.

Beauvoir	2,800	339 965	641	311	47	63 45			55 59	40 00		1,158 04
P Como	2,000	163 900	491		60	15 10	150 00	50 00	42 53			808 63
Como, diss	1,800	28,500	112		93	33 45						238 45
Dorion, village	2,500	312,310	624		23	32 01			28 05			707 66
Ile-Perrot	5,000	452,225	1,582		108	95 36			83 43			1,808 79
Pointe-Fortune	1,500	41 450	124		75	27 00		20 77	21 11			267 88
P Pointe-Fortune, diss	400	46,850	224		17	4 20		50 00	6 22			301 42
Rigaud, paroisse	9,400	488,625	1,074	482	132	154 05			134 94	50 00		2,026 00
Rigaud, village	197,500	296,300	1,185		87	115 27	828 52		100 95		33,280 62	35,597 39
Ste-Justine-de-Newton *	8,000	485 970	2,031		81	137 71			144 84			2,394 55
P Ste-Justine-de-Newton, diss	600	62,350	205		23	5 12			5 30	25 00		263 42
St-Lazare	4,300	268,575	1,181	304	60	156 77			139 02			1,840 79
P St-Lazare, diss	400	27,850	139	12	27	7 52		80 00	4 89			270 41
Ste Marthe	2,500	288 820	1,617	452	124	101 18	20 00		88 63			2,402 81
Très-Saint-Rédempteur	1,500	162 025	356		30	51 46			45 08			482 54
Vaudreuil	26 100	803,345	2,811		296	187 94	20 00		163 00	235 00	3,665 73	7,379 27
P Vaudreuil, diss	800	127,450	318	7	29	11 63			11 22			376 85
Hudson								63 92				63 92
Totaux	267,100	4,396,510	14,715	1,568	1,312	1,199 22	1,015 52	264 69	1,075 43	350 00	36,946 35	58,449 21

COMTÉS FT MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
VERCHERES.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Belœil, paroisse *	3,000	389,658	545		32	51 23			53 85			682 08
Belœil, village *	21,750	499,570	1,498		80	109 93	51 06		115 46		3,346 78	5,201 23
Contrecœur, paroisse	4,800	262,400	918		59	109 80			96 18			1,182 98
Contrecœur, village	2,900	259,000	777		154	77 78	20 00		68 13			1,096 91
St-Antoine	6,800	626,690	2,193		99	172 91	28 27		151 47			2,644 65
Ste-Julie	6,700	440,575	1,322	826	92	157 65	21 93		138 10	40 00		2,597 68
Ste-Marc	5,800	539,063	970	970	70	112 70	28 27		98 73			2,249 70
Ste-Théodosie	3,800	241,198	362		39	61 94			54 26			517 20
Varennes paroisse	10,000	548,500	1,097	30	282	120 28			105 36			1,634 64
Varennes, village	72,000	390,066	780		48	140 42	360 12		123 01		2,430 32	3,881 87
Verchères *	30,850	765,540	2,500		70	196 66	56 54		172 27		3,225 60	6,221 07
Totaux	168,400	4,962,260	12,962	1,826	1,025	1,311 30	566 19		1,176 82	40 00	9,002 70	27,910 07
WOLFE.												
Beaulac	2,000	59,000	935		58	37 95			33 25			1,064 20
D'Israëli *	15,000	123,470	1,234	300	60	67 31	80 07		179 41	60 00		1,981 69
D'Israëli, village	15,000	244,715	1,834	239	210	137 50					4,400 00	6,820 50
P Dudswell	8,000	225,400	1,465			80 43	150 00		74 05	105 00		1,874 48
Dudswell, diss	1,650	86,280	1,295	46	100	69 31		59 03	57 12	40 00		1,667 36
Garthby	1,085	110,805	586		21	61 36			53 75	50 00		772 11
Ham-Nord	5,350	245,000	1,580	600	102	164 41			144 02			2,590 43
Ham-Sud (St-Joseph) *	5,500	269,580	1,347	133	9	59 62			62 22			1,610 84
P Ham-Sud, diss	420	43,106	215		15	7 91		90 00	8 16	60 00		396 07
Ham-Sud-Ouest (St-Adrien)	3,150	111,022	808		187	61 24		30 21	53 65	200 00		1,340 10
Lac-Weedon *	3,000	108,868	871		1	59 61			52 22	225 00		1,208 83

P	Marbleton, village	2,500	120,400	721		127	2 80	150 00	60 00	26 11	50 00		1,163 91
	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham-Nord	3,500	78,604	471		50	77 43			67 83			666 26
	St-Adolphe-de-Marbleton	1,000	40,920	286		53	51 58		21 47	45 18			457 23
	St-Camille	7,000	178,380	1,605	100	38	111 31	20 00		97 51			1,971 82
	St-Fortunat	1,730	156,506	1,095	1,103	144	100 83		20 00	88 33	35 00		2,580 16
	St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown					2	54 37						50 37
	Stratford (St-Gabriel) *	3,695	114,000	912	194	32	89 25		20 00	78 43	30 00		1,355 08
	Weedon	3,000	36,545	2,163		122	113 20			98 73			2,406 03
P	Weedon, diss	502	115,475	346		8	4 98		50 00	4 79			413 77
	Weedon-Centre	5,000	175,310	1,051		141	74 52	22 05		65 28			1,553 85
	Wolfestown (St-Julien)	5,500	163,558	736	149	182	147 00			176 45			1,360 51
	Wotton	19,000	381,210	1,982	632	250	22 58	66 72		194 10		1,825 54	5,172 94
	Totaux	113,242	3,512,154	23,538	3,496	1,912	1,882 56	489 74	351 61	1,000 59	855 00	6,226 54	40,412 04
	WRIGHT.												
	Aumond, canton	1,054	41,310	379	59	50	79 52		20 77	129 54			717 83
	Aylmer	37,000	292,055	2,920		662	194 81	130 93				10,149 79	14,057 53
P	Aylmer, diss	6,000	390,795	2,540		443	71 95	175 00					3,229 95
P	Aylwin	2,880	44,085	540		247	75 95		140 00	70 17	40 00		1,113 15
	Aylwin, diss	300	11 250	123		22	17 75		20 00				182 75
	Bouchette	3,000	79,139	1,582		196	165 34		20 00	144 84			2,108 18
	Cameron	1,300	36,145	502		53	72 54		22 92	63 54			774 00
	Cantley	1,350	40,389	514		23	60 87			63 95			661 82
P	Cantley, diss *	1,000	20,900	33		36	19 17		50 00	20 00			158 26
P	Eardley	3,600	143,000	1,145		63	71 72			62 83	95 00		1,437 55
	Eardley	2,900	88,580	699	208	89	85 00		24 91	74 70	100 00		1,280 70
	Egan	500	29,560	443		25	65 31		41 04	53 85			648 20
P	Egan, diss	700	2,900	58		4	6 30		50 00	8 87			147 17
	Gracefield	2,500	15,904	636		49	31 43		20 00	27 54			763 97
	Hinchs	600	23,730	237	237	21	91 05		22 92	79 76			688 73
	Hull, commissaires catholiques	173,835	4,864,888	48,648		3,707	1,512 08	319 64					54,180 72
P	Hull, commissaires protestants	15,000	739,200	2,217	1,478	403	117 25	175 00					4,300 25
P	Hull, canton	5,300	264,668	1,852	378	77	95 34			112 50	115 00		2,620 84
	Hull, canton diss	600	39,701	198		60	39 14		20 77	5 30			323 21
P	High-Falls	600	16,550	180		15	18 63		50 00	10 32			279 95
	La-Minerve *	1,100	66,224	662		36	31 43		20 00	26 52			775 95
	Lac-Windigo *	200	16,710	334		5	22 82			19 90			381 81
	La-Pêche										40 00		40 00
	Lowe	24,000	61,325	767		100	121 00			109 65	100 00		1,257 65
P	Lowe, diss	300	4,750	95		39	15 70		50 00	10 00			200 79
P	Lowe-Sud	325	8,550	128	21	58	14 67		60 00	12 85			294 52
	Maniwaki	15,000	154,325	2,469		501	172 92	34 37	24 94	147 00	100 00		3,449 92
P	Maniwaki, diss	1,500	18,180	363		18	17 80		50 00	19 38			408 18
P	Masham	2,500	50,000	750		73	47 60		150 00	47 22			1,067 82
	Masham, diss *	150	4,275	42		9	6 63		60 00				117 63
	Northfield	6 0	16,730	836		29	58 35			74 35			997 70
P	Northfield diss	1,500	28,265	635		65	56 11		50 00	25 90			832 01

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires, indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux Institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
WRIGHT.—*Suite.*	$	$	$	$	$	cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Northfield-Centre	300	20,000	60		4	12 69		50 00	11 11			137 80
Pointe-Gatineau	22,000	194,123	4,199		152	184 32	121 39		161 46			4,818 17
Robertson et Pope	5,500	129,376	1,759		54	50 53		23 91				1,887 44
St-Alphonse-de-Lytton	2,200	18,090	542		20	36 21		23 91	31 72	100 00		753 84
Ste-Cécile-de-Masham	5,000	53,980	676	270	364	156 37	20 00		136 98			1,623 35
St-Edouard-de-Wakefield	550	45,590	319		34	55 42		24 94	48 55			481 91
St-Etienne-de-Chelsea	1,300	52,115	651		76	99 18			71 29	30 00		927 47
P St-Etienne-de-Chelsea, diss	3,000	70,022	787		121	67 56			74 76			1,050 32
St-Jean-de-Wakefield	200	15,675	109		16	22 00		30 21	19 27			196 48
St-Joseph-de-Wakefield *	1,000	35,828	179		10	33 30			29 17			251 47
Ste-Philomène-d'Egan	2,380	41,660	1,043		122	94 89		20 00	83 13			1,363 02
Templeton-Est	4,800	81,461	1,313	1,310	128	227 51		20 00	195 22			3,193 73
P Templeton-Est, diss	1,400	38,080	571		50	46 58		150 00	44 88			862 46
Templeton-Ouest	2,400	69,562	1,043	223	53	130 07			121 07			1,570 14
P Templeton-Ouest, diss	1,300	171,240	1,372		21	35 74			24 17			1,452 91
P Vallée-Gatineau	400	16,800	84		67	7 21		50 00	6 32			214 53
P Wakefield	759	38,405	2,304		54	23 05		80 00	20 19			2,481 24
P Wakefield-Nord	725	17,025	85		83	19 79		50 00	17 34			255 13
Wright	1,200	19,224	961		31			130 00				1,122 00
Canton-Falls								20 00				20 00
Luckville-Canton-Eardley								27 03				27 03
Templeton-Nord	2,500	44,797	895		85							980 00
P Templeton-Nord, diss	400	22,000	440		10			60 00				510 00
Deschênes, village										150 00		150 00
Payé à Mgr Latulippe										1,200 00		1,200 00
To aux	366,508	8,809,136	91,979	4,184	8,793	4,758 63	976 33	1,728 30	2,524 13	2,070 00	10,149 79	127,163 18

YAMASKA.

Baie-du-Febvre	211,000	658,927	1,322		44	221 46	59 76		194 00		2 366 83	4.208 05
Pierreville, paroisse (N.-D'-de)	1 500	147,430	420		12	63 22			55 38			550 60
Pierreville, village (N.-D.-de)	1 000	140,000	496			52 74			46 20			594 94
St-Bonaventure-d'Upton	7,450	320,875	1,604	791	100	147 29			129 03	190 00		2,901 32
St-David, paroisse	6,200	561,965	955		104	146 83			128 62			1,334 45
St-David, village	15,100	183,650	401		34	77 54	28 27		67 93		2,436 38	3,045 12
St-Elphège	2,900	244,485	560		61	79 41			69 56			769 97
St-François, paroisse	3,500	376,683	1,155		94	198 64			174 01			1,621 65
St-François, village	27,000	103,733	350		33	105 02	68 80		92 00		4,300 00	4 948 82
St-Guillaume-d'Upton	7,000	519,525	2,605	332	91	213 38			186 04	210 00		3 637 42
St-Guillaume, village	47,000	148,600	891	222	58	111 08	28 27		97 30		4,538 60	5,946 25
St-Joachim-de-Courval	3,300	189,700	701			61 71						762 71
St-Michel, village	17,000	103,300	516		106	89 19	28 27		78 13		3,320 23	4,137 82
St-Michel No 2	1,000	63,800	153		14	31 67			27 74			226 41
St-Michel No 3 *	450	20,000	112		13	21 77			19 07			165 84
St-Michel No 4	400	49,300	93		13	21 30			18 66			145 66
St-Michel No 5 *	400	28,590	114		12	12 22						138 22
St-Michel No 6	500	32,900	82		11	18 63			16 32			127 95
St-Michel No 8	300	29,125	128		9	11 99						148 00
St-Michel No 9	500	41,305	121			18 63			16 32			155 95
St-Michel No 10	400	33,625	121		12	15 71			13 77			162 48
St-Pie-de-Guire	1,700	227,170	1,090	612	80	147 64						1,929 04
St-Pierre	200	29,700	91		16	14 32						124 32
St-Thomas-de-Pierreville, paroisse	2,500	266,361	586		6	101 53			88 94			841 47
St-Thomas-de-Pierreville, village	20,900	219,038	1,300		60	126 00	68 97			100 00	3,398 00	5,052 97
St-Zéphirin	6,000	406,950	1,383		56	164 41			144 02	60 00		1,807 43
Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	4,200	225,125	610	673	60	65 20			57 12			1,471 32
Totaux	388,550	5,371,868	17,963	2,630	1,164	2,338 53	282 34		1,720 16	560 00	20,360 04	47,018 07

RÉCAPITULATION.

STATISTIQUE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Argenteuil	101,432	2,575,113	21,155	927	4,196	1,840 48	844 20	239,982	1,357 64	940 00	4,636 19	38,296 33
Arthabaska	345,799	4,966 048	30,816	2,699	2,381	2,686 18	691 78	276 45	2,143 66	835 00	71,020 86	113,549 93
Bagot	167,245	5,474 383	21,028	3,333	1,310	2,104 79	194 68	120 00	1,626 34	2,595 00	13,660 44	45,972 25
Beauce	558,113	8,715,263	51,833	15,447	4,192	5,228 93	987 01	561 58	4,298 14	1,640 00	56,764 14	140,951 80
Beauharnois	513,250	8,954,472	33,744	404	2,254	2,529 86	1,668 68	....	887 47	175 00	50,776 84	92,439 85
Bellechasse	217,800	3,732,993	19,851	4,814	1,903	2,192 83	340 02	148 22	1,920 89	2,675 00	12,627 74	46,472 68
Berthier	268,125	6,000,255	18,044	3,738	1,812	2,363 07	233 06	91 54	1,954 99	785 00	25,129 80	54,151 46
Bonaventure	119,718	2,284,635	20,748	1,604	3,247	2,847 80	633 80	2,564 17	2,413 99	3,515 00	1,294 03	38,867 79
Brome	73,420	4,434,818	21,778	1,788	2,230	1,501 53	1,016 82	414 38	1,235 46	1,245 00	....	31,209 19
Chambly	316,990	8,512,277	24,930	738	3,000	1,487 81	771 06	.....	894 80	170 00	20,079 24	52,070 91
Champlain	459 455	12,706,690	48,587	2,353	4,684	4,011 87	469 85	431 01	2,517 99	6,465 00	24,890 35	94,440 07
Charlevoix	88,920	4,329,561	11,915	902	2,558	2,251 17	386 48	337 97	415 0	415 00	7,074 76	26,255 40
Châteauguay	155,460	6,3 .,675	19,775	400	1,648	1,556 70	509 64	120 52	1,275 14	635 00	6,204 31	32 124 31
Chicoutimi	445,220	4,466,372	27,863	4,737	2,700	1,931 97	1,485 71	553 31	1,014 86	3,385 00	40,065 95	83,736 80
Compton	178,653	6,878, 63	47,289	6,762	5,354	2,861 81	1,921 91	2,064 95	2,295 20	4,015 00	2,371 79	75,535 66
Deux-Montagnes	129,170	4,357.894	15,671	2,071	594	1,668 88	192 76	73 50	1,302 69	280 00	9,647 51	31,501 34
Dorchester	218,610	4,298,203	21,123	6,323	2,678	2,392 34	157 16	507 58	1,884 98	1,085 00	6,050 08	42,211 14
Drummond	155,950	3,366,809	26,059	1,794	1,388	1,807 08	623 30	559 44	1,318 19	1,275 00	10,408 94	45,232 95
Gaspé	79,991	2,251,842	19,332	2,257	2,202	2,905 07	461 17	2,725 93	2,303 25	1,430 00	.. ....	33,616 42
Hochelaga	4,896,090	149,743.472	518,249	7,015	55,378	13,836 41	1,233 29	250 00	744 04	425 00	89,604 16	686,734 90
Huntingdon	69,875	4,251,872	19,383	504	2,746	1,627 96	610 56	108 85	1,424 76	965 00	4,831 46	32,201 59

Iberville	80,330	3,730,266	12,698	695	1,043	1,100 82	216 25	150 00	813 63	230 00	13,127 03	30,073 73
Iles-de-la-Madeleine	18,000	419,992	2,900	746	549	649 25	178 23	855 63	242 84	460 00	1,096 25	7,677 20
Jacques-Cartier	1,020,368	12,644,126	47,671	2,282	4,145	1,813 09	1,238 13	.....	715 06	275 00	98,746 25	156,885 53
Joliette	495,745	7,086,350	22,195	2,244	1,091	2,605 63	1,287 45	180 83	1,631 77	460 00	44,374 43	75,870 11
Kamouraska	368,690	4,490,737	16,421	3,314	1,891	2,146 63	1,066 23	117 90	1,631 55	1,625 00	59,643 87	87,857 18
Labelle	203,898	5,210,722	45,440	4,168	5,748	3,652 79	646 10	2,088 22	2,819 71	4,715 00	3,760 00	73,017 82
Lac-St-Jean	278,243	6,33 ,360	25,817	6,589	2,178	2,422 00	335 05	621 15	1,659 06	1,230 00	19,354 92	60, 05 18
Laprairie	72,125	4,480,073	13,161	456	824	1,041 76	214 37	50 00	704 58	210 00	3,000 20	10,811 91
L'Assomption	364,060	4,971,395	15,357	666	1,022	1,620 93	899 78	20 00	1,138 58	105 00	40,930 00	61,768 48
Laval	134,650	2,752,483	10,158	1,003	841	1,166 37	110 54	....	1,011 00	2,060 00	16,030 65	33,289 50
Lévis	1,003 687	6,807,489	18,398	3,010	4,541	2,931 68	1,478 07	95 00	1,864 58	950 00	107,100 72	200,909 63
L'Islet	96,860	3,304,948	11,488	3,729	1,976	1,670 61	280 87	211 17	1,321 88	1,220 00	3,800 36	25,703 80
Lotbinière	199,850	4,036,807	16,150	7,726	3,622	2,306 80	377 40	80 88	1,988 83	4,015 00	13,626 42	49,893 33
Maskinongé	108,875	4,656,024	13,383	2,883	1,230	1,770 89	144 91	126 82	1,361 74	630 00	7,212 96	28,743 32
Matane	172,043	3,620,909	25,655	9,903	2,955	2,882 57	388 57	489 91	1,973 21	4,000 00	3,793 01	52,100 30
Megantic	224,554	5,623,623	29,280	3,634	3,823	2,989 73	1,244 66	1,301 26	1,798 49	4,805 00	20,050 27	69,805 41
Missisquoi	265,570	6,371,378	24,813	1,426	2,519	2,010 03	1,825 45	542 01	1,305 92	1,185 00	15,625 30	51,251 71
Montcalm	175,700	3,720,347	11,859	1,090	360	1,473 46	339 87	252 12	1,187 32	5,165 00	17,331 64	30,057 00
Montmagny	151,395	3,416,828	11,107	3,140	2,281	1,787 88	337 55	204 17	1,370 42	520 00	14,084 45	35,5[illegible] 43
Montmorency	97,170	3,251,452	10,547	3,054	2,466	1,447 20	325 75	130 48	1,205 08	4,571 43	4,003 32	28,200 65
Montreal (Cité)	6,844,499	237,131,945	948,527	99,688	45,037	26,103 63	4,812 19	....	.....	500 00	163,643 91	1,288,311 73
Napierville	111,900	3,473,027	8,896	33	385	998 57	124 57	.....	867 09	40 00	13,304 33	24,738 96
Nicolet	934,740	6,849,747	25,863	10,419	2,327	3,204 05	1,486 93	65 71	2,173 54	1,855 00	74,301 38	116,783 60
Pontiac	140,150	4,416,784	34,363	2,211	3,677	2,705 71	889 68	2,112 63	2,223 24	720 00	11,135 45	60,040 74
Portneuf	291,810	5,476,547	26,331	4,801	5,289	3,149 65	660 31	430 56	2,583 96	6,410 00	19,578 03	69,230 51
Québec (Cité)	981,254	31,000,000	101,000	7,684	2,837	7,588 61	4,079 25	.....	.....	.....	110,243 51	242,132 37
Quebec, Comté	654,200	8,766,447	26,064	3,194	8,391	2,833 55	646 53	748 78	2,056 70	6,085 00	84,080 64	135,060 00
Richelieu	248,020	5,135,007	19,487	69	2,000	2,275 00	379 17	.. ..	1 086 20	345 00	21,005 41	49,740 84
Richmond	244,460	5,254,905	33,001	3,888	8,282	1,987 30	1,224 69	302 65	1,109 36	1,575 00	9,387 65	60,817 14
Rimouski	196,625	2,823,753	14,275	2,606	1,218	1,823 01	1,538 51	219 16	1,323 92	1,175 00	41,057 00	65,380 80
Rouville	209,875	6,441,907	16,408	566	2,056	1,554 57	266 96	50 00	1,224 05	955 00	29,031 59	52,712 14
Saguenay	29,825	860,385	3,180	551	675	881 09	235 83	787 64	598 99	1,250 00	1,500 00	9,668 85
Shefford	309,800	6,773,326	37,493	3,866	3,725	2,727 71	1,053 11	475 77	2,471 03	5,375 00	13,005 10	70,044 38
Sherbrooke	530,358	14,254,255	41,158	2,931	5,267	2,191 14	2,258 42	322 00	429 70	3,500 00	62,329 04	120,180 30
Soulanges	102,600	3,007,254	12,150	1,804	20,014	1,169 27	316 05	.....	990 50	300 00	6,339 41	25,179 09
Stanstead	342,471	5,148,931	38,701	2,021	5,778	2,305 22	2,593 72	550 04	1,390 00	4,035 00	27,114 20	84,507 84
St-Hyacinthe	634,750	6,577,446	22,318	6,840	885	2,516 76	1,208 61	... .	660 99	700 00	72,464 79	107,774 16
St Jean	144,904	7,471 684	20,577	3,205	1,643	1,281 52	627 51	100 00	707 43	245 00	22,540 04	50,039 88
St-Maurice	564,767	16,005,903	25,430	1,071	2,503	2,938 44	1,414 23	142 60	1,543 93	775 00	37,151 83	74,950 05

RÉCAPITULATION.—*Suite.*

STATISTIQUE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contributions des municipalités.			Contributions du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Cotisation mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1909-10.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1909-10.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
Témiscouata	267,124	6,510,822	32,559	6,405	3,197	3,416 76	577 87	555 92	1,082 38	2,195 00	21,798 24	71,787 17
Terrebonne	578,630	7,117,200	38,975	3,259	2,318	3,111 34	1,176 77	380 53	2,175 70	715 00	67,456 74	119,568 14
Vaudreuil	267,100	4,396,510	14,715	1,568	1,312	1,199 22	1,018 52	264 69	1,075 43	350 00	36,946 35	58,449 21
Verchères	168,400	4,962,260	12,962	1,826	1,025	1,311 30	566 19	.....	1,176 82	40 00	9,002 70	27,910 01
Wolfe	113,242	3,512,154	23,538	3,496	1,912	1,882 56	489 74	351 61	1,660 59	855 00	6,226 54	40,412 04
Wright	366,508	8,809,136	91,979	4,184	8,793	4,758 63	976 33	1,728 30	2,524 13	2,070 00	10,149 79	127,163 18
Yamaska	388,550	5,371,868	17,963	2,630	1,164	2,338 53	282 34	.....	1,720 16	560 00	20,360 04	47,018 07
Totaux	30,755,014	772,937,290	3,111,743	313,274	277,280	189,409 58	59,272 80	31,195 78	98,037 77	117,125 43	2,026,807 90	6,224,146 26

APPENDICE N° VI

STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, DES ÉCOLES MODÈLES ET DES ACADÉMIES, D'APRÈS LES BULLETINS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Argenteuil	14	456	16	660	....	.....	.....	.....	....	.....
Arthabaska	136	4,177	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	256
Bagot	84	2,969	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	256
Beauce	285	9,310	.....	.....	.....	.....	2	134	4	339
Beauharnois	50	2 598	.....	.....	.....	.....	3	447	6	835
Bellechasse	102	3,449	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	81
Berthier	70	3,266	.....	.....	.....	.....	3	140	6	421
Bonaventure	75	2,569	11	301	1	8	.....	.....	.....	.....
Brome	21	628	1	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chambly	31	1,092	1	42	.....	.....	1	70	5	294
Champlain	142	6,730	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	515
Charlevoix	83	2,999	.....	.....	5	55	.....	.....	2	150
Châteauguay	46	1,346	7	330	2	138	1	98	4	183
Chicoutimi	85	3,194	.....	.....	2	39	2	172	3	532
Compton	73	2,496	8	227	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Deux-Montagnes	60	2,235	.....	.....	.....	.....	1	34	3	198
Dorchester	135	4,387	.....	.....	1	3	.....	.....	2	48
Drummond	89	2,822	2	125	.....	.....	.....	.....	1	113
Gaspé	95	3,664	4	66	.....	.....	.....	.....	....	....
Hochelaga	50	6,741	1	24	3	1,152	19	3,551	12	1,557
Huntingdon	19	597	6	173	.....	.....	1	49	.....	.....
Iberville	49	1,550	.....	.....	.....	.....	1	45	3	154
Iles-de-la-Madeleine	18	1,048	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Jacques-Cartier	34	1,468	.....	.....	.....	.....	1	162	3	226
Joliette	89	3,870	.....	.....	5	376	5	356	8	773
Kamouraska	110	3,167	.....	.....	1	34	1	54	3	99
Labelle	127	5,189	.....	.....	.....	.....	1	52	.....	.....
Lac-St-Jean	123	4,133	.....	.....	2	73	.....	.....	.....	.....
Laprairie	28	1,065	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	134
L'Assomption	53	2,087	.....	.....	.....	.....	2	150	5	333
Laval	28	1,436	.....	.....	1	35	1	64	2	110
Lévis	73	3,169	.....	.....	1	44	6	672	6	563
L'Islet	72	2,325	.....	.....	1	4	.....	.....	1	24
Lotbinière	105	3,247	.....	.....	2	53	1	79	1	95

CATHOLIQUES.

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
30	524	592	1,115	1	1,116	769	....	.....	....	22	18	....	...	4	34
134	1,973	1,946	4,173	4	4,177	3,397	...	.....	....	128	17	.....	...	4	149
80	1,350	1,363	2,967	2	2,969	2,351	....	...	....	84	6	.....	..	6	96
279	4,351	4,486	9,301	9	9,310	6,909	...	1	....	229	53	...	1	29	313
41	672	641	2,598	.....	2,598	2,312	....	...	....	56	2	.....	...	19	77
100	1,641	1,727	3,449	.....	3,449	2,536	..	....	....	91	8	....	..	7	106
61	1,337	1,368	3,203	3	3,206	2,478	....	.....	....	60	4	.....	1	17	82
87	1,402	1,476	2,858	20	2,878	2,100	....	....	....	84	3	.....	..	....	87
22	332	314	641	5	646	464	....	.....	....	19	5	.. ..	...	....	24
26	393	377	1,132	2	1,134	859	....	...	...	26	2	....	2	9	39
140	3,101	3,114	6,716	14	6,730	4,857	2	...	...	136	14	....	2	21	175
86	1,448	1,456	3,054	....	3,054	2,186	....	...	.....	74	16	4	....	1	95
50	769	764	1,813	1	1,814	1,320	....	.....	2	45	6	1	....	7	61
82	1,304	1,225	3,233	.....	3,233	2,409	....	.....	....	47	45	1	....	9	102
81	1,397	1,326	2,701	22	2,723	1,776	...	. .	....	72	14	.....	...	....	86
56	1,001	1,002	2,235	.....	2,235	1,734	....	.....	....	57	.....	... ..	....	5	62
134	2,210	2,132	4,378	12	4,390	3,292	....	.....	....	129	12	.....	....	7	148
90	1,378	1,450	2,938	9	2,947	2,184	....	.....	....	76	17	.....	....	6	99
99	1,855	1,875	3,713	17	3,730	2,548	....	....	....	84	15	.....	....	2	101
23	1,409	1,400	7,886	31	7,917	6,270	16	7	....	47	11	.....	61	49	191
24	356	365	763	7	770	549	1	.....	....	22	3	.....	...	...	26
45	689	662	1,550	.....	1,550	998	...	....	...	41	8	... ..	....	4	53
18	593	455	1 048	....	1,048	702	....	.....	...	18	.....	...	.....	...	18
30	537	543	1,456	12	1,468	1,164	...	....	....	32	1	.....	4	5	42
81	1,542	1,575	4,243	3	4,246	2,993	....	.....	....	83	6	.....	....	26	115
107	1,575	1,473	3,201	.....	3,201	2,379	....	....	....	107	6	.....	....	2	115
126	2,562	2,575	5,147	42	5,189	3,401	....	....	...	113	20	.....	....	10	143
125	2,153	2,053	4,202	4	4,206	3,000	....	.....	....	77	50	1	...	1	129
26	482	440	1,005	.....	1,005	720	....	.....	..	28	...	....	...	2	30
46	809	786	2,087	.....	2,087	1,080	....	.....	....	52	1		....	9	62
26	703	594	1,468	3	1,471	1,124	....	.....	....	28	7	.....	2	5	42
62	1,019	959	3,216	3	3,213	2,449	....	.....	....	72	4	....	7	9	92
72	1,184	1,121	2,327	2	2,329	1,774	...	.....	....	70	4	.....	.	4	78
105	1,501	1,525	3,300	....	3,300	2,590	...	....	..	113	1	1	...	3	118

ÉCOLES ÉLEMENTAIRES

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves

COMTÉS ET CITES.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	60	2,650							1	121
Matane	117	3,698			2	39				
Mégantic	100	3,231	3	72	1	40				
Missisquoi	44	1,742					1	72		
Montcalm	56	2,497					3	171	4	278
Montmagny	55	2,159			1	39	1	34	1	55
Montmorency	35	1,582							2	74
Montréal, cité	8	1,230			4	892			3	660
Napierville	32	1,349					2	164	3	183
Nicolet	158	5,228					2	83	6	313
Pontiac	72	2,710	4	77	2	73			1	56
Portneuf	114	3,604			2	57	2	61	4	131
Québec, cité	12	1,009					2	130		
Québec, comté	50	2,472			2	85	1	58	2	203
Richelieu	53	2,458					1	74	3	408
Richmond	44	1,270	12	389						
Rimouski	75	2,397							1	146
Rouville	70	2,492					2	217	3	197
Saguenay	37	2,241			3	44				
Shefford	103	3,703					2	363	3	395
Sherbrooke	22	985	1	54						
Soulanges	30	1,132			1	29			3	133
Stanstead	30	860	7	204					1	162
St-Hyacinthe	66	2,529					1	58	2	157
St-Jean	36	1,434							1	192
St-Maurice	59	2,755							2	290
Témiscouata	170	5,767			3	129			3	174
Terrebonne	87	3,674					1	202	4	387
Trois-Rivières	5	895					2	470	2	375
Vaudreuil	43	1,559	1	82					2	88
Verchères	39	1,349					1	55	3	142
Wolfe	94	3,171	6	110						
Wright	79	3,791	3	65			2	440	2	434
Yamaska	103	3,859							3	219
Totaux	4,812	184,007	94	3,023	48	3,441	78	8,990	157	14,262

CATHOLIQUES. — *Suite.*

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
59	1,281	1,248	2,650	.....	2,650	2,025	....	....	...	55	5	.....	....	7	67
119	1,925	1,812	3,734	3	3,737	2,627	....	.....	....	95	23	2	....	2	122
104	1,741	1,652	3,392	1	3,393	2,487	...	...	....	95	17	.....	....	7	119
43	845	825	1,738	4	1,742	1,215	...	...	....	35	6	....	2	8	51
49	1,035	1,013	2,497	.. ..	2,497	1,944	....	.....	....	48	11	.....	...	11	70
54	1,078	1,031	2,196	2	2,198	1,712	...	.....	....	52	5	1	....	3	61
33	753	755	1,582	.. ..	1,582	1,185	1	....	....	30	... .	. ...	....	10	41
9	830	632	2,108	14	2,122	1,730	....	.....	...	9	6	3	....	34	52
27	497	505	1,349	.....	1,349	838	....	... .	....	26	4	.....	2	5	37
150	2,345	2,487	5,228	.....	5,228	4,170	...	.....	....	152	13	....	...	6	171
77	1,401	1,403	2,845	15	2,860	1,892	1	.....	...	55	23	.... .	....	7	86
110	1,754	1,715	3,654	7	3,661	2,582	....	.....	....	113	5	1	....	9	128
10	495	384	1,000	9	1,009	822	1	.....	. ..	17	.....	.....	2	2	22
49	1,177	1,119	2,529	28	2,557	1,947	....	.....	...	49	6	.....	...	13	68
49	997	979	2,457	1	2,458	1,953	....	.....	....	48	6	... ..	1	14	69
56	799	860	1,648	11	1,659	1,076	...	.	....	49	8	.....	....	...	57
74	1,193	1,058	2,397	.....	2,397	1,681	....	..	....	59	17	..	....	4	80
65	1,051	1,027	2,488	4	2,492	1,927	...	...	....	64	4	.....	3	13	84
40	659	626	1,281	4	1,285	1,004	1	1	....	16	17	.....	....	7	42
98	1,500	1,445	3,695	8	3,703	2,644	....	....	...	88	23	.....	....	12	123
23	465	574	1,021	18	1,039	659	...	.....	...	22	2	... .	....	3	27
28	531	497	1,160	1	1,161	976	1	...	....	24	4	...	....	4	33
36	447	455	1,030	34	1,064	697	....	.....	....	33	4	.....	...	4	41
63	1,140	1,174	2,529	. ...	2,529	1,942	...	....	....	64	2	.....	2	10	78
35	589	653	1,432	2	1,434	983	....	.	....	39	.....	....	..	3	42
57	1,245	1,220	2,755	... ..	2,755	1,949	....	.....	...	56	8	...	....	8	72
170	2,843	2,879	5,895	1	5,896	4,338	1	.. .	...	132	57	....	..	5	195
82	1,524	1,561	3,632	42	3,674	2,727	....	.....	...	77	7	.....	6	12	102
1	25	25	895	.....	895	701	2	.....	...	1	.....	.....	7	9	19
42	792	761	1,641	.....	1,641	1,309	1	.....	....	41	6	.....	....	4	52
35	561	591	1,341	8	1,349	1,023	1	...	....	36	2	.. .	1	5	45
100	1,657	1,624	3,277	4	3,281	2,590	....	.. ...	...	84	20	.....	.	5	109
78	1,424	1,558	3,799	57	3,856	2,894	....	1	....	78	16	.. . .	6	6	107
100	1,799	1,841	3,856	3	3,859	2,917	....	....	...	99	13	.....	....	8	120
4,719	84,050	83,169	189,952	509	190,471	141,528	29	10	2	4,303	709	15	112	542	5,782

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITES.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3è année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,073	43	207	39	582	294	174	63	3
Arthabaska	4,147	39	43	25	1,645	1,249	957	308	18
Bagot	2,967	2	37		1,062	971	622	294	20
Beauce	9,281	29	43		4,266	2,978	1,697	352	17
Beauharnois	2 576	22	689	22	1,113	676	518	291	
Bellechasse	3,437	12			1,390	991	770	291	7
Berthier	3,266		201		1,613	856	518	254	25
Bonaventure	2,617	261	677	162	1,118	857	663	238	2
Brome	631	15	103	13	270	191	130	55	
Chambly	1,126	8	295		534	297	218	85	
Champlain	6,689	41	314	36	3,177	1,922	1.195	395	41
Charlevoix	3,054				1.087	965	740	252	10
Châteauguay	1,773	41	353	22	711	549	391	162	1
Chicoutimi	3,233				868	970	821	544	30
Compton	2,685	38	534	33	1,193	741	518	268	3
Deux-Montagnes	2,220	15	161	4	1,039	576	389	210	21
Dorchester	4,250	140	197	88	1,778	1,390	888	320	14
Drummond	2,913	34	323	29	1,135	912	606	286	8
Gaspé	3,234	496	520	185	1,561	1,054	803	287	25
Hochelaga	7,713	204	2,890	147	4,561	1,725	1,130	418	83
Huntingdon	709	61	346	26	252	242	189	87	
Iberville	1,550		165		716	414	320	100	
Iles-de-la-Madeleine	1,043	5	320	5	390	350	217	91	
Jacques-Cartier	1,444	24	459	18	729	425	224	88	2
Joliette	4,206	40	143	16	2,106	1,169	659	279	33
Kamouraska	3,201		24		857	748	752	488	356
Labelle	4,930	259	599	91	2,645	1,343	885	276	40
Lac-St-Jean	4,206				1,357	1,279	1,038	473	59
Laprairie	1,065		30		388	359	237	81	
L'Assomption	2,084	3	244	3	758	621	457	219	32
Laval	1,467	4	202	3	675	396	296	100	4
Lévis	3,209	4	206	4	1,506	788	649	268	3
L'Islet	2,329				731	577	602	296	123
Lotbinière	3,189	111	58	24	1,088	984	806	398	24

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE.

Groupement des matières.	COURS ÉLÉMENTAIRE : 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 ANNÉES.			SECOND DEGRÉ : 1 ANNÉE.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances. Lecture latine.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.
LANGUE ANGLAISE.	.....	Petits exercices de langage. Elément de la lecture.	Petits exercices de langage. Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglai .	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentaire 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle.
Maskinongé	2,650	.....	23	.....	1,225	742	445	194	44
Matane	3,737	.....	59	.....	1,508	1,118	829	264	18
Mégantic	3,346	47	16	3	1,454	976	734	223	6
Missisquoi	1,726	16	659	13	852	467	300	123	.....
Montcalm	2,482	15	202	10	1,001	688	550	235	23
Montmagny	2,196	2	13	.....	989	614	425	167	3
Montmorency	1,562	20	33	10	654	438	345	126	19
Montréal, cité	1,846	276	986	77	1,182	503	562	125	50
Napierville	1,347	2	77	.....	699	315	267	64	4
Nicolet	5,228	.....	.....	.....	2,004	1,619	1,130	447	28
Pontiac	1,915	945	698	199	1,394	688	504	266	8
Portneuf	3,592	69	82	11	1,743	976	648	253	41
Québec, cité	883	126	28	35	663	242	83	19	2
Québec, comté	2,432	125	136	34	1,234	723	421	136	43
Richelieu	2,457	1	7	1	1,288	561	471	127	11
Richmond	1,629	30	181	18	714	458	373	111	3
Rimouski	2,397	.....	6	.....	932	662	603	193	7
Rouville	2,488	4	270	4	904	709	559	286	34
Saguenay	1,285	.....	.....	.....	402	445	347	86	5
Shefford	3,629	74	304	27	1,693	1,159	610	219	22
Sherbrooke	997	46	254	34	529	248	193	62	7
Soulanges	1,161	.....	234	.....	455	349	249	101	7
Stanstead	1,008	56	653	48	465	255	227	114	3
St-Hyacinthe	2,529	.....	101	.....	900	726	602	256	45
St-Jean	1,427	7	277	1	617	363	287	162	5
St-Maurice	2,753	2	281	2	1,196	887	482	172	18
Témiscouata	5,895	1	155	1	2,011	1,649	1,412	661	163
Terrebonne	3,617	57	257	28	1,936	895	597	236	10
Trois-Rivières	895	.....	472	.....	407	257	139	87	5
Vaudreuil	1,612	29	523	18	594	527	360	148	12
Verchères	1,341	8	92	8	716	332	213	85	3
Wolfe	3,266	15	127	3	1,498	946	570	235	32
Wright	3,031	825	1,269	146	1,669	1,202	771	212	2
Yamaska	3,858	1	.....	.....	1,736	1,048	719	339	17
Totaux	185,734	4,737	18,858	1,726	82,165	53,646	37,806	15,151	1,703

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRE. *Suite.*

Groupement de matières.	COURS ÉLÉMENTAIRE: 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 années.			SECOND DEGRÉ : 1 année.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
MATHÉMATIQUE.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique. Comptabilité domestique et agricole.
GÉOGRAPHIE.	Exercice d'initiation.	Exercice d'initiation.	Préliminaires. Province de Québec. Canada.	Préliminaires. Canada. Amérique. Continents et océans.
INSTRUCTION CIVIQUE.	.....	.....	Organisation administrative de la province de Québec, leçons d'initiation.	Organisation politique du Canada et de la province de Québec.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Eléments des connaissances scientifiques usuelles—leçons de choses.		Connaissances scientifiques usuelles—leçons de choses. Hygiène. Agriculture.	

N. B.—Le programme d'études détaillé avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du " Manuel de l'Instituteur Catholique " et aux pages 38 et suivantes des " Règlements refondus du comité catholique " que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

ÉCOLES MODÈLES

Statistique se rapportant aux écoles, aux

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles		Ecoles mixtes. (garçons et filles).		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Argenteuil	2	510							2	212	298
Arthabaska	3	355	5	503			5	503	3	181	174
Bagot	7	703	2	175	3	218	2	175	4	234	251
Beauce	11	1,188	5	294	3	281	1	30	12	531	640
Beauharnois	5	666	3	345	4	562	3	345	1	47	57
Bellechasse	10	902	3	198	4	294	4	263	5	248	295
Berthier	2	299	3	183	2	299	3	183			
Bonaventure	11	791	1	64			1	64	11	373	418
Brome	1	132							1	54	78
Chambly	6	614	3	229	5	405	2	222	2	106	110
Champlain	10	1,484	4	235	2	260	6	588	6	423	448
Charlevoix	6	435			1	47	1	45	4	160	183
Châteauguay	4	308	1	89	3	254	1	89	1	24	30
Chicoutimi	10	1,284	1	132	2	298	3	439	6	322	357
Compton	8	1,217	1	51	1	228	2	262	6	381	397
Deux-Montagnes	3	357	1	25	1	187	1	25	2	92	78
Dorchester	5	574			1	58			4	221	295
Drummond	3	584	3	157	1	138	3	157	2	262	184
Gaspé	10	898							10	401	497
Hochelaga	39	20,845	1	134	18	9,094	22	11,885			
Huntingdon			2	190			1	157	1	18	15
Iberville	4	365	2	168	2	208	2	168	2	80	77
Iles-de-la-Madeleine			2	94	1	36	1	58			
Jacques-Cartier	4	384	2	218	3	302	3	300			
Joliette	3	684	3	174	3	684	3	174			
Kamouraska	10	833	6	265	5	339	6	359	5	193	207
Labelle	8	1,160	2	73	1	90	3	201	6	421	521
Lac-St-Jean	14	1,382	4	423	3	65	1	358	14	638	744
Laprairie	4	377			1	64			3	169	144
L'Assomption	4	395	2	172	2	208	2	172	2	91	96
Laval	3	445	3	313	2	235	4	523			
Lévis	7	1,101	2	634	1	289	1	154	7	761	531
L'Islet	6	502	3	95	3	116	3	216	3	117	148
Lotbinière	8	822			2	186	1	97	5	277	262

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX IN-TITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
508	2	510	416	.....	.....	.....	1	.....	.....	...	14	15
858	.....	858	731	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	41	45
878	.....	878	777	....	.....	.....	5	.....	4	2	26	37
1,482	.....	1,482	1,247	.....	.....	..	6	.....	.....	...	40	46
1,011	.....	1,011	864	4	.....	....	3	1	.....	12	17	37
1,100	.....	1,100	845	3	.....	.....	8	.....	.....	.....	25	36
482	.....	482	371	1	....	...	3	.....	.....	5	20	29
855	.....	855	654	1	.....	.....	15	.....	.....	.....	9	25
131	1	132	93	.....	.....	...	.....	.....	.....	....	6	6
843	.....	843	669	1	....	.....	4	.....	.....	12	14	31
1,714	5	1,719	1,468	1	.....	.....	8	.....	....	5	41	55
435	.....	435	343	1	.....	.....	7	1	.....	....	5	14
396	1	397	324	3	....	.....	6	.....	.. .	....	5	14
1,416	.....	1,416	1,050	2	.....	.....	9	4	....	4	17	36
1,251	17	1,268	927	.....	.....	....	7	1	...	5	21	34
382	.....	382	286	1	1	.....	3	.....	.....	5	3	13
572	2	574	446	1	.....	... ..	3	.....	.....	.....	10	14
741	.....	741	604	.....	.....	...	.....	.....	.....	3	22	25
883	15	898	679	.....	....	.....	7	.. ..	. ...	.....	10	26
20,862	117	20,979	17,792	6	7	...	36	11	....	213	225	498
187	3	190	149	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	6	7
531	2	533	385	1	.....	.....	6	1	6	4	13	31
94	.....	94	88	.....	1	.....	.....	.....	.. .	1	4	6
602	.... ..	602	524	.....	.....	. ...	.....	.....	....	7	14	21
858	.....	858	675	2	.....	.....	3	.....	...	10	19	34
1.098	.....	1,098	859	1	.....	1	14	1	....	.....	27	44
1,233	.....	1,233	990	3	....	....	3	1	.....	....	25	32
1,805	... ...	1,805	1,492	2	.....	1	13	4	.....	.. .	40	60
377	.....	377	284	2	.....	...	5	1	.....	.....	....	8
567	... ...	567	498	.....	.....	.....	2	2	.....	3	12	19
755	3	758	674	.....	.....	....	.....	.....	.....	5	32	37
1,735	.....	1,735	1,415	.....	....	..	15	7	.....	8	10	46
597	.....	597	467	1	.....	.....	5	.....	.....	.....	14	20
822	.....	822	647	1	.....	....	8	.....	.... .	4	11	24

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes, (garçons et filles).		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Maskinongé	6	630	2	252	1	40	3	319	4	287	236
Matane	15	2,554	1	21	2	357	2	348	12	889	981
Mégantic	5	1,438	1	112	1	474	2	569	3	246	261
Missisquoi	3	376							3	178	198
Montcalm	1	131	3	188	1	131	3	188			
Montmagny	4	470	4	243	3	173	1	70	4	249	221
Montmorency	10	970	1	19	4	282	2	158	5	275	274
Montréal, cité	34	15,793	5	1,482	19	10,740	16	5,882	4	202	451
Napierville	3	226	3	269	1	112	3	269	2	57	57
Nicolet	6	498	10	916	2	88	10	916	4	209	201
Pontiac	6	429	1	50	1	117	1	50	5	155	157
Portneuf	18	2,112	5	267	4	478	6	487	13	697	717
Québec, cité	15	2,686	2	239	6	1,583	8	960	3	173	209
Québec, comté	14	1,817			5	877	3	323	6	314	303
Richelieu	6	1,121	2	322	2	658	2	322	4	223	240
Richmond	9	1,670			4	664	3	565	2	101	340
Rimouski	10	1,227	1	55	1	180			10	517	585
Rouville	2	126	1	70	1	45	1	70	1	40	41
Saguenay	3	189	1	20			1	20	3	100	89
Shefford	2	282	1	102			1	102	2	131	151
Sherbrooke	4	1,855			2	1,144	2	711			
Soulanges	11	755	3	232	3	182	3	232	8	283	290
Stanstead	6	926			1	321	2	373	3	125	107
St-Hyacinthe	5	975	3	271	1	62	2	592	5	250	342
St-Jean	3	249							3	120	129
St-Maurice	4	694	3	292	1	296	3	292	3	208	190
Témiscouata	8	818	2	87	3	224	2	102	5	266	313
Terrebonne	8	1,116	4	467	4	563	5	709	3	135	176
Trois-Rivières	2	542					2	542			
Vaudreuil	4	325	2	175	2	166	2	175	2	84	75
Verchères	6	671	3	283	2	194	3	283	4	231	246
Wolfe	4	445	2	152	1	26	2	152	3	187	232
Wright	7	1,290			2	387	1	162	4	270	471
Yamaska	4	494	7	662	4	345	6	632	1	109	70
Totaux	479	88,496	143	12,881	164	36,354	194	34,787	264	14,348	15,888

CATHOLIQUES.— *Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Elèves				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
882	.....	882	739	1	.....	.....	7	.....	.....	.....	20	28
2,573	2	2,575	1,949	...	.....	.....	24	3	.....	3	21	51
1,550	.....	1,550	1,193	.....	3	...	13	.....	.....	7	15	38
370	6	376	269	.....	.....	..	.....	.....	.....	.....	11	11
319	.....	319	264	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	20	23
713	.....	713	564	1	.....	1	4	.....	.....	.....	17	23
988	1	989	813	1	.....	.....	2	1	...	2	22	28
17,212	63	17,275	14,697	98	7	.....	33	14	.....	165	135	452
495	.....	495	372	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	25	31
1,414	.....	1,414	1,215	.....	.....	.....	7	1	.....	.....	57	65
479	.....	479	359	.....	.....	.....	8	1	.....	3	4	16
2,379	.....	2,379	1,883	.....	.....	.....	12	2	...	8	50	72
2,921	4	2,925	2,446	.....	.....	.....	11	.....	.....	29	71	111
1,807	10	1,817	1,463	.....	.....	.....	3	.....	.....	13	29	45
1,443	.....	1,443	1,286	.....	.....	.....	8	.....	.....	16	34	58
1,642	28	1,670	1,279	1	.....	.....	9	.....	.	13	25	48
1,282	.....	1,282	1,002	....	.....	.....	15	3	.....	.....	9	27
196	.....	196	165	.....	...	...	3	.....	.....	2	5	10
209	.....	209	177	1	1	...	1	.....	...	.....	5	8
384	.....	384	308	.....	.....	.....	1	.....	2	....	17	20
1,852	3	1,855	1,584	.....	...	.....	.....	.....	.....	26	13	39
985	2	987	821	8	....	...	5	5	....	.....	14	32
887	39	926	671	.....	.....	.....	4	1	.....	7	16	28
1,246	.....	1,246	1,051	...	.....	.....	3	.....	.....	6	36	45
248	1	249	176	4	.....	.....	1	1	.....	.....	...	6
986	.....	986	795	...	...	.....	3	.....	.....	6	17	26
904	1	905	741	1	.....	.....	14	.....	.....	...	9	24
1,578	5	1,583	1,255	2	.....	.....	2	.....	1	9	50	64
542	.....	542	443	.....	..	.....	.....	.....	.....	.....	14	14
499	1	500	419	2	....	..	3	.....	....	2	12	19
954	.....	954	822	1	.	...	2	1	.....	6	27	37
597	.....	597	508	1	.....	.....	.....	.....	.....	....	22	23
1,290	.....	1,290	943	.....	.....	..	.....	.....	.....	8	20	28
1,156	.....	1,156	900	1	..	..	3	1	2	4	37	48
101,043	334	101,377	83,305	162	20	3	415	70	15	646	1,092	3,023

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFERENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2e année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2e année.
Argenteuil	476	34	286	29	200	120	80	50	34	12	10	4
Arthabaska	845	13	327	13	208	176	172	127	106	57	3	9
Bagot	878	....	249	...	218	199	178	144	92	43	3	1
Beauce	1,469	13	439	6	517	288	253	176	175	71	2	...
Beauharnois	998	13	731	13	329	228	170	126	87	56	10	5
Bellechasse	1,099	1	325	...	362	252	217	127	113	25	4	.....
Berthier	471	11	212	8	120	81	101	74	61	39	6	.....
Bonaventure	824	31	457	29	233	166	152	139	117	48	.....	.....
Brome	128	4	128	4	68	35	7	18	4	.....	.....	.....
Chambly	843	....	479	.....	246	177	182	87	72	79	.....	.....
Champlain	1,712	7	549	7	625	322	281	207	159	118	7	.....
Charlevoix	435	.....	132	.....	97	83	87	109	54	14	.....	.....
Châteauguay	397	.....	290	...	105	95	62	65	54	10	6	.....
Chicoutimi	1,416	.....	169	.....	383	318	274	252	135	54	.....	.....
Compton	1,226	42	852	41	485	356	197	102	67	57	4	... ..
Deux-Montagnes	377	5	190	5	96	83	67	59	54	23	.....	. ...
Dorchester	535	39	265	25	204	101	121	75	52	21	....	.....
Drummond	733	8	289	8	233	228	85	79	85	31	.....	.....
Gaspé	688	210	238	103	280	197	145	132	84	50	10	.....
Hochelaga	19,073	1,906	9,803	869	9,627	4,735	3,278	1,792	909	436	183	19
Hunt ngdon	131	59	131	59	61	26	24	26	26	20	5	2
Iberville	528	5	257	5	148	121	114	76	58	16	.....	.....
Iles-de-la-Madeleine	92	2	75	2	7	15	17	31	22	2	.....	.....
Jacques-Cartier	594	8	288	8	192	125	110	84	64	21	3	3
Joliette	852	6	414	6	361	113	168	85	88	43	.....	.....
Kamouraska	1,098	. ...	421	.....	236	206	252	169	133	85	16	1
Labelle	1,225	8	491	8	498	327	178	102	71	56	1	....
Lac-St-Jean	1,805	.....	552	.....	468	384	319	318	214	102	.....	.....
Laprairie	372	5	110	5	88	74	79	79	43	14	.....	.. ..
L'Assomption	567	....	317	.....	142	89	104	127	66	29	10	.....
Laval	744	14	599	13	224	121	192	134	57	27	3	.....
Lévis	1,720	15	924	15	501	474	328	223	153	52	4	.....
L'Islet	597	.....	161	.....	173	117	138	60	61	40	8	.....
Lotbinière	816	6	240	1	266	200	153	95	81	27	.....	.....

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADEMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancieune. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée— orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Eériture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercicesde langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. • Analyse grammaticale et logique.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français, étudiant l'anglais.	Elèves anglais, étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2e année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2e année.
Maskinongé	882	.....	254	.....	331	196	114	93	98	43	7	.....
Matane	2,571	4	519	1	1,073	618	370	261	197	56	....	.....
Mégantic	1,503	47	395	47	506	434	320	151	92	34	13	.....
Missisquoi	351	25	115	14	136	103	80	35	22	.....	.....	.....
Montcalm	301	18	212	16	73	88	39	56	42	21	.....	.....
Montmagny	712	1	284	1	203	138	123	89	88	72	.....	.....
Montmorency	988	1	455	1	365	195	143	114	157	15	.....	.....
Montréal, cité	13.125	4,150	9,695	2,751	6,131	4,316	2,925	1,822	998	718	279	86
Napierville	491	4	203	4	183	99	73	56	55	23	6	....
Nicolet	1,407	7	607	7	342	332	222	221	218	58	19	2
Pontiac	283	196	201	61	88	114	97	88	63	29	.....	.....
Portneuf	2,866	13	873	12	811	503	385	362	222	94	2	.....
Québec, cité	2,510	415	1,527	377	891	654	564	450	274	92	.....	.....
Québec, comté	1,741	76	591	18	545	524	305	200	198	40	5	.....
Richelieu	1,432	11	667	11	465	344	291	155	113	66	6	
Richmond	3.558	112	696	84	716	364	265	136	116	48	14	11
Rimouski	1,282	.....	193	.....	430	267	240	163	146	36	.....	.....
Rouville	195	1	126	1	63	32	27	29	37	8	.....	.....
Saguenay	209	...	45	.....	51	25	22	35	54	16	6	....
Shefford	382	2	196	2	150	62	72	39	47	14	..	.....
Sherbrooke	1,768	87	583	57	800	506	287	156	68	38	...	.....
Soulanges	978	9	493	9	234	186	183	177	142	54	8	3
Stanstead	833	93	652	89	360	182	165	103	83	33	.....	.....
St-Hyacinthe	1,241	5	599	5	383	290	216	170	119	48	15	5
St-Jean	246	3	114	.....	106	65	34	25	19	.....	.....	.....
St-Maurice	980	6	423	3	396	252	148	78	62	40	10	....
Témiscouata	901	4	369	4	281	194	115	142	109	58	6	.....
Terrebonne	1,653	30	761	30	624	287	276	178	119	88	11	.....
Trois-Rivières	542	.....	315	.....	297	156	40	24	13	12	.....	.....
udreuil	468	32	246	11	143	97	98	67	58	29	5	3
rchères	948	6	445	6	335	170	189	117	92	31	13	7
Wolfe	597	.....	438	.....	157	142	123	82	53	26	14	.....
Wrigh	1,157	133	779	37	586	311	199	109	66	19	.....	.....
Yamaska	1,153	3	535	3	337	266	182	174	119	59	14	5
Totaux	93,418	7,959	45,996	4,961	36,593	23,144	17,217	11,697	8,010	3,796	751	169

CATHOLIQUES. - *Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement de matières	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE.	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale – politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 32 et suivantes des "Règlements refondus du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

ACADEMIES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AU

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Académies indépendantes.		Académies de garçons.		Académies de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'écoles.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Arthabaska	2	452			1	409	3	861		
Bagot	1	166			2	220	1	166	2	220
Beauce					6	854	2	345	4	509
Beauharnois					1	202			1	202
Bellechasse					2	142			2	142
Berthier	1	104			2	447	2	413	1	138
Chambly	1	426			2	350	1	426	2	350
Champlain	2	671			3	365	3	772	2	264
Charlevoix	2	376			2	314	2	376	2	314
Châteauguay					2	131			2	131
Chicoutimi	1	391			1	203	1	391	1	203
Deux-Montagnes	1	91			2	179	1	91	2	179
Dorchester					2	125			2	125
Drummond					1	145			1	145
Hochelaga	4	3,243			12	2,956	3	2,799	11	2,633
Iberville					1	179			1	179
Jacques-Cartier	2	1,237			3	576	1	650	4	1,163
Joliette					1	203			1	203
Kamouraska					2	198			2	198
Labelle	3	995					1	367	1	405
Lac St-Jean	1	243					1	243		
Laprairie	1	221			1	156	1	221	1	156
L'Assomption	1	173			2	280	1	173	2	280
Laval					1	141	1	141		
Lévis	1	172			5	993	2	277	4	888
L'Islet	1	109			1	18	1	109	1	18
Lotbinière	1	108			3	345			3	345

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Académies mixtes (garçons et filles.)			Élèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'académies	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Élèves catholiques.	Élèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
.....	....	...	861	.....	861	781	....	.....	....	.....	....	...	37	....	37
.....	.....	..	386	....	386	324	...	...	....	3	.....	....	5	17	25
.....	.....	....	853	1	854	790	...	.....	....	.....	.....	.....	23	38	61
.....	.....	.....	202	..	202	184	....	.....	....	....	.....	.....	....	12	12
.....	...	....	142	..	142	123	....	....	....	.....	...	...	...	13	13
.....	..	...	551	.....	551	502	....	...	....	.....	....	....	21	7	28
.....	.. ....	...	774	2	776	688	...	2	....	.....	.....	....	20	30	52
.....	....	....	1,036	.....	1,036	864	....	.....	....	.....	....	2	24	13	39
.....	....	....	690	....	690	562	....		....	1	.....	...	11	16	28
.....	.....	....	129	2	131	115	....	....	....	.....	....	...	.....	11	11
.....	.....	.....	594	.....	594	450	....	..	....	.....	....	....	9	14	23
.....	....	... ..	270	...	270	251	....	.....	....	...	.....	.. .	3	10	13
.....	.. .	.....	125	....	125	108	....	.....	...	1	....	.....	...	10	11
.....	....	...	145	.....	145	130	....	....	....	.. ...	...	6	...	12	18
2	146	621	6,135	64	6,199	5,355	3	2	....	1	1	.....	62	233	302
.....	.....	.....	179	.....	179	170	....	.....	.. .	. ...	.....	... .	....	10	10
.....	....	.....	1,792	21	1,813	1 499	2	1	....	. ...	.....	....	12	86	101
.....	.....	.....	203	.....	203	188	....	....	...	.....	....	... .	....	19	19
....	....		198	.....	198	176	....	.....	....	.....	.....	.....	....	17	17
1	100	123	995	.....	995	813	....	.....	....	....	...	....	9	16	25
... .	.....	.....	243	....	243	215	....	. ..	....	.....	....	.....	8	....	8
.. ..	....	..	375	2	377	319	....	...	....	.....	.	...	5	7	12
.....	.... .	....	450	3	453	388	...	..	....	.... .	.....	.....	4	19	23
.....	....	.....	141	.....	141	128	....	.....	....	.....	.....	....	11	...	11
.....	....	....	1,164	1	1,164	976	. ..	....	1	.....		.....	11	54	66
.....	....	....	127	. .	127	108	...	.....	....	....	..	.....	5	4	9
1	39	69	453	....	453	356	....	....	...	.....	....	1	....	26	27

ACADÉMIES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Académies indépendantes.		Académies de garçons.		Académies de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	1	205					1	205		
Matane	1	71			1	61	1	71	1	61
Mégantic	2	174			2	357	2	174	1	88
Missisquoi					2	520	1	270	1	250
Montcalm					1	156			1	156
Montmagny	1	330			3	534	1	330	3	534
Montmorency					1	27			1	27
Montréal, cité	10	5,077			13	3,067	4	1,397	17	6,191
Nicolet	2	411					2	411		
Pontiac					1	100			1	100
Portneuf	1	181			2	160	1	181	1	54
Québec, cité	11	6,212			5	1,133	5	3,165	11	4,180
Québec, comté	4	736			5	712	1	107	7	1,127
Richelieu					1	389			1	389
Richmond	1	194			1	203	1	194	1	203
Rimouski					1	116			1	116
Rouville					3	442	1	148	2	294
Saguenay	1	113								
Shefford	2	228			2	303	2	228	2	303
Sherbrooke					1	464			1	464
Stanstead	2	311			2	386	2	311	2	386
St-Hyacinthe	1	531			2	341	2	731	1	141
St-Jean	1	363			1	298	1	363	1	298
St-Maurice	1	186			1	146	1	186	1	146
Témiscouata	1	341			3	440	1	341	2	156
Terrebonne	1	361			3	408	2	465	2	304
Trois-Rivières	1	403					1	403		
Verchères					1	144	1	144		
Wright	2	1,351			1	181	1	775	2	757
Totaux	73	26,957			120	21,219	63	19,421	119	26,115

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Académies mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'académies	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
.....	.....	.....	205	.....	205	185	....	....	....	.....	.....	.....	6	....	6
.....	..	..	132	..	132	115	..	.....	....	2	.....	.....	2	4	8
1	71	198	530	1	531	493	1	..	....	....	.....	.....	7	17	25
.....	.....	.....	511	9	520	475	....	.....	....	.....	.....	4	15	15	34
.....	.....	.....	156	.....	156	150	....	....	....	....	.....	.....	....	12	12
.....	.....	.....	864	..	864	759	....	....	....	....	.....	.....	9	21	30
.....	.....	.....	27	....	27	22	...	.....	..	.....	.....	.....	....	2	2
2	338	218	7,858	286	8,144	6,921	13	.....	9	28	5	1	56	257	369
.....	.....	...	411	.....	411	346	...	.....	....	.....	.....	.....	13	....	13
.....	.....	....	100	.....	100	90	...	.....	....	.....	..	.....	..	5	5
1	13	93	340	1	341	300	....	.. ...	...	.....	.....	.....	5	13	18
.....	....	.....	7,327	18	7,345	6,567	8	.....	....	11	.....	.....	75	127	221
1	96	118	1,441	7	1,448	1,166	..	.....	....	1	2	.....	4	88	95
..	....	.....	389	.....	389	350	....	.....	....	.....	.....	.....	....	18	18
.....	.....	....	374	23	397	320	....	.....	....	..	.....	.....	5	12	17
.....	.....	.....	116	....	116	99	....	....	....	.....	.....	1	....	9	10
.....	....	.....	441	1	442	405	...	.....	...	4	.....	5	12	19	40
1	49	64	113	...	113	87	1	.....	....	1	....	....	....	....	2
.....	.....	.....	504	27	531	461	....	.....	...	.....	.....	4	6	17	27
.....	.....	.....	437	27	464	420	....	.....	....	....	....	.....	....	27	27
.....	.....	.....	654	43	697	566	....	.....	....	....	...	....	10	44	54
.....	.. ..	.....	872	.....	872	746	....	.....	....	2	..	.....	31	10	43
.....	.....	.....	658	3	661	564	7	1	....	2	.....	.....	....	16	20
.....	.....	.....	332	.....	332	279	....	.....	....	1	...	.....	7	9	17
1	78	206	781	.....	781	701	....	....	....	3	.....	....	9	24	36
.....	..	.....	768	1	769	681	....	.....	....	.....	...	2	11	15	28
.....	.....	...	399	4	403	341	....	....	....	.....	.....	....	13	...	13
....	.....	.....	144	.....	144	138	...	....	....	....	.....	.....	10	....	10
.....	.....	.....	1,528	4	1,532	1,425	1	2	....	.....	....	...	23	27	53
11	930	1,710	47,625	551	48,176	41,735	36	8	10	61	8	26	609	1502	2260

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTES ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ELÉVES DANS LES DIFFERENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Modèle, 1ère année.	Modèle, 2e année.	Académique, 1ère année.	Académique, 2e année.
Arthabaska	842	19	628	19	118	108	126	105	125	138	89	52
Bagot	384	2	281	.....	93	67	66	63	48	32	8	9
Beauce	835	19	718	12	82	98	161	145	148	149	49	22
Beauharnois	194	8	194	8	49	45	31	27	34	11	5	.....
Bellechasse	141	1	112	1	22	19	21	16	35	16	11	2
Berthier	545	6	461	6	91	67	66	93	111	71	22	30
Chambly	723	53	698	53	133	122	163	170	73	47	45	23
Champlain	1,023	13	645	13	346	143	187	106	101	74	59	20
Charlevoix	690	....	335	.....	189	149	105	69	60	47	47	24
Châteauguay	125	6	60	6	28	25	8	19	27	15	7	2
Chicoutimi	592	2	401	2	200	96	81	71	81	37	18	10
Deux-Montagnes	268	2	268	2	52	51	43	32	52	21	10	9
Dorchester	124	1	75	1	15	23	16	29	13	16	11	2
Drummond	138	7	105	7	26	33	26	24	20	12	4	.....
Hochelaga	5,505	694	4,318	668	2,126	1,396	973	608	394	298	187	217
Iberville	170	9	129	9	37	28	27	37	22	12	13	3
Jacques-Cartier	1,566	247	1,034	229	598	414	270	228	115	101	57	30
Joliette	181	22	181	22	22	24	22	38	30	24	23	20
Kamouraska	197	1	186	1	15	44	44	23	23	29	12	8
Labelle	786	209	508	140	339	223	176	102	56	68	28	3
Lac-St-Jean	243	.....	140	.....	103	45	28	26	15	9	8	9
Laprairie	377	.....	191	.....	136	79	52	30	28	24	16	12
L'Assomption	433	20	275	20	95	107	61	52	63	43	22	10
Laval	139	2	139	2	6	8	18	33	34	22	12	8
Lévis	1,118	47	953	45	256	188	258	169	132	75	59	28
L'Islet	127	.....	110	.....	17	22	13	15	15	26	9	10
Lotbinière	418	35	163	30	48	91	111	53	82	45	16	7

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et redaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et logique.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture—dictée— orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture— diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

ACADÉMIES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français, étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Modèle 1ère année.	Modèle 2e année.	Académique 1ère année.	Académique 2e année.
Maskinongé	205	.....	205	....	73	36	42	30	13	8	2	1
Matane	132	.....	126	....	2	1	6	32	42	20	22	7
Mégantic	517	14	484	14	124	88	83	97	64	40	24	11
Missisquoi	491	29	491	29	65	60	110	76	90	68	45	6
Montcalm	156	....	145	.....	32	22	18	32	22	26	3	1
Montmagny	864	....	668	....	193	226	166	104	51	56	44	24
Montmorency	27	.....	9	.....	.....	.....	.....	14	5	.....	4	4
Montréal (cité)	6,811	1,333	5,621	946	1,556	1,621	1,710	1,006	817	629	465	334
Nicolet	404	7	292	7	125	81	71	61	40	30	3	.....
Pontiac	93	7	93	7	40	18	23	2	12	3	2	.....
Portneuf	339	2	251	2	51	47	80	55	61	22	18	7
Québec (cité)	7,043	302	4,117	220	1,896	1,681	1,560	818	533	449	241	167
Québec (comté)	1,328	120	839	120	438	249	250	210	102	80	46	73
Richelieu	388	1	272	1	70	90	103	46	37	28	9	6
Richmond	251	146	230	110	157	40	52	37	41	38	23	9
Rimouski	116	.....	52	.....	46	14	14	16	14	7	5	.....
Rouville	411	31	294	31	84	97	80	72	61	22	17	9
Saguenay	113	.....	34	.....	20	19	20	15	14	16	9	....
Shefford	477	54	307	54	137	128	85	77	48	33	17	6
Sherbrooke	342	122	305	96	99	90	71	53	49	48	22	32
Stanstead	609	88	524	87	201	116	76	112	67	67	50	8
St-Hyacinthe	862	10	648	10	212	117	115	136	110	67	47	68
St-Jean	630	31	539	31	202	139	101	88	58	46	25	2
St-Maurice	332	. . .	270	. .	86	45	48	40	31	35	19	28
Témiscouata	771	10	530	10	157	129	137	112	91	97	37	21
Terrebonne	764	5	636	5	129	104	152	201	80	54	33	16
Trois-Rivières	399	4	325	4	78	65	60	58	48	43	30	21
Verchères	140	4	140	4	.....	.....	21	28	34	40	11	10
Wright	1,399	133	1,390	100	217	258	469	303	129	106	42	8
Totaux	44,298	3,878	33,145	3,184	11,732	9,296	8,882	6,314	4,701	3,640	2,162	1,449

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.—*Suite.*

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5e année.	6e année.	7e année.	8e année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE.	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisdtion judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale —politique et administrative—du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du " Manuel de l'Instituteur Catholique " et aux pages 32 et suivantes des "Règlements refondus du Comité catholique " que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecole modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Argenteuil												
Arthabaska												
Bagot												
Beauce												
Beauharnois	1	3		3	1		600		475			2
Bellechasse	3			3					387			
Berthier	1			1					395		1	
Bonaventure		1		1					225			
Brome												
Chambly	1				1				350			
Champlain		3		2	1			188	450	1		1
Charlevoix	1				1				300			
Châteauguay	2	1		1	2				543	1		1
Chicoutimi	2			2					373			
Compton												
Deux-Montagnes		1		1					450		1	
Dorchester	1				1				400			
Drummond												
Gaspé												
Hochelaga	8	17	5	15	5	363	356	380		1	5	5
Huntingdon	2			1	1			170	500			
Iberville	1				1				550			
Iles-de-la-Madeleine												
Jacques-Cartier	2			2			400					
Joliette		2		1	1				350			1
Kamouraska	1				1				550			
Labelle	2	1		1	2				445	1	1	
Lac-St-Jean	2				2				450			
Laprairie	2			1	1				465			
L'Assomption												
Laval												
Lévis												
L'Islet		1	1						350			
Lotbinière	1			1					325			

LAIQUES CATHOLIQUES.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	10 ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$						$		$
....	....	23	12	10	1	225	200	167	....	2	....	1	10	....	....	8	134
....	8	124	113	19	....	140	.....	130	124	9	14	6	127	....	....	17	114
....	3	89	44	47	1	.....	200	136	147	2	3	3	83	....	....	10	86
....	14	221	202	32	1	171	....	141	146	12	8	14	223	1	200	53	123
3	7	52	34	25	....	206	225	150	....	4	3	2	46	....	....	3	119
3	13	86	66	32	1	....	....	117	144	5	2	2	50	....	..	8	116
1	4	59	37	26	....	175	....	131	117	4	3	2	49	....	..	4	120
....	4	95	74	24	1	.....	.....	122	148	6	2	1	25	....	....	3	113
....	1	18	15	4	....	....	....	177	....	1	2	3	.....	....	..	5	139
1	3	27	15	14	1	.....	....	171	213	5	2	5	25	2	250	2	108
3	18	126	101	43	....	.....	.....	121	127	14	6	4	132	....	....	16	111
1	8	74	57	25	....	....	....	100	141	3	2	1	73	....	....	21	87
3	5	46	37	14	....	.....	..	150	138	....	2	3	40	2	450	7	148
2	29	27	41	14	1	139	....	120	139	7	2	....	51	....	....	50	107
....	5	74	64	15	....	200	120	160	195	3	6	3	73	....	....	15	128
1	1	59	48	11	1	.....	.....	170	160	8	2	3	59	1	300	....	..
1	8	125	101	31	1	....	.....	128	141	6	7	6	115	....	....	12	120
....	4	72	58	18	....	....	....	130	....	6	4	2	48	....	....	23	113
....	15	76	72	19	....	....	....	125	132	5	2	....	81	....	....	15	110
13	5	79	39	39	6	213	213	190	200	8	7	7	41	16	200	23	145
....	3	19	13	9	....	.....	.....	169	....	....	....	....	11	....	....	3	153
1	7	40	31	16	....	....	.....	149	148	3	....	2	46	....	....	15	123
....	.....	18	17	1	....	.....	....	150	....	1	....	....	17	1	450	....	....
2	6	26	19	11	2	235	....	202	.....	5	2	1	32	1	400	1	200
1	.....	86	67	18	1	150	.....	116	100	5	2	1	76	....	....	6	95
1	10	111	78	43	....	....	....	105	129	7	6	2	95	1	250	7	100
2	2	114	75	39	2	.....	....	160	183	9	6	9	76	....	....	21	148
....	23	67	56	32	2	.....	....	128	147	7	4	5	84	1	300	55	113
2	13	20	18	15	..	.....	.....	161	179	2	1	3	30	....	....	1	75
....	2	52	25	26	3	....	.....	138	275	3	1	6	45	....	....	3	127
....	3	25	14	14	....	....	.....	188	....	3	4	4	24	..	....	7	121
....	17	70	56	31	....	203	420	120	148	8	3	7	65	1	200	11	88
....	7	63	60	15	....	.....	.....	109	123	8	....	3	64	....	....	4	109
1	28	93	83	38	....	....	....	120	135	12	2	1	115	....	....	3	110

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITES.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Maskinongé	1		1						100	1		
Matane												
Mégantic	1			1					500			
Missisquoi												
Montcalm												
Montmagny	1				1				400			
Montmorency	1	1	1		1			150	200		1	
Montréal (cité)	61	50	21	41	49		898			20	16	47
Napierville												
Nicolet												
Pontiac		1	1					320				
Portneuf												
Québec (cité)	7	2	2	5	2	700	687				1	2
Québec (comté)												
Richelieu												
Richmond		1		1					450		1	
Rimouski												
Rouville												
Saguenay	3			2	1			400	500	1		
Shefford												
Sherbrooke												
Soulanges	5	4	1	7	1			361	443	3		3
Stanstead												
St-Hyacinthe												
St-Jean	7	4	1	4	6		540		340	2	1	
St-Maurice												
Témiscouata	2			1	1	400			375			
Terrebonne		2	1	1					375			1
Trois-Rivières	2			1	1	475						
Vaudreuil		3		3				475	450	2		
Verchères	1	1		2				140	535			2
Wolfe	1				1				500			
Wright		1			1		300					
Yamaska		1		1					600			1
Totaux et moyenne des traitements	126	101	35	106	86	400	815	301	420	33	28	66

LAIQUES CATHOLIQUES.—*Suite.*

LES ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$								
1	14	48	36	25	1	.....	.....	131	160	3	5	3	54	....	....	5	105
....	22	99	71	50	....	.....	.....	124	145	17	1	4	72	....	....	28	106
1	11	97	73	35	....	126	126	137	158	2	5	4	86	3	300	17	118
....	2	33	19	16	....	163	.....	161	. .	3	3	2	....	....	....	10	147
....	.....	48	32	16	....	.....	.....	126	.....	4	....	1	47	....	....	11	93
....	6	50	29	23	4	100	.....	119	143	3	4	1	39	1	650	6	114
....	3	29	19	12	1	.....	.....	128	158	4	3	2	.....	....	....	1	125
101	6	64	24	36	10	343	337	.....	.....	8	9	14	57	16	622	29	277
....	9	22	21	10	....	.....	.....	142	190	3	3	3	30	....	....	5	125
....	26	133	129	29	1	.....	.....	108	141	10	9	3	117	....	...	14	96
1	2	61	36	27	....	.....	.....	184	253	3	4	1	31	....	....	24	160
....	13	112	80	45	....	.....	.....	118	142	10	7	7	100	....	....	8	104
7	5	34	18	20	1	259	216	.....	.....	2	4	9	26	....	....	....	....
....	8	45	22	31	....	.....	200	147	242	9	3	6	26	....	....	8	136
....	.....	56	29	26	1	170	.....	133	169	3	2	3	41	...	....	6	112
1	5	53	44	14	....	.....	142	160	157	3	1	4	48	....	....	8	139
....	24	50	50	24	....	.....	.....	111	129	5	2	2	69	....	....	21	107
.. .	8	63	38	32	1	.....	150	144	165	12	6	1	57	....	....	9	123
1	.....	18	15	3	....	.....	.....	130	115	....	....	1	2	2	275	17	90
....	.....	89	60	28	1	.....	.....	140	150	8	3	4	30	....	....	29	120
....	.....	22	16	6	....	200	.....	179	.....	1	3	1	20	....	....	2	130
8	10	19	20	9	....	.....	.....	207	236	2	2	2	30	....	....	9	124
....	1	36	23	14	....	205	250	174	187	5	1	....	35	....	....	5	174
....	1	68	27	41	1	180	184	147	.....	4	3	4	55	...	....	2	90
11	11	31	24	18	....	225	288	174	115	2	3	2	41	1	550	1	80
....	5	55	42	17	1	200	.....	119	162	3	4	3	37	....	....	8	115
2	25	124	103	45	1	134	150	105	125	14	7	14	128	...	....	57	91
2	2	77	67	12	....	.....	.....	156	240	6	3	3	73	....	...	10	135
....	.....	1	1	.....	....	200	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	....	....	.....	.....
3	11	33	31	10	3	.....	.....	171	145	3	3	2	43	....	....	6	109
....	2	36	11	26	1	.....	.....	145	255	4	4	1	27	....	....	3	75
1	2	82	69	15	....	....	.....	147	.....	6	2	5	75	....	....	20	130
1	6	72	44	30	4	197	.....	180	....	5	6	....	64	3	300	16	165
....	6	96	85	16	1	.....	.....	114	220	6	1	4	98	...	....	16	97
183	522	4,317	3,250	1,531	58	202	257	136	154	356	226	229	3,796	53	412	843	122

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS			FILLES			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	200	620	131	216	651	148	1,966
Arthabaska	726	1,984	342	645	1.943	372	6,012
Bagot	440	1 390	190	388	1,358	189	3.955
Beauce	1,542	4,342	815	1,420	4,574	870	13.563
Beauharnois	589	1,470	369	520	1,528	365	4,841
Bellechasse	549	1,818	395	598	1,848	405	5,614
Berthier	510	1,555	209	503	1,450	231	4,458
Bonaventure	537	1,692	468	523	1,701	486	5,407
Brome	98	309	76	77	311	79	950
Chambly	240	875	212	246	845	207	2,625
Champlain	981	3,255	510	993	3,233	508	9.480
Charlevoix	700	1,657	497	675	1,830	506	5,865
Châteauguay	264	955	155	254	834	121	2,583
Chicoutimi	1,189	1,916	402	977	1,729	320	6,533
Compton	430	1,524	256	427	1,488	295	4.420
Deux-Montagnes	389	1,049	171	376	945	197	3,127
Dorchester	691	2,227	506	718	2,111	466	6,719
Drummond	478	1,182	194	435	1,219	197	3.705
Gaspé	766	2,084	454	796	2,059	428	6,587
Hochelaga	4,967	13,284	2,904	5,079	13,357	3,105	42,696
Huntingdon	119	426	128	140	360	89	1,262
Iberville	265	756	142	255	731	136	2,285
Iles-de-la-Madeleine	105	514	72	103	471	69	1,334
Jacques-Cartier	461	1,244	279	473	1,177	287	3,921
Joliette	613	1,785	299	624	1,828	323	5,472
Kamouraska	577	1,847	270	529	1,737	280	5,240
Labelle	878	2,899	552	919	2,915	617	8,780
Lac-St-Jean	999	2,380	517	977	2,300	517	7,690
Laprairie	231	774	114	187	629	106	2,041
L'Assomption	373	1,020	192	345	933	181	3,044
Laval	267	790	138	212	724	145	2,276
Lévis	777	2,175	623	740	2,059	656	7,030
L'Islet	382	1,328	240	387	1,169	198	3,704
Lotbinière	569	1,963	388	571	1,914	373	5,778

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité
123	578	34	1	143	668	65	14	1,626	1,185	25	.....
582	2,071	183	179	659	2,007	181	34	5,896	4,909	.....	151
440	1,441	79	8	427	1,593	186	59	4,233	3,452	.....	286
1,198	4,115	251	78	1,159	4,493	296	56	11,646	8,946	398	.....
442	1,181	90	15	445	1,423	172	38	3,811	3,360	389	.....
468	1,653	55	7	520	1,826	128	34	4,691	3,504	187	.....
470	1,555	134	30	449	1,487	142	32	4,299	3,351	.....	37
304	1,444	24	3	266	1,554	99	39	3,733	2,754	395	.....
65	267	24	.....	58	300	33	1	778	557	43	.....
155	1,002	183	60	197	965	120	71	2 753	2,216	.....	247
1,037	3,283	199	37	1,162	3,442	264	61	9,485	7,189	.....	237
378	1,580	67	6	367	1,660	98	23	4,170	3,091	247	.....
248	834	63	.....	239	867	77	14	2,342	1.759	88	.....
588	1,798	77	24	769	1,834	127	26	5,243	3,909	13	.....
409	1,521	67	9	379	1,511	81	14	3,991	2,703	.....	20
425	929	49	2	401	943	112	26	2,887	2,271	122	.....
477	1,983	28	1	471	1,993	105	31	5,089	3,846	362	.....
382	1,330	60	6	408	1 453	104	30	3,833	2,918	.....	382
500	1,704	52	.....	447	1,795	109	21	4,628	3,227	644	.....
2,654	13,421	851	73	3,045	13,166	1,382	503	35,095	29,417	54	.....
65	329	26	3	75	352	87	23	960	678	105	.....
273	715	34	.....	302	772	127	39	2 262	1,553	.....	.....
75	489	54	11	50	434	15	14	1,142	990	62	.....
292	1,259	88	12	402	1,439	249	142	3,883	3,187	.....	277
713	1,797	70	2	698	1,775	200	52	5,307	3,850	41	.....
416	1,659	71	15	393	1,690	197	56	4,407	3,414	235	.....
704	2,750	115	23	700	2,890	193	42	7,417	5,204	174	.....
770	2,203	88	38	745	2,231	146	33	6,254	4,797	240	.....
159	715	57	5	142	678	53	10	1,819	1,320	10	.....
410	968	58	4	407	1,039	172	49	3,107	2,572	.....	54
254	826	56	7	220	858	115	24	2,370	1,926	.....	170
464	2,427	98	29	440	2,310	265	80	6,113	4,840	.....	503
249	1,212	52	13	228	1,231	54	14	3,053	2,349	54	.....
342	1,792	42	6	303	1,933	124	33	4,575	3,599	152	.....

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTES ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS			FILLES			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ags.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans	
Maskinongé	550	1,307	266	493	1,353	314	4,283
Matane	848	2,738	495	791	2,611	467	7,950
Mégantic	716	2,155	309	676	2,147	350	6,353
Missisquoi	304	894	259	304	873	196	2,830
Montcalm	396	991	196	393	995	248	3,219
Montmagny	543	1,520	354	596	1,497	326	4,836
Montmorency	266	1,031	180	271	1,012	189	2,949
Montréal, cité (1)	2,007	10,127	6,078	2,211	9,932	4,696	35,051
Napierville	180	597	127	204	599	111	1,818
Nicolet	759	2,361	439	806	2,349	421	7,135
Pontiac	463	1.434	359	473	1,302	378	4,409
Portneuf	716	2,489	531	628	2,352	514	7.230
Québec, cité (1)	908	4,004	2,676	1,406	3.793	1,353	14,140
Québec, comté	628	2,202	411	626	2,080	439	6,386
Richelieu	508	1,447	274	487	1,444	255	4,415
Richmond	369	1,247	226	356	1,313	254	3,765
Rimouski	672	1,693	421	592	1,587	379	5,344
Rouville	335	1,007	144	369	927	133	2,915
Saguenay	206	669	96	189	643	96	1,899
Shefford	552	1,819	368	562	1,637	453	5,391
Sherbrooke	401	1,286	188	278	1,012	127	3,292
Soulanges	222	750	149	226	803	163	2,313
Stanstead	269	921	150	298	863	107	2,608
St-Hyacinthe	515	1,493	288	519	1,541	300	4,656
St-Jean	365	923	147	322	897	124	2,778
St-Maurice	421	1,428	276	430	1,350	217	4,122
Témiscouata	1,053	3,000	716	993	2,865	626	9.253
Terrebonne	692	2,083	276	714	1,874	284	5,923
Trois-Rivières	291	841	252	329	903	240	2,856
Vaudreuil	239	836	153	238	816	133	2,415
Verchères	259	911	162	265	929	185	2,711
Wolfe	568	1,559	370	556	1,477	327	4,857
Wright	760	3,177	716	847	3,128	756	9,384
Yamaska	481	1,634	258	504	1,657	233	4.767
Totaux	41,364	127,663	31,520	41,280	124,522	28,867	395,216

(1) Les cités de Montréal et de Québec ne donnant pas le recensement des enfants, ces chiffres ne sont qu'approximatifs.

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 À 14 ANS	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
484	1,269	59	1	441	1,367	97	19	3,737	2,949	24	...
551	2,562	102	27	467	2,588	131	16	6,444	4,697	199	...
534	2,048	90	34	524	2,095	120	29	5,474	4,173	159	...
253	931	136	45	257	800	153	63	2,638	1,959	36	.....
422	878	37	.....	444	992	154	45	2,972	2,358	116	...
280	1,426	86	72	376	1,398	108	29	3,775	3,035	193	.....
258	973	79	.....	237	985	61	5	2,598	2,020	85	.....
1,480	9,819	1,684	524	1,734	9,516	2,179	605	27,541	23,348	724	.....
258	557	15	...	311	576	94	33	1,844	1,210	63	...
744	2,276	87	29	836	2,639	353	89	7,053	5,731	.....	205
256	1,320	90	7	253	1,324	164	25	3,439	2,341	92	.....
559	2,443	148	34	596	2,349	199	53	6,381	4,765	49	.....
670	3,885	737	254	1,103	3,868	628	134	11,279	9,835	44	.....
422	2,091	107	9	540	2,225	350	78	5,822	4,576	.....	34
392	1,449	111	.....	380	1,656	209	93	4,290	3,589	.....	214
358	1,278	101	21	327	1,441	138	62	3,726	2,675	.....	159
382	1,474	34	....	349	1,477	62	17	3,795	2,782	329	.....
293	1,085	98	25	308	1,121	165	35	3,130	2,497	.....	272
167	612	29	.....	120	637	36	6	1,607	1,268	63	.....
421	1,735	65	1	429	1,775	139	53	4,618	3,413	.....	54
250	1,301	58	.....	296	1,203	195	55	3,358	2,663	.....	206
213	744	38	1	207	870	63	12	2,148	1,797	.....	61
163	963	74	7	203	1,010	175	95	2,687	1,934	.....	189
401	1,558	230	52	508	1,589	239	70	4,647	3,739	.....	113
202	821	44	5	267	906	83	16	2,344	1,723	93	.....
460	1,407	62	6	508	1,512	86	32	4,073	3,023	.....	141
673	2,940	127	12	637	1,927	203	63	7,582	5,780	.....	2
554	2,022	226	87	664	2,232	173	68	6,026	4,663	.....	297
67	692	104	35	170	734	38	.....	1,840	1,485	318	.....
217	771	54	.....	209	774	90	26	2,141	1,728	107	.....
223	856	55	51	236	895	103	28	2,447	1,983	89	.....
452	1,394	24	.....	427	1,469	85	27	3,878	3,098	173	.....
336	2,736	195	29	275	2,908	173	29	6,678	5,262	661	.....
574	1,612	63	4	622	1,884	200	56	5,015	3,817	.....	205
30,497	122,789	8,728	2,079	32,377	126,359	13,394	3,801	340,024	266,568	7,553	4,516

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.	
Argenteuil	17	32	. . . .	32	30	. . . .	2	47	35	12	. . . .	44
Arthabaska	22	148	8	141	123	10	8	166	109	49	8	130
Bagot	16	93	1	92	79	5	8	117	77	32	8	97
Beauce	35	294	5	296	198	41	57	345	248	72	25	197
Beauharnois	8	55	. . . .	55	43	. . . .	12	93	72	20	1	90
Bellechasse	16	108	. . .	110	89	14	7	125	93	25	7	91
Berthier	15	73	. . . . .	73	67	. . . . .	6	90	48	33	9	89
Bonaventure	26	98	1	97	77	17	3	106	85	16	5	88
Brome	10	23	. . .	23	18	3	2	26	24	1	1	24
Chambly	12	39	1	38	33	5	. . . .	62	54	8	. . . . .	62
Champlain	29	154	1	154	128	23	3	223	148	54	21	190
Charlevoix	15	90	3	90	85	3	2	108	88	14	6	90
Châteauguay	11	57	. . . . .	57	51	. . . . .	6	66	55	11	. . . . .	61
Chicoutimi	22	98	5	96	87	2	7	132	113	19	. . . .	115
Compton	22	96	10	89	51	. . . .	38	111	84	22	5	54
Deux-Montagnes	16	64	. . . . .	64	63	. . . .	1	77	59	13	5	75
Dorchester	20	141	1	140	102	13	25	157	102	42	13	92
Drummond	15	100	7	94	79	9	6	110	80	28	2	81
Gaspé	47	114	5	109	79	20	10	123	93	24	6	114
Hochelaga	42	73	. . . .	85	85	. . . .	. . . . .	652	582	70	. . . . .	652
Huntingdon	11	25	. . . . .	25	20	. . . . .	5	26	25	1	. . . . .	25
Iberville	8	54	1	53	46	5	2	65	46	17	2	60
Iles-de-la-Madeleine	4	18	. . . . .	18	18	. . . . .	. . . . .	19	17	2	. . . . .	19
Jacques-Cartier	22	35	. . . . .	40	36	. . . . .	4	78	55	20	3	77
Joliette	15	93	1	92	90	2	. . . . .	118	73	36	9	116
Kamouraska	16	120	. . . . .	120	61	20	39	137	92	35	10	127
Labelle	44	144	8	138	124	1	13	190	152	33	5	169
Lac-St-Jean	30	143	7	136	100	30	6	165	123	36	6	76
Laprairie	6	33	. . . . .	33	28	1	4	43	37	5	1	40
L'Assomption	13	57	. . . . .	58	57	. . . . .	1	75	52	22	2	70
Laval	25	30	. . . . .	30	28	. . . . .	2	43	34	8	1	42
Lévis	22	79	6	80	45	18	17	122	70	39	13	57
L'Islet	12	81	1	78	47	19	12	96	59	24	13	90
Lotbinière	19	117	3	114	105	5	4	139	110	24	5	115

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Ecoles où le mobilier scolaire est		Écoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Nombre de bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Écoles où l'enseignement se donne en		Écoles où « Mon Premier Livre » est en usage	Écoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes	Écoles où la discipline est bien observée.	Écoles où il y a eu progrès.	Écoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais					
32	26	29	147	26	32	31	32	31	1	24	16	15	16	12
123	92	134	673	90	137	134	114	140	1	125	135	136	131	5
81	74	83	503	32	92	91	92	92	...	31	89	89	88	3
184	186	195	1,237	100	296	292	272	295	1	264	243	279	245	7
55	55	52	264	13	55	32	55	54	....	2	52	52	49	2
94	92	87	516	65	112	110	101	112	1	93	107	102	105	2
64	43	65	358	23	73	73	73	73	..	38	73	72	70	.....
79	78	93	512	65	96	96	90	89	8	96	90	90	90	7
20	17	21	109	12	23	23	22	23	.....	16	19	19	16	4
37	37	30	272	29	39	39	39	39	....	19	37	37	37	2
132	80	146	698	29	153	153	151	154	.....	95	149	150	150	2
66	40	80	445	68	91	9	89	91	....	40	90	90	91	1
56	56	49	250	31	57	38	56	57	....	8	48	54	48	3
84	52	91	539	66	97	92	90	96	.....	45	92	92	90	4
81	76	73	502	35	89	82	83	88	1	76	64	66	56	19
63	26	63	371	61	64	62	64	63	1	40	63	63	62	1
82	75	83	655	48	140	132	129	137	3	96	111	119	116	5
78	66	85	421	20	94	92	93	94	....	79	56	56	56	38
72	64	77	469	36	108	108	94	94	15	95	106	107	105	2
94	93	94	1,496	80	94	94	94	90	4	9	94	94	94	...
25	25	24	89	13	25	9	24	24	1	4	18	22	16	3
45	34	27	215	5	53	24	35	53	.....	23	52	53	48	....
18	11	19	47	18	18	18	18	18	.....	.....	18	18	18	.....
40	36	38	256	31	40	39	40	40	..	20	40	40	40	...
79	39	85	385	28	92	92	92	92	.....	16	89	90	82	....
73	43	98	794	74	117	118	107	120	.....	113	66	90	100	15
128	101	127	628	89	135	133	130	127	11	121	102	102	100	35
109	57	104	617	86	134	56	119	138	.....	42	134	131	111	1
34	32	29	171	19	33	32	30	33	.....	8	32	32	32	1
55	52	57	327	55	58	58	58	58	....	41	57	57	55	1
30	21	30	192	18	31	31	31	31	....	20	31	30	31	.....
63	64	54	484	45	81	81	81	81	..	22	79	77	75	2
65	55	71	507	47	79	79	60	79	.....	78	51	63	74	....
99	95	109	557	89	114	114	113	111	3	78	113	113	113	.....

STATISTIQUE SE RAPPORTANT A LA

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'écoles	État des maisons d'écoles			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.	
Maskinongé	13	67		67	58	4	5	87	58	23	6	77
Matane	25	138	4	133	63	64	6	172	130	29	13	102
Mégantic	21	112	5	110	93	7	10	145	99	32	14	118
Missisquoi	14	49	3	47	36	8	3	60	48	12		54
Montcalm	13	57	1	57	55	...	2	67	42	23	2	67
Montmagny	13	59		60	46	13	1	77	41	25	11	65
Montmorency	16	42		44	34	5	5	63	43	15	5	22
Montréal, cité	1	44		52	52			508	503	3	2	508
Napierville	5	36	1	35	27	6	2	42	32	9	1	42
Nicolet	23	165	4	166	143	4	19	188	150	27	11	126
Pontiac	30	84	5	82	66	12	4	82	78	14		92
Portneuf	30	130	1	130	95	15	20	179	124	50	5	99
Québec, cité	1	26		37	31	1	5	217	176	37	4	154
Québec, comté	23	64		61	51	9	1	121	85	26	10	85
Richelieu	16	59		59	43	11	5	94	43	45	6	84
Richmond	14	73	7	66	60	1	5	102	85	15	2	97
Rimouski	16	86	1	85	40	44	1	106	83	16	7	71
Rouville	12	70		72	69		3	86	71	13	2	72
Saguenay	28	46	6	40	36	...	4	46	39	6	1	25
Shefford	19	107	4	107	92	4	11	131	101	27	3	91
Sherbrooke	7	26		27	25	1	1	61	48	9	4	60
Soulanges	19	37		41	39		2	45	30	14	1	45
Stanstead	11	44	1	45	34		11	70	56	12	2	35
St-Hyacinthe	18	69		72	66		6	116	81	29	6	111
St-Jean	8	38		40	37	2	1	57	49	7	1	52
St-Maurice	12	62		64	57	2	5	93	72	19	2	80
Témiscouata	28	175	2	179	159	2	18	216	169	41	6	180
Terrebonne	20	98	3	96	93		3	136	95	31	10	128
Trois-Rivières	1	3		8	8			39	37	2		39
Vaudreuil	12	47	1	48	40		8	58	47	6	5	53
Verchères	11	45		45	43	1	1	62	52	6	4	58
Wolfe	19	107	4	103	101	2		120	87	31	2	94
Wright	30	98	13	91	82	2	7	165	141	21	3	142
Yamaska	27	105	1	107	84	18	5	131	102	22	7	86
Totaux	1,219	5,448	142	5,426	4,430	504	492	8,194	6,281	1,564	349	6,733

TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Écoles où le mobilier scolaire est		Écoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Nombre des bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où "Mon Premier Livre" est en usage.	Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.					
54	31	64	297	58	67	66	67	67	...	28	67	67	67	.....
97	71	114	546	45	132	132	128	133	....	92	120	126	124	7
89	70	102	525	63	110	104	103	108	2	88	106	106	103	4
42	46	29	210	25	47	45	46	47	.....	41	45	45	45	1
39	31	53	255	55	57	56	57	57	.....	38	56	56	56	1
56	56	44	293	41	60	60	53	60	.. .	58	57	57	57	2
37	34	41	260	30	45	45	44	45	.....	21	39	40	40	5
52	52	52	1,617	52	52	52	52	37	15	4	52	52	52	.....
26	14	29	141	18	32	24	28	35	.....	9	35	35	34	.... .
133	85	145	721	160	166	166	162	164	2	152	165	165	163	1
69	69	69	294	19	82	72	75	46	36	25	80	80	80	2
110	95	100	648	27	131	130	117	129	4	103	129	131	128	2
35	35	38	760	37	38	37	38	30	8	3	36	36	36	2
54	50	54	416	49	64	60	58	64	4	28	65	65	65	3
25	27	40	243	18	59	58	59	59	.....	25	59	59	58	.... .
65	48	60	401	37	66	65	63	66	.. ..	55	56	58	56	8
63	44	66	342	25	85	85	85	85	.....	53	84	84	84	1
68	53	65	458	46	72	72	69	72	.....	43	72	72	72	.....
8	4	21	76	3	23	7	21	41	....	17	19	19	17	22
100	89	85	481	36	107	106	82	104	3	83	61	62	61	36
27	23	25	228	18	27	21	26	27	.....	17	23	25	25	2
40	39	35	212	36	41	40	41	41	....	27	41	41	41	.... .
30	29	37	293	15	40	39	34	44	1	39	37	37	21	7
61	51	69	471	45	72	72	72	72	. . .	31	71	71	71	.....
40	33	35	105	12	40	35	31	40	.....	21	38	38	36	2
49	44	57	195	46	64	63	62	64	.....	42	63	63	63	1
149	52	166	867	135	179	177	179	179	.. ...	136	168	167	158	11
94	33	95	459	81	96	95	96	96	...	50	90	96	92	. ..
8	8	8	57	8	8	8	8	8	.....	.....	7	7	7	1
46	37	45	230	45	48	45	48	48	.....	34	48	48	48	.. ....
40	40	42	304	39	45	45	45	45	.....	12	45	44	44	..
102	81	98	436	91	104	100	104	103	1	93	93	93	91	11
81	80	81	450	52	91	86	80	67	24	61	79	81	78	10
77	59	99	448	57	107	107	106	107	.. .	67	107	106	106	.... .
4,502	3,606	4,665	29,625	3,070	5,409	5,042	5,110	5,307	151	3,482	4,941	5,032	4,872	329

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES, AUX

COMTES ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présenee moyenne.
Argenteuil	32	.....	32	1,116	510	.....	.....	1,626	1,185
Arthabaska	141	6	147	4,177	858	861	.....	5,896	4,909
Bagot	92	4	96	2,969	878	386	.....	4,233	3,452
Beauce	296	11	307	9,310	1,482	854	.....	11,646	8,946
Beauharnois	55	5	60	2,598	1,011	202	281	4,092	3,600
Bellechasse	112	5	117	3,449	1,100	142	.....	4,691	3,504
Berthier	73	5	78	3,266	482	551	.....	4,299	3,351
Bonaventure	97	2	99	2,878	855	.....	.....	3,733	2,754
Brome	23	.....	23	646	132	.....	.....	778	557
Chambly	39	5	44	1,134	843	776	.....	2,753	2,216
Champlain	154	7	161	6,730	1,719	1,036	.....	9 485	7,189
Charlevoix	91	7	98	3,054	435	690	.....	4,179	3,091
Châteauguay	57	5	62	1,814	397	131	.....	2,342	1,759
Chicoutimi	96	5	101	3,233	1,416	594	271	5,514	4,169
Compton	89	1	90	2,723	1,268	.....	.....	3,991	2,703
Deux-Montagnes	64	3	67	2,235	382	270	.....	2,887	2,271
Dorchester	140	3	143	4,390	574	125	.....	5,089	3,846
Drummond	94	4	98	2,947	741	145	.....	3,833	2.918
Gaspé	109	.....	109	3,730	898	.....	.....	4,628	3,227
Hochelaga	94	16	110	7,917	20,979	6,199	.....	35,095	29,417
Huntingdon	25	2	27	770	190	.....	.....	960	678
Iberville	53	3	56	1,550	533	179	.....	2,262	1,553
Iles-de-la-Madeleine	18	2	20	1,048	94	.....	.....	1,142	790
Jacques-Cartier	40	6	46	1,468	602	1,813	525	4,408	3,687
Joliette	92	10	102	4,246	858	203	365	5,672	4,186
Kamouraska	120	10	130	3,201	1,098	198	386	4,883	3,784
Labelle	138	2	140	5,189	1,233	995	.....	7,417	5,204
Lac-St-Jean	138	6	144	4,206	1,805	243	.....	6,254	4,797
Laprairie	33	1	34	1,065	377	377	.....	1,819	1,329
L'Assomption	58	5	63	2,087	567	453	295	3,402	2,841
Laval	31	5	36	1,471	758	141	.....	2,370	1,926
Lévis	81	9	90	3,213	1,735	1,165	661	6,774	5,402
L'Islet	79	5	84	2,329	597	127	.....	3,053	2,349
Lotbiniére	114	5	119	3,300	822	453	.....	4,575	3,599

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES, SE RAPPORTANT AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetés.		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.			
							$							
1,563	49	14	....	1,549	77	....	.....	.....	23	171	8	....	18	49
5,299	444	153	....	5,834	62	....	.....	.....	132	130	17	37	45	231
3,977	235	21	.....	4,229	4	....	.....	.....	92	139	10	7	49	158
11,013	560	73	....	11,585	61	....	.....	1	235	142	53	24	107	420
3,603	278	111	100	4,044	48	4	569	3	59	178	3	41	48	158
4,478	196	17	.....	4,677	14	3	387	.....	99	119	8	.....	45	155
3,934	307	58	....	4,282	17	1	395	.....	63	132	4	27	44	139
3,566	167	.....	.....	3,441	292	1	225	.....	99	126	3	....	9	112
774	4	.....	.....	759	19	....	....	.....	19	177	5	...	6	30
2,414	271	68	.....	2,692	61	1	350	2	30	176	2	34	53	122
8,906	493	86	.....	9,424	61	3	275	.....	144	122	16	31	75	269
3,923	185	71	.....	4,179	.....	1	300	.....	82	104	21	11	22	137
2,220	107	15	.....	2,295	47	3	543	2	51	149	7	.	23	86
4,878	434	126	76	5,506	8	2	373	.....	56	124	50	43	40	191
3,860	127	4	.....	3,911	80	....	....	.....	79	162	15	5	21	120
2,697	171	19	.....	2,865	22	1	450	1	60	169	....	8	18	88
4,960	116	13	....	4,909	180	1	400	.....	133	129	12	.....	27	173
3,673	156	4	.....	3,784	49	....	.....	.....	76	130	23	3	40	142
4,459	159	10	.....	3,922	706	....	....	.....	91	125	15	.....	21	127
32,369	2,120	606	.....	32,291	2,804	25	363	16	84	206	23	336	507	991
907	46	7	....	840	120	2	335	.....	22	169	3	.....	6	33
2,138	108	16	.....	2,248	14	1	550	....	47	149	15	4	27	94
1,118	24	.....	.....	1,135	7	....	.....	1	18	150	.....	1	4	24
3,487	471	260	190	3,969	439	2	400	1	32	204	1	68	105	209
5,046	283	108	235	5 594	78	2	350	.....	86	110	6	48	64	206
3,834	758	168	123	4,871	12	1	550	1	121	108	7	38	46	214
7,094	291	32	.....	6,941	476	3	445	.....	116	161	21	9	51	200
5,838	399	17	.....	6,254	.....	2	450	1	90	130	55	8	41	197
,682	109	28	.....	1,814	5	2	465	.....	33	164	1	5	9	50
2,832	252	61	257	3,377	25	....	.....	1	54	143	3	37	40	135
2,203	144	23	.....	2,350	20	....	....	.....	28	188	7	18	37	90
5,608	682	359	125	6,697	77	....	.....	2	87	134	11	68	79	247
2,761	265	27	.....	3,053	.....	1	350	.....	75	110	4	5	22	107
4,293	259	23	.....	4,423	152	1	325	.....	121	126	3	4	40	169

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES,

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	67	2	69	2,650	882	205	.....	3,737	2,949
Matane	133	4	137	3,737	2,575	132	.....	6,444	4,691
Mégantic	110	4	114	4,393	1,550	531	.....	5,474	4,173
Missisquoi	47	2	49	1,742	376	520	.....	2,638	1,959
Montcalm	57	4	61	2,497	319	156	.....	2,972	2,358
Montmagny	60	8	68	2,198	713	864	.....	3,775	3,035
Montmorency	45	2	47	1,582	989	27	.....	2,598	2,020
Montréal, cité	52	25	77	2,122	17,275	8,144	1,214	28,755	24,448
Napierville	35	3	38	1,349	495	.....	.....	1,844	1,210
Nicolet	166	11	177	5,228	1,414	411	325	7,378	6,030
Pontiac	82	4	86	2,860	479	100	.....	3,439	2,341
Portneuf	133	9	142	3,661	2,379	341	.....	6,381	4,765
Québec, cité	38	8	46	1,009	2,925	7,345	667	11,946	10,465
Québec, comté	68	7	75	2,557	1,817	1,448	.....	5,822	4,576
Richelieu	59	3	62	2,458	1,443	389	. .	4,290	3,589
Richmond	66	1	67	1,659	1,670	397	.....	3,726	2,675
Rimouski	85	3	88	2,397	1,282	116	253	4,048	3,032
Rouville	72	5	77	2,492	196	442	151	3,281	2,631
Saguenay	41	4	45	1,285	209	113	.....	1,607	1,268
Shefford	107	3	110	3,703	384	531	.....	4,618	3,413
Sherbrooke	27	2	29	1,039	1,855	464	429	3,787	3,043
Soulanges	41	4	45	1,161	987	.....	.....	2,148	1,797
Stanstead	45	2	47	1,064	926	697	.....	2,687	1,934
St-Hyacinthe	72	6	78	2,529	1,246	872	396	5,043	4,089
St-Jean	40	1	41	1,434	249	661	.....	2,344	1,723
St-Maurice	64	4	68	2,755	986	332	....	4,073	3,023
Témiscouata	179	8	187	5,896	905	781	.....	7,582	5,780
Terrebonne	96	8	104	3,674	1,583	769	315	6,341	4,963
Trois-Rivières	8	1	9	895	542	403	294	2,134	1,760
Vaudreuil	48	3	51	1,641	500	.....	312	2,453	2,000
Verchères	45	4	49	1,349	954	144	.....	2,447	1,983
Wolfe	104	2	106	3,281	597	.....	.....	3,878	3,098
Wright	91	1	92	3,856	1,290	1,532	.....	6,678	5,262
Yamaska	107	7	114	3,859	1,156	.....	.....	5,015	3,817
Totaux et moyenne des traitements	5,458	330	5,788	190,471	101,377	48,176	7,140	347,164	273,080

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES, SE RAPPORTANT AUX AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre	Traitement moyen.	Nombre.			
							$			$				
3,521	206	10	.....	3,737	.....	1	100	.....	62	134	5	6	27	101
6,082	333	29	.....	6,440	4	.....	.....	.....	121	129	28	5	27	181
5,190	236	48	..	5,366	108	1	500	3	108	137	17	14	39	182
2,407	180	51	.....	2,566	70	.....	.....	.....	35	161	10	17	34	96
2,834	134	4	..	2,939	33	.....	.....	.....	48	126	11	3	43	105
3,437	270	68	....	3,772	3	1	400	1	56	120	6	9	41	114
2,394	196	8	.....	2,577	21	2	175	.....	32	130	1	2	34	71
23,165	3,288	1,240	1,062	22,730	6,025	111	898	25	70	338	29	293	426	954
1,756	82	6	.....	1,838	6	.....	..	.....	31	150	5	2	30	68
6,655	374	24	325	7,360	18	.....	.....	1	159	110	14	46	63	283
3,322	115	2	.. .	2,291	1,148	1	320	.....	63	192	24	3	16	107
5,914	440	27	.....	6,297	84	.....	.....	.....	125	121	8	13	72	218
5,521	1,350	408	667	11,083	863	9	689	4	39	235	.....	153	200	405
5,235	463	124	.....	5,501	321	.....	.....	.....	53	153	8	17	130	208
4,011	255	24	.....	4,277	13	.....	. .	.....	56	139	6	7	66	145
3,423	246	57	.....	3,438	288	1	450	.....	58	159	8	18	37	122
3,580	268	62	138	4,035	13	.....	.....	.....	74	115	21	28	22	145
2,942	220	83	36	3,240	41	.....	.....	1	71	146	9	35	37	153
1,487	105	15	.....	1,607	.....	3	466	2	18	129	17	....	12	52
4,437	164	23	.....	4,488	130	.....	.....	.....	89	140	29	6	46	170
3,094	337	180	176	3,493	294	.....	.....	2	22	180	2	60	43	129
1,934	203	11	.. ..	2,139	9	9	434	.....	29	212	9	.....	18	65
2,376	253	58	....	2,450	237	.....	.....	.....	37	179	5	17	64	123
4,123	389	135	396	5,024	19	.....	.....	1	69	150	2	73	56	201
2,189	128	27	.....	2,303	41	11	467	1	42	185	1	.....	19	74
3,830	186	57	.....	4,065	8	.....	.....	... .	60	126	8	13	34	115
7,000	518	64	.....	7,567	15	2	388	.....	149	112	57	9	38	255
5,615	386	95	245	6,234	107	2	375	.....	79	158	10	58	77	226
1,668	198	128	140	2,130	4	2	475	1	1	200	.	54	23	81
2,034	178	87	154	2,357	96	3	458	1	44	169	6	35	16	105
2,206	200	41	.....	2,429	18	2	338	.....	38	151	3	17	32	92
3,753	111	14	.....	3,863	15	1	500	.....	84	147	20	....	27	132
6,306	322	50	.....	5,587	1,091	1	300	3	78	184	16	37	53	188
4,801	195	19	.....	5,011	4	1	600	.....	102	117	16	4	45	168
313,643	23,199	5,877	4,445	329,980	17,184	227	657	78	4,839	143	843	1,984	3,736	11,707

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité protestante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.		
Argenteuil	43	949	6	136	....	.....	49	548	537	102	983	1,085	764	2	1	19	27	....	49
Arthabaska	2	27	1	12	...	.....	3	24	15	33	6	39	31	.....	2	1	. .	....	3
Bagot	...	.....	3	27	..	.....	3	12	15	.....	27	27	24	.....	. ...	2	2	....	4
Beauce	....	.....	5	45	....	.....	5	23	22	1	44	45	35	.....	.....	3	2	....	5
Beauharnois	....	.....	5	53	....	.....	5	22	31	.....	53	53	36	....	.....	3	2	...	5
Berthier	....	.....	1	12	....	.....	1	5	7	.....	12	12	11	1	.....	1	....	1	3
Bonaventure	25	478	16	430	....	.....	41	429	479	12	896	908	606	...	.....	16	25	....	41
Brome	66	1127	....	.....	....	....	66	571	556	154	973	1,127	741	.....	.....	26	40	....	66
Chambly	.....	.....	1	25	....	.....	1	8	17	10	15	25	10	.....	.....	1	...	...	1
Charlevoix	..	....	1	6	....	...	1	3	3	.....	6	6	4	.....	.....	1	...	. .	1
Châteauguay	12	299	9	188	....	...	21	243	244	92	395	487	377	.....	.....	15	6	....	21
Compton	79	1252	4	57	....	.....	83	706	603	172	1,137	1,309	996	.....	.....	44	39	....	83
Deux-Montagnes	1	4	1	29	....	....	2	17	16	.....	33	33	23	..	.....	2	....	....	2
Dorchester	....	.....	3	44	....	....	3	19	25	5	39	44	30	.....	.. ..	....	3	....	3
Drummond	8	131	1	26	....	.....	9	89	68	6	151	157	113	...	... ..	8	2	....	10
Gaspé	17	430	9	202	....	.....	26	331	301	6	626	632	412	.....	.....	6	20	....	26
Hochelaga	3	1123	13	1823	....	...	16	1,512	1,434	49	2,897	2,946	2,084	4	.... .	75	1	....	80
Huntingdon	45	836	3	24	....	.....	48	422	438	229	631	860	713	.....	.....	41	7	....	48

Iberville				76			5	45	31	9	67	76	46			2	3		5
Iles-de-la-Madeleine	2	56		68			6	74	50	1	123	124	65			2	4		6
Jacques-Cartier			5	266			5	141	125	15	251	266	175			9			9
Joliette			2	54			2	25	29	3	51	54	24			2			2
Labelle	6	72	16	323			22	209	186	45	350	395	286			4	18		22
Laprairie			2	31			2	19	12		31	31	16			2			2
L'Assomption			1	29			1	16	13		29	29	19			1			1
Lévis			3	59			3	19	40	2	57	59	41			3			3
L'Islet			1	8			1	3	5		8	8	8			1			1
Lotbinière			2	16			2	7	9	2	14	16	12			1	1		2
Maskinongé			1	20			1	10	10		20	20	15			1			1
Matane	2	38					2	14	24		38	38	28			1	1		2
Mégantic	24	309	13	156			37	252	213	34	431	465	319			14	23		37
Mi-si-quoi	31	562	1	9			32	286	285	76	495	571	402			20	12		32
Montcalm			2	37			2	16	21		37	37	20			2			2
Montmagny			1	11			1	4	7		11	11	8			1			1
Montréal	21	16,247	1	646			22	8,591	8,302	36	16,857	16,893	12,250	35		381	8		424
Napierville			2	21			2	12	9		21	21	18			2			2
Portneuf			4	62			4	30	32	5	57	62	47			3	2		5
Pontiac	46	1,339	11	287	1	12	58	849	789	157	1,481	1,638	965			14	44		58
Québec, ville	1	372					1	202	170	7	305	372	281			9	1		10
Québec, comté	8	133	7	199			15	173	159	41	291	332	219			9	8		17
Richelieu			1	22			1	10	12		22	22	12			1			1
Richmond	30	493	4	73			34	294	277	47	524	571	429			17	23		40
Rimouski	1	11					1	5	6		11	11	8				1		
Rouville			4	66			4	37	29	8	58	66	49			2	2		4
Shefford	19	252	16	242			35	241	253	45	449	494	341			18	17		35
Sherbrooke	23	695	6	144			29	453	386	28	811	839	655			21	15		36
Soulanges			2	25			2	15	10		25	25	20			1	1		2
Stanstead	56	886	3	44			59	526	404	90	840	930	550			34	25		59
St-Jean			7	80			7	46	34	3	77	80	69			4	4		8
St-Maurice			1	41			1	23	18		41	41	29			1		1	1
Témiscouata			1	21			1	8	13	3	18	21	10			1			1
Terrebonne			9	297			9	135	162	7	299	297	210	1		8	1		10
Vaudreuil			4	50			4	30	20	1	49	50	37			2	2		4
Wolfe	6	81	3	39			9	64	56	6	114	120	80			4	5		9
Wright	23	594	23	464	3	29	46	559	537	102	985	1,087	704	2	1	10	24		46
Totaux	700	28,801	247	7,125	4	41	751	18,418	17,549	1,044	34,323	35,967	25,040	45	1	881	421	1	1,352

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTES ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,000	85	383	98	355	233	250	247	
Arthabaska	27	12	11	12	13	8	9	9	
Bagot	29		1	17	13	8	4	1	1
Beauce	44	1	10	7	14	7	12	12	
Beauharnois	53		31		18	4	14	17	
Berthier	12				4	5	2	1	
Bonaventure	891	17	150	4	273	161	178	187	109
Brome	974	153	163	145	384	194	224	292	33
Chambly	15	10	10		8	5	8	4	
Charlevoix		6		6	1	3	2		
Châteauguay	460	27	252	1	191	75	103	118	
Compton	1,164	145	188	117	400	228	275	311	95
Deux-Montagnes	33		16	16	19	3	4	7	
Dorchester	39	5		2	19	4	8	13	
Drummond	151	6	42	2	63	37	31	21	5
Gaspé	626	6	41		205	130	130	139	28
Hochelaga	2,898	48	1,449	19	1,282	411	369	383	501
Huntingdon	631	229	371	20	247	199	228	186	
Iberville	67	9	23	8	26	13	16	21	
Iles-de-la-Madeleine	123	1			37	23	25	39	
Jacques-Cartier	251	15	174	6	114	72	32	43	5
Joliette	51	3	15	2	31	3	4	16	
Labelle	354	41	12	28	168	79	83	59	6
Laprairie	31				14	3	14		
L'Assomption	29		13		10	9	6	4	
Lévis	56	3	26	2	16	11	20	12	
L'Islet		8		8	2	3	2	1	
Lotbinière	15	1	2	2	5	1	2	8	
Maskinongé	20				4	6	5	5	
Matane	38			4	9	9	8	8	4

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—*Suite.*

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITES.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Mégantic	429	36	106	22	127	62	102	159	15
Missisquoi	495	76	149	54	191	120	100	142	15
Montcalm	37	...	5	...	14	8	8	7	...
Montmagny	11	...	...	...	5	4	2	...	...
Montréal	16,844	49	3,666	95	4,842	3,043	2,558	2,250	4,194
Napierville	21	...	...	...	4	5	6	6	...
Portneuf	57	5	14	4	16	17	9	6	14
Pontiac	1,482	156	218	50	590	300	294	406	48
Québec, cité	365	7	364	8	195	77	56	...	44
Québec, comté	291	41	160	11	138	76	49	64	5
Richelieu	22	...	...	...	5	7	8	2	...
Richmond	524	47	134	8	205	108	116	113	29
Rimouski	11	...	...	...	7	4	...	...	...
Rouville	58	8	44	18	19	6	6	12	23
Shefford	434	60	145	76	160	85	109	112	2
Soulanges	25	...	9	...	6	7	3	9	...
Sherbrooke	812	27	540	27	236	168	164	151	120
Stanstead	838	92	123	68	304	190	204	121	111
St-Jean	80	...	31	7	19	23	17	19	2
St-Maurice	32	9	2	9	20	8	6	7	...
Témiscouata	18	3	7	2	2	5	4	10	...
Terrebonne	285	12	106	9	145	58	41	41	12
Vaudreuil	49	1	23	...	12	9	20	9	...
Wolfe	114	6	35	5	29	15	32	43	1
Wright	980	107	59	51	385	218	211	241	32
Totaux	34,394	1,573	9,323	1,050	11,621	6,570	6,193	6,100	5,483

PROGRAMMES D'ETUDES DES ÉCOLES

MATIERES.	PREMIER DEGRÉ.	DEUXIEME DEGRÉ.
	La première demi-heure de chaque jour sera consacrée aux exercices d'ouverture Sainte, comme ci-dessous, à l'instruction morale, y compris des lectures la bienveillance envers des animaux, etc.	
Instruction religieuse.	Evénement se rapportant à la naissance de N. S. Jésus-Christ, LUC I, II, 1-7.—Adoration des bergers, LUC, II, 8 20.—Adoration des mages, MATHIEU II, 1-12.—Fuite en Egypte, MATHIEU II, 13-23.—Jésus au milieu des Docteurs, LUC, II, 41-52.—Baptême, LUC III, 15-23 ; MATHIEU, III, 1, 17—Mort et sépulture, JEAN, XIX.—Résurrection et Ascencion, JEAN XX, et Actes des Apôtres 1, 3, 12. Ancien Testament : Grandes lignes des principaux événements, jusqu'à la fin de la vie de Joseph. *Sujets à apprendre par cœur* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume IV, 8, Psaume LI, 10, 11, MATHIEU, XI, 28 ; JEAN, III, 16-17	Comme au programme de l'année précédente et, de plus : Circoncision et présentation de Jésus au temple, LUC, II, 21-38.—Vie cachée de Jésus à Nazareth, LUC, II, 51-52.—Vocation des Apôtres, LUC, VI, 12-29.—Emprisonnement de Saint-Jean-Baptiste, MARC, VI, 17-20.—Mort de St-Jean-Baptiste, MARC, VI, 2-29.—Repos à Béthanie, JEAN, XII, 2-8.—Entrée à Jérusalem, MARC, XI, 1-12. Ancien Testament :—Grandes lignes des principaux évenements, jusqu'à la mort de Jésus. *Sujets à apprendre par cœur* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes, Le symbole des apôtres.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume XIX, 12-14 ; livre des Proverbes, III, 5, MATHIEU, XI, 29 ; JEAN, X, 14 ; JEAN, XIV, 15.
Langue anglaise.	Signification des mots et compte-rendu de la leçon de lecture. On donnera une l'écriture et à l'épellation correcte des devoirs écrits. Copies de mots et de phrases, compte-rendu et oral et par écrit d'anecdotes lues ou racontées par le maître, exercices de mémoires. Apporter une attention spéciale à la tenue de la plume et aux mouvements de la main.	Copie de mots et de phrases, dictées orales et écrites. Compte-rendu d'anecdotes, lues ou racontées par le maître. Composition de phrases. Exercices de mémoire.
Arithmétique.	Calcul mental, addition et soustraction avec des objets et avec des nombres de deux chiffres. Numération des nombres jusqu'à 100.	Calcul mental, les quatre règles simples jusqu'à la "courte" division inclusivement. Table de multiplication, table avoir-du-poids, mesure de longueur et des liquides.
Géographie et Histoire	Préliminaires. Division naturelles des terres et des eaux. Cartes du voisinage de l'école.	Grandes lignes de la carte du Canada.
Leçons de choses ou connaissances usuelles.	Etude de la forme et dessin, couleurs, étendue, poids, mouvement, premières forestiers et les minéraux de la province de Québec, et sur leurs usages.	
Langue française (facultative).	Noms d'objets usuels.	Noms d'objets, phrases familières.
Livres de classe nécessaires pour chaque degré.	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise * Premiers exercices d'arithmétique, 1ère et 2e parties.	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre. * Premiers exercices d'arithmétique, 3e et 4e parties. Leçons orales de Curtis, 1ère partie.

N. B.—La musique et la callisthénie doivent faire partie du cours d'études.
* Les Premiers exercices d'arithmétique sont l'ancien "Grafton's".

ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

TROISIÈME DEGRÉ.	QUATRIÈME DEGRÉ.
ture des classes, à la lecture d'un passage de la Bible, au chant et à la prière, à l'enseignement de l'Ecri et des leçons sur la piété, la vérité, l'honneur, le respect d'autrui les bienséances, la tempérance, l'hygiène,	
Comme au programme de l'année précédente et, de plus :—La tentation. LUC, IV, 1-13.—La première pâque, JEAN, II, 13-25, III, 1-21.—La confession de St-Pierre, MATHIEU, XVI, 13-20.—La transfiguration, MATHIEU XVII, 1-13.—La mission des soixante-dix, LUC, X, 1-16. La fête de la dédicace, JEAN, X, 22-42.—La Scène, JEAN, XIII, 1-35.—Jardin de Gethsémanie, MATHIEU, XXVI, 36-46.—Le baiser de Judas, MATHIEU, XXVI, 47-56.—La condamnation, JEAN, XVIII.—Les apparitions après la résurrection, JEAN, XX, MATHIEU, XXVIII, 16-20, LUC, XXIV, 13-35.—La Pentecôte, Acte des Apôtres, II. Ancien testament :—Grandes lignes des principaux événements jusqu'à la fin des Juges.	Vie et paroles de N.-S. Jésus-Christ.
Sujets à apprendre par cœur. Les dix commandements et MARC, XV.	*Sujets à apprendre par cœur.* MATHIEU, VI.
attention spéciale à l'harmonie et à la netteté des tons, à la clarté et à la correction de la prononciation, à	
Copies, dictée, étymologie des mots, étude spéciale de morceaux choisis faciles en prose et en vers, avec exercices de mémoire ; composition de phrases ; les parties du discours.	Dictées, études spéciales de morceaux choisis y compris les définitions, les dérivés, analyse grammaticale et analyse logique de petites phrases, art épistolaire, récits, description, et déclamation de morceaux choisis.
Calcul mental, division, fractions simples nombres composés les plus en usage, et revue de l'année précédente.	Calcul mental : fractions ordinaires, fractions décimales, percentage, intérêt, toisé et revue.
Carte de l'hémisphère occidental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, régime français.	Carte de l'hémisphère oriental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, y compris les parties de l'histoire d'Angleterre se rapportant à celle du Canada.
notions d'agriculture (s'efforcer de donner des connaissances surtout sur les plantes, les animaux, les arbres	
Phrases faciles formées à l'aide des temps simples de verbes d'un usage fréquent.	Lecture, exercices faciles de traduction, verbes réguliers.
Livre de lecture, ardoise, crayons, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 1. * Premiers exercices d'arithmétique, 5e et 6e parties. Leçons orales de Curtis, 2e partie.	Livre de lecture, ardoise, crayons, livre d'épellation, "spelling book", cahier d'écriture, cahier de devoirs plumes, encre, arithmétique, grammaire, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 2. * Premiers exercices d'arithmétique, 7e et 8e parties. Leçons orales de Curtis, 3e partie.

ECOLES MODÈLES PROTESTANTES.

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissions scolaires.		Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées sous contrôle.	
Argenteuil	3	1,125	3	64	61	119	6	125	92	...	..	5	....	5
Bonaventure	3	268	2	129	139	267	1	268	201	....	....	6	1	7
Brome	1	80	1	40	40	80	...	80	80	1	....	2	....	3
Chambly	1	111	1	53	58	108	3	111	108	....	....	3	1	4
Compton	7	636	7	311	325	605	31	636	440	9	....	10	2	21
Drummond	3	135	3	59	76	130	5	135	83	1	....	5	..	6
Gaspé	1	72	1	21	51	72	...	72	63	....	....	1	1	2
Hochelaga	3	1,538	3	761	777	1,474	64	1,538	1,080	1	....	29	9	39
Huntingdon	1	71	1	35	36	70	1	71	55	1	....	1	....	2
Jacques-Cartier	1	74	1	39	35	69	5	74	54	....	....	4	...	4
Mégantic	4	215	4	110	105	202	13	215	125	1	1	6	2	10
Missisquoi	6	408	6	219	189	393	15	408	241	1	....	15	....	16
Montcalm	1	55	1	26	29	51	4	55	36	...	...	2	....	2
Pontiac	1	49	1	23	26	48	1	49	39	....	...	2	....	2
Portneuf	1	30	1	11	19	26	4	30	19	....	....	2	...	2
Richmond	1	89	1	36	53	89	.....	89	70	1	....	2	....	3
Stanstead	5	441	5	223	218	427	14	441	285	1	....	13	1	15
St-Hyacinthe	1	23	1	14	9	22	1	23	15	....	....	1	....	1
St-Jean	1	38	1	20	18	38	.....	38	28	....	....	2	....	2
Vaudreuil	1	37	1	24	13	34	3	37	.....	....	1	1	....	2
Wolfe	2	105	2	53	52	104	1	105	36	....	....	4	....	4
Wright	2	409	2	202	207	390	19	409	303	1	....	10	....	11
Totaux	50	5,009	50	2,473	2,536	4,818	191	5,009	3,453	18	2	126	17	163

ECOLES MODÈLES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ELÈVES DANS LES DIFFERENTES ANNÉES DU COURS D'ETUDES.						
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire, 1er degré.	Modèle, 1er degré.	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académi
Argenteuil	120	5	57	5	77	8	25	13	2	.....	.....
Bonaventure	267	1	197	.....	175	45	18	12	18	.....	.....
Brome	80	.....	50	.....	30	10	17	10	13	.....	.....
Chambly	108	3	111	3	88	12	8	3	.....	.....	.....
Compton	614	22	313	22	382	73	68	58	55	.....	.....
Drummond	132	3	90	3	53	29	24	22	7	.....	.....
Gaspé	72	.....	57	.....	31	10	9		13	.....	.....
Hochelaga	1,474	64	2.179	35	1,219	134	102	80	3	.....	.....
Huntingdon	70	1	71	1	37	14	10	6	4	.....	.....
Jacques-Cartier	70	4	74	4	27	13	10	11	13	.....	.....
Mégantic	206	9	161	3	113	17	26	33	26	.....	.....
Missisquoi	396	12	262	12	274	30	43	27	34	.....	.....
Montcalm	51	4	51	4	33	.....	3	14	5	.....	.....
Pontiac	48	1	16	1	38	4	3	4	.....	.....	.....
Portneuf	28	2	13	2	15	5	4	3	1	2	.....
Richmond	89	.....	32	.....	57	10	4	5	8	5	.....
Stanstead	427	14	179	90	266	46	48	43	38	.....	.....
St-Hyacinthe	23	.....	23	.....	20	.....	.....	3	.....	.....	.....
St-Jean	38	.....	16	.....	22	5	5	5	1	.....	.....
Vaudreuil	34	3	19	3	18	6	5	8	.....	.....	.....
Wolfe	105	.....	65	.....	59	14	6	13	13	.....	.....
Wright	398	11	145	11	295	47	27	24	11	5	.....
Totaux	4,850	159	4,173	254	3,329	532	465	406	265	12	.....

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés
Instruction religieuse	Vie et prodiges du Sauveur.—L'évangile de Saint-Luc
Ecriture	Formules commerciales simples, adresses d'enveloppes, billets faciles.
Langue anglaise	Dictées : — " Renouf's Easy exercises in English " 2ème partie ; " Lamb's Tales ", 2ème partie (Renouf), ou Kingsley " ; The Heroes (Morang & Co).
Histoire	*(a)* Histoire du Canada :—domination française.
Géographie	Amérique du Nord et Amérique du Sud.
Arithmétique	Calcul mental ; fractions ordinaires.
Algèbre	
Langue française	" Leçons orales de Curtis ", 3ème partie ; ou " Introduction au cours français de Fasquelle, " pages 26 à 80.
Latin	
Sciences	Leçons sur la tempérance et l'hygiène. Knight, 1ère partie et leçon, XIXe de la 2e partie.
Dessin	*Prang*, cahier No 2.

(a) Gammell, jusqu'à la page 132.—*(b)* Gardiner's Outlines.

MODÈLES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÈME DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ
se fait par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
L'Evangile de Saint-Luc.	Les actes des Apôtres.
Formules commerciales, y compris les billets promissoires ; courtes lettres d'affaires.	Comme au 2e degré et, de plus, faire le brouillard et les entrées au grand livre de transactions faciles.
Dictées : " Renoff's Easy Exercices in English " 3ème et 4ème parties, Longfellow :—"King Robert of Sicily," et Macaulay : " The Battle of Lake Regillus " (Morang & Co.)	Dictées : "West Grammar for beginners", jusqu'à la page 89 : analyse logique de phrases faciles ; *Ivanhoe* de Scott (*Nelson*).
Histoire d'Angleterre, jusqu'à l'année 1485.	(*b*) Histoire d'Angleterre, et du Canada à 1763.
Europe, avec étude spéciale des Iles Britanniques.	Asie, Afrique et Océanie.
Calcul mental : fractions ordinaires et fractions décimales ; règles composées.	Calcul mental, percentage, règles d'intérêt, racines carrées ; toisé, y compris les triangles, le parallélogramme et le cercle.
.....	Exercices préliminaires ; exercices faciles sur les quatre règles simples.
"Leçons orales de Curtis", 4ème partie : ou " Introduction au cours français", de Fasquelle, page 81 à 164.	"Leçons orales de Curtis ", 5e partie ; ou 1ère partie de " Progressive French Reader " ; 1ère partie, pages 1 à 131. " Introduction au cours français de Fasquelle, pages 164 à 242.
" New First Latin Book " de Henderson et Little, leçons 1 à 30.	(1) "New first Latin Book" de Henderson et Little, leçons 1 à 61 et les pages 274 à 281.—(2) Fabulæ Faciles."—Extraits 21-40.
Leçons sur la tempérance et l'hygiène, Knight, 2e partie ; leçons XX et XXI de la 3e partie ; leçons XXI de la 4e partie.	.....
Prang, cahier No 3.	*Prang*, cahier No 4 ou le cahier No 3 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront le IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe Elémentaire de l'école normale Macdonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithméthique, et matière des sciences.

ACADÉMIES PROTESTANTES.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes (garçons et filles.)			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.				
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Argenteuil	1	244									1	121	123	241	3	244	193	2			6				8
Beauharnois	1	310									1	161	149	259	51	310	210	1			6				7
Brome	2	246									2	114	132	245	1	246	195	2			7				9
Chambly	1	269									1	140	129	267	2	269	210	2			4				6
Châteauguay	1	165									1	78	87	160	5	165	120	1			4				5
Compton	2	302									2	131	171	294	8	302	225	1			8				9
Huntingdon	1	261									1	138	123	249	12	261	208	1			7				8
Hochelaga	2	1,005									2	539	466	998	7	1005	590	7	1		21	1		1	31
Jacques-Cartier	1	645			1	106					1	367	384	738	13	751	542	1			22				23
Labelle	1	148									1	66	82	143	5	148	101	2			3				5
Mégantic	1	74									1	42	32	73	1	74	60				3				3
Missisquoi	2	238			1	38			1	38	2	128	110	271	5	276	203	1			10	4			15
Montréal	3	1,764					1	713	1	535	3	252	264	1738	26	1764	1398	22	3		56	12			93
Pontiac	1	195									1	98	97	195		195	126				4				4
Québec, cité	1	123			1	127	1	127	1	123				237	13	250	197	7			7				14
Richmond	2	325									2	143	182	322	3	325	228	2			9				11
Shefford	2	353									2	172	181	345	8	353	295	2			10				12
Sherbrooke	2	545									2	263	282	525	20	545	415	2			16	1			19
Stanstead	2	339			1	192					2	285	246	494	37	531	430	9			16				25
St-Jean	1	109									1	54	55	93	16	109	71	1			4				5
Totaux	30	7,660			4	463	2	840	3	696	29	3,292	3,295	7887	236	8123	6017	66	4		223	18		1	312

ACADÉMIES PROTESTANTES.

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.						
	Élèves anglais.	Élèves français.	Élèves anglais étudiant le français.	Élèves français étudiant l'anglais.	Élémentaire, 1ère année.	Modèle, 1er degré.	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académique, 3e degré.
Argenteuil	242	2	182	2	112	23	33	29	26	16	11
Beauharnois	269	41	248	41	226	33	15	12	10	8	6
Brome	245	1	215	1	116	22	24	39	28	13	4
Chambly	269	.....	166	.....	204	37	13	12	3	.....	.....
Châteauguay	162	3	115	3	66	37	19	13	18	12	.....
Compton	299	3	233	3	192	19	23	30	15	16	7
Hochelaga	1,005	.....	759	.....	387	151	137	124	102	68	36
Huntinndon	252	9	271	9	122	10	19	50	29	25	6
Jacques-Cartier	742	9	463	3	653	29	20	28	15	5	1
Labelle	148	.....	92	.....	70	23	19	15	6	7	8
Mégantic	74	.....	37	.....	17	12	6	19	11	5	4
Missisquoi	237	1	231	1	122	31	24	30	13	13	5
Montréal (cité)	1,738	26	1.663	26	449	387	79	51	355	216	227
Pontiac	195	.....	93	.....	99	29	28	22	12	5	.....
Québec	245	5	250	5	80	22	27	46	34	20	12
Richmond	323	2	97	2	122	50	59	38	25	20	11
Shefford	352	1	349	1	170	45	21	35	37	20	25
Sherbrooke	543	2	445	2	297	55	56	44	40	35	12
Stanstead	503	28	454	28	266	59	55	43	33	48	27
St-Jean	95	14	77	14	77	10	7	6	4	2	3
Totaux	7,938	147	6,440	141	3,847	1,084	684	686	822	557	405

PROGRAMME D'ÉTUDES DES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés se fait
Instruction religieuse	
Ecriture	Faire les entrées de transaction faciles dans le brouillard, le livre de caisse et le journal ; journaliser et clore les comptes dans le grand livre.
Langue anglaise	Dictées, grammaire *West* pour les commençants ; composition ; Scott : " The Lady of the Lake " (Macmillan & Co.)
Histoire	Histoire d'Angleterre et Histoire du Canada, de 1763 à 1901.
Géographie	
Arithmétique	Percentage, y compris les règles de profits et pertes, le système métrique, l'escompte, etc.
Algèbre	Les quatre règles simples, et exercices faciles de réduction ; équations du premier degré à une seule inconnue.
Géométrie	Euclide. Livre, 1, 1-26.
Langue française	" Progressive French Reader ", 1ère partie ; grammaire de Berthenshaw, pages 44 à 72.
Latin	(1) " Shorter Latin Course ", 2ème partie ; pages 1 à 40. (2) Fabulæ Faciles.—Extraits 41-100.
Sciences	Mann & Twiss C. 1, 2, 3.
Dessin	*Prang*, cahier No 5, ou le No 4 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront l'examen du IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe d'école élémentaire de l'école normale MacDonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithmétique et une matière des sciences.

ACADÉMIES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÈME DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ
par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
.....	.....
.....	.....
Tennyson.—Fragments choisis (Alexander) ; éléments de grammaire anglaise de West.—" Sykes' English Composition, " pages 1 à 80.	Shakespeare :—Le Marchand de Venise ; Tennyson : Fragments choisis (Alexander) ; ou " Nineteenth Century Prose ", pages 1 à 126.—Composition anglaise.
Histoire d'Angleterre, de 1485 1901. Histoire du Canada, de 1763 à 1901. Histoire de la Grèce ; ou les " Grands événements de l'histoire ", par Collier, périodes I-IV ; ou " Halleck's English Literature," jusqu'à la page 260.	Les graves événements de l'histoire, par Collier, ou bien Histoire de la Grèce et Histoire romaine, ou " Halleck's English Literature ", jusqu'à la fin.
Géographie physique et agricole. Comme dans "Davis Elementary," (Ed. de 1902), chap. I à V. ou "Longman's Primary Phys. Geo. ", chap. I à V.	Géographie physique, comme dans " Davis Elementary ", (Ed. de 1902), ou " Longman's Physical Geography " en entier.
Arithmétique complète. Toisé d'après le traité de Stephens.	" Extra Mathematics ", 2ème partie (Algèbre, géométrie, trigonométrie.
Réductions, fractions, plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple, équations simples et équations faciles du second degré.	Equations du second degré, puissances et racines, exposants frationnels et radicaux.
Euclide, Livres I et II, et déductions faciles.	Euclides, Livres I, II et III, avec déductions.
" Progressive French Reader ", 2ème partie ; grammaire de Berthenshaw, jusqu'à la page 142 , composition française d'après extraits du livre de lecture, 2eme partie.	" Progressive French Reader ", 2ème partie ; grammaire de Berthenshaw : composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.
(1) " Shorter Latin Course ", 2ème partie, pages 40 à 73 ; (2) Cœsar, De Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38, (3) " Gleason's Ovid ", 200 lignes commençant à la page 1.	(1) Syntaxe, 2ème partie de " Shorter Latin Course ", avec exercices écrits , (2) César, de Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38 ; (3) " Gleason's Ovid ", lignes 1 à 670, traductions à vue.
Physique et chimie (2ème partie) ; chimie ;—Remsem. chap. I à X ou " Gage's, Introduction to Physical Science ", chap. I., II. (d), ou Botanique : Bailey, pages 1 à 250, et étude de quelques plantes communes.	Physique et chimie (2ème et 3ème partte) ; Botanique, (Bailey) chimie, " Gage's Introduction to Physical Science ", chap. I à V.
Prang, cahier No 6, ou le No 5 de la série D. C. F. Revue du dessin à main levée et du dessin geométrique.	

(3) Les élèves qui passeront l'examen du IIIe degré académique sur les matières suivantes et obtiendront le certificat d'associé ès-arts, seront admissibles à la classe d'école modèle de l'Ecole normale Macdonald, savoir : langues latine et française, algèbre, géométrie, et langue anglaise ou littérature anglaise.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS,	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèle et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	
						$	$	$	$				
Argenteuil	1				1		1,500			1			1
Arthabaska													
Bagot													
Beauce													
Beauharnois	1				1				1,400			1	
Berthier	1				1	700							
Bonaventure													
Brome	1	1		1	1				875				
Chambly	1			1			1,150			1			1
Charlevoix													
Châteauguay													
Compton	2			1	1				610				4
Deux-Montagnes													
Dorchester													
Drummond	1		1						400				
Gaspé													
Hochelaga	10	3		1	12	1,266	1,300					1	1
Huntingdon	2			1	1				876				
Iberville													
Iles-de-la-Madeleine													
Jacques-Cartier	2				2				1,000				1
Joliette													
Labelle													
Laprairie													
L'Assomption													
Lévis													
L'Islet													
Lotbinière													

LAIQUES PROTESTANTS.

ÉCOLES MODÈDES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.					
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Élémentaire.	Modèle.	Académique.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Écoles élémentaires.	Écoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
					$	$	$	$						$		$
12	29	33	6	2	....	369	216	325	11	..	....	45	....	.....	21	160
.....	1	1	.....	....	...	.....	200	.....	....	....	....	.....	....	.....	3	117
.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	...	....	....	....	....	..	....	....	3	149
1	1	2	.....	....	.....	.....	250	.....	....	....	....	...	....	.....	4	158
7	2	2	7	..	.....	383	333	.....	3	....	....	3	....	.....	3	140
.....	..	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	....	.....
7	15	15	6	1	.....	.....	231	300	4	1	....	18	....	....	24	180
6	34	33	7	....	.. ..	...	221	511	14	8	3	31	1	700	37	190
7	1	2	4	2	....	389	240	.....	2	....	....	5	1	600	1	384
.....	1	1	.....	....	.....	....	80	.....	...	....	....	.....	.....	.....	...	....
5	12	15	2	.	.....	...	262	355	....	....	....	17	1	650	7	232
39	38	54	18	5	....	330	219	357	6	7	2	63	...	.....	44	176
.....	3	3	.....	...	.....	.....	216	.....	....	....	....	2	....	.....	...	...
.. ...	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	3	198
4	12	10	6	....	225	.....	221	274	...	....	....	14	....	.....	2	195
.....	6	6	.....	....	....	.....	217	420	....	....	....	3	....	.....	20	119
98	20	44	59	15	471	381	363	.....	10	5	8	24	2	775	18	294
8	33	32	8	1	....	.....	208	380	3	1	....	29	....	.....	11	202
.....	2	2	.....	....	.....	..	300	.. ..	....	....	....	1	....	....	2	175
.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	..	.....	....	....	....	.....	....	....	6	237
12	8	8	10	2	347	443	.....	550	....	3	1	3	....	.....	3	241
.....	1	1	.....	....	270	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	....	1	133
2	6	6	1	1	.....	450	285	.....	1	....	....	1	....	.....	20	200
3	....	3	.....	....	207	.....	....	....	....	....	....	.....	....	.....	....	.....
.....	1	1	.....	....	.....	.....	200	.....	....	....	....	1	....	.....	....	.....
1	1	1	1	....	400	... ..	200	.	...	....	1	2	....	.....	1	220
.....	.....	....	....	....	.....	.....	200	. ..	....	....	..	.....	....	....	.....	.....
.....	2	2	.....	....	.....	.....	275	.....	....	....	....	1	....	.....	....	.....

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉ ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.												
	Ayant le brevet		Brevetés pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle,	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.
						$	$	$	$				
Maskinongé													
Matane													
Mégantic													
Missisquoi	2			1	1				750	1			
Montmagny													
Montréal	23	11	1	9	24	1,659	1,490			2	8	16	
Montcalm													
Napierville													
Portneuf													
Pontiac													
Québec, cité	3	1		1	3	1,050	1,233				1	2	1
Québec, comté													
Richelieu													
Richmond	1	2		1	2		900		1,200			1	
Rouville													
Rimouski													
Shefford	1	1			2		900		1,500	1	1		
Sherbrooke		2	1		1		1,400	600		1		1	1
Soulanges													
Stanstead	1	1			2		1,300		1,800		1	1	
St-Hyacinthe													
St-Jean		1			1		800						
Témiscouata													
Trois-Rivières													
Terrebonne													
Vaudreuil													
Wolfe													
Wright		2			2		950			2			
Totaux et moyenne des traitements	53	26	4	17	58	1,410	1,358	600	968	9	11	23	10

LAIQUES PROTESTANTS.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées	
Ayant le brevet		Brevetées pour école			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogique.				
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
					$	$	$	$						$	$	$
.....	1	1	.....	....	.....	....	200	.....	...	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....
1	.....	1	.....	....	300	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	280
5	16	16	4	1	.....	....	219	402	...	3	2	21	....	.....	22	188
18	23	27	11	3	.....	325	233	378	6	5	....	11	....	.....	16	256
.....	1	1	...	....	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
330	52	62	289	31	533	734	.....	..	57	45	50	2	3	1,172	25	344
2	2	1	3	....	.....	.....	225	288	....	2	...	1	....	.....	.....	.....
1	2	2	1	...	.....	...	56	116	....	....	....	.....	....	.....	1	240
1	2	2	1	....	.....	.....	250	.....	....	....	....	.....	....	.....	2	225
10	8	13	3	2	..	...	226	458	1	....	2	.....	....	....	38	203
6	9	2	10	3	443	544	.....	.....	2	2	6	.....	4	888	1	15
2	6	6	2	....	.....	.....	283	.....	....	1	5	.....	....	.....	7	194
1	....	.....	1	....	.....	.	300	....	....	....	....	5	....	.....	.....	.....
11	16	17	9	1	.....	309	208	317	....	2	1	36	....	.....	23	160
2	.....	1	1	...	.....	....	243	.....	....	....	....	2	....	.....	2	178
.....	.....	...	.....	...	....	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	..	1	100
12	13	16	7	2	.....	.....	205	372	....	....	....	19	....	.. ..	14	195
19	16	14	19	2	478	460	219	.....	6	1	....	15	....	...	14	243
1	.....	1	.....	....	270	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	17	19	16	2	.....	350	191	396	3	3	..	18	1	1,500	49	295
.....	1	.....	.....	1	.....	300	.....	.. ..	.....	.....	.....	.. ..	...	.....	.....	.....
5	2	5	2	....	.....	400	258	.....	.....	.....	1	2	....	.....	4	249
.....	1	1	.....	....	.. ..	.....	265	.....	.....	.....	..	.....	.....	.....	.. ...	.....
2	.....	2	.....	....	325	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	. ...	.....
7	.....	3	4	....	300	.....	278	.....	....	....	....	7	1	400	2	200
3	.....	2	1	....	.....	...	263	.....	....	....	....	3	....	.....	1	200
4	3	5	2	....	.....	.....	273	.....	1	.....	....	4	....	.....	6	206
18	6	18	6	....	.....	328	289	...	2	....	....	23	1	400	20	212
693	426	515	527	77	511	479	233	374	133	89	82	432	15	858	489	213

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE À FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants
	GARÇONS			FILLES			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	145	606	140	145	625	126	1,787
Arthabaska	4	19	7	3	9	2	44
Bagot	6	14	2	8	12	2	44
Beauce	16	24	9	16	9	.....	74
Berthier	1	11	5	.....	.....	.....	17
Beauharnois	41	119	47	31	102	34	374
Bonaventure	134	472	129	159	433	157	1,484
Brome	142	572	123	153	532	101	1,623
Chambly	36	165	19	33	153	17	423
Charlevoix	.....	2	1	2	.....	3	8
Châteauguay	68	204	66	60	241	37	676
Compton	195	894	206	190	822	196	2,503
Deux-Montagnes	2	6	1	5	26	.....	40
Dorchester	8	17	1	7	18	1	52
Drummond	38	122	56	32	132	58	438
Gaspé	85	273	49	74	285	52	818
Hochelaga	572	1,680	418	565	1,483	391	5,109
Huntingdon	82	434	54	96	397	137	,200
Iberville	88	24	2	5	24	2	145
Iles-de-la-Madeleine	13	37	13	10	35	16	124
Jacques-Cartier	141	206	61	129	255	67	919
Joliette	9	10	2	14	16	3	54
Laprairie	8	7	1	1	3	1	21
Labelle	89	278	57	67	260	49	800
L'Assomption	.....	16	1	2	11	2	32
Lévis	3	14	1	10	27	3	58
L'Islet	1	8	2	5	8	.....	24
Lotbinière	.....	6	.....	2	6	3	17

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 À 14 ANS.	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
62	525	88	34	70	550	104	33	1,466	990	156	.....
5	18	1	.....	3	10	2	.....	39	20	.....	.....
2	10	.....	.....	.....	14	.....	.....	26	24	2	.....
7	21	2	.....	12	13	12	1	68	43	1	.....
1	5	6	.....	.....	.....	.....	.....	12	11	6	.....
42	119	47	.....	28	103	33	.....	372	256	.....	.....
81	400	60	15	75	357	72	22	1,082	791	148	.....
88	570	100	14	98	543	95	26	1,534	1,062	7	.....
30	152	14	6	23	148	20	7	400	331	18	.....
.....	2	1	.....	1	.....	2	.....	6	4	.....	.....
36	205	34	16	38	221	29	29	608	436	19	.....
159	843	172	30	146	772	165	47	2,334	1,561	101	.....
2	6	1	.....	13	15	.....	.....	37	29	11	.....
8	15	10	.....	3	9	1	4	50	34	11	.....
33	107	24	.....	16	92	45	4	321	216	55	.....
31	256	19	.....	33	264	23	.....	626	406	38	.....
311	1,440	47	.....	316	1,317	129	.....	3,560	2,674	406	.....
66	440	44	.....	74	380	129	2	1,135	919	11	.....
7	29	3	.....	8	21	.....	.....	68	46	2	.....
13	37	13	.....	10	35	16	.....	124	88	.....	.....
109	247	33	.....	94	232	37	.....	752	530	32	.....
5	17	1	2	9	20	.....	.....	54	26	.....	11
7	12	1	.....	3	6	1	.....	30	15	.....	8
41	230	30	9	24	186	43	7	573	350	110	.....
.....	15	.....	.....	3	12	2	.....	32	18	.....	.....
3	14	1	.....	10	26	4	.....	58	39	1	.....
.....	3	.....	.....	.....	5	.....	.....	8	8	8	.....
.....	6	.....	1	.....	6	3	.....	16	12	.....	.....

STATISTIQUE SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants.
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	5	8	...	4	4	...	27
Matane	6	12	5	9	20	5	57
Mégantic	102	326	70	93	261	71	923
Missisquoi	132	489	83	132	436	95	1,367
Montmagny	8	1	2	4	5	...	20
Montcalm	17	29	12	14	36	9	117
Montréal	2,295	5,386	935	1,086	7,600	856	18,158
Napierville	...	9	4	1	11	...	25
Pontiac	223	759	177	212	681	191	2,243
Portneuf	3	25	3	10	20	4	65
Québec, cité	62	245	63	46	205	79	700
Québec, comté	54	149	33	48	146	30	460
Richelieu	...	6	2	7	5	2	22
Richmond	131	352	149	129	355	151	1,267
Rimouski	2	7	2	1	1	1	14
Rouville	3	26	3	1	22	5	60
Shefford	65	317	80	75	273	99	909
Sherbrooke	236	567	115	219	575	106	1,818
Soulanges	3	10	5	5	5	3	31
St-Hyacinthe	8	9	4	3	4	2	30
Stanstead	200	713	173	200	710	195	2,191
St-Jean	19	105	18	31	81	19	273
St-Maurice	6	12	10	6	11	2	47
Témiscouata	3	4	1	2	6	5	21
Terrebonne	40	109	25	32	112	32	350
Trois-Rivières	2	10	6	4	11	6	39
Vaudreuil	13	47	11	12	35	9	127
Wolfe	27	91	20	14	85	23	260
Wright	178	632	152	170	594	154	1,880
Totaux	5,770	16,755	3,636	4,394	18,234	3,614	52,403

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.											ENFANTS DE 7 À 14 ANS.
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
5	8	.....	.....	4	4	.....	.....	21	15	.....	.....
3	11	4	1	13	4	9	.....	45	35	17	.....
61	266	50	14	96	215	48	13	763	507	196	.....
88	442	61	38	77	408	100	38	1,252	877	75	.....
4	.....	.....	.....	3	4	.....	.....	11	8	2	.....
1	13	2	.....	2	19	.....	.....	37	20	33	.....
2,025	5,803	571	177	1,408	6,125	694	72	16,875	12,411	1,058	.....
4	9	1	.....	.....	11	1	.....	26	17	.....	.....
121	741	130	13	121	677	103	8	1,914	1,139	22	.....
2	21	2	1	5	22	4	2	59	47	2	.....
59	146	95	30	46	166	60	18	620	497	138	.....
28	136	9	.....	23	128	7	1	332	219	31	.....
7	3	.....	.....	.....	8	4	.....	22	12	.....	.....
59	366	56	18	52	361	90	27	1,029	803	.....	20
2	6	.....	.....	1	1	1	.....	11	10	1	.....
3	27	4	.....	1	23	5	.....	63	49	.....	12
47	291	60	17	55	264	57	33	824	630	35	.....
136	450	89	31	121	432	72	54	1,385	1,081	260	.....
1	13	1	.....	1	9	.....	.....	25	20	.....	7
3	8	3	.....	3	4	2	.....	23	15	1	.....
144	708	119	79	124	606	150	67	1,997	1,443	106	.....
14	80	22	11	19	63	12	5	226	107	43	.....
9	16	.....	.....	7	14	.....	.....	46	21	13	.....
3	4	1	.....	1	8	2	2	21	10	.....	2
23	94	20	.....	26	103	28	5	299	207	24	.....
2	23	3	.....	4	25	3	.....	60	34	.....	27
8	36	2	.....	6	32	6	1	91	65	14	.....
26	74	12	1	22	69	19	1	224	135	33	.....
79	534	64	11	80	513	73	7	1,301	950	179	.....
4,116	16,053	2,133	569	3,431	15,678	2,517	536	45,033	32,482	3,348	87

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN-

COMTES ET CITÉS	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'écoles.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Argenteuil	18	60	15	51	38	9	4	50	50		
Arthabaska	2	3		3	3			3	3		
Bagot	3	3		3	3			3	3		
Berthier	1	1		1	1			1	1		
Beauce	3	7	3	7	6	1		7	7		
Beauharnois	4	6	1	6	5	1		5	5		
Bonaventure	16	41	2	40	34	5	1	40	37	3	
Brome	7	76	10	67	62	5		66	60	6	
Chambly	1	1		1	1			1	1		
Châteauguay	6	18		18	17		1	18	18		
Compton	16	95	12	87	70	17		87	85	1	1
Deux-Montagnes	3	3		3	3			3	3		
Dorchester	3	3		3	3			3	3		
Drummond	4	12	3	10	9	1		11	11		
Gaspé	14	26	2	24	24			25	19	6	
Hochelaga	14	21		20	20			68	62	6	
Huntingdon	8	45	1	44	33	11		45	45		
Iberville	4	8	4	4	2	1	1	4	4		
Iles-de-la-Madeleine	5	6		6	5		1	6	4	1	1
Jacques-Cartier	5	7		7	7			9	9		
Joliette	2	2		2	2			2	2		
Labelle	11	25	1	25	18	5	2	22	22		
Laprairie	2	2		2	2			2	2		
L'Assomption	1	1		1	1			1		1	
Lévis	3	3		3	3			4	4		
L'Islet	1	1		1	1			1	1		
Lotbinière	2	2		2	2			2	2		

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.			
50	44	45	45	146	49	44	35	.....	51	36	46	41
2	2	2	2	18	2	2	2	.....	3	2	2	2
2	1	2	2	5	2	2	2	.....	3	2	2	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
7	7	5	5	15	5	5	5	.....	7	2	2	2
5	3	4	5	213	5	4	3	.....	6	4	4	4
40	35	32	40	180	38	37	32	.....	40	28	29	26
64	39	37	61	263	63	63	32	.....	67	54	57	54
1	1	1	1	1	1	1	.....	.....	1	.....	1	.....
18	16	16	18	54	17	5	17	.....	18	18	18	18
82	58	49	83	273	84	47	30	.....	87	80	83	84
3	3	3	3	8	3	2	2	.....	3	2	3	3
1	3	3	3	10	3	3	2	.....	3	2	2	2
8	8	8	7	38	8	7	8	.....	10	7	7	7
20	25	21	24	77	21	18	19	.....	24	17	17	17
62	21	21	22	61	15	13	15	.....	20	18	18	18
45	.....	44	44	168	45	37	45	.....	44	43	44	44
4	1	2	4	15	7	7	7	.....	4	4	7	7
5	4	5	6	18	6	6	6	.....	6	6	6	6
9	7	7	7	21	7	7	7	.....	7	7	7	7
2	2	2	2	6	2	2	1	.....	2	1	1	1
20	19	21	21	90	15	10	12	.....	25	9	10	10
1	1	1	1	1	2	.....	1	.....	2	.....	1	.....
1	1	1	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	1
3	3	3	3	13	3	3	3	.....	3	3	3	3
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
2	2	1	2	11	2	.....	1	.....	2	1	1	1

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN-

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'écoles.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne.)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Maskinongé	1	1		1	1			1	1		
Matane	2	2		2	1	1		2	2		
Mégantic	12	52	16	35	22	12	1	35	34	1	
Montcalm	2	6	4	2	1	1		2	1	1	
Missisquoi	9	47	15	32	26	5	1	32	32		
Montmagny	1	1		1	1			1		1	
Montréal	1	18		18	17	1		291	291		
Napierville	2	2		2	2			2	2		
Pontiac	19	54	2	53	34	12	7	54	51	3	
Portneuf	3	5	1	4	1	3		5	4	1	
Québec, cité	1	1		1	1			9	9		
Québec, comté	12	17	1	16	13	3		16	13	2	1
Richelieu	1	1		1	1			1	1		
Rouville	4	5	1	4	3	1		4	3	1	
Rimouski	1	1		1	1			1	1		
Richmond	9	41	5	44	43	1		42	41		1
Shefford	11	45	11	36	30	6		36	36		
Sherbrooke	5	33	8	27	25	2		34	34		
Soulanges	2	2		2	2			2	2		
Stanstead	7	62	13	48	36	12		47	46	1	
St-Jean	5	8		8	6	2		8	8		
St-Maurice	1	1		1	1			1	1		
Témiscouata	1	1		1	1			1	1		
Terrebonne	7	7		7	7			7	5		2
Vaudreuil	4	4		4	4			4	4		
Wolfe	4	11	2	9	8	1		9	9		
Wright	23	48	3	44	26	10	8	44	42	1	1
Totaux	309	954	136	845	689	129	27	1,180	1,137	36	7

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.—*Suite.*

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.			
1	1	.....	1	4	1	1	1	.....	1	1	1	1
2	1	2	1	9	2	1	1	.....	2	1	1	1
33	24	20	35	105	35	19	31	.....	35	21	24	21
2	.....	.....	2	2	2	2	2	.....	2	2	2	2
28	17	16	30	174	32	29	29	.....	32	29	30	29
.....	1	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
291	18	18	18	118	18	4	18	.....	18	18	18	18
2	2	.....	2	8	2	2	.....	.....	2	2	2	2
50	47	50	53	385	49	28	38	.....	53	36	39	43
5	5	4	4	11	5	3	4	.....	4	3	3	3
9	9	.....	9	50	1	1	1	.....	1	1	1	1
13	16	16	14	42	12	10	12	.....	16	12	11	11
.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
4	4	4	4	28	4	3	3	.....	4	4	4	4
.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
42	39	40	41	132	30	30	29	.....	44	32	35	34
36	28	21	34	232	36	32	31	1	35	29	30	31
29	32	28	32	89	32	21	32	.....	27	32	31	31
2	2	2	2	6	2	2	2	.....	2	2	2	2
47	17	17	47	117	47	24	47	.....	48	47	47	47
8	5	7	7	31	8	4	7	.....	8	6	6	6
1	1	1	1	7	1	1	1	.....	1	1	1	1
1	1	1	1	6	1	1	1	.....	1	1	1	1
7	6	6	6	16	6	6	6	1	6	6	6	6
4	4	4	4	4	4	4	4	.....	4	4	4	4
9	8	5	8	27	9	9	9	.....	9	9	4	4
41	39	40	44	160	44	36	43	.....	44	39	42	42
1,124	033	638	813	3,569	782	600	640	3	842	686	716	705

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES

ET AUX MUNICIPALITES SOUS

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Total des écoles.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	49	3	1	53	1,085	125	244	1,454	1,049
Arthabaska	3			3	39			39	31
Bagot	3			3	27			27	24
Beauce	5			5	45			45	35
Beauharnois	5		1	6	53		310	363	246
Berthier	1			1	12			12	11
Bonaventure	41	3		44	908	268		1,176	807
Brome	66	1	2	69	1,127	80	246	1,453	1,016
Chambly	1	1	1	3	25	171	269	465	328
Charlevoix	1			1	6			6	4
Châteauguay	21		1	22	487		165	652	497
Compton	83	7	2	92	1,309	636	302	2,247	1,661
Deux-Montagnes	2	2		2	33			33	23
Dorchester	3			3	44			44	30
Drummond	9	3		12	157	135		292	196
Gaspé	26	1		27	632	72		704	475
Hochelaga	16	3	2	21	2,946	1,538	1,005	5,489	3,754
Huntingdon	48	1	1	50	860	71	261	1,192	976
Iberville	5			5	76			76	46
Iles-de-la-Madeleine	6			6	124			124	65
Jacques-Cartier	5	1	2	8	266	74	751	1,091	771
Joliette	2			2	54			54	24
Labelle	22		1	23	395		148	543	387
Lapraierie	2			2	31			31	16
L'Assomption	1			1	29			29	19
Lévis	3			3	59			59	41
L'Islet	1			1	8			8	8
Lotbinière	2			2	16			16	12

DE LA PROVINCE SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES

LE CONTROLE DES PROTESTANTS.

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Élèves dans le cours élémentaire.	Élèves dans le cours modèle.	Élèves dans le cours académique.	Élèves anglais.	Élèves français.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.		
						$			$			
1,274	131	49	1,362	92	1	1,500	....	41	253	21	....	63
39	....	....	27	12	....	....	....	1	200	3	....	4
27	....	....	27	....	....	....	....	....	....	3	....	3
45	....	....	44	1	....	....	....	2	250	4	....	6
279	60	24	322	41	1	1,400	....	9	366	3	....	13
12	....	....	12	....	1	700	....	....	....	....	....	1
974	190	12	1,158	18	....	....	....	21	254	24	....	45
1,240	155	58	1,299	154	1	875	1	40	272	37	....	79
317	85	3	392	13	1	1,150	1	8	371	1	....	11
6	....	....	6	....	....	....	....	1	80	....	....	1
553	69	30	622	30	....	....	1	13	242	7	....	21
1,788	366	93	2,077	170	1	610	....	77	268	45	....	122
33	....	....	33	....	....	....	....	3	216	....	....	3
44	....	....	39	5	....	....	....	....	....	3	....	3
205	80	7	283	9	1	400	....	16	222	2	....	19
635	56	13	626	78	....	....	....	7	248	20	....	27
4,051	1,220	209	5,377	112	13	1,275	2	118	429	18	....	151
1,019	109	64	953	239	2	870	....	41	233	11	....	54
76	....	....	67	9	....	....	....	2	300	2	....	4
124	....	....	123	1	....	....	....	....	....	6	....	6
941	116	34	1,093	28	2	1,000	....	20	421	3	....	25
54	....	....	51	3	....	....	....	1	270	1	....	2
459	63	21	502	41	....	....	....	8	388	20	....	28
31	....	....	31	....	....	....	....	3	207	....	....	3
29	....	....	29	....	....	....	....	1	200	....	....	1
59	....	....	56	3	....	....	....	2	300	1	....	3
8	....	....	8	....	....	....	....	1	200	....	....	1
16	....	....	15	1	....	....	....	2	275	....	....	2

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA
AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Total des élèves.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	1			1	20			20	15
Matane	2			2	38			38	28
Mégantic	37	4	1	42	465	215	74	754	504
Missisquoi	32	6	3	41	571	408	276	1,255	846
Montcalm	2	1		3	37	55		92	56
Montmagny	1			1	11			11	8
Montréal, cité	22		3	25	16,893		1,764	18,657	13,648
Napierville	2			2	21			21	18
Pontiac	58	1	1	60	1,638	49	195	1,882	1,133
Portneuf	2	1		3	62	30		92	66
Québec, cité	1		2	3	372		250	622	478
Québec, comté	15			15	332			332	219
Richelieu	1			1	22			22	12
Richmond	34	1	2	37	571	89	325	985	727
Rimouski	1			1	11			11	10
Rouville	4			4	66			66	49
Shefford	35		2	37	494		353	847	636
Sherbrooke	29		2	31	839		545	1,384	1,070
Soulanges	2			2	25			25	20
Stanstead	59	5	3	67	930	441	531	1,902	1,265
St-Hyacinthe		1		1		23		23	15
St-Jean	7	1	1	9	80	38	109	227	168
St-Maurice	1			1	41			41	20
Témiscouata	1			1	21			21	10
Terrebonne	9			9	297			297	210
Vaudreuil	4	1		5	50	37		87	65
Wolfe	9	2		11	120	105		225	125
Wright	46	2		48	1,087	409		1,496	1,067
Totaux et moyenne des traitements	849	50	34	933	35,967	5,009	8,123	49,099	35,040

PROVINCE POUR LES ÉCOLES PROTESTANTES SE RAPPORTANT MODÈLES ET AUX ACADÉMIES. — *Suite.*

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées	Instituteurs religieux	Total des instituteurs et des institutrices
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves anglais.	Elèves français	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen	Nombre		
						$			$			
20			20					1	200			1
38			38					1	300	1		2
580	128	46	709	45				21	263	22		45
970	210	75	1,188	67	2	750		41	307	16		59
70	17	5	88	4				4	256			4
11			11					1	450			1
13,148	4,711	798	18,557	100	34	1,570	3	382	561	25		444
21			21					3	76	1		4
1,727	138	17	1,725	157				18	278	38		56
63	26	3	85	7				3	250	2		5
408	139	75	610	12	4	1,188	4	15	472	1		24
327	5		291	41				8	283	7		15
22			22					1	300			1
721	195	69	936	49	3	1,000		29	254	25		57
11			11							1		1
43	23		58	8				2	243	2		4
636	129	82	786	61	2	1,200		25	272	14		41
1,016	275	93	1,360	24	2	1,000		35	382	14		51
25			25					1	170			1
1,351	405	146	1,708	134	2	1,550	1	37	296	49		89
20	3		23					1	300			1
177	40	10	175	52	1	800		7	314	4		12
41			32	9				1	400			1
21			18	3				1	265			1
285	12		285	12			1	7	281	2		9
68	19		83	4				3	263	1		4
178	34	13	219	6				7	273	6		13
1,350	130	16	1,378	118	2	950	1	24	304	26		53
37,686	9,348	2,065	47,126	1,973	76	1,314	15	1,117	393	491		1,700

APPENDICE N° VII

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Résumé des rapports des collèges classiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1910-11.

NOM DE L'INSTITUTION.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante.	Etat financier de l'Institution.				Personnel enseignant.			Recevant la pension et l'inst. gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en 1910-11.
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances.	Religieux.		Instituteurs laïques.				
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	$150,000	$24,662	$57,500	$67,200	30	Ecclésiastiques	....	4	6	271	$ 873 30
oliette	"	"	225,000	29,117	.....	200,000	38	"	...	8	10	321	873 30
L'Assomption	"	"	160,000	24,535	.....	121,000	30	"	1	2	10	295	873 30
Lévis	"	"	255,000	52,547	116,000	122,000	42	"	1	2	8	661	873 30
Montréal (Loyola)	"	"	130,000	29,427	70,000	49,000	11	"	8	..	16	269	873 30
Montréal (Ste-Marie)	"	"	390,000	53,300	150,000	230,000	29	"	7	5	55	480	873 30
Nicolet	"	"	380,000	34,126	....	150,500	33	"	1	...	...	325	873 30
Rigaud	"	"	140,000	29,990	.....	100,000	33	"	1	9	15	312	873 30
Rimouski	"	"	75,000	27,540	.....	58,000	28	"	....	6	8	229	873 30
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	180,000	36,817	.. ....	100,000	38	"	....	30	..	386	873 30
St-Hyacinthe	"	"	260,000	51,902	.....	130,000	34	"	1	10	30	396	873 30
St-Laurent	"	"	400,000	72,000	50,000	125,000	15	"	....	...	45	525	873 30
Ste-Thérèse	"	"	180,000	31,691	74,505	115,000	32	"	....	5	25	315	873 30
Sherbrooke	"	"	225,000	48,291	47,000	32,000	34	"	2	5	18	429	873 30
Trois-Rivières		"	150,000	28,486	127,150	77,450	34	"	1	5	....	294	873 30
Valleyfield	"	"	149,000	32,237	36,000	93,000	29	"	3	10	15	257	873 30
													$ 13,972 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
ARGENTEUIL.			$	$				$ cts.
Grenville No 2	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,500	1,000	4 SS. de la Sagesse.	....	....	600 00
Lachute	Acad. couvent	(Sons contr. et indépend. (a)	21,200	4,636	10 SS. des Sept Douleurs	....	1	1,200 00
ARTHABASKA.								
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous contr. et indépend)	40,000	9,926	7 Frs Ecoles Chrèt.	....	....	1,000 00
Victoriaville	"	Sous contrôle.	17,500	17,313	6 Frs du S.-Cœur	....	....	1,500 00
Victoriaville	"	Indépendante.	75,000	34,550	19 Frs du S.-Cœur	....	....	....
Arthabaskaville	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend)	19,000	3,000	8 SS. Congrégation	....	1	300 00
Ste-Anne-du-Sault	" "	Indépendante.	4,500	1,786	4 SS. l'Assomption.	....	....	....
St-Médard-de-Warwick	" "	"	7,265	1,988	5 SS. l'Assomption.	....	....	....
St-Norbert	" mixte	Sous contrôle.	800	445	....	....	2	270 00
Stanfold	" couvent	Indépendante.	10,000	3,718	5 SS. l'Assomption	....	....	....
Stanfold	" mixte	Sous contrôle.	2,000	695	4 SS. l'Assomption.	....	....	500 00
Victoriaville	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	30,000	16,102	15 SS. Congrégation	....	3	822 00
BAGOT.								
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.	21,700	4,432	11 SS. Présentation.	....	3	300 00
Acton-Vale	" garçons	Sous contrôle.	10,000	1,200	5 Frs St-Gabriel	....	....	1,200 00
St-Pie	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	18,000	2,361	8 SS. Présentation.	....	....	250 00
St-Hugues	Modèle "	(Sous contr. et indépend.)	12,000	3,779	9 SS. Présentation.	....	4	450 00
St-Liboire	" mixte	Sous contrôle.	7,000	550	5 SS. St-Joseph	....	....	550 00
Ste-Rosalie	" "	"	2,500	450	3 SS. St-Joseph	....	....	450 00
St-Simon	" "	"	700	230	....	....	2	230 00
Upton, village	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	7,000	3,089	8 SS. Présentation.	....	1	200 00
BEAUCE.								
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante.	35,000	7,860	10 Frs Maristes	....	....	....
Beauceville	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	21,550	4,199	10 SS. Jésus-Marie.	....	1	200 00
St-Georges	" "	(Sous contr. et indépend.)	24,344	9,912	7 SS. Bon-Pasteur	....	2	300 00
St-Joseph	" "	Indépendante.	54,050	6,388	13 SS. de la Charité	....	....	....
Ste-Marie	" "	(Sous contr. et indépend.)	32,000	4,953	9 SS. Congrégation.	....	1	250 00
Ste-Marie	" garçons	(Sous contr. et indépend.)	....	....	....	....	....	....
St-Vital-de-Lambton	Acad mixte	Sous contrôle.	22,000	480	2 SS. de la Charité	....	1	480 00
Forsyth (St-Evariste)	Modèle "	Sous contrôle	22 000	400	3 SS. Serv. de Marie	....	....	....
L'Enfant-Jésus	" filles,	Indépendante.	25,000	640	3 SS. St-F. d'Assise.	....	....	....

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Années 1910-11.

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910 11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
....	....	174	25	....	25	....	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellent...	66 40
3	5	336	21	14	26	10	Excellent...	Excellent.....	"	"	"	"	99 60
													166 00
....	....	201	56	20	50	26	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellent...	99 60
....	....	251	60	8	53	8	Très bien...	"	"	"	"	"	99 60
5	33	409	234	111	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
3	3	144	30	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	2	43	7	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
1	3	67	20	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	98	9	....	9	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui.....	Oui ...	Excellent...	66 40
2	6	75	25	....	....	....	"	.....	.....	.....	....	.....	66 40
....	....	194	16	....	10	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellent...	66 40
....	....	430	62	....	....	....	Excellent..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													763 60
2	15	212	37	3	....	..	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	166	14	10	14	10	"	Excellent. ...	Excellent.....	Oui	Oui	Excellent...	99 60
4	2	157	28	4	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
1	3	199	42	...	..	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	134	48	....	42	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellent. .	66 40
....	....	116	12	....	12	....	"	"	"	"	"	" .	66 40
..	.. .	64	12	..	14	....	"	Bon.....	"	"	"	Très bien...	66 40
3	3	148	15	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													630 89
8	4	163	48	16	....	....	Excellent .	.....	.....	.....	.....	. .....	99 60
2	3	178	40	12	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
4	8	172	31	9	....	....	Très bien.	....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	3	136	42	7	..	....	Excellent...	.....	.....	. ..	.....	.....	99 60
1	54	244	38	10	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	..	...	...	....	....	(d)	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	. .	118	19	....	10	....	Très bien ..	Excellent.....	Très bon	Oui ...	Oui	Très bien...	99 60
....	....	141	19	....	17	...	Très bien...	Excellent.	"	" ...	"	Excellent. .	66 40
1	3	30	11	...	....	...	"	....	.....	....	.....	.....	66 40

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
BEAUCE.—*Suite*			$	$				$ cts.
Sacré-Cœur-de-Jésus....	Modèle mixte....	Sous contrôle.	4,500	400	4 SS. Perp. Secours	....	....	400 00
St-Benoît-Joseph.....	" "	(Sous contr. et indépend.	10,500	1,809	4 SS. Serv. de Marie	....	....	455 00
St-Côme	" "	(Sous contr. et	2,000	490	4 SS. de St-Louis...	....	....	490 00
St-Ephrem-de-Tring.....	" "	indépend.)						
		Sous contrôle.	26,000	6,247	4 SS. de Marie.....	....	4	125 00
St-Frédéric.....	" "	(Sous contr. et	1,000	230	2 SS. Perp. Secours	....	..	230 00
St-Gédéon	" "	indépend.)						
		(Sous contr. et	17,300	1,439	4 SS. de St-Louis..	....	....	280 00
St-Georges	" garçons.	indépend.)						
		Sous contrôle.	2,000	.....	6 SS. Bon-Pasteur.	....	....	300 00
St-Joseph.....	" "	"	1,800	495	3 SS. de la Charité.	....	1	300 00
St-Martin-de-Jersey.....	" mixte...	"	6,500	600	4 SS. de St-Louis..	...	....	600 00
St-Pierre-de-Broughton..	" "	"	3,390	260	.. ..	....	2	260 00
St-Samuel	" "	Indépendante.	4,000	546	3 SS. de St-Louis...	....	....	400 00
St-Vital-de-Lambton	" "	Sous contrôle.	22,000	4,352	3 SS. de la Charité..	....	....	.. ....
St-Zacharie.....	" "	"	.....	.....	....	....	....	....
BEAUHARNOIS.								
Valleyfield.....	Acad couvent...	Indépendante.	66,900	8,133	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	.....
Beauharnois.....	Modèle garçons.	Sous contrôle.	16,000	1,400	6 Clercs St-Viateur.	1	....	1,400 00
Beauharnois	" couvent.	Indépendante.	25,000	4,225	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	...	500 00
St-Louis-de-Gonzague...	" garçons.	Sous contrôle.	10,000	900	3 Clercs St-Viateur.	....	....	100 00
St-Louis-de-Gonzague..	" couvent.	Sous contr. et indépend...	16,000	3,192	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	400 00
St-Stanislas-de-Kostka...	" mixte...	Sous contrôle.	2,400	645	....	1	1	645 00
St-Timothée....	" garçons.	" " .	5,000	900	3 Clercs St-Viateur.	...	....	900 00
St-Timothée.....	" couvent.	(Sous contr. et indépend)...	14,500	2,990	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	280 00
BELLECHASSE.								
St-Charles.....	Acad. couvent..	Indépendante.	13,000	2,806	7 SS. de la Charité.	...	...	.....
St-Gervais	" " ..	(Sous contr. et indépend)...	31,000	3,328	9 SS. Jésus-Marie..	...	....	110 00
Buckland.....	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,000	355	3 SS. de St-Louis...	...	....	355 00
St-Charles..... ..	" filles....	" " .	13,000	318	2 SS. de la Charité.	...	....	250 00
St-Charles..... . ..	" garçons.	" " .	4,000	649	....	1	1	500 00
St-Damien-de-Buckland..	" mixte...	" " .	2,500	322	4 SS. Perp. Secours	....	....	322 00
St-Damien-de-Buckland..	" " ...	Indépendante.	15,000	3,200	1 S. Perp. Secours.	....	2	....
St-Gervais.....	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	479	....	1	1	420 00
St-Michel	" couvent.	(Sous contr. et indépend)...	20,000	2,394	8 SS. Jésus-Marie..	....	...	150 00
St-Michel..... ...	" garçons.	Sous contrôle.	1,200	800	... .	1	1	600 00
St-Philémon.....	" filles...	Indépendante.	4,000	937	3 SS. de St-Louis..	...	....	.. ..
St-Raphaël..... ...	" mixte...	Sous contrôle.	4,000	425	3 SS. de St-Louis .	....	1	425 00
St-Vallier.....	" garçons.	" " .	1,200	250	1 S. St-Joseph.....	....	....	150 00
St-Vallier.....	" filles....	" " .	1,200	300	2 SS. St-Joseph....	...	....	300 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
													$ cts.
....	....	157	10	....	9	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellent...	66 40
....	....	141	10	....	....	....	" ...	....	....	.....	....	.....	66 40
....	....	136	27	....	27	....	" ..	Excellent. ...	Excellent.....	Oui	Oui	Excellent...	66 40
6	....	234	23	....	23	....	"	Très bon.....	"	"	" ...	"	66 40
....	...	72	6	....	6	....	" ..	"	Très bon.....	"	Un peu.	Très bonne..	66 40
6	....	88	7	....	7	....	" ..	Excellent.....	Excellent	" ...	Oui	Excellent...	66 40
3	10	154	21	....	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	131	17	....	17	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellent...	66 40
....	....	138	19	....	18	....	" ..	Mauvais.....	Très bon.....	" ...	"	Bonne.....	66 40
....	....	106	13	....	12	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellent...	66 40
....	....	128	5	...	5	....	(e)	Très bon.. ...	"	"	" ..	Très bonne.	66 40
....	....	82	44	....	....	....	Excellent...	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	. .	....	....	6	....	(f)	Excellent.....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	60 40
													1,560 40
3	15	202	45	5	....	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	3	199	20	....	20	....	" ...	Très bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	5	260	33	....	....	....	Excellent...	.....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	92	6	....	6	....	Bien.....	Excellent. ...	Très bon.....	Oui	Oui ..	Excellente..	66 40
1	6	150	35	....	....	....	Excellent...	.. ..	.....	.....	....	.....	66 40
....	....	104	18	....	19	...	Très bien. .	Très bon.....	Très bon.....	Oui	Oui ...	Très bonne.	66 40
....	...	94	20	....	20	....	" ...	"	"	"	"	Excellente..	66 40
1	8	126	11	..	...	..	Excellent...	.....	.. ..	.....	.....	....	66 40
													504 40
....	....	55	32	5	....	...	Excellent...	....	....	.....	. .	.....	99 60
1	5	128	19	8	....	..	Très bien...	.....	....	.....	.....	.....	99 60
....	....	98	7	....	7	....	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	66 40
....	....	86	8	....	6	...	" ...	"	" ...	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	94	10	....	13	....	Bien..	"	"	"	Peu	Excellente..	66 40
....	....	130	16	....	11	....	Très bien...	"	"	"	Oui	" ..	60 40
.. .	....	62	7	....	....	....	" ...	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	85	18	....	18	..	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	66 40
....	....	146	15	....	16	..	" ...	.....	....	.....	.....	....	66 40
. ..	....	80	6	....	6	....	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
2	5	30	11	....	10	....	" ...	....	....	.....	.....	....	66 40
....	...	186	14	....	13	....	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	59	10	....	10	...	" ..	" ...	"	"	"	" ..	66 40
....	....	71	16	....	15	...	" ...	"	"	"	"	" ..	66 40
													996 00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
BERTHIER.			$	$				$ cts.
Berthier	Acad. garçons	Indépendante.	50,000	12,300	18 Clercs St-Viateur.	....	....	.....
Berthier	" couvent	(Sous contr. et indépend).	40,000	5,700	8 SS. Congrégation	....	....	325 00
Lanoraie	" garçons	Sous contrôle.	3,000	750	3 Clercs St-Viateur.	....	....	750 00
St-Barthélemi	Modèle garçons.	" "	10,000	900	5 Clercs St-Viateur.	....	....	900 00
St-Cuthbert	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	18,000	2,352	7 SS. Ste-Anne.	....	....	175 00
St-Gabriel-de-Brandon	" "	(Sous contr. et indépend).	25,000	3,898	12 SS. Ste-Anne.	....	....	300 00
St-Gabriel-de-Brandon	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	700	.....	1	3	700 00
St-Norbert	" couvent	(Sous contr. et indépend).	4,800	880	5 SS. Ste-Anne.	....	....	200 00
BONAVENTURE.								
Carleton	Modèle couvent.	Indépendante.	12,000	1,294	6 SS. de la Charité.	....	....	.....
Carleton	" mixte	Sous contrôle.	1,000	150	.....	....	1	150 00
Anse-aux-Gascons.	" "	" "	1,500	296	.....	....	1	140 00
Maria	" "	" "	1,000	350	.....	....	2	295 00
New-Richmond	" "	" "	1,500	325	.....	1	1	335 00
Nouvelle (St-Jean-l'Evangéliste)	" "	" "	800	250	.....	1	....	225 00
Paspébiac	" "	" "	3,000	290	.....	....	2	290 00
St-Alexis-de-Métapédia	" "	" "	5,000	540	2 SS. St-Rosaire	....	....	230 00
St-Bonaventure	" "	" "	5,400	696	.....	....	3	460 00
St-Charles-de-Caplan	" "	" "	1,400	400	.....	....	2	275 00
St-Omer	" "	" "	600	169	.....	....	1	150 00
CHAMBLY.								
Chambly	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend).	12,000	3,959	6 SS. Congrégation	....	....	200 00
Longueuil	" garçons	Sous contrôle.	105,000	22,343	20 Frs Ecoles Chrét.	2	....	2,850 00
Longueuil	" filles	(Sous contr. et indépend).	27,500	12,520	29 SS. Jésus-Marie	....	....	600 00
Boucherville	Modèle garçons.	Sous contrôle.	25,000	1,550	7 Clercs St-Viateur.	....	....	1,550 00
Chambly	" "	(Sous contr. et indépend).	10,000	600	4 Frs Inst. Chrét.	....	....	600 00
Chambly Canton	" mixte	Sous contrôle.	.....	.....	.....	....	....	.....
St-Hubert	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	36,000	3,000	9 SS. Bon-Pasteur.	....	....	115 00
St-Lambert	" mixte	(Sous contr. et indépend).	3,000	3,067	8 SS. Jésus-Marie 3 Clercs St-Viateur.	....	....	1,900 00
CHAMPLAIN.								
Champlain, village	Acad. couvent.	Indépendante.	14,000	3,077	5 SS. Bon-Pasteur	....	2	.....
Ste-Anne-de-la-Pérade	" "	"	30,000	4,623	8 SS. Congrégation	....	....	.....
Ste-Anne-de-la-Pérade	" garçons	(Sous contr. et indépend).	15,000	4,896	7 Frs du Sacré-Cœur	....	....	300 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier	L'instituteur est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
15	15	309	111	41	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
6	30	221	44	11	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	104	22	....	22	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent....	Oui ...	Oui ...	Excellente..	99 60
....	....	78	9	....	24	....	Bien.....	" ...	" ...	" ...	" ...	" ..	66 40
2	2	78	15	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
4	8	233	28	....	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	181	31	....	30	....	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ..	Oui	Excellente..	66 40
1	4	75	10	....	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													630 80
1	2	64	30	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	64	8	....	8	....	Bien	Excellent....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	24	11	....	11	....	Très bien...	" ...	" ...	" ...	" ...	" ..	66 40
....	....	62	12	....	12	....	" ...	Bon	Très bon.....	" ...	" ...	Très bonne.	66 40
....	....	68	11	....	11	....	" ...	Excellent....	Excellent. ...	" ...	" ...	Excellente .	66 40
....	....	56	11	....	10	....	" ...	" ...	" ...	" ...	" ...	"	66 40
....	....	110	14	....	14	....	Bien.....	" ...	Très bon.....	" ...	" ...	"	66 40
....	....	83	11	....	9	....	Très bien...	Bon	" ...	" ...	" ...	Bonne	66 40
....	....	119	8	....	8	....	" ...	Excellent. ...	Excellent....	" ...	" ...	Excellente .	66 40
....	....	74	8	....	9	....	Assez bien..	" ...	" ...	" ...	" ...	" ..	66 40
....	....	57	7	....	8	....	Très bien...	" ...	" ...	" ...	" ...	" ..	66 40
													730 40
3	2	172	26	29	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
1	9	426	69	17	69	17	" .	Excellent. ..	Excellent.	Oui.. ..	Oui . .	Excellente.	99 60
8	12	352	47	8	....	....	Très bien. .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	...	174	25	...	21	...	" ..	Excellent. ...	Excellent.	Oui	Oui ...	Excellente..	66 40
....	....	127	44	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	....	...	...	11	....	....	Très bien.....	Excellent. . .	Oui ...	Oui ..	Excellente .	66 40
2	5	152	41	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	289	32	....	14	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													630 80
1	3	133	28	9	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	13	131	20	8	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	3	170	50	28	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
CHAMPLAIN—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Stanislas	Acad. garçons	(Sous contr. et indépend).	14,000	1,090	5 Frs St-Gabriel			1,000 00
Champlain, village	Modèle garçons.	Sous contrôle.	4,600	480		1	1	480 00
Cap-de-la-Madeleine	" filles	Indépendante.	11,800	2,260	5 SS. Filles de Jésus			
Grand'Mère	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	30,800	6,188	12 Rel. Ursulines			1,951 00
Ste-Flore	" mixte	Sous contrôle.	3,000	600	5 SS. Filles de Jésus			600 00
St-Frs-Xavier-de Batiscan	" "	" "	2,500	375	3 " "			375 00
St-Maurice	" couvent.	Indépendante.	9,000	1,969	4 SS. l'Assomption.			400 00
St-Maurice	" mixte	Sous contrôle.	2,500	406	2 SS. l'Assomption.		1	400 00
St-Narcisse	" "	" "	3,000	375	3 SS. Filles de Jésus			375 00
St-Prosper	" "	" "	2,600	1,000	4 " "			500 00
St-Stanislas	" filles	" "	3,000	370			3	370 00
St-Stanislas	" "	Indépendante.	16,000	1,877	4 SS. Filles de Jésus			
St-Tite	" garçons.	Sous contrôle.	12,000	1,000	5 Frs St-Gabriel			1,000 00
CHARLEVOIX.								
Baie-St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	5,000	1,500	6 Frs Maristes			1,500 00
Baie-St-Paul	" couvent	(Sous contr. et indépend)	20,000	3,272	7 SS. Congrégation		2	200 00
Malbaie	" "	Indépendante.	9,675	3,803	9 SS. de la Charité			
Malbaie	" garçons	Sous contrôle.	3,000	1,300	5 Frs Maristes			1,300 00
Eboulements	Modèle "	" "	3,100	300		1		300 00
Eboulements	" filles	" "	3,100	150			1	150 00
Pointe-au-Pic	" mixte	" "	4'000	240			1	200 00
Ste-Agnès	" "	" "	400	125			1	125 00
St-Irénée	" "	Indépendante.	7,000	590	4 SS. St-Louis			
St-Urbain	" "	Sous contrôle.	2,200	140			1	140 00
CHATEAUGUAY.								
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend)	30,000	1,617	4 SS. Congrégation			154 00
St-Jean-Chrysostôme No 2	" couvent	(Sous contr. et indépend)	28,000	2,271	7 SS. SS. NN. J.-M.			350 00
Châteauguay	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,300	380		1		380 00
St-Jean-Chrysostôme No 2	" "	" "	3,000	645		1	1	620 00
Ste-Martine	" "	" "	9,000	900		1	2	900 00
Ste-Martine	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	12,500	2,316	7 SS. SS. NN. J.-M.		1	300 00
Ste-Philomène	" mixte	Sous contrôle.	1,000	240			2	240 00
CHICOUTIMI.								
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	45,000	4,206	9 Frs Maristes			1,908 00
Chicoutimi	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	84,000	15,404	17 SS. Bon-Pasteur		1	350 00
Bagotville	Modèle garçons.	Sous contrôle.	4,000	1,040	4 Frs Maristes			1,040 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Années 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	149	29	18	29	18	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	...	80	11	....	11	....	Très bien...	"	"	"	"	"	66 40
....	....	65	20	....	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	66 40
3	7	506	23	....	....	....	Excellent...	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	194	24	....	9	....	Bien.....	Bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	....	105	13	....	10	....	Très bien..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
1	2	59	12	....	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	81	6	....	6	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	176	25	....	25	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	141	32	....	32	....	"	Très bon.....	"	"	"	"	66 40
....	....	102	7	....	8	....	"	Excellent.....	"	"	"	"	66 40
1	1	51	15	....	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	180	37	....	37	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
													1,195 20
....	....	203	32	21	32	21	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
2	31	213	22	24	22	24	"	Excellent.....	"	"	"	"	99 60
1	3	154	25	5	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	99 60
....	....	173	29	21	28	21	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	....	47	17	....	17	....	Bien.....	"	"	"	"	"	66 40
....	....	45	16	....	16	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	19	8	....	7	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	33	6	....	6	....	"	Très bon.....	Mauvais.....	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	96	16	....	16	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente.	66 40
....	....	34	6	....	6	....	Bien.....	"	"	"	"	"	66 40
													796 80
1	...	70	20	4	....	....	Très bien...	....	....	.....	.....	.....	99 00
1	3	148	22	5	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	99 60
....	....	47	9	....	6	...	Bien.....	Médiocre.....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	....	96	16	....	15	....	Très bien...	Excellent.....	"	"	"	"	66 40
....	....	109	9	....	8	....	"	Très bon.....	Bon	"	"	"	66 40
4	2	143	24	....	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	54	13	....	6	...	Assez-bien .	Médiocre.	Bon.....	Oui	Oui ...	Très bonne.	66 40
													531 20
....	....	391	82	20	82	20	Excellent...	Excellent.....	Excellent. . .	Oui	Oui	Excellente.	99 60
3	..	301	43	8	....	....	"	....	....	.....	.....	.....	99 60
....	....	123	32	...	32	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent... .	Oui	Oui	Excellente..	66 40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
CHICOUTIMI.—*Suite.*			$	$				$ cts
Bagotville	Modèle filles	Sous contrôle.	6,000	400	4 SS. Bon-Conseil	....	....	400 00
Chicoutimi, paroisse	Modèle mixte.	"	3,500	150	....	....	1	150 00
Grande-Baie (St-Alexis)	Modèle mixte.	"	3,500	870	4 SS. Bon-Conseil	1	....	870 00
N.-D.-de-Laterrière	Modèle mixte.	"	3,000	270	....	....	2	270 00
Ste-Anne	Modèle mixte.	"	4,000	461	3 SS. Bon-Conseil.	....	....	400 00
St-Fulgence (Harvey)	Modèle mixte.	"	1,000	525	....	1	1	525 00
COMPTON.								
Auckland	Modele mixte.	Sous contrôle.	1,000	180	....	....	1	180 00
Compton, village	Modèle mixte.	"	3,500	1,354	4 SS. Présentation	....	....	500 00
Hereford	Modèle couvent.	Indépendante.	5,000	2,372	4 SS. l'Assomption	....	....	288 2
Mégantic, village	Modèle couvent.	Sous contrôle.	10,600	2,439	4 SS. Congrégation.	....	2	820 00
Mégantic, village	Modèle garçons.	"	13,000	2,716	5 Frs du Sacré-Cœur	....	....	1,275 00
St-Louis-de-Westbury	Modèle mixte.	"	3,000	....	5 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	850 00
DEUX-MONTAGNES.								
St-Eustache	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	21,000	2,024	7 SS. Congrégation.	....	....	300 00
Ste-Scholastique	Acad. couvent.	" "	14,000	2,312	6 SS. Ste-Croix.	....	....	310 00
Ste-Scholastique	Acad. garçons	Sous contrôle.	8,000	900	3 Frs Instr. Chrét.	....	....	900 00
St-Benoît	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	18,135	5,312	5 SS. Grises	....	....	450 00
St-Eustache	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,000	1,800	5 Clercs St-Viateur	1	....	1,800 00
St-Hermas	Modèle mixte.	"	2,000	650	....	1	2	650 00
St-Joachim(Belle-Rivière)	Modèle mixte.	"	2,500	404	....	....	1	280 00
DORCHESTER.								
St-Anselme	Acad. couvent.	Indépendante,	18,000	2,882	6 SS. de la Charité	....	2	....
St-Isidore	Acad. couvent.	"	6,750	3,178	4 SS. Bon-Pasteur	....	1	....
St-Anselme	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,200	335	....	1	....	300 00
Ste-Claire	Modèle mixte.	"	2,500	300	3 SS. Perp. Secours.	....	....	300 00
St-Edouard-de-Frampton	Modèle mixte.	"	8,000	450	4 SS. St-Cœur Marie	....	....	450 00
Ste-Hénédine	Modèle mixte.	"	2,000	403	....	....	2	270 00
St-Odilon	Modèle mixte.	"	4,000	300	3 SS. Perp. Secours.	....	....	300 00
DRUMMOND.								
Drummondville	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	25,000	4,425	11 SS. Présentation.	....	6	350 00
St-Cyrille-de-Wendover	Modèle mixte.	Sous contrôle.	5,000	550	4 SS. l'Assomption	....	....	550 00
St-Félix-de-Kingsey	Modèle couvent.	Indépendante.	5,000	1,283	3 SS. l'Assomption	....	....	250 00
St-Germain-de-Grantham	Modèle mixte.	Sous contrôle.	11,500	500	4 SS. l'Assomption	....	....	500 00
St-Germain-de-Grantham	Modèle couvent.	Indépendante.	12,800	2,835	6 SS. l'Assomption	....	....	500 00
St-Pierre-de-Durham	Modèle couvent.	"	8,150	1,876	4 SS. l'Assomption	....	....	155 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ELÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
....	...	140	27	..	25	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	23	23	....	23	....	Bien..	"	" ...	"	"	" ..	66 40
....	...	342	27	....	27	....	Très bien...	"	" ...	"	"	" ..	66 40
....	...	81	7	....	7	....	Bien.....	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	137	10	....	10	....	Très bien ..	" ..	"	"	"	" .	66 40
....	...	104	27	....	27	...	" ..	Très bon.....	Médiocre.....	"	" ...	Très bonne.	66 40
													664 00
....	...	55	6	....	6	....	Bien..	Très bon.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	....	111	7	....	6	....	Très bien...	Excellent.....	" ...	" ..	" ...	Excellente..	66 40
....	6	51	11	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	211	21	....	21	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	228	42	....	42	....	" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
....	....	300	22	...	23	....	" ..	Bon.....	"	" ...	"	Très bonne.	66 40
													398 40
3	35	156	18	5	...	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	3	135	27	10	...	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	91	18	..	18	....	" ..	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui ...	Très bonne.	99 60
....	....	110	25	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	187	18	....	18	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Très bonne.	66 40
....	...	114	23	.	27	...	Bien..... ..	Très bon.....	Très bon... ..	"	"	" .	66 40
....	....	57	7	...	7	..	"	Excellent.....	Excellent.....	" .. .	" .. .	" .	66 40
													564 40
1	...	87	23	2	..	....	Très bien...	.....	.....	.....	.. ..	.....	99 60
2	1	38	10	7	...	....	" .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	22	8	...	10	....	" .	Médiocre.....	Très bon.....	Oui	Oui .. .	Très bonne.	66 40
....	....	146	16	....	16	...	" ..	Excellent.....	Excellent. ...	"	Oui	Excellente..	66 40
....	...	176	25	....	25	....	" ..	" ...	"	"	Oui ...	" .	66 40
....	....	104	10	...	9	....	Bien..	"	"	Assez...	Non....	" ..	66 40
....	....	90	9	....	9	..	Très bien..	"	" ...	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
													531 20
4	...	258	32	4	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	247	27	....	25	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	66 40
....	9	36	14	....	.	...	" .	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	199	29	....	11	....	Bien..	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	66 40
4	22	66	30	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
6	6	55	18	....	....	...	" .	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													431 60

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
GASPÉ.			$	$				$ cts.
Barachois-de-Malbaie....	Modèle mixte...	Sous contrôle.	1,600	260	3 SS. St-Rosaire	....	....	260 00
Cap-Chat.....	Modèle mixte...	"	4,000	390	5 SS. Filles de Jésus.	....	....	390 00
Douglastown.....	Modèle mixte...	Sous contrôle.	7,200	250	2 SS. St-Rosaire...	..	....	250 00
Grande-Rivière.....	" ..	" "	1,000	350	4 SS. Bon-Pasteur.	....	1	300 00
Mont-Louis.....	" ..	" "	1,500	300	....	....	2	240 00
Percé.....	" ..	" "	2,100	160	....	...	1	160 00
Ste-Adélaïde-de-Pabos...	" ..	" "	4,500	520	2 SS. Filles de Jésus.	....	..	255 00
Ste-Anne-des-Monts.....	" ..	" "	6,000	200	3 SS. St-Rosaire...	....	...	200 00
HOCHELAGA								
Hochelaga.....	Acad. couvent..	Sous contrôle.	112,750	154,056	30 SS. SS. NN. J.-M.	....	2	8,250 00
Hochelaga.....	" garçons..	" "	166,750	154,056	31 Frs Ste-Croix....	....	...	8,525 00
Pointe-aux-Trembles....	" couvent..	(Sous contr. et indépend.).	35,000	9,434	16 SS. Congrégation	....	....	250 00
St-Grégoire-le-Thaumaturge :								
St-Jean-Berchmans..	" garçons..	Sous contrôle.	48,000	4,200	13 Frs Inst. Chrét .	1	....	4,200 00
St-Jean-Baptiste.....	" couvent..	Indépendante.	194,076	13,033	20 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	.....
St-Jean-Baptiste.....	" garçons..	Sous contrôle.	100,000	7,992	21 Clercs St-Viateur.	5	....	6,900 00
Sault-au-Récollet	" couvent..	Indépendante.	110,000	38,608	25 Rel. Sacré-Cœur.	1	5	.....
Villeray.....	Modèle couvent.	Sous contrôle.	50,000	1,225	6 SS. Ste-Croix ...	....	1	1,225 00
Côte-des-Neiges.....	" "	" "	40,000	900	5 SS. Grises.....	....	....	900 00
Côte-St-Paul...	" "	(Sous contr. et indépend)..	45,000	4,640	13 SS. Congrégation	....	....	675 00
Ste-Cunégonde.....	" garçons.	Sous contrôle.	72,000	36,336	14 Frs Ecoles Chrét.	1	....	4,250 00
St-Grégoire-le-Thaumaturge :								
École Delorimier ...	Modèle couvent.	Indépendante.	119,910	13,384	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	6,300 00
Ecole St-Frs-Xavier.	" garçons.	Sous contrôle.	70,000	4,800	16 Frs Inst. Chrét.	....	....	4,800 00
Ecole St-Stanislas...	" "	" "	68,750	5,400	18 " "	....	....	5,400 00
St-Henri.....	" "	" "	169,000	63,000	20 Frs Ecoles Chrét.	6	....	6,300 00
St-Henri (Ecole St-Elizabeth).....	" "	" "	60,000	5,190	15 Frs Inst. Chrét..	....	....	5,145 00
St-Henri(Pen. de l'Ange-Gard)	" couvent.	Indépendante.	89,000	10,004	31 SS. Ste-Anne....	....	1	.....
Sault-au-Récollet.....	" "	"	10,000	1,298	7 Rel. Sacré-Cœur.	.....	.....	.....
HUNTINGDON.								
Huntingdon.....	Modèle couvent.	Indépendante.	8,000	14,331	6 SS. Congrégation	..	....	.....
St-Anicet.....	" mixte...	"	5,000	100	....	1	....	500 00
IBERVILLE.								
Iberville	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	25,000	7,484	12 SS. Congrégation	....	. .	500 00
St-Alexandre.....	" "	(Sous contr. et indépend.)..	10,000	3,025	8 SS. Présentation.	....	3	125 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	99	10	....	9	....	Très Bien...	Très bon. ...	Excellent.....	Oui	Oui ..	Excellente..	66 40
....	....	156	26	....	26	....	" ..	"	Très bon.....	"	"	" ..	66 40
....	....	71	13	...	13	...	Très bien...	Excellent.....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
2	....	127	18	....	17	....	"	"	Excellent.	"	"	"	66 40
....	....	33	8	....	9	....	"	Bon	Bon	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	82	8	...	6	....	Bien.	Très bon.....	Médiocre.	"	"	"	66 40
...	....	70	10	....	9	....	Très bien...	"	Excellent...	"	"	Excellente..	66 40
....	1	122	30	...	30	....	"	"	Très bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
													531 20
.. .	180	1558	39	.. .	36	....	Excellent ..	Excellent.....	Excellent.	Oui ...	Oui	Excellente.	99 60
....	150	1325	45	14	45	14	"	"	"	"	"	"	99 60
8	66	306	66	22	....	....	"	....	....	.....	.....	... .	99 60
....	....	535	52	6	47	6	Très bien...	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente..	99 60
5	6	416	65	31	....	....	Excellent..	.....	....	.....	.....	... .	99 60
....	261	1204	77	46	76	46	Très bien...	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente..	99 60
3	30	123	60	41	....	....	Excellent...	....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	444	9	3	6	3	Très bien...	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	...	220	16	....	15	.. .	"	"	"	"	"	"	66 40
4	15	419	22	....	....	....	"	....	.....	.....	.....	... .	66 40
....	450	801	82	....	94	....	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	242	24	...	.. .	....	"	....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	691	65	....	64	....	"	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	655	72	....	86	....	"	"	"	"	"	"	66 40
.. .	....	1321	88	....	84	....	Très bien,..	"	"	"	"	"	66 40
....	..	289	60	....	66	....	"	"	"	"	"	"	66 40
6	36	302	55	....	....	...	Excellent...	... .	... .	.....	.....	... .	66 40
...	32	119	32	...	...	....	Très bien .	.....	... .	.....	... .	.....	66 40
													1427 60
4	74	157	37	...	....	....	Excellent...	.....	....	.....	.....	....	66 40
....	....	33	16	...	....	.. .	"	... .	... .	... ...	... .	.....	66 40
													132 80
2	77	263	50	....	....	...	Excellent...	....	.....	.....	.....	.....	66 40
1	8	127	14	...	....	....	"	.....	....	.....	.....	....	66 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
IBERVILLE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-George-de-Henriville..	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	15,000	2,619	7 SS. Présentation.	....	3	250 00
" " ..	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	500	....	1	1	500 00
ILES-DE-LA-MADELEINE.								
Havre-aux-Maisons.....	Modèle couvent.	Indépendante.	2,850	1,096	4 SS. Congrégation.	....	....	.....
JACQUES-CARTIER.								
Lachine.....	Acad. couvent.	Indépendante.	80,000	15,695	36 SS. Ste-Anne....	....	...	.....
"	" garçons..	Sous contrôle.	60,000	3,725	13 Frs Ecoles Chrét.	3	....	3,725 00
Pointe-Claire.....	Acad. couvent..	(Sous contr. et indépend)...	22,000	3,975	6 SS. Congrégation.	....	....	150 00
St-Laurent, village.....	" " ..	(Sous contr. et indépend.)..	150,000	.....	36 SS. Ste-Croix....	....	....	.... . .
Pointe-Claire.....	Modèle garçons.	Sous contrôle.	7,000	600	2 Frs Ste-Croix. ...	....	...	600 00
Ste-Anne-de-Bellevue....	" "	"	6,000	900	3 Frs Ecoles Chrét..	....	....	900 00
Ste-Anne-de-Bellevue...	" filles....	(Sous contr. et indépend.)..	17,200	1,375	7 SS. Congrégation.	....	1	300 00
Ste-Geneviève..	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	30,000	4,000	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	200 00
JOLIETTE.								
Joliette..... ...	Acad. couvent ..	(Sous contr. et indépend.)..	55,000	8,573	19 SS. Congrégation	....	....	1,300 00
Joliette.....	Modèle garçons.	Sous contrôle.	20,000	4,645	10 Clercs St-Viateur.	....	....	2,250 00
St-Ambroise-de-Kildare..	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	15,000	2,107	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	145 00
Ste-Elisabeth	" garçons.	Sous contrôle.	3,500	500	....	1	2	500 00
St-Félix-de-Valois.. ...	" "	"	2,000	350	....	1	1	350 00
St-Félix-de-Valois.....	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	30,000	2,800	10 SS. Ste-Anne.....	....	....	350 00
St-Jean-de-Matha.. ...	" "	Indépendante.	6,300	1,575	6 SS. SS. NN. J.-M.	. ..	....	....
KAMOURASKA.								
Ste-Anne.....	Acad. couvent ..	(Sous contr. et indépend.)..	16,000	4,758	11 SS. de la Charite.	....	....	300 00
Kamouraska.....	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	7,000	1,800	4 SS. Congrégation.	....	1	130 00
Rivière-Ouelle.....	" "	(Sous contr et indépend.)..	7,180	972	4 SS. Congrégation.	....	....	125 00
Rivière-Ouelle	" garçons.	Sous contrôle.	800	257	... .	....	2	250 00
St-Alexandre.....	" couvent.	Indépendante.	10,000	4,185	6 SS. de la Charité..	...	....	.....
St-Alexandre.	" garçons.	Sous contrôle.	1,800	235	... .	....	2	235 00
St-André.....	" mixte..	"	33,000	240	1 Sr de la Charité.. . .		2	240 00
St-André.	" couvent.	Indépendante.	33,000	2,660	5 SS. de la Charité..	....	. ..	350 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'écle.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
2	20	115	20	....	....	....	Très bien..	....	....	....	....	....	66 40
....	....	47	9	....	9	....	Bien.....	Excellent.....	Excellent.	Oui	Peu	Excellente..	66 40
													265 60
2	17	58	13	....	....	...	Très bien. .	....	... .	....	.....	... .	66 40
													66 40
8	13	228	48	23	....	. .	Excellent..	.....	.. ..	.....	.....	....	99 60
....	60	650	63	24	63	24	Très bien...	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente..	99 60
3	12	137	36	4	...	....	Très bien...	.....	....	.....	. . ...	.....	99 60
7	28	402	91	18	...	....	Excéllent...	.....	.....	....	.....	....	99 60
...	....	87	12	....	12	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	144	15	....	16	....	" ..	"	"	" ...	"	" ..	66 40
2	15	182	26	....	..	....	Excellent..	. .....	.....	....	. . ..	.....	66 40
6	6	154	17	....	....	....	" ..	.....	....	.....	.. ....	. .....	66 40
													664 00
12	134	487	54	33	...	...	Très bien...	....	....	... ...	....	....	99 60
....	....	486	29	....	29	...	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellente..	66 40
1	2	66	18	....	....	....	" ..	....	....	.....	.....	.....	66 40
....	....	96	21	....	19	....	" ..	Très bon	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	100	12	....	8	....	Bien.. ..	Excellent.....	Excellent.....	" ...	" ...	" ..	66 40
2	11	168	41	....	....	....	Très bien...	....	.....	.. ....	.....	.....	66 40
...	1	37	20	...	....	....	" ..	....	....	.. .. ..	.....	. .....	66 40
													498 00
2	4	168	25	8	....	....	Excellent. .	....	.....	.... ..	.....	....	99 60
....	1	83	24	....	....	....	Très bien...	... .	... .	.....	.....	.. ..	66 40
2	6	85	19	....	....	....	" ..	....	....	.....	.....	....	66 40
....	....	79	10	...	11	....	" ..	Médiocre.....	Excellent.....	Non....	Peu....	Très bonne.	66 40
....	....	67	19	....	...	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	86	12	....	12	...	Très bien...	Excellent	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	66 40
....	....	98	8	....	8	....	Bien.....	"	"	" ...	"	" ..	66 40
1	1	62	20	...	....	....	Très bien..	.....	.....	.....	.....	....	66 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
KAMOURASKA.— *Suite.*			$	$				$ cts
St-Denis	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,500	492			3	330 00
Ste-Hélène	" "	"	500	250			2	245 00
St-Pascal	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	50,000	8,451	11 SS. Congrégation.			300 00
St-Philippe-de-Néri	" mixte...	Sous contrôle.	3,400	425	4 SS. Serv. de Marie.			425 00
LAC-ST-JEAN.								
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	24,000	1,696	8 Frs Maristes			1,696 00
Hébertville	Modèle "	Indépendante.	600	460		1		440 00
La-Barre	" mixte...	Sous contrôle.	3,500	315			2	315 00
Normandin	" "	"	1,000	285			2	285 00
Roberval	" couvent,	Indépendante.	130,000	18,120	23 Rel. Ursulines			
St-André	" mixte...	Sous contrôle.	600	150			1	150 00
St-Bruno	" "	"	2,000	250			2	250 00
St-Cœur-de-Marie	" "	"	2,000	375	4 SS. Bon-Conseil.			375 00
St-Félicien	" "	"	3,500	400	3 SS. Bon-Conseil.			400 00
St-Gédéon-de-Grandmont	" "	"	2,500	521	3 SS. Bon-Conseil.			400 00
St-Jérôme	" garçons.	Indépendante.	1,200	400		1		500 00
St-Louis-de-Métabetchouan	" mixte...	Sous contrôle,.	2,200	4,294			3	395 00
St-Michel-de-Mistassini	" "	"	500	200			1	200 00
LAPRAIRIE.								
Laprairie	Acad. garçons..	Sous contrôle..	10,000	1,500	5 Frs Inst. Chrét...			1,500 00
Laprairie	" couvent..	(Sous contr. et indépend.)	20,000	3,090	7 SS. Congrégation.			250 00
St-Constant	Modèle mixte...	Sous contrôle..	2,200	480		1		480 00
St-Isidore	" garçons.	"	2,100	450		1		450 00
St-Jacques-le-Mineur	" mixte...	"	600	350			2	350 00
St-Philippe	" "	"	2,500	495			3	495 00
L'ASSOMPTION.								
L'Assomption	Acad. couvent..	(Sous contr. et indépend.)	30,300	6,972	10 SS. Congrégation			244 50
Laurentides	" garçons..	Sous contrôle.	10,000	2,318	4 Frs du Sacré-Cœur			1,200 00
L'Epiphanie	" couvent..	(Sous contr. et indépend.)	17,560	4,719	12 SS. SS. NN. J.-M		1	150 00
L'Assomption	Modèle garçons.	Sous contrôle..	5,600	998	3 Frs St-Gabriel			900 00
Laurentides	" couvent..	(Sous contr. et indépend.)	15,100	2,630	7 SS. SS. NN. J.-M.			300 00
St-Henri-de-Mascouche	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	600	3 Frs Inst. Chrét...			000 00
St-Paul-l'Ermite	" mixte...	"	2,500	450			2	450 00
St-Roch	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)...	20,000	2,084	5 SS. SS. NN. J.-M			200 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	78	15	....	15	....	Très bien. .	Excellent.	Très bon.....	Oui	Oui . .	Excellente . .	66 40
....	....	77	25	....	25	....	" . .	Médiocre.....	Bon.....	"	"	Bonne.....	66 40
2	....	160	51	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	14	18	....	19	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent. . .	Oui	Oui . .	Excellente..	66 40
													830 00
....	7	243	24	17	24	17	Excellent. .	Excellent.....	Excellent. . .	Oui	Oui ...	Excellente.	99 60
....	2	18	10	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	94	18	....	10	....	Assez bien .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui . . .	Excellente	66 40
....	....	87	9	....	9	....	Très bien...	"	"	"	"	" .	66 40
9	149	338	86	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	28	7	....	7	....	Très bien . .	Bon ...	Très bon.	Oui ..	Oui ...	Excellente. .	66 40
....	....	75	24	....	24	....	" . .	Excellent.....	Excellent.....	"	"	" .	66 40
....	7	115	28	....	28	....	" .	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	149	31	....	31	....	" . .	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	107	29	....	27	....	" .	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	25	8	....	....	....	" . .	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	109	6	....	6	....	" . .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	57	6	....	7	....	" . .	Bon	Médiocre.....	"	"	Très bonne.	66 40
													896 40
..	....	221	30	14	30	14	Très bien...	Très bon.....	Bon	Oui	Oui	Très bonne.	99 60
7	66	236	22	14	....	....	" . .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	80	6	....	6	....	Bien.....	Médiocre.....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	....	64	6	....	6	....	Très bien . .	Très bon.....	Bon	"	"	" .	66 40
....	....	93	31	....	18	....	Passable...	Excellent.....	Excellent. . .	"	"	Excellente..	66 40
....	....	140	14	....	8	....	Assez bien..	Bon..	Bon....	"	"	Très bonne.	66 40
													464 80
2	....	211	41	13	..	....	Excellent. .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	172	41	9	41	9	Très bien..	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	99 60
2	7	204	30	10	....	....	" .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	121	26	....	26	....	" .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
3	4	180	15	....	....	....	" . .	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	92	22	....	22	....	" . .	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	...	106	19	....	19	....	" . .	"	" ...	"	" ...	Excellente..	66 40
1	3	107	18	....	....	...	" . .	....	. .....	.....	.....	....	66 40
													930 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
LAVAL.			$	$				$ cts.
St-Vincent-de-Paul	Acad. garçons.	Indépendante.	25,000	12,000	11 Frs Maristes			
St-Martin	Modèle garçons.	Sous contrôle.	3,000	600	2 Frs St-Gabriel			600 00
St-Martin	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	12,000	1,980	6 SS. Ste-Croix			250 00
Ste-Rose	"	(Sous contr. et indépend.)	14,250	2,957	6 SS. Ste-Croix			400 00
Ste-Rose	" garçons.	Sous contrôle.	25,000	900	3 Frs St-Gabriel			900 00
LEVIS								
Lauzon	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	70,000	12,935	29 SS. Jésus-Marie			500 00
Lévis	"	Indépendante.	50,000	8,692	17 SS. de la Charité		1	
St-Nicolas	"	"	13,000	2,841	6 SS. de la Charité			
St-Romuald (Etchemin) village	" garçons.	Sous contrôle.	26,000	4,076	5 Frs Maristes			1,300 00
St-Romuald (Etchemin)	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	30,000	5,200	9 SS. Congrégation.		3	550 00
Bienville	Modèle couvent.	Sous contrôle.	2,800	235	2 SS. de la Charité.		2	235 00
Lauzon	" garçons.	(Sous contr. et indépend.)	55,000	3,042	13 Clercs St-Viateur	1		800 00
Lévis	" mixte.	Indépendante.	2,000				1	608 00
N.-D.-de-Charny	"	Sous contrôle.	6,500	2,036	6 SS. de St-Louis		1	900 00
St-David de-l'Auberivière	"	"	2,000	585			2	280 00
St-Henri	"	"	3,000	528	4 SS. Perp. Secours			450 00
St-Jean-Chrysostôme	"	"	1,500	610			2	250 00
St-Joseph-de-la-Délivrance	"	Indépendante.	300,000	84,885	3 SS. de la Charité		12	
St-Lambert	"	Sous contrôle.	1,200	375			2	225 00
L'ISLET.								
L'Islet	Acad. garçons.	Sous contrôle.	25,000	4,688	5 Frs Ecoles Chrét.			520 00
L'Islet	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	20,000	2,407	5 SS. Bon-Pasteur		1	240 00
St-Aubert	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	3,950	1,099	4 SS. Congrégation.			112 00
St-Cyrille	" mixte.	Sous contrôle.	1,200	300	3 SS. Perp. Secours.			300 00
St-Eugène	" "	"	1,000	485	2 SS. St-Joseph			220 00
St-Jean-Port-Joli	Modèle garçons.	Sous contrôle.		200	2 SS. St-Joseph			200 00
St-Jean-Port-Joli	" filles.	" "	12,000	686	2 SS. St-Joseph			200 00
St-Roch-des-Aulnaies	" "	" "	1,000	240			2	240 00
St-Roch-des-Aulnaies	" garçons.	Indépendante.	1,800	390		1		350 00
LOTBINIÈRE.								
Lotbinière	Acad. couvent	Indépendante.	18,000	2,747	5 SS. Bon-Pasteur		1	
Deschaillons, village	" "	"	20,000	4,852	8 SS. de la Charité			
St-Sylvestre	" "	(Sous contr. et indépend)	8,200	2,700	6 SS. Bon-Secours			250 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Années 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	128	48	24	....	....	Très bien.						99 60
....	....	87	8	..	8	....	"	Très bon.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	1	76	13	..	....	....	Excellent.						66 40
1	1	171	17	....	....	....	Très bien.						66 40
....	....	148	20	....	20	....	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	66 40
													365 20
3	....	486	50	25	....	....	Excellent.						99 60
1	14	439	71	32	....	....	"						99 60
2	....	74	11	10	....	....	Très bien.						99 60
....	....	172	15	9	19	9	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	99 60
2	35	309	30	10	....	..	"						99 60
....	....	154	9	....	9	....	"	Médiocre.	Bon.	Oui	Oui	Bonne.	66 40
..	7	313	46	....	....	....	"						66 40
....	....	42	25	....	....	....	"						66 40
....	....	296	31	....	31	....	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	107	14	....	14	....	"	Très bon.	"	"	"	"	66 40
....	....	136	26	....	26	....	"	Médiocre.	"	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	58	15	....	15	....	"	"	"	"	"	"	66 40
220	....	592	51	....	....	....	"						66 40
....	....	61	14	....	13	..	Bien.	Bon.	Excellent.			Très bonne.	66 40
													1,095 60
....	....	110	31	11	31	11	Excellent.	Très bon.	Très bon.	Oui	Oui	Très bonne	99 60
1	3	121	22	8	....	....	"						99 60
....	17	58	17	....	....	..	Très bien.						66 40
....	....	133	8	..	6	....	"	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	82	9	....	9	..	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	54	6	....	6	..	Très bien.	Très bon.	Bon.	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	....	79	27	....	27	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	42	15	....	15	....	"	Excellent.	Très bon.	"	"	Excellente.	66 40
....	....	23	23	....	23	....	"						66 40
													664 00
1	8	79	17	3	....	....	Très bien.						99 60
1	1	126	29	1	....	....	"						99 60
2	3	108	35	9	30	11	"	Très bon.	Bon.	Oui	Oui	Très bonne.	99 60

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
LOTBINIÈRE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Lotbinière	Modèle garçons	Sous contrôle.	1,200	475		1	1	430 00
St-Agapit	" mixte	" "	2,500	300	3 SS. Perp. Secours			300 00
Ste-Agathe No 2	" "	" "	2,000	365			3	365 00
St-Antoine-de-Tilly	" "	" "	1,200	386			2	305 00
St-Apollinaire	" "	Sous contrôle.	3,500	575	4 SS. Perp. Secours		1	420 00
Ste-Croix	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	50,000	3,329	8 SS. Congrégation		1	260 00
St-Flavien	" mixte	Sous contrôle.	3,000	468	3 SS. Perp. Secours			300 00
Deschaillons, village	" filles	" "	20,000	375	2 SS. de la Charité		1	375 00
Deschaillons, village	" garçons.	" "		1,580	4 Frs Mar stes			1,200 00
MASKINONGÉ,								
Rivière-du-Loup, Louiseville	Acad. garçons	Sous contrôle.	3,500	1,300	6 Frs. Chrét			1,300 00
Dumontier, St-Léon	Modèle mixte	" "	2,000	295			2	355 00
Maskinongé	" "	" "	3,200	115			1	115 00
Rivière-du-Loup, Louiseville	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	22,000	4,959	8 SS. l'Assomption			255 00
St-Didace	" mixte	Sous contrôle.	3,200	400	3 SS. Filles de Jésus			400 00
St-Paulin	" couvent.	Indépendante.	9,000	2,254	4 SS. l'Assomption			
St-Paulin	" mixte	Sous contrôle.			2 SS. l'Assomption		2	500 00
MATANE.								
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle.	14,000	1,180	2 Frs Croix de Jésus			500 00
St-Jérôme-de-Matane	" couvent	Indépendante.	25,000	4,892	4 SS. Bon-Pasteur		2	
Causapscal	Modèle mixte	Sous contrôle.	500	300			2	300 00
Cedar Hall, (St-Pierre-du-Lac)	" "	" "	3,500	461	3 SS. du Rosaire		1	375 00
Montjoli	" "	" "	5,000	1,433	5 SS. du Rosaire			550 00
McNider	" "	" "	1,500	435	3 SS. du Rosaire			375 00
Ste-Angèle-de-Mérici	" "	" "	3,885	400	3 SS. du Rosaire			400 00
St-Benoit-Labre, (Amqui)	" "	" "	3,000	375	3 SS. du Rosaire		2	375 00
St-Edmond	" "	" "	3,000	560			4	560 00
Ste-Félicité	" "	" "	500	126			1	126 00
St-Jérôme-de-Matane	" filles	" "	18,000	500	2 SS. Bon-Pasteur		2	480 00
St-Jérôme-de-Matane	" garçons.	" "	2,000	501			3	350 00
St-Moïse	" mixte	" "	3,500	529			3	350 00
St-Octave-de-Métis	" "	" "	1,500	627			3	440 00
St-Ulric	" "	" "	3,500	275			2	275 00
Sayabec	" filles	" "	4,500	646	4 SS. Filles de Jésus			500 00
Sayabec	" garçons.	" "	7,000	400	3 Frs Croix de Jésus			675 00
MÉGANTIC.								
Plessisville (St-Calixte)	Acad. couvent.	Indépendante.	35,000	8,973	8 SS. de la Charité			
St-Alphonse-de-Thetford	" "	"	19,000	10,163	12 SS. de la Charité			
St Ferdinand	Acad. garçons.	Sous contrôle.	25,000	7,847	7 Frs Ecoles Chrét			1,125 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENT PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le tirage est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
....	....	53	14	....	14	....	Bien.....	Très bon.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente..	66 40
....	....	75	11	....	8	....	Très bien...	Excellent.....	"	"	"	"	66 40
...	....	126	12	....	11	....	" ..	"	"	"	"	"	66 40
....	....	74	11	....	11	....	" ..	Très bon ...	Très bon.....	" ..	" ...	Trés bonne.	66 40
....	....	147	11	....	12	...	" ..	Excellent.....	"	"	"	"	66 40
3	...	200	57	....	....	....	Excéllent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	117	19	....	19	...	Très bien...	Excellent	Excellent....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	97	10	....	9	...	" ..	"	Bon.....	"	"	"	66 40
....	...	123	23	....	23	....	" ..	"	Excellent.....	"	"	"	66 40
													896 40
....	....	205	21	3	21	3	Excellent...	Excellent.....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente.	99 60
...	...	84	16	....	9	....	Bien.....	"	Excellent...	"	"	"	66 40
....	....	34	9	..	8	....	Très bien...	"	Bon.....	"	"	"	66 40
3	7	305	75	....	.....	.....	Excellent..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	141	10	....	10	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	66 40
...	...	68	18	....	.....	.....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	186	19	....	15	....	" ..	Exeellent.....	Excellent. ...	Oui ...	Oui	Excellente..	66 40
													498 00
....	2	71	37	14	29	12	Excellent..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	99 60
4	6	61	25	15	.....	.....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	121	18	....	18	....	Très bien...	Médiocre.....	Excellent.....	Oui ...	Oui ...	Très bonne.	66 40
....	....	252	14	....	14	....	" ..	Excellent.....	Très bon.....	"	"	"	66 40
....	....	324	26	....	26	....	" ..	"	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
....	....	109	13	....	13	....	" ..	Très bon	"	"	"	"	66 40
....	...	133	20	....	20	....	" ..	Excellent.....	"	"	"	"	66 40
....	....	275	17	....	15	..	" ..	"	"	"	"	"	66 40
....	....	220	10	.. .	12	...	" ..	"	"	"	"	"	66 40
....	....	25	9	....	9	....	Bien	Médiocre	Très bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	175	10	....	8	...	Très bien...	Excellent. ...	Excellent. ...	"	"	Excellente..	66 40
....	....	173	20	....	10	...	Bien	"	"	"	"	"	66 40
....	...	118	8	....	9	....	Très bien...	"	"	"	"	"	66 40
....	....	124	24	....	20	....	" ..	Bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne..	66 40
....	....	112	10	....	6	...	" ..	Excellent. ..	Excellent.....	"	"	Excellente .	66 40
...	...	172	11	....	11	..	" ..	Très bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne..	66 40
....	....	184	30	..	33	....	" ..	Excellent. ...	Excellent.....	"	"	Excellente .	66 40
													1,105 20
2	2	87	29	12	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
1	2	269	17	7	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	99 00
3	72	153	33	27	33	27	" ...	Excellent. ...	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	99 60

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante.	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
MEGANTIC. —*Suite.*			$	$				$ cts.
Black-Lake	Modèle mixte	Sous contrôle.	8,500	675	5 SS. de St-Louis	....	....	675 00
Lauriervillle	" "	"	5,000	500	.....	....	4	500 00
Plessisville (St-Calixte)	" garçons.	"	1,000	500	..	1	....	500 00
Ste-Anastasie	" mixte	"	1,000	350	.	....	2	310 00
St-Ferdinand	" couvent.	Indépendante.	40,000	1,823	7 SS. de la Charité	....	....	....
MISSISQUOI.								
St-Romuald-de-Farnham.	Acad. garçons	(Sous contr. et indépend)	100,000	15,500	17 Rel. Ste-Croix	....	....	500 00
St-Romuald-de-Farnham.	" couvent	(Sous contr. et indépend)	54,800	10,125	20 SS. Présentation	....	4	625 00
Bedford, ville	Modèle mixte	Sous contrôle.	4,000	.....	5 SS. St-Joseph	....	....	550 00
MONTCALM.								
St-Jacques No 1	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend)	46,200	8,230	14 SS. Ste-Anne	....	....	400 00
Rawdon	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend)	22,000	3,900	10 SS. Ste-Anne	....	.. .	170 00
St-Esprit	" "	Indépendante.	10,000	3,211	7 SS. Ste-Anne	....	....	300 00
St-Jacques No 1	" garçons.	Sous contrôle.	5,000	928	3 Frs. St-Gabriel	....	...	900 00
St-Liguori	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	8,500	1,990	6 SS. Ste-Croix	....	....	200 00
MONTMAGNY.								
Cap-St-Ignace	Acad. couvent	Indépendante.	30,000	1,265	5 SS de la Charité	....	....	.....
Montmagny	" garçons	Sous contrôle.	5,000	2,000	8 Frs Sacré-Cœur	....	....	2,000 00
Montmagny	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	14,000	5,567	9 SS. Congrégation.	....	1	100 00
St-François	" "	Indépendante.	21,000	2,171	6 SS. Congrégation	....	...	....
Berthier	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,500	1,570	3 SS. Serv. de Marie	....	....	400 00
Cap-St-Ignace	" "	"	30,000	360	4 SS. de la Charité.	....	1	300 00
Ile-aux-Grues	" "	"	1,200	622	.....	....	2	220 00
Montmagny (Pens. N.-D)	" garçons.	Indépendante.	12,000	3,113	5 SS. de la Charité.	....	....	... .
St-François	" garçons.	"	.....	465	.....	1	...	400 00
St-Paul-du-Buton	" mixte	Sous contrôle.	1,200	325	3 SS. Perp Secours	....	....	325 00
St-Pierre	" couvent.	Indépendante.	9,000	2,103	4 SS. Bon-Pasteur.	....	1	... .
MONTMORENCY.								
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend)	4,000	1,670	3 SS. Congrégation.	...	....	100 00
Château-Richer	Modèle garcons.	Sous contrôle.	6,000	300	3 SS. Perp. Secours	....	....	300 00
Château-Richer	" filles	"	6,000	300	3 SS. Perp. Secours	....	...	300 00
L'Ange-Gardien	" mixte	"	4,000	300	3 SS. Perp. Secours	....	....	300 00
Ste-Anne	" "	"	7,000	525	4 SS. du Rosaire.	....	1	525 00
Ste-Anne	" garçons.	"	20,000	2,806	2 Frs Ecoles Chrét	....	...	550 00
Ste-Famille	" "	"	1,200	200	.....	1	....	200 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Années 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	303	13	....	13	....	Très bien..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	....	110	6	...	0	....	" ...	"	"	"	"	" ..	66 40
....	....	10	10	....	13	....	Assez bien..	"	"	"	"	" ..	66 40
....	...	90	8	....	8	....	Très bien...	Très bon.....	"	"	"	Très bonne..	66 40
8	18	112	21	...	....	....	" ...	....	....	.....	... ...	....	66 40
													630 80
5	5	345	65	30	...	...	Excellent...	.....	....	..... .	.....	....	99 60
6	9	590	58	21	...	....	" . .	.....	....	.....	.....	....	99 60
....	....	188	12	.. .	12	....	Très bien...	Très bon	Excellent.....	Oui ..	Oui	Excellente .	66 40
													265 60
13	60	279	48	4	....	....	Excellent...	.....	....	.... .	.....	....	99 60
5	....	131	21	...		....	" ...	.....	....	.....	.....	....	66 40
4	...	63	19	....	....	....	Très bien...	.....	....	.....	.....	....	66 40
....	....	131	10	....	12	....	" ...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
1	4	81	16	....	....	....	" ...	....	. .....	.....	. .....	.....	66 40
													365 20
1	1	94	18	5	....	....	" ...	.....	.....	.... ..	... .	....	99 60
....	....	330	34	37	34	37	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui ..	Excellente..	99 60
2	35	355	27	13	....	....	" ...	.....	....	.....	.....	.....	99 60
....	....	140	28	13	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	.	116	21	....	17	....	Très bien...	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui . ..	Excellente .	66 40
....	....	150	16	....	9	..	Bien.....	"	"	"	"	" ..	66 40
....	....	93	15	...	15	....	Très bien...	"	"	" ...	"	" .	66 40
....	2	88	12	....	...	...	" . .	... .	.....	.....	.. ..	....	66 40
...	1	20	20	....	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	111	7	....	7	...	" ...	Excellent.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	5	70	21	....	....	....	" ...	....	.. ..	.... ..	.....	.....	66 40
													863 20
1	1	57	5	8	....	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	108	13	....	13	....	" ...	Très bon.....	Bon	Oui	Oui	Bonne. . . .	66 40
....	..	139	20	....	20	....	" ...	"	"	"	"	" ...	66 40
....	....	101	11	....	10	....	" ...	"	Très bon . .	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	187	7	....	7	...	" ..	Bon	"	"	"	"	66 40
....	....	84	42	..	42	..	" . .	Très bon	"	"	"	"	66 40
....	...	42	10	....	10	....	" . .	Bon.....	"	"	"	Bonne.. . .	66 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	État financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
MONTMORENCY.—*Suite.*			$	$				$ cts
St-Jean	Modèle mixte	Sous contrôle.	2,500	1,671	4 SS. Serv. de Marie			400 00
St-Joachim	" "	"	1,500	429	2 SS. Perp. Secours			200 00
St-Laurent	" garçons.	"	1,200	320	2 SS. Bon-Pasteur			300 00
St-Laurent	" couvent.	(Sous contr. et indépend)	10,900		3 SS. Bon-Pasteur.			320 00
St-Pierre	" mixte	Sous contrôle.	1,000	165			1	165 00
MONTRÉAL, cité de								
"High School" catholique	Acad. garçons.	Indépendante.	20,000	3,128		3		
Acad. de l'Archevêché	" "	"	27,000	4,127	8 Frs Ecole Chrt.			
Acad. Com. cathol.	" "	Sous contrôle.	271,000			13		12,475 00
Ecole Belmont	Modèle garçons.	"	77,342			9		9,175 00
Ecole Champlain	" "	"	112,100			18		17,200 00
Ecole Moncalm	" "	"	120,380			16		15,300 00
Ecole Olier	" "	"	177,000			19		16,775 00
Ecole Sarsfield	" "	"	98,000			15		14,175 00
Ecole Edward Murphy	" "	"	26,900			10		10,375 00
Ecole Ste-Anne	" "	"	50,000	8,408	19 Frs Ecoles Chrét.	2		4,200 00
Ecole Bourgeoys	Académie filles	"	132,000	12,367	29 SS. Congrégation		3	8,700 00
Ecole N.-D. rue St-J.-Bte	"	"		2,481	6 SS. "			1,800 00
Ecole N.-D.-du-Bon-Con	"	"	30,000	4,138	8 SS. "		1	2,100 00
Ecole St-Antoine	"	"	27,800	3,923	8 SS. "		1	2,280 00
Ecole Ste-Catherine	"	(Sous contr. et indépend.)	173,000	21,400	22 SS. "		1	4,500 00
Ecole Visitation	"	Sous contrôle.	62,000	7,097	19 SS. "		1	4,500 00
Convent St-Ignace	"	Indépendante.	52,000	3,800	7 SS. Ste-Croix			
Couvent St-Jean l'Evang.	"	Sous contrôle.	33,830	5,591	11 SS. "		4	3,900 00
Ecole Mlle Bourbonnière	"	"	11,000	3,449			8	2,310 00
Ecole Mme Marchand	"	"	134,000	6,850			14	6,850 00
Ecole de Mlle E. Viger	Modèle mixte	"	14,000	2,444			6	1,740 00
Ecole N.-D.-des-Anges	" filles	"	19,580	3,645	7 SS. Congrégation		2	2,280 00
Ecole Ste-Anne	" "	"	37,600	5,856	11 SS. "		3	2,700 00
Ecole St-Joseph	" "	"	78,000	7,340	16 SS. "		2	3,600 00
Couvent Ste-Brigide	" "	"	80,000	7,000	15 SS. Ste-Croix		1	4,500 00
Couvent du Sacré-Cœur	" "	Indépendante.	400,000	12,681	24 Rel. Sacré-Cœur.			
St-Vincent-de-Paul	" "	(Sous contr. et et indépend.)	20,000	1,581	6 SS. Providence		1	1,800 00
Ecole de Mme Mackay-Wolfe	" mixte	Sous contrôle.	4,000	1,700			4	1,300 00
Ecole de Mme Désormeaux (Mlle Bélanger)	" "	"	25,000	2,603			9	2,570 00
NAPIERVILLE								
St-Cyprien	Modèle garçons.	Sous contrôle.	6,000	550			3	550 00
St-Cyprien	" couvent.	Indépendante.	18,300	5,125	13 SS. Ste-Anne			350 00
St-Michel	" "	(Sous contr. et indépend)	3,000	1,709	6 SS. Ste-Anne			163 60

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Années 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
....	....	109	18	....	18	....	Très bien..	.....	.....	Oui	Oui	.....	66 40
....	....	95	15	....	15	....	"	Médiocre.....	Médiocre....	"	" ...	Bonne. ...	66 40
....	...	48	12	....	12	....	"	"	Très bon	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	63	17	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	53	6	....	6	....	"	Médiocre.....	Bon	Oui	Oui	Bonne.....	66 40
													830 00
....	....	84	25	25	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	18	218	102	23	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	435	71	48	71	48	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	....	338	22	....	22	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	820	51	....	51	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	647	65	....	65	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	739	55	....	53	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	542	41	....	45	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	390	30	....	30	....	Très bien...	"	"	"	"	"	66 40
....	....	494	92	....	92	....	Excellent...	"	"	"	"	"	66 40
....	....	1231	58	17	43	12	"	"	"	"	"	"	99 60
....	....	164	12	9	17	4	"	"	"	"	"	"	99 60
....	....	338	32	8	32	8	"	"	"	"	"	"	99 60
....	....	206	20	6	23	6	Très bien...	"	"	"	"	"	99 60
14	215	915	132	36	122	36	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	670	66	19	65	19	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	99 60
2	1	135	31	8	30	8	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	607	66	13	52	11	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	....	277	37	20	36	21	Excellent...	"	"	"	"	"	99 60
....	....	447	114	53	116	55	"	"	"	"	"	"	99 60
....	....	196	15	....	22	....	Bien.....	Très bon. ...	"	"	"	"	99 60
....	....	340	34	....	34	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	470	90	....	91	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	584	95	....	86	....	"	"	"	"	"	"	66 40
....	....	624	80	....	79	....	"	"	"	"	"	"	66 40
10	....	139	35	....	....	....	Très bien.	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
102	123	225	16	....	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	132	22	....	19	....	"	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	329	37	....	38	....	Très bien...	"	"	"	" ..	"	66 40
													2,357 20
....	....	112	10	....	10	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
4	6	117	24	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	4	82	10	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
NAPIERVILLE—*Suite.*			$	$				$ cts
St-Rémi	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	39,000	6,560	7 SS. Ste-Anne	....	....	400 00
Sherrington	" mixte	Sous contrôle.	3,000	325	....	....	2	325 00
NICOLET								
St-Grégoire	Acad. garçons	Sous contrôle.	7,000	925	4 Frs Ecoles Chrét.	....	....	600 00
Bécancour	Modèle mixte	"	400	365	....	....	3	365 00
Bécancour	" couvent.	Indépendante.	12,700	2,487	4 SS. l'Assomption.	....	....	....
Gentilly	" "	"	8,200	2,775	4 SS. "	....	....	160 00
Nicolet	" "	"	243,900	18,992	14 SS. "	....	....	....
Nicolet	" garçons.	Sous contrôle.	25,000	4,950	8 Frs Ecoles Chrét.	....	....	1,200 00
Ste-Angèle-de-Laval	" couvent.	Indépendante.	8,400	2,000	5 SS. l'Assomption.	....	....	....
St-Célestin	" "	"	8,000	1,322	5 SS. "	....	....	....
St-Gertrude	Modèle couvent.	"	7,200	2,261	4 SS. l'Assomption.	....	....	....
Ste-Gertrude	" mixte	Sous contrôle.	1,800	245	....	....	2	245 00
St-Grégoire	" couvent.	Indépendante.	5,920	1,753	6 SS. l'Assomption.	....	....	174 00
St-Léonard	" mixte	Sous contrôle.	1,500	424	2 SS. l'Assomption.	....	....	250 00
St-Léonard	" couvent.	Indépendante.	12,300	2,928	4 SS. l'Assomption.	....	....	250 00
Ste-Monique	" "	"	6,900	1,559	3 SS. l'Assomption.	....	....	150 00
St-Pierre-les-Becquets	" "	"	8,000	1,861	5 SS. l'Assomption.	....	....	....
St-Wenceslas	" mixte	Sous contrôle.	700	260	....	....	2	260 00
OTTAWA.								
Aylmer	Acad. couvent.	Indépendante.	25,000	10,150	16 SS. G. de la Croix	....	....	200 00
Buckingham, village	" "	Sous contrôle.	15,000	7,846	12 SS. G. de la Croix	....	....	3,300 00
Buckingham, village	" garçons.	"	18,000	7,846	9 Frs Ecoles Chrét.	....	....	2,700 00
Hull (Ste-Marie)	" couvent.	"	38,475	2,800	14 SS. G. de la Croix.	....	....	2,800 00
Hull (Ste-Marie)	" garçons.	"	42,000	10,726	23 Frs Ecoles Chrét.	4	....	7,300 00
Montebello	" couvent.	"	6,000	900	5 SS. G. de la Croix	....	....	750 00
Chénéville (Hartwell)	Modèle couvent.	Indépendante.	10,000	....	3 SS. de la Sagesse.	....	....	....
Chénéville (Hartwell)	" mixte	Sous contrôle.	10,000	500	4 SS. de la Sagesse.	....	....	500 00
Gracefield	" "	"	2,200	1,192	2 SS. S. C de Jésus	....	....	350 00
Maniwaki	" " "	"	15,000	2,000	8 SS. G. de la Croix	....	....	1,600 00
N.-D.-des-Neiges-de-Masson	" "	"	4 500	1,616	6 SS. Ste-Marie	....	....	800 00
Papineauville	" "	"	17,000	4,302	5 SS. de la Sagesse.	....	....	750 00
Pointe-Gatineau	" "	"	6,750	1,000	5 SS. G. de la Croix	....	....	1,000 00
Pointe-Gatineau	" garçons.	"	11,468	1,200	4 Frs Ecoles Chrét.	....	....	1,200 00
Ripon	" mixte	"	2,500	628	....	1	1	475 00
St-André-Avellin	" garçons.	"	1,500	460	....	1	1	460 00
St-André-Avellin	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	28,000	3,760	4 SS. Providence.	....	1	300 00
St-Ignace-de-Nominingue (Loranger)	" mixte	Sous contrôle.	5,100	1,633	5 SS. Ste-Croix	....	....	575 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
3	16	200	20	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	90	11	...	4	....	Assez bien..	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
													332 00
....	....	147	21	....	21	...	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	99 60
....	...	85	10	...	6	....	Bien..	Très mauvais.	Médiocre....	" ..	" ...	Médiocre..	66 40
1	17	51	17	...	...	...	Très bien.	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
1	19	90	38	...	...	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
7	139	273	65	...	...	...	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	5	264	52	...	52	...	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
2	37	106	19	...	...	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	13	53	15	....	...	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	28	70	28	....	...	...	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	...	122	10	...	10	...	" ...	Excellent.....	Bon...	Oui	Oui	Bonne	66 40
....	20	72	32	....	...	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	96	6	...	3	....	Bien.....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne	66 40
....	27	84	16	....	...	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
1	22	49	13	....	...	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
1	33	69	22	....	...	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	119	9	....	10	....	" ...	Excellent....	Très bon....	Oui ...	Oui	Très bonne.	66 40
													1,095 60
3	7	183	49	1	...	....	.....	Excellent.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	18	340	17	10	38	9	Excellent...	Bien.	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente	99 60
....	32	285	67	8	61	14	Très bien...	Excellent. ...	"	"	" ...	" .	99 60
....	50	576	24	11	27	19	Excellent. .	"	"	"	" ...	" .	99 60
....	55	754	130	14	159	30	" ...	"	"	" ...	" ...	" .	99 60
....	....	223	16	..	...	....	Très bien...	Très bon...	"	.....	.....	" .	99 60
....	..	18	11	....	...	....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	...	169	20	...	..	....	" ...	Excellent. ...	Excellent.....	.....	.....	Excellente..	66 40
....	.	81	8	...	7	....	" .	Très bon.....	"	Oui	Oui ...	" .	66 40
....	....	380	21	...	...	....	" ...	Excellent.....	"	"	" ...	" ..	66 40
....	....	178	9	....	9	....	" ...	Très bon.....	"	.....	.....	" ..	66 40
...	....	201	35	..	31	....	" ...	Excellent.....	"	Oui ...	Oui	" .	66 40
....	...	208	18	....	18	....	" ...	"	"	"	"	" ..	66 40
....	...	176	20	....	20	...	" ..	"	"	"	"	" .	66 40
....	...	127	13	...	21	....	" ..	Très bon.....	"	"	"	" ..	66 40
....	...	90	12	...	10	...	" ...	"	Très bon. ...	"	" ...	" .	66 40
41	17	182	16	....	10	....	" ...	Excellent... .	Excellent.....	"	" ...	" ..	66 40
1	1	89	7	....	7	....	Excellent...	"	"	"	"	" ..	66 40
													1,394 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
PONTIAC.			$	$				$ cts
Fort-Coulonge	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,200	484		1		400 00
Guigues	" filles	Indépendante.	10,600	2,638	4 SS. l'Assomption.			
Portage-du-Fort	" mixte	Sous contrôle.	1,550	601			4	473 00
Sheen	" "	"	600	250			1	200 00
Ville-Marie	" garçons.	"	10,000	995	3 Frs Maristes			900 00
PORTNEUF.								
Deschambault	Acad. couvent.	Indépendante.	18,000	4,500	8 SS. de la Charité.			
Pointe-aux-Trembles	" "	(Sous contr. et indépend.).	10,000	1,050	5 SS. Congrégation.			125 00
St-Raymond, village	" garçons.	Sous contrôle.	30.000	1,300	5 Frs Ecoles Chrét.			1,300 00
Bois-de-l'Ail	Modèle mixte.	"	800	240			2	240 00
Grondines	" "	"	400	265			2	265 00
N.-D.-des-Anges	" "	(Sous contr. et indépend.).	21,000	2,044	5 SS. St-Cœur Marie		1	700 00
Portneuf	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,000	400	4 SS. St-Joseph			400 00
Portneuf	" filles	"			4 SS. St-Joseph			400 00
St-Alban	" mixte	"	1,000	480	3 SS. Perp. Secours			300 00
St-Augustin	" couvent.	(Sous contr. et indépend.).	8,000	2,475	5 SS. Congrégation			150 00
St-Augustin	" garçons.	Sous contrôle.	12,000	800	3 Frs. Ecoles Chrét.			800 00
St-Basile	" mixte	"	2,500	945	3 SS. Perp. Secours		1	360 00
St-Bernardin	" "	(Sous contr. et indépend.).	16,000	2,203	5 SS. St-Cœur Marie			450 00
St-Casimir	" couvent.	(Sous contr. et indépend.).	28,900	4,671	5 SS. Providence			700 00
St-Casimir	" garçons.	Sous contrôle.	16,000	1,500	6 Frs Ins. Chrét.			1,500 00
Ste-Catherine	" mixte	"	800	150			1	150 00
St-Jean-Bte-des Ecureuils	" "	"	1,000	260			2	250 00
Ste-Jeanne-de-Neuville	" "	"	2,500	550	5 SS. de St Louis.			550 00
St-Raymond, village	" couvent.	Indépendante.	18,000	2,634	8 SS. de la Charité.			
St-Raymond, village	" filles	Sous contrôle.	18,000	675	4 SS. de la Charité.		3	675 00
QUÉBEC, COMTÉ.								
Beauport	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.).	30.000	5,752	8 SS. Congrégation		2	250 00
Bellevue	" "	Indépendante.	120,000	16,334	16 SS. Congrégation			
St-Roch, (Limoilou)	" filles	(Sous contr. et indépend.).	90,000	6,808	16 SS. St-Cœur-Ma.		1	855 00
Trait-carré-de-Charlesbourg	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	50,000	38,719	6 SS. Bon Pasteur.		1	265 00
Trait-carré-de-Charlesbourg	" garçons.	Sous contrôle.	8,000	1,985	4 Frs Maristes.			1,040 00
Ancienne Lorette(village)	Modèle mixte.	"	3,500	575	5 SS. St-Cœur Marie			575 00
Beauport	" garçons.	"	20,000	3,252	7 Frs Ecoles Chrét.			1,800 00
Cap-Rouge	" "	"	8,000	600	2 SS. de la Charité.			200 00
Cap-Rouge	" filles	"		600	2 SS. de la Charité.			250 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
....	....	39	8	....	8	....	Très bien.	Excellent.....	Excellent....	Oui	Oui	Excellente..	66 40
....	6	50	18	....	18	....	" ...	"	"	"	"	" ..	66 40
....	....	75	25	....	9	...	Passable....	"	"	"	" ...	" .	66 40
....	....	66	29	...	9	..	Bien.....	"	"	"	"	" ..	66 40
....	...	117	21	....	25	....	Très bien...	"	"	"	"	" ..	66 40
													332 00
3	6	98	32	4	....	....	Très bien...	.....	....	.....	. ..	.. ..	99 60
....	18	90	13	11	.....	.....	" ...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	1	181	42	6	43	6	Excellent...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	99 60
....	....	72	6	...	6	....	Bien.....	Très bon.....	"	" ...	"	" ..	66 40
....	....	69	8	..	8	..	Assez bien..	Bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	185	19	....	7	....	Bien..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
...	....	75	14	....	14	....	Très bien...	Excellent. ...	Très bon....	Oui.....	Oui.....	Excellente .	66 40
....	....	85	8	....	8	....	" ..	"	"	" .....,	"	" ..	66 40
....	....	153	14	....	14	....	" .	Bon.....	"	"	"	" ..	66 40
....	...	87	14	....	12	....	Excellent..	Excellent	Excellent.	"	"	" ..	66 40
....	..	98	54	....	41	....	" ..	"	"	"	" ...	" ..	66 40
....	....	160	12	...	12	....	Très bien...	"	" ...	"	" . ..	" ..	66 40
2	3	196	15	....	15	....	" ..	Très bon.....	" . ..	"	" ...	" .	66 40
3	4	196	15	....	15	....	" ..	....	....	....	.....	....	66 40
.. .	....	244	34	....	34	....	" ..	Très bon.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente .	60 40
.. .	...	26	9	....	9	..	" ..	'	Bon.....	"	"	" .	66 40
....	.	75	12	....	12	...	" ..	Bon	Très bon.....	"	"	" ..	66 30
....	...	196	14	....	15	....	" ..	Très bon.....	Excellent.....	"	"	" .	66 40
1	1	82	33	....	...	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	4	164	14	....	14	....	" ..	Excellent... .	Très bon.....	Oui.....	Oui.....	Excellente..	66 40
													1,427 60
4	77	266	17	6	...	....	Excellent...	....	... .	.....	.....	....	99 60
6	24	155	36	40	....	...	" ..	... .	.....	. .....	.....	. ...	99 60
10	14	521	44	9	....	....	" ..	....	....	... ...	.....	.....	99 60
7	7	106	14	9	....	....	Très bien...	....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	...	107	20	....	20	....	" .	Excellent.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente..	99 60
....	...	195	21	....	22	....	" ..	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	257	31	....	31	....	Excellent...	"	"	" ...	"	" ..	66 40
....	....	21	6	.. .	6	...	Très bien ..	"	"	"	" ...	" ..	66 40
....	....	20	13	....	13	....	" ..	"	"	"	"	" .	66 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
QUÉBEC, COMTÉ.— *Suite.*			$	$				$ cts
Jeune-Lorette (village)..	Modèle garçons.	Sous contrôle.	15,000	220	2 SS. Ch. de St-Ls.	....	....	220 c
Jeune-Lorette (village)..	" filles....	"	.....	320	3 SS. de St-Louis ..	.....	...	320 c
Montcalmville	" mixte...	"	30,000	850	4 SS. St-Joseph....	....	1	850 c
Notre-Dame-des-Laurentides	" "	"	800	3,147	2 SS. Bon Pasteur.	....	...	240 c
Ste-Foy	" "	"	7,000	500	5 SS. Bon Pasteur.	....	....	600 c
Sillery	" "	"	5,000	1,920	2 SS. Jésus-Marie..	....	1	600 c
QUÉBEC, CITÉ.								
Académie Commerciale..	Acad. garçons .	Indépendante.	100,000	13,104	15 Frs Ecoles Chrét.	....	....	.....
Académie Com. (St-Roch)	" "	Sous contrôle.	100,000	6,445	16 Frs Ecoles Chrét.	2	....	5,033 c
Ecole St-Joseph	" "	"	100,000	4,225	14 Frs Ecoles Chrét.	4	....	4,225 c
Ecole St-Sauveur. .. .	" "	"	40,000	5,000	18 Frs Ecoles Chrét.	1	....	5,000 c
Bon-Pasteur.....	" couvent..	(Sous contr. et indépend.)..	200.000	73,775	11 SS. Bon Pasteur.	....	1	1,527 5
St-Jean-Baptiste	" "	Sous contrôle.	30,200	250	13 SS. de la Charité.	....	....	120 c
St-Malo	" "	"	20,000	1,906	10 SS. Congrégation	....	3	1,320 c
St-Roch	" "	(Sous contr. et indépend.)..	55,500	10,420	34 SS. Congrégation	....	....	1,680 c
St-Sauveur	" "	(Sous contr. et indépend.)..	40,000	6 360	24 SS. Congrégation	....	4	2,684 c
Sœurs de la Charité.....	" "	(Sous contr. et indépend.)..	15,000	711	7 SS. de la Charité.	....	....	120 0
Ecole Jacques-Cartier...	Modèle garçons.	Sous contrôle.	50,000	3,750	13 Frs Ecoles Chrét.	1	...	3,560 0
L'Œuvre du Patronage..	" "	"	5,000	2,768	9 Frs St-Vincent...	....	....	2,520 0
Ecole St-Malo	" "	"	15,000	2,962	12 Frs Maristes.....	....	....	2,937 0
Ecole St-Patrice.....	" "	"	35,000	2,250	8 Frs Ecoles Chrét.	....	....	2,250 0
Sœurs de la Charité (Orphelinat)	" mixte....	(Sous contr. et indépend.)..	30,000	3,250	13 SS. de la Charité.	....	3	090 0
Sœurs de la Charité (Pension).....	" garçons..	Indépendante.	58,000	10,951	18 SS. de la Charité.	....	....	... .
Sœurs de la Charité (Glacis)...	Modèle filles....	Sous contrôle.	15,000	261	2 SS. de la Charité..	...	....	120 0
Sœurs de la Charité (Glacis)	"	"	3,000	490	3 SS. de la Charité..	....	...	110 0
Cap-Diamant.....	" mixte.....	"	3,000	551	3 SS. de la Charité..	.....	....	300 0
Notre-Dame-de-la-Garde.	" filles.	"	4,500	490	4 SS. de la Charité..	.....	....	360 0
Ecole N.-D.-de-Lourdes.	" "	"	5,000	1,060	9 SS. de la Charité..	.....	....	720 0
Ecole N.-D.-des-Anges..	" "	"	3,000	1,180	9 SS. de la Charité..	.....	...	720 0
Ecole du Sacré-Cœur (Palais)	" "	"	.....	470	2 SS. de la Charité..	....	1	360 0
Ecole de Mme V. Côté..	" mixte.....	Indépendante.	5,000	700	.. ..	....	3	700 0
Ecole de Mlle O. Ferland	" "	Sous contrôle.	6,000	722	....	....	4	722 0

...et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENT PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le tirage est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
...	...	75	13		13		Très bien...	Très bon....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente .	66 40
....	...	98	32		32		" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
...	12	138	18		18		" ..	"	"	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	58	6		6		" ..	Bon.....	"	"	"	" ..	66 40
....	....	134	21		23		" ..	Excellent.. .	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
...	....	177	15		15 ...		" ..	"	" ...	"	"	" ..	66 40
													1,162 00
....	3	319	128	83	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
...	81	702	80	32	80	32	" ..	Très bon.....	Très bon.....	Oui....	Oui.....	Très bonne.	99 60
...	....	726	153	28	153	28	" ..	"	"	"	"	" ..	99 60
...	41	831	74	21	74	21	" ..	"	"	"	"	" ..	99 60
....	60	611	103	68	d 51	d 32	" ..	"	"	"	"	" ..	
...	4	440	68	24	72	24	" .	"	" ...	"	"	" .	99 60
....	...	456	14	7	15	7	" ..	Bon.....	"	"	"	" ..	99 60
5	228	792	145	31	d 53	d 4	" ..	Très bon.....	"	"	"	" ..	99 60
....	366	1145	62	15	d 45	d 7	" ..	"	"	"	"	" ..	99 60
....	1	57	8	49	8	49	" ..	" ...	"	"	"	" ..	99 60
....	....	582	89		89		" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
....	347	387	31		31		Très bien...	"	"	"	"	" ..	66 40
.. .	....	438	46		46 .. .		Excellent...	Bon.....	"	"	"	" ..	66 40
...	....	253	67		57		" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
301	....	401	16 ...		d 10		Très bien...	Très bon.....	"	"	"	" ..	66 40
3	2	212	20		20		" .	"	"	"	"	" .	66 40
...	1	35	15		15 ...		Très bien...	Très bon.....	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
....	26	73	20 ...		20 ...		" .	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	99	16		8		" .	"	"	"	"	" .	66 40
....	5	83	10		10 ...		" ..	"	Bon.....	"	"	" .	66 40
....	21	164	36 . ..		35 .. .		" .	"	Très bon.....	"	"	" .	66 40
....	10	214	52		52		" ..	"	"	"	"	" .	66 40
....	43	112	11		11		" ..	"	"	"	"	" .	66 40
..	....	27	7		....	...	Bien	. .....	.....	.....	.....	.....	66 40
...	....	256	9		9		Très bien...	Bon..... ...	"	"	" ..	" .	66 40
													1,992 00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante.	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
RICHELIEU.			$	$				$ cts.
Sorel	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	47,000	8,609	22 SS. Congrégation	....	2	700 00
Sorel	Modèle garçons.	(Sous contr. et indépend.)	40,000	3,250	13 Frs Ste-Croix	...	....	3,250 00
St-Aimé	" couvent.	(Sous contr. et et indépend.)	45,000	8,398	18 SS. Présentation.	....	7	300 00
Ste-Anne-de-Sorel	" mixte . .	Sous contrôle.	2,000	200		....	1	200 00
St-Ours	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	22,000	4,088	7 SS. Présentation..	...	....	200 00
St-Ours	" garçons.	Sous contrôle.	15,000	1,027	3 Frs Inst. Chrét...	....	....	850 00
St-Robert	" mixte..	"	3,000	400	4 SS. St-Joseph....	...	....	400 00
St-Roch	" " ...	"	4,000	454	4 SS. St-Joseph....	...	....	400 00
Ste-Victoire	" " ...	"	3,500	450	4 SS. St-Joseph....	....	....	450 00
RICHMOND.								
Richmond	Acad. garçons..	"	13,000	3,656	6 Frs Sacré-Cœur...	....	....	1,425 00
Asbestos	Modèle garçons.	"	3,000	785		1	3	785 00
Asbestos	" mixte...	"	16,000	835	4 SS. Congrégation.	....	3	835 00
Bromptonville	" garçons.	"	10,000	1,050	4 Frs Sacré-Cœur...	....	...	1,050 00
Bromptonville	" couvent.	"	24,500	775	6 SS. Congrégation.	...	...	775 00
Danville	" "	"	30,000	4,910	6 SS. Congrégation.	....	....	150 00
Danville	" garçons.	"	11,000	1,465	3 Frs Sacré-Cœur...	....	....	784 12
Richmond	" couvent.	Indépendante.	32,000	4,477	8 SS. Congrégation.	....	....	.....
St-Georges-de-Windsor	" mixte...	Sous contrôle.	3,500	650	4 SS. l'Assomption..	....	...	450 00
Windsor-Mills	" couvent.	"	7,500	800	4 SS. Congrégation.	....	3	800 00
Windsor-Mills	" garçons.	"	20,000	.....	6 Frs Sacré-Cœur...	....	....	1,500 00
RIMOUSKI.								
Rimouski	Acad. couvent..	Indépendante.	50,000	13,517	7 SS. de la Charité..	....	1	... .
Rimouski	" garçons.	Sous contrôle.	1,200	600	4 Frs Croix de Jésus	....	....	600 00
Rimouski (paroisse)	" mixte....	"	300	217		....	2	185 00
N.-D.-du-Sacré-Cœur	" " ..	"	800	355		..	2	260 00
St-Anaclet	" " .	"	3,000	325	3 SS. du Rosaire....	....	...	325 00
Ste-Blandine	" " .	"	3,000	325	2 SS. Filles de Jésus	....	...	275 00
Ste-Cécile-du-Bic	" " ..	"	2,000	490		...	4	490 00
St-Fabien	" " ..	"	1,000	470		....	4	470 00
Ste-Luce No 1	" " ..	"	2,300	150		...	1	150 00
Ste-Luce No 3	" " ..	"	2,500	160		....	1	160 00
St-Simon	" " .	"	600	132		....	1	125 00
ROUVILLE.								
St-Césaire	Acad. garçons .	(Sous contr. et indépend.)..	40,000	14,796	15 Frs Ste-Croix....	....	...	500 00
St-Césaire	Acad. couvent ..	(Sous contr. et indépend.).	55,250	7,546	14 SS. Présentation..	....	6	300 00
Ste-Marie-de-Monnoir	" " ..	(Sous contr. et indépend.)..	25,000	4,974	10 SS. Présentation.	....	4	1,050 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect			Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
4	75	649	65	15	....	....	Excellent...	....	....	....	....	. ....	99 60
....	....	547	45	...	45	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	66 40
4	30	281	48	...	...	....	Excellent...	....	....	.. ..	....	... .	66 40
....	....	52	6	..	6	...	Très bien..	Très bon.....	Mauvais ..	" ...	" ...	Très bonne.	66 40
3	15	189	21	...	...	....	Excellent...	....	....	... ..	.....	...	66 40
....	....	95	20	.	18	....	Très bien...	"	Médiocre.....	"	" ...	Très bonne.	66 40
....	....	143	12	....	9	....	Bien	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
....	....	131	11	....	10	....	Très bien...	Très bon.....	Très bon.....	" ...	" ..	Très bonne.	66 40
....	....	137	27	....	27	....	" .	Excellent.....	Excellent. .	" ...	"	Excellente..	66 40
													630 80
...	27	194	36	17	37	18	Très bien...	Excellent... .	Excellent....	Oui	Oui ...	Excellente	99 60
....	...	171	12	....	12	...	" ..	Très bon.....	"	" ...	"	" .	66 40
....	....	357	12	....	12	...	" ..	Excellent.....	"	"	"	" .	66 40
...	....	149	13	....	17	....	" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
....	....	179	17	....	19	....	" .	"	"	"	" ..	" ..	66 40
4	58	150	27	....	27	...	" .	"	" ..	"	"	" .	66 40
....	6	106	21	....	21	...	" ..	"	"	" ..	"	" .	66 40
6	21	203	58	....	....	....	Excellent..	.. ..	... .	.....	.....	.. . ..	66 40
....	.. .	114	21	...	17	...	Bien	"	" ...	" ...	"	" ..	66 40
....	....	236	25	....	25	....	Très bien...	"	"	" ...	" ...	" ..	66 40
....	....	238	41	...	32	...	" ..	"	" ...	"	"	" ..	66 40
													763 60
4	1	116	17	5	..	...	Excellent...	....	....	....	....	....	99 60
....	....	180	32	...	31	...	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui ..	Oui ...	Excellente .	66 40
....	....	70	6	...	6	...	" ..	Mauvais ...	Médiocre.....	" ...	"	Bonne	66 40
....	...	78	9	....	9	...	" ..	"	Très bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
....	....	162	12	..	12	....	" ..	Excellent. ...	Excellent. ...	" ...	"	Excellente	66 40
....	....	97	11	....	10	....	" ..	Très bon. ..	Très bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
....	..	229	47	...	48	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente .	66 40
...	...	172	30	....	30	....	" ..	Très bon.....	" " ...	"	"	"	66 40
....	...	46	7	....	7	...	" ..	Mauvais.....	Très bon....	" ...	"	Très bonne.	66 40
....	....	32	14	...	14	...	Assez bien .	Excellent.....	Excellent.....	"	"	Excellente..	66 40
....	....	31	20	...	7	....	" ..	Tres bon. ...	Très bon. .	"	" ...	Très bonne.	66 40
													763 60
20	35	243	24	3	....	...	Excellent...	....	.....	....	.....	... . ..	99 60
9	11	265	33	12	.	....	" ..	....	.....	.....	.....	.....	99 60
5	11	213	30	11	..	....	" ..	....	.. ..	.....	.....	....	99 60

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
ROUVILLE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Ste-Angèle	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,800	494	....	....	3	494 00
St-Hilaire	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	10,000	2,315	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	120 00
SAGUENAY.								
Tadoussac	Acad. garçons	Sous contrôle.	2,400	800	....	1	1	550 00
Bergeronnes	Modèle mixte	"	1,200	350	....	1	....	350 00
Les Sept-Iles (St-Joseph)	" "	"	1,700	878	2 SS. Filles de Jésus.	...	....	200 00
Mille-Vaches	" "	"	1,000	372	....	1	....	300 00
Pointe-aux-Esquimaux	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	6,000	1,506	5 SS. Filles de Jésus.	....	....	245 00
ST-HYACINTHE.								
St-Hyacinthe (Pens. du Sacré-Cœur	Acad. garçons	Indépendante.	65,000	18,000	18 Frs Sacré-Cœur	....	....	.....
St-Hyacinthe (Acad. Girouard)	" "	Sous contrôle.	50,000	3,025	13 Frs Sacré-Cœur	....	....	3,025 00
St-Hyacinthe (N.-D.-de Lorette)	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	12,500	4,275	10 SS. Présentation	....	2	390 00
St-Charles	Modèle mixte	Sous contrôle.	14,700	2,108	3 SS. Présentation	....	....	450 00
St-Denis	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	17,000	3,068	7 SS. Congrégation	....	....	300 00
St-Denis	" garçons.	(Sous contr. et indépend.)	12,000	6,700	8 Clercs St-Viateur	....	..	500 00
St-Hyacinthe (Acad. Prince)	" couvent.	Sous contrôle.	35,000	1,575	9 SS. Présentation	....	3	1,575 00
St-Hyacinthe (Ecole St-Joseph)	" mixte	Indépendante.	18,000	2,400	7 SS. St-Joseph	....	....	....
Ste-Madeleine	" "	Sous contrôle.	3,000	400	3 SS. St-Joseph	....	....	400 00
Salvail	" "	"	4,200	450	3 SS St-Joseph	....	...	450 00
Village de la Providence	" "	"	4,500	550	5 SS. St-Joseph	....	....	550 00
ST-JEAN.								
St-Jean	Acad. garçons	Sous contrôle.	40,000	4,350	... .	7	2	4,350 00
St-Jean	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	20,000	6,682	19 SS. Congrégation	....	....	1,200 00
Lacolle	Modèle mixte	Sous contrôle.	700	550	....	1	1	550 00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	" "	"	4,000	491	....	1	....	400 00
St-Paul-de-l'Isle-aux-Noix	" "	"	1,100	450	....	1	1	450 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	$ cts.
.... ..		81	23		22		Très Bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ..	Oui	Excellente.	66 40
3	11	83	18		....	....	Excellent...	....	.....	.....	.....	.....	66 40
													431 60
....		97	24	6	30	9	Très bien. .	... .	.....	Oui	Oui ..	. . ..	99 60
... .		35	35		29 ...		Bien..	.....	.....	"	"	.....	66 40
....		57	12		12		Très bien...	Bon.....	Bon.....	"	"	Très bonne.	66 40
....		65	19		....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....		115	11		....	....	"	....	.....	.....	.....	.....	66 40
													365 20
....		200	90	89	....	....	Excellent...	....	.....	.....	.....	.....	99 60
.. ....		531	59	12	54	11	" ..	Excellent....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
5	5	265	28	14	..	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....		60	6		6		Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente .	66 40
3	40	133	25		....	....	"	....	.....	.....	.....	....	66 40
3	10	117	16 ...		...	....	" .	... .	.....	.....	.....	....	66 40
....		504	49		49		" ..	Excellent.....	Excellent....	Oui	Oui ..	Excellente	66 40
.... . .		131	38		....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....		134	18		17		" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	66 40
....		113	9		9		" ..	" ..	" ..	"	"	" .	66 40
....		164	10		16 ...		" ..	" ..	" ..	"	Non....	" ..	66 40
													830 00
....		363	28	14	28	14	Excellent..	Excellent. ...	Excellent.....	Oui ...	Oui ..	Excellente..	99 60
3	3	490	56	13	....	....	"	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
... ..		92	7 ..		7		Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente.	66 40
....		78	7		6 ...		" .	Excellent. ..	Excellent. ...	" ...	"	" .	66 40
... .		74	6 ...		6		" ..	" ..	" ..	"	"	" ..	66 40
													398 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
ST-MAURICE.			$	$				$ cts.
Yamachiche	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	50,000	4,300	11 SS. Congrégation	....	1	300 00
Yamachiche	" garçons.	Sous contrôle.	7,000	1,000	7 Frs Ecoles Chrét.	....	.	1,000 00
Pointe-du-Lac No 1	Modèle couvent.	Indépendante.	6,000	1,900	4 SS. G. de la Croix.	....	..	.....
St-Barnabé	" "	"	12,000	2,466	4 SS. l'Assomption	....	....	300 00
Shawenegan (paroisse)	" mixte.	Sous contrôle.	3,500	822	4 SS. Filles de Jésus.	....	....	500 00
SHEFFORD.								
Granby, (village)	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	24,000	4,148	10 SS. Présentation.	....	4	715 00
Roxton-Falls	" garçons.	Sous contrôle.	9,000	909	3 Frs Maristes	....	....	850 00
Waterloo	" couvent.	Indépendante.	25,000	6,750	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	.....
Waterloo	Modèle garçons.	Sous contrôle.	3,000	1,000	3 Frs Maristes	....	....	1,000 00
Ely-Sud	" mixte.	"	5 000	924	5 SS. Sacré-Cœur J.	....	....	500 00
Roxton-Falls	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	25,000	3,007	10 SS. Présentation.	....	2	220 00
Ste-Pudentienne	" mixte.	Sous contrôle.	4,000	400	4 SS. St-Joseph.	....	...	400 00
SHERBROOKE.								
Sherbrooke	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	93,000	13,938	44 SS. Congrégation	....	1	3,896 00
" Ecole du Quar. Sud	Modèle garçons.	Sous contrôle.	40,000	4,200	18 Frs. Sacré-Cœur.	....	....	4,200 00
" Ecole du Quar. Est.	" "	" "	15,000	1,894	7 " "	....	....	1,893 75
" Est	" filles	" "	6,000	1,100	6 SS. Congrégation	....	....	1,100 00
" Centre	" "	" "	93,000	1,270	7 SS. "	....	....	1,270 00
SOULANGES.								
Coteau-du-Lac (St-Ignace)	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,500	1,072	.....	1	1	600 00
Coteau-Landing	" mixte.	" "	2,500	1,748	.....	1	1	500 00
Du Ruisseau	" "	" "	2,600	1,065	.....	....	2	350 00
Rivière-Beaudette	" "	" "	1,800	639	.....	1	1	400 00
St-Clet	" "	" "	3,000	400	.....	1	1	400 00
St-Dominique-des-Cèdres	" "	" "	1,200	225	.....	....	1	225 00
St-Emile	" "	" "	1,500	275	.....	....	1	275 00
St-Laurent-des-Cèdres	" garçons.	" "	1,200	510	.....	1	1	510 00
" "	" couvent.	Sous contr. et indépend.	13,000	2,930	6 SS. Congrégation	....	....	190 00
St-Polycarpe	" "	Sous contr. et indépend.	13,100	3,400	8 SS. Ste-Anne	....	....	300 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	470	.....	1	....	415 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts
7	122	195	33	39	....	....	Excellent.	....	....	....	....	....	99 60
....	43	180	41	8	41	8	"	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	99 60
....	....	52	10	....	....	....	Très bien...	....	....	....	....	....	66 40
2	28	114	19	....	....	....	"	....	....	....	....	....	66 40
....	....	180	25	....	25	....	"	Excellent. ..	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne.	66 40
													398 40
1	1	609	24	1	....	....	Exce lent...	....	....	....	....	....	99 60
....	....	112	19	8	10	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	99 60
1	2	106	29	11	....	....	Excellent..	....	....	....	....	....	99 60
....	....	116	19	....	19	....	Très bien...	Très bon.....	Excellent.....	....	....	Excellente..	66 40
....	....	142	20	....	20	....	" ..	Excellent	" ..	Oui	Oui	"	66 40
5	9	158	26	..	....	....	Excellent...	....	....	....	....	....	66 40
....	....	129	15	....	7	....	Très bien...	Très bon. . .	Très bon.....	Oui.....	Oui. ..	Excellente.	66 40
													564 40
26	67	1428	136	54	....	....	Excellent...	....	....	....	....	....	99 60
....	....	832	54	....	54	....	" ..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	212	13	....	13	....	Très bien...	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	341	14	....	13	....	" .	"	"	"	"	" ..	66 40
....	..	370	25	....	25	....	" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
													365 20
....	..	49	6	....	6	....	Très bion..	Très bon.....	Excellent....	Oui....	Oui ...	Excellente.	66 40
....	....	88	15	....	14	....	" ..	Excellent.....	"	"	"	" ..	66 40
....	....	63	8	....	8	..	Bien	"	"	"	"	" ..	66 40
..	....	104	7	....	....	....	Très bien...	.... ..	....	....	....	....	66 40
....	....	106	18	....	16	....	" .	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente.	66 40
....	....	61	14	..	12	....	" .	"	"	"	"	" .	66 40
....	....	50	14	....	14	....	" ..	Très bon.....	"	"	"	" ..	66 40
....	....	63	10	....	13	....	" ..	Bon	"	"	"	" .	66 40
2	2	127	32	....	....	....	Excellent..	....	....	....	....	....	66 40
2	47	130	7	....	....	....	Très bien...	....	....	....	....	....	66 40
....	....	70	24	....	8	....	Assez bien..	Excellent.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente .	66 40
													730 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
STANSTEAD.			$	$				$ cte.
Coaticook	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend...	60,000	3,237	30 SS. Présentation.	....	4	600 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	15,000	2,000	6 Frs. Sacré-Cœur.	....	...	1,675 09
Stanstead	" couvent.	Indépendante.	105,000	16,850	23 Rel. Ursulines...	....	....	.... ..
"	" garçons.	Sous contrôle.	5,700	2,605	4 Frs. Sacré-Cœur.	....	...	975 00
Magog	Modèle couvent.	" "	6,400	1,050	7 SS. Ste-Croix ..	....	1	1,050 00
"	" garçons.	" "	6,000	1,750	7 Frs. Sacré-Cœur.	....	....	1,750 00
St-Herménégilde.	" mixte..	" "	2,000	450	....	...	2	400 00
Ste-Suzanne-de-Barnston	" " ..	Sous contr. et indépend. .	3,300	301	3 SS. Présentation.	..	....	200 00
Stanstead diss....	" couvent.	Sous contrôle.	60,000	295	6 Rel. Ursulines...	....	....	175 00
TEMISCOUATA.								
Cacouna	Acad. couvent.	Indépendante.	8,800	2,630	6 SS. de la Charité.	....	...	150 00
Fraserville	" "	Sous contr. et indépend...	33,000	12,465	11 SS. Bon-Pasteur..	....	4	600 00
"	" garçons.	Sous contrôle.	35,000	4,420	9 Frs. Inst. Chrét-.	....	....	2,500 00
Cacouna..	Modèle garçons.	" "	950	490	....	....	2	255 00
Ile-Verte	" "	" "	3,000	150	....	....	1	150 00
"	" filles....	" "	3,000	130	....	....	1	130 00
Notre-Dame-du-Lac	" couvent.	Indépendante.	15,000	1,280	5 Filles de Jésus....	....	..	.. . .
Notre-Dame-du-Portage.	" mixte...	Sous contrôle.	1,050	130	. .. .	....	1	130 00
St-Arsène..	" "	" "	1,500	215	... .	....	2	215 00
St-Eloi	" "	" "	500	230	.....	....	2	230 00
Trois-Pistoles	" couvent.	Indépendante.	25,000	5,422	6 SS. Jésus-Marie..	....	....	.....
"	" garçons.	Sous contrôle.	500	395	....	1	....	395 00
TERREBONNE.								
St-Jérôme	Acad. garçons ..	Sous contrôle.	30,000	3,050	12 Frs Ecoles Chrét..	....	....	3,050 00
Ste-Therèse	" couvent. .	Sous contr. et indépend....	16,000	6,812	10 SS. Congrégation.	....	2	500 00
Terrebonne..	" " ..	Sous contr. et indépend....	21,500	5,332	10 SS. "	....	....	400 00
Terrebonne	" garçons..	Sous contr. et indépend....	34,400	8,813	12 Clercs St-Viateur.	...	....	1,050 00
Ste-Adèle	Modèle mixte. .	Sous contrôle.	2,500	500	4 SS. Providence....	....	....	500 00
Ste-Agathe-des-Monts	Modèle couvent.	Indépendante.	20,000	1,543	5 SS. de la Sagesse..	....	1	.....
Ste-Agathe-des-Monts	" garçons .	Sous contrôle.	5,500	1,500	5 Frs Sacré-Cœur...	....	....	1,500 00
Ste-Anne-des-Plaines	" couvent.	Indépendante.	20,000	1,515	6 SS. Ste-Anne.....	....	....	215 00
St-Jérôme	" "	Sous contr. et indépend...	75,000	11,050	28 SS. "	....	....	1,800 00
St-Jovite	" "	Indépendante.	12,000	700	4 SS. de la Sagesse .	....	....	.....
Ste-Thérèse	" garçons .	Sous contrôle.	8,200	2,983	4 Frs St-Gabriel....	....	....	1,200 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							$ cts.
6	23	423	39	16	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	214	25	14	25	14	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente..	99 60
4	....	125	50	20	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	97	20	8	20	8	" .	Excellent. ...	Excellent. ..	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	....	285	26	....	26	....	Très bien...	" ...	" ...	" ...	"	" ..	66 40
....	..	321	48	...	48	....	" ..	"	"	" ..	"	" ..	66 40
....	....	84	13	....	13	.. .	" ..	"	"	" . .	"	" ..	66 40
....	11	90	7	....	7	....	" ..	"	"	"	"	" ..	66 40
....	2	88	16	....	10	...	" ..	"	"	"	" ..	" ..	66 40
													730 40
....	1	45	14	4	....	..	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
3	4	286	53	26	56	26	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	341	80	25	83	25	" ..	Excellent.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	99 60
....	....	50	20	....	15	....	Très bien..	Très bon....	"	"	"	" ..	66 40
....	...	46	25	....	26	..	" ..	Excellent.....	"	" ...	"	" ..	66 40
....	...	35	18	....	15	....	" .	"	"	" ...	" ...	" .	66 40
3	10	66	20	....	20	....	" .	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	54	9	...	9	....	Bien...	Excellent. ...	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente .	66 40
....	....	79	13	....	12	....	" . .	Très bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne..	66 40
....	....	61	7	....	7	....	Très bien...	"	" ...	"	"	" .	66 40
2	5	111	38	...	38	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	...	41	41	...	41	....	Excellent...	Bon.....	Très bon.....	Oui	Oui ..	Très bonne.	65 40
													896 40
1	....	301	77	24	77	24	Excellent. .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente	99 60
4	70	293	42	10	....	....	" .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
1	63	227	15	11	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
...	1	275	42	16	....	..	" .	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	..	119	13	...	13	..	Très bien...	Très bien.....	Très bon.....	Oui ...	Oui	Très bonne.	66 40
....	5	135	17	...	....	....	" ..	.....	.....	....	.....	.....	66 40
....	...	260	20	....	20	....	" ..	Excellent.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	66 40
6	14	60	30	...	...	....	" ..	.....	.....	.. ..	....	.....	66 40
8	43	442	44	...	....	...	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	5	73	17	....	....	...	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 46
....	....	192	14	....	14	...	" ..	Excellent.....	Excellent....	Oui	Oui . .	Excellente.	66 40
													863 20

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
VAUDREUIL.			$	$				$ cts
Rigaud	Modèle couvent.	Indépendante.	22.000	3,291	14 SS. Ste-Anne	..	....	400 0
Vaudreuil	" garçons.	Sous contrôle.	6,000	450		1	....	450 0
VERCHÈRES.								
Varennes	Acad. garçons	Sous contr. et indépend.	45,000	11,060	12 Frs Ecoles Chrét.	....	...	663 6
Varennes	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	16,500	2,430	7 SS. Ste-Croix	....	....	400 0
Belœil	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	16,000	3,347	8 SS. SS. NN. J.-M.	...	....	160 0
Belœil	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	870	3 Frs Maristes	....	....	870 0
Contrecœur	" mixte	" "	2,500	934	5 SS. SS. NN. J. M.	....	...	650 0
St-Antoine	" "	" "	3,000	450	4 SS. St-Joseph	....	....	450 0
Ste-Julie	" "	" "	2,500	677		....	....	2,450 0
St-Marc	" "	" "	2,500	540		1	1	540 0
Verchères	" couvent.	Sous contr. et indépend.	17,000	3,226	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	300 0
Verchères	" garçons	Sous contrôle.	10,000	900	3 Frs Inst. Chrét.	...	....	900 0
WOLFE.								
D'Israéli	Modèle mixte.	Sous contr. et indépend.	12,000	4,400	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	650 0
St-Camille	" "	Sous contrôle.	3,000	482	4 SS. l'Assomption	....	....	300 0
Weedon-Centre	" "	" "	10,000	4,646	6 SS. Présentation	....	...	750 0
Wotton	" couvent.	Indépendante.	8.950	1,927	4 SS. l'Assomption.	....	..	
YAMASKA.								
Baie-du-Febvre	Modèle garçons.	Sous contrôle.	12,000	1,100	3 Frs Ecoles Chrét	....	...	900 0
Baie-du-Febvre	" couvent.	Indépendante.	11,275	2,367	4 SS. l Assomption	....	....	210 0
Pierreville (St-Thomas)	" "	" "	11,450	3,398	5 SS. "	....	....	230 0
Pierreville (St-Thomas)	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	800		1	3	800 0
St-David	" couvent.	Sous contr. et independ.	11,500	2,436	8 SS. Présentation	....	2	500 0
St-François-du-Lac	" "	Indépendante.	19,000	4,300	7 SS. G. de la Croix.	....	....	
St Guillaume-d'Upton	" "	Sous contr. et indépend.	20,000	4,539	5 SS. l'Assomption	...	....	550 0
St-Michel	" "	Indépendante.	12,000	3,320	5 SS. "	....	....	250 0

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉLÈVES.							Note d'appréciation basée uniquement sur l'examen du rapport annuel de l'institution.	RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1910-11.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.			État de la maison.	État du mobilier	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.							
													$ cts.
3	14	98	24	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
....	....	30	19	....	6	....	Passable....	Excellent.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente..	99 60
													132 80
2	62	200	78	21	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
2	5	125	28	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	99 60
5	10	140	14	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	85	9	....	9	..	" ..	Très bon.....	Très bon.....	Oui	Oui ...	Excellente..	66 40
....	....	176	21	....	16	...	Bien.....	Excellent.....	Excellent.....	" ..	" ...	" .	66 40
....	....	120	15	....	15	..	Très bien...	Très bon.....	"	"	"	" .	66 40
....	....	95	8	....	8	...	" ..	"	Très bon.....	"	"	" .	66 40
....	....	86	12	....	12	....	" .	Mauvais..	Mauvais .	"	"	Bonne.....	66 40
2	9	162	18	....	....	...	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	109	9	....	9	...	" .	Très bon.....	Bon.....	"	" ...	Excellente..	66 40
													730 40
12	5	267	29	....	29	....	Excellent ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	....	82	10	...	9	....	Très bien...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.	66 40
....	....	222	22	...	22	....	" ..	"	"	"	"	" .	66 40
1	32	63	17	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													205 60
....	....	78	9	....	9	..	Excellent...	Excellent.....	Excellent.. ..	Oui	Oui	Excellente..	66 40
2	3	58	23	....	....	....	Très bien..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
4	5	118	21	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
....	...	150	18	...	19	....	" ..	Excellent....	Excellent.....	Oui ...	Oui ...	Excellente..	66 40
4	5	238	22	....	....	....	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
4	5	149	36	....	....	....	Excellent...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
5	56	329	59	....	....	....	Très bien...	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
2	5	87	18	....	....	..	" ..	.....	.....	.....	.....	.....	66 40
													531 20
												Total.....	$60,32000

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et Écoles normales.	Subvention du gouvernement.	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Montant total des dotations.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Nombre des diplômes accordés.
Université McGill	3,000	723,748	833,718	5,851,863	6,623,206	152,000	274
Université et Collège Bishop... ..	1,200	24,605	26,215	251,408	193,522	11,000	18
"Stanstead Wesleyan College"...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Collège Macdonald, (école normale du).....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	158

PROTESTANTE.—ANNÉE 1910-11.

ET ÉCOLE NORMALE.

FACULTÉS.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.	Nombre de semaines durant l'année scolaire.	Nombre de professeurs et de conférenciers.	Nombre d'étudiants immatriculés.	Nombre d'élèves (garçons).	Nombre d'élèves (filles).	Nombre total d'élèves.	Nombre des élèves gradués.	Nombre de degrés octroyés.	Nombre de boursiers.	Montant total annuel des bourses.	Nombre d'élèves exempts d'une partie de la rétribution.
Arts	4	32	54	....	278	126	404	....	....	.....	.....	....
Médecine	5	35	54	...	327	.....	327	....	...	.....	.....	....
Droit	3	35	11	....	55	...	55	....	....	.....	.....	....
Sciences	4	34	54	....	559	.....	559	....	....	.....	.....	...
Totaux	.....	.....	173	....	1,219	126	1,345	....	....	.....	.....	....
Arts	.....	.. ..	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	... .	....
Théologie	.....	.....	.....	....	.. ...	.....	.....	....	....	... ..	.....	....
"Juniors"	5	36	8	15	56	9	65	15	45	45	5845	2
Totaux	.....	. ...	.....	....	..	.....	.....	....	....	.....	....	....
Arts	.....	.... .	...	....	...	.....	.....	....	....	.....	.....	....
.....	.....	.....	17	158	2	159	161	158	5	.. ..	. ....	....

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPÉCIALES.

NOMS DES LOCALITÉS.	RECETTES.					DÉPENSES.		
	Des commissaires ou syndics.	De l'éducation supérieure, 1910-1911.	Rétribution mensuelle.	D'autres sources.	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Divers.	Totaux.
Montréal	$21,617	$1,185	$21,836	.....	$44,638	$38,747	$5,890	$44,637
Québec	.....	1,285	4,089	3,841	9,215	7,608	2,211	9,819
École technique, Montréal	22,497	.....	6,600	.....	29,097	24,967	4,130	29,097
" High School" des filles, Montréal.	11,246	.....	15,349	.....	26,595	21,740	4,855	26,595
" " " Québec.	2,963	.....	2,082	.....	5,045	3,810	1,235	5,045
Ecole du " Stanstead Wesleyan College "	1,389	418	26,430	3,994	32,231	12,273	19,499	31,772
Totaux	59,712	2,888	76,386	7,835	146,821	109,145	37,820	146,965

ACADÉMIES.

Bedford	1,687	326	500	13	2,526	1,559	967	2,526
Buckingham	2,500	325	310	345	3,480	2,250	1,117	3,367
Coaticook	2,657	418	1,246	494	4,815	3,000	1,748	4,748
Cookshire	1,779	418	758	595	3,550	1,918	1,560	3,478
Cowansville	2,929	325	.....	47	3,301	2,125	1,338	3,463
Danville	1,667	375	651	699	3,392	2,150	773	2,923
Dunham, L.C.	.....	250	11,399	495	12,144	3,070	9,136	12,206
Gault	1,602	418	968	2,086	5,074	3,797	1,376	5,173
Granby	4,673	465	1,148	9,557	15,843	4,025	11,318	15,343
Huntingdon	3,677	465	1,689	80	5,911	4,005	1,219	5,224
Inverness	322	348	495	6	1,171	1,136	411	1,547
Knowlton	2,519	348	743	529	4,139	2,192	1,924	4,116
Lachine	13,078	418	1,433	28,725	43,654	8,034	35,578	43,612
Lachute	4,456	465	1,941	675	7,537	4,135	3,337	7,472
Lennoxville	3,430	325	213	3,279	7,247	2,175	4,444	6,619
Macdonald	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
North Hatley	136	326	17	2,916	3,395	1,522	1,617	3,139
Ormstown	1,836	382	675	1,069	3,962	2,070	1,047	3,117
Shawville	1,236	325	434	687	2,682	1,830	923	2,753
Sherbrooke	8,203	465	1,396	.....	10,064	6,825	3,214	10,039
Strathcona	.....	348	1,393	5,070	6,811	3,750	3,593	7,343
Sutton	1,305	326	416	.....	2,047	1,617	483	2,100
St-François	2,353	418	1,207	343	4,321	2,875	1,377	4,252
St-Jean	1,773	280	583	700	3,336	1,865	1,495	3,361
St-Lambert	5,925	325	1,138	798	8,186	3,158	3,184	6,342
Waterloo	2,400	382	323	3,825	6,930	2,100	4,584	6,684
Waterville	1,654	326	554	129	2,663	2,101	519	2,620
Westmount	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	73,797	9,592	31,630	63,162	178,181	75,284	98,283	173,567

PROTESTANTE.—ANNÉE.—1910-11.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPECIALES.

Professeurs.				Elèves.								
	Principaux.											
Nombre de professeurs.	Traitement.	Diplômes.	Bureau d'examinateurs.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte.
33	3,000	A.	McG.	224	136	353	686	27	572	141	713	188
7	1,300	A.	McG.	48	27	52	114	13	93	34	127	189
26	.....	A.	C. B.	.....	277	239	506	10	435	81	516	190
27	1,500	A.	McG.	225	104	206	526	9	460	75	535	188
7	850	A.	C. B.	32	68	23	123	...	104	19	123	183
16	1,800	A.	C. B.	66	64	62	186	6	124	68	192	184
116	1,690	.....	.....	595	676	935	2,141	65	1,788	418	2,206	187

ACADÉMIES.

4	750	A.	Nor.	52	33	20	101	4	90	15	105	184
5	850	A.	McG.	70	57	21	143	5	132	16	148	186
6	1,300	A.	McG.	110	69	30	202	7	181	28	209	188
4	1,000	A.	Mac.	72	42	24	135	3	112	26	138	187
4	1,000	A.	C. B.	70	52	11	132	1	118	15	133	185
4	1,000	A.	McG.	54	40	29	120	3	99	24	123	190
10	780	.....	.....	1	17	20	38	.	30	8	38	180
8	1,400	A.	C. B.	226	60	24	259	51	296	14	310	193
7	1,500	A.	McG.	135	64	32	223	8	195	36	231	185
8	1,350	A.	McG.	112	89	60	249	12	208	53	261	184
3	600	A.	McG.	17	37	20	73	1	53	21	74	185
4	1,100	A.	C. B.	37	50	21	108	....	102	6	108	192
19	1,500	A.	C. B.	553	71	21	637	8	638	7	645	188
8	1,500	A.	McG.	112	85	47	241	3	189	55	244	186
5	800	A.	C. B.	87	59	37	179	4	166	17	183	185
4	700	M.	McG.	27	34	13	69	5	5	69	74	187
4	650	A.	C. B.	90	24	16	106	24	119	11	130	191
5	650	.....	.....	66	69	30	160	5	132	33	165	184
4	800	A.	McG.	115	64	16	195	.....	183	12	195	194
14	1,425	A.	C. B.	201	99	62	346	16	259	103	362	186
7	1,200	A.	McG.	232	107	29	361	7	303	5	368	185
4	700	..	.....	79	35	24	137	1	113	25	138	188
6	1,200	A.	C. B.	68	107	27	202	.....	189	13	202	183
4	800	A.	C. B.	77	23	9	93	16	105	4	109	187
6	1,150	A.	McG.	204	62	3	267	2	266	3	269	193
5	900	A.	C. B.	33	50	39	122	.....	119	3	122	185
5	700	A.	McG.	120	30	14	159	5	149	15	164	182
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.. .	.....	... ..	.. ..	.....	... ...
167	1,011	.....	.....	3,020	1,529	699	5,057	191	4,611	637	5,248	187

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Elèves des cours modèle et académique						
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.	Histoire ancienne.
Montréal	489	431	489	489	359	136	21
Québec	27	79	79	79	72	21	.....
École technique, Montréal	516	516	516	516	423	.....	.....
" High School " des filles, Montréal	310	310	310	206	247	104	63
" High School " des filles, Québec	86	86	91	91	68	68	5
Ecole du " Stanstead Wesleyan College "	107	77	126	126	64	61	.....
Totaux	1,535	1,499	1,611	1,507	1,233	390	89

ACADÉMIES.—*Suite.*

Bedford	53	40	53	53	53	33	.....
Buckingham	78	78	78	78	59	55	38
Coaticook	99	99	99	99	82	69	5
Cookshire	66	66	66	66	42	42	3
Cowansville	59	59	10	63	55	52	3
Danville	69	69	69	69	69	40	4
Dunham, L. C	36	36	36	35	17	37	.....
Gault	82	78	82	82	78	60	3
Granby	96	88	96	96	82	63	.....
Huntingdon	143	143	149	149	130	89	.....
Inverness	53	53	39	57	37	36	.....
Knowlton	71	68	71	71	50	50	.....
Lachine	91	91	92	92	71	71	4
Lachute	121	121	132	132	106	85	.....
Lennoxville	96	96	96	96	96	59	.....
Macdonald	47	47	47	47	47	32	.....
Hatley-Nord	37	37	16	40	32	24	28
Ormstown	99	99	30	99	81	69	.....
Shawville	80	80	80	80	64	64	.....
Sherbrooke	147	146	155	155	103	99	.....
Strathcona	136	134	136	136	122	107	.....
Sutton	58	58	59	59	50	35	.....
St-François	100	100	100	100	100	62	.....
St-Jean	28	28	32	32	23	20	3
St-Lambert	65	65	65	65	65	62	.....
Waterloo	89	89	89	89	59	50	7
Waterville	40	40	44	44	30	29	.....
Westmount	480	480	514	514	514	342	.....
Totaux	2,619	2,589	2,535	1,698	2,317	1,836	98

PROTESTANTE.—ANNÉE 1910-1911.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

étudiant les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue de livre.	Langue française.	Allemand.	Latin.	Grec.	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles
231	223	431	225	130	438	59	489	17	338	9	.....	489
45	72	72	79	63	.. .	36	79	20	45	....	.....	103
277	423	472	227	93	295	317	516	... .	33	....	.....	.....
104	143	247	135	63	310	.....	310	23	248	2'		310
63	41	86	40	40	51	50	71	.....	21	.....	51	13
39	89	107	88	62	77	.....	122	.....	36	2	20	60
759	991	1,415	794	451	1,171	462	1,587	60	721	13	71	975

ACADÉMIES.—*Suite.*

51	35	51	29	19	33	.....	53	.....	16	.....	24	.....
47	70	70	36	21	78	36	78	. .....	40	..... .	40	23
70	68	99	55	25	94	94	99	.....	37	.....	45	18
21	63	63	43	17	66	42	66	4	13	.....	42	24
22	38	60	32	11	35	8	62	4	14	1	31	10
45	65	65	49	28	53	53	69	.... ..	30	.....	40	.....
21	24	34	17	10	23	....	37	2	21	.....	13	18
64	45	84	36	22	82	70	82	.....	22	... .	47	32
73	59	80	52	30	96	....	94	.....	39	.....	41	32
98	123	143	105	60	118	121	149	.....	71	.....	44	29
45	45	53	39	20	37	.. .	57	.... ..	12	.....	19	9
68	56	68	41	21	71	63	71	.....	41	.....	30	21
86	57	91	43	21	86	86	92	.....	30	.....	64	92
88	98	121	76	47	111	111	132	.....	109	.....	56	47
90	90	96	60	37	59	59	96	.....	48	.....	36	37
36	24	47	24	13	47	34	47	.....	24	.... ..	34	44
26	37	20	15	.....	.....	...	40	.....	10	.....	20	16
99	99	99	50	26	69	83	99	.....	35	....	50	18
55	59	79	34	16	46	.....	80	. .....	27	... .	46	16
99	77	147	85	50	.....	77	155	.....	55	.....	50	56
78	84	134	80	29	107	....	136	.....	30	.. ..	107	.....
48	48	58	49	24	10	10	59	.... ..	32	. ....	20	24
52	52	52	40	29	48	50	58	....	36	... ..	29	29
14	21	32	9	9	23	2	32	....	12	.....	16	...
65	29	65	15	3	65	26	65	... ...	20	..... .	34	3
82	82	82	55	39	89	16	89	.....	39	..... .	6	23
33	28	40	25	14	44	21	44	3	24	.....	19	14
221	223	426	293	172	342	55	514	1	163	.....	221	115
1,810	1,799	2,459	1,487	819	1,932	1,117	2,655	14	1,065	.....	1,224	750

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS.	Recettes.				
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure 1909-10.	Rétributions mensuelles.	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
	$	$	$	$	$
Aberdeen	11,815	237	400	32,102	44,554
Arundel	.....	75	326	.....	401
Ayer's Cliff	703	181	356	287	1,527
Aylmer	1,587	293	386	224	2,490
Barnston	484	153	109	.....	746
Beebe	1,263	237	197	2,000	3,697
Bishop's Crossing	344	181	84	.....	609
Brownsburg	290	181	254	.....	725
Bury	1,071	293	373	.....	1,737
Clarenceville	429	181	285	12	907
Como	427	153	108	336	1,024
Compton	1,158	.....	55	509	1,722
Dunham	440	242	138	20	840
East Angus	1,720	237	305	50	2,312
Fairmont	1,069	.....	6,061	3,631	10,761
Farnham	56	237	266	838	1,397
Fort-Coulonge	.....	153	.....	.....	153
Frelighsburg	476	237	77	.....	790
Gaspé	858	138	86	275	1,357
Gould	562	209	39	.....	810
Hatley	526	284	260	68	1,138
Hemmingford	356	237	97	.....	690
Hull	1,701	293	403	5,289	7,686
Kingsey	410	265	37	218	930
Kinnear's Mills	310	153	100	.....	563
Lac Mégantic	948	186	150	837	2,121
Leeds	683	163	400	275	1,521
Lacolle	355	153	131	.....	639
Longueuil	235	209	315	3,124	3,883
Magog	967	186	346	407	1,906
Mansonville	515	232	417	669	1,833
Maple Grove	165	186	197	27	575
Marbleton	383	186	122	.....	689
New-Carlisle	540	100	100	.....	740
New-Richmond	496	138	145	.....	779
Paspébiac	640	138	150	.....	928
Philipsburg	520	92	32	.....	644
Portneuf	.....	116	.....	.....	116
Quyon	758	186	146	46	1,136
Rawdon	1,193	209	48	213	1,663
St-André	386	163	121	42	712
St-Hyacinthe	333	70	85	58	546
Sawyerville	718	302	334	136	1,490
Scotstown	1,811	209	280	4	2,304
Durham-Sud	327	153	54	9	543
Stanbridge-Est	707	209	176	.....	1,092
Thetford	59	255	345	1,210	1,869
Trois-Rivières	490	139	311	167	1,107
Ulverton	532	186	35	.....	753
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....
Windsor-Mills	1,262	255	352	136	2,005
Totaux	43,078	9,271	15,592	53,219	121,160

PROTESTANTE.—Année 1910-11.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.

Dépenses.			Professeurs.				Elèves.					
				Principaux.								
Traitement des professeurs.	Dépenses diverses.	Totaux.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Totaux.	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets.	Cours élémentaire et modèle.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité.
$	$	$										
4,755	39,874	44,629	6	1,000	M.	McG.	138	133	5	137	1	180
300	76	376	1	300	M.	C. B.	22	22	.....	14	8	195
700	544	1,244	2	400	M.	Macd.	56	56	.....	55	1	188
1,600	824	2,424	4	800	A.	C. B.	150	146	4	138	12	192
625	93	718	2	400	M.	C. B.	36	29	7	36	.....	178
1,200	2,230	3,430	3	500	M.	McG.	194	90	4	79	15	182
556	21	577	2	420	M.	Macd.	59	59	.....	55	4	187
625	94	719	2	375	M.	C. B.	83	79	4	83	.....	190
989	628	1,617	4	380	M.	McG.	129	115	14	117	12	184
800	102	902	2	500	M.	McG.	49	49	.....	49	.....	197
591	332	923	2	350	M.	Macd.	37	34	3	35	2	184
300	997	1,297	1	300	A. E.	C. B.	20	20	.....	20	.....	185
680	147	827	3	500	M.	Macd.	64	64	.....	58	6	186
1,240	810	2,050	4	550	M.	Macd.	132	132	.....	120	12	182
8,953	11,431	20,384	27	1,200	A.	McG.	1,194	1,150	44	1,194	.....	190
975	422	1,397	3	500	M.	C. B.	117	112	5	117	.....	189
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
625	102	727	2	350	M.	Macd.	51	50	1	49	2	186
834	498	1,332	3	400	M.	McG.	90	90	.....	84	6	191
625	152	777	2	400	M.	Macd.	46	45	1	32	14	186
764	265	1,029	3	380	A.	Bish.	55	55	.....	55	.....	190
857	185	1,042	2	400	M.	McG.	67	67	.....	46	21	184
3,325	2,896	6,221	7	1,100	A.	C. B.	257	242	15	253	4	190
664	236	900	2	400	M.	McG.	39	38	1	38	1	169
460	90	550	2	340	M.	C. B.	30	22	8	17	13	186
950	1,136	2,086	3	400	M.	C. B.	97	92	5	89	8	181
1,482	94	1,576	2	350	M.	Macd.	33	33	.....	31	2	181
557	80	637	2	350	E.	C. B.	38	38	.....	36	2	187
1,546	3 205	4,751	4	600	.....	.....	111	108	3	111	.....	191
1,352	426	1,778	5	450	M.	McG.	173	170	3	169	4	185
1,268	637	1,905	3	650	M.	McG.	67	67	.....	67	.....	187
486	123	609	2	360	M.	Macd.	47	45	2	43	4	182
550	104	654	2	350	M.	C. B.	38	38	.....	38	.....	181
750	90	840	2	450	M.	McG.	79	79	.....	70	9	191
600	141	741	2	400	M.	Macd.	63	63	.....	63	.....	189
700	190	890	2	450	M.	McG.	66	66	.....	66	.....	191
575	52	627	2	350	M.	Macd.	44	44	.....	44	.....	190
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
570	561	1,131	2	350	M.	McG.	49	48	1	46	3	190
575	1,056	1,631	2	350	M.	C. B.	55	51	4	48	7	182
550	203	753	2	350	M.	McG.	36	30	6	32	4	186
300	178	478	1	300	A. A.	C. B.	23	22	1	23	.....	176
950	454	1,404	3	450	M.	Macd.	76	76	.....	63	13	183
1,761	994	2,755	4	450	M.	McG.	114	112	2	114	.....	183
495	45	540	2	350	M.	Macd.	46	45	1	43	3	182
854	179	1,033	3	400	M.	McG.	60	60	.....	60	.....	187
1,525	361	1,886	3	750	A.	C. B.	71	71	.....	71	.....	185
650	448	1,098	2	350	M.	McG.	60	47	13	60	.....	188
643	110	753	2	400	M.	Macd.	49	47	2	49	.....	177
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1,054	564	1,618	3	600	.....	.....	56	56	.....	56	.....	186
53,796	74,470	128,266	156	469	.....	.....	4,566	4,407	159	4,273	193	187

ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Elèves des écoles modèles étudiant					
	Dictées.	Grammaire anglaise.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.
Aberdeen	138	109	124	109	109	138
Arundel	22	22	22	22	22	22
Ayer's Cliff	56	31	42	56	38	38
Aylmer	136	136	136	70	70	136
Barnston	35	35	35	17	35	35
Beebe	62	42	32	32	62	42
Bishop's Crossing	45	32	45	32	45	54
Brownsburg	39	39	39	17	53	83
Bury	82	71	71	120	82	110
Clarenceville	49	44	16	24	35	44
Como	26	37	25	19	37	37
Compton	20	17	8	4	17	20
Dunham	56	56	56	56	56	56
Angus-Est	79	79	79	38	38	79
Fairmount	627	627	627	627	627	889
Farnham	117	60	60	60	117	117
Fort-Coulonge	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Frelighsburg	30	29	29	16	38	38
Gaspé	78	74	37	74	74	74
Gould	32	31	27	24	36	36
Hatley	47	40	47	33	34	55
Hemmingford	67	50	50	45	60	67
Hull	112	112	112	47	192	189
Kingsey	12	9	13	8	19	22
Kinnear's Mills	23	23	23	23	23	18
Lac-Mégantic	97	68	68	68	97	97
Leeds	32	23	32	23	32	32
Lacolle	37	33	33	33	37	37
Longueuil	111	36	36	36	73	134
Magog	128	60	40	40	128	128
Mansonville	57	57	57	57	57	57
Maple Grove	36	30	30	30	30	46
Marbleton	38	38	10	10	38	38
New-Carlisle	45	45	45	45	45	64
New-Richmond	59	49	49	36	59	58
Paspébiac	58	42	42	42	41	67
Philipsburg	41	41	31	31	25	26
Portneuf	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Quyon	27	27	11	11	27	27
Rawdon	50	50	50	17	50	45
St-André	29	29	29	20	29	29
St-Hyacinthe	17	17	17	23	23	23
Sawyerville	72	72	72	76	72	76
Scotstown	114	89	114	89	89	107
Durham Sud	35	35	35	25	35	32
Stanbridge-Est	51	51	51	13	51	53
Thetford	53	38	28	28	28	71
Trois-Rivières	60	23	20	.....	23	55
Ulverton	45	34	28	28	38	45
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Windsor-Mills	56	19	56	19	56	46
Totaux	3,338	2,711	2,739	2,373	2,102	2,692

PROTESTANTE.—ANNÉE 1910-11.—*Suite.*

ECOLE MODÈLE.—*Suite.*

les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenus des livres.	Français.	Latin.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
75	10	138			138		109	5	31	22
18	4	22	4		22	4	22	22	18	
22	16	56	8		56		33		15	
56	29	136	11		136	10	51	10	51	
29	17	35	7		35		35		10	
21	19	42	8		62	32	42	19	34	
31	14	54	10		54		32	1	13	5
40	17	77	7		77	14	17	14	10	
61	17	120	5		120		120		120	
27	16	49	5		49	5	24	1	19	
22	8	37	8		37	8	19	8	19	
17	4	20			20		17		9	
56	11	56	3		56	15	56	3	52	
69	19	79	9		79		79	3	29	
625	42	1,132	2		1,132	42	1,132	10	1,132	
52	17	117	9		60	22	60	4	13	
16	10	51	3		16		24	6	13	
62	18	86	5		81		37	15	39	4
26	19	36	15		30		36	4	21	36
34	18	55	8		25		37	5	17	17
44	16	67	6		67	30	67		24	30
62	29	257	13		257	47	78	7	34	13
36	12	39	3		39		10		26	7
23	7	23	3		23	23	23	5	20	
59	19	97	8		97	35	68	18	27	97
16	13	32	6		32	12	17		6	
28	10	37	4		37		15	7	10	15
47	11	88	3		111		111		20	
122	35	164	10		40		70	12	37	
57	37	67	10		67	37	37	20	30	10
20	28	47	10		47	30	30		37	
17	5	38	2		26		20	2	7	
37	14	64	6		64	24	45		18	
27	22	63	8		63		41		28	
26	15	68	8		41	27	27		18	
16	6	36	3	3	16		10	6	10	10
27	7	49	4		27		16		7	
50	14	50	14		50	17	50		33	
25	11	29	11		29	25	29	14	29	
20	3				17		23	3	3	
58	40	76	13		76		76	11	63	13
76	15	114	9		114	82	89	3	114	
35	13	46	3		46		27	2	22	
9	8	60	5	5	60	5	44	3	54	47
22	13	71	5		91	13	53		16	
2	3	60	3		60		20			
15	26	45	12		45		38	4	16	
19	19	56	19		56	19	19		50	5
2,254	676	4,141	228	8	2,763	578	247	247	2,424	331

APPENDICE No VIII

PETITS TABLEAUX

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine	30 juin 1903	$ 200
2	Beaumier, Joseph-Vincent	Trois-Rivières	20 octobre 1905	1,400
3	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
4	Bergeron, Lionel	Plessisville-Station, (Mégantic)	7 juillet 1902	1,400
5	Blanche, Mgr G	Sept-Iles, (Saguenay)	18 janvier 1909	300
6	Boily, Jos.-Edouard	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
7	Chabot, Joseph-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
8	Cléroux, Joseph-Albini	Montréal, No 50, rue Marquette	15 octobre 1897	1,400
9	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges, (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
10	Curot, Marie-Joseph	Montréal, 678 rue Berri	8 juillet 1892	1,400
11	Demers, Jean-Baptiste	St-Jean, (St-Jean)	3 décembre 1885	1,400
12	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière, (Kamouraska)	8 juillet 1892	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1910-11.

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	5
La ville de Trois-Rivières ; le comté de St-Maurice ; celui de Maskinongé, excepté les cantons Masson et Laviolette ; les municipalités de Ste-Flore et de Grand'Mère, dans le comté de Champlain	154
Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford ; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guillaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François	176
Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier ; les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic.	168
Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	31
Le comté du Lac-St-Jean, excepté les municipalités du village, de la paroisse et de la Station d'Hébertville, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	126
Le comté de Rimouski et celui de Matane, excepté Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg	176
Le comté d'Argenteuil, les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D.-de-Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hartwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La Conception (Clyde), La-Nativité, La-Minerve, Macaza, l'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger (St-Ignace-du-Nominingue), dans le comté d'Ottawa ; les cantons Lynch et Mousseau, dans le comté de Montcalm, et les municipalités de St-Faustin, St-Jovite et de Beresford (Ste-Agathe), dans le comté de Terrebonne	134
Les municipalités de Ste-Germaine, Ste-Rose-de-Watford, St-Prosper, Crambourne (St-Odilon), Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester ; celles de Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenley, St-Evariste-de-Forsyth, Lambton (St-Vital), Aylmer (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst et St-Ludger, dans le comté de Beauce	180
Les comtés de Stanstead et de Compton, et les cantons de Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Beauce	144
Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	147
Le comté de Kamouraska, excepté St-Eleuthère (Pohénégamook), et celui de l'Islet, excepté les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier	168

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
13	Filteau, Alphonse	St-Jeau, (Montmorency)	7 juin 1905	1,400
14	Fontaine, Adolphe (décédé)	Joliette, (Joliette)	5 juin 1874	1,400
15	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville, (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,400
16	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville, (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,400
17	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais, (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,400
18	Goulet, Ls.-Philippe	Québec, 73, rue Latourelle	18 février 1907	1,400
19	Guay, François-Xavier	St-Maurice, (Champlain)	1 septembre 1899	1,400
20	Guay, Louis-Abdon	St-David, Lévis	26 mai 1894	1,400
21	Hébert, Joseph	Longueuil, (Chambly)	1 septembre 1899	1,400
22	Honeyman, Howard-Arthur	Hull, (Ottawa)	18 décembre 1907	1,400
23	Kerr, rév., Isaac-Newton,	Marbleton, (Wolfe)	1 octobre 1899	450

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1910-1911. *Suite.*

DELIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Le comté d'Ottawa, excepté les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D. de-Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hartwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La-Conception (Clyde), La-Nativité, La-Minerve Macaza, L'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger, Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton), Aylmer, Deschênes (village), St-Etienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud et Aylwin	129
Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul ; celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie ; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé	146
Les comtés de Sherbrooke et de Richmond ; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	158
Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean ; celles de St-Thomas-de-Clarenceville dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune	120
Le comté de Champlain, excepté Ste-Flore et Grand'Mère, et les écoles de Grondines, St-Casimir, St-Thuribe, St-Ubalde, N.-D.-des-Anges et St-Rémi-du-Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf.	177
Le comté de Montmagny ; celui de Bellechasse, excepté St-Charles, St-Gervais, St-Lazare ; les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier, dans le comté de l'Islet, el celle de Ste-Justine, dans le comté de Dorchester	175
Le comté de Pontiac ; les municipalités scolaires de Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton), Deschênes (village), Aylmer, St-Etienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud et Aylwin, dans le comté d'Ottawa	118
Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lanzon et la partie est du village de Lauzon ; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford et St-Prosper ; les municipalités de St-Charles, St-Gervais et St-Lazare, dans le comté de Bellechasse	174
Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel, St-David et St-Pierre-de-St-David, dans le comté d'Yamaska	162
Les écoles protestantes des comtés de Pontiac et d'Ottawa	126
Les écoles protestantes du comté de Gaspé, et celles des cantons Cox, Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	37

TABLEAU—A—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des inspecteurs.	Date de la nomination des inspecteurs.	Traitements.
24	Lefebvre, Joseph-Edouard	Vaudreuil, (Vaudreuil)	22 mai 1908	$ 1,400
25	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls, (Shefford)	12 novembre 1877	1,400
26	Longtin, Lorenzo	St-Isidore, (Laprairie)	29 décembre 1909	1,400
27	Marquis, Geo.-Emile	Québec, 565, rue St-Jean	15 juin 1905	1,400
28	McCutcheon, Olivier-Fairfield	Leeds, village, (Mégantic)	1 janvier 1904	1,400
29	McGown, Joseph-G.-W	Montréal, 898, rue Cadieux	4 mai 1888	1,400
30	McOuat, John-W	Lachute, (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,400
31	Miller, C.-J.	Montréal, 1163, rue Bordeaux	28 février 1911	1,400
32	Molleur, Joseph-Trefflé	St-Césaire, (Rouville)	1 septembre 1899	1,400
33	Nansot, Henri	Québec, 87, rue Durocher	15 mars 1904	1,400
34	Normand, Frédéric-J.	Trois-Rivières, 54, rue St-Paul	18 septembre 1909	1,400
35	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière, (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
36	Paquet, Daniel	Havre-aux-Maisons, (Iles de-la-Madeleine)	26 janvier 1882	400
37	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme, (Terrebonne)	1 septembre 1897	1,400
38	Prud'homme, J.-Hormisdas	L'Assomption, (L'Assomption)	15 octobre 1890	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1910-1911.—*Suite.*

DELIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les comtés de Jacques-Cartier, de Soulanges, de Vaudreuil, et celui de Laval, excepté les paroisses de St-François-de-Sales et de St-Vincent-de-Paul	149
Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls ; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine : les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté d'Yamaska	170
Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	164
Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, dans le comte de Matane	14
Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce et Wolfe ; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, Bury et Westbury, dans le comté de Compton	115
La cité de Montréal, le comté d'Hochelaga, et les paroisses de Saint-François-de-Sales et de St-Vincent-de-Paul, dans le comté de Laval	160
Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Chambly, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette ; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil, et celles de la cité de Montréal	114
Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville ; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	152
Le comté de St-Hyacinthe ; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien ; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	159
Le comté de Témiscouata et la municipalité scolaire de St-Eleuthère (Pohénégamook), dans le comté de Kamouraska	186
Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, St-Edouard-des-Mechins et Cherbourg, dans le comté de Matane	119
Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Piere-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	160
Les Iles-de-la-Madeleine	18
Le comté des Deux-Montagnes ; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite et Beresford (Ste-Agathe) ; les écoles de St-Donat et du canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci), dans le comté de Montcalm	152
Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat et le canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci) ; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de St-Paul, dans le comté de Joliette	127

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
39	Rothney, Rév. Wm-O.....	Richmond, (Richmond).....	12 juillet 1911.....	1,400
40	Roy, Pierre-Antoine.... ...	Guay, N.-D.-de-Lévis, (Lévis).....	11 août 1886.....	1,400
41	Savard, Joseph-Edouard.....	Chicoutimi, (Chicoutimi).....	5 juin 1874..... ...	1,400
42	Simard, A.-Hidallah.....	Baie-St-Paul, (Charlevoix).....	20 mai 1897.	300
43	Sutherland, rév. James-M.....	New-Carlisle, (Bonaventure).....	12 septembre 1900.....	450
44	Tanguay, Amédée.....	Roxton-Falls, (Shefford).....	22 novembre 1887... .	1,400
45	Taylor, rév. Ernest-Manly....	Knowlton, (Brome).....	4 juin 1889.....	1,400
46	Thompson, William.....	A donné sa démission et n'est pas	encore remplacé	.....
47	Tremblay, Thomas.....	Baie-St-Paul, (Charlevoix).....	27 mai 1882	1,400
48	Turcotte, Joseph-Marie-Arthur.	Ste-Famille, (Montmorency)..... ..	16 juin 1905.....	1,400
49	Vien, Georges-Stanislas.	Lauzon, (Lévis).....	12 novembre 1877.....	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1910-1911.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot ; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford ; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	127
Le comté de Québec, excepté la ville Montcalm, St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière) ; celui de Portneuf, excepté les municipalités de Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D.-des-Anges ; les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency	162
Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché ; les municipalités d'Hébertville (village, paroisse et station), dans le comté du Lac-St-Jean	100
La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf.	24
Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Cox, Hope et Port-Daniel	32
Le comté de Beauce, excepté St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gedéon-de-Marlow, St-Ludger, St-Samuel-de-Gayhurst, Aylmer (St-Sébastien), Lambton (St-Vital), St-Evariste-de-Forsyth, St-Honoré-de-Shenley, St-Georges, (Aubert-Gallion), St-Martin-de-Jersey ; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand et Sacré-Cœur-de-Marie, dans le comté de Mégantic, et celle de St-Edouard-de-Frampton, dans le comté de Dorchester	177
Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville ; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	123
Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Megantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, Bury et Westbury	106
Le comté de Charlevoix	90
Le comté de Wolfe ; les municipalités de St-Désiré-du-Lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud et St-Alphonse-de-Thetford, dans le comté de Mégantic ; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	172
Le comté de Montmorency, excepté St-Adolphe et Laval ; la cité de Québec ; la ville Montcalm St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), dans le comté de Québec ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon (village) et partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis.	103

TABLEAU—B.

Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités, et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1910-11.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT :	$ cts.
Ecoles publiques	260,000 00
Ecoles supérieures catholiques	40,472 80
Autres subventions aux écoles supérieures	130,000 00
Ecoles supérieures protestantes	30,314 93
Ecoles normales	95,000 00
Conseil de l'Instruction publique	3,000 00
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	23,140 00
Fonds de pension des instituteurs,—ancien	8,000 00
" " —nouveau	23,522 01
Inspection des écoles	67,000 00
Municipalités pauvres,—catholiques	19,449 00
" " —protestantes	3,551 00
Livres à donner en prix	12,140 00
Publication des journaux de l'Instruction publique	9,550 00
Fonds des Bourses de l'Ecole normale McGill	3,494 50
Subventions aux écoles élémentaires, 60 Vict., chap. 3, amendé par 5 Ed. VII, chap. 2, et 8 Ed. VII, ch. 4	150,000 00
Rapport du Surintendant	1,100 00
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500 00
Musée scolaire	600 00
Conseil des Arts et Manufactures	16,000 50
Ecoles du soir	31,572 00
Aide au Monument national	2,590 00
Ecole technique de Montréal	5,000 00
Archives Canadiennes	600 00
Pour le fonds de pension des instituteurs,—nouveau	632 88
Gratifications aux instituteurs	1,000 00
Total	935,139 12

AUTRES CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT :	
Ecoles d'agriculture	47,500 00
Ecoles vétérinaires	5,000 00
Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe	8,000 00
Ecole de réforme et d'industrie	65,000 00
Ecole des aveugles. Asile Nazareth	1,590 00
Institut Mackay, sourds-muets et aveugles protestants	3,000 00
Total	1,065,229 12

CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITÉS ET DES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES :	
Taxe annuelle	3,111,743 00
Taxe spéciale	313,274 00
Contributions mensuelles	277,280 00
Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées	2,026,807 00
Total	3,729,104 00

Valeur de la propriété imposable	772,937,290 00
Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement	30,755,014 00

TABLEAU—C.

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL, CATHOLIQUE.—QUÉBEC ET MONTRÉAL. ANNÉE 1910-1911.

Cette institution a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec.

	Québec.	Montréal.	Totaux.	Totaux.
Nombre de professeurs :—				
Faculté de Théologie	9	12	21	
" de Droit	14	16	30	
" de Médecine	22	55	77	
" des Arts	24	23	47	
Ecole centrale de préparation et d'arpentage	10		10	
" polytechnique		20	20	
" de médecine comparée et de science vétérinaire		10	10	
" de chirurgie dentaire		12	12	
" de pharmacie Laval		12	12	
Institut agricole d'Oka		10	10	
Ecole d'enseignement supérieure pour les jeunes filles :				
Professeurs, maîtres		21	21	
" maîtresses		20	20	
Ecole forestière				
Totaux	79	211		290
Nombre d'étudiants à Québec :—				
Faculté de Théologie			130	
" de Droit			80	
" de médecine			84	
" des Arts (y compris les élèves du séminaire)			89	
Etudiant en pharmacie			2	
Ecole de préparation et d'Arpentage			24	
Ecole forestière			12	
Total				421
Nombre d'étudiants à Montréal :—				
Faculté de Théologie			246	
" de Droit			136	
" de Médecine			195	
" des Arts—Cours de littérature française			32	
Ecole polytechnique			151	
" de Médecine comparée et de science vétérinaire			34	
" de chirurgie dentaire			96	
" de pharmacie Laval			82	
Institut agricole d'Oka			91	
Ecole d'enseignement supérieure pour les jeunes filles :				
Cours régulier			156	
" spéciaux			16	
Total				1235
Gradués de l'université, en 1910-11 :				
Docteurs en Théologie			1	
" en Médecine			55	
" en Médecine vétérinaire			6	
Licenciés en Théologie			4	
" en Droit			15	
" en Droit canonique			2	
" en Philosophie			3	
Bacheliers :—				
" en Théologie				
" en Droit			3	
" en Médecine			13	
" en Médecine vétérinaire			13	
" ès Arts			6	
" ès Lettres			8	
" ès Sciences			2	
" ès Sciences appliquées			4	
Ingénieur civil			12	
Ingénieur des mines			3	
Architectes			5	
Arpenteurs stagiaires			3	

TABLEAU—C.—*Suite.*

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL, CATHOLIQUE.—QUÉBEC ET MONTRÉAL.—ANNÉE 1910-11.

Cette institution a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec.

Enseignement ménager :		
Diplômes	8	
Certificats d'études	5	
Total		171
Grands Séminaires affiliés	8	
Collèges affiliés	17	
Collèges agrégés et écoles affiliées	6	
Total		31
L'Ecole polytechnique sous le contrôle de l'université Laval, reçoit du gouvernement de Québec, une subvention de		$20,000 00
L'université Laval, Montréal, reçoit du gouvernement de la province, pour la faculté de droit		2,000 00
pour l'école de médecine et de chirurgie		2,000 00
et une subvention spéciale de		4,000 00
L'université Laval, Québec, reçoit du gouvernement de Québec une subvention comme compensation pour avoir mis fin au loyer de l'Ecole normale Laval		4,000 00
Total		$32,000 00

TABLEAU—C.—*Suite.*

UNIVERSITÉS PROTESTANTES.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ MCGILL — Fondé en 1841 par l'honorable James McGill.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ DE LENNOXVILLE. — Fondé en 1845 par l'évêque G.-J. Mountain, de Québec.

	McGill.	Lennoxv. le.
Nombre de professeurs et de conférenciers :		
Faculté des Arts	61	8
" de Médecine	108	
" Droit	11	
" Sciences	72	
" Théologie	.....	3
Totaux	252	11
Nombre d'étudiants :		
Faculté des Arts	479	34
" de Médecine	300	
" Droit	60	
" Sciences	574	
" Théologie	.....	31
Totaux	1413	65
Gradués de l'Université en 1910-11 :		
Docteurs en Théologie	1	.....
" en Droit	1	3
" ès Lettres	14	
" en Médecine	39	
" ès Sciences	1	
" en chirurgie dentaire	4	
" en musique	1	
Maîtres ès Arts	4	3
" ès Sciences	11	
Maîtres en chirurgie dentaire	.....	
Licenciés en Théologie	.....	7
Bacheliers ès Arts	77	7
" ès Sciences	115	
" en Droit	17	
" en Architecture	4	
" en Musique	1	
" en Théologie	.....	1
Totaux	290	21
L'Université McGill est affiliée aux Universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.		
Collèges affiliés à l'Université McGill :		
The Stanstead Wesleyan College, Stanstead, P. Q.		
Vancouver College, Vancouver, B. C.		
Victoria College, Victoria, B. C.		
The Congregational College of Canada, Montréal.		
The Presbyterian College, Montréal.		
The Wesleyan College of Montreal.		
The Diocesan College of Montreal.		
N. B.—Ces quatre derniers collèges ne sont affiliés à l'Université que pour la faculté des arts.		
Subventions du gouvernement de la province	$ 3,000 00	$ 1,200 00
Recettes	773,844 38	24,605 47
Dépenses	832,638 66(1)	26,215 79
Dotations	5,000,660 82(1)	251,408 59
Valeur des édifices, des terrains, des appareils, etc.	8,291,952 35(1)	193,522 55
Nombre des volumes de la bibliothèque	165,000	11,000 00

(1) Ces chiffres comprennent ceux du Collège Macdonald, de Ste-Anne-de-Bellevue.

TABLEAU—D]

STATISTIQUES concernant les collèges classiques de la province, d'après les rapports de ces nstitutions au Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1910-11.

COLLÈGES.	Date de la fondation.	Valeur des édifices et du terrain.	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et harmoniums.	Professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Professeur laïques.	ÉLÈVES.					Total.	Présence moyenne des élèves.	Élèves dont la langue maternelle est le français.	Élèves dont la langue maternelle est l'anglais.	Élèves dans le cours classique.	Élèves dans le cours commercial.	Subventions du gouvernement.
											Catholiques.	Protestants.	Agés de 7 à 14 ans.	Agés de 14 à 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.							
		$	$	$																		$ cts.
Chicoutimi	1873	150,000	20,000	24,662	10,000	3	30	6	30	....	271	....	98	57	116	271	260	265	6	76	195	1,103 60
Joliette	1846	225,000	60,000	29,117	15,000	5	56	6	38	....	365	....	81	111	173	365	330	355	10	235	130	1,069 38
L'Assomption	1832	160,000	25,000	24,536	11,500	4	60	9	30	1	295	...	52	80	163	295	269	293	2	257	38	689 75
Lévis	1853	255,000	37,000	52,547	19,500	3	55	4	42	1	661	....	275	211	175	661	562	650	11	125	536	689 75
Montréal (Loyola)	1896	130,000	13,000	29,427	5,150	2	55	7	11	8	268	1	95	109	65	269	240	33	236	199	70	416 28
" (Ste-Marie)	1848	390,000	40,000	53,300	80,000	5	30	10	29	1	480	....	210	164	106	480	460	475	5	398	82	689 54
" (St-Sulpice)	1767	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	....	465	...	175	125	165	465	400	440	25	465	.....	
Nicolet	1803	380,000	76,000	34,126	33,500	10	50	5	33	1	325	...	106	103	116	325	299	321	4	325	.....	689 75
Québec (Séminaire)	1665	.....	.....	.....	120,000	.....	.....	.....	47	4	657	....	236	211	220	667	630	647	20	667	.....	
Rigaud	1851	140,000	25,000	29,990	11,500	4	65	9	33	1	311	1	60	197	55	312	272	277	35	154	158	782 82
Rimouski	1855	75,500	6,000	27,540	6,800	7	40	6	28	....	253	....	25	55	173	253	250	240	13	138	115	1,103 60
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1827	180,000	35,000	36,817	40,000	10	50	7	38	....	386	...	151	112	123	386	370	375	11	123	263	689 54
St-Hyacinthe	1811	260,000	40,000	51,902	38,650	8	132	9	34	1	395	1	151	101	144	396	350	392	4	396	.. .	444 14
St-Laurent	1847	400,000	40,000	72,000	25,000	5	40	12	45	....	520	5	60	165	300	525	500	365	160	190	335	430 96
Ste-Marie-de-Monnoir	1853	12,500	10,000	25,859	5,000	3	25	7	18	1	151	....	45	40	66	151	134	146	5	36	115	
Ste-Thérèse	1825	180,000	20,000	31,691	12,000	3	40	7	32	....	315	....	80	110	125	315	300	300	15	245	70	689 75
Sherbrooke	1875	225,000	25,000	48,291	6,000	4	65	7	34	2	423	6	140	160	129	429	380	386	43	176	253	1,103 45
Trois-Rivières	1860	150,000	30,000	28,486	10,400	3	42	7	34	1	294	....	61	96	137	294	275	294	....	140	154	1,102 78
Valleyfield	1893	149,000	19,600	32,237	6,000	6	100	3	29	3	281	....	75	100	106	281	240	276	5	100	181	948 03
Totaux	....	3,642000	521,600	632,528	456,000	85	935	121	617	25	7,126	14	2,176	2,307	2,657	7,140	6,521	6,530	610	4,445	2,695	12,643 12

* Le séminaire de Québec et celui de Saint-Sulpice de Montréal ne font aucun rapport au Surintendant de l'Instruction publique ; les chiffres que nous donnons dans ce tableau pour ces deux séminaires ne sont qu'approximatifs.

TABLEAU.—E.

ÉCOLES NORMALES.

Pour l'année académique terminée le 30 juin 1911.	Ecole Laval catholique, Québec.		Ecole Jacques-Cartier catholique, Montréal.		Ecole normale du coll. Macdonald.	Ecole normale des filles.					
	Fondé en 1896.					Rimouski.	Chicoutimi.	Nicolet	Trois-Rivières.	Valleyfield.	Hull.
	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Élèves-instituteurs et Élèves institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.	Élèves-institutrices.
Professeurs ordinaires	7	8	8	14	17	9	8	6	5	8	7
Professeurs adjoints	5	.....	2	3	.....	.....	2	8	8	4	.....
Elèves dans la classe d'école académique	10	18	16	8	13	8	3	8	7	5	7
Elèves dans la classe d'école modèle	25	23	20	34	61	16	14	17	23	9	13
Elèves dans la classe d'école élémentaire	28	26	33	35	59	30	16	53	30	33	20
Elèves dans la classe préparatoire	.....	.....	40	23	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école élémentaire	22	20	8	21	82	21	14	39	17	15	8
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école modèle	18	22	15	19	79	15	7	16	17	4	11
Elèves qui ont obtenu le diplôme d'école académique	8	18	6	7	.....	8	3	7	5	2	4
Total des élèves qui ont obtenu des diplômes	48	60	32	47	161	44	24	62	39	21	23
Grand total des élèves	63	67	109	100	161	54	51	88	60	47	40
Elèves catholiques	63	67	109	100	4	54	51	88	60	47	40
Elèves protestants	.....	.....	.....	.....	157	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nombre de jours de classe pendant l'année	207	208	223	230	186	230	230	188	222	292	250
Nombre de jours consacrés aux examens	20	20	22	10	15	15	24	25	40	25	20
Nombre de bourses accordées	24	25	24	30	.....	32	30	30	30	.....	30
Nombre de prix distribués	225	244	144	.....	6	162	200	209	170	2	45
Nombre de médailles distribuées	2	2	3	3	5	4	9	1	15	15	25
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	7,000	1,000	18,800	800	300	350	450	1,010	645	380	300
Subventions du gouvernement de Québec	$20,350 00		$24,636 67		.....	$ 6,000	$ 6,000	$6,000	$6,000	$6,000	$ [illegible]
Valeur du mobilier, des instruments de musique, de la bibliothèque	$8,000	$4,000	83,000	$1,000	.....	$ 3,000	$ 3,000	$5,784	$6,000	$4,000	.....
ÉCOLES MODÈLES ANNEXÉES :											
Elèves dans le cours élémentaire	17	78	202	143	57	46	90	132	177	50	82
Elèves dans le cours modèle	10	60	10	12	28	6	8	2	8	20	14
Elèves dans le cours académique	.....	.....	.....	9	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Elèves admis gratuitement	2	39	20	164	85	27	8	134	18	.....	.....
Elèves catholiques	27	138	212	164	6	52	98	134	185	70	96
Elèves protestants	.....	.....	.....	.....	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total des élèves	27	138	212	164	88	52	98	134	185	70	96
Présence moyenne des élèves à l'école	19	125	202	150	65	28	70	89	140	62	87
Elèves qui ont complété le cours modèle	11	9	7	.....	5	2	.....	.....	.....	.....	7
Nombre de cartes géographiques	18	5	12	19	16	11	7	9	24	12	12
Nombre de globes terrestres et planétaires	2	.....	2	2	1	5	3	1	2	.....	2

TABLEAU—F

ÉCOLES SPÉCIALES.—1910-.11

Nombre	Ecoles des arts et manufactures.	Nombre de cours.	Classes.	Elèves.	Présence moyenne.	Totaux.	Moyenne totale.
1	Montréal	18	Dessin à main levée élémentaire	127	67		
			Dessin à main levée supérieur	117	59		
			Dessin d'architecture	124	56		
			Dessin mécanique	144	83		
			Dessin de chars	26	19		
			Peinture d'enseignes	61	27		
			Modelage	45	25		
			Lithographie	25	13		
			Menuiserie et construction d'escaliers	82	35		
			Plomberie	128	76		
			Confection de patrons de chaussures	38	16		
			Coupe, couture et chapeaux	533	284		
			Solfège	163	116		
			Peinture	22	16		
						1,635	892
2	Québec	8	Dessin à main levée	48	28		
			Dsssin d'architecture	16	10		
			Dessin mécanique	29	13		
			Menuiserie et construction d'escaliers	35	16		
			Plomberie	47	25		
			Peinture d'enseignes	15	9		
			Peinture	25	16		
			Modelage	38	14		
						253	131
3	Sherbrooke		Dessin d'architecture	36	15		
			Dessin mécanique	64	44		
						100	59
4	Trois-Rivières	2	Dessin à main levée, linéaire, mécanique et d'architecture	118	77		
			Plomberie	12	6		
						130	83
5	St-Hyacinthe	7	Menuiserie et construction d'escaliers	24	13		
			Dessin à main levée	59	20		
			Dessin d'architecture	32	15		
			Dessin mécanique	23	10		
			Peinture	58	30		
						196	88
6	Valleyfield	3	Dessin à main levée et d'architecture	29	12		
			Dessin mécanique	21	16		
			Dessin à main levée, peinture	15	8		
						65	36
7	Sorel	1	Dessin linéaire et mécanique	29	20	29	20
8	St-Jean	1	Dessin mécanique	53	17	53	17
9	St-Romuald, Lévis	1	Dessin linéaire et mécanique	26	14	26	14
10	Charny, Lévis	1	Dessin linéaire et mécanique	25	11	25	11
11	Chicoutimi	1	Dessin linéaire et mécanique	21	9	21	9
		48					
			Grands totaux			2,533	1,360

TABLEAU—F.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

ÉCOLES DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES.

Nombre.	Ecoles.	Professeurs.	Branches de l'enseignement.	Elèves.	Total des élèves.
12	Institution des sourds muets de Montréal—J.-M. Cadieux, C. S. V., directeur.	34	Elèves instruits par la méthode orale	98	
			Elèves instruits par l'écriture et l'alphabet manuel	41	
			Total		139
13	Institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis, Montréal.—Sœur Bertille, supérieure.	71	Elèves dans la période ordinaire d'instruction	148	
			Anciennes élèves recevant dans un département séparé les soins corporels et intellectuels	123	
			Total		271
14	Institution des aveugles de Nazareth, Montréal.-Sœur Ste-Eulalie, supérieure.	5	Instruction religieuse	55	
			Lecture, diction	55	
			Lecture latine	31	
			Grammaire	48	
			Analyse grammaticale	48	
			Analyse logique	18	
			Littérature	23	
			Versification	7	
			Arithmétique	48	
			Calcul mental	55	
			Géographie	33	
			Cosmographie	7	
			Histoire du Canada	33	
			Histoire Ancienne	18	
			Histoire Romaine	18	
			Histoire du Moyen âge	7	
			Histoire moderne	7	
			Histoire contemporaine	7	
			Histoire naturelle	18	
			Histoire ecclésiastique	18	
			Clavigraphie	15	
			Lecture anglaise	20	
			Manuel de bienséances	55	
			Hygiène	18	
			Eléments de physique	3	
			Cosmographie	3	
			Total		55
15	Institution Mackay des sourds-muets et des aveugles. — Georges Durnford, secrétaire, Montréal.	6	Elèves apprenant à parler par la méthode auriculaire	13	
			Par le mouvement des lèvres	62	
			Aveugles	15	
			Carçons 47, filles 43	90	
			Total		90

TABLEAU—G.

Écoles du soir—Année 1910-11.

LOCALITES.	Nombre de classes.	Elèves, présence moyenne.
Montréal.		
Ecoles catholiques	39	735
" protestantes	26	771
Québec.		
Ecoles catholiques	21	367
Comté d'Hochelaga.		
Maisonneuve	7	107
Ste-Cunégonde	3	65
Hochelaga	3	61
Villeray	3	55
St-Henri	4	67
St-Edouard	3	56
Ville Emard	3	41
St-Pierre-aux-Liens	1	19
St-Jean-Berchmans	1	20
St-Henri (Prot.)	1	27
Comté de Chateauguay.		
St-Chrysostôme	1	19
Ste-Martine	1	21
Comté de Beauharnois.		
Valleyfield	3	72
Beauharnois	1	21
Comté de St-Jean.		
Ville de St-Jean	3	47
Comté de Terrebonne.		
St-Jérôme	2	58
St-Jovite	1	20
Comté de Sherbrooke.		
Sherbrooke	3	62
Comté de Berthier.		
St-Gabriel-de-Brandon	1	24
Comté d'Yamaska.		
Pierreville	1	29
Comté de Richmond.		
Bromptonville	1	24
Comté de Wolfe.		
Disraëli	2	39
Trois-Rivières.		
Trois-Rivières	3	70
Comté de Champlain.		
St-Tite	1	9
Comté de Mégantic.		
Black-Lake	2	32
Comté de Lotbinière.		
Deschaillons	1	19
Ste-Croix	1	22
Comté d'Arthabaska.		
Victoriaville	1	11
Comté de Portneuf.		
Ste-Jeanne-de-Neuville	1	19
Comté de Québec.		
Beauport	1	21
Comté de Montmorency.		
Village de Montmorency	1	19
Ste-Anne-de-Beaupré	2	32
Comté du Lac-St-Jean.		
St-Bruno	1	22
Hébertville	1	28
Comté de Bellechasse.		
St-Charles	1	17
St-Gervais	1	20
Comté de Charlevoix.		
St-Etienne-de-Malbaie	2	19
Comté de Chicoutimi.		
Ste-Anne	1	22
Totaux	157	3,209

TABLEAU—H.

Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation.

Années scolaires	Jacques-Cartier.		McGill (1).		Laval.		Rimouski.	Chicoutimi	Nicolet.	Trois-Rivières	Valleyfield	Hull.	Totaux.	
	Grçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Garçons.	Filles.
1857-58	46	.....	7	63	36	40	...	...	...	.. .	....	....	.....	.....
1859-60	53	.....	9	72	40	54	....	....	....	....	....	....	...	.....
1864-65....	56	.....	5	60	43	55	....	...	....	....	....	....	....	.....
1869-70.....	46	.....	7	69	82	80	...	....	....	....	....	...		.....
1874-75.....	59	.....	19	99	38	60	....	....	....	.	....	...	.....	.....
1879-80	63	.....	12	130	46	63	....	....	. ..	....	....	....	.....	.....
1884-85.	71	...	10	101	49	67	....	....	....	....	....	....	.....	...
1889-90	84	.....	6	80	46	64	...	....	.. .	....	....	...	...	. . ..
1894-95.....	67	.....	21	170	42	69	....	..	....	....	....	....	. ....	.....
1899-00..... .	61	28	10	135	38	70	....	....	...	....	.	...	....	.....
1904-05...	87	75	5	123	50	76	....	...	....	....	....	....	. .	. ....
1906-07.....	102	70	5	116	52	72	50	....	....	....	....	....	....	.....
1907-08.....	105	73	1	128	59	84	46	21	....	....	..	....	....	.... .
1908-09	122	85	3	124	57	99	65	40	39	53	28	....	...	. ....
1909-10.....	113	83	3	152	61	85	52	49	91	55	39	32	.....	.....
1910-11..... . .	109	100	3	146	63	67	54	51	88	60	47	40	.....	.....
Brevets pour académie	282	35	.....	....	265	51	17	8	13	11	11	9	547	155
Brevets pour école modèle	518	205	.	.....	697	1,925	91	37	52	42	17	19	1,215	2,388
Brevets pour école élémentaire....	450	281	.....	....	648	1,834	122	68	100	48	32	18	1,098	2,503
Totaux	1,250	521	.....	..	1,610	3,810	230	113	165	101	60	46	2,860	5,046

(1) Cette école est remplacée par le collège Macdonald de Ste-Anne de Bellevue.

TABLEAU—I.

BREVETS de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898.

ANNEES.	Nombre des aspirants aux diplômes.			Total des aspirants.	NOMBRE DE DIPLÔMES ACCORDÉS.									Total des diplômes accordés.	Nombre d'aspirants qui ont échoué.
	Élém.	Mod.	Acad.		Élém. fr.	Élém. ang.	Élém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1.384	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
Totaux	12,160	9,803	779	22,742	7 273	377	577	5,539	412	1.083	386	45	152	15,844	6,898

TABLEAU—J.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1910, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.	Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Allain, Mme Chs	120 00	Malenfant, Hip.	24 00
Allard, Angélique	30 00	McKeogh, Mary	90 00
		Michaud, Célina	114 00
Beauchemin, A.-Hedwidge	108 00		
Beaudoin, Ursule	84 00	O'Reilly, Mary-Ann	156 00
Béliveau, Elodie	108 00	Ouellet, Marie-Françoise	66 00
Bilodeau, M.-Adèle	132 00		
Boisvert Adéline	48 00		
Bonneville, Cédulie	78 00	Paquin, Napoléon	36 00
Boulet, Eléonore	42 00	Patoine, Cécile	156 00
Boulet, Julienne	90 00	Pelletier, Antoinette	54 00
Boutin Philomène	132 00	Pelletier, Avila	30 00
		Pelletier, Esthel	42 00
		Picard, Délima	114 00
Caron, Claudia	66 00	Picard, Wilhelmine	48 00
Caron, Hermine	48 00	Plamondon, T.-P	78 00
Caron, Nazaire	90 00	Poisson, Edile	132 00
Caron, Ombéline	66 00	Poisson, Marie	42 00
Cauchon, Marguerite	42 00		
Cloutier, Elizabeth	90 00		
Côté, Mélanie	90 00	Raymond, Démerise	30 00
		Reed, Lucy	156 00
		Reed, Marguerite	48 00
Deshaies, Zélia	120 00	Rioux, Julie	48 00
Devost, Geneviève	36 00	Rioux, Luce-Marie	108 00
Doré, Aurélie	24 00	Rivard, Louise	54 00
Dubé, Anna	54 00	Rivard, M.-Louise-E	198 00
Dupaul, Louise	54 00	Rouleau, Edesse	84 00
Dupuis, Marguerite	39 00		
Durocher, Mathilde	90 00		
		Savard, Virginie	75 00
		Santerre, Georgiana	90 00
Gagné, Marie	66 00	Sirois, Jovide	96 00
Gaudreault, Marie	162 00	St-Laurent, A., Mme V. Ratté	60 00
Girard, Euphémie	108 00		
Guy, Caroline	126 00		
Gingras, Marie-Célina	210 00	Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198 00
Jutras, Emélie	108 00	Vézina, M.-Délima	36 00
Labelle, Marguerite	60 00	Blais, Emilie, décédée. Payé à J.-Emile Blais	78 00
Labrie, Hermine	36 00	Gagnon, Aurélie, décédée. Payé à Dr. F.-X. Gosselin	21 00
Lafontaine, Cléophée	42 00	Marceau, Joséphine, décédée. Payé à Omer Houde	93 00
Legros, Rose-de-Lima	114 00		
Lemay, Sarah	60 00	Total payé	$5,850
Lagacé, Marie-Elise	132 00		
Languedoc, Angèle	36 00		
L'Espérance, Henriette	48 00		

TABLEAU—K

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1911.

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction.		Balance payée par chèque.
						1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	2 p. c. sur la pension.	
					$ cts	$ cts		$ cts
1	Alexander, Jos.-W.	Montréal	65	6	190 06			190 06
2	Allen, Marie-Louise	St-Anselme	68	12	72 00			72 00
3	Allan, Vitaline	"	63	12	57 62			57 62
4	Ames, Mme Amanda	Coaticook	76	180	450 25	31 65	11 57	407 03
5	Amyot, Philomène	Thurso	62	12	57 18			57 18
6	Arcand, Mme H.	Papineauville	92	12	115 02			115 02
7	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	52	12	21 56			21 56
8	Arsenault, Geneviève	Rivière-Bonaventure	70	12	72 00			72 00
9	Arsenault, Philomène	St-Bonaventure	68	12	94 17			94 17
10	Arthey, E.-W.	Vancouver, C.-B.	58	12	747 50	55 73		691 77
11	Asselin, Mme Emmanuel	Papineauville	77	12	108 00			108 00
12	Augé, Julie	St-Edouard, Lotbinière	69	12	90 00			90 00
13	Augé, veuve Thomas	Lotbinière	70	12	86 12	17 00		69 12
14	Authier, Louis-Paul	Roxton Falls	72	12	64 71			64 71
15	Authier, Mme Louis-Paul	"	67	12	34 59			34 59
16	Ballantyne, Elizabeth	Montréal-Ouest	60	12	319 85			319 85
17	Barrette, Alphonsine	Montréal	61	12	66 36			66 36
18	Basinet, veuve Anthyme	Ste-Emélie, Joliette	67	12	97 62	18 98		78 64
19	Beaubien, Alma	St-Camille, Wolfe	40	12	75 52			75 52
20	Beauchemin, Aléna	St-Hugues, Bagot	50	6	60 85	17		60 68
21	Beauchemin, veuve Nazaire	Granby	72	12	51 24			51 24
22	Beauchesne, veuve Louis	Cap-de-la-Madeleine	69	12	109 08			109 08
23	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke-Sud	59	12	23 40			23 40
24	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	63	12	49 88			49 88
25	Beaudin, Emma	St-Basile-le-Grand	62	12	126 00			126 00
26	Beaudoin, Hélène	Armagh, Bellechasse	55	12	56 46			56 46
27	Beaulé, veuve François	Piopolis	71	12	30 90			30 90
28	Beaulieu, Georgiana	St-Jean-de-Dieu	61	12	36 96			36 96
29	Beaulieu, Théophile	Cacouna	54	12	303 92			303 92
30	Beaupré, Théodora	St-Barthélemy	68	12	62 97			62 97
31	Beck, Mme Albert	Montréal	51	12	34 38			34 38
32	Bégin, Caroline	St-David, Lévis	62	12	55 38			55 38
33	Bégin, Désiré	Rimouski	78	12	465 00			465 00
34	Béland, veuve P.-F.	Québec	82	12	267 00			267 00
35	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre, Kamouraska	63	12	31 80			31 80
36	Bélanger, Célestine	St-Simon, Rimouski	48	12	29 30			29 30
37	Bélanger, Elisabeth	St-Valier	70	12	60 00			60 00
38	Bélanger, M.-Hortense	Montréal	50	12	64 74			64 74
39	Bélanger, Marie-Anne	St-Valier	63	12	51 81			51 81
40	Belcourt, Calixte	Ste-Perpétue, Nicolet	75	12	37 47			37 47
41	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	42	12	32 66			32 66
42	Belleau, Mme Pierre	St-Lambert, Lévis	63	12	37 58			37 58
43	Bellefeuille, L.-J.-R.	Montréal	70	6	221 35	15 00		206 35
44	Bellemarre, Albina	Yamachiche	57	12	31 98			31 98
45	Bénard, Joseph	Montréal	58	12	213 48			213 48
46	Benoit, Veuve Hilaire	" ——	69	12	41 16			41 16

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 p. c. sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts	$ cts	$ cts
47	Benoit, Maria	St-Jean-Baptiste, Rouville	47	12	52 56			52 56
48	Benoit, Mme Moise	Ste-Angèle-de-Monnoir	57	12	125 16			125 16
49	Bergeron, Hermeline	St-Grégoire	62	12	27 93			27 93
50	Bergeron, Zéphirin	Les-Eboulements	69	12	151 26			151 26
51	Bernatchez, veuve J.-B.	Montmagny	63	12	64 80			64 80
52	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	54	12	32 70			32 70
53	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	48	12	75 51			75 51
54	Berouard, Mme Elzéar	St-François, Beauce	60	12	30 27			30 27
55	Bertrand, Rose-de-Lima	Pte-aux-Trembles, Portneuf	65	12	90 12	5 00		85 12
56	Bérubé, Démerise	Lévis	64	12	28 38			28 38
57	Bérubé, Léontine	St-Simon, Rimouski	48	12	54 23			54 23
58	Bhérer, Grace	Malbaie	46	12	89 68			89 68
59	Bilodeau, Vve Edouard	St-Evariste, Beauce	66	12	94 50			94 50
60	Bilodeau, veuve Romuald	St-Anselme	57	12	29 28			29 28
61	Black, M.-Edouard	Montréal	61	12	300 00			300 00
62	Blais, M.-Adéline	St-Valier	52	12	95 98			95 98
63	Blais, Catherine	St-Elzéar, Beauce	69	12	83 70			83 70
64	Blais, Mme Elisa	Ste-Flore	51	12	43 00			43 00
65	Blanchet, Marie	Disraëli	50	12	57 03			57 03
66	Blanchet, P. Nap.	St-Pie, Bagot	78	12	188 73			188 73
67	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	69	12	106 29			106 29
68	Blouin, M.-Rebecca	Ste-Croix, Lotbinière	51	12	68 96			68 96
69	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel, Berthier	61	12	52 83			52 83
70	Boisvert, Rosalie	St-Zéphirin	57	12	39 15			39 15
71	Boivin, Alexis	Les-Eboulements	63	12	204 12			204 12
72	Boivin, M.-Emélie	Richmond	47	12	62 57			62 57
73	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem, Beauce	70	12	54 56			54 56
74	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	57	12	50 04			50 04
75	Boright, Bernice	Mansonville	41	6	59 79			59 79
76	Bossinotte, Marie-Louise	St-Eloi	46	12	41 85			41 85
77	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière, St-François	67	12	156 02			156 02
78	Bouchard, Célestin	St-Raphaël	70	12	504 92	7 06		497 86
79	Bouchard, Mme Eulalie	Ste-Claire	53	12	27 87			27 87
80	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	44	12	26 91			26 91
81	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	45	12	69 12			69 12
82	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrice	52	12	64 30			64 30
83	Boucher, Mathilda	Escoumains	59	12	54 81			54 81
84	Boulanger, M.-Emélie	Stanfold	45	12	25 92			25 92
85	Boulanger, Praxède	St-Fabien, Rimouski	63	6	43 87	8 98		34 89
86	Boulet, Mme David	St-Raphaël	56	12	41 76			41 76
87	Bouliane, Marie	Shawinigan-Falls	69	12	80 02			80 02
88	Bourgeois, Léonide	Ste-Marie-Salomé	52	12	82 05	4 50		77 55
89	Boutin, Mary	Montréal	64	12	62 88			62 88
90	Boutin, Marie-Zoé	Ste-Marguerite, Dorchester	68	12	121 25			121 25
91	Brabant, Mme J.-B.	Pointe-Cascades	56	12	88 20			88 20
92	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	57	12	55 68			55 68
93	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay, Ont.	58	12	42 93			42 93
94	Brassard, Malvina	Chambord	64	12	62 49			62 49
95	Brault, Calixte	Pointe-Claire	67	12	494 34			494 34
96	Breton, Henriette	Ste-Marie, Beauce	69	12	100 08			100 08
97	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O.	62	12	230 49			230 49
98	Brodeur, Fidélie	Roxton Falls	58	18	56 07			56 07

TABLEAU.—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction.		Balance payée par chèque.
						1. p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	2. p. c. sur la pension.	
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
99	Brodie, Mme Geo	Beebe-Plain	62	12	55 05			55 05
100	Brotherton, veuve Alex	Ste-Adélaide, Gaspé	51	6	29 79			29 79
101	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	59	12	46 96			46 96
102	Brulé, Délima	St-Barthélemy	54	12	126 94	7 68		119 26
103	Brunet, veuve L.-A	Montréal	67	12	150 50			150 50
104	Brunet, Mme Régis	Ripon	63	6	42 75	5 20		37 55
105	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	56	12	45 42			45 42
106	Bussières, Elmina	St-Isidore, Dorchester	56	12	17 34			17 34
107	Byrne, W.-John	Guay, Lévis	63	6	150 00	1 80		148 20
108	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	82	12	180 00			180 00
109	Caisse, Ls.-Gaspard	Lanoraie	78	12	287 78			287 78
110	Cameron, Mme A	Danville	65	12	93 76			93 76
111	Camirand, M.-Rose	Ste-Monique	49	12	76 60			76 60
112	Campbell, Jane	Montréal	83	12	322 78			322 78
113	Campbell, Margaret	St-Louis, Sta. Beauharnois	68	12	171 39			171 39
114	Campion, Margaret E.	St-Jean-Chrysostome, Châteauguay	57	6	80 97	5 00		75 97
115	Caron, Clémentine	Fraserville	69	12	81 27			81 27
116	Caron, Georgiana	L'Islet	50	12	50 01			50 01
117	Caron, Georgiana	N.-Dame-du-Portage	59	12	26 34			26 34
118	Caron, Ombéline	Québec	50	12	42 88			42 88
119	Carter, Jane-Louisa	Bassin-de-Gaspé	58	12	46 71			46 71
120	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	53	2½	15 42	1 06		14 36
121	Cassidy, Mme James	Starnsboro	58	12	55 11			55 11
122	Cayer, Mme F.-X	St-Zacharie	40	6	31 05			31 05
123	Chabot, Henriette	St-Isidore, Dorchester	58	12	56 68			56 68
124	Chabot, Mme Pierre	St-Charles, Bellechasse	61	12	73 98			73 98
125	Chagnon, Mme Hormisdas	St-Antoine, Verchères	55	12	68 78			68 78
126	Chalifour, Philomène	Sault-Montmorency	72	12	83 43			83 43
127	Champagne, Henriette	Montréal	59	12	33 48			33 48
128	Champagne, veuve Louis	"	70	12	48 00			48 00
129	Chandonnet, M.-Antonia	Ste-Emilie, Lotbinière	45	12	64 56			64 56
130	Chaput, Marie	L'Assomption	69	12	64 80			64 80
131	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	63	12	139 45			139 45
132	Charland, Cécile	Lanoraie	63	12	31 82			31 82
133	Charlton, M. C. Emma	Montréal	56	6	207 44	3 60		203 84
134	Chaurette, Mélina	St-Benoit	58	12	61 24			61 24
135	Chaussé, M.-Herminie	St-Boniface, Manitoba	48	12	93 69			93 69
136	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire, Bagot	52	12	84 33			84 33
137	Chilton, Sylvina S	Clarenceville	57	6	67 56	6 84		60 72
138	Cimon, Adeline	Shawinigan-Falls	51	12	47 18			47 18
139	Cimon, Marie-Louise	Rivière-Ouelle	61	12	51 90			51 90
140	Cinq-Mars, Vve Théophile	Batiscan	62	12	55 11			55 11
141	Clancy, Eugenia	Hemmingford	54	12	59 67			59 67
142	Clark, Euphémia	Kingston, Ontario	73	12	96 14			96 14
143	Cleland, Margaret	Frontier	68	12	63 33			63 33
144	Clermont Eugénie	Rivière-du-Loup	50	12	54 54			54 54
145	Cloutier Alphonsine	St-George, Beauce	49	12	27 64			27 64
146	Cloutier, Jean-Bte	Québec	80	12	542 00			542 00
147	Clyde, Mme William	Huntingdon	73	12	98 31			98 31
148	Colfer, Ed.-Jos	Montréal	51	12	154 62			154 62
149	Comeau, Délima	Trois-Rivières	46	2	14 35			14 35

TABLEAU—K—*Suite*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1886.	Réduction. 2 p. c. sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
150	Cornu, Mme Sophie	Suisse	58	6	300 75			300 75
151	Cossette, Mme George	St-Prospère, Champlain	45	12	54 21			54 21
152	Côté, Clémentine	Montréal	54	12	29 74			29 74
153	Côté, Mélanie	St-Charles, Bellechasse	66	12	59 26			59 26
154	Côté, Mme Octave	Québec	64	12	235 35			235 35
155	Côté, Philomène	Isle-Verte	52	12	88 81			88 81
156	Couillard-Després, Florida	Montmagny	43	12	64 14			64 14
157	Cournoyer, Mme François	St-Joseph-de-Sorel	70	12	121 32			121 32
158	Courval, Charles	Terrebonne	62	6	143 25			143 25
159	Cousineau, Louis	Pointe-Gatineau	58	12	114 08			114 08
160	Couture, Mme Delphis	Buckland	54	12	45 46			45 46
161	Couture, Malvina	Ste-Edwidge, Compton	39	12	75 46			75 46
162	Couture, Sophie	St-Cyprien, Napierville	66	12	54 09			54 09
163	Cowell, Mme Martha	Mansonville	65	12	69 82	12 52		57 30
164	Craig, Robert-S	Lévis	65	12	265 65			265 65
165	Crépeau, Vve Chs-Ida	Mascouche	73	12	30 00			30 00
166	Crilly, Martha	Dunham	64	12	16 71			16 71
167	Croteau, M.-Elmina	St-Apollinaire	60	12	66 80	8 20		58 60
168	Cyr, Mme Félix	St-Hermas	44	12	42 34			42 34
169	Cyr, Mme Rose-Anna	Ste-Dorothée	54	12	144 02			144 02
170	Dagenais, Mme Barthélemy	St-Vincent-de-Paul	77	12	92 13			92 13
171	Dalfond, Mme Joseph	Joliette	74	12	46 77			46 77
172	Dallaire, Vve Abraham	Montréal	56	12	151 08			151 08
173	Danais, Mme Elzéar	Baie-St-Paul	64	12	48 54			48 54
174	Dancose, Emma	St-Pascal	64	12	54 54			54 54
175	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	64	12	88 30			88 30
176	Debien, F.-X	Montréal	76	12	216 50			216 50
177	Deblois, Vve Eulalie Caron	Woonsocket, R.I	61	12	40 35			40 35
178	Dechêne, Mme Gédéon	St-Barthélemy	51	12	118 29	2 60		115 69
179	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	60	12	137 14			137 14
180	Dechêne, Marie	Ste-Félicité	49	6	28 40			28 40
181	Decourchène, Eloïse-B	St-Cuthbert	68	12	151 20			151 29
182	Delaunais, Mme Paul	Lac-Bellemare, St-Maurice	51	12	61 32	2 28		59 04
183	Deléglise, M.-Joseph	Montréal	77	12	231 08			231 08
184	Delorme, Mme J.-B	St-Simon, Bagot	63	12	106 92			106 92
185	Delsemme, Vve Eugène	St-Ambroise-de-Kildare	45	12	87 54			87 54
186	Demers, Mme Olivier	Village St-Grégoire-de-Montmorency	61	12	38 37			38 37
187	Derick, Lucy-H	Clarenceville	74	12	443 58			443 58
188	Desaulniers, Anna	Radnor-Forges	50	12	67 10			67 10
189	Desaulniers, Mme Octavie	" "	42	12	25 22			25 22
190	Descôteaux, Georgiana	Trois-Rivières	51	13	98 50			98 50
191	Descôteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	70	12	75 09			75 09
192	Desgagné, Mme F.-X	Les-Eboulements	65	12	56 22			56 22
193	Desilet, Mme F	St-Wenceslas	67	12	72 75			72 75
194	Desjardins, Christine	Grande-Rivière, Gaspé	59	12	71 52			71 52
195	Desjardins, Eloïse	Sayabec	62	12	18 54			18 54
196	Desjardins, Mme Eugène	Grande-Rivière, Gaspé	46	12	72 00			72 00
197	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	71	8	48 51	8 13		40 38
198	Desormeaux, Vve Frs	Ste-Agathe, Terrebonne	62	12	28 80			28 80
199	Destroismaisons, R.-de-Lima	St-Guillaume-d'Upton	65	12	39 82			39 82
200	Devault, Mme Joseph	St-Jean-Deschaillons	47	12	39 70			39 70

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction.		Balance payée par chèque.
						1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	2 p. c. sur la pension.	
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
201	Dextrase Mme Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	60	12	102 87	.....	.....	102 87
202	Déziel, Eugénie	Ste-Ursule	43	12	67 05	.....	.....	67 05
203	Dion, Mme Phydime	Buckland	55	12	27 56	.....	.....	27 56
204	Dionne, Anne-Marie	Sillery	43	12	37 68	.....	.....	37 68
205	Dionne, Aurore	St-Ambroise, Québec	55	6	98 11	6 39	.....	91 72
206	Doddridge, Jane	New-Richmond	74	12	39 63	.....	.....	39 63
207	Dods, Mary-W	Maple-Ridge	60	12	85 72	.....	.....	85 72
208	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	60	12	40 50	.....	.....	40 50
209	Dorbec, Mme Augustin	St-Hugues, Bagot	50	12	43 71	.....	.....	43 71
210	Dorais, Jos.-T	Montréal	68	12	300 00	..	.....	300 00
211	Doré, H.-Olivier	"	78	12	626 75	.....	.. . .	626 75
212	Dorval, Joséphine	"	70	12	111 60	.....	.....	111 60
213	Dostaler, Etienne	St-Narcisse, Champlain	59	12	166 62	.....	.....	166 62
214	Dubeau, Josephte	St-Ambroise, Québec	66	12	90 00	.....	.....	90 00
215	Dubois Mme Norbert	St-Cuthbert	78	12	108 00	.....	.....	108 00
216	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	48	12	63 45	.....	.....	63 45
217	Dubuc Mme Cléophas	Nicolet	65	12	28 90	.....	.....	28 90
218	Dubuc Mme Ferdinand	St-Nicolas	45	12	24 33	.....	.....	24 33
219	Ducharme, Vve Hubert	Ste-Anne-de-Stukely	77	12	21 90	.....	.....	21 90
220	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	52	12	16 53	.....	.....	16 53
221	Dufresne, Vve Candide	Montmagny	78	12	317 61	.....	.....	317 61
222	Dufresne, Emery	Ste-Christine, Bagot	48	12	181 14	.....	.....	181 14
223	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	57	12	35 04	.....	.....	35 04
224	Dulude, Mme Auguste	Chambly	62	12	120 42	.....	.....	120 42
225	Dumais, Mathilde	Ste-Pétronille, I. O	48	6	42 04	.....	.....	42 04
226	Dumont, Luce	New Port, Gaspé	65	12	85 29	.....	.....	85 29
227	Dumont, Marie	St-Arsène	69	12	62 91	...	.....	62 91
228	Dumont, Victoria	St-Epiphane	63	12	63 98	.....	.....	63 98
229	Duplessis, Liza	Yamachiche	55	12	35 24	.....	.....	35 24
230	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas-de-Kostka	72	12	258 42	.....	.....	258 42
231	Dupuis, Vve Alexandre	St-Simon, Bagot	62	12	100 26	.....	.....	100 26
232	Dupuis, Odile	St-Liguori	76	12	24 93	.....	.....	24 93
233	Duquet, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	75	12	108 00	.....	.. .	108 00
234	Dureau, Séverine	Ste-Angèle, Nicolet	54	12	53 02	.....	.....	53 02
235	Dussault, Judith	Trois-Rivières	71	12	129 60	.....	.....	129 60
236	Emard, Médard	Valleyfield	83	12	300 00	.... .	.....	300 00
237	Emery, Nellie	Hatley	43	12	95 57	.....	.....	95 57
238	Emond, Alexandrine	Montreal	47	12	137 92	...	.....	137 92
239	Emslie, Vve James	Lachute	79	12	184 15	.....	...	184 15
240	Esnouf, Vve G.-Alf	Québec	68	12	20 15	.....	... .	20 15
241	Ethier, Rose-de-Lima	L'Assomption	55	12	83 04	.....	.....	83 04
242	Etu, Pierre	Ontario	72	12	66 90	.....	.....	66 90
243	Fahey, Mary-Ann	Québec	69	12	136 30	... .	.....	136 30
244	Fahey, William	Québec	68	12	626 04	.....	.....	626 04
245	Farley, Judith	Montréal	81	12	98 55	.....	.....	98 55
246	Farnsworth, A.-Maria	Cookshire	66	12	91 50	.....	.....	91 50
247	Faucher, Caroline	Vonda, Saskatchouan	48	6	52 93	.....	.....	52 93
248	Faucher, Vve George	Ste-Agathe	54	6	33 56	2 55	... ..	31 01
249	Featherston, Ida-May	Lacolle	57	12	147 87	.....	.....	147 87
250	Fecteau, Etienne	Québec	73	12	300 00	. . ..	.....	300 00
251	Ferland, Odélie	Québec	39	2	25 55	.....	... ..	25 55
252	Filiatrault, Elisabeth	St-Augustin, D-Montagnes	50	12	115 58	.....	.....	115 58

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Réduction.		Balance payée par chèque
						1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880	2 p. c. sur la pension.	
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
253	Fiset, Mme Didace	Rigaud	69	12	99 00			99 00
254	Fontaine, Vve Bruneau	St-Hugues, Bagot	57	12	63 15			63 15
255	Forest, Délima	St-Jacques, Montcalm	47	12	47 49			47 49
256	Forest, Georgine	St-Wenceslas	44	6	42 76			42 76
257	Forget, Vve Hubert	Montréal	56	12	71 00			71 00
258	Forget, Julie-Olympe	St-Colomban	58	12	50 92			50 92
259	Fortier, Mme Z	Québec	69	12	109 17			109 17
260	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	69	12	45 27			45 27
261	Fradet, M.-Césarie	Québec	55	12	140 88	14 00		126 88
262	Fradet, Henriette	Montréal	50	12	114 92			114 92
263	Frégeau, Amanda	St-Fortunat	48	12	62 24			62 24
264	Frégeau, Lucie	Lawrenceville	46	12	38 10			38 10
265	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	59	12	21 31			21 31
266	Gagné, Célanire	Rimouski	46	12	33 30			33 30
267	Gagné, Denise	Rimouski	49	12	57 39			57 39
268	Gagnier, Vve E.-Nap	St-Michel, Bellechasse	66	12	86 49			86 49
269	Gagnon, Adèle-P	Ste-Félicité	51	12	35 30			35 30
270	Gagnon, Mme Anna-Arthur	Ste-Hélène, Kamouraska	43	12	96 68			96 68
271	Gagnon, Mme Emile	Chambord	53	12	31 29			31 29
272	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	50	12	51 21			51 21
273	Gagnon, Louis	Girard, St-Jean	68	12	142 86			142 86
274	Gagnon, M.-Julie	St-Michel, Bellechasse	55	6	35 42	2 42		33 00
275	Gagnon, Perside	Joliette	48	12	44 73			44 73
276	Gagnon, Sophie	Girard, St-Jean	77	12	29 36			29 36
277	Galipeau, J.-B.-N	St-Hilaire, Rouville	63	12	300 00			300 00
278	Gallagher, Francis	Sillery	79	12	300 00			300 00
279	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	44	12	48 28			48 28
280	Garneau, Jean	Aylmer	69	12	46 65			46 65
281	Gaudet, Elodie	Garonne, Saskatchouan	67	12	34 08			34 08
282	Gaudin, Adeline	St-Siméon	76	12	55 86			55 86
283	Gaudreau, Vve Joseph	Hochelaga	51	3	53 17	2 50		50 67
284	Gauthier, Geneviève	St Barnabé, St-Hyacinthe	71	12	69 57			69 57
285	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	43	12	28 94			28 94
286	Geffrard, Elzire	Trois-Rivières	82	12	107 42			107 42
287	Gélinas, Napoléon	Montréal	60	12	300 00			300 00
288	Gélinas, Narcisse	"	71	12	272 12			272 12
289	Gélinas, Mme Zotique	St-Boniface, St-Maurice	45	12	27 81			27 81
290	Gendreau, Philomène	Valcourt	40	6	40 05			40 05
291	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	45	6	38 28			38 28
292	Genest, Délia	Montréal	62	12	20 76			20 76
293	Geoffroy, Hermeline	Joliette	62	12	122 84			122 84
294	Geoffroy, Séverine	St-Léonard, Nicolet	53	12	51 26			51 26
295	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	52	12	57 00			57 00
296	Gervais, Mme J.-B	Notre-Dame-des-Bois	58	6	51 34	4 14		47 20
297	Gervais, Noé	St-Charles, St-Hyacinthe	75	12	300 00			300 00
298	Gilmour, David	Montréal	63	12	300 00			300 00
299	Gingras, M.-Célina	St-Antoine, Lotbinière	68	12	71 22			71 22
300	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	64	12	73 86			73 86
301	Girard, J.-Chrysostôme	St-Cyprien, Napierville	69	12	300 00			300 00
302	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	65	12	131 02			131 02
303	Girard, M.-Rosina	Montréal	51	12	78 48			78 48
304	Girouard, Vve J.-Bte	Ste-Geneviève, Jacques-Cartier	59	12	68 01			68 01

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 p. c. sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	ct
305	Giroux, Azilda	Ste-Angèle, Rouville	50	12	71 37			71 37
306	Giroux, Caroline	Québec	73	12	94 50			94 50
307	Godbout, Vve Jean	St-Victor, Beauce	61	6	45 22	3 32		41 90
308	Gongé, Mme Théophile	St-Michel-des-Saints	64	12	30 52			30 52
309	Gorman, Mary-Jane	Danville	58	6	59 06	4 47		54 59
310	Gosselin, Rose-Emma	Limoilou	59	12	94 50			94 50
311	Goulet, Cordélie	St-Guillaume-d'Upton	63	12	51 28			51 28
312	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	69	12	72 00			72 00
313	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	48	12	39 42			39 42
314	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	41	6	29 68			29 68
315	Gravel, Mme Charles	Chenaux, Montmorency	68	12	37 71			37 71
316	Gravel, Marie-Louise	Montréal	54	12	46 05			46 05
317	Grégoire, Alida	St-Esprit, Montcalm	54	12	41 62			41 62
318	Grégoire, Vve H.-D	" "	71	12	49 00			49 00
319	Griffin, Eliza-Ann	Québec	44	12	45 38			45 38
320	Guérin, Alphonsine	St-Constant	60	12	83 10			83 10
321	Guilbault, Mme Jules	Napierville	67	12	72 12			72 12
322	Guillette, Mme Trefflée	St-Grégoire, Iberville	72	12	11 25			11 25
323	Guillemette, Mme François	St-Isidore, Dorchester	61	12	33 81			33 81
324	Guay, Mathilde	Montréal	48	12	104 88			104 88
325	Haggart, Jessie	Richmond	51	12	100 23			100 23
326	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	52	12	50 31			50 31
327	Hall, Mme John	Montréal	65	12	55 32			55 32
328	Hamel, Mme Charles	St-François, Beauce	69	12	47 52			47 52
329	Hardy, Philomène	St-Basile, Portneuf	69	12	75 24			75 24
330	Harper, Annie	Anse-St-Jean	71	12	108 00			108 00
331	Harvey, Mme Jean	Hochelaga	56	12	63 33			63 33
332	Hayden, Mme John	Sorel	57	12	98 85			98 85
333	Hébert, Mme Joseph	Ste-Martine, Châteauguay	65	12	45 93			45 93
334	Hébert, Zélia	Cap-de-la-Madeleine	71	12	75 00			75 00
335	Henderson Mme J.-C	Henderson-Grove	54	6	24 02			24 02
336	Henry, Helen	Pointe-St-Charles	64	12	364 95	20 00	22	344 73
337	Héroux, Vve Charles	Joliette	68	12	31 41			31 41
338	Holiday, Caleb-S	Huntingdon	64	12	588 68			588 68
339	Horion, Caroline	St-Romuald		6	21 38			21 38
340	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	50	12	68 96			68 96
341	Hudon, Adèle	Ottawa	58	6	49 05	4 86		44 19
342	Hudon, Arthémise	Kamouraska	58	12	32 54			32 54
343	Hudon, Malvina	"	59	12	50 42			50 42
344	Hudon, Sophie	"	55	12	41 43			41 43
345	Hunter, Agnès	Montréal	58	12	318 33			318 33
346	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas-de-Kotska	40	6	38 98			38 98
347	Jacques, Pulchérie	St-Hugues, Bagot	59	12	61 38			61 38
348	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	54	12	50 90			50 90
349	Kinghorn, Mary	Leeds, Mégantic	58	12	115 29	12 75		102 54
350	Kydd, Robt.-Walter	St-Lambert, Chambly	79	12	101 43			101 43
351	Labelle, Vve Joseph	Hawkesbury, Ont	69	12	47 28			47 28
352	Labelle, Philomène	St-Roch-de-l'Achigan	71	12	45 00			45 00
353	Labonté, Mme Charles	Danville	61	12	85 78			85 78
354	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem, Beauce	62	12	79 20			79 20
355	Labrie, Mme François	St-Eloi	59	12	29 94			29 94
356	Lacerte, Mme Raphaël	Yamachiche	62	12	47 74			47 74

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 p. c sur la pension	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
357	Lachambre, Vve Alexis	St-Antoine, Verchères	48	12	91 95	1 30	.....	90 65
358	Lachance, Marie-Louise	Labarre, Lac-St-Jean	58	12	33 60	...	...	33 60
359	Lachance, Sévérin-P	St-Zénon	75	12	180 20	.....	...	180 20
360	Lachapelle, M.-Emma	Montréal	62	12	139 50	21 80	.....	117 70
361	Lacombe, Philomène	Marieville	64	12	93 12	...	...	93 12
362	Lacroix, veuve A.-D	Montréal	60	12	426 04	56 90	.....	369 14
363	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	71	12	60 45	19 00	...	41 45
364	Lacroix, Henriette	Viauville	48	12	43 50	.....	.....	43 50
365	Laflamme, Aurélie	Ville-Montcalm	62	12	42 87	...	.....	42 87
366	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	61	12	52 29	.....	.....	52 29
367	Lafortune, Camille	Montréal	50	12	94 35	.....	.....	94 35
368	Lajeunesse, M.-Cédulie	Ville-Montcalm	60	12	118 62	.....	.....	118 62
369	Lalancette Virginie	Chicoutimi	50	12	40 62	.....	.....	40 62
370	Laliberté, Mme Godefroi	Victoriaville	73	12	92 85	14 40	.....	78 45
371	Lalime, Mme Magloire	St-Hyacinthe	60	12	171 00	10 84	.....	160 16
372	Lambert, veuve Auguste	St-Boniface, St-Maurice	73	12	119 10	.....	.....	119 10
373	Lambert, veuve O	St-Zacharie, Beauce	75	12	80 08	.....	.....	80 08
374	Lampard, Charlotte	Westmount	58	12	298 54	.....	.....	298 54
375	Lanctôt, Médéric	St-Vincent-de-Paul	65	6	248 70	15 00	.....	233 70
376	Landriau, Mme Antoine	Ripon	82	12	118 08	.....	.....	118 08
377	Lane, Morgan	Montréal	72	12	241 65	.....	.....	241 65
378	Langevin, Julie-Emélie	Ste-Victoire, Richelieu	61	12	93 48	.....	.....	93 48
379	Langlais, Amanda-Her	Québec	41	6	34 32	.....	.....	34 32
380	Langlois, Alphonsine	Fraserville	47	12	78 81	.....	.....	78 81
381	Langlois, Mme C.-Caroline	Montréal	73	12	90 00	.....	.....	90 00
382	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	55	12	64 53	.....	.....	64 53
383	Lapalme, Eulalie	St-Liboire, Bagot	68	12	96 12	.....	.....	96 12
384	Laperrière, Evangeline	Shawinigan	49	12	55 38	.....	.....	55 38
385	Laplante, Mme F	St-Gédéon, Lac St-Jean	60	12	37 08	.....	.....	37 08
386	Lapointe, Anne-Agnès	Kamouraska	49	2½	14 50	10	.....	14 40
387	Lapointe, Maurice	St-Zotique, Soulanges	74	12	214 29	.....	.....	214 29
388	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrice	62	12	94 50	.....	.....	94 50
389	Laprés, Marie	Montréal	59	12	68 34	.....	.....	68 34
390	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	63	12	81 34	.....	.....	81 34
391	Larivière, Mme Ernest	St-David, Yamaska	54	12	71 16	.....	.....	71 16
392	Larivière, Elisc-B	Trois-Rivières	65	12	102 54	.....	.....	102 54
393	Laroche, Joséphine	St-Nicolas	52	12	41 60	...	...	41 60
394	Larose, Mme Herménégilde	St-Marc, Verchères	64	12	116 80	.....	.....	116 80
395	Larue Alphonsine	Québec	64	12	95 07	.....	.....	95 07
396	Lasonde, Adèle-L	Nicolet	70	12	79 34	.....	.....	79 34
397	Latrimouille, Napoléon	Chambly-Bassin	73	12	532 11	30 60	...	501 51
398	Lauzon, veuve Eugène	Lorrainville	54	6	49 75	2 52	.....	47 23
399	Laventure, Nathalie	St-Ours	73	12	37 50	.....	.....	37 50
400	Laverdiere, Adeline	Ste-Croix, Lotbinière	71	12	45 22	.....	.....	45 22
401	Laverrière, Emélie	Beauport	65	12	61 14	.....	.....	61 14
402	Lavigne, Arthémise	St-Placide, Deux-Montagnes	55	12	61 25	.....	.....	61 25
403	Lavoie, Adélaïde	St-Gédéon, Lac St-Jean	53	12	81 48	5 26	.....	76 22
404	Lavoie, Philomène	Rivière-Bonaventure	63	12	71 73	.....	.....	71 73
405	Lawlor, veuve John-S	Maxwell, Ont	87	12	54 27	.....	.....	54 27
406	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	56	12	93 75	...	...	93 75
407	Lebel, Adèle	Mont-Carmel, Kamouraska	49	12	29 32	.....	.....	29 32

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 18 o.	Réduction. 2 p. c. sur la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
408	Lebel Georgina	St-Pacôme, Kamouraska	58	12	34 68			34 68
409	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude, Nicolet	52	12	22 62			22 62
410	Lecavalier, Vve Maxime	St-François-de-Salles	71	12	61 65			61 65
411	Leclerc Mme Didier	Baie-St-Paul	60	12	29 88			29 88
412	Lecomte, Joséphine	Stanford	46	6	33 66			33 66
413	Leduc, Eliza	Montréal	49	6	59 33			59 33
414	Lefebvre, Adeline	Laprairie	62	12	74 49			74 49
415	Légaré, Mme Rémi	Lévis	60	12	87 18			87 18
416	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme, Terrebonne	57	12	61 89			61 89
417	Lemarier, Mme H	Aston, Nicolet	56	12	56 13			56 13
418	Lemay, Mme Wm	Thetford-Mines	56	12	58 68			58 68
419	Lemire, Mme Joseph	Stoke-Centre	61	12	61 62			61 62
420	Lemire, Mme Joseph	St-Cyrille, Drummond	79	12	70 40			70 40
421	Lemire, Marie	L'Assomption	65	12	103 08			103 08
422	Lemoine, Mme Délima	St-Robert, Richelieu	71	12	94 38			94 38
423	Lemoine, Mme Louis	Thetford-Mines	61	12	11 19			11 19
424	Lepetit, Mme Octave	Victoriaville	52	12	26 10			26 10
425	Lépine, Virginie	Watton	67	12	81 00			81 00
426	Leriche, Odile	Ste-Cécile-de-Milton	61	12	46 59			46 59
427	Leroux, Mme Auguste	Montréal	46	6	57 62			57 62
428	Lespérance, Mme Henriette	St-Raphaël	53	12	37 18			37 18
429	Lessard, Mme Arthur	Québec	42	12	63 36			63 36
430	Lessard, Delphine	Beaupré	52	12	72 57			72 57
431	Létourneau, Mme Antoine	Montmagny	52	12	29 01			29 01
432	Létourneau, Vve Antoine	St-Pie, Bagot	66	12	105 90	23 14		82 76
433	Levasseur, Eloïse	St-Léonard, Nicolet	65	12	51 76			51 76
434	Lévesque, Vve Achille	Trois-Pistoles	64	12	47 28			47 28
435	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	57	12	94 16			94 16
436	Lévesque, Vve Cléophas	Montréal	70	12	23 10			23 10
437	Lévesque, Mme Ulric	Ste-Angèle, Matane	64	12	66 51			66 51
438	L'Hérault, Nathalie	La-Jeune-Lorette	40	6	34 45			34 45
439	Lippens, Bernard	Maisonneuve	60	12	571 24	28 50		542 74
440	Lloyd, Mary Elliot	Québec	42	12	68 46			68 46
441	Logan, Sam.-M	Thorne-Centre	86	12	60 00			60 00
442	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	57	12	126 69			126 69
443	Lucier, Isaac	Roxton-Falls	75	12	152 28	30 16		122 12
444	Lucier, Ludger	Maria	74	12	429 24			429 24
445	Lynch, Mary-Ellen	Québec	76	12	90 00			90 00
446	Macauley, Mme W.-B	Toronto	42	12	332 22			332 22
447	Macdonald, Elizabeth	Huntingdon	65	12	704 02			704 02
448	Mackay, James-Arthur	Teyvan, Saskatchouan	58	12	300 00	2 50		297 50
449	Magnan, J.-B. Ernest	Pont-Maskinongé	54	12	112 53			112 53
450	Major, Mme Théophile	Montréal	59	12	60 54			60 54
451	Malouin, Mme Jos.-Séb	Anse-au-Griffon	46	12	74 90			74 90
452	Malouin, Mélanie	Ville-Marie	50	12	84 99			84 99
453	Manseau, Joseph	Montréal	70	12	257 31			257 31
454	Marceau, Eugénie	St-Michel, Bellechasse	59	12	30 12			30 12
455	Marceau, Marcelline	Ste-Hénédine	57	6	98 76	5 54		93 22
456	Marchand, Henriette	Nicolet	65	12	38 80			38 80
457	Marcoux, Elmire	St-Anselme	56	12	59 10			59 10
458	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	66	12	300 00			300 00
459	Marcoux, Mme P.-U	"	66	12	51 70			51 70

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880	Réduction. 1 p. c. sur la pension.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
460	Marineau, Mme Narcisse	St-Paulin	50	6	32 95			32 95
461	Marion, Emilie	St-Jacques, Montcalm	51	12	43 54			43 54
462	Marion, Julie	Les-Dalles	60	12	48 99			48 99
463	Marquis, Léopoldine	St-Anastasie, Mégantic	73	12	13 20			13 20
464	Marsan, Azéline	St-Esprit, Montcalm	68	12	83 64			83 64
465	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay, Matane	63	12	58 05			58 05
466	Martel, Marcelline	Stoke-Centre	56	12	43 92			43 92
457	Martel, Mme Timothée	Verdun	54	12	51 60			51 60
468	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	53	12	141 21			141 21
469	Martineau, Zéphirine	Lévis	55	12	105 30			105 30
470	Massé, Euphémie	Hull	56	6	60 68	6 63		54 05
471	Massé, Noël, Mme Hélène	Nicolet	54	12	29 49			29 49
472	Massé, Odile	Ste-Brigitte, Iberville	58	12	59 31			59 31
473	Massicotte, Rose-Anna	Ste-Geneviève, Champlain	42	12	69 68			69 68
474	Masten, Geo.-L	Coaticook	75	12	708 83			708 83
475	Maucotel, P.-V	Blairfindie	82	12	148 54			148 54
476	Mauffette, Vve J.-O	Ile-Perrot, Vaudreuil	71	12	173 90			173 90
477	Maver, Esther	Montréal	64	12	297 60			297 60
478	Mayrand, Mélanie	St-Pierre-les-Becquets	45	6	30 57			30 57
479	McCaffrey, Margaret	Derby-Line, Vt	81	12	106 95			106 95
480	McDonald, Honorine	St-Wenceslas, Nicolet	53	12	36 88			36 88
481	McFadden, Mme John	Lorrainville	69	6	33 36			33 36
482	McGarry, Harriet	Montréal	61	12	190 86	23 00		167 86
483	McGibbon, Catherine	Lachute	65	12	58 47			58 47
484	McGregor, Vve James	Osaka, Japon	55	12	449 66			449 66
485	McIntosh, John	Ottawa	82	12	300 00			300 00
486	McIver, Bernard-E	Renfrew, Ont	71	12	244 16			244 16
487	McKenny, Vve C.-W	Pigeon-Hill	75	12	32 91			32 91
488	McMartin, Jane	Montréal	80	12	83 49			83 49
489	McMartin, Jane	"	71	12	325 80	5 20		320 60
490	Mercier, Marie-Louise	Cedar-Hall	52	6	33 97			33 97
491	Mercure, Mme J.-A	St-Julienne	78	12	99 44			99 44
492	Merry, Elma-J	Saskatoon, Saskat	60	12	44 32			44 32
493	Michaud, Florida	Cacouna	53	12	24 06			24 06
494	Michaud, Mme François	St-Louis-du Ha ! Ha !	72	12	53 42			53 42
495	Michaud, Vve Honoré	St-Hubert, Témiscouata	68	12	50 19			50 19
496	Miller, Cecilia	Montréal	58	6	46 75			46 75
497	Millotte, Mme Napoléon	Joliette	68	12	32 92			32 92
498	Mirault, Vve Joseph	Montréal	70	12	50 40			50 40
499	Moffet, Zoé	Fréchette, Lévis	50	12	96 00			96 00
500	Molleur, Vve S	Bedford	74	12	148 50			148 50
501	Monier Vve William	St-Ambroise, Québec	66	6	64 67	9 12		55 55
502	Montmigny, Vve G.-F	St-Gilles, Lotbinière	54	12	29 43			29 43
503	Moquin, Cordélie	Holyoke, Mass	64	12	73 71			73 71
504	Moreau, Virginie	Montréal	48	12	34 53			34 53
505	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	48	12	41 43			41 43
506	Morency, Eugénie	Ile Verte	47	12	33 08			33 08
507	Morin, Azilda	St-Raphaël	62	12	38 22			38 22
508	Morin, M.-Léda	St-Evariste, Beauce	45	18	98 23			98 23
509	Morin, Jos.-A	Ste-Julie, Vercheres	61	12	119 01			119 01
510	Morin, M.-Antoinette	Marigeau	42	12	55 74			55 74
511	Morin, Mme Jos.-A	Kingsey, Drummond	69	12	63 24	7 84		55 40

TABLEAU.—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1. p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2. p. c. pour la pension.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
512	Morissette, Mme Adelaïde	St-Sylvère	48	12	38 50	.....	.....	38 50
513	Morissette, Célanire	Québec	66	12	52 14	.....	.....	52 14
514	Morneau, Philomène	Québec	64	12	99 00	.....	.....	99 00
515	Moss, Mme Andrew	Coaticook	62	12	43 89	.....	.....	43 89
516	Mullin, P.-J	Fort-Coulonge	86	6	18 75	.....	.....	18 75
517	Mulvena, Catherine	Richmond	64	12	81 66	8 48	.....	73 18
518	Murray, Vve George	Montréal	80	6	150 00	.....	.....	150 00
519	Nadeau, Vve François	St-Charles, Bellechasse	70	12	66 78	12 00	.....	54 78
520	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	51	12	31 38	.....	.....	31 38
521	Noël, Alméria	Québec	44	12	98 07	.....	.....	98 07
522	Noël, Julie	Québec	53	12	71 19	.....	.....	71 19
523	Normandeau, Célanie	Montréal	62	12	190 17	..	.....	190 17
524	O'Bryan, Amélia-E	Granby	60	12	65 22	.....	.....	65 22
525	O'Reilly, M.-Helen	Ste-Patrice-de-Beaurivage	60	12	52 76	.....	.....	52 76
526	Pageot, Charles	Québec	91	12	162 60	.....	.....	162 60
527	Pageot, Jacques-Ed	Ancienne-Lorette	79	12	195 24	.....	.....	195 24
528	Pagé, M.-Exilda	Cap-Santé	49	6	71 91	.....	.....	71 91
529	Papineau, Mélina	Magog	58	12	35 34	.....	.....	35 34
530	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	62	12	12 96	.....	.....	12 96
531	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel, Rimouski	51	12	38 97	.....	.....	38 97
532	Paquet, J.-B	Montréal	54	6	150 00	.....	.....	150 00
333	Paquette, Mme Napoléon	L'Ange-Gardien, Rouville	58	6	39 02	2 35	.....	36 67
534	Paquin, Napoléon	St-Jean	68	12	28 94	.....	.....	28 94
535	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	69	12	45 54	.....	.....	45 54
536	Paradis, Charles	Montréal	71	12	300 00	.....	.....	300 00
537	Paradis, M.-Delvina	St-Aubert	55	6	42 55	2 51	.....	40 04
538	Paradis, Mme Jos.-E	Valleyfield	74	12	76 50	.....	.....	76 50
539	Paradis, Vve Magloire	Ste-Anastasie, Mégantic	66	12	83 78	6 30	.....	77 48
540	Paradis, Mme Stanislas	Cavignac, Bagot	49	12	40 32	.....	.....	40 32
541	Parent, Dina	St-Isidore, Dorchester	59	12	35 16	.....	.....	35 16
542	Parent, M.-Adèle	St-Isidore, Dorchester	50	12	69 33	.....	.....	69 33
543	Paris, Mme Philippe	Drummondville	60	6	16 85	.....	.....	16 85
544	Parsons, Siméon, H	Montréal	62	12	644 00	.....	.....	644 00
545	Payment, Angèle	Ste Geneviève, Jac-Cartier	70	12	43 20	.....	.....	43 20
546	Pélisson, Philomène	St-Ambroise, Québec	62	12	114 00	.....	.....	114 00
547	Pelletier, Mme Eusèbe	St-Romuald	63	12	87 93	.....	.....	87 93
548	Pelletier, Vve H.-B	Québec	66	12	95 88	.....	.....	95 88
549	Penney, Maria	Valcartier	56	12	102 48	4 00	.....	98 48
550	Perrin, Rachel	Valcourt-Ely	67	12	126 00	.....	.....	126 00
551	Perron, Mme Alphonse	Chambly-Bassin	69	12	44 40	.....	.....	44 40
552	Pichet, M.-Madeleine	Québec	61	12	110 28	.....	.....	110 28
553	Pilon, Mme Armiens	St-Placide, Deux-Montagnes	75	12	63 87	.....	.....	63 87
554	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	75	12	79 20	.....	.....	79 20
555	Pinard, Mary	Nicolet	58	12	116 01	8 30	.....	107 71
556	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	58	12	45 86	.....	.....	45 86
557	Pion, Marie	Marieville	60	12	67 17	.....	.....	67 17
558	Plaisance, M.-Antoinette	Lotbinière	47	6	40 58	.....	.....	40 58
559	Plourde, M.-Louise	St-Léon, Maskinongé	63	6	33 20	7 06	.....	26 14
560	Plante, Céleste	Belœil	70	12	05 58	.....	.....	65 58
561	Poirier, Mme M.-Louise	Montréal	50	12	127 04	.....	.....	127 04
562	Poirier, M.-Paméla	Valleyfield	65	18	219 47	16 14	.....	203 33

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction. 1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	Réduction. 2 p. c. sur la pension	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
563	Poirier, Philomène	St-Timothée, Beauharnois.	73	12	71 85			71 85
564	Poitras, Mme Alfred	St-Gabriel-de-Brandon	71	12	36 18			36 18
565	Poitras, Eulalie	Québec	74	12	15 62			15 62
566	Poliquin, Mme Lumina-G	Maisonneuve	66	12	83 84			83 84
567	Potvin, Mme Alfred	St-Anne de la Pocatière.	69	12	73 35			73 35
568	Potvin, Vve Alfred	Hébertville	62	12	60 72			60 72
569	Potvin, Mme Joseph	Lac-Bouchette	49	12	35 92			35 92
570	Poulin, Rosalie	St-Joseph, Beauce	62	12	14 88			14 88
571	Poupart, Pierre-E	Montréal	73	12	351 80			351 80
572	Prémont, Vve Joseph	Québec	70	12	216 65			216 65
573	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	46	12	91 14			91 14
574	Primeau, L.-A	Montréal	66	6	350 16			350 16
575	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe, Lotbinière	61	12	75 93			75 93
576	Proulx, Julienne	Montréal	59	12	82 59			82 59
577	Proulx, Mme M.-Zoé	Centerdale, Rhode-Island	63	12	48 64			48 64
578	Provençal Mme François	St-Gervais	58	12	98 02	3 50		95 12
579	Provençal Prosper	Beauport	72	12	197 40			197 40
580	Provencher, Mme Edouard	St-Norbert, Arthabaska	63	12	27 72			27 72
581	Quintal, Emma	St-Isidore, Laprairie	56	12	55 29			55 29
582	Racette, Mme Odilon	Montréal	72	12	49 22			49 22
583	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	55	12	60 21			60 21
584	Ratté, Célina	St-Valier	70	12	107 28			107 28
585	Raymond, Mme L.-A	Trois-Pistoles	54	12	25 12			25 12
585	Rebetez, Mme J.-P	Holyoke, Mass	72	12	96 57			96 57
587	Reed, Lucy	Ulverton	67	12	31 38			31 38
588	Reed, Mme Patrick	St-Edouard-de-Frampton	53	12	37 05			37 05
589	Rémillard, Mme Jacob	Acton-Vale	67	12	21 18			21 18
590	Reynolds, T.-M	Montréal	65	12	515 68			515 68
591	Richard, Vve Gedefroi	Maisonneuve	69	12	95 58			95 58
592	Richard, Joséphine	Portneuf	56	6	61 04			61 04
593	Richard, Josephte	St-Ambroise, Québec	72	12	49 60			49 60
594	Richard, M.-Aristide	Amqui	42	6	39 90			39 90
595	Richard, M.-Louise	Acton-Vale	44	12	70 40			70 40
596	Richard, Symphorose	St-Barnabé, St-Hyacinthe.	64	12	82 84			82 84
597	Ringland, Joseph	Hudson, Vaudreuil	73	12	198 27			198 27
598	Ringuet, Lazarine	Lévis	65	12	87 56			87 56
599	Roberge, M.-Ombeline	St-Jean-Chrysostôme, Lévis	47	12	91 35			91 35
600	Roberge, Philomène	St-Anselme	56	12	22 17			22 17
601	Robert, Elmire	Varennes	66	12	60 90			60 90
602	Robert, Lucie	St-Pie, Bagot	63	12	103 84			103 84
603	Robichaud, Guillaume	Cacouna	73	12	191 28			191 28
604	Robichaud, Vve Ludger	St-Jacques, Montcalm	68	12	77 49			77 49
605	Robins, S.-P	Montréal	79	12	1,050 00	358 55		691 45
606	Robitaille, Grég.-Ferd	Québec	73	12	148 80			148 80
607	Rochon, Mme Alfred	St-Raymond	69	12	36 54			36 54
608	Rolland, Malvina	St-Denis, St-Hyacinthe	69	12	54 09			54 09
609	Rouleau, Adeline	St-Lambert, Lévis	71	12	57 60			57 60
610	Rouleau, Mme Zéphirin	Ville-Marie	63	12	79 11			79 11
611	Rousseau, M.-Anna	St-Charles, Bellechasse	58	12	57 48			57 48
612	Rousseau, M.-Harcile	" "	75	12	137 34	9 54		127 80
613	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon, Rimouski	56	12	35 13			35 13
614	Roy, Amanda	St-Charles, Bellechasse	50	12	44 88			44 88

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Réduction.		Balance payée par chèque.
						1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	1 p. c. sur la pension.	
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
615	Roy, Elise-Fabiola	L'Assomption	54	12	99 60			99 60
616	Roy, Jos.-Edmond	St-Raphaël	78	12	294 39			294 39
617	Roy, Malvina	St-Anselme	60	6	32 07	6 02		26 05
618	Roy, Vve Pierre	St-Cuthbert	64	12	98 40			98 40
619	Ruelland, Aurélia	Stadacona	45	12	78 61			78 61
620	Ryan, M.-Dorothea	Montréal	67	12	383 74			383 74
621	Sauvageau, Adéline	"	74	12	113 91			113 91
622	Sauvé, Mme Napoléon	St-Placide, Deux-Montagnes	51	12	41 55			41 55
623	Savard, Vve Désiré	Chicoutimi	79	12	20 34			20 34
624	Scott, Martha-M	Westmount	53	12	85 94			85 94
625	Scott, Nancy	Ulverton	59	12	58 89			58 89
626	Seers, Alphonsine	Ste-Dorothée	71	12	52 94			52 94
627	Senneville, Mme Ludger	Baieville	62	12	74 10			74 10
628	Sheehan, Bridget	Montréal	59	6	33 45			33 45
629	Simard, Eulalie	St-Alphonse, Chicoutimi	68	12	67 89			67 89
630	Simard, Jos.-Toussaint	Baie-St-Paul	58	12	265 49	7 80		258 69
631	Simard, Mme Thomas	Chicoutimi	53	12	63 42			63 42
632	Simister, Vve Wm	Montréal	62	12	618 48	23 82		594 66
633	Simoneau, Vve Louis	"	70	12	58 09			58 09
634	Skinner, Janet H	Melbourne	66	12	25 08			25 08
635	Sloan, Selina Frances	Montréal	62	12	478 12	23 75		454 37
636	Smith, Catherine	Québec	76	12	112 50			112 50
637	Somborger, Mme Elias	Upper-Bedford	77	12	36 06			36 06
638	St-Amour, Is.-Christin	Ste-Véronique	74	12	300 00			300 00
639	Stenson, M.-T	Sherbrooke	73	12	309 22			309 22
640	St-Hilaire, Vitaline	Quebec	62	12	54 98			54 98
641	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	61	12	112 17			112 17
642	Sutton, Emily	Sherbrooke	66	12	183 52			183 52
643	Sylvestre, Mme Victorine	Ste-Hélène, Bagot	60	12	42 84			42 84
644	Symington, Agnes-C	Portland, Orégon	46	6	127 29			127 29
645	Talbot, Célina	Lévis	60	12	95 58			95 58
646	Tardif, Victoire	St-Pierre, Montmagny	56	6	34 22	4 88		29 34
647	Talbot Flore	Montréal	64	12	67 34			67 34
648	Tessier Catherine	St-Etienne, Beauharnois	70	12	108 90			108 90
649	Tessier, Zéphise	Ste-Anne-de-la-Pérade	62	12	78 34			78 34
650	Tétrault, Mme Abdon	Ste-Angèle, Rouville	70	12	137 79			137 79
651	Tétrault, Vve Augustin	Montebello	66	12	27 30			27 30
652	Tétrault, Georgianna	Farnham	56	12	66 46			66 46
653	Tétrault, Vve W.-H	Montréal	68	12	208 00			208 00
654	Thériault, Judith	Rivière-du-Loup, Témis	66	12	38 25			38 25
655	Therrien, Lucille	Nicolet	49	6	39 29			39 29
656	Thibault, Elias-Chs	Montréal	56	6	133 78			133 78
657	Thibault, Vve J.-O	St-Jean-Deschaillons	63	12	132 90			132 90
658	Thibodeau, Phélanise	Mile-End	72	12	84 75			84 75
659	Thumas, Camille-L.-D	Yamaska-Est	69	12	165 15			165 15
660	Tondreau, Mme Joseph	St-Eugène	63	12	56 46			56 46
661	Tourigny, Hélène	Nicolet	54	12	33 66			33 66
662	Toutant, Mme Edouard	Champlain	76	12	125 00			125 00
663	Traquair, Christian	Westmount	51	12	203 37			203 37
664	Tremblay, Mme Alexis	La-Tuque	46	12	42 99			42 99
665	Tremblay, Mme Célanire	Ouiatchouan-Falls	62	12	15 99			15 99

TABLEAU—K.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension.	Réduction.		Balance payée par chèque
						1 p. c. sur les traitements des années antérieures à 1880.	1 p. c. sur la pension.	
					$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
666	Tremblay, Clara	Broughton-Est	60	12	56 92			56 92
667	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	50	12	33 08			33 08
668	Tremblay, Eugène	Québec	65	6	98 77	1 80		96 97
669	Tremblay, Georgiana	Grande-Rivière, Gaspé	60	12	89 06			89 06
670	Tremblay, Mme George	Kamouraska	54	12	32 28			32 28
671	Tremblay, J.-Bte	Les-Eboulements	58	12	178 20			178 20
672	Tremblay, Marie	St-Méthode, Lac St-Jean	59	12	54 60			54 60
673	Tremblay, Thomas	Les-Eboulements	81	12	403 95			403 95
674	Trépanier, Auguste	St-Alexis, Bonaventure	70	12	53 10			53 10
675	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales	55	12	85 17			85 17
676	Trudel, Mme Delphine	Malbaie	56	12	23 70			23 70
677	Turcotte, Alphonsine	St-Benoit-Labre, Beauce	53	12	60 44			60 44
678	Turcotte, Arthémise	Québec	71	12	72 00			72 00
679	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme, Lévis	56	6	48 68	4 09		44 59
680	Turcotte, M.-Edwidge	Chambly-Bassin	65	12	107 26			107 26
681	Turcotte, Vve Joseph	Broughton-Ouest	71	12	29 01			29 01
682	Turcotte, Paméla	St-Paul, Joliette	43	12	27 30			27 30
683	Turgeon, François	St-Gervais	74	12	129 20			129 20
684	Turner, Mme Naura	Eaton, Compton	61	12	106 35			106 35
685	Vaillancourt, Henri	Montréal	72	12	300 00			300 00
686	Vaillancourt, Mme Léandre	Ste-Hélène, Kamouraska	65	12	53 20			53 20
687	Vaillancourt, Olive	Thetford-Mines	72	12	36 93			36 93
688	Vaillancourt, Philomène	Québec	54	12	112 36			112 36
689	Valois, Mme David	St Gabriel-de-Brandon	63	12	66 50	5 00		61 50
690	Veilleux, Euphémie	Bolduc	58	6	50 68	2 31		48 37
691	Vermette, Malvina	St-Isidore, Dorchester	51	12	72 10			72 10
692	Verreault, Vve Paul	Sayabec	46	6	32 91			32 91
693	Vézina, Anna	Trois-Rivières	44	12	37 22			37 22
694	Vignault, Alma	Wickham-Ouest	56	12	72 62			72 62
695	Vignault, Hortense	Ste-Monique, Nicolet	45	12	24 98			24 98
696	Villiard, Elise	St-Michel, Yamaska	56	12	22 29			22 29
697	Vincelette, Vve Frédéric	St-Dominique, Bagot	61	12	117 15			117 15
698	Walsh, Vve David	Thetford-Mines	63	12	54 51			54 51
699	Walsh, Mary-A	Tingwick	52	12	89 16			89 16
700	Watson, Lilias	London, Ont	68	12	322 70			322 70
701	Webb, G.-W.-S	Montréal	76	12	54 00			54 00
702	Whalen, Sophie-Gravel	Bethlehem, N.-H	79	6	32 55			32 55
703	Whitcomb, Emily-J	Warden	68	12	69 39			69 39
704	Whilhelmy, Albina	Montréal	52	12	68 10			68 10
705	Wilkins, Ida	Toronto	55	12	126 68			126 68
706	Wilsey, Mme Wm	Montréal	46	12	41 49			41 49
707	Winchester, Rachel	Sutton, Brome	58	12	45 58			45 58
708	Winchester, Rachel	" "	58	....	35 18		1 84	33 34
		Totaux	....	....	72,195 50	1,148 93	13 63	71,032 93

TABLEAU—L.

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l année scolaire 1910-11, indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

LE REVENU	$ cts	$ cts
Retenue de 4% sur la subvention aux écoles publiques	6,400 00	
Item No 43, des subsides de 1910-11	2,000 00	
Retenue de 2% sur les traitements	28,412 35	
" " sur les traitements des inspecteurs d'écoles	1,412 33	
" " sur les traitements des écoles normales	1,495 33	
Subventions annuelles du gouvernement	12,000 00	
Intérêt sur le capital, année 1909-10	9,522 01	
Retenues payées par les fonctionnaires au surintendant	2,666 72	
Reçu de l'ancien fonds de pension	2,144 00	
Balance de subvention de 1909-10	632 88	
Surplus de l'année 1909-10	3,856 09	
Déficit de l'année courante rencontré à même les surplus des années précédentes	3,757 42	
Retenues faites sur les pensions payées durant l'année	13 63	
Total		73,312 76
LA DÉPENSE		
Pensions prises sur le revenu annuel	71,950 49	
Remboursements faits à même le revenu	756 07	
Dépenses d'administration	606 20	
Total		73,312 76
POUR LE COMPTE DU REVENU.		
Balances accumulées de 1899 à 1910	24,010 02	
Balance de 1909-10	3,856 09	
		27,886 11
A déduire :		
Somme employées à augmenter les pensions des instituteurs	3,856 09	
Déficit de l'année courante	3,757 42	
		7,613 51
Somme qui se trouve entre les mains du trésorier de a province		20 252 60
LE CAPITAL DU FONDS DE PENSION.		
Montant du capital le 1er juillet 1910		192,356 34
REÇU POUR LE CAPITAL		
Retenues payées par les fonctionnaires eux-mêmes	688 27	
Retenues sur les pensions payées durant l'année	1,143 93	
Total	1,832 20	
A déduire :		
Remboursements faits à même le capital $ 25 36		
Partie de pension prise sur le capital 245 00		
	270 36	
Balance		1,561 84
Montant du capital au 1er juillet 1911		193,918 18

TABLEAU—M.

Rapport de l'Auditeur de la province

Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1910-1911.

A retenue sur allocation aux écoles publiques	$ 6,400 00	
A " " les traitement des fonctionnaires	28,412 35	
A " " la subvention aux écoles supérieures	2,000 00	
A " " les traitements des inspecteurs d'écoles	1,412 33	
A " " les traitements des professeurs des écoles normales	495 33	
A subvention du gouvernement	12,000 00	
A intérêt sur le capital 1909-10	9,522 01	
A retenues payées directement par les fonctionnaires	3,354 99	
A surplus de l'ancien fonds de pension	2,144 00	
A balance des subventions 1909-10	632 88	
A surplus de l'année dernière 1909-10	3,856 09	
A montant pris sur les surplus des revenus des années précédentes	3,757 42	
		73,987 40

Par les pensions, montants des chèques	71,037 93	
" remboursements	781 43	
" dépenses d'administration	606 20	
Déposé au trésor de la province appartenant au capital	1,561 84	
		73,987 40

Département du Trésor,
Bureau de l'Auditeur,
Québec, 15 janvier 1912.

Certifié correct,
Jos. Morin,
Auditeur de la province.

TABLEAU—N.

Indiquant le nombre et l'âge des pensionnaires du nouveau fonds de pension et le montant des pensions payées en 1910–11.

PENSIONNAIRES.	Nombre de pensionnaires.	Moyenne de l'âge.	Total des pensions.	Moyenne des pensions.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
			$ cts	$ cts.
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	83	70	21,761 28	262 18
Institutrices " "	410	65	35,788 53	87 28
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	7	50	1,086 84	155 26
Institutrices " "	194	49	10,943 81	56 41
Veuves de fonctionnaires	14	68	2,615 04	186 78
Totaux et moyennes totales	708	60	72,195 50	101 97
			$ cts	$ cts
Pensionnaires décédés en 1911	25	69	3,588 30	143 53
" qui ont repris l'enseignement en 1911	5	55	453 33	90 66
Totaux et moyennes totales	30	67	4,041 63	134 72
Nouvelles demandes de pension en 1911 :				
			$ cts	$ cts
Pensions accordées	51	57	9,278 10	181 92
Demandes mises en délibéré	14	48	1,195 54	85 39
Demandes rejetées	2	48	150 00	75 00
Totaux et moyennes totales	67	55	10,623 64	158 56

TABLEAU—O.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1910–11.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-V. BEAUMIER.

Nombre d'écoles sous contrôle, 154. Somme à distribuer, $385.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
1	Mlle Malvina Fournier	St-Joseph-de-Maskinongé	$ 20 00
2	" Alice Leblanc	Ste-Ursule	20 00
3	" Anna Lambert	Rivière-du-Loup No 2	20 00
4	" Mélina Boisvert	Dumontier	20 00
5	" Agnès Lesage	"	20 00
6	" Amida Lamothe	Yamachiche	20 00
7	" Rose-Anna Garceau	"	20 00
8	" Rachel Marchand	St-Etienne-des-Grès	20 00
9	" Lumina Martin	Pointe-du-Lac No 1	20 00
10	" Oria Dupont	Ste-Flore	20 00
11	" Mélanie Guay	"	20 00
12	Mme Azilda Lavergne	St Boniface	20 00
13	Mlle Clara Fontaine	St-Elie-de-Caxton	20 00
14	" Gertrude Rondeau	St-Mathieu	20 00
15	" Alexina Ladouceur	St-Charles-de-Maskinongé	20 00
16	" Antonia Gingras	" "	20 00
17	M. Léandre Dagneault	St-Alexis-des-Monts	20 00
18	" Aristide Magnan	Trois-Rivières	20 00
19	" J.-A.-D. Brassard	"	25 00
		Total	$ 385 00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-E. BELCOURT.

Nombre d'écoles sous contrôle, 176. Somme à distribuer, $440.00.

20	Mlle Marie-Berthe Lemire	Baie-du-Febvre	$ 20 00
21	" M.-Eldora Coté	La Visitation	20 00
22	" Marie-Jeanne Morin	St-Zéphirin	20 00
23	" Julia Cloutier	"	20 00
24	" Hectorine Duguay	St-Thomas, par	20 00
25	" Marie-A. Paulhus	Notre-Dame, Par., par	20 00
26	" Léonie Vigneau	St-Grégoire	20 00
27	" Trénia Houle	Ste-Monique	20 00
28	" Donalda Richard	St-Léonard	20 00
29	" Mélanie Cormier	Ste-Angèle	20 00
30	" Emélia Massé	Bécancour	20 00
31	" Melendy Désilets	Le Précieux-Sang	20 00
32	" Yvonne Proulx	Nicolet, par	20 00
33	" Hortense Rheault	Ste-Eulalie	20 00
34	" Mary Bergeron	St-Samuel	20 00
35	" Anna Béliveau	St-Célestin No 2	20 00
36	" Philomène Larivière	Ste-Gertrude	20 00
37	" Eméline Provencher	"	20 00
38	" Mary Janelle	St-Sylvère	20 00
39	" Georgine Forest	St-Wenceslas	20 00
40	" Cécile Girard	Ste-Perpétue	20 00
41	M. F.-X. Demers	St-Thomas, village	20 00
			$ 440 00

TABLEAU—O—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Lionel Bergeron.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420 00

Nos	Nom et prénoms dn titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
42	Mlle Christine Legendre	Plessisville	20 00
43	" Blanche Provencher	Ste-Marie-de-Blandford	20 00
44	" Christine Boisvert	Gentilly	20 00
45	" Annie E. Beauchesne	"	20 00
46	" Graziella Champoux	Ste-Marie-de-Blandford	20 00
47	" Emma Houle	St-Valère-de-Bulstrode	20 00
48	" Eugénie Tourigny	Stanfold	20 00
49	" Lauda Pressé	Warwick-paroisse	20 00
50	" Amanda Roy	Ste-Elizabeth	20 00
51	" Diana Désilets	St-Rosaire	20 00
52	" Marie-Anne Bergeron	St-Ferdinan	20 00
53	Mme Auxilia Blais	"	20 00
54	Mlle Marie-Anne Réliveau	St-Albert	20 00
55	" Victoria Poisson	Gentilly	20 00
56	" Exilda Morissette	Ste-Sop de-Lévrard	20 00
57	" Alice Baril	Ste-Cé -de-Lévrard	20 00
58	Mme Entiquienne Blais	Maddington-Falls	20 00
59	Mlle Elize Tourigny	Somerset-Sud	20 00
60	" Maria Pellerin	Ste-Sophie-d'Halifax	20 00
61	" Alix. Garneau	St-Rosaire	20 00
62	Mme Caroline Vézina	St-Louis-de-Blandford	20 00
		Total	$ 420 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Edward Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle, 126. Somme à distribuer, $315 00

63	Mlle Julianna Fortin	Mistassini	$ 20 00
64	" Bernadette Turcotte	Normandin	20 00
65	" Ludivine Ménard	Albanel	20 00
66	" Antonia Boulay	St-Félicien	20 00
67	" Marie Lavoie	Roberval, paroisse	20 00
68	" Anna-Marie Gauthier	" "	20 00
69	" Julie Renaud	St-Ls.-de-Métabetchouan	20 00
70	Mme Vve R. Fortin	" "	20 00
71	Mlle Anna Lapointe	St-Jérôme, village	20 00
72	" Virginie Desbiens	" "	20 00
73	" Yvonne Laberge	St-Jérôme, paroisse	20 00
74	" Julia Côté	" "	15 00
75	" Elmyre Lindsay	St-Gédéon	20 00
76	" Laurette Coulombe	" "	20 00
77	" Annie Mackenzie	St-Bruno	20 00
78	" Marie-Louise Bouchard	St-Cœur de Marie	20 00
		Total	$ 315 00

TABLEAU—O—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Alex. Chabot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 176. Somme à distribuer, $440 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
79	Mlle Laura Pineault	Rimouski	$20 00
80	" Georgianna St.-Laurent	"	20 00
81	" Maria Lévesque	"	20 00
82	" Adèle Dubé	Massé & Ouimet	20 00
83	" M.-Anne Ouellet	N.-D.-du-Sacré-Cœur	20 00
84	" Elise Bellavance	St-Fabien	20 00
85	" Georgianna Berger	"	20 00
86	Mme Nazaire Lavoie	St-Valérien	20 00
87	Mlle Fébronie Caron	St-Simon	20 00
88	" Bernadette Dionne	Ste-Cécile du Bic	20 00
89	" Marie Lepage	" "	20 00
90	" Alice Simard	St-Ulric	20 00
91	" M.-Louise Gagnon	L'Assomption	20 00
92	" M.-Adèle Chamberland	St-Moïse village	20 00
93	" Mary Dastous	Ste-Flavie	20 00
94	" Rachel Chouinard	"	20 00
95	" Maria Ouellet	Ste-Félicité	20 00
96	" Albina Dechène	"	20 00
97	" M.-Anne Hudon	Ste-Angèle	20 00
98	" Amarylda Michaud	St-Octave	20 00
99	" Marie-L. LeBlanc	"	20 00
100	" Antonine Michaud	"	20 00
		Total	0 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Cléroux.

Nombre d'écoles sous contrôle, 134. Somme à distribuer, $335.00

101	M. J.-E. Corbeil	St Jovite	$ 30 00
102	Mlle Julia Bélanger	L'Ascension	25 00
103	" Hermélinde Vanasse	Loranger	20 00
104	" Maria Thibodeau	La Nativité	20 00
105	" Marie-Délima Comtois	L'Annonciation	20 00
106	" Blanche Chapdelaine	St-Rémi-d'Amherst	20 00
107	" L.-A. Bélanger	St-André-Avellin	20 00
108	" Laura Louisseize	" "	20 00
109	" Louisa Larose	Ste-Véronique	20 00
110	" Léontine Tétrault	Ste-Angélique	20 00
111	" Béatrice Hayes	"	20 00
112	" M.-Amanda Desroches	Coupalville	20 00
113	" Anna Thouin	Ste-Agathe	20 00
114	" Marie Hudon	St-Faustin	20 00
115	" Albertine Fouquet	Chatham No 1	20 00
116	" Léopoldine Bernier	Grenville III, diss	20 00
		Total	$335 00

TABLEAU—O—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Côté.

Nombre d'écoles sous contrôle, 180. Somme à distribuer, $450.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
117	Mlle Valérie Giguère	St-Odilon	$ 30 00
118	" Amédée Philippon	St-Evariste	20 00
119	" Marie-Ls. Deslauriers	Courcelles	20 00
120	" Clarilda St. Pierre	"	20 00
121	" Marie-Anna Audet	Lambton	20 00
122	" Emma Dion-Labrecque	"	20 00
123	" Julia Boulanger	St-Sébastien	20 00
124	" Marie-Alice Lapierre	"	20 00
125	" Anna Dallaire	St-Ludger	20 00
126	" Bernadette Côté	St-Martin	20 00
127	" Maria Ferland	St-Côme-Linière	20 00
128	" Anna Loubier	St-Théophile	20 00
129	" Jessie Marcoux	St-Benjamin	20 00
130	" Victoire Poulin	St-Odilon	20 00
131	" Eva Bourget	Ste-Rose-de-Watford	20 00
132	" Emilia Côté	St-Benoit-Labre	20 00
133	" Camille Dubé	St-Honoré	20 00
134	" Desanges Jobin	"	20 00
135	" Emma Rancourt	Aubert-Gallion	20 00
136	" Georgianna Veilleux	" "	20 00
137	" Marie-Anne Lamontagne	Ste-Rose-de-Watford	20 00
138	" Clara Tanguay	" "	20 00
			$ 450 00

Rapport de M. l'inspecteur M.-J. Curot.

Nombre d'écoles sous contrôle. 144. Somme à distribuer, $360 00

139	Mlle Clorinda Beauchamp	St-Herménégilde	$ 20 00
140	" Amenda Lalliea	Coaticook	20 00
141	" Mary-Kate McCabe	Ville Magog	20 00
142	Mme Albel Marion	Clifton	20 00
143	Mlle Agnès Duquette	Ville Mégantic	20 00
144	" Marie-Joséphine Bélanger	St-Louis-de-Westbury	20 00
145	" Maria Fournier	Woburn	20 00
146	" Célestine Caron	Ste-Catherine-de-Hatley	20 00
147	" Marie-Anne Courtemanche	Clifton	20 00
148	Mme J.-B. Audet	Canton Compton	20 00
149	Mlle Elizabeth Morin	Beebe-Plain	20 00
150	" Célanire Grenier	Val-Racine	20 00
151	" Aurélia Brouard	Winslow-Sud	20 00
152	" Marie-Rose Ledoux	Barnston, diss	20 00
153	" Anna Fortin	St-Herménégilde	20 00
154	" Marie-Louise Fortier	Ste-Cécile-de-Whitton	20 00
155	" Marie-Louise Fournier	Marston-Sud	20 00
156	" Fédora Fortin	L'Assomption-de-Waterville	20 00
			$ 360 00

TABLEAU—O—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Demers.

Nombre d'écoles sous contrôle, 147. Somme à distribuer, $367.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
157	Mlle Corinne Delorme	Ste-Brigide	
158	" Alice Bessette	St-Grégoire	$ 20 00
159	" Eva Poulin	"	20 00
160	" Rose-Amanda Lalaune	"	20 00
161	" Maria Fournier	St-Sébastien	27 50
162	" Zénoïde Labonté	"	20 00
163	" Anna Pinsonnault	"	20 00
164	" Maria Paquette	Ste-Anne-de-Sabrevois	20 00
165	" Clara Varin	St-Jacques-le-Mineur	20 00
166	" Thérèse Gagnon	" "	20 00
167	" Alphonsine Marin	Ste-Marg.-de-Blairfindie	20 00
168	" Marie-Olympe Favreau	St-Jean, paroisse	20 00
169	" Mercédes Grégoire	St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	20 00
170	" Margaret Hughes	Lacolle	20 00
171	" Clémentine Béchard	St-Edouard	20 00
172	" Antoinette Beaudin	"	20 00
173	" L.-AnaïsMarin	St-Cyprien	20 00
174	" Amanda Soucy	St-Rémi	20 00
		Total	$ 307 50

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 168. Somme à distribuer, $420.00.

175	Mme Joseph Lebel	St-Roch-des-Aulnaies	$ 20 00
176	Mlle Joséphine Morin	St-Aubert	20 00
177	Mlle Adeline Lauzier	St-Louis	20 00
178	M. Jos.-Donat Dufour	St-Pascal	20 00
179	Mlle Victoria Bouchard	"	20 00
180	" Julie-Anna Lévesque	Rivière-Ouelle	20 00
181	" Elisa Ouellet	"	20 00
182	" Hélène Desbiens	St-Damase	20 00
183	" Lumina Ouellet	Ste-Perpétue	20 00
184	" Emélie Pelletier	St Bruno	20 00
185	" Eva Bérubé	St-Alexandre	20 00
186	" Emma Bourgault	Ste-Louise	20 00
187	" Georgianna Pelletier	St-Jean-Port-Joli	20 00
188	" M.-Eugénie Miville	Ste-Anne, No 2	20 00
189	" Eugénie Lebel	St-André	20 00
190	" Alma Ouellet	Ste-Hélène	20 00
191	" M.-Lse Bérubé	St-Louis	20 00
192	" Marie Gagnon	St-Roch-des-Aulnaies	20 00
193	" Clara Leclerc	St-Jean-Port-Joli	20 00
194	" Amanda Lévesque	St-Pascal	20 00
195	" Victoria Dionne	St-Denis	20 00
		Total	$ 420 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 129. Somme à distribuer, $322.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
196	M. Maurice Filteau	Lochaber & Gore	$ 22 50
197	Mlle Gertrude Sheehan	St-Joseph de Wakefield	20 00
198	" Adrienne Marois.	Northfield	20 00
199	" Julia Duffy	Egan Est	20 00
200	" Annie Duffy	Cameron	20 00
201	" Bridget Duffy	"	20 09
202	" Vitaline Mathieu	"	20 00
203	" Flossie Gollinger	St-Alphonse-de-Lytton	20 00
204	" Gracia Bruneault	Templeton-Nord	20 00
205	" Sylvia Bouvier	" "	20 00
206	" Katty Lavelle	" Est	20 00
207	" Anna Hébert	Lochaber & Gore	20 00
208	" Philomène Amyot	" "	20 00
209	" Aurore Jérôme	Campbell	20 00
210	" Annonciade Trottier	Notre-Dame-du-Laus	20 00
211	" Cécile L'Allier	Robertson & Pope	20 00
		Total	$ 322 50

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Adolphe Fontaine.

Nombre d'écoles sous contrôle, 146. Somme à distribuer, $365.00.

212	M. Edmond Delorme	Ste-Elizabeth	$ 25 00
213	" Télesphore Ferland	St-Gabriel-de-Berthier	20 00
214	Mlle Edwilda Brulé	" "	20 00
215	" Hélène Tellier	St. Damien-de-Berthier	20 00
216	" M. Emma De Grandpré	Ste-Geneviève-de-Berthier	20 00
217	" Alphonsine Lavallée	" "	20 00
218	" Robéa Thibodaau	LaVérandrye	20 00
219	" Graziella Caumartin	St-Cuthbert	20 00
220	" Laura Doucet	St-Barthélemy	20 00
221	" Albina Lavallée	St-Norbert	20 00
222	" Albertine Bellerose	St-Félix-de-Valois	20 00
223	" M.-I.-Hélène Durand	Ste-Emmélie-de-l'Energie	20 00
224	" Emely McGurrin	St-Côme	20 00
225	" Dorilda Perreault	Ste-Mélanie	20 00
226	" Louisa Riopel	St-Ambroise	20 00
227	" Camilla Garceau	St-Thomas	20 00
228	" Noëlla Fagnan	St-Charles-Borromée	20 00
229	" M.-Flore Aubin	St-Félix-de-Valois	20 00
		Total	$ 365 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E.-Genest-LaBarre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 158. Somme à distribuer, $395.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
230	M. Guillaume Brière	Asbestos	$ 20 00
231	Mlle Marie Couture	Stukely-Nord	20 00
232	" Euphrosie Allaire	Ascot, diss	20 00
233	" Marie-Louise Bellotte	Stukely-Nord	20 00
234	" Sylvina O'Bready	St-F.-X.-de-Brompton	20 00
235	" Annette Bourque	Shipton	20 00
236	" Marie-Louise Gagnon	Ste-Anne-de-Stukely	20 00
237	" Marie-Anne St.-Laurent	Canton-de-Windsor	20 00
238	" Alexina Brouillard	St-F.-X.-de-Brompton	20 00
239	" Célina Langlois	Stoke	20 00
240	" Isabelle Bélisle	St-Georges-de-Windsor	20 00
241	" Opportune Gendreau	Ely-Sud	20 00
242	" Ada Millette	Lawrenceville	20 00
243	" Elsie Demanche	St-Pierre-de-Durham	20 00
244	" Delphine Taillon	Ste-Christine	20 00
245	" Elmina Beauchemin	Stoke	20 00
246	" Rose-Anna Proulx	St-Georges-de-Windsor	20 00
247	" Alix-Célina Berthelette	Melbourne and Brompton-Gare	20 00
248	" Rosa Monty	Ascot-Corner	20 00
249	" Alma Leclerc	St-Pierre-de-Durham	15 00
		Total	$395 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer, $442.50

250	M. J.-O.-C. Dostaler	Champlain (village)	$22 50
251	Mlle Marie Sauvageau	St-Maurice	20 00
252	" M.-Gervais	St-Narcisse	20 00
253	" Emma Trudel	"	20 00
254	" Annette Larouche	St-Théophile	20 00
255	" Graziella Massé	St-Thècle	20 00
256	" M.-Ange Côté	St-Stanislas	20 00
257	" Geneviève Rivard	Ste-Geneviève	20 00
258	" Corinne Lamothe	St-Luc	20 00
259	" Corinne Vachon	La-Pérade (paroisse)	20 00
260	" M.-Lse Cossette	St-Prosper	20 00
261	" Obéline Hardy	St-Tite (paroisse)	20 00
262	" Angéline Massicotte	" "	20 00
263	" Hélène Proulx	St-Ubalde	20 00
264	" M.-Blanche Denis	"	20 00
265	" M.-A. Gagnon	Notre-Dames-des-Anges	20 00
266	" Bernadette Trottier	Grondines (paroisse)	20 00
267	" Elisa Turcotte	Batiscan	20 00
268	" Béatrice Pothier	Champlain (paroisse)	20 00
269	" M.-Lse Rivard	Cap-de-la-Madeleine	20 00
270	" Augustine Marcotte	La Pérade (paroisse)	20 00
271	" Fédora Bordeleau	St-Sévérin	20 00
		Total	$442 50

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 175. Somme à distribuer, $437 50.

Nos.	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
272	M. Joseph-Aimé Paquet	St-Michel, village	$ 20 00
273	Mlle Marie Lapierre	Ste-Justine	20 00
274	" Delfrose Caouette	L'Islet	20 00
275	" Dorilda Fortin	"	20 00
276	" Cécile Bélanger	St-Eugène	20 00
277	" Obéline Boulanger	St-Michel	20 00
278	" Marie Marcoux	St-Raphaël	20 00
279	" Victoria Godbout	Armagh	20 00
280	" Marie Chamberland	"	20 00
281	" Clémentine Goupil	St-Damien	20 00
282	" Aimée Audet	"	20 00
283	" Bernadette Nadeau	N.-D.-de-Buckland	20 00
284	" Ernestine Gendron	St-Thomas	20 00
285	" Annie Fournier	"	20 00
286	" Eugénie Blais	Cap-St-Ignace	20 00
287	" Emma Proulx	St-Thomas	20 00
288	" Célestine Dumas	St-François	20 00
289	" Elmina Gagnon	"	20 00
290	" Juliette Bélanger	St-Pierre	20 00
291	" Méladine Caron	"	20 00
292	" Ludivine Drouin-Perreault	St-Fabien	20 00
293	" Germaine Blais	St-Paul	17 50
		Total	$ 437 50

Rapport de M. l'inspecteur F.-X. Guay.

Nombre d'écoles sous coutrôle, 118. Somme à distribuer, $295 00

294	M. Antonio Millet	Hull	$ 20 00
295	Mlle Berthe Madore	"	20 00
296	" Ninette-L. Lefebvre	"	20 00
297	" Katie Lemay	"	20 00
298	" Alexina Marleau	Ste-Cécile-de-Masham	20 00
299	" Regina Kelly	Ile-du-Calumet	20 00
300	" Marie-L. Daigneault	Fort-Coulonge	20 00
301	M. Willie Hearty	Ste-Eliz.-de-Franktown	20 00
302	" Joseph MacCarragher	Aberdeen	20 00
303	Mlle Jane-E. Sauvé	Chichester	20 00
304	" Zélia Carpentier	Témiscamingue	20 00
305	" Louisa Audet	"	20 00
306	" Alvina Gauthier	Lalemant	20 00
307	" Marie-E. Jalbert	Fabre	20 00
308	" Léa Sauvant	Eardley	15 00
		Total	$ 295 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 174. Somme à distribuer, $435.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
309	M Joseph Labrecque	St-Gervais	$ 35 00
310	Mlle Laetia Ruelland	St-Jean-Chrysostôme	20 00
311	" Philomène Dutil	St-Anselme	20 00
312	Mme V.-F. Guillemette (Eliz. Gagné)	St-Isidore	20 00
313	Mlle Angéline Guillemette	Ste-Marguerite	20 00
314	" Amanda Ruel	St-Charles	20 00
315	" M.-Louise Lemelin	"	20 00
316	Mme A. Gelly (Alice Tremblay)	Chaudière-Station	20 00
317	" Jos. Plante (Joséphine Boutin)	St-Nicolas (paroisse)	20 00
318	Mlle Alice Gagné	St-Omer	20 00
319	" Wilhelmine Roy	St-Anselme	20 00
320	" Valérie Ferland	Ste-Marguerite	20 00
321	" Emélie Bittner	St-David	20 00
322	" Virginie Rhéaume	St-Bernard	20 00
323	" Alphonsine Ruel	St-Charles	20 00
324	" Alice Lacasse	St-Gervais	20 00
325	" Anna-Marie Lacasse	St-Maxime-de-Scott	20 00
326	" Joséphine Lacasse	Ste-Marguerite	20 00
327	" Sophie Landry	St-Anselme	20 00
328	" R.-de-Lima Desrosiers dit Patoine	St-Gervais	20 00
329	" Alphonsine Chabot	St-Lazare	20 00

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert.

Nombre d'école sous contrôle, 162. Somme à distribuer, $405.00

330	M J.-H. Gervais	St-Marc	$ 25 00
331	Mlle Laura Perron	Ste-Julie	20 00
332	" M.-A. Archambeault	"	20 00
333	" M.-A.-O. Beauregard	Varennes	20 00
334	" M.-E. Beauregard	"	20 00
335	" Régina Choquet	"	20 00
336	" Léa Lafontaine	Belœil	20 00
337	" Régina Auger	St-Narcisse	20 00
338	" Maria Ethier	Ste-Victoire	20 00
339	Mme Alexina Daigle	St-Ours	20 00
340	Mlle Maria Fagnant	St-Marcel	20 00
341	" Georgianna Paulhus	Sorel (paroisse)	20 00
342	" M.-L. Provençal	St-Robert	20 00
343	" Cécilia Girard	St-Hubert	20 00
344	M Albert Lefrançois	St-Bruno	20 00
345	Mlle Elide Sheppard	Longueuil (paroisse)	20 00
346	" Georgianna Laguë	" "	20 00
347	" Rose-Anne Poitras	" "	20 00
348	" Marie Bédard	Boucherville	20 00
349	" Yvonne Drolet	St-David (paroisse)	20 00
			$405 00

TABLEAU—O—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 149. Somme à distribuer, $372.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
350	M. J.-A. Corbière	Coteau-Station	$ 32 50
351	" G.-J. Bouchard	Coteau-Landing	20 00
352	" D.-C. Gendron	St-Clet	20 00
353	" James Maher	St-Laurent-des-Cèdres	20 00
354	" J.-A. Boivin	Dorion	20 00
355	" Pierre Binet	St-Zotique	20 00
356	" André Lapierre	Coteau-du-Lac	20 00
357	" Oscar Majeur	Pont-Château	20 00
358	Mme Mary-Ellen Coyn, Mme Jos. Clément	St-Polycarpe	20 00
359	" Step. McMurray, Mme Georges Montpetit	Ruisseau	20 00
360	Mlle Alzire Dufresne	Pointe-Fortune.	20 00
361	" Adèle Brulé	Rigaud, paroisse	20 00
362	" Marceline Lavallée	Vaudreuil	20 00
363	" Aimée Lefebvre	Ste-Justine	20 00
364	" Marie-Louise Major	Ile-Bizard	20 00
365	" Malvina Desormeaux	Notre-Dame-de-Liesse	20 00
366	" Albina Picard	Lachine, ville	20 00
367	" Béatrice Pesant	Ste-Dorothée, village,	20 00
		Total	$ 372 50

Rapport de M. l'inspecteur Ls-N. Lévesque.

Nombre d'écoles sous contrôle, 170. Somme à distribuer, $425.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne.	Montant de la gratification.
368	Mlle Adélia Tessier	Ste-Hélène	$ 25 00
369	" Hortense Desmarais	St-Liboire	20 00
370	" Cécile Peloquin	St-Simon	20 00
371	" Aldina Houle	St-Germain	20 00
372	" Flore Fafard	"	20 00
373	" Angélina Blanchard	Wickham-Ouest	20 00
374	" Lanet Timmons	" "	20 00
375	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20 00
376	" Léontine Lapolier	St-Guillaume	20 00
377	" Rose Doyon	"	20 00
378	" Alice Dion	St-Ephrem	20 00
379	" Bernadette Picard	St-Théodore	20 00
380	" Béatrice Giard	St-Hugues	20 00
381	" Antonia Houle	St-Nazaire	20 00
382	" Rose-Alba Lachapelle	St-Pie-de-Guire	20 00
383	" Rose-Ilda Laramée	St-Bonaventure	20 00
384	" Berthe Daneau	St-Frs-du-Lac	20 00
385	" Ernestine Grégoire	" "	20 00
386	" Florida Desaultels	St-Théodore	20 00
387	" Léone Racine	St-Simon	20 00
388	" Exilia Duff	St-Germain	20 00
		Total	$425 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 164. Somme à distribuer, $410.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire à enseigné.	Montant de la gratification.
389	M. Joseph Fafard	St-Stanislas	$20 00
390	" Oscar-André Thibaudault	St-Chrysostôme	20 00
391	" Alphonse Duranceau	Châteauguay	20 00
392	" Frédéric Girard	Salaberry-de-Valleyfield	20 00
393	" Joseph-Cyprien Dupuis	Ste-Martine	20 00
394	Mlle Rose Toupin	St-Isidore	20 00
395	Mme Hormisdas Barbeau	"	20 00
396	Mlle Régina Viau	Beauharnois	20 00
397	" Anita Lelerc	St-Chrysostôme	20 00
398	" Berthe Doray	St-Urbain	20 00
399	" Flora Dulude	Ste-Martine	20 00
400	" Mérilda Huot	Ste-Philomène	20 00
401	" Ernestine Laplante	Ormstown	20 00
402	Mme Philippe Bernier	St-Louis-de-Gonzague	20 00
403	Mlle Marie-Emma Shannon	St-Antoine-Abbé	20 00
404	" Bernadette Sicard	" "	20 00
405	" Ethel Keogh	Hemmingford	20 00
406	" Délia-Bissonnette	Salaberry-de-Valleyfield	20 00
407	" Marie-Louise Brunet	" "	20 00
408	" Marthe Vautrin	St-Philippe	20 00
409	Mme Louis Lafontaine	Ste-Cécile	10 00
		Total	$410 00

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Marquis.

Nombre d'écoles sous contrôle, 141. Somme à distribuer, $352.50

410	Mlle Marie-V. Landry	Carleton	$20 00
411	" Agnès Nellis	Maria	20 00
412	" Béatrice Bernard	"	20 00
413	" Jeanne Loubert	New-Richemond	20 00
414	" Ida Landry	St-Alphonse-de-Caplan	20 00
415	" Lucienne Langlais	St-Bonaventure	20 00
416	" Marguerite Lebraceur	Paspébiac	20 00
417	" Rachel Ahier	"	20 00
418	" Elizabeth Caillouette	"	20 00
419	" Brigitte Bernard	St-Charles-de-Caplan	20 00
420	Mme John Loisel	L'Anse-aux-Gascons	20 00
421	Mlle Marie Michaud	Sayabec	20 00
422	" Aurélie Beaulieu	Cedar-Hall	20 00
423	" Blanche Marmen	Amqui	20 00
424	" Gabrielle Michaud	"	20 00
425	" Julienne Keable	Causapscal	20 00
426	Mme Ophidie Lévesque	Lac-au-Saumon	20 00
427	Mlle Célina Gendron	St-Léon-le-Grand	12 50
		Total	$352 50

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur McGown.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160. Somme à distribuer, $400.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire à enseigné.	Montant de la gratification.
428	M. J.-A. Dupuis	Cité de Montréal	$ 20 00
429	" Adélard Saint-Martin	"	20 00
430	" A.-L. Auger	"	20 00
431	" W. Kelly	"	20 00
432	" A.-B. Charbonneau	"	20 09
433	" Z. Michaud	"	20 00
434	" Avila Belisle	"	20 00
435	" G. Ducharme	"	20 00
436	" G.-E. Pagé	"	20 00
437	" J.-T. McCarthy	"	20 00
438	" P.-E. Smith	"	20 00
439	" J.-H. Rondeau	"	20 00
440	" W.-L. O'Donoughue	"	20 00
441	" T.-K. Brennan	"	20 00
442	Mlle A. Mireault	"	20 00
443	" Bernadette Geoffrion	"	20 00
444	Mme Edmond Brien	"	20 00
445	Mlle Lucrèce Dubreuil	Côte-St-Michel	20 00
446	" Florine Girard	Rivière-des-Prairies, village	20 00
447	" Philippa Corbeil	Bordeaux	20 00
		Total	$400 00

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle, 150. Somme à distribuer, $375.00.

448	Mme Frédéric Vincellette-Lecours	Ste-Cécile-de-Milton	$ 20 00
449	Mlle Anna de Grandpré	St-Valérien-de-Milton	20 00
450	" Rose-Alma Trottier	Ste-Pudentienne—par	20 00
451	" Rose-Alma Normandin	" "	20 00
452	" Clérinda Lamoureux	St-Frs-Xavier-de-Shefford-Ouest	20 00
453	Mme William Phorand, née Lucie Stébenne	Granby—village	15 00
454	" E. Bédard, née Joséphine Archambault	St-Pierre-de-Vérone	20 00
455	Mlle Berthe DesRanlean	St-Armand-Ouest	20 00
456	" M.-Jeanne Auger	St-Frs-d'Assise-de-Frelighsburg	20 00
457	" Eva Tétrault	St-Romuald-de-Farnham	20 00
458	" Aline Corriveau	N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge	20 00
459	" M.-Lse Lauzon	St-Damien-de-Stanb	20 00
460	Mme Oscar Morel, née Marie-Anny Melançon	St-Etienne-de-Bolton	20 00
461	Mlle Anna Desroches	St-Vincent-d'Adamsville	20 00
462	" Mélina Laguë	St-Cajétan-de-Potton	20 00
463	" Marie-A. Mercier	Eastman	20 00
464	" Anna Carpentier	St-André-de-Sutton	20 00
465	" Mathilde Gingras	Knowlton	20 00
466	" Eliza Benoit	L'Ange-Gardien	20 00
		Total	$375 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-T. Molleur.

Nombre d'écoles sous contrôle, 159. Somme à distribuer, $397 50

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
467	Mlle Louisa Rainville	St-Bernard	$ 20 00
468	" R.-de-Lima L'Heureux	St-Denis	20 00
469	" Avilda Michon	La Présentation	20 00
470	" M.-Alida Desmarais	St-Thomas d'Aq	20 00
471	" Philomène Chabot	"	20 00
472	" M.-R.-de-Lima Loiselle	St-Jude	20 00
473	Mme F.-C. Houde	St-Hya.-le-Conf	20 00
474	Mlle C.-M.-Anne Taillon	St-Dominique	20 00
475	" Délia Choquette	St-Mathias	20 00
476	" Virginie Bédard	St-Damase	20 00
477	" R.-Alma Bédard	"	20 00
478	" Clarinda Létourneau	Ste-M.-Madeleine	20 00
479	" Virginie Tétrault	St-Césaire	20 00
480	" Dinora Maynard	"	20 00
481	" Mina Ladouceur	Ste-M.-de-Monnoir	20 00
482	" Imelda Gendron	"	20 00
483	" Alice Lebault	"	20 00
484	" Angélina Plante	St-Jude	20 00
485	" M.-Rose St-jean	St-Barnabé	20 00
486	" Eugénie Casavant	"	17 50
		Total	$ 397 50

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 186. Somme à distribuer, $465.00.

487	M. Epiphane L'Italien	Trois-Pistoles No 1	$ 25 00
488	Mlle Bernadette Pettigrew	" No 1	20 00
489	" Marie Lévesque	Cacouna, paroisse	20 00
490	" Adrienne Nadeau	N.-D.-du-Portage	20 00
491	" Bernadette Dionne	Rivière-du-Loup	20 00
492	" Anna Dubé	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20 00
493	" Marie Beaulieu	St-Uusèbe	20 00
494	" Anna Lebel	St-Epiphane	20 00
495	" Pri-cille Langlais	Cacouna, village	20 00
496	" Adèle Dumont	St-Modeste	20 00
497	" Eugénie Thibault	St-Honoré	20 00
498	" Emilia Boucher	"	20 00
499	" Adèle Gagnon	N.-D.-du-Lac	20 00
500	" Géraldine Tardif	St-Eloi	20 00
501	" Joséphine Rouleau	L'Isle-Verte	20 00
502	" Emélie Soucy	"	20 00
503	" Joséphine Roy	Ste-Erançoise	20 00
504	" Albertine Michaud	St-Eloi	20 00
505	" Emma Beaulieu	Fraserville	20 00
506	" Eugénie Castonguay	St-Clément	20 00
507	" Marie Laforest	St-Arsène	20 00
508	" Amanda Roussel	St-Cyprien	20 00
509	Mme Georgiana Caron.	St-Honoré	20 00
		Total	$ 465 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand.

Nombre d'écoles sous contrôle, 119. Sommes à distribuer, $297.50

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
510	Mlle Marie-Ange Joncas	Grande-Rivière	$ 20 00
511	" Alvina LaTerreur	Cap-d'Espoir	20 00
512	" Marie-Louise Brière	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	20 00
513	" Elisabeth Sullivan	Ste-Adélaïde-de-Pabos	20 00
514	" Elizabeth Ahier	" "	20 00
515	" Louise-G. Athote	Rivière-au-Renard	20 00
516	" Vilda Dufresne	" "	20 00
517	" Alvina Foley	Anse-au-Griffon	20 00
518	" Eugénie Che nard	St-Paul-des-Capucins	20 00
519	" Maria Jalbert	Anse-à-Valeau	20 00
520	" Annie-Jane Collin	Ste-Adélaïde-de-Pabos	20 00
521	" Eugénie Tremblay	Rang-St-Paul	20 00
522	" M.-Alida Samuel	Anse-au-Griffon	20 00
523	" Alice Robinson	Grande-Vallée	20 00
524	" Maria Cavanagh	New-Port	17 50
		Total	$297 50

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160. Somme à distribuer, $400.00.

525	Mlle Delvina Garneau	Laurierville	$ 20 00
526	" Adèle Plourde	Ste-Anastasie	20 00
527	" Joséphine Guay	Ste-Agathe, No 2	20 00
528	" Eliza Garneau	St-Flavien	20 00
529	" Bernadette Genest	St-Antoine	20 00
530	" Josephine Laliberté	Ste-Crrix	20 00
531	" M.-Anne Gosselin	St-Antoine	20 00
532	" Amanda Bélanger	Ste-Agathe, No 2	20 00
533	" Anna-Marie Laflamme	" "	20 00
534	" Marie Tardif	St-Gilles	20 00
535	" Octavie Lauzé	Lotbinière	20 00
536	" Rose-Anna Beaudet	"	20 00
537	" Emma Ouellet	"	20 00
538	" Emma Rhéaume	St-Narcisse	20 00
539	" Azilda Boulanger	Somerset-Nord	20 00
540	" Cécilia Lambert	St-Apollinaire	20 00
541	" Emerentine Baril	St-Philémon	20 00
542	" Marie-Anna Huard	Ste-Anastasie	20 00
543	" Alice Bélanger	Ste-Croix	20 00
544	" Joséphine Demers	N.-D.-du-Sacré-Cœur	20 00
		Total	$400 00

Rapport de M. l'inspecteur Daniel Paquet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 18. Somme à distribuer, $45.00

545	Mlle Marie Aucoin	St-Pierre-de-l'Etang-du-Nord	$ 20 00
546	" Azilda Richard	" " "	25 00
		Total	$ 45 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer, $380.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
547	Mlle Victoria Vendette	Ste-Monique	$ 20 00
548	" Edwilda Constantineau	St-Sauveur	20 00
549	" Eugénie Legault	St-Augustin	20 00
550	" Eulalie Dubois	Ste-Thérèse	20 00
551	" Diana Labelle	"	20 00
552	" Marie-V. Joly	Terrebonne	20 00
553	" Anna Boivin	St-Hyppolyte	20 00
554	M. J.-C. Miousse	St-Hermas	20 00
555	Mlle Florestine Lalonde	"	20 00
556	" Alphonsine Sauvé	St-Placide	20 00
557	" Corinne Brunet	"	20 00
558	" Marie Miller	"	20 00
559	" Olévina Renaud	St-Benoit	20 00
560	Mme Athanase Legault	Oka	20 00
561	Mlle Mathilda Brosseau	St-Eustache	20 00
562	" Joséphine Bergeron	"	20 00
563	" Léa Berthelet	"	20 00
564	" Joséphine Drouin	"	20 00
565	" Angélina St-Amour	Ste-Marguerite	20 00
		Total	$380 00

Rapport de M. l'inspecteur H. Prud'homme.

Nombre d'écoles sous contrôle, 127. Somme à distribuer, $317.50.

566	Mlle Rosa Chaussé	Repentigny	$ 20 00
567	" Marie-A. Majeau	St-Henri-de-Mascouche	20 00
568	" Aldéa Charland	St-Sulpice	20 00
569	" Ernestine Beaudry	St-Roch-L'Achigan	20 00
570	Mme A.-E. Jacques	L'Epiphanie	20 00
571	Mlle Adrienne Beausejour	Paroisse L'Assomption	20 00
572	" Wilda Larose	St-Lin	20 00
573	" Osina Lapierre	"	17 50
574	" Alphonsine Mercier	St-Jacques No 2	20 00
575	" Clara Nadeau	St-Alexis	20 00
576	" Cécile Landry	Rawdon	20 00
577	" Berthe Paquin	Chertsey	20 00
578	" Maximilienne Roch	St-Esprit	20 00
579	" Hélène Dalphond	St-Liguori	20 00
580	" Flore Savaria	Lavaltrie	20 00
581	" Aurore Desrosiers	St-Paul-de-Joliette	20 00
		Total	317 50

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur P.-A. Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 162. Somme à distribuer, $405 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
582	Mlle Estelle Langevin	Cap-Santé, paroisse	$ 25 00
583	" Archange Rochette	St-Augustin	20 00
584	" Virginie Gaboury	"	20 00
585	" Lucie Richard	St-Basile, paroisse	20 00
586	" M.-Lse Genest	" "	20 00
587	" Wilhelmine Turgeon	St-Raymond, paroisse	20 00
588	" Henriette Guay	" "	20 00
589	" Angeline Mercier	" "	20 00
590	" Adélia Genois	" "	20 00
591	" Ophélia Rousseau	Ancienne Lorette, paroisse	20 00
592	" Rosalie Parent	Beauport, paroisse	20 00
593	" Blanche Lajoie	" "	20 00
594	" Rébecca Byrne	Charlesbourg	20 00
595	" Almoza Guilbault	"	20 00
596	" Léa-Yvonne Guay	"	20 00
597	" Catherine Hennessy	Sillery, St-Col	20 00
598	" M.-C.-Georgiana Lapointe	St-Ambroise, paroisse	20 00
599	" Corinne Séguin	"	20 00
600	" M.-Anne-Parmélie Falardeau	Village de la Jeune-Lorette	20 00
601	" Joséphine Gravel	Village Montmorency	20 00
		Total	$ 405 00

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Edouard Savard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 91. Somme à distribuer $227.50.

602	Mlle Léda Gravel	Ville de Chicoutimi	$ 27 50
603	" Alice Lavoie	Chicoutimi, paroisse	20 00
604	" M. Sheely	St-Charles-Borromée	20 00
605	" Emilie Gravel	Ste-Anne, paroisse	20 00
606	M. Jean Létourneau	St-Fulgence	20 00
607	Mlle Marie-Louise Gauthier	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, paroisse	20 00
608	" Marie Gagnon	Chicoutimi, paroisse	20 00
609	" Alice Gauthier	Jonquières, village	20 00
610	" Alice Girard	Hébertville paroisse	20 00
611	" Albertine Hudon	" "	20 00
612	" Marie Hudon	" "	20 00
		Total	$ 227 50

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard

Nombre d'écoles sous contrôle, 24. Somme à distribuer, $60.00.

613	M. Adélard Gagnon	Bergeronnes	$ 20 00
614	Mlle Julie Laberge	Sacré-Cœur	20 00
615	" Blanche Caron	Tadoussac	20 00
		Total	$ 60 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 177. Somme à distribuer, $442.50

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
616	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre	$ 22 50
617	" Florentine Longchamp-Dostie	St-Ephrem	20 00
618	" M.-Obéline Naud	St-Antoine	20 00
619	" Armoza Rodrigue	St-François	20 00
620	" Cora Bolduc	"	20 00
621	" M.-Anna-Léa Drouin	"	20 00
622	" Marie-Anna Binet	Sts-Anges	20 00
923	" Félixine Lessard	St-Victor	20 00
624	" M.-Olivine Tardif	"	20 00
625	" Georgiana Landry	St-Elzéar	20 00
626	" M.-Léonie Champagne	"	20 00
627	" M.-Anne Naud	St-Sévérin	20 00
628	" Sylvie Maheu-Dostie	St-Joseph, par	20 00
629	" Caroline Drouin	"	20 00
630	" Angéline Bouffard	"	20 00
631	" Alexina Marcoux	Ste-Marie	20 00
632	" Zélie Doyon	St-Joseph, village	20 00
633	" Joséphine Mathieu	Beauceville	20 00
634	" Joséphine Bisson	"	20 00
635	" M.-Joséphine Rhéaume	S.-C.-de-Jésus	20 00
636	" Annie Donohue	Frampton	20 00
637	" Emma Kirwin	St-Pierre	20 00
		Total	$ 442 50

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Tremblay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 90. Somme à distribuer, $225.00.

638	M. Alexis Bouchard	Eboulements	$ 25 00
639	Mlle Lucinie Côté	St-Urbain	20 00
640	" Marie Desbiens	St-Siméon	20 00
641	" Valéda Desgagné	St-Irénée	20 00
642	" Laure Gaudrault	Pointe-aux-Pics	20 00
643	" Régina Boily	Baie-St-Paul	20 00
644	" Emma Lessard	St-Fidèle	20 00
645	" Léonie Tremblay	Baie-St-Paul	20 00
646	" Eva Tremblay	Eboulements	20 00
647	" Amarilda Duchêsne	St-Hilarion	20 00
648	" Gabrielle Lapointe	Malbaie	20 00
		Total	$ 225 00

TABLEAU—O. *Suite,*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 172. Somme à distribuer, $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
649	Mlle Elisabeth Boisvert	Chénier	$ 20 00
650	" Alice Pellerin	St-Rémi	20 00
651	" Eva Jacques	"	20 00
652	" Blanche Nault	Wotton	20 00
653	" Elodia Ducharme	"	20 00
654	" Alice Provost	"	20 00
655	" Malvina Turgeon	South-Ham	20 00
656	" Adèle Mathieu	St-Adrien-de-Ham	20 00
657	" Donalda Croteau	St-Paul, par	20 00
658	" Dolosa Godbout	Dudswell	20 00
659	" Rose Tessier	Weedon, par	20 00
660	" Séraphine René	North-Ham	20 00
661	" Joséphine LeComte	St-Fortunat	20 00
662	" Anne-Marie Beaudoin	St-Julien	20 00
663	" Bathilde Royer	St-Adrien	20 00
664	Mme Eloi Gagné-Lemay	Disraëli, village	20 00
665	M. M.-Emile Gosselin	"	20 00
666	Mlle Eléonore Roy	Coleraine	20 00
667	" Marguerite Charland	Wotton	20 00
668	" M.-Anne Dépine	"	20 00
669	" Noémie Mathieu	"	20 00
		Total	$ 420 00

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 103. Somme à distribuer, $260.00.

670	Mlle Marie Bergeron	Québec	$ 20 00
671	" Jeanne Langlais	"	20 00
672	" Alb. Thibault	"	20 00
673	" Zélia Ferland	"	20 00
674	" Albéria Martineau	Bienville	20 00
675	" J. Gravel	Château-Richer	20 00
676	" J. Harper	Québec	20 00
677	" Gratia Vaillancourt	"	20 00
678	" Hélène Lachance	"	20 00
679	" Elmire Morin	"	20 00
680	" Pauline Morissette	"	20 00
681	M. Jos. Guimond	"	20 00
682	" A. Goulet	"	20 00
		Total	$260 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-L. Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $283.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
683	Mlle Jean-C. Craig	St-Chrysostôme	$ 22 00
684	" Bessie Saunders	Howick	20 00
685	" Jennie-M. Grant	Hinchinbrooke	20 00
686	" Laura Elder	"	18 00
687	" Annie Copping	Lacolle	18 00
688	" Jennie Cunningham	Ormstown	16 00
689	" Elsie Rankin	Godmanchester	16 00
690	" J.-M. Sutherland	Valleyfield	16 00
691	" Mary Armstrong	Franklin	16 00
692	" Margaret Saunders	Hinchinbrooke	16 00
693	" Jennie McCaig	St-Louis-de-G	15 00
694	" Harel M. Hyde	Châteauguay-Bassin	15 00
695	" Bernice Willett	St-Chrysostôme	15 00
696	" Theressa Sherry, R. C	Hinchinbrooke	15 00
697	" Margaret Dunn	Franklin	15 00
698	" Eva Walsh, R. C	Dundee	15 00
699	" Margaret Smaill	Howick	15 60
		Total	$ 283 00

Rapport de M. l'inspecteur H.-A. Honeyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 126. Somme à distribuer, $270 00

700	Mlle Myrtle Cameron	Clarendon	$ 25 00
701	" Mary Armstrong	South-Hull	25 00
702	" Susan Mitchell	Portage-du-Fort	25 00
703	" Etta MacBride	River-Desert	25 00
704	" Violet Ewart	Clarendon	22 00
705	" Ethel Mosher	"	22 00
706	" Olive McConnell	South-Hull	22 00
707	" Ethel-N. Edey	Eardley	22 00
708	" Kate-A, Horgan	Wright	22 00
709	" Mildred Thomson	Clarendon	20 00
710	" Edith-S. Boddy	South-Onslow	20 00
711	" Lena-J. Smith	South-Hull	20 00
		Total	270 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-N. Kerr.

Nombre d'écoles sous contrôle, 37. Somme à distribuer, $90 00

712	Mlle Emma Bartlett	Grande-Grève	$ 25 00
713	" Sarah Mabé	Percé	25 00
714	" Clara Cooke	Cox	20 00
715	Mme Norman Dow	Port-Daniel	20 00
		Total	$ 90 00

TBBLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon.

Nombre d'écoles sous contrôle, 115. Somme à distribuer, $269.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
716	Mlle Jesie McNicoll	St-Gabriel-E	$25 00
717	" Jessie-A. MacMillan	Bury	25 00
718	Mme J.-H. Robertson	Leeds	25 00
719	Mlle V.'Maud Lefebvre	Bury	20 00
720	" C.-K. Macmillan	Nelson	20 00
721	" E.-E. Proctor	St-Raymond	20 00
722	" M.-A. Fairsemie	Stoneham	20 00
723	" Emma-S. Pehlemann	Bury	18 00
724	" Eliza-J. Cowan	Lingwich	18 00
725	" M. Proctor	Mill-Hill	18 00
726	" S.-R. Berwick	Bury	15 00
727	L.-O. Bready	Lingwich	15 00
728	Mme F.-M. Hall	Westbury	15 00
729	Mlle Annie-J. McKay	Lingwich	15 00
		Total	$269 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-W. McOuat.

Nombre d'écoles sous contrôle, 114. Somme à distribuer, $281.00.

730	Mlle Millie McGibbon	Maisonneuve	$ 18 00
731	" Sadie Rollock	Ste-Jérusalem	17 00
732	" Jessie McLean	"	17 00
733	" Jeanetta Holmes	Maisonneuve	17 00
734	" Naonie Ivall	Côte-St-Gabriel	16 00
735	" Elizabeth-P.-F. Paterson	Maisonneuve	16 00
736	" Katie-M. Campbell	Chatham No 2	15 00
737	" Helen Thornber	Terrebonne	15 00
738	" Rachel Blockwood	Pointe-Claire	15 00
739	" Hazel Dawson	St-André	14 00
740	" Sadie Dawson	Morin	14 00
741	Mme D. Gilker	Côte-des-Neiges	14 00
742	Mlle L. L. Pringle	Shawbridge	14 00
743	" M.-E. Bailey	Côte-St-Paul	14 00
744	" Julia-E. Rodgers	Sault-au-Recollet	13 00
745	" Katie Moore	Chatham No 1	13 00
746	" C.-J. McColm	Mille-Isles No 3	13 00
747	" H.-L. McCallum	Montcalm	13 00
748	" Edna Higgins	Longue-Pointe	13 00
		Total	$281.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Sutherland.

Nombre d'écoles sous contrôle, 32. Somme à distribuer, $90.00

749	Mlle Amy-B. Smith	Hamilton	$ 18 00
750	Mme Elsie Dimock	Matapédia	18 00
751	Mlle H.-M. Harvey	New Richmond	18 00
752	" Annie-M. McKenzie	"	18 00
753	" Grace Dow	Shoolbred	18 00
		Total	$90 00

TABLEAU—O.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur W. Thompson.

Nombre d'écoles sous contrôle, 108. Somme à distribuer, $256 00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
754	Mlle Hattie MacKay	Newport	$ 25 00
755	" Alice Fuller	Hatley	25 00
756	" Glendoline Pope	"	25 00
757	" Lucy-E. Hodge	Eaton	25 00
758	" Mildred Libby	"	20 00
759	" Alexandra McGowan	Stanstead	20 00
760	Mme Bernice La Bonté	"	20 00
761	Mlle Christina Manson	Compton	20 00
762	" Anna Norris	Barnston	20 00
763	" Beatrice Goodie	Clifton	20 00
764	" Agnes Farnsworth	Newport	18 00
765	" Alta Beone	"	18 00
		Total	$ 256 00

Rapport de M. l'inspecteur Ernest-M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 117. Somme à distribuer, $292.00.

766	Mlle Winifred Renihan	East-Farnham	$ 18 00
767	" Glenna Casey	Philipsbnrg	18 00
768	" Alma-J. Sample	Granby	18 00
769	" Eva-M. Frizzle	Brome	15 00
770	" Cora M. Buch	Sutton	15 00
771	" Eva Reynolds	"	15 00
772	" Sarah Higgins	Brome	14 00
773	" H.-W. Wallace	Iberville	14 00
774	" Eva Whitehead	Rougemont	14 00
775	" Wennie Scott	Sutton	14 00
776	" Jean-M. Stewart	"	14 00
777	" M.-A. Young	"	14 00
778	" Agnes-E.-G.-L. Reynolds	Philipsburg	14 00
779	" Gladys McGovern	Stanbridge-East	14 00
780	Mme L.-S. Reynolds	Dunham	14 00
781	Mlle Essie Sweet	Brome	14 00
782	Mme Carrie Hunt	East-Farnham	14 00
783	Mlle Nellie Stevens	St-Damien	13 00
784	" Zima-M.-A. Jones	Dunham	13 00
785	" Mina Sargent	Potton	13 00
		Total	$ 292 00

TABLEAU—P.

Livres de récompense distribués par le Surintendant

Numéros.	Livres distribués par	Bibliothèque religieuse et nationale, série in-8.	Série in-12.	Série in-18.	Série in-32.	Les voyages de Champlain.	Le Centurion.	Chanson du Passant.	L'Amérique Précolombienne.	Nos origines littéraires.	Socialisme et Christianisme.	Entre amis.	Les aspirations.
	M. le Surintendant	1,048	1,169	12	.....	15	12	12	18	19	8	13	7
1	M. l'inspecteur Beaumier	150	125	150	150	8	3	2	2	2	2	1	1
2	" Belcourt	150	150	175	175	8	3	2	2	2	2	1	1
3	" Bergeron	150	150	175	175	8	3	2	2	2	2	1	1
4	" Mgr Blanche	25	37	50	65	8	3	2	2	2	2	1	1
5	" Boily	75	75	125	125	8	3	2	2	2	2	1	1
6	" Chabot	150	150	175	175	8	3	2	2	2	2	1	1
7	" Cléroux	125	100	125	125	8	3	2	2	2	2	....	1
8	" Côté	150	125	175	175	28	3	2	2	2	2	....	1
9	" Curot	100	100	150	150	8	3	2	2	2	2	....	1
10	" Demers	125	100	150	150	8	3	2	2	2	2	....	1
11	" Dubeau	150	175	175	175	3	3	2	2	2	3	2	....
12	" Filteau	75	50	57	85	8	3	2	2	2	2	1	1
13	" Fontaine	125	125	150	150	8	3	2	2	2	3	2	....
14	" Genest-Lebarre	100	100	175	175	8	3	2	2	2	3	2	3
15	" Goulet, J.-O	150	150	175	175	18	3	2	2	2	2	....	1
16	" Goulet, L.-P.	225	275	150	25	2	5	2	3	5	6	2	....
17	" Guay, F.-X	50	50	75	90	8	3	2	2	2	3	....	3
18	" Guay, L.-A	150	150	175	175	8	3	2	2	2	2	....	1
19	" Hébert	150	125	175	175	8	3	2	2	2	3	2	3
20	" Lefebvre	125	100	175	150	8	3	2	2	2	3	2	3
21	" Lévesque	150	150	175	175	8	3	2	2	2	3	2	3
22	" Longtin	150	150	175	175	8	3	2	2	2	3	2	3
23	" Marquis	168	205	100	25	2	3	2	3	5	6	2	....
24	" McGown	329	239	100	25	2	8	2	5	5	5	2	....
25	" Miller	125	125	125	125	8	3	2	2	2	2	1	1
26	" Molleur	125	125	150	175	8	3	2	2	2	2	....	1
27	" Nansot	150	150	175	175	18	3	2	2	2	2	....	1
28	" Normand	100	75	110	113	8	3	2	2	2	3	2	3
29	" Pagé	150	125	150	150	....	....	....	....	....	....	....	....
30	" Paquet	12	15	15	13	3	2	2	2	2	2	1	1
31	" Primeau	150	100	150	150	8	3	2	2	2	3	3	9
32	" Prud'homme	100	100	125	125	8	3	2	2	2	2	....	1
33	" Roy	156	175	175	175	8	3	2	2	2	2	....	1
34	" Savard	78	100	100	100	3	3	2	2	2	3	2	....
35	" Simard	25	37	50	65	8	3	2	2	2	2	1	1
36	" Tanguay	150	150	150	150	8	3	2	2	2	2	....	1
37	" Tremblay	80	75	90	90	8	3	2	2	2	2	1	1
38	" Turcotte	150	150	175	175	8	3	2	2	2	2	1	1
39	" Vien	150	150	175	175	20	3	2	2	2	2	1	1
	Totaux	6,040	5,977	5,409	5,196	338	132	88	99	104	106	53	61

TABLEAU—P.

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES—Année 1910-11.

Le Dr Labrie.	La Bonne Sainte.	Annales de la St.-J.-Bte.	Les Oiseaux de la Province.	Noëls Anciens.	Messages.	Les Zouaves Pontificaux.	Légendes Canadiennes.	Chez les Français du Canada.	La Province du Canada.	La lettre.	Madame Ste. Anne.	Le Canada Economique.	Divers.	Total des livres français.	Livres anglais.	Grand Total.
4	5	74	49	106	88	59	59	42	....	103	4	4	2,584	5,514	200	5,714
12	13	16	9	4	4	8	3	2	2	8	1	4	16	698	40	738
12	23	24	9	8	8	8	5	2	2	26	1	4	32	835	15	850
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	47	820	....	820
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	.....	300	.....	300
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	7	530	.....	530
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	5	778	12	790
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	18	615	25	640
32	33	36	9	8	8	8	3	2	2	16	14	4	25	865	.....	865
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	.....	622	45	667
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	26	673	57	730
9	11	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	17	43	830	.....	830
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	.....	390	200	590
9	31	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	8	685	35	720
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	13	680	70	750
22	23	26	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	48	860	....	860
12	....	12	1	3	1	8	2	1	7	8	1	5	59	820	....	820
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	5	385	175	560
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	....	1	4	64	820	25	845
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	32	....	.....	13	765	20	785
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	28	695	50	745
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	33	800	50	850
19	33	22	3	4	9	20	1	3	4	14	1	7	10	825	.....	825
12	10	12	1	3	1	8	2	1	5	8	1	5	40	630	55	685
14	12	12	3	5	1	10	....	3	5	....	....	10	57	855	175	1 030
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	87	710	35	745
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	68	705	25	790
22	23	26	9	8	8	8	3	2	2	26	1	4	48	870	.....	870
9	18	12	3	4	9	7	1	3	4	14	1	7	5	520	80	600
21	...	14	2	10	7	3	....	....	1	....	....	....	58	700	40	749
4	4	4	4	4	2	2	3	1	1	2	1	3	.....	105	20	125
18	12	3	4	9	7	2	1	3	4	14	1	7	18	685	35	720
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	53	625	.....	625
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	28	825	35	860
9	18	12	3	4	3	7	1	3	4	14	1	7	19	500	....	500
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	....	300	... .	300
32	33	36	9	8	8	8	3	2	2	16	4	4	25	810	30	840
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	... .	458	....	458
12	13	16	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	32	805	20	825
22	25	30	9	8	8	8	3	2	2	16	1	4	63	884	116	1,000
531	625	711	301	360	372	374	148	129	109	658	56	109	3,685	31,861	1,685	33,546

APPENDICE N° IX

PROCÈS-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITÉ CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Procès-verbal de la session de l'automne 1910

Séance du 5 octobre 1910.
(Avant-midi)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, vicaire-apostolique du Golfe-St-Laurent, Mgr Latulipe, vicaire-apostolique de Témiscamingue ; Mgr P.-E. Roy, représentant Mgr l'archevêque de Québec ; M. le chanoine G. Dauth, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. le chanoine J.-A. Plantin, représentant Mgr l'administrateur du diocèse d'Ottawa ; Mgr H. Baril, représentant Mgr l'évêque de Trois-Rivières ; M. l'abbé J.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge H. Archambeault, l'honorable sir Lomer Gouin, M. M.-Th. Stensen, M. Cyrille Delage, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, M. Chs-F. Smith, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture d'un arrêté ministériel en date du 30 septembre 1910, nommant M. Chs-F. Smith, marchand, de la cité de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de feu M. H.-R. Gray.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque de Québec, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, de Mgr l'administrateur du diocèse d'Ottawa, désignant respectivement Mgr P.-E. Roy, évêque d'Eleutheropolis, M. le chanoine G. Dauth, M. l'abbé J.-S. Thurbide, Mgr H. Baril et M. le chanoine J.-A. Plantin, pour les représenter à la présente session.

Il est aussi donné communication d'une lettre de l'honorable juge J.-E. Robidoux, s'excusant de ne pouvoir être présent à cette réunion.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport suivant :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques

Session du 4 octobre 1910.

Présents : Mgr Blais, président ; Mgr Emard, Mgr Archambeault, M. J. Ahern et M. le Surintendant.

Le sous-comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis :

1.— " English Accentuation ", by Rev. F. T. Barré, C. S. C.—Recommandé comme pouvant être utile aux instituteurs et aux institutrices.

2.—" Compendium of Canadian History for the use of Primary Schools ", by A. Leblond de Brumath, translated by J. J. Maguire.—Recommandé pour les cours primaire élémentaire et primaire intermédiaire.

3.—" Livre de calcul à l'usage des Frères du Sacré-Cœur "—partie de l'élève, par les Frères du Sacré-Cœur.—Considérant que la présente édition, déjà ancienne, ne répond pas aux exigences du règlement, le sous-comité remet à une autre édition l'approbation qu'il serait disposé à lui accorder, et recommande une meilleure impression, avec caractères plus forts, interlignés, le prix ne devant pas toutefois dépasser dix centins.

4.—" Atlas-géographie—Enseignement primaire élémentaire, 3ème et 4ème année ", par les Frères Maristes.—Le sous-comité considère que les corrections présentées ne sont pas assez complètes pour lui permettre de recommander l'approbation de ce livre.

5.—" Atlas-géographie—Enseignement primaire, cours intermédiaire et primaire supérieur ", par les Frères Maristes.—Recommandé avec les corrections présentées.

6.—" Nouveau Manuel de langue française ", cours préparatoire.

7. " Nouveau Manuel de langue française ", cours élémentaire.

8.—" Nouveau Manuel de langue française ", cours moyen, par les Frères Maristes.—Quelques membres du sous-comité n'ayant pas reçu un

exemplaire corrigé de ces ouvrages, l'examen en est renvoyé à la prochaine session.

9.—" Gymnastique des chiffres, pour le cours élémentaire "—Livre de l'élève et livre du maître, par Jos.-P. Normand.—Recommandés à condition que le prix du livre de l'élève soit fixé à 10 cts et celui du maître à 25 cts.

10.—" Géographie illustrée—cours élémentaire ", par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Recommandée.

(Signé, † André-Albert,

Evêque de Saint-Germain de Rimouski,

Président.

Le comité ayant pris communication de divers tableaux de l'emploi du temps dans les écoles, présentés par M. l'abbé Naz. Dubois et M. Nap. Brisebois, il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, appuyé par l'honorable M. Chapais, et résolu : " Qu'un sous-comité soit nommé pour examiner ces tableaux de la distribution du temps et faire rapport au comité, et que MM. Ahern, Desaulniers et le proposeur forment ce sous-comité ".

La question relative à l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires dans les écoles étant soumise au comité, sir Lomer Gouin demande qu'une délégation de l'honorable Ministre de la Milice, composée de M. le colonel Eug. Fiset, sous-ministre de la Milice, à Ottawa, de M. le capitaine Louis Archambeault, inspecteur des cadets, et de M. A.-C. Lewis, secrétaire du conseil exécutif du fonds Strathcona, soit admise dans la salle des délibérations de ce comité pour donner des explications. Cette demande est agréée.

Après avoir pris communication des documents fournis par le département de la Milice et avoir entendu les explications fournies par M. le colonel Fiset, Mgr l'évêque de Valleyfield propose, appuyé par l'honorable M. Chapais : " Que la question soit référée à un sous-comité composé de M. le chanoine Dauth, M. Delage, M. Tellier, du proposeur et du secondeur, avec prière de faire rapport demain, à la séance du matin ".—Adopté.

Lecture est faite du procès-verbal de la session du bureau d'examinateurs des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue les 23, 24, 25 et 26 août 1910, lequel est adopté.

A cet examen, MM. Alphonse-L. Auger et Antonio Millet subissent l'examen et obtiennent les notes suivantes :

NOMS DES CANDIDATS	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Histoire	Lecture française	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Total	Moyenne
Alphonse-L. Auger	6	5.9	4	5	5	6	5.6	6	4.7	5.2	5.8	4.5	5	5.5	2	76.2	5.08
Antonio Millet	4.5	5.3	3	5.5	5.2	5	5.7	5.2	3.6	3	5	3	5	5	3.5	67.5	4.5

M. Alphonse-L. Auger est admis avec la note " distinction ", et M. Antonio Millet n'ayant pas conservé au moins la note " 5 " pour la composition n'a pas droit au certificat de compétence.

Le bureau prend communication du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques :

Québec, 30 septembre 1910.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Bureau central des examinateurs catholiques, conformément aux prescriptions de l'article 160 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Les membres du Bureau se sont réunis deux fois dans l'année 1910. Leur première session, qui a eu lieu le 28 avril, a été consacrée à l'organisation générale des examens du mois de juin dernier et, en particulier, à la préparation des questions et problèmes qui ont été soumis aux aspirants aux diplômes. J'annexe ces documents au présent rapport.

La seconde réunion du Bureau s'est tenue à Québec, les 2 et 3 août dernier, pour la correction finale des nombreuses épreuves d'examen et l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements scolaires.

Les examens ont duré quatre jours, comme d'habitude, du 28 juin au 1er juillet inclusivement, et il s'est présenté des candidats dans toutes les localités mentionnées à l'article 127 amendé des règlements du Comité catholique, à l'exception de la Pointe-aux-Esquimaux et du Havre-aux-Maisons. Le Bureau a donc fait subir les examens dans vingt-huit localités de la province de Québec, et vous n'ignorez pas que, partout, les aspirants subissent les examens le même jour et à la même heure pour chaque matière du programme. Soixante et douze examinateurs-délégués ont été chargés de la surveillance des candidats et le Bureau est heureux de déclarer que ces délégués, presque tous choisis parmi les inspecteurs d'écoles et les membres du corps enseignant, ont rempli consciencieusement et efficacement les devoirs importants qui leur ont été confiés.

1874 aspirants (29 garçons et 1845 filles) ont été admis à subir les examens après s'être conformés exactement aux prescriptions des règlements scolaires ; c'est 45 de moins que l'année précédente. De ce nombre étaient des reprises, c'est-à-dire des candidats qui l'année dernière avaient échoué sur une ou plusieurs matières.

Les 1874 candidats se répartissent comme suit :

848 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,

904 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),

122 pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1486 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

702 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,

704 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire,

80 pour le diplôme d'école primaire supérieure.

388 n'ont pas réusi, savoir :

146 pour le brevet d'école élémentaire,

200 pour le brevet d'école intermédiaire et

42 pour le brevet d'école primaire supérieure.

Soit une moyenne de 79 pour cent qui ont obtenu leurs diplômes et de 21 pour cent qui ont été renvoyés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Très bien	Très bien	Bien
Lecture française	Bien	Plus que bien	Très bien
Lecture latine	Assez bien	Bien	Très bien
Grammaire française	Très bien	Très bien	Très bien
Dictée française	Assez bien	Très bien	Excellent
Ecriture	Passable	Très bien	Bien
Littérature (préceptes)	Assez bien	Bien	Bien
Composition française	Bien	Bien	Plus que bien
Histoire Sainte	Très bien	Bien	
Histoire du Canada	Bien	Très bien	Très bien
Géographie	Passable	Bien	Bien
Instruction civique	Faible	Passable	Assez bien
Arithmétique	Bien	Bien	Bien
Calcul mental	Bien	Bien	Bien
Comptabilité	Passable	Plus que bien	Très bien
Pédagogie	Bien	Bien	Très bien
Agriculture	Très bien	Plus que bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Bien	Bien	Très bien
Hygiène	Bien	Bien	Très bien
Bienséances	Passable	Assez bien	Bien
Dessin	Assez bien	Faible	Faible
Histoire de France		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre		Très bien	Très bien
Toisé		Assez bien	Assez bien
Histoire des Etats-Unis			Très bien
Histoire Ancienne			Très bien
Histoire de l'Eglise			Faible
Algèbre			Médiocre
Physique			Bien
Cosmographie			Assez bien

Langue anglaise

Grammaire anglaise	Assez bien	Bien	Très faible
Dictée anglaise	Bien	Bien	Bien
Composition anglaise	Assez bien	Bien	Bien
Littérature anglaise (préceptes)	Bien	Mal	Mal

Anglais pour les candidats dont la langue maternelle est le français

Grammaire anglaise	Assez bien	Faible	Faible
Dictée anglaise	Assez bien	Bien	Bien
Composition anglaise	Mal	Mal	Mal

Le bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants, les matières suivantes : Brevet élementaire : Ecriture, passable ; Géographie, passable ; Instruction civique, faible ; Comptabilité, passa-

ble ; Bienséances, passable. Brevet intermédiaire : Instruction civique, passable ; Dessin, faible. Brevet supérieur : Instruction civique, assez bien ; Dessin, faible ; Histoire de l'Eglise, faible ; Algèbre, médiocre ; Cosmographie, assez bien.

Langue anglaise : Littérature (Brevet intermédiaire), mal. Grammaire anglaise (spéciale), Brevets intermédiaire et supérieur, faible. Composition anglaise (spéciale), mal aux trois degrés.

Avant de terminer ce rapport, je dois vous signaler la perte irréparable qu'à subie le Bureau par la disparition de son très distingué président, et je ne puis mieux vous faire connaître les sentiment des membres du Bureau à ce sujet qu'en vous communiquant la résolution insérée au procès-verbal de la séance du 2 août dernier :

" Les membres du Bureau central des examinateurs catholiques regret-
" tent profondément la disparition de leur distingué président, Mgr J.-C.-K.
" Laflamme, décédé à Québec, le 6 juillet 1910.

" Dans l'accomplissement de ses devoirs de président, et cela depuis la
" création du Bureau, toujours Mgr Laflamme a su apporter la plus agréable
" délicatesse en même temps que le plus sûr jugement.

" La disparition de Mgr Laflamme, en privant le pays tout entier d'un
" saint prêtre, d'un professeur éminent et d'un véritable savant, est vivement
" ressentie par tous les membres du Bureau central et par le personnel ensei-
"gnant tout entier. "

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) J.-N. Miller,
Secrétaire.

Le comité recommande, sur proposition de Mgr P.-E. Roy, la nomination de M. l'abbé Lyonel Lindsay comme membre du Bureau central des examinateurs catholiques, en remplacement de feu Mgr J.-C.-K. Laflamme.

Mgr Roy propose ensuite : " Que M. Joseph-Sylvio Turcotte, breveté pour académie ou école primaire supérieure, soit nommé professeur ordinaire de l'école normale Laval, en remplacement de feu M. Thomas Blais. ". Adopté.

Session du 5 octobre 1910.

(Après-midi).

Présents : Les mêmes, moins l'honorable sir Lomer Gouin et M. Cyrille Delage.

A la demande de M. Desaulniers, la prise en considération de son avis de motion, qui se lit comme suit, est remise à la prochaine session : " Que le code " scolaire soit amendé en y ajoutant l'article suivant, après l'article 215 (art. " 2709 S. R. P. Q., 1909) :

" 215a.—Il est loisible aux commissaires et aux syndics de fournir gratui- " tement les livres scolaires à tous les enfants de leurs municipalités. "

Mgr l'évêque de Joliette propose, et il est résolu : " Que l'article 232 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit remplacé par le suivant :

" Toute personne qui désire soumettre un ouvrage à l'approbation du " comité catholique du Conseil de l'Instruction publique doit, un mois au " moins avant les sessions du comité, en envoyer un exemplaire imprimé ou " clavigraphié à chacun des membres de ce comité avant que ceux-ci en auto- " risent l'impression. Il devra aussi en envoyer six exemplaires semblable " au département de l'Instrution publique, en donnant en même temps le prix " de chaque exemplaire et celui de la douzaine, ainsi que la mention du cours " auquel ce livre est destiné. "

Le secrétaire ayant donné lecture des diverses résolutions adoptées par l'Association des inspecteurs d'écoles catholiques, à sa session du mois d'août 1910, Mgr l'évêque de Valleyfield propose, appuyé par l'honorable M. Chapais, et il est résolu : " Que M. le Surintendant de l'Instruction publique soit " prié de faire écrire à l'Association des inspecteurs d'écoles, lui faisant con- " naître ce qui a été déjà fait par ce Comité relativement à plusieurs de ses " résolutions et lui faisant savoir que les autres points de son rapport sont à " l'étude. "

Le comité ayant pris communication d'une lettre de Mlle Hermine Caron, institutrice, concernant le fonds de pension, il est proposé par M. John Ahern, appuyé par l'honorable juge Archambeault : " Que la loi du fonds de " pension soit amendée de manière à permettre à tout fonctionnaire qui a " enseigné dans une école indépendante sans avoir obtenu l'autorisation du " Surintendant, de payer, avant le 2 juillet 1913, la retenue pour les années " passées dans cette école. " Adopté.

M. Ahern propose ensuite : "Que la loi du fonds de pension soit amen-"dée de manière à permettre à tout fonctionnaire qui a enseigné comme reli-"gieux dans une communauté religieuse, de payer les retenues pour ces "années de service, pourvu toutefois qu'après avoir quitté la communauté, il "ait enseigné pendant au moins douze ans dans une école subventionnée ou "indépendante." Cette motion est rejetée.

Il est aussi proposé par M. Ahern : "Que la pension de tout fonction-"naire qui a contribué au fonds de pension pendant plus de trente-cinq ans "soit calculée d'après la moyenne des trente-cinq années pendant lesquelles "il a reçu le plus fort traitement."

M. Desaulniers, appuyé par M. Stenson, propose en amendement : Que "la pension de tout fonctionnaire soit calculée d'après la moyenne des vingt "années pendant lesquelles il aura reçu le traitement le plus élevé."

L'honorable juge Archambault propose en sous-amendement : "Que la "motion principale et la motion en amendement soient communiquées à la "commission administrative du fonds de pension, pour connaître son opinion "à cet égard."

Ce sous-amendement est adopté sur la division suivante :

Ont voté pour : Mgrs Lorrain, Blais, Emard, Labrecque, Larocque, Archambeault, Bernard, Blanche, Latulipe, Roy, M. le chanoine Dauth, Mgr Baril, M. le chanoine Plantin, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Archambault, M. Stenson, l'honorable Hector Champagne, M. Tellier, Mgr Rouleau, M. Desaulniers. (20).

A voté contre : M. Ahern (1).

M. Stenson propose, appuyé par Mgr Rouleau et M. Ahern : "Que le "Comité appuie la demande faite au gouvernement d'accorder l'indemnité "d'une année de traitement à la veuve de M. Thomas Blais, qui a enseigné "avec grande distinction pendant dix ans à l'Ecole normale Laval." Adopté.

Le comité accorde le titre d'académie à l'école Jacques-Cartier (garçons) de la cité de Québec, à l'école modèle (couvent) de St-Vital-de-Lambton, comté de Beauce, et le titre d'école modèle à l'école du Village d'Asbestos, comté de Richmond.

Séance du 6 octobre 1910.

(Avant-midi.)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent ; Mgr Latulipe, vicaire-apostolique de Témiscamingue ; Mgr P.-E. Roy, M. le chanoine G. Dauth, M. le chanoine J.-A. Plantin, Mgr H. Baril, M. l'abbé J.-S. Turbide, l'honorable Thomas Chapais, M. M.-Th. Stenson, M. Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. Chs-F. Smith, Mgr Th.-G. Rouleau, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers.

Le sous-comité chargé de s'occuper de la question de l'enseignement de la gymnastique et des exercices militaires dans les écoles présente le rapport qui suit :

" Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni ce matin, à 9 heures, sous la présidence de Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Etaient présents : Mgr Emard, président, M. le chanoine Dauth, l'honorable Ths Chapais, M. Tellier et M. le Surintendant.

Après avoir étudié la question qui lui a été soumise, votre sous-comité a adopté unanimement la résolution suivante : " Le comité catholique du " Conseil de l'Instruction publique, convaincu de l'utilité des exercices gym- " nastiques et de l'entraînement militaire parmi la jeunesse des écoles, et " disposé à leur donner tous ses encouragements, fera tout en son pouvoir " pour arriver à les établir partout où ce sera possible, en vertu de règlements " qu'il se réserve de faire et d'amender dans le libre exercice de ses attribu- " tions ordinaires ".

Cette résolution est adoptée.

M. Stenson obtient du comité l'autorisation de modifier l'avis de motion qu'il avait donné à une session précédente, et d'y substituer la motion suivante qu'il propose, appuyé par Mgr l'évêque de Joliette : " Que, pour faire pro- " gresser d'avantage l'instruction primaire dans la Province et rendre l'ins- " pection des écoles plus efficace, le Comité exprime de nouveau le désir qu'il " soit nommé un inspecteur général, homme de haute compétence, et de plus " réalisant les conditions énumérées à l'article 78 de la loi scolaire (article " 2571 S. R. P. Q., 1909), dont les principales fonctions seront les suivantes :

" 1.—de renseigner le Surintendant sur tout ce qui intéresse l'enseigne-
" ment primaire, de faire pénétrer partout ses instructions et d'en contrôler
" l'application ;

" 2.—de surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et d'apprécier, dans
" des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun de ces fonc-
" tionnaires dans l'exécution de ses devoirs ;

" 3.—de faire l'inspection des écoles normales et des écoles annexes ;

" 4.—de tenir au besoin, sur demande du comité catholique ou du Surin-
" tendant, des enquêtes sur des questions particulières ou qui exigent une
" solution rapide, et de remplir tous les autres devoirs inhérents à sa charge
" qui lui seront déterminés ". Adopté.

Il est proposé par M. l'abbé Turbide, appuyé par Mgr Archambeault
" Qu'un congrès pédagogique organisé par M. le Surintendant ait lieu, pen-
" dant les vacances de 1911, à Havre-aux-Maisons, pour les institutrices des
" Iles-de-la-Madeleine, pourvu que le gouvernement en solde les frais comme
" il le fait pour les conférences pédagogiques diocésaines ". Adopté.

Il est proposé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, appuyé par Mgr l'évêque de Nicolet :

" Ce comité, considérant qu'une école normale de filles à St-Hyacinthe
" serait d'un grand avantage, et qu'il existe dans cet endroit une institution
" capable d'en assurer le bon fonctionnement, recommande au gouvernement
" la fondation d'une école normale de filles à St-Hyacinthe, et que cette école
" soit confiée à la communauté des Sœurs de la Présentation de Marie ".
Adopté.

Mgr l'évêque de Joliette propose, appuyé par M. Desaulniers, et il est résolu : " Qu'un comité spécial soit constitué avec charge d'examiner avec
" soin le tableau de la distribution des fonds de l'Education, de faire rapport
" et de présenter les suggestions qu'il croira utiles ;

" Que ce comité se compose de Mgr Emard et Mgr Labrecque, de M.
" Prévost, de M. Desaulniers et du proposeur.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure.

Séance du 6 octobre 1910.

(Après-midi.)

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, Mgr P.-E. Roy, M. le chanoine Dauth, Mgr H. Baril, M. l'abbé Plantin, l'honorable Ths Chapais, M. Stenson et M. Jules-Ed. Prévost.

Le comité distribue le fonds des Municipalités pauvres.

Et la session est ajournée.

Session du printemps 1911.

Séance du 10 mai 1911.

(Avant-midi.)

Présents : L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archvêque d'Ottawa, Messeigneurs les évêques de Rimouski, de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, de Joliette, de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, Mgr Latulipe, vicaire-apostolique de Témiscamingue ; Mgr P.-E. Roy. représentant Mgr l'archevêque de Québec ; M. l'abbé Lionel Lindsay, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; M. l'abbé C.-E. Brunault, représentant Mgr l'évêque de Nicolet ; l'honorable Thomas Chapais ; M. M.-Th. Stenson, l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. Mathias Tellier, l'honorable juge H.-G. Carroll, M. Jules-Edouard Prévost, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Désaulniers et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque de Québec, de Mgr l'évêque de Pembroke et de Mgr l'évêque de Nicolet, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, M. l'abbé Lionel Lindsay et M. l'abbé C.-E. Brunault, pour les représenter à la présente réunion de ce Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux, le Comité adopte la résolution suivante :

" Ce Comité exprime le vif regret que lui cause la mort de Sir Alphonse-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de cette province, et offre à Lady Pelletier, avec ses respectueux hommages, l'expression de sa profonde sympathie."

La proposition suivante est aussi adoptée sur demande du Surintendant :

" Sir François Langelier, pendant de longues années membre du Conseil de l'Instruction publique, ayant été élevé à la haute dignité de lieutenant-gouverneur de la province, ce Comité est heureux de lui offrir ses félicitations les plus cordiales et de lui exprimer son appréciation des services qu'il a rendus, au sein de ce Conseil, à la cause de l'éducation.

" En outre, le Comité constate avec une légitime fierté que Sir Frs Langelier est le quatrième lieutenant-gouverneur qui, depuis 1867, a fait partie du Conseil de l'Instruction publique."

Le Comité prend communication d'un arrêté ministériel en date du 12 octobre 1910, par lequel M. l'abbé Lionel Lindsay a été nommé membre du Bureau central des examinateurs catholiques, en remplacement de feu Mgr J.-C.-K. Laflamme.

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport suivant qui est approuvé :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques.
Session du 9 mai 1911.

Présents : Mgr Blais, président ; Mgr Emard, Mgr Archambeault, l'honorable juge Robidoux, M. Ahern, M. Désaulniers et M. le Surintendant.

Le sous-comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis :

1. " Nouveau Manuel de langue française,—cours élémentaire,—1er degré," par les Frères Maristes.

2. " Nouveau manuel de langue française,—cours élémentaire,—3ème et 4ème année," par les mêmes.

3. " Nouveau manuel de langue française,—cours intermédiaire,—5ème et 6ème année," par les mêmes.

Ces trois livres sont acceptés tels que proposés ; mais on devra les soumettre de nouveau au Comité lorsque l'édition canadienne que l'on se propose d'en faire sera publiée.

4. " Nouvelle méthode de lecture rationnelle et simplifiée,—1ère année," par les Frères Maristes. Non recommandée.

5. " Histoire de France,—7e année," par les mêmes. Recommandée, à condition que l'on se conforme aux exigences de l'article 236 amendé des règlements refondus du Comité catholique.

6. " Atlas-géographie,—Enseignement primaire élémentaire, 3ème et 4ème année," par les mêmes. Recommandée telle que proposée. Mais ce livre devra être soumis de nouveau lorsqu'il sera définitivement imprimé.

7. " Exercices de calcul,—cours élémentaire,—1er degré," par les mêmes. Non recommandés.

8. " L'Arithmétique des Ecoles,—cours élémentaire." Livre de l'élève, par E. Robert. Recommandée.

9. " L'Arithmétique des Ecoles,—cours élémentaire." Livre du Maître, par le même. Recommandée.

10. " Livre de calcul," partie de l'élève, par les Frères du Sacré-Cœur. Recommandé.

11. " Leçons de langue française,—cours élémentaire," nouvelle édition, par les Frères des Ecoles chrétiennes.

12. " Leçons de langue française,—cours supérieur," par les mêmes. Ces deux livres sont recommandés, mais le sous-comité considère qu'une prochaine édition devrait être imprimée en plus gros caractères.

13. " Histoire du Canada,—cours moyen," par les mêmes. Non recommandée.

14. " Illustrated geography,—Primary course," par les mêmes. Recommandée.

15. " Syllabus of Physical Exercices." Recommandé pour l'usage des instituteurs et des institutrices.

16. " Standard Catholic First Reader."

17. " Standard Catholic Second Reader."

18. " Standard Catholic Third Reader."

19. " Standard Catholic Fourth Reader."

20. " Standard Catholic Fifth Reader," by Mary E. Doyle. Cette série de livres de lecture est recommandée.

(Signé) André-Albert,

Evêque de St-Germain de Rimouski,
Président.

Il est proposé par M. J.-V. Désaulniers, appuyé par Mgr Archambault, et résolu :

" Que l'usage des livres intitulés " Intermediate Geography," by the Brothers of the Christian Schools, et le " 3ième livre de grammaire française," par Claude Augé, soit toléré pendant une autre année.

Le Comité accorde la requête des Frères du Sacré-Cœur demandant de porter de 15 à 20 cts le prix de leur " Livre de lecture courante, cours élémentaire."

M. le Surintendant ayant soumis le rapport du sous-comité spécial chargé de la préparation d'un programme d'enseignement ménager, il est résolu, sur proposition de Mgr Bruchési, appuyée par l'honorable M. Chapais :

" Que ce Comité, désireux d'encourager l'enseignement ménager dans les écoles de filles de la Province, permet l'application du projet de programme préparé à cet effet selon les circonstances et les besoins divers des écoles des villes et des campagnes, remettant à plus tard, après expérience faite, de prendre une décision définitive touchant le dit enseignement ménager ".

Séance du 10 mai 1911.

(Après-midi.)

Présents : Les mêmes, moins Mgr l'archevêque d'Ottawa.

Le rapport du sous-comité des principaux des écoles normales sur : 1° Un projet de règlements pour les écoles normales catholiques ; 2° Un programme d'études pour les écoles normales catholiques de filles, étant soumis au Comité, M. John Ahern propose, appuyé par l'honorable M. Chapais :

" Que le rapport du sous-comité des principaux des écoles normales, daté du 30 mars 1911, ne soit pris en considération par le présent Comité qu'à sa prochaine réunion, afin de fournir aux membres du Bureau central des examinateurs catholiques l'avantage d'exprimer leur manière de voir au sujet des changements proposés par ce rapport au programme d'examen du Bureau central ". Adopté.

Relativement à ce même rapport, Mgr l'évêque de Valleyfield donne avis de motion qu'il proposera les amendements suivants lorsqu'il sera pris en considération :

Titre III des règlements. Substituer aux deux premiers articles les trois suivants :

(1) " En vertu de l'article 2954 des S. R. P. Q., 1909, pour chaque école normale, un principal est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la proposition du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à l'effet de contrôler l'enseignement et de diriger la formation intellectuelle et morale des élèves ".

(2) " Les principaux des écoles normales de garçons, en particulier, comme directeurs de ces maisons d'éducation, en surveillent de plus la gestion économique et les divers services attachés à l'administration ".

(3) " Pour chaque école normale de filles, une directrice est nommée par la communauté qui a charge de l'école, à l'effet d'en surveiller les divers besoins et d'en contrôler la discipline générale ".

Titre IV.—Substituer au premier article le suivant :

(1) " Comme le principal, tous les professeurs sont nommés ou destitués par le lieutenant gouverneur en conseil, sur la demande du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ; à l'exception cependant des Religieuses qui, dans les écoles normales de filles, reçoivent leur nomination ou leur destitution directement de la communauté à laquelle elles appartiennent et qui a charge de l'école ".

(2) Commencer l'article 2 du titre IV comme suit : " Pour tout ce qui regarde l'enseignement, comme pour tout ce qui se rattache à l'exercice de leurs fonctions, tous les professeurs sont sous la direction immédiate du principal. Ils sont divisés en deux classes..... etc ".

M. l'abbé Dubois donne également avis de motion qu'il proposera d'ajouter ce qui suit après l'article 2 du titre V du susdit rapport des principaux des écoles normales :

" La pension est fixée à $100 pour les élèves-instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, et à $80.00 pour les élèves-institutrices des écoles normales de Montréal, de Valleyfield, de Joliette, de St-Hyacinthe et de Nicolet ".

M. Prévost donne avis qu'il proposera, à la prochaine session de ce Comité : " Que l'article 126 des règlements refondus du Comité catholique soit amendé de manière à se lire comme suit :

" Art. 126.—Les brevets accordés par le bureau central des examina-
" teurs seront de trois degrés, savoir : pour école élémentaire, pour école modèle
" et pour école académique. Le bureau central des examinateurs sera autorisé
" à faire subir aux aspirants à ces différents brevets, un examen pratique ou
" d'aptitude pédagogique.

" Aux aspirants qui ne subiront pas cet examen, le bureau ne décernera
" qu'un brevet de capacité ou certificat d'études correspondant aux différents
" degrés du cours.

" Aux aspirants qui subiront avec succès et l'examen de capacité et
" l'examen d'aptitude pédagogique, le Bureau décernera un diplôme d'ensei-
" gnement.

" Le simple brevet de capacité ne constituera qu'un permis d'enseigne-
ment bon pour deux ans seulement ".

Le rapport suivant est ensuite soumis et adopté, sur proposition de M. Tellier :

s

" Le sous-comité chargé de l'examen des tableaux de l'emploi du temp présentés par M. l'abbé Dubois et M. Nap. Brisebois, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni le 9 mai courant, sous la présidence de Mgr Archambeault. Etaient aussi présents, M. Ahern, M. Désaulniers, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

" Le sous-comité n'ayant pu terminer son travail, demande l'autorisation de siéger de nouveau et de faire rapport à la prochaine réunion de ce comité ".

Il est proposé par Sa Grandeur Mgr E. Roy : " Que M. Léopold-Sévère Langlois soit recommandé comme professeur ordinaire de l'école normale Laval, et que cette nomination soit datée du 1er janvier 1911, avec un salaire de douze cents ($1200) piastres par année " Adopté.

Mgr Bruchési propose, appuyé par Mgr Archambault, et il est résolu :

" Que le principal de l'école normale Jacques-Cartier soit autorisé à augmenter de $100 les honoraires de l'abbé A. Desrosiers, vice-principal et professeur à l'école normale de Montréal ".

Le Comité prend ensuite en considération l'avis de motion suivant qui avait été donné, à la séance du 11 mai 1910, par M. J.-V. Désaulniers, secondé par M. Mathias Tellier.

" Que le Code scolaire soit amendé en y ajoutant l'article suivant, après l'article 215 :

" Article 215a.—Il est loisible aux commissaires et aux syndics de fournir " gratuitement les livres scolaires à tous les enfants de leur municipalité ".

Après discussion et après que M. Tellier eut déclaré qu'il ne seconde plus cette motion, elle est adopté sur division, dans la forme suivante, sur proposition de M. J.-V. Désaulniers, secondé par M. John Ahern :

" Que le Code scolaire soit amendé en y ajoutant l'article 215a suivant :

" Article 215a.—Il est loisible aux commissions scolaires de fournir des " livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur con- " trôle, ces livres devant être payés à même le fonds scolaire de la municipalité ".

Sur proposition de M. Jules-Edouard Prévost, secondé par M. J.-V. Désaulniers, ce Comité émet le vœu que le Surintendant de l'Instruction publique recommande aux diverses commissions scolaires catholiques de la province de Québec de choisir autant que possible des ouvrages canadiens comme livres de récompense, notamment les volumes qui traitent de l'histoire du Canada.

Le Comité prend communication d'une lettre du secrétaire du Comité exécutif du Fonds Strathcona et il est proposé par M. Prévost, secondé par Mgr Emard, que M. l'abbé Frs Pelletier, M. l'abbé Naz. Dubois et M. J.-V. Désaulniers soient nommés membres du comité qui sera chargé de la distribution du fonds Strathcona, le comité ne voulant assumer à ce sujet d'autres obligations que celles exprimées par sa résolution du 6 octobre 1910.—Cette motion est adoptée sur division.

Séance du 11 mai 1911.

(Avant-midi).

Présents : M. le Surintendant de l'Instruction publique, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Nicolet, de Joliette de St-Hyacinthe, Mgr Blanche, Mgr P.-E. Roy, délégué de Mgr l'archevêque de Québec ; M. l'abbé L. Lindsay, délégué de Mgr l'évêque de Pembroke ; M. l'abbé C.-E. Brunault, délégué de Mgr l'évêque de Nicolet ; l'honorable Ths Chapais, M. Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, Mgr Th-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern et M. J.-V. Désaulniers.

M. le Surintendant propose que l'article 215 des règlements refondus du Comité catholique soit remplacé par le suivant :

" Art. 215.—Le bureau d'examinateurs catholiques pour les candidats à " la charge d'inspecteur d'écoles se compose de six membres, dont trois sont " nommés par le Comité catholique et trois sont membres ex-officio, savoir : " les principaux des Ecoles normales Laval et Jacques-Cartier et l'inspecteur-" général des écoles. " Adopté.

Mgr Archambault donne avis qu'il proposera que le susdit article 215 des règlemenls refondus soit amendé de nouveau de manière à se lire comme suit :

" Art. 215.—Le bureau d'examinateurs catholiques pour les candidats " à la charge d'inspecteur d'écoles se compose de six membres ; cinq de ces " membres sont nommés par le Comité catholique, dont deux choisis parmi les " principaux des écoles normales. L'inspecteur général des écoles est membre " *ex-officio* de ce bureau. "

La proposition suivante de M. le Surintendant reste comme avis de

" Que l'article suivant soit ajouté au programme d'études des écoles pri-" maires, au titre " hygiène, " page 117 des règlements refondus du comité " catholique :

" Que l'enseignement anti-alcoolique soit donné indirectement et occa-"sionnellement, à tous les degrés de l'école primaire, par des récits, lectures, " dictées, rédactions, problèmes, chants, cartes murales, et directement, à l'aide " d'un manuel approuvé, au moins une heure par semaine, pendant la der-" nière année de chaque cours. "

" Ce comité exprime de plus le désir que des sociétés de tempérance " soient établis dans les écoles, après entente entre l'instituteur ou l'institu-" trice et le curé de la paroisse. "

Sur proposition de Mgr l'évêque de Joliette, secondé par M. Prévost, le Comité exprime le vœu suivant :

" Que la somme de $100,000.00 votée cette année par la Législature, pour " gratifications aux écoles des municipalités rurales ou de village qui emploient " des instituteurs pour les garçons de 10 à 18 ans, soit répartie également " entre les écoles modèles ou académiques de garçons des municipalités " rurales ou de villages ci-après mentionnées, savoir :

"1° Les écoles où le traitement de l'instituteur diplômé est de $400 au "moins ;

"2° Les écoles où il y a plus d'un professeur recevant chacun un mini- "mum de salaire de $250.00."

Séance du 11 mai 1911.

(Après-midi.)

Présents : Les mêmes qu'à la séance du matin, moins Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Trois-Rivières et M. Mathias Tellier.

M. le Surintendant soumet les deux résolutions suivantes qui sont adoptées.

"Attendu que le nombre des centres populeux devient de plus en plus grand dans la province et que, dans les villes et les gros villages, l'école maternelle ou jardin d'enfant peut rendre d'importants services à l'éducation des enfants de 3 à 7 ans en les préparant à l'école élémentaire, le comité recommande au gouvernement d'amender l'article 2547 des Statuts refondus (1909) en y ajoutant, dans la troisième ligne, après le mot "constitue", les mots : "une école maternelle."

"Attendu que le dessin est un instrument d'éducation de premier ordre et qu'il contribue dans une large mesure à la culture générale ;

"Attendu que cet enseignement devient de plus en plus indispensable dans nos écoles primaires, vu la récente création d'écoles industrielles et techniques ;

"Attendu qu'à la dernière session de la Législature, le gouvernement a inscrit au budget de la province une somme de $5,000.00 dans le but d'organiser et de contrôler d'une manière uniforme et efficace cet enseignement dans les écoles primaires sous contrôle :

"Ce comité recommande au gouvernement la nomination d'un directeur de l'enseignement du dessin, comme fonctionnaire relevant du département de l'Instruction publique."

Après la lecture d'une communication des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal au sujet des débits de boissons à proximité d'une maison d'école, il est résolu : "Que ce comité recommande au gouvernement de faire adopter un amendement à la loi des licences, par lequel il serait

défendu aux commissaires des licences d'accorder des permis pour débits de boissons dans les limites de cinq cents pieds de toute école dans cette province. "

La prise en considération d'une requête des Frères Maristes, demandant la création d'une école normale à Iberville, est remise à la prochaine session.

Il est proposé par Mgr Rouleau, appuyé par M. l'abbé Dubois, "Que la prise en considération de la demande de M. Charles Méthot soit remise à la prochaine session, alors que les attributions des principaux et des professeurs des écoles normales de garçons et de filles seront clairement définies." Adopté.

Le Comité prend communication d'une requête de Mme Marie Gérin-Lajoie, demandant que les articles 167 et 211 des règlements refondus soient amendés en y inscrivant, sous la spécialité de "l'Instruction civique", les mots "Droit usuel" pour les candidats au brevet d'académie. Le comité ne croit pas devoir modifier ses règlements concernant l'enseignement de cette matière.

Lecture d'une lettre du Dr J.-G. Paradis, au sujet de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles normales.

Le Comité recommande : 1° Qu'une somme de cinq cent cinquante piastres soit prise sur son fonds de réserve et placée au crédit du Surintendant pour défrayer les dépenses occasionnées par la rédaction du programme d'études des écoles ménagères, les frais de voyages des membres du comité spécial chargé de faire ce programme et les frais d'impression du rapport, et prie le Lieutenant-gouverneur d'autoriser le Surintendant à payer la dite somme à qui de droit ;

2° Qu'une somme de mille piastres soit prise sur son fonds de réserve et placée au crédit du Surintendant pour lui permettre de payer les frais de voyages, occasionnés par les diverses réunions des Principaux des écoles normales catholiques au siège du gouvernement et des membres de leur sous-comité, la préparation d'un projet de règlements par ces derniers pour les écoles normales catholiques, celle d'un programme d'études pour les écoles normales de filles en particulier et les frais d'impression de ces programmes et du rapport.

Le Comité remet à sa session du mois de septembre prochain, alors qu'il fera la distribution du fonds de l'Education supérieure, toutes les demandes du titre d'école modèle ou d'école académique qui lui ont été soumises.

Et la session est ajournée.

(Signé) J.-N. Miller,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(*Traduction*).

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1910.

Présents :—Le rév. W.-I. Shaw, LL.D., D.C.L., président ; le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le très rév. A.-H. Dunn, Lord évêque de Québec ; le principal Wm. Peterson, C.M.G., LL.D. ; M. John-C. Sutherland, B.A. ; l'hon. P.-S.-G. Mackenzie, C.R., M.A.L. ; M. Wm. Rowat, M.D. ; le rév. E.-I. Rexford, LL.D., D.C.L., ; M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L. ; M. John Whyte, M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D., et Mlle Georgina Hunter, B. A.

Le secrétaire communique au comité des lettres de M. H.-B. Ames, B.A., M.P., de l'hon. juge McCorkill et du rév. A.-T. Love, D.D., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le président déclare que le sous-comité de la distribution des octrois de l'éducation supérieure s'est réuni le 29 de septembre dernier et qu'après avoir examiné les rapports de l'inspecteur des écoles supérieures, il a préparé une liste des allocations qu'il soumet au comité pour que ce dernier l'approuve.

Comme cette liste contient une allocation en faveur de l'institut de la Pointe-aux-Trembles, le comité décide, après étude, de retrancher de la liste, pour le moment, le nom de cet institut et de prendre en considération, à une assemblée subséquente, la question d'accorder des octrois à cet institut et à des institutions semblables.

Après avoir étudié de nouveau la liste, le comité décide de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil, en vertu des articles 2937-2943, S. R. Q., 1909, de faire la distribution du fonds de l'éducation supérieure d'après le tableau suivant.

ÉTAT DU REVENU, SEPTEMBRE 1910.

Voté par la Législature	$ 9,287 20
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518 44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400 00
Honoraires des licences de mariages, produit net	9,339 29
	$22,544 93

DÉPENSES FIXES

Examinateurs des associés ès-arts	$ 500 00	
Examinateurs adjoints pour les examens de juin.	500 00	
Impressions de documents d'examens, etc....	500 00	
		$ 1,500 00
Montant disponible pour distribution		$21,044 93

ACADÉMIES

NOM DE L'ÉCOLE	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Progrès en général, efficacité, etc.	Octrois.	Gratifications.	Total.
Bedford	30	16	14	50	60	$200	$100	$300
Buckingham	30	26	4	65	70	200	110	310
Coaticook	53	22	31	57	90	200	150	350
Cookshire	56	45	5	66	90	200	175	375
Cowansville	17	8	9	71	60	200	100	300
Danville	47	45	2	65	90	200	175	375
" Dunham Ladies College"	24	10	14	55	.....	.....	.....	.....
Gault, Valleyfield	47	41	6	64	90	200	175	375
Granby	56	51	5	75	100	200	175	375
Huntingdon	114	101	13	66	100	200	200	400
Inverness	37	33	4	67	80	200	125	325
Knowlton	58	36	21	58	80	200	125	325
Lachine	51	52	5	68	95	200	175	375
Lachute	70	61	9	74	100	200	200	400
Lennoxville	60	47	13	58	70	200	110	310
Externat du Collège Macdonald	11	8	3	57	.....	.....	.....	.....
North-Hatley	28	24	4	62	75	200	110	310
Ormstown	60	53	7	64	90	200	150	350
Shawville	50	38	12	67	70	200	100	300
Sherbrooke " High School"	102	74	28	61	100	200	200	400
Stanstead	85	34	51	60	100	200	175	375
Strathcona (Outremont)	57	44	13	65	80	200	150	350
Sutton	5	5	.....	61	75	200	125	325
Collège de St-François " H S"	75	68	7	65	100	200	175	375
St-Jean, " High School"	21	19	2	58	70	200	100	300
St-Lambert	35	22	13	.....	70	200	100	300
Waterloo	55	33	22	58	90	200	175	375
Waterville	21	19	2	70	80	200	125	325
Westmount	313	248	65	52	.....	Spécial	.....	.....
						$5,200	$3,780	$8,980

ACADÉMIE SPÉCIALE

" Dunham Ladies' College"	250
	$9,230

ÉCOLES MODÈLES

NOM DE L'ÉCOLE.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Progrès en général, efficacité, etc.	Octrois.	Gratifications.	Total.
Aberdeen, Montréal-Ouest	31	30	1	73	100	$ 75	$100	$175
Arundel	6	1	5	52	.....	Spécial	.....	.....
Ayer's Cliff	18	15	3	58	75	$ 75	75	150
Aylmer	47	45	2	68	95	75	100	175
Barnston	23	15	8	69	60	75	50	125
Beebe Plain	30	26	4	70	100	75	100	175
Bishops Crossing	18	16	2	67	60	75	75	150
Brownsburg	28	19	9	54	70	75	100	175
Bury	24	21	3	70	100	75	100	175
Clarenceville	30	25	5	69	90	75	100	175
Como	13	9	4	68	.....	75	75	150
Compton	7	6	1	67	70	75	75	150
Dunham	17	13	4	71	90	75	100	175
East Angus	38	22	16	64	80	75	100	175
Fairmount	131	103	28	71	.....	.....	.....	.....
Farnham	17	15	2	60	65	75	75	150
Fort-Coulonge	18	7	11	52	60	75	75	150
Frelighsburg	13	10	3	66	75	75	100	175
Gaspé	34	27	7	63	.....	Spécial	.....	.....
Gould	27	24	3	71	100	$ 75	100	175
Hatley	29	28	1	74	75	75	100	175
Hemmingford	13	4	9	.....	60	75	50	125
Hull	38	35	3	78	100	75	100	175
Kingsey	10	10	.....	70	75	75	75	150
Kinnear's Mills	14	5	9	52	50	75	50	125
Lac Mégantic	21	9	12	58	70	75	75	150
Leeds	9	6	3	53	65	75	75	150
Lacolle	9	9	.....	79	60	75	75	150
Longueuil	23	16	7	66	70	75	75	150
Magog	27	23	4	71	75	75	100	175
Mansonville	23	19	4	57	75	75	100	175
Maple Grove	12	12	.....	.....	60	75	50	125
Marbleton	14	13	1	77	70	75	75	150
New-Carlisle	43	30	13	57	.....	Spécial	.....	.....
New-Richmond	22	10	12	60	.....	Spécial	.....	.....
Pasbébiac	32	24	8	72	.....	Spécial	.....	.....
Philipsburg	12	10	2	76	.....	Spécial	.....	.....
Portneuf	14	10	4	55	.....	Spécial	.....	.....
Quyon	11	6	5	64	70	$ 75	75	150
Rawdon	9	9	.....	77	90	75	100	175
St-André	14	9	5	59	75	75	75	150
St-Hyacinthe	4	4	.....	.....	.....	Spécial	.....	.....
Sawyerville	39	20	19	61	90	75	100	175
Scotstown	22	16	6	64	75	75	100	175
South-Durham	11	6	5	64	60	75	75	150
Stanbridge-Est	17	16	1	72	70	75	75	150
Thetford	21	14	7	56	60	75	75	150
Trois-Rivières	4	3	1	63	65	75	50	125
Ulverton	25	24	1	70	75	75	100	175
Verdun	40	10	30	60	80	Spécial	.....	.....
Victoria, Québec	26	23	3	78	.....	Spécial	.....	.....
Windsor-Mills	21	16	5	62	70	$ 75	75	150
						$3,675	$3,400	$6,475

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

Cox, (Paspébiac et New-Carlisle)	$ 200 00	
Gaspé	100 00	
New-Richmond	100 00	
Philipsburg	75 00	
Portneuf	75 00	
Arundel	75 00	
		$ 625 00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires des licences de mariages	$ 4,500 00

ACADÉMIES

Octrois	$5,200 00	
Gratifications	3,780 00	
Octrois aux académies spéciales	250 00	
		$ 9,230 00

ÉCOLES MODÈLES

Octrois	$3,075 00	
Gratifications	3,400 00	
Octrois aux écoles modèles spéciales	625 00	
		$ 7,100 00
Montant total distribué		$20,830 00

Le comité se rend à la demande des écoles de Waterville et de New-Carlisle, et leur accorde le titre d'académie ; les écoles des Trois-Rivières, de Fort-Coulonge et de Brownsburg sont de nouveau placées sur la liste des écoles modèles.

Le professeur Kneeland soumet un rapport du sous-comité nommé pour préparer un projet de règlement régissant la distribution des bourses et le choix des candidats à ces bourses, parmi ceux qui ont suivi les cours de l'école normale.

Le rapport est adopté, après avoir subi certains amendements, et l'on demande au professeur Kneeland de le refondre, de concert avec le secrétaire anglais du département, de manière qu'il puisse être prêt en temps pour qu'on l'intercalle dans les règlements du comité. Il est décidé que la dernière

refonte devra être présentée à la réunion de novembre, afin que le comité l'approuve et qu'elle soit ensuite insérée dans les procès-verbaux.

Il est proposé par le professeur Kneeland, appuyé par M. J.-C. Sutherland, et résolu que le secrétaire reçoive instruction :

(*a*) De préparer les formules nécessaires pour la mise à exécution des règlements proposés concernant les bourses ;

(*b*) De faire connaître au comité, à sa réunion de novembre, s'il est possible de faire une distribution de ces bourses pour l'année 1910-1911 ;

(*c*) De faire une enquête et de présenter un rapport, à la même réunion, sur les perspectives concernant la possibilité d'obtenir une augmentation du montant accordé actuellement pour ces bourses ;

(*d*) De prendre les mesures qu'il croira convenables pour faire connaître promptement et, autant que possible, à toutes les personnes intéressées, la décision du comité au sujet de ces bourses, de manière que ceux qui se proposent de se présenter comme candidats à ces bourses puissent se préparer en conséquence.

Le Dr Shurtleff fait rapport du progrès des délibérations du sous-comité nommé pour faire enquête au sujet des accusations portées par Madame Jetté contre l'inspecteur Hewton. Ce sous-comité est nommé de nouveau.

Dans une lettre, le Dr Love soumet un rapport, au nom du sous-comité, qui se compose du Dr Shurtleff, de M. Walker et de lui-même et qui a été nommé, à la dernière assemblée du comité, dans le but d'obtenir une aide plus considérable et suffisante pour la section anglaise du département de l'instruction publique.

Il déclare que cette question a été soumise au trésorier de la province, dans une entrevue, et que l'on espère qu'elle sera réglée sous peu, aussitôt que le trésorier aura discuté cette question avec ses collègues.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. McGee, de la Nouvelle-Ecosse, au sujet d'un projet d'uniformité interprovinciale des livres classiques.

Cette lettre est référée au sous-comité des manuels, qui devra la prendre en considération avant la prochaine revision générale de la liste des livres autorisés.

Lecture d'une lettre du Dr W.-Lyman Hume, attestant la maladie de l'inspecteur Parker et la nécessité qu'il y a, pour lui, de prendre un repos complet pendant quelque mois.

Le comité décide d'accorder à M. Parker un congé de six mois et donne instruction au secrétaire de dire à M. Parker combien il apprécie les services qu'il a déjà rendus à la cause de l'éducation, en lui exprimant l'espoir de le voir, après son repos et une guérison complète, reprendre bientôt son travail.

Il est aussi décidé que les inspecteurs des écoles élémentaires seront priés de remplacer M. Parker, en faisant l'inspection des écoles modèles dans leurs districts respectifs, pendant leur seconde visite de cette année. Le Comité exprime l'opinion qu'un honoraire de cinq piastres devrait être accordé aux inspecteurs, pour chaque école qu'ils visiteront ainsi.

Le secrétaire annonce que les salaires des inspecteurs d'écoles ont été portés à $1,400.00 par année, cette augmentation devant compter du premier de juillet dernier.

L'état financier suivant est soumis au comité et accepté par lui, sujet à la vérification ordinaire du président.

1910. RECETTES

1er janvier.—	Balance en mains	$ 1,540.93
16 février. —	Reçu de deux candidats pour certificats d'inspecteurs.	12.00
1er juin.—	Octroi du gouvernement pour dépenses contingentes.	1,500.00
		$3,052.93

1910. DÉPENSES

3 janvier.—	John Parker, six mois de traitement, à $140.00	840.00
	G.-W. Parmelee, six mois de traitement comme secrétaire du Bureau Central	250.00
3 janvier.—	G.-W. Parmelee, six mois de traitement comme secrétaire du comité protestant	200.00
13 janvier.—	Renout & Co., 50 Primers of Method	30.00
13 janvier.—	T. J. Moore & Co., articles	33.65
13 janvier.—	Examen des compositions des aspirants-inspecteurs :	
	G.-W. Parmelee	30.00
	S.-B. Sinclair	20.00
	J.-W. McOuat	20.00
1 février.—	Chronicle Printing Co., procès-verbaux	4.00
15 Avril.—	Chronicle Printing Co., procès-verbaux et rapport	12.00
25 Avril.—	G.-W. Parmelee, frais de poste et menues dépenses.	22.50

1 Mai.—	John Parker, dépenses spéciales de voyage et frais de poste	31.50
	Dépenses de voyage des membres du bureau central pour assister aux réunions	100.50
14 Juin.—	John Parker, télégrammes, frais de poste, etc., pour examens de juin	35.86
1 juillet.—	Balance en mains	1,387.67
		$ 3,052.93

1910. COMPTE SPÉCIAL

30 juin. —	Intérêt sur le fonds des licences de mariages	$ 1,400 00
	Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518 44
		$ 3,918 44

CONTRA

30 juin. —	Transporté au surintendant de l'Instruction publique	$ 3,918 44

Vérifié et trouvé exact.

WILLIAM I. SHAW,
Président.

Vu qu'il n'y a pas d'autres questions à étudier, la réunion est alors ajournée au vendredi, 25 de novembre prochain, à moins que le comité ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Session du 25 novembre 1911.

Présents : Le révérend W.-I. Shaw, L.L.D., D. C. L., président ; le professeur A.-W. Kneeland, M.-A., B.C.L., le révérend A.-T. Love, B.A., D.D. : le Lord évêque de Québec ; le principal Peterson, L.L.D., C.M.G. ; M. J.-C. Sutherland, B.A. ; l'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M.A.L. ; M. Wm. Rowat, M.D. ; le révérend E.-I. Rexford, L.L.D., D.C.L. ; M. S.-P. Robins, L.L.D., D.C.L. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., L.L.D., et Mlle M.-L. Ferguson.

Le président étant en retard, l'honorable juge McCorkill préside jusqu'à son arrivée.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté, après avoir été amendé par la suppression du nom du révérend Dr Rexford de la liste des membres présents.

Le secrétaire communique au comité des lettres de l'honorable S.-A. Fisher, B.A., M. P., de l'honorable juge Weir et de M. John Whyte, par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à l'assemblée.

Le secrétaire annonce le décès, arrivé depuis la dernière réunion, de l'honorable J.-K. Ward, M.C.L. Il est résolu à l'unanimité que les membres de ce Comité désirent exprimer au procès-verbal comme ils apprécient hautement les qualités de leur collègue défunt, qualités qu'attestent non seulement les services qu'il a rendus à la cause de l'éducation en cette province, mais sa longue et honorable carrière dans la vie privée et dans la vie publique, où sa bonté sans alliage était connue et appréciée par ses nombreux amis.

La nouvelle de l'élection de Mlle M.-L. Ferguson comme représentant de l'Association des instituteurs et institutrices protestants est annoncée au Comité. Le président lui souhaite la bienvenue.

On prend de nouveau en considération la demande d'un octroi, à même le fonds de l'éducation supérieure, pour l'institution de la Pointe-aux-Trembles.

Après que cette question eut été discutée, le Dr Shurtleff propose, appuyé par le professeur Kneeland, et il est résolu :

" Que, dans l'opinion de ce Comité, il n'est pas à propos d'accorder des octrois, à même l'argent de la province, à des institutions d'éducation privées qui ne sont pas sous la direction de commissions scolaires, ne suivent pas le cours que prescrit ce Comité et ne se consacrent pas exclusivement aux travaux scolaires."

Le Dr Shurtleff soumet le rapport du Comité spécial chargé de faire enquête sur les accusations portées par Mme P. Bullock-Jetté, institutrice de Roxton-Pond, contre l'inspecteur R.-J. Hewton. Ce rapport est étudié et il est résolu que :—" Après avoir entendu la lecture du rapport du comité spécial nommé pour faire enquête sur les accusations Jetté-Hewton et l'avoir pris en considération, les membres de ce comité sont unanimement d'opinion que l'inspecteur Hewton doit être prié de donner sa démission au Secrétaire provincial."

Au nom du Comité consultatif sur le français, le Dr Shurtleff recommande la nomination d'un comité spécial, qui devra se rendre auprès des

ministres, dans le but d'obtenir l'aide financière nécessaire pour mettre à exécution la recommandation déjà faite d'offrir une gratification de $100.00 à chaque école qui engagera un professeur spécial de français.

Le Dr Rexford, le Dr Shurtleff, le juge McCorkill, le Dr Love et le Dr Peterson, à titre de président, sont choisis comme membres du comité chargé de la tâche ci-dessus mentionnée, et pouvoir leur est accordé de s'associer d'autres membres.

Lecture des résolutions de l'Association des instituteurs protestants : ces résolutions sont référées au sous-comité du cours d'études et des bourses.

M. C.-W. Ford, M. A., ayant demandé de subir l'examen de compétence pour l'obtention du certificat d'inspecteur, le secrétaire reçoit instruction de lui faire subir cet examen, avant la prochaine réunion.

Le secrétaire reçoit instruction de préparer un programme d'examen pour les candidats qui désirent obtenir ce certificat, il est bien compris que ces examens ne se limiteront pas seulement aux livres spécifiés. Le Dr Rexford et le Dr Peterson sont priés de collaborer avec le secrétaire à la préparation de ce programme.

Les propositions concernant le paiement de bourses à l'école normale sont soumises au comité avec les recommandations du sous-comité de formation pédagogique.

Le Dr Peterson propose, appuyé par le Dr Robins, et il est résolu : "Que les nouvelles propositions, concernant les bourses, telle que rédigées par le professeur Kneeland et le secrétaire, reçoivent l'approbation de ce comité et qu'on y incorpore les recommandations du comité de formation pédagogique ; qu'elles soient de nouveau confiées au professeur Kneeland, au Dr Rexford et au secrétaire, afin qu'à sa prochaine assemblée, le comité les approuve définitivement et en ordonne la publication ".

Le Dr Rexford propose, appuyé par le professeur Kneeland : "Que des mesures soient prises afin que les élèves-maîtres du collège Macdonald, qui paient leurs propres dépenses, puissent, après avoir enseigné avec succès dans les districts ruraux de cette province, bénéficier eux aussi des bourses ".

Le professeur Kneeland propose, appuyé par le Dr Rexford, et il est résolu : "Que le sous-comité des manuels reçoive instruction de procéder à la revision quadriennale des livres de classe autorisés et de présenter son rapport à la prochaine assemblée du comité protestant ".

Le professeur Kneeland propose, appuyé par le Dr Love, et il est résolu : " Qu'instruction soit donnée au secrétaire de se procurer, pour les membres du comité protestant, des exemplaires de tous les nouveaux livres de classe d'Ontario et de les leur faire distribuer aussitôt que possible ".

La réunion est alors ajournée au vendredi, 17ème jour du mois de février 1911, à moins que le comité ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Séance du 17 février 1911.

Présents :—L'honorable juge J.-C. McCorkill, le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A.-T. Love, B.A., D.D. ; le principal William Peterson, LL. D., C.M.G. ; M. Gavin-J. Walker ; l'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C. R., D.C.L., M.A.L. ; M. William Rowat, M. D. ; le rév. E.-I. Rexford, LL. D., D.C.L. ; M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L. ; M. John Whyte, et M. W.-L. Shurtleff, C. R., LL. D.

Mlle Georgina Hunter, B. A., assiste à la réunion, à la demande du président de l'Association des institutrices protestantes de la province, pour remplacer feu Mlle Ferguson, qui représentait l'Association. On l'invite à rester et à prendre part à la discussion.

Le secrétaire soumet au comité des lettres de l'hon. S.-A. Fisher, B.A., M. P. ; M. H.-B. Ames, B.A., M. P. ; George-L. Masten ; l'hon juge Weir ; M. J.-W. Robertson, LL. D., C.M.G. ; et le rév. W.-I. Shaw, LL. D., D.D., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

L'honorable juge McCorkill préside, à la demande du comité.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le Dr Peterson propose, appuyé par le Dr Rexford, et il est résolu : " Que ce Comité désire exprimer au procès-verbal combien il déplore la lourde perte qu'ont subie ceux qu'intéresse l'éducation dans la province, par le décès de Mlle M.-L. Ferguson, de Montréal, qui fut, cette année, le représentant, auprès de ce Comité, de l'Association des instituteurs et intitutrices protestants, qui occupa d'autres positions élevées et pleines de responsabilité dans nos écoles et que tout le monde connaissait, non-seulement comme une institutrice admirable, mais aussi comme une pédagogue qui a joué un grand rôle en relevant le niveau de la profession d'institutrice aux yeux du public."

" Résolu aussi que des copies de la présente résolution soient envoyées aux membres de la famille de feu Mlle Ferguson.

Le juge McCorkill, sur proposition de M. Walker et à la demande unanime du Comité, communique, par télégramme, au Dr Shaw, l'expression de la profonde sympathie de tous les membres du Comité, à son égard, à l'occasion de sa maladie.

Le secrétaire communique au comité la nouvelle de la démission de M. J.-C. Sutherland, comme membre du Conseil de l'Instruction publique ; M. Sutherland a résigné lorsqu'il a été nommé à une position au département de l'Instruction publique.

Il est résolu unanimement que ce Comité offre à M. Sutherland ses félicitations, à l'occasion de sa nomination à un poste qui lui permettra de consacrer tout son temps et tous ses talents au service public, pour lequel il a montré tant d'aptitude et, aussi, que le Comité se déclare heureux de constater que le gouvernement, poursuivant sa politique de progrès dans les choses de l'éducation, reconnaisse la nécessité d'augmenter le personnel du département, pour répondre à plusieurs demandes qui lui ont été faites, pendant ces dernières années.

Le secrétaire informe le comité que l'inspecteur R.-J. Hewton a remis sa démission au Secrétaire provincial, laquelle prendra effet le 31 de juillet prochain. Le Comité décide que, dans son opinion, cette résignation doit être acceptée et que, en attendant qu'elle prenne effet, l'inspecteur Hewton devrait recevoir son congé.

Lecture d'une lettre du révérend S.-J. Taylor, au nom de l'institution de la Pointe-aux-Trembles ; M. Taylor déclare que cette institution se consacre exclusivement aux travaux de l'éducation. Sur ordre du Comité, on la dépose sur la table.

Lecture d'une lettre du secrétaire du Bureau universitaire des examinateurs, recommandant que le certificat des associés ès-arts soit dorénavant appelé le certificat final. Après avoir discuté cette question, le Comité nomme un sous-comité, composé du Dr Rexford, du Dr Shurtleff et du Dr Mackenzie, et lui donne instruction de préparer un certificat qui corresponde davantage aux formules employées ailleurs pour le certificat du même degré.

Lecture d'une lettre du secrétaire du comité de formation pédagogique, au sujet de la propriété occupée, à Montréal, par l'école normale McGill. Après que cette question eût été discutée, il est résolu, sur proposition du Dr Peterson et du professeur Kneeland :—" Qu'ayant appris que le gouvernement de la province se propose de prendre, à une date rapprochée, de nouvelles

mesures, au sujet de l'usage et de l'occupation de l'édifice de l'ancienne école normale de la rue Belmont, le Comité protestant se permet d'attirer respectueusement l'attention du gouvernement sur les droits que, au point de vue de l'équité, il croit avoir sur cette propriété. La générosité de particuliers, il est vrai, a fourni au Comité une nouvelle école, au collège Macdonald, mais le coût de son entretien et de son mobilier n'est plus à la charge du gouvernement de la province. Et de même que, ce que l'on appelle "l'octroi disponible de l'école normale," a été définitivement affecté aux fins de l'éducation chez les Protestants, de même aussi on peut respectueusement prétendre que la somme annuelle, provenant de la location de l'édifice de l'ancienne école normale, ou l'intérêt de tout capital réalisé par sa vente, devrait être affecté aux mêmes fins.

Les membres suivants sont choisis pour former une délégation, qui devra rencontrer le Premier ministre et soutenir devant lui la prétention que le Comité soumet aujourd'hui respectueusement:—Le juge McCorkill, le Dr Peterson, le Dr Shurtleff, le Dr Rexford, M. Whyte, le Dr Robins et le Dr Rowat. La délégation pourra inviter les députés anglais de la Législature à se joindre à elle.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'inspecteur Hewton, dans laquelle ce dernier déclare que Mme P.-B. Jetté, institutrice de Roxton-Pond, avait refusé de lui donner les renseignements qu'il lui fallait, lors de sa dernière visite, et avait quitté la salle de classe. Le Dr Robins propose, appuyé par M. Whyte, et il est résolu: "Que le secrétaire anglais du département fasse savoir à M. l'inspecteur Hewton que les renseignements nécessaires, dont il est question dans sa lettre, seront recueillis par le département de l'instruction publique.

Le secrétaire déclare, au nom du Bureau des examinateurs, que MM. J.-H. Hunter, M. A., et C.-W. Ford, M. A., ont récemment passé l'examen de compétence pour la position d'inspecteur et qu'ils ont obtenu la meilleure note possible.

Le comité donne instruction de leur accorder des certificats de première classe.

Le professeur Kneeland soumet à l'approbation du Comité une liste de manuels, et donne des explications sur les diverses démarches qui ont été faites pour obtenir les meilleurs livres, aux prix les plus modiques.

Sur proposition du professeur Kneeland et du Dr Rexford, il est résolu: Que le rapport du sous-comité des manuels soit reçu, imprimé, distribué et

enfin pris en considération par le Comité protestant, à sa réunion de mai prochain.

Le Dr Rexford soumet un rapport intérimaire du sous-comité du cours d'études, qui a étudié les représentations qu'a faites l'Association des instituteurs protestants, à sa dernière convention. Le sous-comité recommande :— (*a*) Que l'histoire d'Angleterre et celle du Canada soient retranchées des matières requises pour le IIe degré académique et que les parties exigées de l'histoire, pour le IIIe degré modèle et le Ier degré académique, soient les suivantes :— IIIe degré modèle, l'histoire d'Angleterre et du Canada jusqu'à 1763 ; Ier degré académique, l'histoire d'Angleterre et du Canada, de 1763 jusqu'à 1901. (*b*) Que l'algèbre soit retranchée des matières exigées pour le IIe degré modèle.

Le professeur Rexford propose, appuyé par le professeur Kneeland, et il est résolu :—Que le rapport intérimaire du sous-comité du cours d'études soit accepté et approuvé et que le sous-comité soit prié de continuer ses travaux et de soumettre un rapport final au Comité, à sa prochaine réunion.

M. Whyte donne lecture d'un rapport du sous-comité de la distribution des octrois aux municipalités pauvres et soumet une liste contenant la répartition de la somme de $15,238.00. Le sous-comité déclare qu'il éprouve de la difficulté à obtenir des renseignements sûrs concernant le rapport entre la valeur réelle et la valeur cotisée des immeubles des municipalités scolaires ; il suggère que le département demande, à chaque commission scolaire qui a sa part du fonds des écoles pauvres, une déclaration à cet égard, donnée par résolution.

Le Dr Shurtleff soumet un rapport du Comité consultatif sur le français, lequel, après avoir subi certains amendements, est adopté comme suit :—Votre comité consultatif sur le français, après avoir étudié soigneusement la question de la langue française dans la province de Québec, au point de vue littéraire, commercial et social, et les conditions particulières dans lesquelles, par suite, peut se faire son enseignement dans nos écoles anglaises, a l'honneur de faire respectueusement les recommandations suivantes :—

(1) Nous sommes d'opinion que l'enseignement efficace de cette langue ne peut être faite que par ceux qui ont été spécialement formés dans ce but. Les salaires qu'il faut pour obtenir de semblables professeurs doivent être assez considérables, non seulement pour les indemniser pour la dépense additionnelle qu'entraînent leurs études spéciales, mais encore pour attirer au genre de travail ardu que constitue l'enseignement des langues un nombre

d'instituteurs proportionné à la demande. Sans un octroi spécial, plusieurs commissions scolaires se trouveront dans l'impossibilité de se procurer et de conserver à leur service de semblables instituteurs. En conséquence, nous recommandons qu'un octroi spécial, de $100.00 à $200.00 par année, soit accordé aux commissions scolaires qui engageront un professeur de français, possédant des aptitudes spéciales, lequel enseignera cette langue dans tous les degrés de l'école.

(2) Nous recommandons au Comité protestant de prendre les mesures nécessaires pour, en publiant une circulaire ou autrement, obtenir des professeurs, l'année prochaine, et des candidats pour le cours avancé.

(3) Nous lui recommandons aussi d'inviter l'université McGill à organiser, à son école d'été, le cours d'enseignement et, autant que possible, de pratique, afin que ceux qui déjà enseignent le français puissent acquérir les aptitudes voulues pour obtenir un certificat spécial, et à donner son concours au Comité protestant, en faisant subir aux candidats les examens nécessaires.

(4) Nous recommandons au Comité protestant de voir lui-même, si la chose lui est possible, à la direction des professeurs qui commenceront à enseigner le français, par un inspecteur spécial qui soit un expert en la matière.

(5) Nous lui recommandons de nommer de nouveau le Comité consultatif, en lui adjoignant le Dr Sinclair et M. C.-A. Adams, et de prendre les mesures nécessaires pour que les membres qui assisteront aux réunions soient remboursés de leurs dépenses de voyages.

Le Dr Peterson déclare que, conformément aux instructions qu'elle a reçues du Comité, à sa dernière réunion, la délégation a eu une entrevue avec les membres du gouvernement et qu'elle a obtenu un crédit de $3,000.00 pour encourager l'enseignement du français par des professeurs-spécialistes, dans les académies protestantes. Le Dr Robins propose, appuyé par le professeur Kneeland, et il est résolu :—Que le Comité protestant, étant donné ce qu'a récemment fait le gouvernement provincial, dans le but de procurer aux écoles de la province un plus grand nombre de professeurs-experts, aussi les facilités fournies grâce à l'école française d'été organisée par l'université McGill pendant le mois de juillet, recommande que partie de la somme de $3,000.00, que le gouvernement a récemment accordée, soit affectée à encourager les instituteurs à suivre les cours de l'école d'été de 1911, à payer leurs dépenses, en tout ou en partie, et à engager les professeurs additionnels qui seront requis pour former ces élèves ; le Comité décide, de plus, de reconnaître

l'examen avancé, qui se passe à la clôture de la dite école d'été, ou tout autre examen spécial qu'on établira, comme épreuve décisive de la compétence qu'il faut pour enseigner le français comme expert et pour donner droit aux privilèges offerts par le gouvernement, et aussi à l'amélioration de l'enseignement du français dans les écoles de la province. Le comité, en même temps, choisit le Rév. Dr Rexford et le Dr Shurtleff comme membres d'un sous-comité chargé de voir à tous les détails de cette affaire, de concert avec les directeurs et le comité de l'école française d'été.

Le Dr Robins propose, appuyé par le Dr Peterson, et il est résolu :—Que le Dr Shurtleff et le Dr Rexford, comme membres du sous-comité du français, soient priés de continuer leurs conférences avec les experts sur l'enseignement du français, savoir : MM. H.-H. Curtis, Dr Walter, Dr Gregor, le principal McBurney, le principal Adams, le Dr Sinclair et Madame Cornu, Mlles Wilson, Lawless et Ross, au sujet du cours d'études, des manuels, de l'engagement de professeurs experts en langue française et des certificats à leur accorder, ainsi que des meilleures méthodes à prendre pour utiliser à cette fin l'école française d'été de McGill, avec instruction de faire rapport de temps à autre à ce comité.

Le professeur Kneeland propose, appuyé par le Dr Rexford, et il est résolu :—Que les personnes suivantes soient choisies comme examinateurs-adjoints pour les examens de juin, sur la recommandation de l'inspecteur des écoles supérieures :

L'inspecteur J.-W. McOuat, B. A.,	Lachute.
L'inspecteur O.-F. McCutcheon,	Village de Leeds.
M. James Mabon, B. A.,	Saint-Henri de Montréal.
Le Rév. G.-H.-A. Murray, M. A.,	Danville.
Mlle Ethel Gale, B. A.,	Québec.

Le professeur Kneeland soumet un projet de règlement concernant le paiement des bourses. Ce projet est discuté et amendé, puis il est finalement résolu :—Que les articles 69 et 70 soient abrogées, en ce qui concerne les candidats à l'école des élèves-maîtres, et soient remplacés par les suivants pour lesquels le comité demande respectueusement l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, en vertu de l'article 2548, S. R. Q., 1909.

69. Tant que les salaires payés dans les écoles rurales de la Province peuvent être déclarés à peu près équivalents à ceux qui sont payés ailleurs, des bourses d'au moins cinquante piastres chacune doivent être payées, à

même le fonds disponible de l'école normale, aux élèves-maîtres de l'école normale qui se seront conformés aux règlements à cet égard, comme suit :—

(*a*) Les candidats doivent promettre, par un écrit signé devant témoin, d'enseigner pendant trois ans dans une école élémentaire rurale de la province de Québec.

(*b*) Les candidats doivent souscrire une obligation, conjointement avec un parent ou un tuteur, de rembourser au Surintendant de l'Instruction publique le montant de la bourse reçue, s'ils ne remplissent pas, dans les cinq ans qui suivent, leur dite obligation d'enseigner.

(*c*) Aucun candidat ne peut recevoir une bourse pour deux ans ; mais, dans le cas de manquement pour une année, il peut recevoir la balance de la bourse, lorsqu'il aura complété son cours avec succès, une année subséquente.

(*d*) Les candidats aux bourses doivent produire leur demande à cet effet entre les mains du secrétaire du Bureau central des examinateurs, lorsqu'ils demandent leur admission à l'école normale.

(*e*) Il est aussi décrété que, en sus des bourses susdites, des bourses semblables seront accordés aux instituteurs et institutrices qui, bien que n'ayant pas signé la promesse requise d'enseigner, ont néanmoins enseigné pendant trois ans dans une école rurale de la province de Québec.

70. Si les fonds disponibles le permettent, en quelque année que ce soit, les bourses peuvent être augmentées en proportion, pourvu qu'elles n'excèdent pas $100.00 chacune.

(*a*) Les bourses accordées aux élèves-maîtres doivent être payées en deux versements égaux, en décembre et en juin, mais à ceux seulement qui ont subi leurs examens avec succès ; et, à cette fin, le trésorier du collège Macdonald doit demander la somme nécessaire au Surintendant de l'instruction publique, effectuer les paiements lui-même et rendre compte au Surintendant.

(*b*) Les bourses accordées aux instituteurs et institutrices qui tombent sous le coup du paragraphe (*e*) de l'article 69, doivent être divisées en trois parties égales et ne doivent être payées qu'à la fin de chaque année d'enseignement donné avec succès ; mais elles ne doivent, en aucun cas, être payées après l'expiration des cinq années qui suivent la date du diplôme.

(*c*) Le Bureau central doit, chaque année, pendant le mois de septembre, fournir au Comité protestant un rapport au sujet de l'allocation des bourses.

(*d*) Le Surintendant de l'instruction publique peut, pour cause raisonnable et suffisante, relever un professeur de l'obligation d'enseigner pendant trois ans dans la province de Québec, mais cette décharge n'implique pas l'obligation de remettre des bourses qui auraient été reçues.

Le secrétaire met ensuite le Comité au courant des augmentations diverses qui ont été faites aux allocations, au cours de la session actuelle de la Législature. Il déclare aussi que le gouvernement a présenté une loi amendant la loi du fonds de pension des instituteurs, de manière à augmenter le minimum de la pension.

Sur proposition du Dr Robins, appuyé par M. Whyte, il est décidé que l'on devra rembourser à Mlle Hunter les dépenses qu'elle a encourues pour assister à la présente réunion.

Le Dr Rexford attire l'attention du Comité sur le fait que la Province devrait être représentée à la conférence impériale d'éducation qui sera tenue à Londres, Angleterre, en avril, sur l'invitation du Bureau d'éducation d'Angleterre et du pays de Galles. L'honorable Trésorier de la Province déclare que c'est l'intention du gouvernement de voir à ce que la province soit convenablement représentée.

L'état financier suivant est soumis et accepté, sujet à vérification par le Dr Love :—

RECETTES

1910			
1er juillet. —	Balance en mains	$ 1,387	67
	Balances non dépensées	1,535	87
2 "	Octroi du gouvernement	1,500	00
		$ 4,423	54

DÉPENSES

1910			
2 juillet. —	G.-W. Parmelee, six mois de salaire comme secrétaire du Bureau central	$ 250	00
	G.-W. Parmelee, six mois de salaire comme secrétaire du Comité protestant	200	00
	J. Parker, sur son traitement pour juillet	20	00
8 "	" T. J. Moore & Co. ", impressions, écoles supérieures	311	80
	J. Parker, dépenses, examens de juin	500	00
23 "	G.-W. Parmelee, frais de poste et menues dépenses.	20	00
29 "	J. Parker, sur traitement	20	00

5 août.	—	" T. J. Moore & Co. ", impression, école supérieure	$ 18 50
		Dépenses de voyage des membres du Bureau central pour assister aux réunions	104 60
		E.-L. Parmelee, préparer certificats A. A	15 00
2 décembre.		—J. Parker, traitement	280 00
20	"	" Chronicle Co. ", impressions de procès-verbaux et rapports	21 00
		G.-W. Parmelee, dépenses de voyage	30 00
31	"	Balance en banque	2,632 64
			$ 4,423 54

La réunion est alors ajournée au vendredi, 19 mai 1911.

Séance du 2 juin 1911

Présents :—L'honorable juge J.-C. McCorkill, le Prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L., le rév. A.-T. Love, B.A., D.D.; le très rév. A.-H. Dunn, D.D. ; le Lord évêque de Québec, le Principal William Peterson, LL.D., C.M.G. ; M. Gavin-J. Walker, l'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M.A.-L. ; M. William Rowat, M.D. ; le rév. R.-A. Parrock, M.A., L.L.D. ; le rév. E.-I. Rexford, L.L.D., D.C.L.; M. S.-P. Robins, L.L.D., D.C.L.; M. John Whyte et M. C. McBurney, B.A.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres du professeur J.-A. Dale, M. A., de M.-W.-L. Shurtleff, C. R., LL. D., et de l'honorable S.-A. Fisher, par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

L'honorable juge McCorkill préside, à la demande du Comité, et M. J.-C. Sutherland remplit les fonctions de secrétaire, à la demande du Dr Parmelee.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Les nominations du professeur J.-A. Dale, de l'honorable juge McCorkill et du principal R.-A. Parrock, de l'université du " Bishop's College ", comme membres du Conseil de l'instruction publique, sont communiquées au Comité. Le Lord évêque de Québec et l'honorable M. Mackenzie prononcent des paroles de bienvenue à l'adresse de ces nouveaux membres. Le principal Parrock et le juge McCorkill y répondent, de même que le principal Peterson, au nom du professeur Dale.

La nouvelle de la nomination de M. C. McBurney, comme représentant de l'Association des instituteurs, à la place de feu Mlle Ferguson, est communiquée au Comité. Le président adresse des paroles de bienvenue à M. McBurney et ce dernier y répond.

L'honorable M. Mackenzie propose, appuyé par le Lord évêque de Québec, et il est résolu : " Que, vu qu'il a plu au Dieu Tout Puissant d'enlever de la scène de ses travaux terrestres, toujours accomplis fidèlement, notre ancien collègue et ami, le révérend W.-I. Shaw, D.D., LL.D., D.C.L., pendant plusieurs années président de notre Comité, les membres du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec désirent exprimer au procès-verbal comme ils apprécient hautement la fidélité constante, le zèle et la courtoisiè avec lesquelles il a accompli les devoirs, toujours onéreux et souvent embarrassants que comporte la présidence de ce corps important d'éducateurs. Il ne négligea jamais ses devoirs et ne les oublia jamais tant qu'il conserva la force physique qu'il fallait pour exécuter sa tâche. Le souvenir du zèle constant dont il fit preuve dans l'exécution de ses devoirs, nous inspirera, à nous qui restons, un esprit de persévérance semblable, aux heures de grand découragement, lorsque le but à atteindre est encore éloigné.

La présente résolution devra être communiquée à la famille de notre ami disparu et, par la presse, aux nombreuses personnes qui, pendant plusieurs années, ont été témoins des services remarquables que le Dr Shaw a rendus, en ce qui concerne l'éducation, aux protestants de la province."

La démission de M. Masten, comme membre du Conseil de l'Instruction publique, est aussi communiquée au comité.

Le Dr Peterson propose, appuyé par le professeur Kneeland, et il est résolu : " Que le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique, en apprenant que la démission de M. Masten a été acceptée par le gouvernement provincial, désire exprimer dans ses procès-verbaux comme il apprécie hautement les services précieux que M. Masten a rendus à la cause de l'éducation dans la province de Québec et, en particulier, le travail qu'il a accompli comme membre du Comité protestant pendant la longue période de 27 ans. Profondément respecté comme principal de l'une de nos académies les plus importantes, fidèle à l'idéal élevé de sa profession, ayant assisté, toujours exact et consciencieux, aux réunions de ce comité, M. Masten sera fortement regretté de ses collègues qui ont, en plusieurs circonstances, apprécié sa sagesse, son tact, son jugement et ses autres qualités si nombreuses. Les meilleurs souhaits des membres de ce comité accompagnent leur ancien collègue dans sa retraite si bien méritée."

Le Dr Rexford propose alors que l'honorable juge McCorkill soit choisi comme président du Comité, pour remplacer feu le Dr Shaw. Le principal Peterson appuie cette proposition, que le Comité adopte à l'unanimité ; mais le juge McCorkill déclare que, vu la nature et l'importance de ses travaux judiciaires, il ne peut assumer les responsabilités que comporte la charge de président. Les membres du Comité lui en expriment leur regret, puis il est proposé par le Dr Robins, appuyé par le Dr Love, et résolu que le principal Peterson soit nommé président. Cette proposition est aussi adoptée unanimement et le juge McCorkill laisse le fauteuil, que vient immédiatement occuper le principal Peterson.

Le Comité s'occupe alors de remplir la vacance créée, parmi les membres associés du comité, par la nomination du juge McCorkill comme membre du Conseil.

M. McBurney, appuyé par le professeur Kneeland, propose M. D.-K. Cowley, M. D. ; M. Gavin Walker, appuyé par le Dr Rowat, propose l'honorable George Bryson. On prend le vote et sept voix sont données en faveur de M. Bryson et cinq, en faveur du Dr Cowley.

Le choix de M. Bryson est alors déclaré unanime.

Le professeur Kneeland présente ensuite le rapport du comité des manuels. Le Comité adopte alors une résolution, approuvant les changements nécessaires indiqués dans ce rapport, sauf les prix de trois livres, qui sont réservés et laissés à la décision du professeur Kneeland et du Dr Rexford. Le professeur Kneeland propose, appuyé par M. McBurney, et il est résolu :— Que le rapport du comité des manuels soit adopté.

Le Dr Rexford présente le rapport suivant du sous-comité du cours d'études :—" Votre sous-comité a l'honneur de déclarer que, lors de sa réunion, tenue le 13 de mai, il a eu l'avantage d'avoir la collaboration de l'inspecteur des écoles supérieures et du représentant de l'Association des instituteurs protestants de la province, qui ont assisté à cette réunion. Votre sous-comité a soigneusement étudié chaque matière du cours d'études, en ce qui concernait les suggestions faites par les instituteurs et d'autres personnes, et il vous soumet maintenant les résultats de leurs recommandations, sous forme d'un cours d'études pour 1910-1911, annexé au présent rapport. Des exemplaires notés de ce cours sont maintenant soumis à ce Comité, pour qu'il l'étudie et l'adopte.

Respectueusement soumis de la part du sous-comité.

Elson-I. Rexford,
Président.

Le Dr Rexford propose, appuyé par M. McBurney, que les changements proposés au cours d'études, pour l'année 1911-1912, soient adoptés. Cette proposition est adoptée.

Le Dr Rexford présente le rapport du sous-comité sur l'enseignement du français dans les écoles supérieures, comme suit :—

Votre sous-comité, nommé pour s'occuper de l'enseignement du français dans les écoles supérieures de cette province, a eu deux conférences avec un comité consultatif d'experts en la langue française et les représentants de l'école française d'été de McGill. Les résultats des délibérations de ces conférences sont inclus dans les deux circulaires annexées au présent rapport et qui ont été distribuées par le département, aux instituteurs et institutrices et aux maisons d'éducation de cette province. Le Comité consultatif du français a fait une étude sérieuse du cours de langue française et des manuels qu'il faut pour l'enseigner et il a soumis les recommandations suivantes, à titre de rapport intérimaire. *Premièrement*—Nous recommandons de faire reviser et augmenter les " Leçons orales sur le français," de Curtis, et d'en conseiller l'usage exclusif, pour les trois degrés de l'école modèle, et *Deuxièmement*—de nommer un comité d'experts pour étudier la question du cours, dans les degrés académiques, et recommander les manuels nécessaires à ce cours.

Respectueusement soumis,

Elson-I. Rexford,
Président.

Sur la suggestion du Dr Robins, il est décidé d'interpréter largement la clause C de la circulaire envoyée aux commissions scolaires ; mais il est entendu que, si le professeur-spécialiste est incapable de donner lui-même l'enseignement oral sur le français, il ou elle doit être au moins responsable de la direction générale de cette partie des travaux scolaires. Il est aussi décidé que,—bien que les " High schools " de Québec et de Montréal n'aient pas droit à une part dans les octrois spéciaux,—c'est chose entendue que les instituteurs de ces maisons d'éducation ont droit de bénéficier des privilèges offerts aux instituteurs et aux institutrices qui suivent le cours des spécialistes. C'est le désir du Comité que les écoles modèles aient droit à une part des octrois.

Le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif du français est aussi lu. Sur proposition du Dr Rexford, le comité approuve les mesures prises antérieurement par le sous-comité au sujet de la formation de professeurs spécialistes et les devoirs des commissions scolaires à ce sujet.

Au sujet du rapport du comité consultatif du français, le Dr Parrock suggère de faire préparer un mémoire concernant la question de l'enseignement du français sous la direction d'experts, et que ce mémoire soit étudié à une réunion subséquente.

Le Dr Rowat propose, appuyé par M. Whyte, et il est résolu que le Dr Love soit nommé pour compléter le terme d'office de feu le révérend Dr Shaw comme membre du comité de formation pédagogique.

Le Dr Rexford propose, appuyé par M. Whyte, et il est résolu :—Que ce comité recommande au gouvernement de la province de nommer le révérend Dr Parrock membre du Bureau central des examinateurs, à la place de feu le révérend Dr Shaw.

Lecture d'une lettre de M. J.-A. Nicholson, dans laquelle ce dernier déclare qu'un mémoire concernant l'usage de l'école de la rue Belmont comme école d'application a été soumis au comité de formation pédagogique, à sa réunion du 26 de mai, et approuvé.

Après discussion de ce mémoire, au cours de laquelle le Dr Robins déclare qu'il est loin d'en être satisfait à plusieurs points de vue, quant au au fonds et à la forme, le Comité décide de laisser le mémoire sur la table, et il est alors proposé par le Dr Rexford, appuyé par le professeur Kneeland, et résolu :—Que ce comité considère qu'il serait de bonne politique de vendre ou de louer la propriété de la rue Belmont au Bureau des commissaires d'écoles protestants de Montréal, moyennant certaines conditions qui donneraient aux élèves-maîtres du collège Macdonald et du collège McGill accès à l'école Belmont et aux autres écoles qui sont sous leur contrôle, pour y recevoir des leçons pratique d'enseignement.

Le professeur Kneeland propose, appuyé par le Dr Rexford, et il est résolu :—Que le sous-comité, nommé à l'assemblée de février pour étudier cette question, soit nommé de nouveau et qu'il soit autorisé à rencontrer les membres du gouvernement et à conférer avec le Bureau des commissaires d'éoles protestants de Montréal, dans le but d'en arriver à un arrangement satisfaisant. Les membres du sous-comité sont le juge McCorkill, le Dr Peterson, le Dr Shurtleff, le Dr Rexford, M. Whyte, le Dr Robins et le Dr Rowat, le Dr Peterson remplissant les fonctions de président.

En réponse au principal Parrock, le président déclare que l'université du " Bishop's College " aurait aussi le droit d'envoyer des candidats universitaires à l'école Belmont, pour y pratiquer l'enseignement.

Le sous-comité des certificats des associés ès arts se déclare en faveur du changement du titre actuel en celui de " certificat scolaire final ", afin de faire adopter, par les principales universités du continent, le degré des associés ès arts comme équivalent du degré des B. A., obtenu *extra muros*. Ce rapport est adopté.

Lecture d'une lettre des membres du conseil du fonds Strathcona par laquelle ils expriment le désir d'obtenir les détails complets, conformément à la résolution que le comité protestant a adoptée en mai 1909, afin que les écoles protestantes de cette province puissent bénéficier de la distribution qui sera faite de ce fonds, cette année ; on y demande aussi que trois personnages civils soient nommés, par le comité, membres du comité général auquel a été confié l'administration de ce fonds, en tant qu'il s'agit des écoles protestantes. Le Comité nomme alors M. McBurney, le Dr Rowat et le Dr Shurtleff comme membres du susdit comité. Il est annoncé que les autres membres *ex officio* seront : le président du comité ; l'officier commandant de la 4ième division de Montréal ; trois militaires choisis par le Conseil militaire ; le Surintendant de l'Instruction publique et le secrétaire du Comité protestant.

Des résolutions sont présentées de la part des commissions scolaires d'Ayer's Cliff, d'Italie et de Barnston, dans lesquelles ces commissions protestent contre la manière de conduire actuellement les examens des écoles supérieures et demandent que la correction de toutes les copies se fasse à Québec, comme autrefois. Après avoir discuté cette question, le Comité décide de faire de nouveau l'expérience du système actuel, avant de faire des modifications conformes aux suggestions sus-mentionnées.

Le Dr Rowat donne avis qu'il proposera que, dans chaque école élémentaire qui emploie deux institutrices, l'une au moins possède un diplôme d'école modèle.

Le sous-comité des octrois accordés aux écoles supérieures est choisi comme suit :—Le révérend Dr Love, président, le Dr Peterson, le révérend Dr Parrock, le Dr Shurtleff et M. McBurney.

Le secrétaire intérimaire annonce, à la demande de l'inspecteur Parker, que toutes les écoles supérieures ont été inspectées et que tous les documents d'examen sont actuellement distribués pour les examens de juin.

La réunion s'ajourne alors au vendredi, septième jour d'octobre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

(Signé) G.-W. Parmelee,
Secrétaire.

APPENDICE N° X

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Québec, 23 septembre 1911.

M. le Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 160 des règlements refondus du comité catholique, le bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1911.

Les membres du bureau se sont réunis deux fois. A leur première session, qui a eu lieu le 27 avril dernier, ils ont choisi M. l'abbé Lionel Lindsay comme leur président, en remplacement de Mgr J.-C.-K. Laflamme. Cette première session a été consacrée, comme d'habitude, à l'organisation générale des examens du mois de juin dernier, et spécialement à la préparation des questions et problèmes qui ont été soumis aux aspirants aux diplômes. Ces documents sont annexés au présent rapport.

La seconde réunion annuelle du bureau s'est tenue le 1er et le 2 août dernier, pour la correction finale des épreuves d'examen et pour l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements scolaires.

Les règlements ont été amendés relativement à l'âge d'admission aux examens pour les jeunes filles. Autrefois, toute aspirante devait avoir seize ans révolus au 1er du mois d'août qui suivait la date de l'examen, et il faut maintenant avoir dix-sept ans révolus avant le 30 décembre qui suit cette même date. A cause de ce changement, le nombre des candidats qui se sont présentés devant le bureau a diminué considérablement. Il y en a eu 1874 en 1910 et 1405 seulement en 1911, soit une diminution de 469.

Le bureau croit devoir vous signaler qu'un plus grand nombre d'hommes que d'habitude ont subi l'examen pour les diplômes : ce sont pour la plupart des membres de diverses communautés religieuses enseignantes.

Les 1405 candidats de cette année (66 garçons et 1339 filles) se répartissent comme suit :

649 pour le diplôme d'école primaire élémentaire,
635 pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle),
121 pour le diplôme d'école primaire supérieur (académique).

1016 ont passé leurs examens avec succès, savoir :
466 pour le diplôme d'école élémentaire,
477 pour le diplôme d'école modèle,
73 pour le diplôme d'école académique.

De ce nombre étaient des reprises, c'est-à-dire des candidats qui, l'année précédente, avaient échoué sur une ou plusieurs matières, soit 222.

389 n'ont pas réussi, savoir :
183 pour le brevet d'école élémentaire,
158 pour le brevet d'école intermédiaire,
48 pour le brevet d'école supérieure.

Soit une moyenne de 72 pour cent qui ont obtenu leurs diplômes et de 28 pour cent qui ont été renvoyés.

Voici l'opinion des membres du bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

MATIÈRES.	ÉLÉMENTAIRE.	MODÈLE.	ACADÉMIQUE.
Prières et catéchisme	Très bien	Très bien	Très bien
Lecture française	Assez bien	Bien	Très bien
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Très bien
Dictée française	Passable	Bien	Très bien
Ecriture	Faible	Passable	Assez bien
Littérature (préceptes)	Passable	Bien	Très bien
Composition française	Assez bien	Assez bien	Assez bien
Histoire Sainte	Bien	Très bien	
Histoire du Canada	Faible	Très bien	Très bien
Géographie	Passable	Faible	Faible
Instruction civique	Très bien	Passable	Assez bien
Arithmétique	Bien	Assez bien	Assez bien
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien
Toisé		Assez bien	Bien
Comptabilité	Bien	Assez bien	Assez bien
Pédagogie	Faible	Bien	Très bien
Agriculture	Bien	Bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Assez bien	Assez bien	Bien
Hygiène	Bien	Très bien	Très bien
Bienséances	Faible	Faible	Bien
Dessin	Passable	Faible	Faible
Histoire de France		Bien	Bien
Histoire d'Angleterre		Très bien	Bien
Histoire des Etats-Unis			Très bien
Histoire Ancienne et Romaine			Très bien
Histoire de l'Eglise			Assez bien
Algèbre			Assez bien
Physique			Bien
Cosmographie			Bien

LANGUE ANGLAISE.

MATIÈRES.	ÉLÉMENTAIRE.	MODELE.	ACADÉMIQUE.
Grammaire anglaise	Faible	Passable	Bien
Dictée anglaise	Très b en	Très bien	Très bien
Composition anglaise	Assez bien	Bien	Très bien
Littérature anglaise	Bien.	Faible	Bien.

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS.

Grammaire anglaise	Bien	Bien	Faible
Dictée anglaise	Bien	Bien	Très bien
Composition anglaise	Très mal	Très faible.	Faible

Le bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes :

Brevet élémentaire.—Dictée française, passable ; écriture, faible ; préceptes de littérature, passable ; composition française, assez bien ; géographie, passable ; instruction civique, très faible ; pédagogie, faible ; bienséances, faible ; dessin, passable.

Brevet intermédiaire.—Ecriture, passable ; composition française, assez bien ; géographie, faible ; instruction civique, passable ; arithmétique, assez bien ; toisé, assez bien ; comptabilité, assez bien ; bienséances, faible ; connaissances scientifiques usuelles, assez bien.

Brevet supérieur.—Ecriture, assez bien ; composition française, assez bien ; géographie, faible ; instruction civique, assez bien ; arithmétique, assez bien ; comptabilité, assez bien ; dessin, faible ; histoire de l'Église, assez bien ; algèbre, assez bien.

Langue anglaise, brevet élémentaire.—Composition anglaise, assez bien pour les aspirants de langue anglaise et très mal pour les aspirants de langue française.

Brevet intermédiaire.—Grammaire, passable ; littérature, faible ; composition anglaise, très faible pour les aspirants de langue française.

Brevet supérieur.—Grammaire et composition, faible.

Bien que les recettes provenant des droits d'examen payés par les candidats aient été moins considérables que par le passé, elles ont permis de solder toutes les dépenses de l'année, d'accorder une indemité de $211 à chacun des membres du bureau, ainsi qu'un traitement de $655 au secrétaire pour lui et ses aides.

Le bureau central des examinateurs catholiques ayant pris connaissance des modifications que le rapport des principaux des Ecoles normales suggère de faire aux règlements qui le régissent, vous prie de soumettre au comité catholique la résolution suivante qui a été adoptée unanimement, sur proposition de M. le chanoine Dauth, secondé par M. John Ahern :

" Attendu que les questions mises en cause dans le rapport du sous-comité des principaux des Ecoles normales sont de toute première importance, il est résolu qu'un sous-comité composé de M. le président du bureau, de M. C.-J. Magnan, du proposeur et du secondeur, soit nommé afin d'étudier ce rapport, et de soumettre le fruit de ses délibérations à la prochaine réunion du bureau central.

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

(Signé) Lyonel Lindsay, ptre,
Président.

J.–N. Miller,
Secrétaire.

APPENDICE N° XI

HORTICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

HORTICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Saint-Hyacinthe, 21 octobre 1911

L'honorable P.-B. de LaBruère,

Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

L'œuvre des Jardins Scolaires continue sa marche progressive avec l'approbation générale ; mais aussi à travers la critique de certains esprits grincheux qui se font de plus en plus rares.

Nous avons le plaisir de constater l'établissement de ces jardins dans 45 comtés et la joie d'avoir pu récompenser 5,945 élèves qui se sont distingués par leur bonne volonté comme par leurs succès.

La correspondance de la plupart des titulaires de ces maisons d'éducation est tellement remplie d'enthousiasme et même de patriotisme qu'elle mériterait d'être reproduite en entier.

Beaucoup de commissions scolaires rivalisent d'émulation pour fournir aux instituteurs et aux institutrices un terrain plus spacieux. Les unes offrent des prix en concours entre les élèves. D'autres font labourer et engraisser le terrain réservé à l'horticulture. Celles-ci fournissent les engrais chimiques pour en démontrer les bons effets à ces jeunes amis de l'agriculture. Celles-là donnent des prix spéciaux aux examens de fin d'année. Enfin, partout les parents sont enchantés de voir leurs fils et leurs filles s'attacher ainsi à la culture du sol de la patrie.

Il y a là quelque chose de vraiment aimable et utile pour l'enseignement des principes de l'agriculture à l'école primaire.

Merci, monsieur le Surintendant, pour l'encouragement que vous avez prodigué ; puissions-nous toujours compter sur votre générosité à promouvoir une œuvre dont la semence produira des germes féconds dans le cœur de la nouvelle génération qui grandit dans notre belle province.

Il n'y a pas de doute, la population rurale n'augmentera sensiblement que quand l'enseignement de l'agriculture sera vraiment en honneur dans les écoles primaires.

Le programme des écoles de la campagne est plutôt commercial, quand toutes les matières enseignées devraient converger de préférence vers l'agriculture.

L'instruction est plus répandue que jamais ; mais on ne dit pas assez les avantages de la vie agricole ; aussi les jeunes gens un peu instruits ne restent pas à l'agriculture parce que leurs connaissances les portent ailleurs.

Je vous prie de bien vouloir jeter un coup d'œil sur la longue liste des écoles qui méritent de sincères félicitations au sujet de l'enseignement agricole.

COMTÉ D'ARTHABASKA

Titulaires.	Adresses.	Nombre d'élèves qui ont mérité des récompenses.
RR. SS. de l'Assomption	Daveluyville	51
RR. SS. Congrégation N. D	Victoriaville	26
Mme Alfred Jacques, institutrice	Arthabaskaville	12
Mlles Rose-Alma Lallier, "	Tingwick	23
" M. Lucie Cantin, "	Moulin Cantin	26
" E. M. R. Cantin, "	" "	18
" Diane Désilets, "	St-Rosaire	18
" Alex Garneau, "	"	21
" Clarisse Tousignant, "	St-Norbert	21
" Eva Vincent, "	Trout Brook	9
" Ernestine Désilets, "	St-Rosaire	31
" Maria Héon, "	St-Louis-de-Blandford	16
" Elizabeth L. Boisvert, "	Tingwick	90
" Vitaline Cantin, "	Moulin Cantin	57
" Caroline Vézina, "	St-Louis-de-Blandford	24

BAGOT

RR. SS. de la Présentation de Marie	Actonvale	7
Couvent de St-Joseph	St-Liboire	111
Mlle Cécile Péloquin, institutrice	St-Simon	13
" Arthémise Jodoin, "	"	9
" F. Fontaine, "	St-Hughes	29
" A. et H. Désautels "	"	31
" Berthe Marcotte, "	St-Liboire	13
" Rosalie Cabana "	"	19
" Béatrix Forest "	Clairvaux	22
" Hortense Desmarais, "	St-Liboire	19
" Marie Lse Forest "	Clairvaux	12

BEAUHARNOIS

Rév. Sr Marie-Albéric, supérieure	St-Louis-de-Gonzague	11
" Marie-Zélie, "	Bellerive	12

BERTHIER

R. Fr. A. Poupard, C. S. V., instituteur	Lanoraie	34
Mlle Graziella Caumartin, institutrice	St Cuthbert	33
" Alexina Ladouceur, "	St Charles de Mandeville	41

CHAMBLY

Mlle N.-Y. Martin, institutrice	St-Hubert	14
" M.-A. Janelle "	Chambly	13

CHAMPLAIN

RR. SS. Filles de Jésus, institutrice	St Prosper	86
RR. SS. Filles de Jésus, "	St-Stanislas	70
RR. SS. du Bon Pasteur, "	Champlain	31
Mlle Edouardine Blais, "	Ste-Flore	31
" Fédora Bordeleau, "	St Sévérin de Proulxville	21
" Alma Rivard, "	St-Tite	23
" Myrsa Coursol, "	Ste-Thècle	30
" Louise Cossette, "	St-Prosper	43
" Marie Turgeon "	Ste-Thècle	43
" Joséphine Grandmont, "	St-Jean-des-Piles	21
" Joséphine Audy, "	Ste-Thècle	51
" M. Noémie Lavoie, "	Ste-Thècle	140
" Albertine Magnan, "	Ste-Thècle	38

CHATEAUGUAY

Mlle M.-P. Facette, Institutrice	St-Urbain	48
" Doloria Lacoste, "	"	20
" Mérilda Huot, "	Ste-Philomène Station	26
" Hélène Rose, "	" "	12

CHICOUTIMI

Mlle Emélie Gravel, Institutrice	Tremblay	29
" Cécile Tremblay, "	Bagotville	14
" Marie-Alice Lavoie, "	Chicoutimi	12
Orphelinat de l'Hôtel-Dieu	"	75
Couvent du Bon Pasteur,	"	61
Couvent du Bon Pasteur, Ecole Normale	"	50

COMPTON

RR. SS. de la Présentation de Marie	Compton	62
Mme G. Boutin, Institutrice	La Patrie	14
Mlle L. Chapdelaine, "	Ste-Edwidge	17
" Blanche Légaré, "	La Patrie	33
" Celanire Grenier, "	Val Racine	19
" Anna Fortin, "	Rivard's Corner	11
" Marguerite Rivard, "	Compton	24
" Ona Desjaulais, "	Ste Edwidge	8

DEUX-MONTAGNES

Hospice Youville	St-Benoît	31

DORCHESTER.

M. J.-Emile Jolin, instituteur	St-Anselme	58

DRUMMOND.

RR SS. l'Assomption	Kingsey	28
Mme Vve Alexandre Landry, institutrice.	Wickam-Ouest	28

HUNTINGDON.

Ecole No 4	Ste-Agnès-de-Dundee	27

JOLIETTE.

RR. SS. Congrégation N.-D.	Joliette	11

KAMOURASKA.

RR. SS. Congrégation N.-D., (Ecole ménagère)	St-Pascal.	73

LABELLE.

RR. SS. de Ste-Marie	Masson	22
Mlle Maria Thibaudeau, institutrice	Labelle	33
M. J.-E. St Georges, instituteur	Ripon	43

LAC-ST-JEAN.

RR. SS. Ursulines, (Ecole ménagère)	Roberval	80
RR. SS. du Bon Conseil	St Gédéon	81
Mlle Annie McKinzie, institutrice	St Bruno	11
" Anna Lapointe, "	St-Jérôme	16
" M. Chartré, "	St-Félicien	51
" Anne-Marie Gauthier, "	Roberval, (Pointe-Bleue)	36
Mme William Fraser, "	St-Prime	32

L'ASSOMPTION.

Mlle Marie-Anne Faucher, institutrice.	St-Roch l'Achigan	31
" Bernadette Beaudry. "	" "	27
" Ernestine Beaudry, "	" "	13

LAVAL.

RR. SS. de Ste-Croix	Ste Rose	22
Mlle Rose-de-Lima Desjardins, inst	St Elzéar	17
" Emilie Gadbois, institutrice	Village Bélanger	16

MASKINONGE

RR. SS. Filles de Jésus	St-Alexis	36
" " " " "	St-Didace	13
Mlle Anna Bastien, institutrice	Maskinongé	19
" Maria Lupien, "	"	31

MÉGANTIC

Madame M. Hurley, institutrice	Wolfestown	5
Mlle Sarah Laliberté, "	Robertsonville	31

MISSISQUOI

Mlle Mélina Loiselle, institutrice	Dunham	24

MONTCALM

Mlle Rose A. Bourque, institutrice	St-Alexis des Monts	12

MONTMAGNY

Mlle Philéa Lecompte, institutrice.	St-Pierre	13
" Lucie Anna Lecomte, institutrice	St-Paul-du-Buton	11

MONTREAL

M. J.-P. Labarre, instituteur	224, rue Fullum, Montréal	76

NAPIERVILLE

Mlle Antoinette Beaudin, institutrice....	St-Edouard.....	19

NICOLET

RR. SS. de l'Assomption, Ecole Normale.	Nicolet	50
" " " "	Ste-Angèle de Laval.....	11
Mlle Christine Boisvert, institutrice.....	Gentilly.....	11

PONTIAC

RR. SS. de l'Assomption.....	St-Bruno-de-Guigues.....	13

PORTNEUF

RR. SS. de la Congrégation N. D.	Pointe-aux-Trembles.....	25
Mlle Lumina Fouquet, institutrice.....	Hervey Jonction.....	41

RICHELIEU.

Couvent de St-Joseph	St-Roch-de-Richelieu.	70
Couvent de St-Joseph...	Ste-Victoire	61
Rév. Sr. M.-St-Pie, directrice.....	St-Ours.....	15
Mlle Maria Fagnant, institutrice.....	St Marcel	15
" Régina Beaulieu, "	Ste-Anne-de-Sorel.....	16
" Angélina Chapdelaine "	Ste-Victoire.....	13

RICHMOND.

RR. SS. de l'Assomption.	St-Georges-de-Windsor.....	41
Mlle M. Rose Bélisle, institutrice.....	St-Claude, Nord.....	76
" nnette Bourque, "	Asbestos.....	11
" Ernestine Reed, "	"	16
" Aurélie Bougie, "	"	16
" Lumina Bélisle, "	"	19
" Emma Mulaire, "	Kingsbury....	26
Révd. Sr. François de Paul, Supérieure..	Garthhy.....	12

ROUVILLE.

RR. SS. de la Présentation de Marie.....	St-Jean-Baptiste.....	31
RR. SS. de la Présentation de Marie.....	St Césaire.....	59
Mlle M. E. Isola Adam, institutrice.....	Ste-Angèle.....	13
" M. Mina Ladouceur "	Marieville.....	32
" M. Angélina Tétreault, "	Ste-Angèle	14
" M. Rose Tétrault, "	"	26
" M. Anne Petit, "	Roxton-Falls	30

SAGUENAY.

RR. SS. Filles de Jésus...	Sept-Isles	31

SHEFFORD.

RR. SS. de St-Joseph	West Shefford	21
Mlle M. L. Gagnon, institutrice	Laurenceville	26
" M. Anna Petit, "	Roxton-Falls	30

SOULANGES.

Mlle Imelda Leroux, institutrice	Cèdres, Station	41

STANSTEAD.

RR. SS. de la Présentation de Marie	Stanhope	91
RR. SS. de la Présentation de Marie	Coaticook	61
Mlle Amanda Lallier, institutrice	"	14
" Arzélia Ducharme, "	Magog	20
" N. Cauchon, "	Oliver Corner	26
" Nélida Audet, "	Coaticook	25

SAINT-HYACINTHE.

Académie Prince	St-Hyacinthe	143
Académie N.-D. de Lorette	"	55
RR. SS. St-Joseph	"	99
Couvent St-Joseph	St-Jude	66
Couvent St-Joseph	Ste-Madeleine	23
Mlle Alida Desmarais, institutrice	St-Thomas-d'Aquin	27
" Aurore Beauregard, "	" "	23
" Virginie Bédard, "	St-Damase	30
" Laura Choquette, "	"	10
" M. Anna Lussier, "	"	7
" M. D. Lussier, "	"	14

SAINT JEAN.

M. E.-D. L'Ecuyer, instituteur	Isle-aux-Noix	23

SAINT-MAURICE

RR. SS. de la Congrégation N. D.	Yamachiche	48
RR. SS. de l'Assomption	St-Barnabé	10
M. Wilf. Lamy, instituteur	"	32
Mlle Albertine Isabelle, institutrice	St-Etienne-des-Grès	44
" Berthe Gélinas, "	Shawenegan	59
" R. Alma Angers, "	"	22
" Adèle Abran, "	Yamachiche	31
" R. Anna Garceau, "	Milot	22
" Mélanie Guay, "	Ste-Flore	13
" Héloïse Biron, "	Pointe-du-Lac	30
" Laura Martin, "	Milot	13
" Léda Biron, "	Pointe-du-Lac	16

TROIS-RIVIERES.

Ecole Normale des RR. SS. Ursulines	Trois-Rivières	41
Jardin de l'Enfance, RR. Filles de Jésus	" "	47
Mlle A. P. Morin, institutrice	47, rue Ste-Julie, Trois-Rivières	7

TÉMISCOUATA

RR. SS. de Jésus-Marie, Ecole ménagère	Trois-Pistoles	36
Mlle R. Aimée Gamache	St-Modeste	44

TERREBONNE

Mlle Albertine Deguerrier, institutrice	Ste-Thérèse	10
" Evélina Courtsol, "	St-Janvier	43

WRIGHT

Ecole Normale de St-Joseph	Hull	25

WOLFE

RR. SS. Présentation de Marie	Weedon	176
RR. SS. de l'Assomption	St-Camille	18

YAMASKA

RR. SS Présentation de Marie	St-David	58
Rev. Sr M. des Neiges, supérieure	St-Guillaume	46
Mme Ludger Sonnevile, institutrice	La Baie-du-Febvre	21
Mlle Anna Trudel, "	St-Guillaume	50
" M.-Laure Gauthier, "	St-Bonaventure	29
" Amanda Villiard, "	"	16
" Elmire Villiard, "	"	27
" Aline Villiard, "	St-Pie-de-Guire	30
" Léona Joyal, "	St-Bonaventure	16
" Rose Jutras, "	Pierreville	31
" Laura Letendre, "	St-Bonaventure	11
" Albina Lebrun, "	"	26
" Aldéa Lauzière, "	St-Elphège	11
" Evélina Manseau, "	La Baie-du-Febvre	11
" Yvonne Drolet, "	St David	17
" Antoinette Petit, "	St-Bonaventure	13

45 comtés ..... 187 écoles ..... 5,945 élèves.

Veuillez me croire,

Monsieur le Surintendant,

Votre dévoué serviteur,

O.-E. DALAIRE.

APPENDICE No XII

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 15 juin 1911.

A MM. les Commissaires et les Syndics des municipalités scolaires catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

Je soumets à votre considération les sujets traités dans la présente circulaire. Veuillez vous conformer aux instructions ci-dessous données afin que votre municipalité puisse profiter des octrois généreux que le gouvernement accorde en faveur de l'Instruction publique. Ces remarques ont pour but, Messieurs, en vous rappelant quelques-uns de vos devoirs essentiels, d'accélérer le progrès de l'Instruction publique en notre province. Ce progrès, vous le désirez, car vous n'ignorez pas que, plus que jamais, notre jeunesse a besoin d'une bonne éducation et d'une solide instruction.

I

L'ÉCOLE

Entretien—Propreté—Hygiène

" Ce que le corps est à l'âme, la maison d'école, ses dépendances et son matériel, le sont à l'école elle-même (1)." Sans doute, il arrive parfois de rencontrer une intelligence puissante dans un corps débile, une école bien tenue dans un misérable local ; mais c'est là l'exception. La règle générale est : " une âme saine dans un corps sain," et aussi une bonne école dans un local convenable.

Aussi, j'attire votre attention sur le grave devoir qui incombe aux commissions scolaires, de profiter du temps des vacances pour procéder au grand ménage de chaque école et exécuter les travaux de réparation et de modification suggérés par l'Inspecteur, nécessités par l'augmentation de la population scolaire ou les exigences de l'hygiène.

Une circulaire spéciale vous sera bientôt adressée à ce sujet.

(1) Brouard.

Autour de l'École

Trop souvent, le terrain de l'école est négligé. On y laisse pousser les mauvaises herbes, aucune clôture ne l'entoure, aucun arbre ne le décore. Veuillez relire à ce sujet les articles 33 à 37 des *Règlements refondus* du Comité catholique. Il importe que l'emplacement de l'école soit toujours tenu dans un état de propreté irréprochable et embelli d'arbres forestiers choisis suivant la nature du sol et la grandeur du terrain.

Jardin scolaire

Plusieurs municipalités ont déjà pourvu leurs écoles d'un jardin scolaire ou petit champ de démonstration. Chaque année, le nombre de ces jardins augmente. J'espère que bientôt toutes les écoles seront pourvues d'un modeste terrain propre à l'horticulture. Il importe de mettre à la disposition du maître ou de la maîtresse un champ de démonstration. Car l'enseignement de l'agriculture à l'école rurale ne saurait consister en l'unique récitation d'un manuel. Il faut évidemment recourir à des expériences simples mais pratiques et surtout à l'observation.

L'un des principaux buts à atteindre pour l'école primaire à la campagne, c'est d'initier le plus grand nombre des enfants qui la fréquentent aux connaissances indispensables pour lire avec fruit un manuel ou un journal d'agriculture, suivre avec profit une conférence agricole, mais c'est surtout d'inspirer aux enfants des cultivateurs l'amour de la vie des champs et le désir de ne point quitter le sol pour la ville ou l'usine ; c'est de bien leur faire comprendre que la vie d'agriculteur est la plus belle, la plus noble, la plus indépendante, la plus rémunératrice pour qui connaît bien son métier.

Mais pour atteindre ce but, le jardin scolaire est indispensable.

Fournitures et Bibliothèques scolaires

L'article 61 des *Règlements refondus* du Comité catholique prescrit quels sont les objets ou fournitures scolaires nécessaires au bon fonctionnement des classes. Trop souvent l'Inspecteur, dans sa tournée d'inspection, constate qu'il n'y a pas un globe terrestre dans l'école ; que la copie des règlements scolaires et du programme d'études officiel adressée à chaque école est disparue ; que la bibliothèque ne contient ni dictionnaire, ni atlas, ni une collection des livres de classe approuvés et en usage dans la municipalité.

Les commissions scolaires favoriseraient dans une large mesure le progrès de l'Instruction dans leurs écoles en mettant à la disposition des maîtres et des maîtresses tous les documents, traités et livres nécessaires à la préparation de chaque classe. Aussi, est-ce un devoir pour les commissaires de pourvoir leurs écoles d'une bibliothèque où tous les ans un ou deux ouvrages classiques ou méthodologiques viendront s'ajouter à la collection de *L'Enseignement Primaire*.

" *L'Enseignement Primaire* "

Cette revue d'enseignement est adressée gratuitement par le gouvernement à toutes les écoles sous contrôle : un exemplaire par école. Déjà, j'ai attiré votre attention sur le devoir qui incombe aux commissions scolaires de faire relier avec soin, chaque année, cette utile revue. Les écoles qui, depuis 1898, ont conservé la collection de *L'Enseignement Primaire*, possèdent une série de treize volumes de 640 pages. C'est déjà une bibliothèque professionnelle importante où les institutrices et les instituteurs peuvent puiser des connaissances pédagogiques variées et des matériaux nécessaires à la préparation quotidienne des classes.

Quelques municipalités n'ont pas eu ce souci de faire relier chaque année la revue pédagogique. A l'avenir, j'espère qu'aucune d'entre elles ne se soustraira à ce devoir. (Voir *Art. 172-3 des R. R. du C. C.*).

Maintenant, il arrive souvent que les commissaires me demandent d'adresser un exemplaire de *L'Enseignement Primaire* à chaque instituteur ou institutrice au lieu d'un exemplaire à chaque école. Je ne puis accorder cette faveur. Je sais que chaque titulaire préfère avoir à son usage exclusif, mensuellement, un numéro de la revue, mais les commissaires devraient comprendre que le gouvernement, en adressant gratuitement un numéro de la revue à chacune des écoles catholiques de la province, fait son devoir généreusement. Pourquoi les municipalités qui désirent pourvoir de ce journal tous les instituteurs et les institutrices de leur municipalité, n'imiteraient-ils pas la générosité du gouvernement, en payant des abonnements supplémentaires à l'adminitsration de la revue ? Ce serait peu de frais pour la municipalité qui, de cette façon, favoriserait tous les titulaires sous son contrôle.

Archives de l'École

Les commissaires doivent veiller à ce que les instituteurs et les institutrices conservent avec soin tous les livres, documents, registres appartenant à l'école. Dans l'armoire de l'école doivent se trouver les journaux d'inscription

et d'appel des années passées et celui de l'année courante ; le registre pour les visiteurs (les vieux registres lorsque la municipalité est ancienne) ; le registre où l'instituteur inscrit les notes que les élèves méritent pour leur travail ; des cahiers de roulement où les élèves d'une classe inscrivent à tour de rôle, chaque semaine ou chaque mois, un devoir sur les différentes branches du programme d'études ; etc., etc.

Livres autorisés

Vous le savez, Messieurs, l'article 14 des *Règlements refondus* du Comité catholique prescrit que " les commissaires ou les syndics d'écoles ne feront usage pour toutes les écoles de leurs municipalités, que de la même série des livres classiques autorisés." Voilà un article des règlements officiels qui est souvent mis en oubli, au témoignage des inspecteurs. Dans certaines municipalités, on retrouve encore dans les écoles des livres qui ont été retranchés de la liste des manuels approuvés depuis plusieurs années.

Et dans un grand nombre de cas, la série de livres en usage dans la municipalité manque d'uniformité. Tous les livres mis entre les mains des enfants qui fréquentent les écoles sous contrôle doivent non seulement être des manuels approuvés, mais ces livres doivent convenir au degré d'avancement de l'élève. Tel livre de lecture approuvé, par exemple, peut être un livre excellent pour les élèves de la 2e année du cours intermédiaire et ne convenir nullement aux élèves de la 3e année du cours élémentaire.

Une nouvelle liste des livres approuvés, complète jusqu'à date, vous sera bientôt adressée.

II

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Choix des Instituteurs et Institutrices

"Tant vaut le maître, tant vaut l'école." Voilà une vérité pédagogique que tout le monde admet. Aussi, le grand privilège qu'ont les commissaires de pouvoir choisir librement parmi les institutrices et les instituteurs laïques diplômés ou les instituteurs congréganistes, comporte-t-il un devoir non moins grand, celui de choisir judicieusement l'instituteur ou l'institutrice à qui la formation intellectuelle et morale, et même dans une certaine mesure, la culture physique de trente, quarante ou cinquante enfants seront confiées.

Ce sont, dans la plupart des cas, les années passées à l'école primaire qui orientent la vie entière du jeune garçon ou de la jeune fille. De sorte que

l'on peut dire que de la première éducation des enfants dépend leur avenir. C'est donc chose grave que choisir un instituteur ou une institutrice. Ce choix ne doit pas se faire à la légère. En accomplissant ce grand devoir, les commmissaires se laisseront guider par les véritables intérêts de l'éducation, intérêts dont ils sont les protecteurs de par leur mandat même, et non par des motifs personnels.

On devra donc se rappeler que le gouvernement maintient des écoles spéciales de pédagogie, dites Ecoles normales, où se forment des maitres et des maîtresses à l'art difficile d'enseigner ; on se rappellera aussi que chaque année un grand nombre de jeunes filles, après avoir étudié dans nos meilleurs couvents, subissent devant le Bureau central un examen sérieux pour y obtenir un brevet de capacité. Enfin, je me fais un devoir de le dire ici, notre province a le bonheur de posséder plusieurs congrégations enseignantes d'hommes et de femmes qui rivalisent de zèle et de dévouement dans le vaste champ scolaire.

Le personnel enseignant est donc aussi nombreux que varié :—Ce serait une faute grave, une négligence impardonnable que de confier la direction des écoles, hormis le cas d'absolu nécessité, ce qui arrive rarement, à des laïques non diplômés de préférence à des institutrices ou à des instituteurs qualifiés.

Engagement des Instituteurs et Institutrices

L'engagement des instituteurs et des institutrices doit se faire conformément à la loi de l'instruction publique (articles 216 à 222 du *Code Scolaire*—) et aux *Règlements* du Comité catholique (articles 23 à 32). Cet engagement est fait par écrit, *en vertu d'une résolution adoptée par la commission scolaire* et non par un seul commissaire. Une copie de l'engagement de tous les instituteurs et de toutes les institutrices de la paroisse doit m'être transmise dans les quinze jours qui suivent sa passation. Plusieurs municipalités négligent ce devoir important. A l'avenir, MM. les Secrétaires-Trésoriers devront m'adresser ce document dans le délai fixé par l'article 220 du *Code Scolaire*. Les commissaires agiraient sagement en rédigeant les actes d'engagement d'après la formule No 6 des *Règlements refondus* du Comité catholique.

Quand une commission scolaire est satisfaite des services rendus à la municipalité par un instituteur ou une institutrice, elle devrait faire des efforts pour garder le plus longtemps possible tel maître ou telle maîtresse. Le changement trop fréquent de titulaire retarde les progrès scolaires en "déroutant les enfants." Qui dit nouveau maître, dit nouvelle méthode,

nouvelle manière de procéder ; de là une perte de temps, un arrêt dans la marche du programme. L'expérience, qui vaut à elle seule toute la science de l'instituteur, ne s'improvise ni ne se donne : elle s'acquiert avec les années.

Traitement (Salaire)

On ne saurait trop payer un bon maître, une bonne maîtresse. L'argent généreusement déboursé pour le traitement des instituteurs est le meilleur placement qu'une municipalité puisse faire. En effet, une *bonne école* fait un bien inappréciable dans une paroisse. Combien d'hommes éminents doivent leurs succès dans la vie à la première formation reçue dans une modeste école primaire.

Aussi, nous conseillons fortement aux commissions scolaires de faire preuve de générosité vis-à-vis du personnel enseignant. Le minimum de *cent piastres* fixé pour la classification des municipalités qui ont droit à la prime spéciale du gouvernement, ne constitue pas un chiffre de traitement suffisant. Cent piastres par année, c'est *dix piastres* par mois : dans les villes, les servantes gagnent de douze à quinze piastres.

Il me semble que les trois quarts des municipalités pourraient payer plus généreusement les titulaires de leurs écoles.

Institutrices non diplômées

Plusieurs municipalités abusent de l'article 26 des *Règlements* du Comité catholique. Un plus grand nombre n'en tiennent pas compte en engageant *sans mon autorisation* des institutrices non diplômées. Il y a certainemen des municipalités où il est parfois impossible de se procurer les services d'institutrices toutes diplômées. Ces cas, comme par le passé, seront traités avec condescendance et mesure. Mais il arrive très souvent, au témoignage des inspecteurs d'écoles, que des municipalités attendent au mois de juillet, même au mois d'août, pour chercher et choisir des titulaires compétents. D'autres municipalités, par mesquinerie, engagent des personnes non brevetées de préférence à des institutrices qualifiées et en disponibilité, pour *ménager* dix ou quinze piastres. D'autres enfin, et qui pourraient faire mieux, offrent de trop petits salaires pour la direction d'écoles isolées des centres, isolement qui est une cause de dépense pour l'institutrice.

Veuillez noter, MM. les commissaires ou syndics : 1° que je n'autoriserai l'engagement d'institutrices (ou d'instituteurs) non diplômées qu'en cas d'*urgence ;* 2° que les municipalités qui engageront des personnes non diplômées, sans mon autorisation, seront exposées à perdre les subventions du gouvernement.

III

REMARQUES IMPORTANTES

Livres de récompenses

Il est de mon devoir de porter à votre connaissance le vœu adopté à la dernière réunion du Comité catholique, session de mai 1911 :

" Ce comité émet le vœu que le Surintendant de l'Instruction publique recommande aux diverses commissions scolaires catholiques de la province de Québec de choisir autant que possible des ouvrages canadiens comme livres de récompenses, notamment les volumes qui traitent de l'histoire du Canada."

A l'occasion, j'espère que chaque commission scolaire se fera un devoir de mettre ce vœu en pratique.

Fréquentation scolaire

Dans plusieurs municipalités, les élèves fréquentent l'école irrégulièrement ou la quittent trop tôt. Il importe que les commissaires d'écoles encouragent les élèves, stimulent leur amour de l'étude et tassent en sorte que la majorité des élèves suivent le cours primaire jusqu'à la 6e année du programme d'études inclusivement. La commission scolaire ne doit rien négliger, lorsque les circonstances le lui permettent, pour favoriser d'une manière spéciale les élèves qui persévèrent jusqu'au cours supérieur (7e et 8e année).

Mais pour encourager les élèves à fréquenter assidûment l'école, à suivre avec succès et régulièrement chaque année du programme, à ne pas abandonner la classe vers l'âge de 10 ou 11 ans, il faut établir un système d'émulation propre à soutenir les courages et à récompenser les efforts.

Le jour de la distribution des prix, par exemple, que des récompenses spéciales soient accordées aux élèves qui ont fréquenté les classes avec le plus d'assiduité durant l'année ; qu'un témoignage soit également accordé à tous les élèves qui ont suivi avec succès telle année du programme, de telle sorte, qu'à la rentrée des classes, ils puissent monter d'un degré. Ces récompenses et ces témoignages, appliqués judicieusement à l'*assiduité* et au *succès*, produiraient des fruits précieux.

Chauffage et Balayage des classes

Les *Règlements* du Comité catholique sont précis sur ce point (voir les articles 66, 67, 68, 69, 70 des R. R. du C. C.). Néanmoins, quelques municipalités ne prennent pas les mesures nécessaires afin d'assurer le chauffage

régulier et à point de l'école,et le balayage *hygiénique* des classes. Trop souvent on se désintéresse de ce devoir en l'imposant à l'instituteur ou à l'institutrice. D'autres municipalités, moins soucieuses encore de leurs obligations, obligent l'instituteur ou l'institutrice à subvenir aux dépenses de chauffage, balayage et lavage des classes, moyennant une augmentation de traitement. Dans ses rapports, le secrétaire-trésorier ne sépare pas le salaire régulier du supplément destiné au chauffage, etc.,etc. Et grâce à ce faux procédé, il est difficile parfois de dresser des statistiques parfaitement exactes, quant au chiffre du traitement. Je désire que le salaire régulier de l'instituteur soit inscrit séparément. Puis, dans l'intérêt des élèves comme des instituteurs, il vaut mieux que la commission scolaire garde à sa charge les dépenses nécessaires au chauffage, au balayage et au lavage des classes.

Epoque et longueur des Vacances

L'article 15 des *Règlements refondus* dit à ce sujet : " Les écoles seront fermées, chaque année,du premier de juillet au premier lundi de septembre...."

Plusieurs municipalités ferment leurs écoles dès le 20 juin pour ne les rouvrir que vers le 5 ou le 6 septembre. C'est là un abus grave. Deux mois de vacances sont amplement suffisants aux élèves pour les reposer des fatigues de la classe. Tandis qu'un congé trop prolongé nuit considérablement aux progrès des études et occasionne de grandes misères morales.

Je vous rappelle le règlement si sage du Comité catholique à ce sujet et vous prie de l'observer.

Un non moins grave abus, c'est celui de changer l'époque des vacances, Telle commission scolaire donne un mois de congé en *mai* puis un autre mois en *septembre* ou *octobre*. C'est parfois un arrondissement seul qui donne les vacances en août et en septembre, d'autres en juillet et août. Il est même arrivé que *janvier* et *février* ont été choisis à la place de juillet et août.

Je ne m'explique pas cette diversité.

Certes, j'admets qu'au temps des semences et pendant celui des récoltes, quelques parents puissent avoir besoin de leurs enfants les plus âgés. Mais ce nombre d'enfants est plutôt restreint parmi les élèves des écoles primaires, attendu que les travaux de la ferme ne conviennent qu'aux enfants suffisamment développés au point de vue physique. D'ailleurs, le maigre bénéfice que les parents retirent du travail de leurs enfants ne compense pas le tort qu'ils font à ces derniers en les détournant de leurs études. Puis, n'est-il pas vrai

que dans les municipalités où les vacances sont données en mai ou juin et septembre, les enfants prennent en réalité quatre mois de congé, car il est difficile que les écoles puissent être régulièrement fréquentées en juillet et août, époque universellement choisie dans la province pour la fermeture des classes.

Enfin, les écoles fermées en mai ou juin et septembre sont exposées à perdre la visite de l'Inspecteur.

Les instituteurs et les institutrices et la grande majorité des parents préfèrent juillet et août comme époque des grandes vacances ; la loi fixe formellement ces deux mois. Il faudra donc que toutes les municipalités se conforment aux règlements scolaires.

Les commissions scolaires doivent imiter la générosité du Gouvernement

Depuis quelques années, les subventions scolaires sont augmentées considérablement. Par des octrois spéciaux et des primes aux instituteurs et aux municipalités, le gouvernement encourage les commissions scolaires et leur donne l'exemple de la générosité. Les subventions que la Législature vote avec tant de libéralité doivent servir à améliorer les écoles et leur mobilier et à augmenter le traitement des maîtres et des maîtresses. Il est arrivé parfois que des commissions scolaires ont diminué le taux de la taxe en proportion des octrois reçus. D'autres ont même poussé la mesquinerie jusqu'à diminuer le salaire d'une institutrice zélée à qui l'inspecteur avait accordé une prime pour le succès dans l'enseignement. C'est répondre bien mal au vœu du gouvernement, qui désire que les municipalités (les plus directement intéressées) augmentent leurs sacrifices en faveur de l'éducation, dans la mesure de ceux de l'État.

Remarques des Inspecteurs

Les Inspecteurs d'écoles sont tenus de transmettre un rapport de leurs visites aux secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires. Conformément aux *Règlements* scolaires, le secrétaire-trésorier doit transcrire ce rapport dans le registre de la municipalité et le porter au plus tôt à la connaissance des commissaires. Ces derniers ne sauraient trop s'appliquer à suivre la direction et les conseils que leur donne le réprésentant du Surintendant. Cette direction et ces conseils n'ont pas d'autre but que celui d'aider les commissions scolaires à mieux remplir leurs devoirs.

IV

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Paiement des Instituteurs et Institutrices

Le secrétaire-trésorier est tenu, en vertu de l'article 247 des *Règlements refondus*, de payer les instituteurs et les institutrices à l'expiration de chaque mois d'enseignement. Il est du devoir des commissaires de protéger les titulaires de leurs écoles contre la négligence du secrétaire-trésorier, s'il y a lieu.

Cautionnement

Avant d'entrer en fonctions, tout secrétaire-trésorier est obligé de donner aux commissaires d'écoles un cautionnement, conformément à l'article 308 du *Code Scolaire*. Une copie de ce cautionnement doit être transmise au Surintendant dans les quinze jours qui en suivent la passation (article 309 du Code Scolaire). J'espère que les nouveaux secrétaires-trésoriers seront fidèles à observer la loi sur ce point délicat.

Vérification des comptes

Un autre devoir qui incombe aux secrétaires-trésoriers et qui est très souvent mis en oubli, au témoignage des inspecteurs d'écoles, c'est la vérification des comptes, qui doit être faite chaque année dans le courant du mois de juillet (art. 333 du *Code Scolaire*). Les commissaires ne devraient tolérer aucune négligence sur ce point.

MM. les Commissaires et MM. les Syndics, j'estime qu'il y a lieu pour vous de seconder sincèrement mes efforts, afin de faire produire à l'organisation scolaire de la province le maximum de rendement possible. En mettant votre zèle et votre patriotisme au service de l'Instruction publique, vous collaborez de la façon la plus directe au développement de notre chère patrie.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CIRCULAIRE AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES

QUÉBEC, 15 AOÛT 1910.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer les deux arrêtés qui suivent de Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, adoptés le 5 et le 10 août courant :

ARRÊTÉ EN CONSEIL DU 15 AOÛT 1910.

" L'honorable Secrétaire de la Province, dans un rapport en date du 3 août 1910, expose : que, par la lettre du 14 mai 1910, le Surintendant de l'Instruction publique expose que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté la résolution suivante, à sa session du 11 mai 1910 :

" Le comité, après la visite que l'honorable Secrétaire de la Province a bien voulu lui faire et les renseignements qu'il lui a donnés, décide, qu'à l'avenir, les inspecteurs d'écoles feront deux visites d'inspection par année, au lieu d'une, et donneront, lors de leur première visite, aux instituteurs et institutrices de chaque paroisse, à l'endroit le plus commode, une conférence pédagogique pour leur rappeler leur devoirs et signaler les défauts qu'ils auront pu constater, au cours de leur inspection, dans la tenue des écoles de la municipalité ".

" Que l'article 231 des règlements scolaires soit amendé en conséquence."

En conséquence, l'honorable Secrétaire recommande que la résolution susdite soit approuvée conformément à la loi de l'Instruction publique."

Certifié,

(*Signé*) GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif.

ARRÊTÉ EN CONSEIL DU 10 AOÛT 1910

" L'honorable Secrétaire de la Province, dans un rapport en date du 22 juin 1910, expose : que l'article 2569 des S. R. P. Q., 1909, ayant été amendé par 1 George V, ch. 20, en remplaçant, dans la quatrième ligne, les mots *douze cents* par les mots *quatorze cents*, il est opportun d'augmenter le salaire des inspecteurs d'écoles des différents districts.

" En conséquence, l'honorable Secrétaire recommande : à compter du 1er juillet dernier, 1910, les traitements des inspecteurs d'écoles seront comme suit : *le vôtre est porté à* $.....

" A l'avenir les inspecteurs d'écoles devront faire deux visites d'inspection par année, au lieu d'une, employer tout leur temps à l'exercice de leurs fonctions et se conformer aux règlements et instructions des Comités catholique ou protestant du Conseil de l'Instruction publique. "

Certifié,

(*Signé*) GUSTAVE GRENIER,
Greffier Conseil Exécutif.

Comme vous pouvez le constater, les paragraphes 1 et 2 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui vous obligeaient à faire une visite à chacune des écoles de votre district et à donner deux jours de conférences pédagogiques, ont été amendés et vous serez tenus, à l'avenir, de faire deux visites annuelles à chacune des écoles sous contrôle, de donner une conférence pédagogique aux instituteurs et aux institutrices de chaque paroisse de votre district et de consacrer tout votre temps à l'exercice de vos très importantes fonctions.

Les autres articles des règlements scolaires qui vous concernent ne sont pas modifiés.

Je compte sur votre zèle et sur votre dévouement pour l'accomplissement fidèle des nouvelles obligations qui vous sont imposées, et je vous recommande d'apporter une attention toute spéciale à la surveillance et à la direction des écoles de votre district dont les titulaires manquent d'expérience. Les institutrices qui débutent dans l'enseignement ont particulièrement besoin de vos conseils et il faudra vous appliquer surtout à les diriger dans la bonne voie et à les y maintenir par des visites plus fréquentes, si la chose est nécessaire.

Conformément à la résolution que le Comité catholique a adoptée le 11 mai dernier et à l'arrêté en conseil du 5 août courant, vous donnerez une conférence pédagogique, aux institutrices et aux instituteurs de chaque paroisse de votre circonscription, à l'époque de votre première visite que vous pourrez commencer vers le 10 de septembre. Cette conférence sera analogue à la quatrième que vous donniez par le passé. Je vous enverrai prochainement des instructions au sujet de l'indemnité de déplacement que vous aurez à payer aux maîtres et aux maîtresses qui suivront cette conférence.

Vous recevrez aussi bientôt un nouveau bulletin d'inspection de votre première visite annuelle que je suis actuellement à faire imprimer. Je vous recommande de bien observer les prescriptions du paragraphe 13 de l'article 231 des Règlements refondus qui vous demande de me transmettre les bulletins des écoles d'une municipalité aussitôt après que la visite en est terminée.

L'augmentation de traitement qui vous a été allouée compte du 1er juillet dernier, et vous recevrez les arrérages qui vous sont dus en même temps que votre traitement du mois de septembre prochain.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES PROTESTANTES

Lettre circulaire aux commissions scolaires protestantes

(*Traduction*)

Québec, mai 1911.

Messieurs,

Depuis quelque temps, le Comité protestant a étudié quels moyens il pourrait prendre pour rendre plus efficace l'enseignement de la langue française dans les écoles supérieures de la province et, à sa séance du mois de février 1910, il a adopté un rapport important que lui présentait le comité consultatif. Ce rapport a été publié dans le *Educational Record* du mois d'avril 1910. Il contient la déclaration suivante : " Dans la province de Québec tout le monde en convient, nous avons les plus fortes raisons possibles d'ordre commercial, social et politique, de désirer entreprendre des études qui nous feront comprendre l'esprit de la langue française, de la littérature et du peuple français. Nous ne pouvons nous permettre de dédaigner des moyens qui, ailleurs, ont heureusement contribué à la poursuite de cette fin. " Le comité consultatif déclare aussi, dans ce rapport, qu'il a confiance dans la méthode " nouvelle " ou " directe " ou " naturelle ", telle qu'elle a été adoptée en Allemagne, il y a vingt-cinq ou trente ans ; cette méthode a fait des progrès qui l'ont rendu acceptable à la majorité des professeurs de langues modernes, dans toute l'Europe. Le gouvernement de la province a, d'après les recommandations que lui a faites le Comité protestant, accordé la somme de $3,000, pour encourager les écoles supérieures à enseigner la langue française d'une manière plus parfaite ; et le Comité protestant a confié à un sous-comité la tâche de décider des détails. Ce sous-comité a recommandé d'accepter l'offre que faisaient les autorités de l'université McGill de fournir un cours d'enseignement pratique, pour la formation des professeurs de français, à la classe française d'été. En conséquence, une lettre circulaire a été adressée aux professeurs de français dans les académies, leur faisant connaître les conditions d'admission, etc., à la classe d'enseignemeut pratique. Un nombre limité de bourses, de vingt-cinq piastres chacune, a été offert. Le sous-comité a, de plus, décrété comme essentielles, pour chaque commission scolaire qui désirerait avoir sa part de l'allocation spéciale, les conditions suivantes :—

(*a*) L'école devra adopter la méthode directe de l'enseignement du français ;

(*b*) La commission scolaire devra employer, comme professeur de français, un spécialiste en cette matière, ayant obtenu le certificat requis du comité qui aura charge de l'école d'enseignement pratique ;

(*c*) Le français devra être enseigné par le professeur spécialiste dans toute l'école ;

(*d*) Le montant provenant de l'allocation spéciale devra être affecté à augmenter le salaire du professeur de français. Le salaire ne devra, en aucun cas, être de moins de $500, et, dans les académies plus importantes, il devrait être d'au moins $600 ;

(*e*) Les allocations spéciales seront d'au moins $100, et d'au plus $200 chacune. On pense qu'il n'est pas probable qu'il y ait plus d'une douzaine d'écoles supérieures qui soient préparées et apte à entreprendre ce travail, avec les conditions et la perfection que l'on exige, pour l'année scolaire 1911-12. Le Comité protestant désire que l'on n'emploie les allocations que dans le but d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Par conséquent, si votre commission désire profiter des allocations qui sont offertes, elle devra étudier avec soin les conditions données ci-dessus.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, MAI 1911.

(*Traduction*)

CIRCULAIRE CONCERNANT L'ENCOURAGEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES PROTESTANTES

1. Conformément aux recommandations faites par le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique, le gouvernement de la province a accordé une allocation spéciale pour encourager les commissions scolaires à employer des méthodes plus efficaces d'enseigner la langue française dans les écoles supérieures protestantes.

2. Le Comité protestant désire que cette allocation spéciale soit employée, d'abord à encourager les institutrices auxquelles cette langue est déjà familière, à suivre des leçons spéciales pour se rendre aptes à l'enseigner, et ensuite, à encourager les commissions scolaires à offrir des salaires qui leur permettront de se procurer des professeurs spécialistes possédant les aptitudes voulues pour se charger de l'enseignement de cette matière, dans leurs écoles respectives.

3. Afin de mettre ces projets à exécution, on a pris les mesures nécessaires pour organiser un cours, de peu de durée, pour la préparation des instituteurs, concurremment avec la classe française d'été de l'Université McGill, et l'on a nommé un comité, se composant du professeur Walter, du professeur Dale et de M. H.-H. Curtis, pour prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin, y compris l'organisation d'une école de pratique ; et tous les candidats qui désirent acquérir le titre de professeur spécialiste du français, afin d'avoir part à cette allocation, doivent être acceptés et recommandés par ce Comité.

4. Bien que la classe française d'été soit ouverte à tous ceux qui désirent acquérir une meilleure connaissance de cette langue, il n'y a que les candidats recommandés par le Comité qui pourront suivre ce cours destiné à la formation des instituteurs.

5. Le logement, la pension et l'enseignement seront fournis aux candidats, durant le cours de trois semaines, au prix de $42.00

6. Des bourses de $25.00 seront accordées aux candidats recommandés qui complètent le cours et se livrent à l'enseignement dans la province de Québec.

7. Les candidats à l'admission au cours de pédagogie sont priés de remettre, avec leur demande :

(*a*) La preuve qu'ils ont appris le français ;

(*b*) Des certificats et des recommandations sur leur expérience et leurs succès dans l'enseignement du français, avec mention de la méthode suivie.

8. Le cours de la classe d'été pour l'enseignement du français durera du 6 au 26 juillet. On pourra se procurer, sur demande, des circulaires donnant les renseignements voulus.

Toute demande d'admission et de renseignements doit être adressée au professeur H. Walter, à l'université McGill, Montréal, au plus tard le 28 juin.

9. A l'expiration du cours, il y aura examen, comportant des épreuves écrites, orales et d'enseignement pratique ; les candidats qui répondront aux exigences prescrites par ce cours, seront recommandés à l'obtention de certificats provisoires ou permanents leur permettant d'enseigner le français comme spécialistes, conformément aux conditions de l'allocation spéciale pour l'encouragement de l'enseignement du français dans les écoles supérieures protestantes.

Dans des cas tout à fait spéciaux, un certificat pourra être accordé à quelqu'un qui n'aurait pas suivi l'école d'été, moyennant des études préalablement faites et la preuve bien établie qu'il a enseigné avec succès suivant la méthode directe.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Secrétariat de la province de Québec	III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du)	IV
" " " protestant (")	V
Département de l'Instruction publique (Personnel du)	VI
Rapport du Surintendant	VII

APPENDICE No 1.

Rapports des Inspecteurs d'écoles

I.—Inspecteurs catholiques

	Pages.		Pages.
1.—Beaumier	3	21.—Lévesque	73
2.—Belcourt	7	22.—Longtin	76
3.—Bergeron	10	23.—Marquis	80
4.—Blanche	13	24.—McGown	92
5.—Boily	16	25.—Miller	98
6.—Chabot	20	26.—Molleur	106
7.—Cléroux	24	27.—Nansot	108
8.—Côté	27	28.—Normand	113
9.—Curot	30	29.—Pagé	117
10.—Demers	34	30.—Paquet	120
11.—Dubeau	40	31.—Primeau	122
12.—Filteau	43	32.—Prud'homme	124
13.—Fontaine	47	33.—Roy	126
14.—Genest-LaBarre	49	34.—Savard	129
15.—Goulet, J.-O.	53	35.—Simard	133
16.—Goulet, L.-P	56	36.—Tanguay	134
17.—Guay, F.-X	59	37.—Tremblay	138
18.—Guay, L.-A	62	38.—Turcotte	141
19.—Hébert	65	39.—Vien	146
20.—Lefebvre	68		

II.—Inspecteurs protestants.

40.—Ballantyne	151	46.—McOuat	168
41.—Gilman	153	47.—Sutherland	176
42.—Hewton	156	48.—Taylor	179
43.—Honeyman	158	49.—Thompson	181
44.—Kerr	162	50.—Parker	185
45.—McCutcheon	164		

APPENDICE No II.

Rapports sur les Ecoles normales.

	Pages.
Ecole normale Laval	193
Ecole normale Jacques-Cartier	195
Ecole normale de Rimouski	196
Ecole normale de Chicoutimi	197
Ecole normale de Nicolet	198
Ecole normale de Valleyfield	200
Ecole normale de Hull	202
Ecole normale de Trois-Rivières	203
Ecole normale Macdonald	205

APPENDICE No III.

Rapports des inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur-général des écoles catholiques	211
1. L'inspection des écoles primaires	211
2. L'inspection des écoles normales	225
3. L'enseignement ménager	231
II. Rapport de l'inspecteur-général des écoles protestantes	235

APPENDICE No IV.

Rapports sur l'Ecole polytechnique.

Ecole polytechnique de Montréal	239

APPENDICE No V.

Ecoles publiques.

Statistique générale du coût de l'enseignement	244
Récapitulation	298

APPENDICE No VI.

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles.

Ecoles élémentaires catholiques : PAGES.

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 302

Statistiques se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 306

Ecoles modèles catholiques :

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 310

Statistiques se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 314

Académies catholiques :

Statistiques se rappprtant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 318

Statistiques se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 322

Instituteurs et institutrices laïques catholiques :

Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies 326

Statistique se rapportant aux enfants d'âge à fréquenter les écoles et aux élèves inscrits aux registres des écoles élémentaires, modèles et academiques, pour les catholiques seulement 330

Statistique se rapportant à la tenue de l'école.—Les municipalités et les écoles sous le contrôle des commissions scolaires catholiques 334

Récapitulation des statistiques scolaires de la province pour les écoles catholiques se rapportant aux écoles élémentaires, aux écoles modèles, aux académies et aux collèges 338

Ecoles élémentaires protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 342

Statistique se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 344

Programme d'études des écoles élémentaires protestantes 346

Ecoles modèles protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves, aux instituteurs et aux institutrices 348

Statistique se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 349

Programme d'études des écoles modèles protestantes 350

Académies protestantes :

Statistique se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices 352

Statistique se rapportant au cours d'études suivi par les élèves 353

Programme d'études des académies protestantes 354

Instituteurs et institutrices laïques protestants : PAGES.

Dans les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies..... 356
Statistique se rapportant aux enfants d'âge à fréquenter les écoles et aux élèves inscrits aux registres des écoles élémentaires, modèles et académiques, pour les protestants seulement..... 360
Statistique se rapportant à la tenue de l'école.—Les municipalités et les écoles élémentaires protestantes seulement..... 364
Récapitulation des statistiques scolaires de la province pour les écoles protestantes, se rapportant aux écoles élémentaires, aux écoles modèles et aux académies... 368

APPENDICE No VII.

1.—*Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.*

2.—*Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure.*

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées..... 375
Education supérieure protestante..... 376

APPENDICE No VIII.

Petits tableaux.

Tableau A—Statistique de l'inspection des écoles, année 1910-11..... 428
" B—Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipaiités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1910-11..... 436
" C—Statistiques se rapportant aux Universités..... 437
" D—Statistiques concernant les collèges classiques..... 440
" E—Ecoles normales..... 441
" F—Ecoles spéciales 1910-11..... 442
Ecoles des sourds-muets et des aveugles..... 443
" G—Ecoles du soir..... 444
" H—Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation..... 445
" I—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création, en 1898..... 446
" J—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1910, sur l'ancien fonds de pension..... 447
" K—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1910..... 448

Page.

Tableau L—Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour l'année 1910-11, indiquant le revenu et la dépense et le capital 462

" M—Rapport de l'auditeur de la Province.—Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1910-11 463

" N—Indiquant le nombre et l'âge des pensionnaires du nouveau fonds de pension et le montant des pensions payées en 1910-11 464

" O—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1910-11 465

" P—Livres de récompenses distribués par le surintendant et les inspecteurs d'écoles en 1910-11 480

APPENDICE No IX.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique 491

Procès-verbaux du comité protestant 512

APPENDICE No X.

Rapport du Bureau central des examinateurs catholiques 537

APPENDICE No XI.

Horticulture à l'école primaire 543

APPENDICE No XII.

Circulaires 555

7962 - 4

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050861 1

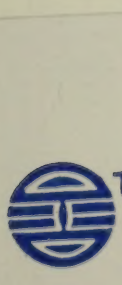

The R. W. B. Jackson
Library
OISE